HISTOIRE
UNIVERSELLE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

PAR

CÉSAR CANTU,

SOIGNEUSEMENT REMANIÉE PAR L'AUTEUR,
ET TRADUITE SOUS SES YEUX,

PAR EUGÈNE AROUX,
ANCIEN DÉPUTÉ,
ET PIERSILVESTRO LÉOPARDI.

Tome Sixième.

PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

HISTOIRE

UNIVERSELLE.

LIVRE VII.

SEPTIÈME ÉPOQUE. 323-476 APRÈS J. C., DE CONSTANTIN A AUGUSTULE.

SOMMAIRE.

BAS-EMPIRE. — La Germanie. — Invasion des barbares. — Constantin. — Affaires religieuses. — Constitution du Bas-Empire. — Les enfants de Constantin. — Saint Athanase. — Réaction du paganisme. — Julien et Jovien. — Valentinien et Valens. — Théodose. — Triompbe du catholicisme; les Pères de l'Église. — Partage de l'empire; Honorius. — Alaric et les Italiens. — Arcadius; Théodose II; Valentinien III. — Les Huns. — Derniers empereurs d'Occident. — Considérations sur la chute de l'empire romain. — L'Église. — Discipline et rites. — Littérature profane. — Littérature chrétienne. — Poëtes. — Sciences. — Beaux-arts. — Épilogue.

BAS-EMPIRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA GERMANIE.

Le monde se trouvait donc divisé entre les trois grands empires romain, perse et chinois. Le dernier, séparé par un espace immense et par une foule de peuples barbares, exerçait son influence à l'extrémité de l'Asie, sans connaître les deux autres que par quelques incursions des Parthes et par les relations de son commerce, qui alimentait le luxe de Rome. La puissance des Perses s'était développée; elle était devenue aussi formidable que peut l'être aujourd'hui la puissance des Russes, et elle semblait seule en état de rivaliser avec celle du Capitole. Le despotisme oriental, qui régnait dans ces contrées, s'opposait

à ce qu'on pût compter les habitants au nombre des peuples civilisés, bien que les arts de la paix et les recherches du luxe les séparassent des barbares : les lois y maintenaient l'ordre, mais sans justice ni prospérité publique ; la culture littéraire avait pour objet de flatter, non d'éclairer ; la religion s'éloignait assez de l'idolâtrie pour tranquilliser la raison, trop peu pour purifier les cœurs.

Frères de ces peuples orientaux, ceux du Nord devaient être plus funestes à Rome que les quarante millions d'hommes qui obéissaient au roi des rois. Vierges encore et vigoureux, ils attendaient le signal de Dieu pour se lancer sur Rome et pour venger l'univers.

Dès l'origine des sociétés politiques, la race appelée indo-germanique s'étendit sur la terre dans différentes directions. Les uns, se dirigeant vers la Perse, l'Inde, le Thibet, y créèrent ou y conservèrent une civilisation dont les savants interrogent aujourd'hui les restes dans les Védas, dans les poëmes immenses du Ramayana et du Mahabarata, dans le Zend-Avesta ainsi que dans les temples-grottes et dans les pagodes, ou dans les ruines de Tchil-Minar (1) et de Babylone.

D'autres, côtoyant la mer Noire et la mer Caspienne, s'étendirent de la Sibérie au Pont-Euxin, et inondèrent l'Europe de trois côtés. Une partie d'entre eux, traversant les montagnes de la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie, vinrent s'asseoir au milieu des oliviers et des lauriers de la Grèce. Sous l'influence de ce doux soleil, en aspirant cet air limpide, leur imagination ardente, tempérée par le sentiment harmonique, y atteignit le type le plus parfait du beau. Mais la race grecque, au moment où nous sommes arrivés, a terminé sa mission, et ne s'enorgueillit plus que de ses souvenirs, tandis que sur le théâtre politique apparaissent celles des Goths et des Teutons, qu'une longue séparation a rendues tout à fait différentes de la première, bien que le langage atteste encore leur commune origine.

Quand les Germains arrivèrent en Europe, ils la trouvèrent occupée par trois migrations antérieures, celles des Ibères, des Phéniciens et des Gaulois, qui, vaincus peut-être par les Germains, poussèrent jusqu'en Italie.

Les Germains purent effectuer ce passage quatorze siècles

(1) Tchil-Minar (*quarante colonnes*) est le nom persan des ruines de Persépolis, *Istakhar* des Orientaux.

avant l'ère chrétienne, et dans l'espace de huit ou neuf siècles ils se répandirent du Dniester au Pruth et sur tout le pays entre les monts Ourals et Krapacks. Tendant toujours vers l'occident, en refoulant les Cimbres, et poussés eux-mêmes par les Slaves, ils trouvèrent, au temps d'Auguste, la barrière de l'empire romain; ils se retournèrent donc contre les Slaves, et, après les avoir repoussés, ils purent s'établir d'une manière stable.

La race gothique occupait alors les forêts de la Scandinavie; la race teutonique exerçait sur les rives de l'Elbe et du Rhin sa vigueur naturelle, et, se confiant dans son courage indompté, elle gardait soigneusement son indépendance.

Langue.

La langue parlée par ces deux races nous permet de les distinguer entre elles. On trouve, en effet, celle de la première répandue dans les îles et dans les péninsules septentrionales; transportée de là en Islande par les Normands, elle y conserva son originalité au point d'être appelée, par la suite, islandaise, tandis qu'elle s'altéra dans les trois royaumes du Nord, et y forma plusieurs dialectes; se rapprochant davantage de son origine dans les îles Féroë, puis s'en éloignant peu à peu dans la Suède, dans la Norwége, jusqu'à ce qu'elle se mêla tout à fait dans le Danemark, dans une proportion égale avec l'idiome teutonique.

Ce dernier devait déjà, depuis longtemps, se diviser en haut et bas teuton : au premier se rattache le bavarois, le bourguignon, le franc, le lombard; l'autre fut encore subdivisé en haut saxon, anglo-saxon et frison; il nous reste, du premier de ceux-ci, quelques documents des huitième et neuvième siècles, dans la Saxe, dans la Westphalie et dans les Pays-Bas; la langue parlée en Angleterre, durant la même période, se rapporte au second; au troisième, les autres dialectes qui prirent naissance dans le sud-est de la Grande-Bretagne au treizième siècle et dans le suivant (1).

(1) Voyez :
TACITE, *De situ, moribus et populis Germaniæ*.
CÉSAR, *De Bello gallico*.
PLINE, *Hist. nat.*
POMPONIUS MÉLA, *De Situ orbis*.
ANTON, *Geschichte der Germanen;* Leipzig, 1793.
MAIER, *Germaniens Urverfassung*, 1798.
ROGGE, *Das Geschichtswesen der Germanen;* Halle, 1820.

Nous n'avons, toutefois, à l'appui de ces divisions que des conjectures, attendu que les études opiniâtres de plusieurs savants philologues allemands ne nous ont point jusqu'à présent fourni de classification précise. Les anciens surent encore moins distinguer ces populations : tantôt ils appliquèrent le nom générique à une tribu particulière, et réciproquement ; tantôt ils prirent pour un nom propre celui d'une fédération ou une désignation exprimant quelque circonstance particulière de mœurs ou de localité. C'est ainsi qu'ils appliquèrent en propre à une peuplade le nom de Daces, que nous croyons avoir embrassé anciennement toute l'immense nation qui faisait la guerre à Rome, des rives de l'Euphrate à celles du Rhin (*Deutsch*), et dont nous avons remarqué ailleurs les caractères (1).

Ceux qui s'établirent au nord de l'Europe ne furent reconnus ni des Grecs ni des Romains pour une nation particulière. Ils les confondirent d'abord avec les Scythes, nommant parfois ainsi tous ceux qui habitaient au nord de l'Ister et du Pont-Euxin, même lorsque les Scythes eurent disparu de l'histoire en se mêlant avec les Sarmates, ou lorsqu'ils eurent été poussés au nord-est de la Russie. Lorsque ensuite les Romains eurent affaire aux peuples qui avoisinaient le Danube, ils les distinguèrent par le nom de Germains, appliqué probablement par les Gaulois à quelque horde venue de l'autre côté du Rhin.

BARTH, *Deutschlands Urgeschichte*, 1820.
EICHHORN, *Deutsche Staats-und Rechtsgeschichte*; Goëttingue, 1821.
MAUERER, *Geschichte des alt-germanischen Gerichtsverfahrens*; Heidelberg, 1824.
WILHELM, *Germanien, und seine Bewohner*; Weimar, 1823.
LUDEN, *Geschichte des Deutschen Volks*; Gotha, 1826.
GRIMM, *Deutsche Rechtsalterthumer*; Goëttingue, 1828.
LEDEBUR, *Das Land und Volk der Bructerer*; Berlin, 1827.
PFISTER, *Geschichte der Deutschen*; Hambourg, 1929.
PHILIPS, *Deutsche Geschichte*; Berlin, 1832.
G. KLEMM, *Handbuch der germanischen Alterthumskunde*; Dresde, 1836.
SCHLÖZER, *Allg. Geschichte von dem Norden*; Halle, 1771.
ADELUNG, *Ælteste Geschichte der Deutschen*; Leipzig, 1806.
STRITTER, *Memoriæ populorum ex historiis byzantinis erutæ*; Pétersburg, 1779.
HALLING, *Hist. des Scythes et des Allemands jusqu'à nos jours*; Berlin, 1835.

(1) Voir tome II, pag. 61. L'origine perse des Daces peut aussi s'appuyer des nombreux monuments relatifs à Mithra, que l'on rencontre dans la Transylvanie. On les trouvera dans HENNE, *Beytræge zur dacischen Geschichte*; Hermannstadt, 1836.

Cette dénomination demeura depuis lors commune à toute la nation qui habitait, dans le premier siècle, du Rhin aux monts Carpathes et à la Vistule, de la mer Baltique et de la mer Germanique jusqu'au mont Cétius (*Kahlenberg)* et au Danube : nous ne parlons pas ici des différents peuples qui étaient répandus le long de ce dernier fleuve jusqu'à l'Euxin, et de ceux qui étaient établis dans la Scandinavie.

Ces diverses populations, qui se donnaient peut-être à elles-mêmes le nom de Daces ou de Teutons en général, tiraient de circonstances individuelles leurs dénominations spéciales : ainsi les Suèves, de *schweifen*, errer, ou de *swee*, *see*, mer; les Saxons, de *sitzen*, être assis, ou de *sachs*, *sahs*, épée courte; les Lombards, *Longobardi*, de leurs hallebardes ou de leurs longues barbes; les Francs, de *franke*, lance (1); les Marcomans, de ce qu'ils résidaient dans le voisinage de la frontière (*marca*); les Vandales, de *wand*, eau, parce qu'ils habitaient peut-être près de la mer ou de quelque grand fleuve.

Mais ces noms mêmes sont mal déterminés, et une nouvelle confusion naît de l'usage qu'avaient les anciens d'attribuer aux peuples faibles et vaincus celui de la nation puissante et victorieuse. Ainsi Pline appelle Vindiles (2) tous les peuples du nord-est de l'Europe, parce que les Vandales y dominaient alors; tandis que César range beaucoup de ces tribus parmi les Suèves, très-puissants de son temps.

Nous ne sommes pas même certains que les fédérations, mentionnées par quelques auteurs, aient réellement existé; comme celle des Istévons, à laquelle appartenaient les Chérusques, et qui prit ensuite le nom de Francs; celle des Ingevons, comprenant les Frisons et les Chauques, et appelée ensuite Saxons; celle des Hermions, dont faisaient partie les Suèves, les Marcomans, puis les Alemans; et celle des Germains orientaux, subdivisés en Burgundes, Gépides, Vandales et Goths. Ces fédérations, dont on pourrait retrouver les analogues chez les anciens Étrusques et chez les Suisses modernes, auraient été

(1) *Framée.* D'autres ont voulu tirer leur nom de *franc*, signifiant homme libre; mais il ne paraît pas que cette signification fût en usage chez les Teutons. Certains disent *Franci a feritate*, étymologie à laquelle viennent en appui les mots *frek*, *frech*, *vrek*, *vrang*, qui, dans les dialectes germaniques, signifient précisément dur, âpre, farouche.

(2) *Vindili*, IV, 28, 2.

formées, disent-ils, pour résister à la puissance romaine et plus tard pour la détruire.

Nous ne trouvons véritablement dans ces contrées qu'une foule de nations tour à tour ennemies ou alliées, selon le besoin du moment, dont il serait aussi impossible de suivre les vicissitudes que de noter chacun des changements que fait subir le souffle des vents à la surface embrasée du désert.

Il semble cependant que, vers le deuxième siècle, quelques-unes de ces populations prédominèrent sur les autres de manière à offrir huit nations, qui seraient celles des Vandales, des Burgundes, des Lombards, des Goths, des Suèves, des Alemans, des Saxons et des Francs.

Les Saxons (1), qui, plus tard, disputèrent à Charlemagne l'empire du Nord, ne sont pas nommés par Tacite; et c'est à peine si les cartes de Ptolémée indiquent la péninsule cimbrique et les trois petites îles vers l'embouchure de l'Elbe, d'où ce peuple est sorti. Il commença par se hasarder sur la mer dans de petites barques plates et légères (2), propres à remonter jusqu'à cent milles et plus le cours des fleuves, et à être transportées de l'un à l'autre. Avant de quitter le rivage ennemi, ils immolaient, avec des tourments atroces, la dixième partie des prisonniers, que l'on tirait au sort. Se mettant ensuite à faire la course, ils affrontèrent la haute mer, et menacèrent la Gaule et la Bretagne. On les vit remonter la Seine et le Rhin, transporter leurs barques jusqu'au Rhône, descendre dans la Méditerranée, et regagner, par les Colonnes d'Hercule, leurs pays glacés.

Peu nombreux d'abord, quand ils se furent signalés par leur courage et enrichis par la piraterie, ils trouvèrent parmi les peuples de la Baltique des compagnons nombreux pour leurs expéditions. Ceux-ci adoptèrent leur nom; et s'étant unis à eux par des mariages, par la communauté des dangers, par l'obéissance aux mêmes chefs, il en résulta la ligue des Saxons. Elle devint si formidable qu'un des six comtes de l'empire d'Occident était préposé nommément à la frontière saxonne (*comes littoris saxonici per Britanniam*), avec des troupes spéciales pour la défense des côtes exposées aux agressions des pirates.

(1) T. MOELLER, *Saxones; comm. historica;* Berlin, 1830.

(2) *Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus*
Sperabat, cui pelle salum sulcare britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.
SIDONIUS, Paneg. Aviti, 369.

Cette frontière comprenait tout le littoral de la Bretagne continentale, où ce comte avait sa résidence, les côtes de la Gaule au nord et à l'occident, ce qui formait cinq provinces, plus la seconde Belgique.

Quand les Francs changèrent de patrie, les Saxons passèrent l'Elbe, et, entrant dans la France primitive entre le Weser et le Rhin, ils soumirent ou s'associèrent ceux qui étaient demeurés; puis ils donnèrent au pays le nom de Saxe (*Sachsenland*). Ils s'y divisèrent en Ostphaliens ou Saxons orientaux dans le Hanovre, Westphaliens ou Saxons occidentaux, et Angriens, habitant le pays intermédiaire le long du Weser.

Les Suèves, soit comme nation particulière, soit comme confédération de plusieurs peuples, occupaient le haut Danube et le haut Rhin, en s'étendant jusqu'aux bords de la Vistule et de la Baltique. Inquiets et aventureux, nous les rencontrons dans des pays très-différents (1). Puis une partie se joint aux Alains et aux Vandales pour envahir la Gaule et l'Espagne; les autres se trouvent mêlés avec les Alemans, et les deux noms se confondent. Suèves.

Entre les Suèves et les Saxons se trouvait la résidence des Francs, dont nous aurons à parler bientôt plus au long.

Les Chérusques, épuisés par la généreuse tentative d'Arminius et son mauvais succès, laissèrent les Lombards envahir le pays au-dessus du haut Weser, et gagner jusqu'au Rhin. C'est de là qu'ils descendirent plus tard en Italie pour y régner. Lombards.

La guerre était allumée avec les Marcomans quand les Vandales s'approchèrent aussi de l'empire. Il est à croire qu'ils habitèrent une partie de la Bohême et de la Lusace; ils se divisèrent ensuite en deux bandes, dont l'une se dirigea vers l'occident sous l'ancien nom, l'autre vers l'orient sous celui d'Astinges. Le gros de la nation demeura dans le pays jusqu'au commencement du cinquième siècle (2). Vandales.

(1) Outre la Souabe, trois autres pays gardent encore leur nom : un dans les environs d'Anvers, puis un autre vers Sissek, entre la Drave et la Save ; celui-ci appartenait aux Ostrogoths d'Italie. Enfin, on appelait canton des Suèves (*Schewa gau*) celui où Sigebert établit, en 568, six mille Suèves, pour s'opposer aux invasions des Saxons dans le Hartz, c'est-à-dire dans les pays de Halberstadt, Mansfeld, Stolberg et Hohenstein.

(2) Voyez LOUIS MARCUS, *Histoire des Vandales, depuis leur première apparition sur la scène historique jusqu'à la destruction de leur empire en Afrique;* Dijon, 1836.

Bourguignons. Les Burgundes, frères des Vandales (1), résidèrent d'abord entre le Viadre, aujourd'hui l'Oder, et la Vistule; mais, assaillis par les Gépides dans le troisième siècle, ils traversèrent la Germanie et s'établirent à côté des Alemans, avec lesquels ils eurent des guerres fréquentes pour la possession de divers territoires et de certaines salines.

C'étaient parmi les Germains ceux dont la stature était la plus élevée et dont les mœurs étaient les moins féroces, ce qui fit que la Gaule n'eut pas trop à souffrir de leurs irruptions; l'empire les trouva alliés fidèles (2). Aimant par-dessus tout la liberté, ils vivaient par tribus, obéissant à des *hendins* ou anciens, qu'ils déposaient quand les mauvaises récoltes ou quelque désastre étaient pour eux la preuve qu'ils étaient réprouvés par les dieux.

Sarmates. Il faut, en outre, compter les Sarmates, qu'Hérodote, le premier qui en ait parlé, fait naître des Scythes et des Amazones (3). Hippocrate les signale aussi pour être de race scythe; il les dit bruns, de petite taille, replets, d'une complexion humide et molle, peu féconds (4). Quand Mithridate se proposait d'entrer en Italie par le nord-est, d'où vinrent ensuite les Goths, 84 av. J. C. il excita les Sarmates à passer le Tanaïs et à écraser les Scythes, ce qu'ils firent avec de longs efforts: ils s'étendirent alors des rives de ce fleuve jusqu'aux montagnes de la Transylvanie d'un côté, de l'autre jusqu'à l'embouchure de la Vistule; révolution à laquelle Pline faisait allusion en disant : » Le nom des Scythes a disparu, et fait place à celui de Germains et de Sarmates (5). » Cette horde conquérante, qui donna son nom au pays dont elle avait subjugué, non détruit les populations primitives, s'en allait errante, les hommes à cheval, les femmes et les enfants sur des chariots couverts de peaux, chassant ses troupeaux devant elle, et vivant de lait, de viande, de pâtes et de millet, parfois même du sang de ses chevaux. A défaut de fer, ils couvraient leur armure de griffes et de cornes. Entièrement étrangers aux combats à pied, ils emmenaient à leur suite deux ou trois chevaux, pour les monter quand le premier

(1) PLINE, *Hist. nat.*, IV, 28.
(2) PAUL OROSE, VII, 32.
(3) HÉRODOTE, IV, 110, 117.
(4) Des airs, des eaux et des lieux, ch. VI.
(5) *Hist. nat.* IV, 26, 2. Voyez BAYER, *Conversiones rerum Scythicarum*, dans les Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

était épuisé de fatigue. Indépendamment des flèches et de la lance, ils se servaient de certains nœuds coulants, avec lesquels ils prenaient leurs ennemis comme au piége. Ils obligeaient les femmes elles-mêmes à combattre, et celle qui n'avait pas tué un ennemi était notée d'infamie. Ils sacrifiaient des chevaux et des hommes au dieu de la guerre, représenté sous le symbole d'une épée.

Au nombre des peuplades sarmates descendues en Europe, les Roxolans et les Jazyges se montrèrent surtout redoutables; les Romains furent obligés d'élever contre ces pillards infatigables une muraille entre le Theiss et le Danube, sans pour cela obtenir de sécurité.

Les marais sans fin, les immenses forêts de sapins dont la Germanie était couverte, et qui semblaient plutôt propres à abriter des animaux féroces que des hommes, rendaient le climat de la Germanie très-rigoureux. Cæcina s'engagea dans un vaste marécage, dont il ne reste pas trace aujourd'hui. Sidoine Apollinaire nous apprend que l'Elbe parcourait un bassin marécageux; et il devait en être de même des autres grands fleuves, dont les inondations s'étendaient au loin avec fureur. La forêt Hercynienne couvrait les deux tiers de la Germanie; la forêt appelée Carbonaria couvrait la moitié de la Gaule belgique : la forêt Noire, le Spessarth, l'Hartzwald et les bois qui se prolongent de la Thuringe à la Bohême n'en sont que de faibles restes. Les élans, les ures, les bisons, confinés aujourd'hui au nord de la Pologne et de la Suède, s'y multipliaient à l'envi. Les animaux domestiques étaient maigres et difformes, mais très-nombreux, et dans des plaines sans culture paissaient d'innombrables troupeaux d'oies. Ni le blé, ni l'orge, ni les arbres à fruit ne croissaient sur les coteaux parés maintenant de riants vignobles. Constitution physique.

L'homme d'une haute stature et très-robuste, les yeux bleus et la chevelure d'un blond roux (1), vivait de ce que le

(1) *Hic mea cui recitem, nisi flavis scripta Corallis,*
Quasque alias gentes barbarus Ister habet?
OVIDE, Pont., IV, II, 37.
Mixta sit hæc (gens) quamvis inter Graiosque Getasque,
A male pacatis plus trahit ora Getis.
Vox fera, trux vultus, verissima Martis imago;
Non coma, non ulla barba resecta manu.
Trist., V, VII, 11.

sol lui fournissait, de viande et de lait sans apprêt, et d'une boisson fermentée. Il se couvrait de peaux et de grossiers tissus de laine ou de lin. Les riches s'en faisaient des vêtements serrés; les pauvres, un manteau qui laissait nue une grande partie du corps; les femmes, une tunique blanche ornée de rubans.

Ils habitaient dans des huttes séparées, aux lieux où les attirait le voisinage d'une source, d'une forêt, d'un pâturage. Quelques-uns s'abritaient, contre l'hiver ou contre l'ennemi, dans des grottes souterraines, que l'on trouve encore aujourd'hui; on rencontrait peu de villes, et aucune n'était close de murailles. Parfois ils entouraient leur territoire de vastes solitudes, usage que l'on voit aussi parmi les sauvages de l'Amérique, et qui avait pour but d'inspirer la terreur en se prémunissant contre les agressions soudaines. Ces habitudes empêchaient qu'il pût se former et s'affermir parmi ces peuples, comme chez les Grecs et les Romains, un ordre politique fondé sur le régime municipal. Les établissements fixes étaient interdits aux Suèves. Quelques-uns ne connaissaient pas même la propriété immobilière; mais tous les ans on distribuait à chaque famille une portion de terrain proportionnée au nombre et au rang de ses membres; puis, la récolte étant faite (1), le sol revenait à la communauté (*allmende*). Il était donc facile de déplacer les tribus toutes les fois qu'un motif particulier le rendait nécessaire. Néanmoins, les Saxons, les Burgundes et d'autres tribus préférèrent la vie agricole et sédentaire à la vie nomade. D'autres avaient l'habitude de renouveler les terres en les laissant trois ans en friche, usage qui se conserva dans la haute Germanie.

État des personnes.

Comme tous les peuples anciens, les Germains étaient divisés en hommes libres (*wehrmann*) et en esclaves; les fils suivaient la condition du père. Il y avait cependant cette différence entre les chefs de famille simplement libres et les propriétaires, là où il y en avait, que ces derniers seulement avaient voix délibérative dans les assemblées. Il faut probablement voir là encore le fait d'une conquête : les vainqueurs formaient la classe dominante; une partie du sol restait aux vaincus, qui culti-

(1) Cet usage subsiste encore aujourd'hui dans l'île de Sardaigne, et les efforts du gouvernement pour le déraciner rencontrent des obstacles invincibles.

vaient pour les conquérants. Les grands domaines appartenaient donc à ceux-ci, peut-être même le sacerdoce, et c'était parmi eux qu'étaient élus les rois (1); les autres servaient à la guerre, avec le titre de *littes* ou de *leutes*, ou cultivaient les champs sous celui de *colons* (2).

La noblesse, soit qu'elle fût un patriciat religieux ou un privilége des familles et des comtes, paraît avoir été une distinction tout à fait personnelle, ne donnant point de prééminence dans le gouvernement ni dans l'administration de la justice. Il faut dire toutefois qu'elle avait, par privilége, certaines dignités, comme à Rome les citoyens qui jouissaient du droit par excellence (*juris optimi*). Les nobles ne pouvaient se marier avec des personnes simplement libres, ni celles-ci avec des esclaves (3).

Les hommes libres sont la véritable base de l'organisation germanique : ils sont aptes à tous les droits (4). Les colons avaient en propre une maison et une famille; attachés au sol à perpétuité, ils le cultivaient sans autre obligation que de payer au seigneur une redevance en denrées, en bestiaux ou en étoffes.

Il y avait trois espèces d'esclaves : les esclaves proprement dits, les prisonniers de guerre, et ceux qui perdaient leur liberté pour dettes ou au jeu. Tous étaient la propriété absolue du Esclaves.

(1) *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* TACITE, *Germanie*, c. 7.

(2) Ces trois classes subsistèrent parmi les Saxons jusqu'à Charlemagne : *Sunt inter illos qui Ethelingi, sunt qui Frilingi, sunt qui Lazzi, eorum lingua, dicuntur; latina vero lingua sunt nobiles et ignobiles et serviles*, NITHARD, Hist. Francorum, IV. *Lazzi, Lili, Lasci*, était l'ancien nom des colons, d'où est venu *lète, leute* ou *leude*. On les appela aussi *Hörige*, d'une racine analogue à celle de *client*. Κλύειν, ouïr, a la même signification que *hören*.

(3) Éginhard dit des Saxons qui étaient restés en Germanie : « Ils sont très-jaloux de leur race et de leur noblesse, et prennent grand soin de conserver la pureté de leur sang. C'est pour cela que l'on trouve chez un grand nombre de personnes le même aspect, la même couleur de cheveux, la même hauteur de stature. La nation est composée de quatre classes : nobles, libres, affranchis, et serfs. La loi veut que personne ne sorte de sa classe pour se marier; si quelqu'un épouse une personne d'un rang supérieur, il est puni de mort. » Voy. aussi ADAM DE BRÊME, *Hist.* lib. I.

(4) « Les hommes libres forment la partie principale et le corps de la nation; les nobles ont les mêmes priviléges que les libres, mais avec plus d'étendue : c'est pourquoi les nobles et le prince lui-même portent le titre d'hommes libres. » GRIMM, *Rechtsalterthümer*.

maître, qui pouvait les vendre, les donner, les tuer. Les esclaves domestiques ne différaient des autres que par la nature de leurs occupations, qui consistaient à faire quelque métier, à servir le maître ou à l'accompagner à la guerre.

L'esclave pouvait se racheter avec ses économies, et entrer dans la classe des affranchis, sans pourtant devenir homme véritable (*Germain*), c'est-à-dire sans acquérir la plénitude des droits civils.

Les esclaves, les affranchis, les femmes, les vieillards, les infirmes se livraient aux travaux des champs ou à des professions sédentaires, laissant aux hommes libres la guerre pour occupation, la chasse pour divertissement et le pillage pour industrie. Leur vie était donc toute guerrière; il en était de même de leurs institutions. Quand un jeune homme s'était distingué par quelque prouesse, il recevait une lance et un bouclier de son père ou de quelque Germain de distinction, dans l'assemblée; et dès lors il ne les déposait plus, assistant armé aux banquets, aux jugements, aux assemblées, aux sacrifices, aux jeux : il jurait sur ses armes comme sur une chose sacrée; il était enseveli avec son cheval et ses armes.

Le service militaire étant un devoir pour tous les propriétaires libres en cas de guerre nationale, tous étaient convoqués à l'*hériban* (1) pour la défense de la patrie. Ils étaient incorporés par centuries, composées de parents, afin qu'ils eussent à déployer sur le champ de bataille plus de valeur dans la défense de leurs proches. Ils avaient ainsi près d'eux des témoins qui pouvaient répéter leurs louanges. Ils se servaient de lances, de javelots et de flèches pour l'attaque; et pour la défense d'un

(1) *Heerbann*, de *heer*, armée, et *bann*, ordre, ban. Parfois l'heerbann fut appelé aussi *landwehr*, de *land*, pays, et *wehren*, défendre. On peut comprendre cette organisation en se reportant à celle qui existe actuellement. En Prusse, chaque citoyen porte les armes de vingt et un à vingt-quatre ans, sans pouvoir être remplacé; et il est exercé aux manœuvres par des sous-officiers qui appartiennent toujours à l'armée, où ils ne parviennent jamais aux grades supérieurs. Après ces trois années, le citoyen passe dans la *landwehr* jusqu'à trente-deux ans en restant dans ses foyers, mais avec l'obligation de servir tous les deux ans six semaines hors de sa résidence, et de marcher en cas de guerre. A trente-deux ans, il passe dans la seconde classe jusqu'à quarante, et il est exempté des exercices, pour n'être appelé aux armes qu'à la première classe. Ceux de quarante à soixante forment la *landsturm*, qui n'est appelée que quand la patrie est en danger, et ne dépasse pas la frontière.

large mais fragile bouclier. Peu d'entre eux portaient la cuirasse, très-peu le casque; c'était une honte extrême que d'abandonner son bouclier; la lâcheté et la trahison étaient punies de mort. A la différence des Parthes, ils aimaient à combattre de près, se confiant surtout en leur vigueur. L'infanterie était considérée comme la force principale de l'armée, et la cavalerie combattait dans ses rangs. Ils attaquaient avec une impétuosité furieuse et en poussant des hurlements féroces; mais ils se soumettaient difficilement à la discipline militaire.

Outre l'hériban, il se formait des bandes guerrières à part, composées d'hommes libres non propriétaires. Exclus de l'assemblée générale, ils étaient obligés de se mettre au service de quelque homme riche, pour cultiver ses terres ou pour aller guerroyer au dehors. Le premier métier paraissant ignoble, les jeunes gens préféraient l'autre. Ils s'engageaient donc sous les ordres d'un chef d'une habileté ou d'une vigueur reconnue ou bien encore d'une race illustre, auquel ils promettaient d'obéir en toute circonstance, non comme esclaves, mais comme compagnons, désireux à l'envi de lui complaire (1). Projetait-il une expédition, il leur en faisait part; et, hardis, aventureux, ils le suivaient avec joie : lui avaient-ils prêté bonne et loyale assistance, ils étaient loués comme des hommes de cœur, sinon ils étaient déshonorés comme des lâches.

Dans l'origine, ces associations étaient faites pour une seule expédition; puis quelques-uns se lièrent pour la vie à un chef, sans être enchaînés envers lui par aucune obligation ni par un serment, mais seulement par la crainte de la honte qui tombait sur le déserteur. Dévoués à celui qui les commandait, ils l'entouraient dans la mêlée, considérant sa gloire et ses triomphes comme leur appartenant en propre. Comme il les entretenait et les enrichissait, il en résultait pour lui la nécessité d'entreprendre sans cesse de nouvelles guerres. Plus un chef avait de compagnons à sa suite, plus il grandissait en réputation. Dans l'intérieur de la Germanie, ses compagnons et lui se soutenaient

(1) *Gesellschaft* serait le nom allemand de la bande guerrière que Tacite appelle *comitatus*, et dont il désigne les membres par le nom de *comites*, d'où vient le mot comte, en allemand *graf*, formé par contraction de *gereffa* ou *gefährte*, compagnon. Voy. Grimm. On les appelait aussi *gasindi*, de *senden*, envoyer, et *degene*, de *dienen*, servir. César trouva aussi ces *comites* chez les Gaulois, et il les appelle *ambacti*; or, *ambagt* en flamand signifie serf.

et se vengeaient réciproquement; au dehors, il recevait les ambassades, portait secours aux uns, faisait la guerre à d'autres, allait ravager les terres, enlever les troupeaux et les femmes. Quand les Germains eurent connu les Romains, ces associés leurs prêtèrent aussi le secours de leurs bras, combattant où on le leur ordonnait, même contre leurs compatriotes, pourvu qu'on les payât. Si une de leurs bandes, qui parfois étaient de plusieurs milliers d'hommes, se trouvait vaincue ou forcée de fuir, elle faisait irruption sur les terres voisines, comme nous l'avons déjà vu au temps de César, plus souvent sous les empereurs, et plus encore à l'époque où nous arrivons.

Les bandes guerrières contribuèrent à altérer et à détruire la constitution primitive et la liberté populaire. Les hommes libres avaient établi leurs habitations çà et là dans les campagnes, et ils étaient environnés des huttes de leurs esclaves. Ils s'y tenaient isolés, sauf les cas de réunions publiques, et sans autre lien entre eux que celui qui résulte de ce droit éternel qui fait respecter la vie et les propriétés de ses voisins. Dans un tel état de choses l'égalité se conservait; mais une fois que les richesses eurent fourni les moyens de se procurer des subordonnés, et que ceux-ci permirent à celui qui les avait achetés d'entreprendre, pour son compte particulier, des expéditions qui n'étaient possibles pour d'autres qu'en se liguant entre eux, certaines familles, plus puissantes en clients, en vinrent à prédominer; elles se transmirent héréditairement les bandes de guerriers, et bientôt, de riches qu'elles étaient, elles devinrent souveraines. En gouvernant, à l'aide de la discipline militaire, elles purent acquérir beaucoup plus de force qu'au milieu des tumultueuses assemblées du peuple; et le sentiment de l'obéissance à un chef se substitua à l'autorité que donnait aux prêtres l'interprétation des sorts. Ce fut ainsi que l'ancienne liberté fut amenée à s'effacer dans une constitution fondée sur une gradation de services.

Cet attachement aux chefs ainsi que la discipline, qu'il facilita, furent les principales causes des migrations et de leur résultat heureux. Les bandes se formaient encore quelquefois de bannis; car, de même que les Sabins avaient leur *ver sacrum*, les Septentrionaux exilaient aussi l'excédant de leur population. Ceux qui émigraient étaient connus sous le nom d'*outlaws* ou de *wargr*, loups. Le wargr jette de la poussière sur ses parents, lance une poignée d'herbe par-dessus son

épaule, et, s'appuyant sur son bâton, il saute l'enceinte de son champ, et va chercher au loin des aventures.

Nous trouvons donc en Germanie, au lieu d'une monarchie compacte, comme en Perse, une confédération d'hommes libres et de nobles, soumis à des princes héréditaires ou à des chefs élus. Les Germains n'obéissaient pas, comme nation, à un chef unique et suprême; mais ils étaient éparpillés par familles ou par agrégations de clients, et chacune des communautés réglait ses intérêts particuliers dans des assemblées générales (1), dans lesquelles les chefs de famille propriétaires exerçaient la souveraineté, décidant de la guerre et de la paix, jugeant les criminels d'État, nommant ceux qui administraient la justice dans les bourgs, donnant des armes à qui était jugé capable de s'en servir. Les chefs de famille d'une bourgade étaient seuls appelés à statuer sur les affaires qui la concernaient. Dans les circonstances importantes, quand on avait besoin du bras de tous, la nation entière était convoquée; elle délibérait et exécutait. Constitution.

Quand l'assemblée se trouvait réunie, c'était au prêtre qu'il appartenait d'y maintenir l'ordre et le silence. Le chef exposait ce dont il s'agissait, les grands exprimaient leur opinion, et la multitude improuvait par des murmures, ou approuvait en choquant ses armes.

Le concours des clients donnait un grand poids au vote des chefs, qui parfois acquéraient ainsi le pouvoir monarchique. Ils furent surtout amenés à cette forme de gouvernement par la continuité des guerres, et par l'éloignement des lieux où elles étaient portées. La force consistant alors dans l'obéissance à un seul chef, celui-ci restait souvent, pour toute sa vie, l'arbitre du peuple qu'il conduisait, et qui, n'osant plus rien entreprendre sans lui, soit au dehors, soit au dedans, lui décernait la meilleure part de la récolte ou du butin. Quand les Germains s'établissent sur le sol de l'empire, nous les trouvons presque généralement gouvernés par des rois élus d'abord parmi les plus illustres, puis dans certaines familles. Loin d'exercer une autorité absolue, ils n'étaient que les premiers parmi leurs égaux, obligés d'acquérir une bonne renommée par la vertu, la libéralité, la valeur, et de tenir la balance entre les seigneurs et les hommes relevant d'eux. Au lieu de lever des tributs, ils Rois.

(1) *Gauding*, de *gau*, canton, et *dingen*, délibérer. GRIMM, p. 747.

vivaient du revenu de leurs domaines propres, recevant à titre d'honneur des dons du peuple et des étrangers; plus, une part des amendes encourues pour crimes et du butin fait sur l'ennemi : mais ils n'avaient rien à dépenser pour l'entretien de leur cour; les magistrats n'étaient pas rétribués; les guerriers étaient entretenus par les chefs.

Juges suprêmes en matière civile, ils réunissaient l'assemblée publique dans les cas urgents, et faisaient exécuter ses décisions. Ils n'administraient, du reste, ni les affaires de l'État, ni la justice; car le peuple élisait les juges parmi les grands, en leur donnant un conseil pris dans ses rangs.

Ordre judiciaire.

Afin que tous coopérassent au maintien de la sécurité publique, la communauté, dans son ensemble, était responsable des actes de chacun. Personne ne pouvait, en retour, vendre ses biens sans le consentement de sa commune; et si un de ceux qui la composaient venait à mourir sans héritier, sa succession était partagée entre tous les membres de l'association; il en était de même des amendes (1). Si un membre était attaqué, les autres prenaient fait et cause pour lui (2). Le noyau de ces sociétés était la parenté, puis les relations d'amitié, ensuite celles de voisinage. Les esclaves payaient aussi les amendes pour leurs maîtres, et le chef de famille répondait pour son hôte (3).

Lorsqu'un crime était commis sans que l'on en connût certainement l'auteur, les membres de la communauté étaient convoqués pour déposer contre l'accusé, ou en sa faveur devant la cour des propriétaires libres (4), présidés par des magistrats élus dans l'assemblée du peuple. Nul n'était condamné sans avoir été entendu et convaincu (5).

Les coupables de crimes contre la société entière étaient punis de mort (6); ceux qui avaient attenté à la vie ou à la

(1) *Pars mulctæ regi vel civitati, pars ipsi qui vindicatur vel propinquis ejus, exsolvitur.* TACITE, la *Germanie*, 12.

(2) *Suscipere tam inimicitias seu patris seu propinqui quam amicitias necesse est.* TACITE, 21.

(3) Pour les preuves, voyez EICHHORN, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, § 18, note C.

(4) *Centeni singulis ex plebe comites, consilium simul et auctoritas, adsunt.* TACITE, 12.

(5) *Convicti mulctantur.* Ib.

(6) *Proditores et transfugas arboribus suspendunt; ignavos et imbelles*

propriété pouvaient transiger moyennant un prix variable, selon la condition de celui qui avait été lésé. La communauté à laquelle appartenait le coupable contribuait à l'amende, que se partageait celle de l'offensé (1). Quiconque ne la payait pas était exclu de la communauté et privé de la protection légale; il pouvait, en conséquence, être appelé par l'offensé en combat singulier (*faïda*). La commune entière prenait de même part aux amendes pour délits contre la propriété, attendu que sa tranquillité (*freda*) aurait pu être troublée par les différends qui se seraient élevés (2). Il est à remarquer cependant que dans le seul cas qui entraînât la peine capitale, c'est-à-dire quand il s'agissait de trahison, la sentence ne pouvait être prononcée ni par l'assemblée ni par le roi, mais par le grand prêtre, comme représentant du Dieu suprême, arbitre unique de la vie et vengeur du parjure.

Trois systèmes d'institutions subsistent donc conjointement : d'abord la monarchie héréditaire et sacrée, ou bien la monarchie élective et guerrière; ensuite les assemblées d'hommes libres, délibérant sur les intérêts communs; enfin le patronage aristocratique du chef sur la bande, du maître sur les serfs de la famille et sur les colons. Mais, au lieu de véritables systèmes, ce sont là de simples germes; car l'autorité individuelle prévalant, il n'y a de sujétion que celle qui résulte de la volonté de chacun, ou de la contrainte que la force impose, sans qu'il y ait une puissance publique pour diriger toutes les forces vers un même but.

Documents.

Les Germains n'ont aucun historien propre, mais seulement quelques traditions qui ont survécu, et des documents postérieurs où se sont fondues quelques-unes de ces traditions. Les Latins et les Grecs ont parlé d'eux, d'abord sur les relations des voyageurs, ensuite à cause de leurs invasions au temps des Brenn; plus tard, lorsque la guerre fut portée chez eux à l'époque de César; enfin, quand ils débordèrent sur l'empire. Les récits sont donc très-divers en ce qui les concerne, leur

et corpore infame cœno ac palude, injecta super crate, mergunt. TACITE, 12.

(1) *Luitur etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero, recipitque satisfactionem universa domus.* TACITE, 21.

(2) Dans les cas d'effusion de sang, on disait composition, *wehrgeld;* dans ceux d'attentat à la propriété, compensation, *widrigeld.* GRIMM, *Deutsche Rechtsalterthümer*, p. 650-653.

condition intérieure et extérieure ayant dû naturellement changer dans l'intervalle. De plus, les Latins ne comprenaient guère une société si différente de la leur, ou bien ils la ramenaient à une signification très-éloignée de la vérité (1).

Les lois rédigées par les Germains, après leur établissement sur le territoire romain, tiennent de leur nature primitive, mais avec des altérations qui sont le résultat de leur émigration du sol natal et des relations nouvelles contractées avec les vaincus. D'autres ont été recueillies tardivement parmi les peuples demeurés dans leurs foyers (2). Quant aux traditions, outre qu'elles sont vagues, elles retracent peut-être des faits extrêmement anciens, ayant contribué, durant un temps, à constituer la société dans un état que nous ne connaissons pas.

C'est donc se jeter dans le faux que d'emprunter sans distinction des traits aux uns et aux autres, en croyant faire ainsi le portrait des Germains au temps où il est très-intéressant pour nous de les étudier, c'est-à-dire au temps de la grande invasion.

Nous restons sans doute dans l'incertitude sur beaucoup de points de la constitution germanique; mais ce qui en a été dit suffit pour nous démontrer que leur liberté ne ressemblait point à celle des peuples classiques. Nous la trouvons entièrement collective en Grèce et à Rome. L'État y était tout, le citoyen n'était compté pour rien; celui-ci ne conservait l'individualité qu'à force d'héroïsme, et il adoptait certains vices pour grandir en certaines vertus. La Germanie, au contraire, est tout à fait personnelle, chacun y jouissant de son droit et de la franchise domestique, qui fait que chacun a part aux outrages dirigés contre ses parents et ses compagnons. La loi y est tellement personnelle qu'elle suit l'homme partout. Ainsi nous verrons le Lombard, le Goth, le Salien, en pays étranger, et même sous une domination étrangère, conserver le privilége d'être jugé chacun selon la loi de sa patrie.

La dépendance n'y résulte pas non plus, comme ailleurs, de ce qu'on est né dans un lieu plutôt que dans un autre, mais d'une obligation contractée personnellement. Cette fidélité promise à un chef par un homme libre est ignorée des peuples

(1) Nous avons parlé de la Germanie de Tacite, tom. IV, page 370 et suiv.

(2) Comme le *Sachsenspiegel*, ou miroir de Saxe (1215-1235), et le *Schwabenspiegel*, ou miroir de Souabe (1268-1282).

classiques. En conséquence la succession n'a pas besoin de testament, et, dans les lois saliques et ripuaires, elle procède toujours en ligne masculine.

La justice n'est pas non plus un principe extérieur social positif, égal partout, concentrant dans une idée générale les sentiments des individus, mais une disposition particulière du cœur, et la pénalité un rapport d'homme à homme. De là découle le droit de composer avec celui qui a été lésé, sans que la société puisse poursuivre le coupable une fois qu'il a donné satisfaction à l'offensé. De là aussi l'usage de faire jurer par plusieurs la vérité d'un fait, origine de l'institution moderne des jurés, qui finira sans doute par remplacer partout les tribunaux.

Le Germain, en possession de cette liberté si jalouse, défend l'État; l'État le protége à son tour, et cela suffit à tous deux. Le chef de famille est, tant qu'il vit, le juge de ses enfants et de ceux qui relèvent de lui, sans avoir à en rendre compte à d'autres; seulement, quand il doit punir sa femme, il invite les parents de celle-ci à assister aussi au jugement (1). L'injure personnelle est vengée par l'offensé, par ses parents et ses fidèles; mais ils en perdent le droit s'ils acceptent la composition. Quand le différend est porté devant des juges, ceux-ci sont de la même condition que les contendants; les parties adverses exposent leurs raisons sans avocats, les sages décident selon l'équité et les coutumes. Les femmes, ne pouvant se faire justice avec l'épée, demeurent perpétuellement en tutelle, de même que les enfants.

Quelques-uns ont voulu comparer les Germains aux Américains indigènes, mais c'est un rapprochement capricieux et absurde; il y a loin, en effet, de l'ignorance dans laquelle ceux-ci étaient plongés à l'éducation inculte sans doute, mais susceptible de progrès, d'un peuple qui possédait trois éléments capitaux de civilisation : le fer, qui creuse le sol et combat les animaux féroces et les ennemis; l'argent, qui met en rapport avec les nations lointaines; l'écriture, qui réunit le passé à l'avenir. Bien plus, les institutions germaniques excitèrent l'admiration de Tacite, puis celle de beaucoup de modernes, à cause de cet air de liberté qui y domine. Nous, peu disposés à louer la liberté en dehors de l'ordre, nous re-

(1) Tacite, *Germanie*, 19.

marquerons que dans les sociétés encore grossières il n'est tenu compte que des individus, distingués entre eux uniquement par des variétés accidentelles. Tous égaux, il n'y a pas de motifs pour qu'ils soumettent leur volonté propre à celle d'autrui; d'où il suit qu'il n'y a ni aristocratie ni gouvernement; et de là cette liberté qui consiste à laisser à chacun le droit de faire ce qu'il veut, à entretenir le règne de la violence capricieuse et sans frein.

Mais peu à peu les inégalités se font jour, et la force publique vient réprimer les volontés individuelles en les soumettant à une volonté supérieure. Plus tard, l'aristocratie et le gouvernement deviennent oppresseurs; et alors l'effort social, dont la tendance avait été d'abord d'augmenter leur vigueur par amour de la paix, s'emploie à les affaiblir par amour de la liberté. Mais combien cette liberté, que l'on acquiert ou que l'on cherche, est différente de la première! Dans celle-ci, les hommes, grossiers, ignorants et passionnés, ne pouvaient vivre en paix et selon la justice, si une main robuste ne les tenait en bride; maintenant l'homme civilisé, perfectionné, dont la volonté s'est étendue, réglée, se sent apte à la vie sociale, sans qu'un dur frein dirige tous ses mouvements.

Cette distinction échappa aux prôneurs de la barbarie, et, trouvant chez les Germains quelques institutions qu'ils désiraient chez les nations policées, ils crurent à l'existence d'une liberté que ne pouvait admettre l'énergie farouche de volontés dissidentes. En effet, en l'absence même de traits particuliers, nous pouvons être certains que tous les Germains étaient, à bien peu de chose près, au même niveau de civilisation, laquelle était modifiée seulement par des circonstances de détail. Le caractère principal de tous était l'amour de l'indépendance et le besoin très-vif chez chacun d'exercer librement ses forces. De là cette audace insouciante qui les faisait courir au-devant du danger sans qu'ils songeassent à s'occuper du sort de leurs voisins, et n'hésitant pas à combattre le lendemain leurs alliés de la veille; de là cette manie de liberté qui, en se combinant avec la dépendance militaire, engendra la féodalité.

Caractère.

Mœurs.

Au milieu de populations pareilles, les occasions de guerre ne pouvaient manquer; et quand les historiens n'en parleraient pas, la grande invasion atteste leur mobilité. Tacite nous montre les Bataves contraints de se séparer des Cattes pour aller s'établir dans les îles du Rhin; les Bructères délogés par

les Chamaves et les Angrivares; les Marcomans refoulant les Boïens, et se procurant, par leur valeur, une résidence fixe (1). Ce sont là des faits qui repoussent l'idée d'un peuple ayant pris pour base nécessaire de la civilisation la stabilité des propriétés.

La guerre à peine finie, ils tombaient, comme tous les barbares, de l'excès des fatigues dans une inertie absolue. Nus, malpropres, ils passaient la journée entière près du foyer à dissiper leur butin, se livrant à la paresse, se baignant, faisant la débauche, cherchant les émotions violentes du jeu avec une fureur qui allait jusqu'à risquer sur un coup de dés leurs biens, leurs femmes, leurs enfants et eux-mêmes.

Les affaires les plus importantes étaient discutées à table, où ils se plaisaient particulièrement; mais ils se réservaient d'en décider le lendemain à tête reposée. Tout arrivant était accueilli avec une franche hospitalité, et fournissait l'occasion de faire des banquets où chacun luttait de voracité et de débauche. Les moins opulents s'abreuvaient de liqueurs fortes dans des coupes faites du crâne de leurs ennemis; mais les vins récoltés sur les terres de l'empire étaient servis à la table des riches, et les convives, échauffés par l'ivresse, en venaient à des rixes et à des violences meurtrières. On oubliait alors les compositions accordées, et les vieilles rancunes se ranimaient.

Totalement étrangers aux beaux-arts, ils n'avaient d'autre métal que le fer, qui n'était ni bien travaillé ni abondant, les mines du Harz et de la Saxe n'étant point encore exploitées; ce fut l'avarice romaine qui découvrit celles de la Wettéravie. Ils préparaient grossièrement le sel, en versant sur des charbons ardents l'eau de certaines sources. Ils cultivaient et tissaient le lin, construisaient des barques, faisaient le commerce d'échange, les Germains de la frontière ayant seuls l'usage des monnaies romaines. Leur peinture consistait dans quelques couleurs grossières dont ils bigarraient leurs boucliers; et la religion, réputant indigne de la Divinité de la représenter sous des traits humains, ne fournissait aucun sujet à la sculpture. Quant aux chants, par lesquels leurs bardes excitaient leur valeur ou célébraient leurs exploits, il n'en est rien resté.

Il paraît qu'ils possédaient un alphabet avant même de recevoir celui des Romains et des Grecs. On trouve, en effet,

(1) *Germanie*, 29, 32, 42.

dans l'alphabet que l'on dit introduit par Ulfilas, et qui du reste est plus imparfait qu'il ne convient dans une imitation, certaines lettres qu'il est bien difficile, en dépit de tous les efforts, de ramener à la forme des caractères romains; puis il existe des inscriptions runiques dans des pays où les Goths seuls ont pénétré. Si la nature même des chants populaires et l'usage constant des Germains nous laissent croire qu'ils ne les écrivaient pas, il doit en être tout autrement pour les prophéties attribuées à Odin.

Peut-être les Phéniciens portèrent-ils très-anciennement, dans leurs excursions, cet alphabet sur les côtes de la Baltique, plus civilisées que les bords du Rhin, et il serait possible que la connaissance en restât secrète parmi les prêtres de Hertha. Qui sait si les petits bâtons avec lesquels Tacite rapporte qu'ils tiraient les sorts n'étaient pas destinés à représenter, dans leur disposition, des lettres mystérieuses? La forme des caractères runiques se rapporterait à cette origine. Les Allemands appellent encore aujourd'hui *buchstaben* les lettres de l'alphabet, et *stab* signifie précisément un bâton, de même que *runa* dans le goth d'Ulfilas signifie parole, et, plus exactement, parole mystérieuse; aujourd'hui, chez les Finlandais ce mot veut dire chant populaire (1).

L'alphabet runique avait seize lettres, comme l'alphabet ionique, mais trois nouvelles lettres y furent ajoutées ensuite. Elles n'étaient employées anciennement que sur la pierre. Les plus anciennes inscriptions que nous ayons ne dépassent pas le huitième siècle, et les dernières le treizième. Chaque lettre a un nom significatif: ainsi F, *fé*, veut dire argent; TH, *thur*, géant; U, *ur*, étincelle; O, *os*, porte; R, *reid*, chevaucher; et ainsi de suite. On a recueilli mille cinq cents inscriptions en caractères runiques, dont mille trois cents en Suède, et particulièrement dans l'Upland; elles rappellent le souvenir de faits, et plus souvent d'hommes, guerriers ou navigateurs, ayant péri sur la terre étrangère. La plus ancienne dont l'histoire fasse mention fut sculptée, au dire de Saxo Grammaticus, par l'ordre d'Harald Hildetand, roi d'Upsal, sur un rocher de la Blékingie. On voit encore en Islande, à Borg, dans le Myre Syssel, l'épitaphe de Kartan Olafsen, converti au christianisme, en Norwége, par

(1) C'est l'opinion de Fr. Schlegel, combattue par plusieurs savants allemands, mais non pas victorieusement, à notre avis.

le roi Olaf Tryggesen, puis assassiné en 1004 par l'ordre d'une belle Islandaise dont il avait dédaigné l'amour. Parmi les autres inscriptions, il en est peu qui appartiennent à l'époque païenne; la plupart sont des dixième et onzième siècles. On sait que plus tard ces lettres furent employées dans les enchantements et les opérations divinatoires des peuples septentrionaux, conformément à ce qu'avait enseigné Odin (1). Elles étaient, en conséquence, tracées sur les armes, sur le gouvernail des vaisseaux, sur les cornes à boire, sur les ongles même, dans la paume de la main et sur les bras (2).

L'homme n'étant pas emporté dans ces contrées par des instincts brûlants, comme en Asie, faisait moins de cas, dans les femmes, de la beauté que de la prudence, du courage, de la chasteté. Celles-ci, d'un âge déjà mûr quand elles se mariaient, n'apportaient pas à leur époux, comme en Asie, les charmes d'un enfant avec l'intelligence et les goûts de cet âge; elles étaient capables de raisonner leur obéissance; elles inspiraient donc un attachement plus solide, et obtenaient un grand ascendant sur les hommes. Aussi, non-seulement ils respectaient chez elles l'égalité d'une même nature, mais ils révéraient en elles cette ardeur de sentiment qui les rapproche des êtres supérieurs. Quelques-unes étaient particulièrement en honneur comme douées de facultés plus subtiles pour sonder l'avenir. Une d'elles accompagnait d'ordinaire l'armée, pour en régler les mouvements par ses oracles. On recevait de préférence des femmes nobles pour otages. Au logis, elles filaient et s'occupaient d'ouvrages d'aiguille; elles suivaient les hommes à la guerre, excitant leur courage, combattant quelquefois avec eux et pansant les blessés. Celle qui offensait la pudeur ne trouvait plus à se marier; l'adultère était puni sévèrement. La polygamie n'était permise qu'aux rois et aux grands, comme attribut honorifique. La femme n'apportait pas une dot à son mari; celui-ci, au contraire, achetait le consentement de son beau-père (3) au prix de certains dons, consistant le plus sou- Femmes.

(1) Raban Maure, *de Inventione linguarum*, dit : *Literas quippe quibus utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, a quibus originem qui theodiscam loquuntur linguam trahunt; cum quibus carmina sua, incantationesque ac divinationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.* Ap. Goldast, Script. rerum alemann., t. II, p. 69, édit. de Senckenberg.

(2) Voyez livre X, ch. IV.

(3) Il n'y a pas encore longtemps que les Saxons appelaient les fiançailles

vent en une paire de bœufs, un cheval harnaché, une lance et un bouclier. L'épouse donnait en retour une armure entière, symbole de la communauté des biens et des fatigues.

Religion. A la différence des Gaulois, les Germains n'avaient pas une caste sacerdotale qui réunît dans l'exercice d'un culte systématique les populations éparses. C'est pourquoi leurs tribus, isolées et errantes au milieu de nations différentes, altérèrent leurs croyances à tel point qu'il a été impossible jusqu'à présent aux érudits de les réduire à une pensée d'ensemble. Tacite et César nous offrent leurs divinités sous le nom des dieux grecs. L'Edda, plus fidèle, recueillit les traditions nationales, mais quand cette religion était déjà éteinte (1). Leur mythologie, conforme au caractère du peuple, est toute guerrière, et nous trouvons encore qu'elle a pour principe un seul Dieu, Allfadher, c'est-à-dire le Père universel, qui se décompose ensuite en beaucoup d'autres. Les jours de la semaine conservent encore,

brudkop, *brautkauf*, achat de l'épouse. Voy. Adelung, *Hist. ancienne des Allemands*. La loi des Bourguignons s'exprime ainsi : « Si quelqu'un renvoie sa femme sans motif, qu'il lui donne une somme égale à celle qu'il a payée pour l'avoir (tit. 43). » Théodoric, roi d'Italie, en donnant sa fille en mariage à Hermanfrid, roi des Thuringiens, lui écrivait : « Nous vous annonçons qu'avec vos ambassadeurs nous avons reçu, pour cette chose inappréciable, selon l'usage des Gentils, le prix que vous nous avez envoyé, à savoir, des chevaux avec des harnais d'argent, comme il convient pour un tel mariage. » Cassiodore, *Var.*, IV, 1.

(1) On peut consulter sur la mythologie et la poésie germaniques :

Studien von Daue *und* Creuzer, 4 volumes.

Grimm, *Sur l'origine de l'ancienne poésie allemande, et sur ses rapports avec celle du Nord*. Il nous montre des ressemblances étonnantes entre les traditions de l'Asie, de la Grèce et des régions septentrionales.

Parmi ceux qui ont publié et commenté l'Edda, méritent d'être consultés :

Nyreust, *Dictionnaire de la mythologie scandinave*, Copenhague, 1816 (danois).

P. E. Mueller, *Sagabibliotek*, Berlin, 1816. — *Edda, Oder die Achthait der Asalhere*, Copenhague, 1812.

Muenter, *Die Odinische Religion*.

Parmi les Allemands, ont aussi traité le même sujet dans des ouvrages et dans des journaux :

Graeter ; les frères Grimm, *Deutsche Mythologie*, Goëttingue, 1835 ; Busching ; Docen ; Barth, *Die altdeutsche Religion*, Leipsick, 1835 ; Lachmann, Hagen, Goetting, Goerres, Beneche. Mone a publié une Mythologie du Nord plus complète : *Geschichte des Heidenthums im nœrdlichen Europa*, Leipzig, 1822.

Voyez aussi Henry Leo, *Ueber Odins Verehrung in Deutschland*, Erlang, 1822 ; et Magnusen, *Veterum borealium mythologiæ lexicon*, Copenhague, 1828.

dans les langues anglaise et allemande, les noms des dieux Thyn, Wodan, Thor et de la déesse Freya, qui correspondent précisément aux planètes visibles dans cet hémisphère, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, et (chose étonnante) disposés dans le même ordre.

Ils offraient à Hertha, la terre, des sacrifices humains près d'un lac situé dans l'île de Rugen, et qui tirait son nom de celui de la déesse. On y précipitait vivants un jeune garçon et une jeune fille.

« Cette île du bois sacré, dit un auteur contemporain, « subsiste encore dans la mer Baltique, dont elle est le plus « bel ornement; son nom est Rugen, et l'on y parle la langue « des Germains. Une autre race et un autre dieu ont succédé « aux anciens, mais la tradition survit. On montre encore à « l'étranger le bois sacré où ils se réunissaient autrefois pour « célébrer au printemps, par toutes sortes de jeux, la fête de « la déesse Terre, et d'où le prêtre sortait en procession sur un « char, au milieu des acclamations joyeuses de la multitude. La « mer d'Hertha subsiste encore avec ses eaux tranquilles et « profondes. C'est un bassin circulaire entouré de collines à « l'épais gazon, et ombragées de bois touffus, dont l'aspect « saisit d'un frisson religieux. Peu d'êtres animés habitent « alentour. Le bruit d'un troupeau, d'une poule d'eau, d'un « plongeon qui s'élève du milieu des roseaux trouble seul le « silence solennel. A l'extrémité septentrionale est le bourg « antique avec ses hautes murailles, et l'avenue dans laquelle « on révérait l'image de la déesse. L'emplacement en est en- « vahi aujourd'hui par les joncs; mais des fragments d'autels « et de pierres du sacrifice rappellent les anciens jours. A une « distance de mille pas au delà, on aperçoit la mer, le pro- « montoire de *Stubben-Kammer,* et le *Königsthul* avec ses « hautes colonnes. »

Outre les dieux dont nous avons parlé, chaque tribu avait les siens, et adorait, soit les puissances de la nature, à la manière des Perses, soit les héros et le génie du pays sous le nom d'Irminsul. Si nous voulions interroger l'Edda et les traditions islandaises, nous trouverions plus d'un rapport entre les religions scandinaves et celles de l'Orient. Mais le climat du Nord appauvrit le ciel de divinités et de délices; il ne peut offrir que la chasse et l'hydromel à de misérables dieux, vaincus par des géants, épouvantés par le loup Fenris, et obligés de recourir à

Loki, leur ennemi, pour se soustraire aux embûches qui leur sont tendues. Tous ces dieux vieillissent; ils mourraient s'ils n'avaient les pommes d'Iduna, et quand elles viendront à leur manquer ils périront avec l'univers.

Au commencement étaient la nuit et le chaos; mais l'Allfadher créateur existait de toute éternité, seul dans le vide immense. Il produisit la terre de Ginungapap, toute couverte de glace, et celle de Muspelheim au sol embrasé, gardée par Surthur, qui viendra un jour, armé de son épée flamboyante, combattre les dieux et réduire le monde en cendres. La chaleur du Muspelheim pénètre et fait fondre les glaces du nord; de là naît le géant Ymer, nourri par quatre torrents de lait, qui sont produits par la vache Odumbla. Une nuit, Ymer enfante du bras gauche un homme et une femme; des pieds il donne le jour à un garçon, souche des géants Rimthourses. En léchant une pierre couverte de givre, Odumbla en fit éclore, le premier jour, des cheveux; le second, une tête; le troisième, un homme, Bor. Celui-ci, ayant épousé la fille d'un géant, engendra Odin, Vili et Vé, qui, s'étant ligués, tuèrent Ymer. Son sang, en s'écoulant à flots, noya les géants, à l'exception d'un, qui s'enfuit dans une barque avec sa femme, et alla ailleurs propager sa race. La chair d'Ymer servit aux fils de Bor à former la terre; ils firent avec son sang les mers et les lacs, avec ses os les montagnes, avec ses dents les pierres, avec son crâne la voûte céleste, soutenue par quatre nains; avec sa cervelle les nuages, avec ses sourcils une palissade pour les protéger contre les géants, avec les étincelles de feu provenant de Muspelheim les astres et les étoiles.

Dans le pays des géants vivait Nor, qui mit au monde la Nuit, celle-ci le Jour. La Nuit parcourt le ciel sur un coursier qui secoue son frein à chaque pas, et l'écume qui en tombe est la rosée. Le Jour monte un cheval fougueux, dont la crinière illumine la terre. Le Soleil et la Lune sont deux beaux enfants enlevés par Odin à leur père, qui fuient, continuellement poursuivis par deux loups dévorants.

La terre gisait déserte quand les dieux sortirent de leur ville d'Asgard, et, passant sur le rivage de la mer, virent deux rameaux flottants; ils les recueillirent et en firent Ask et Embla, auxquels Odin donna l'âme et la vie, Lodur le sang, la parole et les sens, Énir l'esprit et le mouvement; ils furent ensuite placés dans le Midgard.

Les dieux se réunissent en conseil sous Igdrasil, le frêne le plus grand qui existe; ses rameaux couvrent la terre, sa cime atteint le ciel, ses racines plongent au centre de la terre, l'une d'elles touchant à l'enfer, une autre au pays des géants, la troisième à la demeure des dieux. Dans le pays des dieux jaillit la source de la sagesse, appartenant à Ymer : Odin ne put en goûter qu'en perdant un œil. Tout près se trouve la fontaine du passé, où le concile céleste se rassemble et prononce ses arrêts; là, les trois nornes ou parques, *Urd, Verdand, Sckuld* (passé, présent, avenir), tordent sous leurs doigts calleux le fil de la vie des hommes, l'enroulent autour de leur grosse quenouille, et le coupent avec des ciseaux de fer. Sur les branches de frêne se tient l'aigle qui sait une infinité de choses; au pied un serpent en ronge les racines, et de l'un à l'autre de ces animaux court un écureuil en semant la défiance entre eux. Près d'Igdrasil se tiennent aussi deux beaux cygnes qui chanteront un jour leur chant de mort, et quatre cerfs qui se partagent les feuilles de l'arbre sacré.

Les dieux habitent des demeures éclatantes, avec des murs d'or, des toits d'argent. Odin a en outre une ville, brillante comme le soleil, autour de laquelle volent les *alfes*, esprits ailés et lumineux. Les dieux construisirent l'arc-en-ciel pour communiquer avec la terre; un sillon de feu au milieu empêche les géants d'y passer. Chaque jour la troupe divine le monte et le descend à cheval. Thor seul est obligé de les suivre à pied, étant si pesant que nul coursier ne pourrait le porter. Le premier des douze grands dieux est Odin, seigneur des batailles, créateur, destructeur; il préside l'assemblée céleste sur un siége élevé, d'où il voit tout ce qui se fait dans le monde. Il a douze noms, et il a usurpé celui d'Allfadher; il traverse les airs sur un cheval à huit jambes; les combattants lui vouent les âmes de ceux qu'ils tuent. Il passe invisible à travers les bataillons; mais l'ardeur qu'il inspire à l'âme des héros avertit de sa présence. Il s'éloigne des vaincus, et prête sa lance aux vainqueurs; puis, la bataille finie, les *Valkyries*, belles et grandes femmes qui président aux combats, conduisent vers lui les âmes de ceux qui ont péri en braves. Il porte sur ses épaules deux corbeaux qui prennent leur vol tous les matins, parcourent la terre, et reviennent à midi lui raconter à l'oreille tout ce qu'ils ont vu.

C'est peut-être à tort que l'on confond Wodan avec Odin,

car dans la formule d'abjuration imposée plus tard aux Saxons on leur faisait dire : « Je renonce à toutes les œuvres et à toutes « les paroles diaboliques, à Thuanaër, à Wodan, au Saxon « Odin et à tous leurs compagnons maudits (1). » Dans cette trinité, Odin est distinct du dieu du tonnerre et de Wodan, et désigné comme Saxon; mais les laborieux Allemands n'ont pu parvenir à tirer son histoire des monuments traditionnels. On a conjecturé qu'il était venu de la Suède s'établir en Saxe, où il avait fondé Sigthune, capitale du nouveau royaume dont les princes devaient descendre de lui. Peut-être naquit-il peu avant Jésus-Christ, à l'époque où les Romains ne redoutaient pas plus la Germanie qu'ils ne la menaçaient; ce qui fit qu'ils ignorèrent entièrement la révolution qu'Odin accomplit au milieu de ces forêts (2). Guerrier et poëte, il amena de grands changements dans les croyances du pays, et imposa, à l'aide de ses chants et de son épée, une mythologie nouvelle, ou peut-être ne fit-il que modifier l'ancienne.

D'autres, en ne se fondant que sur de faibles présomptions, le font venir de l'Asie dans la Scandinavie, à la tête d'une peuplade chassée de ses foyers par Mithridate. Il est plus probable que le nom d'Odin fut attribué à plusieurs personnages, dont le dernier, issu de la race gothique lorsque celle-ci commençait à embrasser le christianisme, rétablit les coutumes et les croyances nationales en se retirant au centre de la Germanie. Pour enseigner le mépris de la mort, ajoute-t-on, il se perça d'une flèche et expira. Un magnifique bûcher reçut ses dépouilles

(1) Cette renonciation au paganisme, imposée par Charlemagne aux Saxons, est un monument de l'ancien langage.

D. *Forsachistu diobolae ?*

R. *Ec forsacho diobolae.*

D. *End allum diobol gelde ?*

R. *End ec forsacho allum diobol gelde.*

D. *End allum dioboles wercum ?*

R. *End ec farsacho allum dioboles wercum, end wordum; thuna eren de Vuoden end saxu Odin, end allem them, unholdum, the hira genotas sint.*

Suit la profession de foi.

(2) Strabon (pages 298, 304, 762) et Jornandès (chap. XI) parlent d'un *Cænéus* ou *Décænéus*, qui, sous la dictature de Sylla, se rendit près de Byrébistas, roi des Gètes, et acquit un pouvoir égal au sien. Il étendit la domination des Gètes sur la plus grande partie de la Germanie, donna des lois, enseigna la philosophie, la morale, la physique, l'astronomie, et passa pour Zamolxis ressuscité.

mortelles, et il fut mis au rang des dieux dont il avait conservé les mystères.

Il est à croire que ce réformateur connut et pratiqua les prestiges qui, encore aujourd'hui, font la célébrité des *Chamanes* de la Sibérie et des *Angeroks* du Groënland; l'Edda y fait allusion dans ce passage : « Il sait guérir les maladies, émousser le « glaive de l'ennemi, briser les chaînes des prisonniers : son re- « gard arrête la flèche dans les airs; il fait retomber sur les « autres les imprécations lancées contre lui. Il éteint les incen- « dies et le courroux au cœur de l'ennemi, commande au tour- « billon, calme les flots; la puissance de son regard fascine les « esprits malins, ranime la vie chez un pendu. Il rend un en- « fant invulnérable, en répandant sur lui quelques gouttes; s'il « aspire au cœur d'une jeune fille aux blanches mains, il en « captive à son gré les pensées. »

Après Odin vient Thor, le dieu de la force et du tonnerre, l'ennemi des monstres et des géants. Il a des gantelets de fer que nul autre ne pourrait porter, une ceinture qui redouble sa vigueur, une massue d'une puissance merveilleuse, qui, lancée au loin, revient à lui, un char traîné par deux boucs; et quand il les fait courir, on entend le tonnerre.

Féir gouverne la pluie, les vents, la marche du soleil, et procure une récolte abondante; c'est pourquoi, au commencement de l'été, les Germains mettaient sa statue sur un char et la promenaient par les champs. Ce dieu est armé d'une épée, dont telle est la trempe qu'elle fend les cuirasses et les rochers. Un jour il lui prend fantaisie de monter sur le trône d'Odin, et, contemplant de là l'horizon, il n'est séduit ni par l'or, ni par les palais, ni par les réunions joyeuses savourant l'hydromel, mais par une jeune fille dont il s'éprend au point d'en perdre le repos. Il fait à ses amis l'aveu de sa passion pour elle, et l'un d'eux la lui promet, à la condition qu'on lui donnera son épée; il y consent; en conséquence, au dernier jour, il se présentera désarmé au combat, et sera vaincu.

A la suite de cette triade arrive Niord, le Neptune germain, qui distribue à ses favoris les trésors cachés dans la mer; Tyr, protecteur des guerriers et des athlètes; Orga, dieu du chant et de la poésie, qui porte les runes tracées sur sa langue, et épousa Iduna, la poésie vivante, dont les fruits d'or empêchent les dieux de vieillir. Heimdall, né de sept femmes, garde le pont céleste; et le sens de la vue est chez lui si subtil qu'il distingue

à cent lieues les plus petits oiseaux, qu'il voit croître l'herbe des champs et la laine des troupeaux.

Balder, dieu bon et aimable, principe du bien, idée du beau, songe une nuit qu'il doit mourir, il en fait part à Odin, qui donne ordre de seller son coursier et descend dans l'enfer, où la prophétesse qu'il interroge lui révèle le sort de Balder. Frigga, mère de ce dieu, fait promettre à tous les êtres de ne pas nuire à son fils; mais elle oublie un arbrisseau planté récemment près du Walhalla. Loke, génie du mal, l'arrache, et, un jour que les dieux poursuivaient en jouant Balder avec la lance et l'épée, il met cette baguette dans la main de l'aveugle Hander, qui frappe en riant Balder et le tue. Le ciel et l'univers gémissent. On lui fait des funérailles splendides, dans lesquelles il est brûlé avec ses serviteurs et son cheval. Mais à l'aspect de toute la nature en deuil la mort s'attendrit, et consent à ce que Balder renaisse, pourvu qu'il soit pleuré par tous les êtres vivants ou non. Odin convoque la création entière, et les pierres, les plantes versent des larmes et gémissent : seule, une vieille fait parade d'une joie railleuse, et proteste qu'elle ne pleurera jamais : c'est Loke lui-même; ce qui fait que Balder reste au tombeau.

Vidar tuera un jour le loup Fenris; Valis est un archer d'une adresse redoutable; Uller, un vaillant patineur; Forsate apaise les querelles.

Douze déesses font pendant à ces dieux. Frigga est la femme d'Odin; Freya, déesse de l'amour, épousa Odour, qui la laissa pour voyager; elle se mit alors à le chercher partout, comme Isis, et le pleura avec les larmes d'or de la fidélité. Eyra correspond à l'Hygie grecque; Geffione est la patronne des vierges; Lorna réconcilie les amants; Vora sait tout ce qui arrive; Snorra protége les savants (1).

Les Germains ajoutaient à cette mythologie l'idée morale de la récompense dans le Wahalla et du châtiment dans le Nifflheim. On arrive au Walhalla par cinq cents portes. Il est habité par quatre cent trente-deux mille guerriers (2) qui y combattent, puis se réunissent à des banquets où ils sont servis par les belles

(1) Voyez les Essais de XAV. MARMIER sur l'Islande.

(2) Les Chaldéens ont quatre cent trente-deux mille ans d'observations; le dernier *yoga* indien est de quatre cent trente-deux mille ans. Selon Bérose et Georges le Syncelle, il s'est écoulé quatre cent trente-deux mille ans entre la création et le déluge.

Valkyries, qui leur versent le lait de la chèvre Heidrun et de la bière pure, en même temps qu'ils se repaissent des quartiers d'un sanglier qui chaque soir redevient entier. Odin boit, mais il ne mange pas, et donne les mets solides aux loups qui le suivent.

Nifflheim, l'enfer, est un lieu de ténèbres au fond du Nord, traversé par neuf fleuves : quand Hannodr y descendit pour chercher Balder, il traversa durant neuf nuits des vallées éternellement obscures. C'est là que sont exilés les lâches, mais sans y avoir des tourments à subir (1).

Loke, mauvais génie, qui se complaît dans le mal, représente le dualisme antique; les dieux se servent parfois de lui parce qu'il est rusé; mais, passé maître en fourberies, il les trompe. Il a eu de Signir deux fils, et, de la fille d'un géant, trois monstres, savoir : le serpent Midgard, qui enveloppe la terre; Héla, la mort, et le loup Fenris. Les dieux lièrent celui-ci, leur ennemi, et Thor prit et enchaîna Loke lui-même, avec les intestins de son fils aîné, sur trois rochers, dont l'un supporte ses épaules, l'autre ses cuisses, le troisième ses genoux; et un serpent, suspendu au-dessus de sa tête, laisse tomber sur lui des gouttes de venin. Signir, sa femme, reçoit le liquide empoisonné dans une coupe qu'elle va vider quand elle est pleine;

(1) Voici en quels termes la Volupsa décrit la fin du monde; BARTHOLIN, *Antiq. Dan.*, lib. II, c. 14.

Domum stare videt
Sole clariore
Auro tectam
In Gimli;
Ibi probi
Populi habitabunt,
Et per secula
Gaudio fruentur.
Tum prodit potens ille
Instante divino judicio
Validus e supernis
Qui omnia regit;
Hic sententiam fert
Et causas dirimit;
Sacra fata statuit,
Quæ durabunt.

Domum stare vidit
A sole remotam
In Nastrondo;
Fores Boream spectant;
Destillant veneni guttæ
Intro per fenestras;
Hæc contexta est domus
Spinis serpentinis.
Ibi vadare vidit
Rapida fluenta,
Viros perjuros
Et sicarios,
Et qui alterius vellicant
Aurem conjugis;
Rodebat ibi Nidoggus
Mortuorum cadavera;
Laniavit lupus viros.
Nostin adhuc? aut quid rei geritur?

La seconde strophe, qui ne se trouve pas dans tous les codes, aurait été, d'après quelques-uns, intercalée par les chrétiens.

alors le venin coule librement sur le visage de Loke, qui se tord dans des angoisses horribles, ce qui produit les tremblements de terre.

Un jour viendra où les mauvais génies prévaudront, et il y aura alors trois hivers; la famine, la peste, les meurtres fraternels, les tremblements de terre désoleront le monde. L'Océan débordera, et sur sa surface flottera le Naglefar, vaisseau fait d'ongles de morts, sur lequel les géants poursuivront les dieux. Midgard fouettera les flots, et lancera son venin dans les airs. Fenris ouvrira ses mâchoires, dont l'une touchera la terre, l'autre le ciel. Loke sera à la tête de ces artisans de ruine, et Surthur le suivra. Ils attaqueront la forteresse céleste; les dieux seront vaincus, le monde sera en proie aux flammes, et les hommes périront. Alors Balder ressuscitera. Allfadher créera une autre terre plus douce et plus riante; un fils du Soleil y versera la lumière; un homme et une femme, échappés au désastre universel, la repeupleront, et elle produira sans travail.

Se figurant, dans leur imagination grossière, que les dieux, avec la stature démesurée qu'ils leur donnaient, se trouveraient à l'étroit dans un édifice humain, ils n'élevaient pas de temples; mais ils adoraient sur les hauteurs la Divinité, dont ils croyaient entendre la voix dans l'horreur des forêts et dans le bruissement des fleuves.

Sacerdoce. Le chef de famille remplissait les fonctions de prêtre et d'augure, ce qui faisait du sacerdoce une magistrature publique. Le désir avide de connaître l'avenir, toujours grand chez ceux à qui la prudence fournit moins de lumières pour le prévoir, leur faisait observer le chant et le vol des oiseaux, le hennissement des chevaux, les tourbillons et le bruissement des fleuves, et plus encore les phases de la lune, déité suprême. Quelquefois ils interrogeaient le sort à l'aide du duel : croyant en effet que la Divinité présidait à toutes les actions de l'homme, ils pensaient qu'elle devait manifester sa volonté et sa justice par un miracle évident. De là vinrent ensuite les jugements de Dieu, en usage dans toute l'Europe.

Les prêtres conservaient dans des chants nationaux l'histoire du pays, et célébraient les louanges des héros; animant ainsi dans les combats le courage des guerriers, en même temps que le respect de la religion leur servait à maintenir l'ordre dans les assemblées, et à imposer le calme aux membres tumul-

tueux de ces réunions armées. Par suite de la croyance que toute puissance dérive de Dieu, ni le chef, ni le juge, ni la communauté ne pouvaient ôter la vie à un homme libre. Il fallait qu'intervînt la sanction de la Divinité, représentée par les prêtres, qui même exécutaient les sentences capitales.

Chaque année on célébrait, en automne, en été et en hiver, trois grandes solennités, dans lesquelles étaient immolés des condamnés, des prisonniers et quelques chevaux blancs, ce qui rappelle un rit perse. Le sang était recueilli dans des bassins, et un pontife en aspergeait la foule, à qui l'on distribuait de la bière et la chair palpitante des chevaux. Une fête plus solennelle avait lieu, en outre, tous les neuf ans dans la Scandinavie, et, à cette occasion, l'on égorgeait quatre-vingt-dix-neuf hommes, avec autant de coqs, de chiens et de chevaux.

Bien que le culte d'Odin eût été extirpé violemment par Charlemagne, il en subsista des traces longtemps après. La fête par laquelle le paysan célébrait, au printemps, la jeunesse de l'année, prit une autre signification; mais elle se conserve dans les rites du mois de mai et de la Pentecôte chrétienne. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays, au jour le plus long (à la Saint-Jean), on allume de grands feux sur les hauteurs; souvenir de l'hommage rendu autrefois aux éléments. Les vieux chênes, le frêne magnétique, le saule flexible, ne perdirent pas dans l'opinion du vulgaire la puissance mystérieuse que leur attribuait l'ancienne superstition; et, dans la nuit de Saint-Walpurga, on croit encore entendre les esprits se livrer à leurs danses, comme au temps du Walhalla d'Odin.

CHAPITRE II.

INVASION DE L'EMPIRE PAR LES BARBARES.

L'esquisse qui précède, tout imparfaite que la laissent la disette d'historiens nationaux et la négligence dédaigneuse des étrangers, suffit pour démontrer que l'on représente à tort la grande invasion comme l'effet subit d'un vertige général, comme une levée en masse contre l'empire, déterminée, soit par une ligue armée qui ne devait avoir de terme que la con-

quête, soit par le refoulement d'un flot de *Hiung-nou*, chassés de la Chine, qu'on a confondus à tort avec les Huns. Le mouvement n'avait pas discontinué, et ces populations venues de l'Orient (pépinière des nations plus réelle et plus féconde que ne l'a été le Septentrion) s'étaient avancées plus ou moins, mais sans cesser jamais de marcher vers le nord de l'Europe, se poussant, se repoussant tour à tour, combattues par les indigènes, par les Boïens, par les Lettons et les Celtes. La dernière émigration indo-germanique enleva à ceux-ci les pays appelés aujourd'hui l'Autriche, la Hongrie, le bas Danube, et toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'aux Pays-Bas, avec la rive gauche du Rhin, de Spire à Strasbourg.

C'était peut-être l'impulsion des Germains qui avait poussé les Gaulois sur les pays du Midi, tantôt pour incendier Rome, tantôt pour saccager la Thrace et le temple de Delphes, ou pour s'établir dans l'Italie supérieure, ainsi que dans la Galatie. Après eux, les Teutons, au temps de Marius, franchirent les Alpes; César les empêcha ensuite d'occuper l'Helvétie sous la conduite d'Arioviste. Quand ils eurent rencontré cette autre vague romaine venant en sens contraire pour envahir le pays, ils demeurèrent longtemps contenus par elle, sans pour cela rester tranquilles.

Le Danube devint la limite septentrionale de l'empire; il fut, comme le Rhin, muni d'une ligne de fortifications et d'un retranchement en terre depuis Ratisbonne jusqu'au confluent de la Lahn et du Rhin; et tandis que les excursions des Germains non subjugués étaient ainsi arrêtées, ceux qui se trouvaient en deçà du fleuve acceptaient les usages, l'industrie et l'oppression des vainqueurs. Rome s'était proposé d'abord d'exterminer les Germains comme elle avait exterminé les Gaulois, ou du moins de détruire entièrement leurs coutumes, leur gouvernement, leur langage; mais le désastre de Varus démontra l'impossibilité de l'entreprise; et, au lieu de les attaquer ouvertement, on reconnut qu'il valait mieux alimenter entre eux les discordes, en favorisant tantôt un peuple, tantôt un autre. Les Romains réussirent ainsi à se faire des alliés de quelques-uns, comme des Chérusques et des Bataves, à en rendre d'autres tributaires, comme les Frisons et les Caninéfates, ou à amollir leurs chefs par les jouissances de la civilisation.

Ils ne restaient cependant pas tranquilles dans leurs établissements, et tantôt les Chérusques se soulevaient avec Ar-

minius, tantôt ils cédaient la domination et le territoire aux Lombards; puis Maroboduus chassait les Boïens de leurs anciennes demeures, et y installait des peuplades nouvelles; Claudius Civilis venait ensuite relever la fortune des Bataves.

La tentative faite par Maroboduus pour fonder un gouvernement à la manière romaine le rendit odieux; et si le grand projet d'Arminius de réunir tous les Germains échoua, la nation conserva du moins son indépendance et son originalité. Vaincus plusieurs fois par la tactique romaine, les Germains gardèrent leurs mœurs, leur langue et leur gouvernement, partout où ils le purent; et si l'orgueil romain se vantait de temps à autre d'avoir détruit ces peuples énergiques, ils ne tardaient pas à le démentir, en se relevant plus vigoureux pour porter de nouveaux coups au Capitole, dont le rocher semblait moins inébranlable.

Il est vrai que Trajan pénétra assez avant au nord-est, et que ses conquêtes acquirent de l'importance par la réduction de la Dacie en province; là, il établit une nombreuse colonie de soldats qui, mêlés avec les naturels, formèrent la nation valaque, encore fière de son origine romaine. Sous Marc-Aurèle, les Marcomans s'avancèrent jusqu'à Aquilée; et, à partir de cette époque, le nombre des Alemans employés par Rome à la guerre, dans les magistratures et dans les colonies, s'accrut d'une manière notable.

A l'intérieur, les différentes tribus germaines changèrent maintes fois de demeures. Quand les Alemans reparaissent au troisième siècle, ils habitent entre les Alpes, le Mein, le Danube et le Rhin; les Saxons, le long de la mer du Nord, depuis l'embouchure de l'Ems jusqu'à l'Eider; les Suèves, sur le territoire occupé jadis par les Boïens et les Narisques. Dans la Germanie orientale, les Goths avaient étendu leur domination de la Baltique à la mer Noire et au Danube; les Alains au nord de la mer Caspienne, à la limite de l'Europe et de l'Asie.

Ces mouvements en sens divers duraient donc depuis plusieurs siècles, et personne ne saurait en résumer les nombreux motifs. La famine, la peste, les inondations, l'attrait d'une patrie plus fertile, des guerres intestines, des oracles, des rivalités entre les rois, l'amour des conquêtes, la soif du pillage et du sang, entraînaient chaque peuple à en refouler un autre. Parfois un chef de bande, à la tête de quelques milliers de ses

fidèles ou d'une tribu, commençait des excursions; puis, s'enhardissant à l'œuvre, il poussait plus loin qu'il ne se l'était proposé d'abord. Le pays abandonné par ces aventuriers ne leur laissait ni souvenirs ni regrets, car ils emportaient avec eux tout ce qu'ils possédaient, leurs familles et leurs dieux.

Quand ils virent ensuite les Romains mollir dans leur résistance, céder quelques-unes de leurs provinces, ne leur opposer dans d'autres qu'une muraille, leur audace les poussa en avant. Le pillage leur sembla doux dans des pays cultivés et riches, et les attira fortement; ils se firent une gloire d'humilier la nation qui les appelait *barbares*, et ils se précipitèrent en masse comme lorsqu'une digue du Pô vient à se rompre et que ses flots s'élancent sur les campagnes. On n'a jamais dit que le cours impétueux du fleuve ne commençait qu'à la rupture de la digue.

Il paraît de même que l'impulsion partait de loin, car les premiers envahisseurs ne sont pas les peuples limitrophes, mais des hordes venant de pays plus reculés : les Huns du Volga d'abord, puis les Alains du Tanaïs et du Borysthène, ensuite les Vandales de la Pannonie. Après eux viennent les Goths de la Germanie septentrionale, que suivent les Hérules et les Thuringiens de la Germanie centrale; enfin, les Francs de ses contrées méridionales, et les Bourguignons de la grande Pologne (1).

Goths

Les plus remarquables, dans le nombre, sont les Goths. Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui les font venir de la péninsule scandinave; mais, partis de l'Asie, ils se seront arrêtés dans ces hautes régions. Les chants nationaux et les anciennes légendes les placent, partie sur le continent, au bord de la Baltique, dans un pays appelé *Reid-Gothland*, probablement entre les embouchures de la Vistule et de l'Oder, et partie dans les îles *Ey-Gothland*, qui doivent être la Scandinavie. Il faut cependant reconnaître que Jornandès, écrivain goth du cinquième siècle, les fait sortir de ces pays; or, bien qu'ignorant et témoin tardif, il avait à sa portée les auteurs qui l'a-

(1) Auteurs à consulter : PLUTARQUE, *Vies de Marius et de César*; VELLÉIUS PATERCULUS, *Hist. rom.*; CÉSAR, *de Bello gallico*; SUÉTONE, *les Césars*; TACITE, *Ann. et Hist.*; DION CASSIUS, *Hist. rom.*; AMMIEN MARCELLIN, OROSE, ZONARE, SIDOINE APOLLINAIRE, *Panegyr. et Epistolæ*; SALVIEN, *de Gub. Dei*; JORNANDÈS, *de Rebus geticis*; PROSPER TYRO, PROSPER AQUITANUS, MARCELLINUS, IDACE, CASSIODORE, *Chroniques*.

vaient précédé (1). Il signale déjà les peuples d'Ostrogothie, de Vagoth ou Vestgothie, les Suétham ou Suédois, les Finnaithes, les Fervirs dans le Småland, les Raumariks et les Raugnariks dans la Norwége méridionale (2). D'autres noms sont tellement altérés, qu'on ne saurait les ramener à la forme moderne. Cette division en Ostrogoths, ou Goths orientaux, et Visigoths ou Goths occidentaux, qui eut pour origine leur position respective dans leur péninsule natale, fut conservée par les Goths dans toutes leurs migrations successives (3).

Leur tradition ajoute qu'ils sortirent de la Scandinavie sur trois vaisseaux, et que, l'un de ces vaisseaux étant resté en arrière, ceux qui le montaient reçurent le nom de Gépides, c'est-à-dire, paresseux (4).

C'étaient peut-être trois grandes familles de la même nation, guerrière et nombreuse, possédant, mieux que tout autre peuple germanique, la tradition d'une royauté héréditaire. Les Ostrogoths dépendaient, sans lui obéir, de la race des Amales; les Visigoths de celle des Baltes, qui se vantaient de descendre des Anses, leurs demi-dieux (5).

Ils suivirent d'abord les bords de la Vistule, puis la chaîne des monts Carpathes. Au temps des Antonins, ils habitaient la Prusse. Lorsqu'ils la quittent, ils absorbent ou refoulent les Hérules, les Burgundes et les autres peuples, de race vandale peut-être, comme les Lombards, répandus le long de l'Oder et du littoral de la Poméranie et du Mecklembourg. Avides d'exploits et de butin, ils descendent la vallée sinueuse du

(1) *De Gothorum origine et rebus geticis,* ch. 6 et suivants.

(2) Pinkerton nie cette dérivation de la Scandinavie, qui, vers la fin du neuvième siècle, était encore couverte de forêts, et se prêtait peu à devenir la pépinière de tant de peuples. Il les suppose venus de l'Asie, et veut que les Goths, les Gètes et les Scythes ne soient qu'une seule et même nation. Suhm a fait une histoire critique dont le I[er] volume traite de l'origine des peuples; le II[e], de l'origine des peuples du Nord; le III[e], d'Odin et de la mythologie scandinave; le IV[e] et le V[e], des migrations des nations gothiques; les autres, jusqu'au X[e], de l'histoire particulière du Danemark. Il y cherche à démontrer que les traditions historiques des Islandais remontent à 250 ans avant J. C., et offrent au moins autant de certitude que celles qui sont rapportées par Hérodote.

(3) Selon d'autres, ils ne l'auraient tirée que de leur position respective dans la Dacie, lorsqu'ils s'y furent établis.

(4) Dans l'allemand du moyen âge, *beyten, gebeyten,* signifie *tarder*.

(5) *Balt*, vaillant. Les Anses ou Ases rappellent les Érins ou héros de la Perse.

Pripeck, entraînent avec eux les Bastarnes, se jettent au milieu des Iazyges et des Roxolans, et se trouvent à l'embouchure du Borysthène et du Tanaïs.

Une fois maîtres de l'Ukraine, ils auraient pu s'établir dans ces campagnes fertiles et au milieu de leurs grands fleuves, si le repos n'avait répugné à leur nature. Ils avaient devant eux la Dacie, où un peuple laborieux cultivait un sol très-fécond, s'enrichissait par l'industrie, et à qui une longue paix avait fait négliger les moyens de se défendre contre des ennemis dont il se croyait assez éloigné pour n'en rien avoir à redouter. Les Goths l'envahirent, et s'avancèrent jusque sous les murs de Marcianopolis, capitale de la seconde Mésie, qui se racheta moyennant une grosse rançon, moyen de salut déplorable. Ils
250. ne tardèrent pas à revenir plus nombreux; et l'empereur Décius, qui s'y était rendu en personne pour les combattre, vit son armée en déroute, son camp pillé, et Philippopolis prise sous ses yeux : cent mille citoyens y furent exterminés. Il se disposait, à la tête de nouvelles forces, à leur couper la retraite; mais, réduits à combattre avec le courage du désespoir, ils furent encore vainqueurs, et tuèrent l'empereur lui-même. Son successeur n'eut rien de plus pressé que de laisser le passage libre aux barbares, qui se retirèrent pleins d'orgueil avec un butin immense, et reçurent même de lui la promesse d'un tribut annuel.

N'était-ce pas le moyen d'inspirer à d'autres le désir de prendre l'offensive à leur tour? Depuis lors de nouveaux essaims ne cessent de s'élancer sur les provinces limitrophes, comme sur une proie assurée : repoussés parfois, ils reviennent sans cesse, surtout quand les armées sont occupées à combattre pour les rivalités des compétiteurs à l'empire. Valérien et Gallien opposèrent à ces invasions renaissantes une valeur opiniâtre, sans pouvoir empêcher pourtant plusieurs bandes de pénétrer, en pillant partout sur leur passage, jusqu'aux frontières de la Macédoine et de l'Italie. Claude II, qui les repoussa de la Péninsule, y gagna le surnom de Gothique, et leur enleva un riche butin, sans parler des troupeaux et des femmes.

De l'Ukraine, où ils s'étaient arrêtés, les Goths gagnèrent la côte septentrionale de l'Euxin, dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres. Ils se trouvèrent ainsi en face des belles et riches provinces de l'Asie Mineure, où ils jetaient des regards d'envie, et purent communiquer avec les Palus-Méotides par le détroit

sur lequel était bâtie la capitale du royaume du Bosphore. Cet État, déchu de la puissance que lui donnait sa situation, d'où il opposait une barrière aux Sarmates en même temps qu'il dominait sur le Pont-Euxin, fut déchiré par des discordes intestines, au milieu desquelles on eut recours à l'assistance des Goths. Ceux-ci, montés sur les barques légères et plates qui sont en usage dans ces eaux, et dans la construction desquelles le fer n'entrait pour rien, se présentèrent devant Pityonte, sur l'extrême frontière des provinces romaines : repoussés une première fois, ils revinrent et détruisirent la ville (1). Tournant alors la côte orientale de l'Euxin, avec l'intention de ravager le pays fameux par l'expédition des Argonautes, ils osèrent attaquer Trébizonde, ancienne colonie des Grecs, ville riche et peuplée, entourée d'un double rang de murailles, et dont le port était construit nouvellement. Ils s'en emparèrent de nuit par surprise, la pillèrent et la livrèrent aux flammes. Ensuite ils parcoururent librement le Pont, et emportèrent dans leurs nouveaux établissements du Bosphore un butin immense et une grande multitude d'esclaves.

L'heureux succès de leur audacieuse entreprise leur donna envie de recommencer, et ils se mirent, avec de plus grandes forces en hommes et en vaisseaux, à courir le long des côtes occidentales de l'Euxin jusqu'au détroit où l'Asie fait face à l'Europe. La garnison de Chalcédoine, bien que plus nombreuse que les assaillants, leur abandonna ses armes et les richesses des habitants. Un traître (jamais il n'en manqua dans les guerres de la Grèce) les conduisit à Nicomédie, ancienne résidence des rois de Bithynie, qui fut saccagée, ainsi que Nicée, Pruse, Apamée, Chio et tout le pays, qu'une longue paix avait enrichi et amolli. Cyzique elle-même, bâtie sur un îlot de la Propontide, qui avait résisté au grand Mithridate, n'aurait pas évité sa ruine, si un débordement extraordinaire des fleuves n'avait arrêté les Goths.

Mais, gorgés des dépouilles de tant de contrées, ils équipèrent, à l'époque où la navigation est la plus dangereuse dans ces parages, entre septembre et mai, une flotte de cinq cents petits navires, dans le genre de ceux des pirates, et, pénétrant dans le Bosphore de Thrace, ils détruisirent Cyzique. Sortant ensuite de l'Hellespont, ils croisèrent entre les îles de la mer

(1) ZOSIME, I, 32.

Égée, puis tombèrent sur le Pirée, et s'emparèrent de la ville de Minerve. Dexippe réunit à la hâte une troupe de paysans, auxquels se joignirent quelques soldats, et assaillit à leur tête la flotte ennemie, qui, dégarnie de troupes, fut incendiée. Les Goths exaspérés répandirent le ravage par toute la Grèce, où s'était effacé le souvenir même de ce patriotisme qui, dans d'autres temps, lui avait donné la force de repousser l'innombrable armée des Perses. Thèbes, Argos, Corinthe, Sparte, tout le pays entre la pointe orientale du Sunium et l'Épire occidentale fut mis à feu et à sang : déjà les Goths marchaient sur l'Italie, quand l'insouciant Gallien s'arracha aux voluptés, et, achetant une troupe d'Hérules, au chef desquels il accorda les ornements consulaires, se porta contre les envahisseurs.

Mais l'indiscipline de l'armée romaine et les dissensions qui éclatèrent dans ses rangs permirent aux Goths de se retirer sur les vaisseaux qui leur étaient restés, de dévaster les bords où fut Troie, puis d'aller en Thrace se reposer de leurs fatigues. Au temps d'Aurélien, on les vit de nouveau sortir de ces parages et de l'Ukraine, pour en venir à une bataille rangée avec cet empereur; mais la victoire étant restée indécise, il en résulta un traité de paix. Les Goths s'obligèrent à fournir deux mille cavaliers à l'armée romaine, à la condition de pouvoir se retirer sans être inquiétés, en laissant pour otages les enfants des principaux d'entre eux. Aurélien les fit élever conformément à leur sexe et à leur rang; puis il maria les filles à ses officiers du grade le plus élevé, pour consolider l'union entre les deux nations. De son côté, il rappela de la Dacie les garnisons qui vinrent renforcer la partie méridionale du Danube, en même temps que les Vandales et les Goths inondèrent le pays abandonné, où ils apprirent des colons, qui avaient préféré y rester, quelques-uns des arts de la paix, conservèrent des relations de commerce avec l'autre rive du fleuve, et servirent de barrière contre de nouvelles irruptions.

Peu après, les Ostrogoths eurent un héros dans Hermanaric, issu de la race des Amales. D'un âge déjà mûr quand il se livra aux combats, il contraignit ou amena par la persuasion les tribus indépendantes à l'accepter pour souverain. Les rois des Visigoths se contentèrent du titre de *juges*, et lui, marchant vers le Nord, réduisit douze nations sous son obéissance; il subjugua les Hérules établis autour du Pont-Euxin, malgré leur courage et leurs forces en infanterie; il en fut de même des Vénètes,

qui, plus nombreux que robustes, peuplaient les plaines où fut et où se relèvera la Pologne. Les Œstres de la côte lointaine de la Baltique, aujourd'hui appelée Esthonie, qu'enrichissaient l'agriculture et la pêche de l'ambre, furent aussi assujettis par Hermanaric, qui commanda à tout le pays entre la Baltique et le Danube. Par malheur pour sa gloire, il était né parmi des peuples illettrés, qui laissèrent périr le souvenir d'expéditions qui, dit Jornandès, auraient pu supporter la comparaison avec celles d'Alexandre (1).

De même que les Goths venaient de l'est, une seconde invasion sortit du nord-ouest de la Germanie. Quelques-uns croient que la portion des Germains que Tacite désigne par le nom d'Istévons, et qui comprenait la confédération des Chérusques, des Sicambres, des Chauques, des Cattes et des Bructères, prit, vers cette époque, le nom de Francs. Ce qui favorise cette opinion, Francs. 240.
c'est de les voir divisés en deux peuples, les Saliens et les Ripuaires, subdivisés eux-mêmes en plusieurs autres de moindre importance. Les Chérusques, dit-on, déchus après Arminius et contraints de se mettre sous la protection des Cattes, se seraient relevés peu à peu, et, ayant recouvré le territoire voisin du Rhin, auraient reconquis leur prééminence dans la confédération. Ce serait alors qu'ils auraient pris le nom de Saliens, de la Saale, ou plutôt de l'Yssel (*Sala* ou *Isala*), l'un des bras du Rhin, pour se distinguer des autres qui avaient pris leur nom de la Franconie, ou l'avaient donné à cette contrée, mais dont une partie avait adopté le nom de Ripuaires, parce qu'ils habitaient sur les bords du Rhin.

Cette confédération aurait embrassé les Chamaves, les Tubantes, les Bructères, les Divicins, les Amsivares, les Cattes, les Attuariens et autres; tous ayant probablement leurs princes particuliers, mais unis entre eux dans la même ligue. Cet état de choses se maintint jusqu'aux temps de Clodion et de Clovis.

D'autres font des Francs un peuple distinct des Germains, parce qu'ils coupaient leurs cheveux et se servaient à la guerre de la *francisque,* sorte de hache à laquelle il y a deux siècles à peine qu'on a renoncé au delà de la Baltique. Selon eux, cette nation habitait le Danemark, et peut-être les pays sur la rive

(1) Jornandès puisa probablement dans les chants nationaux le peu qu'il en rapporte. Voy. son *Hist. des Goths,* ch. 23 et 24.

droite de l'Elbe, qui forment aujourd'hui les duchés de Lauenbourg et de Holstein avec une partie du Mecklembourg; s'étant ensuite avancés entre l'Elbe et le Weser, puis jusqu'au Rhin, ils auraient donné leur nom aux différents peuples qu'ils soumirent ou s'agrégèrent.

Orgueilleux, d'un courage farouche et hardis jusqu'à la témérité, « ils sont, dit Libanius (1), plus terribles par leur vail-« lance que par leur nombre; non moins braves sur mer que « sur terre, méprisant les intempéries, regardant la guerre « comme leur élément, la paix comme une calamité, le repos « comme un esclavage. S'ils sont vainqueurs, rien ne les arrête; « s'ils sont vaincus, ils se relèvent aussitôt, sans même laisser « à l'ennemi le temps de leur enlever le casque de la tête. »

Ils parlaient un dialecte du teuton; leur stature était colossale; ils portaient leurs cheveux relevés sur le front et noués au sommet de la tête, comme décoration de l'homme libre, comme défense du combattant. Des vêtements serrés exprimaient les contours de leur taille et de leurs membres nerveux. Dans leurs mains la *framée* ou, sous un autre nom, la *francisque*, marteau d'armes, hache à deux tranchants, brisait et coupait les cuirasses. Irrésistibles dans le choc, fiers encore et terribles dans la captivité, ils savaient mieux attaquer que se défendre; on pouvait obtenir leur alliance, jamais leur soumission.

C'est le peuple qui, parmi les autres nations barbares, garda le plus longtemps ses conquêtes et se maintint le plus puissant; car il occupa le plus beau des royaumes qui se formèrent des débris de l'empire, et sut le conserver.

261. Les Francs passèrent le Rhin sous Gallien, et envahirent les Gaules. Les Pyrénées ne défendirent pas contre eux l'Espagne, intacte jusque-là, qu'ils couvrirent de ruines jusqu'à Tarragone. Arrivés alors au bord de la mer, ils passèrent dans la Mauritanie, puis regagnèrent leurs foyers, chargés d'un riche butin.

Les usurpateurs, que l'histoire désigne sous le nom des *trente tyrans*, eurent souvent recours au bras de ces alliés fidèles, jusqu'au moment où l'empereur Aurélien les rejeta au delà du Rhin. Les Francs y trouvèrent de nouvelles forces et ne tardèrent pas à repasser le fleuve; et, bien que Probus remportât sur eux plusieurs victoires, bien qu'il les eût refoulés au loin, il ne parvint

(1) *Oratio III.*

pas à dompter leur audace. Ils en donnèrent une grande preuve quand des bords de l'Euxin, où cet empereur les avait relégués, ils ne craignirent pas, montés sur de fragiles bâtiments, de se hasarder dans le Bosphore de Thrace et dans la mer Égée. Débarquant sur plusieurs points de l'Asie Mineure et de la Grèce, ils pillèrent le pays, surprirent Syracuse, firent une excursion en Afrique; puis, franchissant le détroit, ils regagnèrent la Germanie par l'Océan (1) : voyage à peine croyable pour quiconque ignorerait ce qu'inspirent d'idées téméraires la navigation et la vie de pirate.

On les voyait tomber avec la rapidité de la foudre sur les côtes de l'Armorique et de la Belgique, les saccager et s'éloigner. Plus tard, quand Carausius se fut servi d'eux pour usurper la Grande-Bretagne, devenus plus audacieux, ils occupèrent en totalité l'île des Bataves (2). Ils y furent vaincus par Constance Chlore et transplantés le long du Rhin; mais ils se montrèrent encore terribles à Constantin et à Crispus.

Rome avait de plus à combattre une autre confédération ou nation principale, celle des Alemans (*Alemani*) : leur nom, de Alemans.
même que celui des Francs, ne se trouvant pas dans Tacite, on a supposé qu'il désignait une ligue d'*hommes de toute sorte* (3), qui se serait formée plus tard. Le pays au nord de la région rhénane, entre la rive orientale du Rhin et le bord méridional du Mein, était si dégarni d'habitants, que les Romains n'avaient pas couvert ce côté de fortifications, depuis Vindonissa (*Windisch*) jusqu'à Mayence. Là vivaient errants les Suèves, qui, avec Arioviste, avaient tenu tête à Jules César. Lorsqu'ils eurent été défaits par lui, quelques-uns suivirent ses drapeaux, et se fixèrent dans la Gaule sur la rive gauche du Rhin, comme les Vangions, les Triboces, les Némètes, ancêtres des peuples de Worms, de Strasbourg et de Spire; d'autres, repassant le fleuve, s'arrêtèrent sur sa rive droite, en s'étendant dans la contrée arrosée par le Necker, le Mein et la Lahn.

Les Boïens, expulsés par Maroboduus, ainsi que d'autres Celtes, des Rhètes, des Usipiens, des Tenctères, s'associèrent à eux pour tâcher de se soustraire au joug romain : de leur mélange se forma le grand peuple des Alemans, au temps

(1) Zosime, I, 67. — *Panegyrici veteres,* V.

(2) *Insula Batavorum*, entre le Rhin et le Wahal, et toute la Hollande actuelle.

(3) *Alle mann.*

peut-être de Marc-Aurèle. Ils se présentèrent, pour la première fois, sous ce nom aux bords du Mein, durant le règne de Caracalla (1), qui, après avoir conduit une armée dans leur pays, y fonda la ville d'*Aquæ Aurelienses* (2), et les prit en si grande affection, que, non content de choisir ses gardes parmi eux, il imita leur vêtement et mit à la mode leur chevelure blonde.

Bien qu'ils n'osassent pas franchir les barrières des Romains, ils ne cessèrent d'inquiéter les frontières gauloises, ou s'offraient à eux des contrées opulentes; puis quelques-uns, traversant le Danube, descendirent par les Alpes Rhétiques en Italie, où ils s'avancèrent jusque sous les murs de Ravenne; l'approche de l'armée romaine les força à la retraite, mais ils emportèrent avec eux un riche butin.

Une autre fois, trois cent mille d'entre eux s'en vinrent tout près de Milan, et il est rapporté que Gallien les défit avec un petit nombre de soldats; mais cette assertion est démentie par la nécessité où paraît avoir été cet empereur d'épouser la fille du roi des Marcomans, afin d'obtenir la paix.

Au moment où Aurélien était occupé avec les Goths sur les confins de l'Illyrie, les Alemans prirent de nouveau les armes, et envahirent la Rhétie avec quarante mille cavaliers et le double d'infanterie; leur nombre s'accrut encore, et ils dévastèrent le pays du Danube au Pô. Mais l'empereur leur coupa la retraite, et par une habile manœuvre les enveloppa si bien, qu'ils demandèrent à traiter.

Aurélien déploya devant leurs ambassadeurs toute la majesté romaine. Les légions, rangées en silence, se tenaient sous les armes; les principaux officiers, avec les insignes de leur grade, entouraient le trône, derrière lequel s'élevaient, sur la pointe des lances, les effigies des empereurs, les aigles d'or et les titres des légions. L'empereur, dont la contenance majestueuse imprimait le respect, accueillit sévèrement leur demande; il leur reprocha leur perfidie, et leur enjoignit de se rendre à discrétion, sous peine d'encourir toute sa rigueur.

Mais à peine les nécessités urgentes du moment l'eurent appelé sur un autre point de l'empire, que les Alemans rompirent les lignes des armées romaines, coururent droit sur l'Italie,

(1) AGATHIAS, liv. I.

(2) *Baden*, dit-on; mais ce serait plutôt, selon nous, *Badenweiler*.

qu'ils ravagèrent jusqu'à Milan, et se dispersèrent ensuite par petits corps, dans les vallées de l'Adda et du Tésin. Là ils défirent les Romains près de Plaisance, mais ils eurent le dessous à Fanum, puis à Pavie; leur déroute y fut complète, et ils évacuèrent l'Italie. Cette invasion subite avertit Aurélien qu'il était indispensable d'entourer de murailles Rome, qui désormais était obligée de se défendre sur le Tibre, non plus sur le Volga et sur l'Euphrate.

La puissance que les Alemans acquirent fit étendre leur nom à tous les Germains qui ne faisaient pas partie de la ligue des Francs; d'où il suit que, les Alemans et les Germains étant souvent désignés les uns pour les autres, il est presque impossible de distinguer les expéditions de ceux-ci et de ceux-là. Les Burgundes paraissent alors s'être approchés d'eux, et avoir occupé une partie de la Franconie actuelle; de là des guerres sanglantes, dans lesquelles les Alemans finirent par succomber. Les vainqueurs s'avancèrent alors vers le Mein et le Rhin, secondés par les Romains, désireux d'arrêter les Alemans, qui ne respectaient nullement la *limite* imposée à leurs excursions.

Nous aurons encore à faire mention de ces Alemans dans le cours du récit, autant du moins que nous le permettra l'inexactitude des chroniqueurs, d'après lesquels il résulte que jamais ils ne se fondirent en un seul corps de nation, et furent les derniers parmi les Germains à abandonner la vie errante et pastorale, moins portés qu'ils étaient à se fixer qu'à s'étendre dans les provinces romaines. En effet, au commencement du cinquième siècle, ils occupaient la Suisse allemande et les rives du Rhin jusqu'au confluent de la Lahn; puis, de l'autre côté de la Moselle, ils allaient jusqu'au territoire des Burgundes, et s'enfonçaient dans les Gaules jusqu'aux Vosges.

Dioclétien, en plaçant un empereur et une cour sur les frontières mêmes de pareils ennemis, parvint à les tenir dans la sujétion. Constance fit irruption sur le territoire des Francs, et empêcha les Alemans de se jeter sur les Gaules; mais plusieurs hordes de Sarmates, de Carpes (1), de Bastarnes, obtinrent de s'établir dans les provinces dégarnies d'habitants. Si la vanité romaine en était flattée, et si une politique à vue courte s'en applaudissait, il n'en est pas moins vrai que l'empire accueillit ainsi dans son sein le serpent qui devait le déchirer.

(1) Ces Carpes paraissent avoir donné leur nom aux monts Carpathes.

Les Francs donnèrent beaucoup d'occupation à Constantin, qui exerça contre eux les légions destinées à le rendre maître du monde, et institua, en mémoire des victoires remportées sur les Francs, les jeux Franciques. Crispus, son fils, se rendit redoutable à ces peuples ainsi qu'aux Alemans; il fit la guerre en personne aux Goths, qui, après avoir réparé leurs forces dans le cours d'une longue paix, s'étaient unis aux Sarmates des Palus-Méotides. Après avoir dévasté l'Illyrie, ils se virent contraints de faire une retraite honteuse. Constantin les poursuivit jusque dans leur pays, en passant le Danube sur le pont de Trajan, qu'il fit rétablir. Les Goths, réduits à implorer la paix, s'obligèrent à lui fournir quarante mille soldats.

Autres barbares.

L'empire avait, en Afrique, des voisins moins dangereux : passés du joug de Carthage sous celui de Rome, ils étaient tranquilles, sinon dociles. La Mauritanie avait été réduite en province sous Caligula. Des colonies furent fondées sous Claude à la limite du grand désert, où fut bâtie la ville de Salé, si avant dans les terres du Maroc actuel, qu'elles étaient souvent assaillies par des troupes d'éléphants sauvages. Carthage était sortie de ses ruines, toute romaine, avec ses vingt-deux basiliques et prête à recevoir dix-neuf conciles; par huit routes elle communiquait avec les cités maritimes de l'Afrique proconsulaire et avec les villes intérieures de la Numidie. De Constantine, ornée d'un arc triomphal, quatre routes se dirigeaient vers les places les plus importantes de la province, vers Hippone, entre autres, illustrée par l'épiscopat de saint Augustin. On peut donc dire que les Romains occupaient tout le territoire habitable de l'Afrique septentrionale; car ils pénétrèrent même plusieurs fois dans les gorges de l'Atlas. Les Berbères, les Gétules, les Maures, ou se jetaient dans le désert pour y voler, ou cultivaient les oasis, sans pouvoir être domptés, n'ayant pas d'habitations fixes. Les Romains tiraient d'eux les fruits de l'oranger et du citronnier, la pourpre qu'ils recueillaient dans leurs rochers, les animaux destinés aux spectacles de l'amphithéâtre, l'ivoire et les esclaves de la Nigritie.

Mais quand l'excès de l'oppression et des impôts eut diminué la population dans les pays soumis à Rome, les Maures et les Gétules, quittant le désert ou les gorges de l'Atlas, menèrent paître leurs troupeaux dans les champs abandonnés : saccageant et fuyant tour à tour, ils se croyaient obligés de venger,

comme un outrage, les supplices que leur infligeait une autorité qu'ils ne reconnaissaient pas. Leur audace s'accrut à mesure que décrut la puissance romaine, et ils allèrent repoussant peu à peu la civilisation vers les côtes. Déjà, au commencement du quatrième siècle, quelques princes maures avaient pris position au pied de l'Atlas, ainsi que dans la contrée comprise entre le désert et Carthage. Rome pouvait se voir enlever par eux une portion de son territoire; mais comme ils aspiraient moins aux conquêtes qu'à l'indépendance, elle n'avait pas à redouter beaucoup leurs menaces.

D'autres barbares environnaient l'Égypte, tels que les Maures Nasamons, sur la rive occidentale du Nil, et les Arabes sur le bord oriental; la Nubie et l'Abyssinie n'étaient pas sous la domination des Romains, mais, dans la Thébaïde même, ceux-ci souvent ne pouvaient plus se faire obéir de la génération nouvelle et étrange des solitaires qui s'y étaient établis.

Les Romains avaient essayé, à plusieurs reprises, de subjuguer la grande péninsule arabique; ils se vantèrent même de quelques triomphes, mais ils s'aperçurent en réalité que la nature n'avait pas fait ces peuples pour la sujétion, ni pour une civilisation stable. Ils s'étaient donc contentés de se servir d'eux pour commercer avec l'Inde, et déjà ils donnaient le nom de Sarrasins à d'intrépides brigands qui venaient du désert infester la Syrie. Ils prenaient parfois à leur solde quelques troupes de leurs cavaliers, sans égaux au monde pour l'ardeur infatigable et la docilité des chevaux. Au reste, ils ne croyaient avoir à craindre que de petites excursions de la part d'un peuple qui bientôt pourtant devait conquérir en quatre-vingts ans plus de pays que Rome en huit siècles.

Palmyre avait perdu, avec la liberté, cette splendeur et cette prospérité qui l'avaient rendue la merveille de l'Orient. Les Parthes s'étaient rendus maîtres de l'Arménie, et, ayant placé sur le trône d'Artaxate un rejeton des Arsacides, ils se trouvaient ainsi en contact avec l'empire; mais quand la prédominance de la race perse les eut replacés sous le joug, l'Arménie recouvra son indépendance, et s'attacha aux Romains par les liens de la religion.

CHAPITRE III.

CONSTANTIN.

Vainqueur de Licinius, Constantin se trouvait maître du monde, et pouvait désormais mettre à exécution des projets longtemps médités. Une politique nouvelle avait rétabli l'ordre dans l'empire, il devait aussi lui donner une nouvelle capitale (1). Rome se souvenait encore de son ancienne grandeur;

(1) Dorénavant l'histoire prend une couleur différente, selon qu'elle est écrite par des auteurs idolâtres ou chrétiens. ZOSIME, toujours hostile aux chrétiens, retrace à la manière de Polybe la décadence de l'empire. Les cinq livres qui nous restent de lui vont jusqu'en 410.

Sur les trente et un livres d'AMMIEN MARCELLIN, treize sont perdus; les autres embrassent de 354 à 378. Cet auteur est prolixe, mais instructif; et le doute qui s'est élevé sur le point de savoir s'il était chrétien prouve en faveur de son impartialité.

Indépendamment des abréviateurs déjà cités, ceux qui ont écrit encore sur l'histoire générale sont : PAUL OROSE, *Historiarum adversus paganos libri VII*, écrivain original qui renouvelle et résume l'histoire en vue d'une pensée philosophique et chrétienne, et ZONARAS, dont les *Annales* vont de la création du monde à la mort d'Alexis Comnène (1118), le plus long et le moins original des annalistes.

On peut tirer, mais avec une extrême réserve, quelques renseignements des panégyriques pour les empereurs, depuis Dioclétien jusqu'à Théodose : *Panegyricæ orationes veterum oratorum; notis ac numismatibus illustravit et italicam interpretationem adjecit* LAURENTIUS PATAROL; Venise, 1708.

Les Codes de THÉODOSE et de JUSTINIEN, avec leurs commentateurs, sont d'une utilité immense.

Les cinq livres de la Vie de Constantin et les dix livres de l'Histoire ecclésiastique d'EUSÈBE, ainsi que ceux de ses continuateurs, SOCRATE, THÉODORET, SOZOMÈNE, ÉVAGRE LE SCOLASTIQUE, servent à éclaircir l'histoire politique, bien qu'écrits avec une partialité extrême pour les empereurs chrétiens. On peut en dire autant des Vies des Saints.

Parmi les modernes, outre GIBBON et les Histoires universelles, voyez :

LE BEAU, *Histoire du Bas-Empire*, nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et augmentée d'après les historiens orientaux par M. DE SAINT-MARTIN, membre de l'Institut, et continuée par M. BROSSET, etc.; Paris, Didot frères, 1835, 21 vol. in-8°.

ROYOU, *Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople en* 1453; Paris, 1803; 4 vol. Abrégé fort utile.

Le P. BERNARD DE VARENNE, *Hist. de Constantin le Grand;* Paris, 1778;

mais combien ne devait-elle pas être humiliée de se voir imposer des empereurs étrangers à ses glorieux souvenirs; de voir ensuite Dioclétien transporter ailleurs le siége véritable de l'autorité, puis ses successeurs rester éloignés d'elle des années entières et même toute leur vie! Tant que les empereurs résidèrent à Rome, le peuple se berçait de cette ombre d'autorité qu'il se flattait de reconquérir quand il les voyait mendier sa faveur par des largesses et par des jeux, ou quand, sous les fenêtres du palais, dans l'enceinte du théâtre, il approuvait par ses applaudissements, soit une action, soit une loi, ou protestait contre elle par ses sifflets.

Désormais les temps étaient changés. Dioclétien avait fait une cour orientale de la cour d'Auguste, autrefois si frugale; il avait déposé la toge qui déguisait encore la tyrannie, et mis entre les sujets et le prince l'abîme creusé entre eux dans l'Asie par l'habitude de l'esclavage. Il ne s'agissait donc plus de se concilier la multitude, de révérer le sénat, de respecter les usages nationaux, mais d'éblouir par le faste et d'intimider par la force.

Les provinces, accoutumées à servir, se pliaient facilement à la nouvelle politique. Mais de quelque côté qu'il tournât ses regards, le Romain rencontrait des souvenirs d'une autre nature; au Forum, sur l'Aventin, au Capitole, s'offraient à lui l'ombre des Gracques, la figure austère de Caton, le poignard de Brutus : tant qu'un empereur habitait la ville éternelle, il était tenu d'user, à l'égard de la majesté du sénat et de la familiarité du peuple, d'une condescendance et de ménagements qui, n'étant plus en rapport avec les institutions nouvelles, répugnaient à des princes habitués à la docile obéissance des légions et des provinces.

Constantin voulait d'ailleurs appuyer sa nouvelle politique sur une religion nouvelle. Rome pouvait alors être considérée comme la métropole du polythéisme : non qu'il y eût pour les vieilles croyances un centre, une unité; mais à partir de son fondateur, elle avait accueilli une série de traditions païennes auxquelles se rattachaient et ses victoires et l'orgueil de ses plus beaux jours : on aurait dit que le Jupiter Capitolin mena-

et l'abbé Fr. Gusta, *Vita di Constantino il Grande;* Fuligno, 1786. Ce sont plutôt des panégyriques que des histoires.

G. C. F. Manso, *Vie de Constantin* (en allemand); Breslau, 1817; ouvrage meilleur.

çait, du haut de son rocher inébranlable, quiconque oserait violer ses autels; et cependant les divers aventuriers qui s'y rendaient de tous les pays du monde y avaient apporté leurs superstitions et leur culte : aussi était-ce comme un champ de ronces au milieu duquel la plante nouvelle ne pouvait se développer à l'aise.

Tout acte public devait en outre, par suite de l'origine sacerdotale du gouvernement patricien, être consacré par des cérémonies religieuses; on préludait aux assemblées par des sacrifices; la statue de la Victoire se dressait dans le sénat; les solennités appelaient l'empereur tantôt au cirque, tantôt dans les temples; et Constantin, qui se proposait, soit par calcul, soit par conviction, d'abolir l'antique croyance, éprouva pour ces usages profanes un dégoût qu'il ne dissimula pas. Le peuple et les patriciens le virent, avec non moins de dépit que de scandale, mépriser ce qu'ils tenaient pour sacré; mais, loin de s'en effrayer, il résolut de se détacher de cette race, dont les prétentions orgueilleuses égalaient la lâcheté, et de transporter le siége de l'empire en un lieu où il n'eût pas de souvenirs à affronter, de rites à accomplir, de tombeaux à révérer.

Il fallait choisir ce lieu tel que la salubrité du site joignît à la facilité des communications, et que le chef de l'empire pût de là observer d'un coup d'œil et les hordes du Nord, qui faisaient des irruptions continuelles, et la puissance menaçante des Perses. Il ne pouvait trouver au monde une ville mieux placée que Byzance pour être la capitale d'un grand empire. Une faible colonie grecque avait pu y devenir une république indépendante et dominer la mer Égée et l'Euxin (1). On dit qu'Auguste avait songé à transférer le siége de l'empire, dont il était fondateur, aux lieux d'où Troie avait, durant un temps, dominé l'embouchure de l'Hellespont. Constantin avait, dans la même pensée, commencé à faire élever des murailles sur la plage qui

Fondation de Constantinople.

(1) Le nom primitif de cette bourgade thrace fut *Lygos;* elle prit, comme colonie grecque, celui de Byzance; devenue capitale de l'empire, elle s'appela *Nea-Roma,* et, par flatterie, ville de Constantin, Κοσταντίνου πόλις. Les paysans qui s'y rendaient des environs disaient, dans le dorique vulgaire : « Allons ἐς τὰν βόλιν ; » d'où les soldats turcs, lorsqu'ils en firent le siége, prirent occasion de l'appeler *Istamboul,* nom qui lui resta dans leur langue, et que les savants changent, au moyen d'une légère altération, en *Islam-Boul* (ville de la foi). Elle est appelée *Tzarégorod* (ville royale), dans les anciennes annales russes, *Tzarégrad* par les Valaques et les Bulgares. Les Scandinaves du dixième siècle la connaissaient sous le nom de *Myklagard,* la grande ville.

du versant de l'Ida descend au cap Rhétée. Mais il reconnut ensuite que Byzance était dans une position plus favorable pour le commerce et pour la défense de l'empire, attendu que, sans parler de son admirable distribution sur sept collines, il était facile de la défendre sur l'isthme étroit qui l'unit au continent : elle pouvait en outre, du côté de la mer, réprimer les pirateries des Goths et des Sarmates dans l'Euxin, en même temps qu'elle semblait étendre ses deux bras pour recevoir les richesses de l'Orient et de l'Occident.

La nouvelle ville, qui prit de lui son nom, occupe un promontoire triangulaire dont la base s'appuie au continent européen, et dont le sommet s'avance vers l'Asie, qui en est à peine éloignée de cinq cents pas. Le côté méridional fait face à la Propontide ou mer de Marmara; le port, que sa forme et les richesses qui y affluent, ont fait nommer la Corne d'or, s'ouvre sur le côté septentrional. Le Lycus, qui en renouvelle les eaux, empêche la vase de s'y amonceler; et jamais les marées, qui se font peu sentir dans ces parages, n'apportent d'obstacle à l'entrée des vaisseaux, même les plus forts, qui peuvent s'y abriter au nombre de douze cents et jeter l'ancre, en certains endroits, le long des maisons. Au temps des croisades, une chaîne de fer fermait le port, dont l'entrée n'a pas plus de deux cent cinquante mètres. Le sommet du triangle brise les vagues du Bosphore, canal tortueux qui joint l'Euxin à la Propontide, et dont la largeur est d'un mille et demi sur seize de longueur. Dans sa partie la plus étroite, on voit, en face de Byzance, la petite ville de Chrysopolis (*Scutari*), et lorsqu'il commence à s'élargir, plus près de la Propontide, s'élève Chalcédoine, colonie grecque. Après avoir traversé, pendant l'espace de vingt milles, la Propontide, d'où l'on découvre, au-dessus d'un golfe, Nicomédie, la résidence de Dioclétien, et, dans une péninsule, Cyzique, fameuse par son commerce, on arrive à l'Hellespont, qu'un amant ou un poëte peut franchir à la nage pour passer d'Asie en Europe, et sur lequel Xerxès jeta un pont pour l'innombrable armée qu'il conduisait à sa perte. Dans ces lieux, la mer, la côte, l'atmosphère, tout semble embellir à l'envi la plus magnifique demeure de l'homme.

A défaut de l'auréole divine dont il ne pouvait entourer la cité nouvelle, et dont tant d'autres cités s'étaient plu à décorer leur berceau, Constantin répandit le bruit qu'il lui avait été ordonné, en songe, de transformer la matrone décrépite

en une jeune fille dans la fleur de sa beauté. Puis, au moment où il traçait, conformément aux rites romains, l'enceinte de la nouvelle ville, en sillonnant le terrain avec le fer d'une lance, quelqu'un lui ayant fait remarquer qu'il lui donnait un circuit immense, il répondit : *Je poursuivrai jusqu'à ce que s'arrête celui qui marche invisible devant moi* (1).

Il consacra soixante mille livres d'or (2) à la construction des murs, des portiques, des aqueducs. Quand la plupart des villes, bâties au hasard, et selon le caprice des particuliers, dans le cours de plusieurs siècles, n'offrent qu'irrégularité et désordre, celle-ci fut tracée sur un plan unique, sous l'inspiration d'une seule pensée; et pour la réaliser, les arts de la Grèce s'associèrent à la puissance de Rome. Les forêts du Pont et les carrières de marbre blanc de Proconèse fournirent d'inépuisables matériaux; les rues, les palais, les basiliques, les églises, tout fut dessiné et conduit à bonne fin sur une échelle proportionnée à la grandeur de la métropole. Les alentours, ornés bientôt d'habitations opulentes, en firent comme un jardin continuel. Seulement l'impatience de l'empereur, qui pressait trop les travaux, fit souvent sacrifier la solidité à une prompte exécution.

Comme il ne pouvait créer des artistes pour embellir son œuvre, il renouvela les injustices de l'ancienne Rome, en faisant transporter à Byzance tout ce que l'empire offrait de plus parfait. La Grèce, l'Asie, l'Italie, durent lui céder les statues des dieux et des héros, les bas-reliefs, les obélisques. L'Apollon Pythien et Sminthien, les trépieds fatidiques de Delphes, les Muses de l'Hélicon, Rhéa, la grande déesse, que les Argonautes avaient placée sur le mont Didyme, vinrent décorer le Forum, le Palais, l'Hippodrome, destiné aux courses de chars et aux luttes des athlètes (3).

Bien que Constantin n'eût pas transféré dans Byzance tout ce que Rome et l'Italie possédaient de chefs-d'œuvre et d'objets précieux, cette ville, dont il avait fait le siége de l'empire, dut nécessairement attirer à elle les magistrats, les courtisans et la foule de ceux qui voulaient vivre de largesses ou s'enrichir par

(1) PHILOSTORGE, II, 9.
(2) CODINUS, *Antiq. Cost.*, p. 11.
(3) L'hippodrome fut brûlé en 1808 par les janissaires, qui plus tard devaient être égorgés à cette même place, pour la réforme ou la ruine de l'empire ottoman.

la flatterie, de ceux aussi qui désiraient étaler leur opulence sur un grand théâtre ou exercer les arts de luxe. Constantin consacra l'église principale à la Sagesse éternelle (Sainte-Sophie), et fit disposer son tombeau dans celle des Apôtres. Alentour s'élevèrent bientôt huit bains publics et cent cinquante-trois bains particuliers, cinquante-deux portiques accompagnés de cours et de jardins, deux théâtres, quatre basiliques pour les assemblées, quatorze temples, autant de palais, quatre mille trois cent quatre-vingt-huit maisons, sans compter les cabanes plébéiennes (1). En moins d'un siècle, cette vaste enceinte s'étant trouvée remplie d'habitations, on en construisit au dehors un si grand nombre, qu'on aurait pu en faire au dehors une cité nouvelle. Constantin fit don à ses favoris de palais magnifiques, en y joignant de riches domaines dans le Pont et en Asie.

Rome ne perdit pourtant pas sa suprématie; le titre même dont Constantinople s'enorgueillissait était celui de colonie, de fille aînée et chérie de Rome. Le droit italique fut accordé à ses citoyens, le nom de sénat à son conseil public, et des distributions de grain furent faites au peuple. Chaque année, le jour de sa dédicace, on y promenait un char triomphal portant l'effigie de Constantin en bois doré; on avait placé le génie du lieu dans sa main droite; à l'entour marchaient des gardes en grande tenue, avec des flambeaux allumés; et quand la statue était arrivée devant l'empereur régnant, celui-ci devait se lever pour rendre hommage au nouveau Romulus.

Constantinople n'avait pas été obligée, comme Rome, de conquérir la grandeur en luttant contre les obstacles et les dangers, en déployant ces qualités sévères qui peuvent, durant un temps, tenir lieu de vertus véritables. Une foule corrompue, en proie à tous les vices de Rome, l'avait inondée tout à coup; et cette foule, gonflée de titres vains, habituée à flatter les Césars, devint plus servile même envers eux, ayant perdu de vue

(1) Ces détails sont extraits de la Notice composée un siècle environ après. Rome avait 1780 grandes maisons; Constantinople en compte aujourd'hui 88,815; en 1831, 18,000 maisons furent la proie des flammes. Les murailles dont l'entoura le consul Cyrus Constantinus, par l'ordre de Théodose Ier, embrassaient, à bien peu de chose près, le même espace que l'enceinte d'aujourd'hui; car Chalcondyle leur donne cent onze stades; Gillies, treize milles italiens; et les auteurs modernes, neuf mille huit cents toises. Voy. HAMMER, *Constantinopolis und der Bosphorus*; Vienne, 1821.

la terre où vivaient encore les traditions de la liberté. Un ciel pur et voluptueux, la facilité de recevoir de l'Asie, de l'Inde, de l'Égypte, tout ce qui fomente le luxe et la sensualité, une affluence continuelle d'étrangers par terre et par mer, y favorisèrent la dépravation, qui, s'associant au génie grec, subtil et disputeur, la rendit bientôt une sentine de vices et de débauches.

En changeant tout à la fois la politique, la religion, la métropole de l'empire, Constantin favorisa et compromit tant d'intérêts, qu'on ne doit pas s'étonner s'il n'est peut-être dans l'histoire aucun personnage dont il ait été dit tant de bien et tant de mal. Il était d'une taille élevée, majestueux de sa personne, et d'une physionomie gracieuse. Formé dès ses premières années aux exercices de force et d'adresse dans les camps, la vigueur de la jeunesse ne se perdit pas chez lui dans les excès de l'intempérance. Quoique son éducation, faite au milieu des armes, l'eût privé de culture littéraire, il connut l'importance du savoir, et il encouragea généreusement les lettres. Au milieu même de ses expéditions, et tout en donnant audience aux ambassadeurs, il s'occupait sans cesse à lire, à écrire, à méditer. Il aimait à faire droit aux réclamations des citoyens; et, au besoin, il se transportait d'un pays à l'autre pour voir de ses propres yeux.

Ses manières étaient affables, encourageantes, et il cultivait avec chaleur l'amitié de ceux dont il avait gagné le cœur. Gai parfois plus qu'il ne convenait à sa dignité, il se plaisait aux saillies du bouffon Samacus. Son intrépidité à la guerre doublait la valeur de ses soldats, qu'il conduisait à la victoire avec l'habileté d'un grand général. On ne saurait attribuer ses succès militaires à la fortune seule; son mérite y fut à coup sûr pour beaucoup, ainsi que sa réputation de sagesse et de modération, due surtout à la comparaison que l'on pouvait faire de lui avec ses rivaux.

Celui-là doit certainement avoir une âme énergique, qui change l'organisation et la religion d'un pays sans se laisser intimider par les préjugés de l'éducation, par les sophismes et par les murmures; qui résiste aux suggestions d'un parti triomphant, désireux de se venger de sa longue oppression. Constantin répondait à ceux qui lui demandaient la condamnation des gentils ou des hérétiques : *La religion veut qu'on souffre la mort pour elle, non qu'on la donne.*

Lors des disettes qui affligèrent plusieurs provinces de l'em-

pire, il envoya généreusement aux évêques de l'huile, du vin, de l'argent, des vêtements, des grains à distribuer aux nécessiteux, surtout aux veuves et aux orphelins, sans distinction de croyance. Il réprima les délateurs, qu'il appelait une peste publique, et dont il punit sévèrement les dénonciations calomnieuses. Il voulait marcher sur les traces de Marc-Aurèle et de Claude II son oncle, et disait qu'en raison de la fragilité des hommes il fallait, dans le gouvernement, consulter plutôt l'indulgente équité que la sévère justice. Comme on lui rapportait que certains mécontents avaient lancé des pierres contre ses statues, il porta la main à son visage, en disant : *Je ne me sens aucune meurtrissure.*

Un jour que, dans un de ces panégyriques tolérés par l'impudence des empereurs, un prêtre lui disait qu'après avoir dominé glorieusement sur les hommes, il monterait au ciel pour régner à côté du Fils de Dieu, il l'interrompit en s'écriant : *Trêve aux flatteries déplacées! je n'ai pas besoin de tes éloges, mais de tes prières.*

Nous lisons, dans un autre des sept panégyriques récités devant lui : *Tu as réjoui du sang des Francs la pompe de nos jeux; tu nous as offert le spectacle joyeux d'innombrables prisonniers déchirés par les bêtes féroces : ces barbares, en expirant, avaient plus à souffrir des insultes des vainqueurs que de la dent des animaux dévorants et des angoisses de la mort.* Constantin permit en effet, dans les premières années, ces divertissements sanguinaires, dont l'habitude était invétérée chez les Romains; mais comment l'orateur eut-il assez peu d'intelligence pour ne pas comprendre la révolution qui venait de s'accomplir?

Il faudrait pouvoir se transporter à l'époque où vivait Constantin, pour peser avec exactitude le mérite ou le tort qu'il put avoir en élevant sa souveraineté sur les ruines du gouvernement populaire; en changeant non-seulement l'esprit de sa génération, mais encore celui des générations futures : car, de ce moment, elles commencent à demeurer distinctes des anciennes. Il est à remarquer pourtant qu'avec tant de jalousie du pouvoir suprême, il en attribua une grande partie à l'Église, dont il affermit et accrut la juridiction.

Conformément aux doctrines religieuses qu'il avait embrassées, il abrogea la loi contre le célibat, exempta le clergé de tout service public, de tout emploi onéreux, et restreignit la

Lois.

faculté de divorcer. Il enjoignit à toutes les villes d'Italie, puis à celles d'Afrique, de fournir des secours aux parents qui n'étaient pas en état d'élever leurs enfants, afin qu'ils n'eussent pas l'idée de les diriger à mal. Le rapt fut puni par lui avec une extrême rigueur : le coupable devait être brûlé vif, ou mis en pièces dans l'amphithéâtre; si la personne enlevée déclarait avoir consenti à l'enlèvement, elle partageait le supplice; ses parents étaient tenus de l'accuser publiquement; les esclaves convaincus de complicité étaient brûlés, ou on leur coulait du plomb fondu dans la gorge. Aucun laps de temps ne prescrivait l'action contre ce crime, dont les effets retombaient sur la descendance du coupable. Cette loi, dont la pensée morale allait au delà de la justice, fut par la suite très-modifiée.

Il protégea avec plus de succès les intérêts des mineurs et des orphelins. Toute décision à leur égard était susceptible d'appel aux magistrats supérieurs. Le soldat fut soumis, dans les affaires civiles, à l'autorité ordinaire. Dans les affaires criminelles, tous les sujets, même les *très-illustres*, furent justiciables des mêmes tribunaux. Il abolit les formules des contrats, débris du droit pélasgique, source d'embarras et de chicanes. Il ordonna qu'il fût tenu registre des condamnations, pour imposer aux juges une responsabilité morale. Il punit ou menaça du moins la négligence et la prévarication chez tous les magistrats, adoucit la détention des prévenus, et voulut que les prisonniers pour dettes envers le fisc eussent une chambre aérée et spacieuse; il mitigea les peines afflictives en abolissant celle qui avait été si prodiguée de la marque sur le front et le supplice de la croix.

Par égard pour l'agriculture, il défendit aux officiers publics de saisir, pour dettes envers le fisc, les bœufs, les esclaves et les instruments de labour, comme aussi de mettre en réquisition, pour le service des postes, les animaux destinés aux champs; dispensant, en outre, les cultivateurs, durant les semailles et la moisson, de tout service public, et même de l'obligation de sanctifier les fêtes. Il ne sut pas délivrer le commerce des entraves qui l'avaient réduit à n'être qu'un monopole impérial. On peut juger de l'état misérable où il était, puisqu'il crut assez faire en sa faveur en réduisant à douze pour cent l'intérêt de l'argent, et à trois boisseaux pour deux celui des denrées. Il encouragea les arts, les sciences, et entretint des bibliothèques publiques. Quant au nombre des églises dont la tradition le désigne comme fondateur, qu'elle lui fait doter

magnifiquement, et décorer de vases précieux et de marbres, cela passe toute croyance. Les biens que ses prédécesseurs avaient confisqués sur les martyrs, et ceux dont il dépouillait les temples profanes, ou qu'il enlevait à la célébration des jeux du cirque et du théâtre, fournissaient à ces libéralités.

Une fois arrivé au comble de la puissance et délivré de ses compétiteurs, il cessa de dissimuler ses vices ou négligea la pratique de ses vertus premières. L'amour de la gloire fit place à un orgueil ambitieux, et, poussant plus loin encore que Dioclétien la pompe asiatique, il descendit à un soin efféminé de sa personne, qu'il parait avec faste, et à un luxe de cour inouï. Les trésors accumulés par Licinius et par Maxence ne suffisant pas à ses dépenses ni à la construction de la rivale de Rome, il greva de nouvelles charges ses sujets, et les livra à la rapacité des agents du fisc, ainsi qu'il devait arriver dans un empire aussi vaste et dans une administration aussi compliquée. Vaillant à la tête des armées, il restait, à la cour, plongé dans une molle oisiveté, se laissant diriger par ses ministres, qui donnaient le change à son esprit en l'habituant à de frivoles détails. Son tempérament et son éducation militaire le portèrent à des actes d'avarice et de cruauté, dont il ne fut pas toujours détourné par la réflexion et par le christianisme (1).

Famille de Constantin.

Sa famille très-nombreuse offrit un spectacle continuel d'infortunes et de crimes. De ses trois frères, Annibalien vécut obscur et ne laissa point d'enfants; Jules Constance et Dalma-

(1) Nous rapportons ici des jugements qui diffèrent du nôtre : c'est aux lecteurs de décider.

« Doué de quelque habileté pour la guerre, il l'employa à exterminer ses ennemis particuliers, non ceux de Rome. Il n'eut aucune qualité qui le rendît propre au gouvernement. Trompé par des ministres et des favoris qui abusaient de sa faiblesse, il ne voyait que par leurs yeux. Une inquiétude naturelle le poussait à agir sans cesse, mais le plus souvent sans profit. S'il parut occupé de grands desseins, il les conçut en homme vain et présomptueux, et les exécuta en politique médiocre. Plus que tout autre, il contribua à hâter la ruine de l'empire. » (MABLY.)

« On trouve dans Constantin un mélange de qualités qui paraissent se combattre. Il eut l'âme d'un guerrier, et il aima la pompe et la mollesse; il fut humain dans sa législation, et barbare dans sa politique; il pardonna des injures, et fit égorger ses parents et amis; il donnait par humanité, et laissait piller les provinces par faiblesse. Enfin il y eut des jours où il fut Antonin, il y en eut d'autres où il fut Néron; il y a apparence que son génie fit ses succès; ses passions, ses crimes, et le christianisme, ses lois. » (THOMAS.)

tius épousèrent les filles de riches sénateurs; et parmi les enfants du premier, Gallus et Julien l'Apostat devinrent illustres par la suite. Deux fils du second obtinrent l'honorable et vain titre de censeurs. Les deux sœurs de l'empereur, Anastasie et Eutropie, se marièrent aux sénateurs consulaires Optat et Népotien; Constance, veuve de Licinius, veillait sur l'enfance et sur l'avenir du fils unique que lui avait laissé son époux.

Constantin avait eu Crispus de Minervina, femme obscure à laquelle il s'était uni dans sa jeunesse, et de Fausta, fille de Maximien, trois filles et trois fils, Constantin, Constance,
Crispus. Constant. L'éducation religieuse et littéraire de Crispus, jeune prince de grande espérance, fut confiée à Lactance, l'un des philosophes chrétiens les plus éloquents. Proclamé césar et gouverneur des Gaules à dix-sept ans, il exerça sa valeur contre les Germains, qu'il repoussa; puis il seconda puissamment son père dans la guerre civile, où il se signala surtout en forçant le passage de l'Hellespont, obstinément défendu par l'armée de Licinius. Ses exploits lui concilièrent l'affection de la multitude, toujours bien disposée pour les jeunes princes
324. qui promettent d'ajouter à la gloire paternelle. Mais Constantin en conçut de la jalousie; et, élevant Constance à côté de lui, il l'envoya gouverner les Gaules avec le titre de césar, tandis qu'il retenait dans les loisirs de la cour Crispus, à qui son titre d'auguste avait fait espérer de prendre part à l'exercice de l'autorité suprême. Celui qui, dans une cour despotique, a une fois perdu la faveur du maître, ne manque jamais de gens qui se complaisent à le trahir, à dénigrer ses actes, à dénaturer ses intentions, à commenter perfidement ses discours, à interpréter ses pensées. A la suggestion sans doute
325. d'hommes de cette espèce, Constantin promulgua une loi, par laquelle il offrait l'appât des récompenses et des honneurs à quiconque lui révélerait une tentative pour s'emparer du pouvoir souverain, dût l'accusation tomber sur les magistrats les plus élevés, sur ses amis les plus intimes, annonçant qu'il écouterait personnellement et jugerait lui-même (1).

326. Il serait difficile de dire s'il avait réellement en vue, dans cette loi, le fils qui lui était devenu suspect. Il est certain qu'il lui prodiguait et lui laissait prodiguer les honneurs et les fé-

(1) *Code Théod.*, liv. IX, tit. 4.

licitations ordinaires, tandis que les ennemis du jeune prince préparaient sa ruine. Constantin se rend de Nicomédie à Rome pour célébrer la vingtième année de son règne, et, pendant que des fêtes splendides éblouissent la multitude, Crispus est arrêté, jugé par son père lui-même, et mis à mort à Pola. Le fils de Licinius, en vain défendu par les larmes maternelles, subit le même sort.

Quel était le crime de Crispus? Le mystère dont le procès fut environné est déjà une condamnation sévère d'un gouvernement dans lequel les plus hauts personnages peuvent être frappés sans que le juge allègue même un prétexte, ou sans que l'histoire ose l'accuser d'injustice. Il fut dit, plus tard, que le prince était tombé victime des intrigues de Fausta sa belle-mère, qui, voyant en lui un obstacle à la grandeur de ses fils, l'avait accusé d'attentat contre sa chasteté. L'empereur aurait bientôt reconnu l'innocence de son fils, et, non content de la proclamer, il lui aurait fait la seule réparation possible. Hélène surtout, affligée profondément de la perte de son petit-fils, aurait révélé à l'empereur une intrigue de Fausta avec un valet des écuries impériales, et le mari outragé aurait fait étouffer l'impératrice dans un bain chaud. Ces faits, rapportés par plusieurs écrivains, ne sont pourtant pas appuyés de preuves suffisantes, bien qu'il paraisse que Constantin profita de l'occasion pour faire périr plusieurs personnages, même parmi ses amis.

Princes héréditaires.

Les trois fils de Fausta, destinés au trône, furent déclarés césars; on leur associa (on ne saurait dire pourquoi) leurs deux cousins, Dalmatius et Annibalien (1). L'éducation des cinq princes fut confiée aux soins des meilleurs philosophes, des orateurs et des jurisconsultes les plus habiles; l'empereur lui-même se chargea de les instruire dans la connaissance des hommes et dans la science du gouvernement. Mais s'il s'était formé dans cet art à l'école de l'adversité, il n'en était pas de même de ses élèves, qui grandissaient au milieu des tranquilles vanités, des flatteries trompeuses de la cour, où tout visage est couvert d'un masque; et ils furent appelés trop tôt à exercer le pouvoir, sans que leur mérite ou leurs travaux les en eussent rendus dignes.

(1) Il fut le premier et le seul prince romain qui ait porté le titre de *rex*; on inventa pour l'autre celui de *nobilissimus*.

On donna au jeune Constantin une cour dans les Gaules; une autre à Constance en Orient. Constant eut l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique; Dalmatius se plaça sur la frontière des Goths, d'ou il gouverna la Thrace, la Macédoine et la Grèce. Annibalien administra de Césarée le Pont, la Cappadoce et la Petite-Arménie; chacun d'eux eut ses revenus, ses gardes, ses ministres, et un pouvoir qui alla croissant avec les années et l'expérience; mais ce pouvoir était subordonné toujours à celui de Constantin, qui se réserva le titre d'Auguste.

Dans le cours des quatorze dernières années de son règne, Constantin mérita le titre de *fondateur de la tranquillité publique* (1), qui lui fut décerné par un décret. Elle fut en effet à peine troublée par une sédition qu'excita, dans l'île de Chypre, un conducteur de chameaux, nommé Calocérus, et par l'intervention de l'empereur dans la guerre des Sarmates et des Goths.

Chassés par les Goths, les Vandales s'étaient unis aux Sarmates, auxquels ils donnèrent même un roi de la race des Asdinges, anciennement établie sur les côtes de la mer du Nord.
331. Le désir de la vengeance s'ajoutait à tant d'autres motifs d'inimitié entre des peuples d'un caractère fier et également jaloux de dominer. Plusieurs fois déjà les Vandales et les Goths en étaient venus aux mains sur le Tibiscus (la *Theiss*), quand les premiers demandèrent du secours à l'empereur romain. Comme il voulait avant tout abaisser la puissance croissante des seconds, il accueillit volontiers la demande qui lui était faite; mais aussitôt Araric, roi des Goths, envahit la Mésie; et Constantin, vieilli au milieu des victoires, vit ses légions, en déroute, battre honteusement en retraite devant les barbares. Cependant la discipline finit par reprendre le dessus, et l'ennemi vaincu fut repoussé au delà du Danube.

332. Constantin fut secondé, dans cette guerre, par les habitants de la Chersonèse Taurique (la *Crimée*) : se rappelant le mal que leur avaient fait les Goths dans le siècle précédent, ils s'étaient unis aux Romains, auxquels les rattachaient encore leur origine grecque et le commerce de sel, de cire et de cuirs qu'ils faisaient avec eux, en échange des grains et des objets manufacturés de l'Asie. Leurs efforts combinés repoussèrent les Goths dans les montagnes, où l'on dit que le

(1) Sur une de ses médailles on lit : *Fundator pacis.* MIONNET.

froid et la faim en moissonnèrent cent mille. Réduits alors à implorer la paix, ils donnèrent le fils aîné d'Araric en otage à Constantin, qui se montra généreux envers leurs chefs. Il le fut plus encore à l'égard des Chersonésiens, dont les magistrats reçurent de lui des insignes magnifiques, en même temps qu'il accorda à leurs vaisseaux l'exemption de tous droits dans la mer Noire, et leur promit des subsides en fer, en huile et en blé.

Constantin ne se montra avare qu'à l'égard des Sarmates, comme s'il eût assez fait en les délivrant d'un ennemi dangereux : il retint, pour les frais de la guerre, une partie des largesses dont il gratifiait d'ordinaire leurs services. Ceux-ci s'en irritèrent et firent des incursions sur le territoire de l'empire; mais, à son tour, Constantin refusa de les secourir quand ils furent attaqués par le nouveau roi des Goths, Gébéric. Le roi vandale Visumar périt dans une bataille, en opposant une résistance courageuse à un ennemi valeureux; alors les siens 334.
armèrent les esclaves, hommes endurcis aux fatigues de la chasse et à la garde des troupeaux, et repoussèrent l'invasion. Mais ces esclaves, auxquels ils avaient mis les armes dans la main et dont le cœur nourrissait la soif de la vengeance, usurpèrent ou plutôt revendiquèrent, comme leur appartenant, le pays où probablement leurs pères étaient nés, et s'en rendirent maîtres sous le nom de Limigants. Les Vandales et les Sarmates durent donc se retirer; une partie d'entre eux se soumit aux Goths, d'autres allèrent demander aux Quades des portions de terrains incultes au delà des monts Carpathes; la plupart implorèrent un asile dans l'empire, où trois cent mille furent distribués en colonies dans la Pannonie, dans la Thrace, dans la Macédoine et en Italie. Les Perses, qui avaient violé la paix en ravageant la Mésopotamie, furent bientôt réduits à solliciter de nouveaux arrangements.

Constantin était donc redouté des barbares ses voisins, respecté des peuples éloignés, qui lui envoyaient des ambassadeurs, les uns des rives de l'Océan oriental, les autres des sources du Nil. Dix mois s'étaient écoulés depuis qu'il avait célébré la trentième année de son règne, quand il tomba malade 337. 27 mai. Mort de Constantin.
à Nicomédie. Sentant sa fin prochaine, il demanda l'imposition des mains et le baptême, que jusque-là il n'avait pas reçu; il mourut en déclarant que la seule vie véritable était celle dans laquelle il allait entrer. Les haines jalouses avaient cessé,

et il fut généralement regretté. On lui fit des obsèques magnifiques, et la flatterie des païens le plaça au nombre des dieux; la gratitude des Grecs et du clergé chrétien en fit un apôtre et un saint; la justice de la postérité le compte parmi les grands monarques, comme un prince qui comprit son époque, qui au lieu de retarder des progrès déjà mûrs, comme les partisans obstinés du passé, les seconda et les favorisa, en se mettant à la tête de la plus grande révolution dont il soit parlé dans l'histoire.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES RELIGIEUSES.

Avec Constantin, les événements extérieurs de l'Église acquièrent une telle importance, que l'on ne saurait comprendre l'histoire sans les observer d'un coup d'œil pour ainsi dire contemporain. Lorsque cet empereur eut donné la paix à l'Église, une sainte joie se répandit dans toute la chrétienté. On vit les prêtres sortir de la nuit des catacombes, pour célébrer à la face du monde les rites de la nouvelle alliance. Les évêques se mirent à solenniser la mémoire des martyrs, à consacrer des églises élevées au grand jour; les gens de lettres, à écrire des panégyriques et à révéler des vertus cachées jusqu'alors dans l'ombre. Tous les fidèles, dans une douce sécurité, se reconnaissant entre eux, échangèrent leurs embrassements; et la cène de la commémoration perpétuelle les affermit dans le sentiment de la fraternité, au milieu des hymnes au Seigneur, qui promettait la fin des tempêtes.

Constantin ne voulut pas réduire au désespoir un parti nombreux, qui n'était plus redoutable, en le menaçant de représailles; il se conduisit donc avec modération (ce qui n'est pas un faible mérite chez un novateur) dans une lutte qui n'admettait pas de transactions, et qui devait assurer le triomphe d'un système. Il toléra d'abord, à côté de la religion nouvelle, l'ancien culte, enraciné dans les mœurs et soutenu par tant d'intérêts; puis, s'étant déclaré ouvertement en faveur des chrétiens, il proscrivit les jeux des gladiateurs, les fêtes scan-

daleuses, le travail du dimanche. Plus tard, il ferma les temples, 321.
défendit les sacrifices, abattit les idoles, enleva aux vestales et aux prêtres païens les priviléges qu'il concédait aux évêques et au clergé, leur donnant en outre des palais et des richesses, avec l'autorisation d'accepter des legs. Il imposa aux magistrats séculiers l'obligation d'abandonner une partie de leur autorité pour accroître celle des évêques, aux décisions desquels il attribua autant de force qu'aux siennes mêmes. La croix s'éleva sur les édifices publics, le labarum flotta devant les armées; une chapelle était dressée dans le camp et desservie par des prêtres que Constantin appelait les *gardiens de son âme*. Chaque légion eut son autel et ses ministres, et le Dieu des victoires fut invoqué avant le combat.

Donation de Constantin.

On raconta plus tard que l'empereur, guéri de la lèpre et baptisé par le pape Sylvestre, lui avait cédé, ainsi qu'à ses successeurs, la souveraineté de Rome, de l'Italie et des provinces d'Occident. L'acte de donation, forgé, à ce qu'il paraît, au huitième siècle et inséré dans les Décrétales du Pseudo-Isidore, sembla ainsi assigner une date très-ancienne et une origine légitime à la domination temporelle des papes. Mais, dès le douzième siècle, on contesta l'authencité du titre, que Laurent Valla réfuta complétement, en s'appuyant sur des preuves à l'évidence desquelles les loyaux défenseurs du saint-siége furent les premiers à se rendre. Ce qui est certain, c'est que la libéralité de Constantin dota splendidement les églises de Rome (1); un catalogue en effet, incomplet d'ailleurs (2), énumère les revenus que tiraient des maisons, des boutiques, des terres et des jardins, les églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran : le tout s'élevait ensemble à vingt-deux mille pièces d'or, auxquelles il faut joindre une quantité considérable d'huile, de linge, de papier, d'aromates et de fruits. Cependant les pontifes romains, même après le triomphe de la foi, continuèrent à mener un genre de vie fort humble, n'aspirant point au règne de ce monde, mais aux couronnes du ciel, et donnant l'exemple des plus rares vertus.

(1) Il fit don à une seule église d'un tabernacle d'argent pesant deux mille vingt-cinq livres, avec une croix de cinq pieds de haut, qui en pesait cent vingt, et des douze apôtres, aussi en argent, du poids de quatre-vingt-dix livres chacun : le tout ensemble évalué à un million et demi, sans parler de quatre-vingt mille francs de rentes en biens-fonds.

(2) Baronius, *Annal. eccl.*, ad annum 324, nos 58, 65, 70, 71.

Papes. Les premiers d'entre eux, évêques pieux et zélés, après avoir
employé péniblement leur vie entière à conserver la pureté de
la foi, à encourager ceux qui la confessaient, l'avaient scellée
de leur propre sang. A Pierre, crucifié le 29 juin 66, succéda
78. Lin, natif de Volterra; puis Anaclet, de Rome; ensuite Clé-
91. ment, jadis compagnon de saint Paul, et dont il nous reste
100-119. une lettre aux Corinthiens; après lui on voit Évariste, qui, de
130. même qu'Alexandre, son successeur, fut victime d'Adrien.
140. Viennent ensuite Sixte, qui introduisit le jeûne du carême, et
Télesphore, à qui l'on attribue le *Gloria in excelsis*. Puis on
compte Hygin d'Athènes, Pie d'Aquilée, Anicet, Soter de Fondi,
sans que l'époque de leur pontificat soit bien certaine, non
plus que leur ordre de succession.

Éleuthère envoya, dit-on, des missionnaires dans la Bre-
177. tagne (1). Le zèle de Victor, natif de l'Afrique, fut tempéré
par les prélats d'Occident, afin qu'il ne poussât pas les évêques
d'Asie à se séparer de l'Église au sujet de la question des Pâques.
193. Il est rapporté que Calixte fit disposer, sous Héliogabale, le
fameux cimetière qui se trouve le long de la voie Appienne, et
dans lequel furent inhumés cent soixante-quatorze mille mar-
tyrs et quarante-trois papes. Viennent ensuite Urbain, Pontien,
qui fut exilé en Sardaigne au temps de Maximin; Anthère,
Fabien, Corneille, tous trois martyrs; Luce, Étienne, qui
eut quelques démêlés avec saint Cyprien; Sixte II, d'Athènes;
Denys, Grec de nation, qui fit des ouvrages dont il nous reste
quelques fragments; Félix de Rome, Eutychien de Lucques,
Caïus de Dalmatie; Marcellin, Romain; Marcel, dont la sé-
vérité et les contradictions provoquèrent des querelles et des
meurtres, comme on le voit dans l'épitaphe que lui fit saint Da-
310. mase (2). Le pape Eusèbe, qui gouverna l'Église pendant quel-
314. ques mois seulement, eut pour successeur Miltiade ou Melchiade,

(1) L'autorité tardive de Béda se trouve appuyée par ces paroles de Tertullien : *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.*

(2) *Veridicus rector, lapsis quia crimina flere*
Prædixit miseris, fuit omnibus hostis amarus.
Hinc furor, hinc odium sequitur, discordia, lites,
Seditio, cædes, solvuntur fœdera pacis.
Crimen ob alterius, Christum qui in pace negavit,
Finibus expulsus patriæ est feritate tyranni.
Hæc breviter Damasus voluit comperta referre,
Marcelli ut populus meritum cognoscere posset.

et celui-ci Sylvestre, sous lequel s'accomplit l'heureuse conversion des empereurs.

De même qu'un nouvel ordre civil s'introduisit alors dans l'empire, un changement s'opéra aussi dans l'organisation ecclésiastique; et ce fait est d'autant plus important à observer (1), que, le gouvernement impérial ayant disparu, l'organisation ecclésiastique s'est conservée par suite de cette stabilité que l'Église imprime à tout ce qui vient d'elle.

Mais aussitôt que les choses du ciel sont en contact avec les choses humaines, elles participent de leur nature perverse. Dès que l'Église, de persécutée qu'elle était, fut devenue dominante, les païens y entrèrent en foule, non pas toujours par une conviction intime et après avoir lutté contre le sophisme, contre les passions, les habitudes, les intérêts, mais souvent pour garder leurs emplois, pour ne pas tomber en disgrâce, par avidité pour les priviléges et pour les richesses du sacerdoce. Il en résulta que les mœurs des chrétiens se corrompirent, et que, dans la nouvelle religion, une partie de la société conserva ses anciens vices.

Les hérésies, qui n'avaient guère été jusque-là que des disputes d'école, prirent un caractère plus sérieux, au point de jeter le trouble dans l'ordre politique. Donat, évêque des Cases-Noires en Numidie, accuse Cécilien d'être parvenu subrepticement à l'évêché de Carthage, et d'avoir livré, en temps de persécution, les livres sacrés aux magistrats. Un concile composé de soixante-dix évêques se réunit à Carthage et condamne le prélat, d'autres le soutiennent : de là un schisme dont le proconsul d'Afrique ne put apaiser les fureurs. Constantin appelle à Rome Cécilien et ses adversaires, afin qu'ils aient à exposer leurs raisons devant le pape Melchiade, entouré des évêques de la Gaule et de l'Italie. Dix-neuf évêques se réunissent dans le palais de Latran, sous la présidence du pontife *leur très-cher frère*, et Donat est confondu. Le concile africain n'ayant point entendu Cécilien, on ne fait aucun cas de la sentence qu'il avait rendue. Bien que déclaré innocent, Cécilien est retenu à Brescia, par mesure de précaution, et Donat à Rome; mais celui-ci, manquant à la parole donnée, retourne à Carthage; il est suivi par l'évêque, et l'incendie se rallume. On eut, de nouveau, recours à l'autorité de l'empereur, qui ordonna de sou-

Hérésies.

Les donatistes.

213.
2 octobre.

(1) Voyez le chapitre XVIII.

mettre la cause à un plus mûr examen. Puis, fatigué d'entendre répéter que le concile de Rome avait été trop peu nombreux,
314. Août. il en convoqua un nouveau dans la ville d'Arles. Trente-trois évêques au moins y assistèrent; ceux qui ne pouvaient s'y rendre envoyèrent des prêtres à leur place. C'est ce que fit aussi le pape, qui ne saurait, dit-il dans une lettre synodale, « quitter « les lieux sur lesquels veillent les apôtres, et où ils ne cessent, « par leur sang, de rendre gloire au Seigneur. »

Cécilien fut encore absous, et les Pères du concile engagèrent Constantin à réprimer par la force les dissidents, comme perturbateurs de l'Église et du pays. Il les fit arrêter, en effet; puis, à leur persuasion, il entreprit d'examiner lui-même la cause déjà jugée par le synode. Mais, bien que pressé par les donatistes, il remit sa décision de jour en jour, de Rome à Milan; enfin, il mit l'affaire en délibération dans son conseil privé, et prononça en faveur de l'évêque de Carthage.

Les donatistes ne s'apaisèrent pourtant pas après la sentence impériale; ils s'emparèrent même d'une église construite par l'empereur à Cirtha, ville de Numidie, qui prit alors le nom de Constantine. Mais, plutôt que de sévir, il préféra en élever une autre, exhortant les fidèles à supporter patiemment les persécutions de leurs adversaires, à les accepter comme un martyre. Ces querelles intérieures, qui donnaient beau jeu aux railleries des gentils, devaient être pénibles à Constantin; il ne pouvait cependant se décider à user de rigueur. Ce ne fut qu'au plus fort de leurs dissensions qu'il enleva aux dissidents leurs lieux d'assemblée. Un grand nombre d'évêques n'en persistèrent pas moins à refuser de communiquer avec Cécilien, et leur obstination les porta du schisme à l'hérésie.

Une question dans laquelle aucun point du dogme n'était mis en discussion ne semblerait pas digne d'occuper l'histoire, si, durant tant d'années, elle n'avait agité l'empire. Cependant
Circoncellions. quelques-uns de ces sectaires, prenant le nom de Circoncellions, se livrèrent à de graves excès, tant dans leurs doctrines que dans leurs actes. Interprétant l'Évangile selon *la lettre qui tue*, non selon *l'esprit qui vivifie*, ils prétendaient réaliser l'égalité sur la terre; ils brisaient en tumulte les chaînes des esclaves, qu'ils appelaient à partager les biens de leurs maîtres; absolvaient les débiteurs et tuaient les créanciers, sans toutefois employer le fer, le Christ ayant interdit le glaive à Pierre, mais avec des bâtons noueux, qu'ils nommaient les verges d'Israël.

Sous la conduite de chefs qu'ils appelaient capitaines des saints, ils commettaient maintes violences et exerçaient leurs vengeances au cri de *Gloire à Dieu!* Puis, quand ils étaient atteints par la rigueur des lois, ils échappaient par le suicide, considéré parmi eux comme un martyre; aussi ils le cherchaient souvent, et le subissaient avec solennité. De pareils fanatiques ne pouvaient être réprimés sans une grande effusion de sang (1).

D'autre part, les juifs acharnés en vinrent aux mains avec les fidèles : c'est pourquoi Constantin, dans l'intention de les refréner, déclara libre tout chrétien esclave chez eux, leur faisant défense d'en acheter à l'avenir, ainsi que de contraindre un chrétien à se faire circoncire, sous peine d'être châtiés dans leur personne et dans leurs biens.

Arianisme.

Les nombreuses et bizarres hérésies que le ferment de l'esprit oriental avait produites dans les deux premiers siècles, avaient fait place à une nouvelle hérésie plus simple, plus méthodique, plus dangereuse, et dont les conséquences furent bien plus durables.

En disant que le Verbe est l'intelligence divine, le Fils unique de Dieu, le premier-né des créatures (2), il semblait que l'É-

(1) Ceux-là seuls qui ignorent combien les nations et les individus sont logiques, lorsqu'il s'agit de tirer les conséquences extrêmes d'un faux principe, s'étonneront que l'on puisse se faire une maxime et un devoir religieux de l'assassinat. Pour passer sous silence les Camisards du Languedoc, au siècle dernier, nous en trouverions un exemple récent et non moins remarquable dans les Tzughs (*Theugs*, séducteurs) de l'Inde, secte très-étendue, professant une dévotion particulière pour Dévi, femme de Siva, et représentant l'énergie de ce dieu. Ils croient qu'elle se complaît dans le sang, et que le meurtre des hommes est l'hommage qui lui est le plus agréable. Aussitôt donc que certains oracles interprétés à leur manière ont ordonné l'assassinat, ils s'en vont, tantôt isolés, tantôt par bandes très-nombreuses, massacrer soit un homme, soit plusieurs. C'est à tort que nous avons dit *massacrer*, attendu que c'est parmi eux un art que de tuer : ce qui se pratique après certaines invocations, des saluts indispensables, et à l'aide d'un lacet d'une forme déterminée et symétrique. Ils sont si loin de penser qu'ils commettent un crime, qu'ils croiraient outrager la déesse à laquelle ils sont voués, s'ils épargnaient ceux que leurs présages ont désignés à la mort. Malgré les efforts des Anglais pour extirper ce fléau, on n'a pu dompter encore un enthousiasme qui regarde l'assassinat comme un devoir religieux. On arrêta, en 1835, mille cinq cent soixante-deux de ces Tzughs, dont trois cent quatre-vingt-deux furent pendus comme les plus coupables. Les autres furent condamnés, soit à la déportation, soit à un emprisonnement perpétuel.

(2) *Primogenitus, ut ante omnia genitus; unigenitus, ut solus ex Deo genitus.* TERTULLIEN, *Prax.*, VIII.

glise eût exprimé tout ce qui était nécessaire pour démontrer l'identité et expliquer les relations entre l'Être suprême, résidant au sein d'une splendeur inaccessible, et le Fils incarné. Cependant quelques hérétiques, faisant un mélange des doctrines de Zoroastre, de l'Inde et de la Kabale, avaient supposé une série d'émanations décroissantes, et prétendu qu'une des moins imparfaites était descendue en Jésus-Christ homme, à l'instant de son baptême; ou bien encore, s'en tenant à Platon et à Philon, ils avaient avancé que, dès sa naissance, le *Logos* ou la sagesse de Dieu s'était uni à l'humanité de Jésus.

318. Arius, natif de la Libye, prêtre et recteur d'une des neuf églises d'Alexandrie, y enseigna une doctrine différente de celle des autres sectaires, appelant le Christ la première des créatures, non pas émanée de Dieu, mais créée par sa pure volonté avant le temps et les anges.

Il paraissait ainsi mettre les parties d'accord; mais le fait admis, quelle était la nature du Christ, divine ou humaine? Humaine, répondaient les hérétiques; les orthodoxes soutenaient qu'il était de la même substance que Dieu (ὁμούσιος); Arius, d'une substance analogue (ὁμοιούσιος).

Alexandre, évêque d'Antioche, voyant ce que cette proposition d'Arius cachait de venin subtil, et sachant que l'abus de l'éloquence et de la dialectique lui acquérait des prosélytes, passa des avertissements au châtiment, et, de concert avec plusieurs évêques, dégrada le prêtre novateur, sans négliger de mettre les autres Églises en garde contre l'hérésie. Arius n'en continua pas moins ses prédications, qui lui gagnèrent les évêques d'Afrique et de Palestine; et comme, dans une doctrine comme celle qu'enseigne le christianisme, il n'est pas de question qui ne devienne presque immédiatement pratique, le peuple s'en mêla, et il en résulta des troubles; les gentils se moquèrent de ces débats, qu'ils parodièrent sur le théâtre.

Constantin, informé de ce qui se passait par l'évêque de Nicomédie, qui était favorable à Arius, écrivit à celui-ci, ainsi qu'à l'évêque d'Alexandrie, que leur différend était « une vaine « dispute de mots, née de l'oisiveté, pour l'exercice de l'es« prit; que, vu l'impossibilité où ils étaient de comprendre des « choses aussi ardues et aussi sublimes, ils eussent à se ré« concilier. » Ce n'était pas néanmoins chose si frivole que de décider si l'auteur du christianisme était Dieu, égal et consubstantiel à l'auteur de toutes choses, ou seulement sem-

blable et conforme à lui; car si le Christ est une créature ou un Dieu différent de son Père, ceux qui l'adorent sont idolâtres, ou reconnaissent deux dieux. Le pur déisme se déguisait d'ailleurs sous cette apparence de subtilités scolastiques; l'erreur n'en avait ainsi que plus de chances de propagation, attendu qu'elle s'accordait avec la réforme générale des anciens cultes et avec les opinions confuses que le syncrétisme avait mêlées au dogme chrétien.

Premier concile général. 325.

Constantin, reconnaissant donc combien la discussion devenait sérieuse, tant à cause de la foi, qu'elle mettait en péril, que pour la chaleur séditieuse avec laquelle les dissidents soutenaient leur opinion, convoqua un concile, non plus partiel, mais œcuménique (1), pour trancher la difficulté. Il invita en conséquence les évêques de tout l'empire à se rendre à Nicée en Bithynie, mettant à leur disposition les chevaux de poste, qui ne pouvaient servir à des particuliers que par concession impériale; et, durant trois mois, il pourvut aux dépenses de trois cent dix-huit évêques, prêtres, diacres et acolytes venus à son appel. Le pape Sylvestre envoya des légats au concile; plusieurs laïques vinrent appuyer de leur savoir l'une et l'autre cause. Des philosophes païens même se rendirent à Nicée, soit par goût pour la discussion, soit pour se rire des débats soulevés dans cette Église, qui avait renversé leurs croyances. Mais, loin d'être chose risible, ce fut un spectacle nouveau et merveilleux que cette assemblée des représentants de toutes les nations, élus par les suffrages populaires, sans autre considération que celle du savoir et de la vertu, réunis pour discuter librement sur les plus grands intérêts de l'humanité, sur ce qu'il fallait croire, sur ce qu'il fallait faire. Plusieurs d'entre eux portaient sur leur personne les glorieux stigmates du martyre subi pour la foi, qu'ils venaient maintenant défendre de leur parole; d'autres étaient renommés par leur science, par leur sainteté, et même par des miracles. Au premier rang brillaient d'un côté Arius, dialecticien habile, éloquent et fécond en expédients subtils, ne laissant échapper aucune

(1) Les canons des différents conciles ont été rassemblés par les PP. Labbe et Hardouin. Coleti publia aussi à Venise une édition des conciles, et le père Dominique Manso en a donné à Lucques un supplément. Les conciles spéciaux de la Germanie ont été publiés par le père Hartzeim; ceux de Hongrie, par le père Peterfy; ceux d'Espagne, par le cardinal d'Anguirra; ceux d'Angleterre, par Wilkins.

occasion de faire triompher sa cause ; de l'autre, Athanase, alors simple diacre, et, durant de longues années ensuite, le champion le plus zélé du parti orthodoxe.

Des mémoires nombreux, dans l'un et dans l'autre sens, étaient remis à l'empereur; il fit venir leurs auteurs en sa présence et leur dit : *Vous ne devez pas être jugés par les hommes, vous qui tenez de Dieu la faculté de nous juger nous-mêmes ; remettez-vous-en donc à lui du soin de terminer vos différends, et réunissez-vous pour délibérer sur les choses de la foi;* et il brûla tous les mémoires.

6 Juin. Après les discussions intérieures et secrètes s'ouvrirent les séances publiques, auxquelles l'empereur lui-même assista avec la majesté que réclamaient une assemblée si solennelle et le respect dû à tant de sainteté (1). On commença par lutter d'arguments et de subtilités : or, afin de couper court aux arguties théologiques, le concile adopta une expression platonicienne, en déclarant le Fils consubstantiel (ὁμοούσιος) au Père ; un symbole fut rédigé, et Arius condamné avec les siens.

Discipline. Indépendamment du dogme, les conciles s'ocupaient aussi de la discipline. Ainsi, dans celui d'Arles, il avait été décrété que les chrétiens ne devaient pas déposer les armes pendant que l'Église jouissait de la paix ; qu'ils devaient s'abstenir de paraître sur le théâtre et de guider des chars dans le cirque. Le même concile enjoignait aux fidèles qui passaient dans d'autres provinces d'y porter, à moins qu'ils ne fussent magistrats, des lettres de leur évêque en attestation de leur foi. Dans les conciles d'Ancyre et de Néocésarée, on remédia, selon que les temps le comportaient, aux maux causés par la persécution ; les prêtres et les diacres qui s'abstenaient de viandes par mortification furent invités à en goûter, à ne pas refuser les légumes assaisonnés avec des substances grasses, afin de ne pas venir en aide à ceux qui faisaient consister en cela la dévotion (2). Enfin, on prescrivit des peines ecclésiastiques pour les

(1) Il alla baiser les cicatrices de Paphnuce, le martyr vivant, saint évêque de la Thébaïde.

(2) On raconte à ce propos que Spiridion, évêque de Chypre, l'une des lumières du concile de Nicée, cité par son exactitude à suivre les traditions ecclésiastiques, donnant un jour l'hospitalité à un voyageur très-fatigué, ordonna à sa fille de lui laver les pieds et de préparer le souper ; mais elle lui rappela que l'on entrait dans la semaine sainte, et que leur habitude

péchés contraires à la pureté que l'Église voulait maintenir parmi les fidèles.

Le concile de Nicée fixa aussi le jour où l'on devait célébrer la Pâque (1). Cette question avait de l'importance sous une apparence frivole; car elle confirmait à jamais la séparation du christianisme et du judaïsme, et mettait le sceau à la suprématie de l'Église de Rome, en faisant adopter généralement l'usage pratiqué par elle de fêter la résurrection du Sauveur le dimanche où tombe la pleine lune la plus rapprochée de l'équinoxe de printemps, ou le dimanche qui le suit immédiatement.

L'exclusion des ordres sacrés fut prononcée contre ceux qu'un zèle excessif poussait à se rendre eunuques : c'était la condamnation de la secte des Valésiens, qui existait alors entre le Jourdain et l'Arabie. Défense fut faite à tout ecclésiastique de cohabiter avec des femmes, bien que les diverses Églises fussent ensuite autorisées à suivre à cet égard leurs usages particuliers, mais avec injonction à tous d'observer une extrême sévérité de mœurs. Les évêques durent être institués par trois prélats au moins de la même province, et confirmés par le métropolitain.

Les décisions du concile furent notifiées à tout l'empire, et Constantin écrivit à ce sujet des lettres plus nombreuses et plus longues que n'avaient fait jusqu'alors ses prédécesseurs. Il exila, en outre, Arius (2); mais, après quatre années, il le rappela, à la prière de sa sœur Constance, incertain s'il n'avait pas été victime de calomnies. Il écrivit même à Athanase, devenu évêque d'Alexandrie, afin qu'il consentît à admettre l'hérésiarque dans son Église; mais Athanase s'y refusa. Il

étant de faire alors un jeûne sévère, il ne se trouvait absolument rien dans la maison. Spiridion se mit en prière, puis il lui enjoignit de faire cuire de la chair de porc salé. S'étant ensuite assis à table, il mangea le premier, et détruisit les scrupules de son hôte en lui disant que toute chose était pure pour celui qui est pur. SOZOMÈNE, I, 11.

(1) Voy. livre VI, chap. XXVIII, vers la fin.

(2) Socrate rapporte, dans son *Histoire ecclésiastique*, une lettre de Constantin, dans laquelle la peine de mort est décrétée contre quiconque a en sa possession un livre d'Arius : Ὡς εἴ τις σύγγραμμα ἀπὸ Ἀρείου σύνταγεν φωράθειν κρύψας, καὶ μὴ εὐθέως προσενεγκὼν πυρὶ καταναλώσῃ, τούτῳ θάνατος ἔσται ἡ ζημία. Ce serait chose étrange pourtant que l'hérétique n'eût encouru que la peine de l'exil, et que l'on eût été puni de mort pour avoir seulement lu ses ouvrages. Il faut ajouter que Constantin était trop modéré pour en agir ainsi, et que le concile lui-même, loin de provoquer des châtiments contre les hérétiques, se borne à condamner les opinions et ceux qui les enseignent, en exprimant son regret de leur exil.

serait trop long de rapporter les calomnies, les piéges, les conciliabules à l'aide desquels les ariens cherchèrent à perdre leurs adversaires les plus énergiques, et surtout le saint évêque d'Alexandrie, qui, accusé par eux d'impudicité, de violences, de meurtres, fut appelé à se disculper devant un concile réuni exprès à Tyr. Athanase, prévoyant le résultat, court à Constantinople et tient son arrivée secrète, pour qu'on ne puisse lui refuser audience. Constantin, sur la route duquel il se montre à l'improviste, bien que mécontent d'abord d'une rencontre importune, fut frappé de sa fermeté et de son éloquence, et le laissa librement exposer le complot tramé contre lui dans le concile. Les Pères portèrent contre lui une accusation d'un genre nouveau, en lui imputant d'avoir tenté d'arrêter les bâtiments expédiés d'Alexandrie pour approvisionner la capitale. L'empereur, bien convaincu de l'innocence d'Athanase, jugea convenable de le tenir éloigné de son siége, et l'envoya à la cour de Trèves, où il séjourna vingt-huit mois.

Ses adversaires prirent alors le dessus, et Arius, dont la fécondité en expédients était inépuisable, ne se lassait pas d'en inventer. Tantôt il se récriait contre l'introduction dans le dogme d'un mot étranger aux saintes Écritures, tantôt contre la présomption qu'il y avait, selon lui, à vouloir définir absolument des choses impénétrables; tantôt il soutenait ses opinions devant de nouveaux conciles, tantôt il surprenait l'empereur, mauvais théologien, par des professions de foi captieuses; si bien que celui-ci ordonna enfin à l'évêque de Constantinople de recevoir Arius dans la communion. Mais au moment où l'hérésiarque se rendait au temple, il se sentit pris de douleurs d'entrailles; et s'étant retiré, il fut trouvé mort dans son sang, soit miracle, soit crime, soit hasard.

Fin d'Arius, 336.

L'incendie ne s'éteignit pas avec lui, il éclata au contraire avec plus de violence. Les ariens publièrent dix-huit symboles dans l'espace de quelques années; les conciles décidaient en sens contraire; les persécutions se succédaient, tantôt contre un parti, tantôt contre l'autre. Hilaire, évêque de Poitiers, s'en plaignait en ces termes : « Il est déplorable et non moins « dangereux qu'il y ait autant de symboles que d'opinions chez « les hommes, autant de doctrines que d'inclinations, autant « de sources de blasphèmes qu'il y a en nous d'imperfections; « car nous faisons des symboles au gré de notre caprice, et « nous les expliquons selon notre caprice. Différents synodes

« ont rejeté, admis, interprété le mot *omousios*; on dispute « partout sur l'égalité partielle ou totale du Père et du Fils, et « chaque année, ou plutôt chaque mois, paraissent de nouvelles « formules pour expliquer d'invisibles mystères. Nous nous « repentons de ce qui est fait, nous défendons ceux qui se re- « pentent, nous réprouvons ceux que nous défendions d'abord, « nous condamnons en nous-mêmes la doctrine d'autrui, la « nôtre chez autrui, et, nous déchirant l'un l'autre, nous « avons été cause d'une ruine réciproque (1). »

CHAPITRE V.

CONSTITUTION DU BAS-EMPIRE.

Nous ne passerons pas au règne des faibles fils de Constantin sans entrer dans quelques détails sur l'administration civile et militaire, commencée par Dioclétien, améliorée par Constantin, complétée par ses successeurs. La constitution de Rome, comme nous l'avons dit ailleurs, patriarcale dans l'origine, fut d'abord dirigée par les pères de famille des trois tribus primitives, ayant à leur tête le roi, juge suprême, pontife et général. Les patriciens tendaient à restreindre son pouvoir; lui, à s'affranchir de leur influence, en accordant des droits politiques à la commune plébéienne, qui, en s'élevant peu à peu, réduisit l'ancienne race patricienne à n'être qu'une classe privilégiée. Quand donc Tarquin le Superbe voulut régner sans consulter le sénat, les patriciens se révoltèrent, et, abolissant la monarchie, constituèrent un gouvernement aristocratique. Ce qu'on appela la délivrance de Brutus plongea le peuple dans l'oppression; mais, dans son activité inquiète, il commença par se débarrasser de certains fardeaux; puis il voulut s'assurer quelques droits, et enfin prendre part à l'administration de la république. Ce fut l'objet de cette longue lutte entre les grands et la plèbe, qui valut à celle-ci des magistrats populaires (*édiles* et *tribuns*), force de loi aux décisions prises à la pluralité des voix par l'assemblée du peuple (*plébiscites*), et à tous les

Nouvelle administration.

(1) *Ad Constantium*, lib. II, 4, 5.

citoyens l'aptitude à toutes les charges de l'État ; il en résulta une république dans laquelle les véritables citoyens étaient légalement plus libres qu'ils ne l'ont jamais été dans aucun gouvernement (1).

Mais une fois que les droits furent devenus égaux entre les plébéiens et les patriciens, une nouvelle noblesse se forma, fondée sur la richesse ; et les pauvres, qui formaient le plus grand nombre, se vendirent à quelque citoyen opulent ou à quelque général heureux, jusqu'au moment où le despotisme démocratique engendra l'empire, appuyé uniquement sur la force armée et sur l'administration des finances. Durant trois siècles, l'empereur ne fut pas considéré comme un roi, mais comme le commandant général des forces de l'État. Il n'exerçait l'autorité administrative et législative qu'en s'arrogeant les diverses magistratures par usurpation militaire. Le premier pas que fit Auguste dans cette voie était un acheminement à la monarchie, et pour y arriver, il fallut énerver la démocratie : il en résulta un pouvoir absolu et précaire, sans cesse troublé par des révolutions provenant non plus de la plèbe, mais de la soldatesque.

Dioclétien, en se proposant pour but de réprimer le despotisme de l'armée, assit les bases de la souveraineté véritable ; ce système fut poursuivi et complété par ses successeurs, au moyen d'une administration centrale dans laquelle les formes antiques disparaissent avec les idées républicaines, et un grand nombre de titres font place à des dénominations nouvelles : seconde transfiguration qui, affectant moins le pouvoir au fond que dans la forme, complétait l'absolutisme monarchique, in-

(1) Nous prenons pour guides le *Code Théodosien*, avec les riches commentaires de Godefroy et de Ritter (Mantoue, 1748) ; la *Notice des dignités de l'Orient et de l'Occident,* espèce d'almanach impérial commenté par Pancirole dans le *Thes. antiq. rom.* de Grævius, vol. VII.

Voyez aussi : LYDUS, *de Magistratibus reipublicæ romanæ*, Paris, 1812 ; SALVIEN, *de Gubernatione Dei;* GIBBON, *Decline and fall*, etc., c. XVII ; MAZOCCHI, *Tabula Heracleensis*, Naples, 1754 ; NAUDET, *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain*, Paris, 1817 ; GUIZOT, *Essais sur l'histoire de France; Histoire de la civilisation en France ;* RAYNOUARD, *Histoire du droit municipal en France ;* SAVIGNY, *Gesch. des R. Rechts im Mittelalter*, Heidelberg, 1814-1826 ; WALTER, *Römische Rechtsgeschichte*, Rome, 1834 ; ROTH, *de Re municipali Romanorum*, Stuttgard, 1801 ; FAURIEL, *Histoire de la Gaule méridionale*, Paris, 1836.

troduit déjà depuis longtemps, en le rendant plus pesant et plus régulier.

A cette simplicité antique avec laquelle le Romain adressait directement la parole au chef de l'État, avait succédé la pompe de titres ambitieux. Quand l'empereur écrivait aux principaux magistrats, il les appelait *sérénité*, *excellence*, *éminence*, *sublime et admirable grandeur*, *illustre et magnifique altesse*. Usurper indûment un titre, même par ignorance, était un sacrilége (1). De nouveaux symboles indiquèrent les dignités nouvelles, au moyen de costumes, d'ornements, de cortéges distincts; et les lettres patentes portèrent l'effigie de l'empereur ou un char de triomphe, ou la représentation allégorique soit des provinces, soit des troupes que l'on commandait.

Le sénat, ce *conseil éternel de la république*, *des peuples*, *des nations et des rois* (2), était tombé sous les coups redoublés des empereurs, qui se plaisaient à le voir se dégrader par de basses flatteries. L'assemblée que Cinéas comparait à une réunion de rois consacrait alors de longues séances à prodiguer lâchement l'injure aux empereurs détrônés, ou des éloges non moins lâches aux nouveaux élus (3), et, après avoir épuisé toutes les formules de l'adulation, à enregistrer dans ses archives le nombre des vivat qui avaient salué le maître (4). Si les premiers empereurs exposaient au sénat, dans des *lettres*, des *mémoires*, des *discours*, leur désir, auquel son assentiment donnait une autorité légale, leurs successeurs, spontanément et d'eux-mêmes, transmirent leurs volontés par des *édits*, des

(1) *Si quis indebitum sibi locum usurpaverit, nulla ignoratione defendat, sitque plane sacrilegii reus qui divina præcepta neglexerit.* Loi de Gratien dans le *Code Théodosien*, liv. VI, t. V, 1, 2.

(2) Cicéron, *pro Sextio*, 65; *pro Domo sua*, 28.

(3) Lampride nous a conservé deux pages d'imprécations contre Commode (*de Commodo*, 18, 19), et d'autres non moins dégoûtantes contre Héliogabale (*de Alexandro Sev.*, 6, 8).

(4) Nous trouvons dans Trébellius Pollion (*de Divo Claudio*, 4) le procès-verbal d'une acclamation en l'honneur de Claude II, surnommé le Gothique. Après lecture des lettres par lesquelles il signifiait son élection au sénat, les acclamations commencèrent ainsi qu'il suit : *Claude Auguste, que les dieux te conservent*, répété soixante fois; *Claude Auguste, nous t'avons toujours désiré pour prince*, répété quarante fois; *Claude Auguste, la république te désirait*, répété quarante fois; *Claude Auguste, notre frère, notre père, bon sénateur, véritablement prince*, répété quatre-vingts fois; *Claude Auguste, délivre-nous d'Auréole*, cinq fois; *des Palmyriens*, autant; *de Zénobie et de Victoria*, sept fois.

r. *rits* et des *constitutions* qui, à la moitié du troisième siècle, avaient déjà force de loi. Le sénat se borna dès lors à rédiger, en forme de sénatus-consultes, les propositions que lui adressaient les empereurs sur des matières de législation, à reconnaître le nouvel Auguste, et à lui décréter, après sa mort, des autels ou les gémonies (1). Dioclétien exclut le sénat de toute intervention dans le gouvernement de l'empire, dans la surveillance du trésor public et dans l'administration des provinces sénatoriales, ne lui laissant que le soin de quelques détails minimes. Cela n'enleva aux pères conscrits ni le laticlave, ni les chaussures noires avec le croissant d'argent, ni leur place distincte aux spectacles; et, selon l'esprit des monarchies, leur dignité devint presque héréditaire.

Consuls. Les consuls ne furent plus élus après Dioclétien par le peuple et par le sénat, mais par le prince (2), et de sa seule autorité (3). Les noms et les effigies de ces magistrats étaient encore distribués en don, sur des tablettes ou diptyques d'ivoire doré, aux provinces, aux villes, aux magistrats, au peuple. Leur inauguration se faisait dans le lieu de la résidence de l'empereur. Au premier janvier, vêtus d'étoffes de pourpre brodées de soie et d'or, parés de pierres précieuses, ils se rendaient au Forum, précédés de licteurs, en grand appareil de fête, escortés des principaux dignitaires civils et militaires. Là, montant sur leur tribunal d'ivoire, ils exerçaient un acte de juridiction, en affranchissant un esclave et en donnant les fêtes d'usage à Rome. Cette dépense à Constantinople ne s'élevait pas chaque année à moins de quatre mille livres d'or, et le trésor venait en aide aux magistrats qui ne pouvaient la supporter.

(1) Il y eut cinquante-trois apothéoses depuis César jusqu'à Dioclétien, dont treize de femmes; nous comptons aussi celle d'Antinoüs.

(2) Ausone (*Gratiarum actio pro consulatu*), en remerciant l'empereur Gratien du consulat qu'il lui avait conféré, se félicite de n'avoir pas été obligé de descendre aux bassesses d'autrefois pour le solliciter du peuple : *Consul ego, imperator auguste, munere tuo non passus septa, neque campum, non suffragia, non puncta, non loculos : qui non prensaverim manus, nec consalutantium confusus occursu, aut sua amicis nomina non reddiderim, aut aliena imposuerim; qui tribus non circumivi, centurias non adulavi, jure vocatis classibus non intremui, nihil cum sequestre deposui, cum diribitore nil pepigi. Romanus populus, Martius campus, equester ordo, rostra, ovilia, senatus, curia, unus mihi omnia Gratianus.*

(3) L'empereur Gratien écrivait à Ausone : *Cum de consulibus in annum creandis solus mecum volutarem... te consulem et designavi, et declaravi, et priorem nuncupavi.*

C'était à cela, c'était à donner leur nom à l'année que se réduisait l'office des consuls, qui s'applaudissaient lâchement d'obtenir un honneur exempt de charges (1).

Patriciens.

Les anciens patriciens avaient péri par les guerres et les proscriptions, puis dans ces exécutions à l'aide desquelles les empereurs réduisaient leurs sujets à une égalité sanglante. Le titre de *patricien*, changé en celui de *patrice*, fut accordé à vie par Constantin à quelques personnages qui, le cédant à peine aux consuls, étaient appelés *pères adoptifs* de l'empereur et de la république. Ce prince, reconnaissant toutefois combien l'aristocratie peut prêter d'appui au trône, en créa une qui, n'ayant pas comme l'ancienne des droits et des traditions à conserver, fut dévouée au service de l'empereur, dont elle tirait son éclat. Il la distribua en quatre classes : les *illustres*, les *respectables*, les *clarissimes* et les *très-parfaits*, indépendamment des *très-nobles*, membres de la famille impériale (2). Le titre de clarissime était réservé aux sénateurs en corps, et à ceux d'entre eux qui étaient chargés du gouvernement d'une province; celui de respectable appartenait à quiconque, par son rang ou par ses fonctions, s'élevait au-dessus des autres. Les illustres étaient les consuls, les patrices, les préfets du prétoire de Rome et de Constantinople, les généraux, les sept officiers du palais; après eux venaient les très-parfaits.

Préfets du prétoire.

Nous avons vu s'accroître successivement l'importance des préfets du prétoire, qui, de Sévère à Dioclétien, furent les premiers ministres de l'empire, et qui étaient chargés de l'administration civile et militaire. Mais quand les prétoriens furent abattus, puis supprimés, la juridiction de leurs chefs cessa avec leur commandement militaire, et ils se transformèrent en magistrats civils. Constantin, se conformant à la division établie par Dioclétien, en conserva quatre : le préfet du prétoire d'Orient, qui gouvernait de l'Égypte au Phase, et de l'Hémus à la Perse (3); celui de l'Illyrie, qui avait sous ses lois la Pannonie,

(1) *In consulatu, honos sine labore suscipitur.* MAMERTIN, Panegyr. vet., XI, 2.

(2) En latin, *illustres, spectabiles, clarissimi, perfectissimi* et *egregii, nobilissimi*. En grec, Ἰλλούστριοι ou μεγαλοπρεπέστατοι, περίβλεπτοι, λαμπρότατοι, νωβελίσιμοι ou ἐπιφανέστατοι.

(3) 1° La THRACE était divisée en cinq provinces : Thrace européenne; Hémimont (*Hæmi-montes*); Rhodope; Mésie; Scythie. 2° L'ASIE, dont la capitale était Éphèse, en douze : Pamphylie; Hellespont; Lydie; Pisidie;

la Dacie, la Macédoine (1), la Grèce; celui des Gaules, qui réunissait à cette province la Bretagne et l'Espagne (2); celui d'Italie, qui, sans parler de la Péninsule, étendait son autorité sur la Rhétie jusqu'au Danube, sur les îles de la Méditerranée et sur la province d'Afrique (3).

Administrer les finances et la justice, régler tout ce qui concerne les monnaies, les subsistances publiques, le commerce et la prospérité publique en général; expliquer et étendre quelquefois même ou modifier les édits généraux, surveiller les gouverneurs des provinces, décider en appel des affaires les plus graves : telles étaient les attributions de ces magistrats, qu'Ammien Marcellin n'hésite pas à appeler des empereurs de second ordre.

Prefets de la cité.

Il n'y avait que Rome et Constantinople qui ne fussent pas soumises à leur administration : elles relevaient chacune d'un préfet. Celui de Rome, institué d'abord par Auguste pour veiller à la police intérieure, attira bientôt à lui les affaires qui jadis étaient de la compétence des préteurs. Il occupa ensuite dans

Lycaonie; Phrygie pacatienne; Phrygie salutaire; Lycie; Carie; Rhodes; Lesbos; les Cyclades. 3° Le Pont, ayant pour capitale Césarée, en onze : Paphlagonie; Galatie première, Galatie seconde ou salutaire; Bithynie; Honoriade; Cappadoce, première et seconde; Pont polémoniaque; Hellénopont; Arménie, première et seconde. 4° L'Égypte, capitale Alexandrie, en sept; Égypte proprement dite; Libye supérieure; Libye inférieure; Thébaïde; Arcadie ou Heptanomide; Augustamnique, Éthiopie. 5° L'Orient, capitale Antioche, en quinze : Palestine, première, seconde et salutaire; Phénicie, première, seconde et euphratésienne; Syrie; Syrie salutaire; Cilicie, première et seconde; Chypre; Arabie; Isaurie; Osroène; Mésopotamie.

(1) Divisée en cinq provinces : Macédoine proprement dite et une partie de la Macédoine salutaire; Achaïe; Crète; Thessalie; Épire.

(2) 1° Les Gaules embrassaient dix-sept provinces : Viennoise; Germanie, première et seconde; Belgique, première et seconde; Alpes maritimes et pennines; Grande Séquanaise; Aquitaine, première et seconde; Novempopulanie; Narbonnaise, première et seconde; Lyonnaise, première, seconde, troisième et quatrième. 2° L'Espagne, sept : Bétique; Lusitanie; Galice; Tarragonaise; Carthaginoise; Tingitane, et les îles Baléares. 3° La Bretagne, cinq : *Britannia*, première et seconde; *Maxima Cæsariensis; Flavia Cæsariensis; Valentia.*

(3) 1° L'Illyrie occidentale se composait de six provinces : Pannonie, première et seconde; Savie; Dalmatie; Norique riveraine; Norique méditerranée. 2° L'Afrique, de cinq : Carthaginoise; Byzacène; Mauritanie; Mauritanie *Cæsariensis*; Tripolitaine. 3° L'Italie, de dix-huit : Vénétie; Émilie, Ligurie; Flaminie; Picénum annonaire et suburbicaire; Étrurie et Ombrie, Campanie; Sicile; Pouille; Calabre; Lucanie et Bruttium; Alpes cottiennes; Rhétie, première et seconde; Samnium; Valérie; Sardaigne et Corse.

le sénat la place des consuls comme président ordinaire; enfin, on porta devant lui les appels formés à cent milles à la ronde. Il exerçait l'autorité municipale; quinze officiers sous ses ordres veillaient à la sûreté, aux approvisionnements, à la propreté de la ville, et l'un d'eux était préposé spécialement au soin des statues (1). La même magistrature fut instituée à Constantinople.

Pour le gouvernement civil, l'empire était divisé en treize diocèses (2). Le premier dépendait du comte d'Orient, qui employait six cents appariteurs ou secrétaires, assesseurs et messagers, tant les affaires étaient compliquées. Le second comprenait l'Égypte, sous un préfet impérial qui n'était plus un chevalier romain, et exerçait des pouvoirs extraordinaires selon que le réclamait ce pays. Les autres diocèses étaient ceux d'Asie, du Pont, de Thrace, de Macédoine, de Dacie, de Pannonie ou d'Illyrie occidentale, d'Italie, d'Afrique, de Gaule, d'Espagne et de Bretagne, chacun d'eux sous la direction d'un vicaire ou vice-préfet. Diocèses.

Ces diocèses furent ensuite subdivisés en cent seize provinces, dont trois étaient gouvernées par des proconsuls, trente-sept par des consulaires, cinq par des correcteurs, soixante et onze par des présidents (3). Quoique différant par leur grade et leurs attributions, tous administraient la justice et les finances, sous l'autorité des préfets et tant qu'il convenait au prince. Ils infligeaient les peines, même capitales; mais le droit de les adoucir était réservé aux préfets, ainsi que celui de condamner à l'exil. On veillait à ce qu'aucun de ces magistrats ne fût né dans le pays qu'il avait à régir, qu'il n'y formât point d'alliances et n'achetât ni terres ni esclaves. On voulait remédier ainsi aux Provinces.

(1) Dix des provinces d'Italie, appelées *suburbicaires,* dépendaient du préfet de Rome : Campanie, Étrurie et Ombrie, Picénum suburbicaire, Sicile, Pouille, Calabre, Lucanie et Bruttium, Samnium, Valérie, Sardaigne et Corse. Un vicaire impérial était préposé aux huit autres : Ligurie, Émilie, Flaminie, Picénum annonaire, Vénétie, Alpes cottiennes, Rhétie première et seconde. Plus tard, on y ajouta l'Istrie.

(2) Le nom *diocèse* était ancien. Cicéron l'emploie dans une lettre à Atticus, VI, 2.

(3) En Italie, l'Émilie, la Ligurie, la Vénétie, le Picénum, la Flaminie, la Campanie, la Sicile, étaient gouvernés par un magistrat consulaire; l'Étrurie, la Pouille, la Calabre, la Lucanie, le Bruttium, par des correcteurs; le Samnium, la Valérie, les Alpes cottiennes, les deux Rhéties, la Sardaigne, la Corse, par des présidents.

abus et à la corruption : cependant Constantin lui-même, puis successivement les autres empereurs, ne cessèrent de se plaindre que tout se vendait par leurs agents.

Un passage curieux de Lampride nous apprend à combien s'élevait le traitement des gouverneurs de province : ils recevaient vingt livres d'argent et cent pièces d'or (3,913 fr.), six amphores de vin, deux mulets, deux chevaux, deux habillements de cérémonie, un pour le logis, une baignoire, un cuisinier, un muletier; et s'ils n'étaient pas mariés, une concubine, réputée nécessaire comme le reste (1). En sortant de charge, ils restituaient les mulets, les chevaux, le muletier et le cuisinier, et gardaient le surplus, si le prince était content d'eux; au cas contraire, ils étaient tenus de rendre le quadruple.

Sous Constantin, la solde continua d'être payée en nature; et quand il eut limité à trois lustres la durée du service militaire, il établit, afin de donner une récompense aux soldats congédiés, une taxe extraordinaire à percevoir to[illegible] les quinze ans : de là vint le cycle des indictions (2).

Les troubles passés et les nombreux usurpat[illegible] avaient fait reconnaître combien il y avait de danger à laiss[illegible] [illegible]out à la fois la justice, l'administration et le commandement des troupes aux gouverneurs des provinces; c'est pourquoi Constantin sépara l'autorité civile de l'autorité militaire. La juridiction suprême sur l'armée fut remise à deux maîtres de la milice (*magistri militum*), l'un de l'infanterie, l'autre de la cavalerie; leur nombre fut plus tard porté à quatre, par suite de la division de l'empire en deux États distincts, celui d'Orient et celui d'Occident; l'un d'eux se tint sur chacune des frontières les plus menacées, sur le Rhin, sur le haut et le bas Danube, et sur l'Euphrate; puis il en fut créé jusqu'à huit.

Ils avaient sous leurs ordres trente-cinq commandants, distribués comme il suit : trois dans la Bretagne, six dans la Gaule, un en Espagne, un en Italie, cinq sur le haut Danube

(1) *Præsides provinciarum accipiebant... vestes forenses binas, domesticas singulas.., et si uxores non haberent, singulas concubinas, quod sine his esse non possent.* ÆLIUS LAMPRIDIUS, *de Alexandro Sev.*, [illegible] LII.

(2) C'est l'opinion de quelques-u[illegible] Savigny pense que l'indiction n'était autre chose que le renouvellement d[illegible] cadastre (*über die römische Steuerverfassung*). Il est certain qu'elle était déjà en usage sous Dioclétien, et Cédrénus (*Annal.*, p. 258) dit même qu'elle commença au temps d'Auguste. Voy. NAUDET, *Des changements dans l'emp. rom.*, t. I, p. 182.

et quatre sur le bas Danube, huit en Asie, trois en Égypte, quatre en Afrique. Ils portaient pour signe distinctif la ceinture d'or, et avaient le titre de *duces*; le titre, plus honorable, de *comites* ou compagnons était accordé à dix d'entre eux. Ils recevaient, outre la solde, ce qui leur était nécessaire pour l'entretien de cent quatre-vingt-dix serviteurs et de cent cinquante-huit chevaux. Ils ne devaient s'immiscer en rien dans l'administration civile, non plus que les magistrats dans leur commandement. Si l'État se trouva affaibli par là, la tranquillité intérieure fut assurée; car le despotisme militaire, cet unique et déplorable débris de la démocratie, disparut, et les guerriers, selon l'expression d'Ammien Marcellin, ne purent plus lever la tête.

Le service militaire devint une espèce d'impôt, attendu que Armée.
les sénateurs, les dignitaires, les prêtres païens et les principaux décurions furent obligés de fournir un nombre de soldats déterminé, ou, à leur défaut, trente ou trente-six sous d'or, par homme (1). On peut juger par ce taux combien les volontaires étaient rares. En effet, bien que l'on ne pût entretenir l'armée qu'à l'aide d'une grosse solde et de largesses répétées, le patriotisme n'existant plus, le service était tellement en horreur, que beaucoup, pour s'y soustraire, se mutilaient les mains. C'était en vain que la mesure pour la taille des recrues avait été abaissée, et que l'on avait admis jusqu'à des esclaves dans les rangs des légions; les empereurs durent, pour les remplir, accorder des terres aux vétérans, avec la stipulation féodale que leurs fils, parvenus à l'âge viril, seraient enrôlés dans l'armée, sous peine de perdre l'honneur, le fonds paternel, et même la vie (2). Le soldat devait avoir dix-huit ans accomplis, être sain et robuste, d'une stature convenable. Il recevait pour solde une ration de pain, de vin, de lard, de la viande de deux jours l'un; les cavaliers, du foin et de la paille. Quelquefois la troupe était payée en argent. Les contribuables devaient apporter les vivres aux lieux fixés, où le soldat venait les prendre; et il en emportait avec lui pour vingt jours (3). Quinze villes en Orient et dix-neuf en Occident avaient des fabriques d'armes et de machines en tout genre.

(1) Code Théod., tit. *de Tiron.*, l. 2, et 6, *de Desertoribus;* l. 7; 15, 18, *de Decur.*
(2) Code Théod., l. 7, *de Veteranis. De Filiis veteranorum.*
(3) Godefroy, liv. VII, *de Re milit.* Code Théod., vol. II.

Constantin plaça aux frontières des capitaines et des soldats, auxquels il donna en propriété des terres franches d'impôt et inaliénables, à la charge par le fils de servir comme le père. On appelait ces colons militaires *limitrophes*, pour les distinguer des *palatins*, qui, mieux payés et mieux traités, étaient cantonnés dans les provinces, où ils étaient une charge très-lourde pour les habitants, en même temps qu'une molle sécurité les énervait, en relâchant les liens de la discipline. Les limitrophes combattirent moins résolûment quand ils se virent préférer un corps qui avait moins de fatigues à endurer, et quand ils ne se sentirent pas appuyés derrière eux par des troupes intrépides.

Les menaces les plus sévères étaient impuissantes à empêcher les soldats de déserter chez les barbares et de favoriser leurs incursions. Il en était de même des ordres qui leur défendaient de molester les habitants, d'envoyer leurs chevaux paître dans le champ d'autrui, de se mêler des affaires civiles (1), ou qui enjoignaient aux vétérans de s'occuper, soit du commerce, soit du défrichement des terres incultes ou sans maître, qui leur étaient concédées avec une exemption de tribut (2).

La légion fut réduite de six mille hommes à mille ou quinze cents, la cavalerie en ayant été détachée à ce qu'il paraît, ce qui la rendit plus mobile, mais aux dépens de sa force; elle devint ainsi une espèce de régiment comme ceux qui ont été introduits dans les armées depuis le dix-septième siècle. L'armée se composait alors de cent trente-deux légions, et la totalité des troupes sous les armes pouvait s'élever à six cent quarante-cinq mille hommes, chiffre très-élevé en comparaison des anciennes armées, mais faible auprès du chiffre des armées de nos jours, qui, dans les mêmes contrées, retiennent environ deux millions d'hommes sous le drapeau en pleine paix. C'est pour la conserver, nous dit-on! Il fallut pourtant avoir recours, en outre, aux auxiliaires étrangers, enrôler même dans les légions, et parmi les palatins, des Goths et des Alemans, les élever aux premiers grades, de là aux fonctions civiles et jusqu'au consulat : or, comme ils n'y étaient pas préparés et qu'ils manquaient de capacité, les magistratures curules perdirent de plus en plus leur prestige et leur autorité.

(1) Code Théod., *de Decur.*, l. 128.
(2) *Ibid.*, lib. VII, *de Indulg.*, 15.

L'empereur avait près de lui sept *illustres*, ses conseillers privés, chargés de la garde de sa personne, du palais et du trésor. Un eunuque, grand chambellan (*præfectus sacri cubiculi*), se tenait constamment à côté du prince, qu'il s'occupât d'affaires ou de plaisirs, et lui rendait les plus humbles services; ce qui lui fournissait mille occasions de s'insinuer dans ses bonnes grâces et d'influer sur ses faveurs. Les comtes de la table et de la garde-robe relevaient de lui. Le maître des offices, ministre d'État, dirigeait les affaires publiques, et aucune réclamation n'arrivait au prince qu'en passant par ses quatre bureaux (1). L'un d'eux recevait les mémoires, l'autre les lettres, le troisième les pétitions, le quatrième tout le reste. Cent quarante-huit secrétaires, la plupart légistes, expédiaient les affaires sur requêtes, sous la présidence de quatre maîtres *respectables*, dont l'un était spécialement nommé pour la langue grecque, et les autres servaient d'interprètes aux ambassadeurs étrangers. Dignitaires de la couronne.

Le maître des offices avait sous ses ordres plusieurs centaines de messagers, qui, moyennant le bon état des routes et le service des postes, portaient les édits, la nouvelle des victoires, les noms des consuls, de la capitale dans les provinces les plus reculées. Ces agents acquirent de l'importance en rapportant ce qu'ils recueillaient, durant leurs missions, sur l'état des pays, sur la conduite des magistrats et des citoyens. Le nombre s'en accrut jusqu'à dix mille, et ils devinrent très-onéreux aux peuples, soit par les exigences de leur service, soit par leurs délations, en favorisant ou persécutant ceux qui s'en faisaient des amis ou des ennemis. Réprimés maintes fois par des dispositions législatives, ils l'emportaient toujours par la faiblesse croissante de la cour, et par la crainte des soulèvements qui en étaient la suite.

Les revenus publics furent administrés par un comte des largesses sacrées, qui occupait des centaines d'employés, dans onze bureaux différents, à faire et à vérifier les comptes. Les hôtels des monnaies, les mines, les caisses publiques établies dans les différentes villes, dépendaient du trésorier, qui correspondait avec vingt-neuf receveurs provinciaux. Il réglait le commerce extérieur, dirigeait les manufactures d'étoffes de lin et de laine, dans lesquelles travaillaient spécialement des femmes esclaves, pour l'usage de la cour et de l'armée, et qui étaient Trésorier.

(1) *Scrinia;* ce sont, comme on dit aujourd'hui, les bureaux.

au nombre de vingt-six en Orient, en plus grand nombre encore en Occident.

Domaines impériaux.

Un ministre du fisc (*comes rerum privatarum*) administrait le trésor particulier de l'empereur, formé des domaines des rois et des États subjugués, de ceux des différentes familles qui avaient occupé le trône, et des confiscations. Ce trésor s'accrut considérablement lorsque, après avoir fermé par motif religieux le temple de Comana, dont le grand prêtre était prince de la Cappadoce, Constantin appliqua au fisc privé les terres sacrées, sur lesquelles se trouvaient six mille esclaves ou ministres de la déesse, et des races de chevaux précieuses, qui furent destinées exclusivement au service de la cour et aux jeux impériaux. Un comte fut chargé expressément de la surintendance de ces domaines; des officiers d'un rang moins élevé étaient préposés à la gestion des autres domaines, disséminés dans toutes les provinces.

Comtes des domestiques.

La garde du prince se composait de trois mille cinq cents hommes, Arméniens pour la plupart, divisés en sept compagnies (*scholæ*), et commandés par deux comtes des domestiques. Équipés avec une extrême magnificence, ils portaient des armes couvertes d'or et d'argent; deux compagnies de cavaliers et de fantassins, dits *protecteurs*, étaient recrutées parmi eux. Ils étaient de service dans les appartements intérieurs, et se rendaient dans les provinces lorsqu'il était besoin d'assurer la prompte et vigoureuse exécution des ordres impériaux : être admis dans leurs rangs était la plus haute espérance du soldat.

Le titre d'*illustre* était inhérent aux charges de la cour que nous venons d'énumérer. Durant la république, et même sous les premiers empereurs, les insignes de la dignité n'accompagnaient le magistrat que dans l'exercice de ses fonctions. Dès qu'elles avaient cessé, le consul, le préteur ou l'empereur, n'avait d'autre cortége ou d'autre suite que des affranchis, ses clients et ses esclaves. Mais, par suite des innovations de Dioclétien, le palais, la table, le faste et l'étiquette, un entourage immense, mirent une distance incommensurable entre le monarque et ses sujets. Déjà et plus anciennement, le titre d'*honoré* distinguait ceux qui avaient rempli quelque dignité dans l'empire, ou ceux auxquels le prince avait accordé soit le triomphe, soit des honneurs. Quand les autres distinctions n'existèrent plus, tous ambitionnèrent celle-là, et les empereurs l'accordèrent à quiconque rendait quelque service à leur

personne, mérite qui passait bien avant celui d'être utile à l'État.

Au milieu de ce luxe prodigieux, de cette foule qui envahissait la cour, les fonctions remplies jadis par des esclaves, comme de découper les viandes, de verser à boire aux princes, jusqu'aux *emplois les plus sordides*, furent ambitionnés par de grands personnages, non pas tant pour le salaire que pour les exemptions. En effet, les honorés restaient inscrits au sénat sans en avoir les charges, et, après dix ou quinze ans de service, ils étaient dégagés de tous les liens qui, par droit de naissance, les attachaient à la curie ou à une corporation quelconque. Des titres étaient aussi accordés par *codicilles honoraires* à des personnes qui jamais n'avaient servi ni même vu le prince, seulement afin qu'ils pussent jouir de l'exemption, ou du moins porter les insignes de leur dignité nominale.

On comprendra facilement que le but principal de la constitution nouvelle était la séparation des pouvoirs, auparavant confondus. Dans une si grande subdivision de provinces, d'armées, de fonctions, les magistrats demeuraient subordonnés les uns aux autres, et tous à l'empereur, ce qui écartait le danger des agrandissements excessifs et des usurpations subites.

Personnes.

Les sujets libres de l'empire étaient divisés en trois classes : les habitants des deux métropoles, ceux des villes dans les provinces, et la population des campagnes.

Citoyens de Rome et de Constantinople.

Les premiers, bien que soumis aux impôts communs, jouissaient néanmoins de priviléges, et avaient part aux distributions du blé que les provinces étaient tenues d'expédier à cet effet, sous la surveillance d'un fonctionnaire spécial (*præfectus annonæ*). Au premier rang étaient les sénateurs, puis les chevaliers; ensuite la multitude, qui, partagée en divers corps de maîtrises, exerçait certaines industries; turbulente d'ailleurs et factieuse, tour à tour craintive ou menaçante, ne cherchant que l'occasion de se livrer au pillage et à la violence.

Citoyens provinciaux.

Les habitants des villes, dans les provinces, demeurèrent jusqu'au troisième siècle divisés en citoyens, alliés et sujets. Mais lorsque Caracalla eut rendu les droits de citoyen communs à tous, les uns et les autres, sans compter les esclaves, se trouvèrent sur la même ligne d'égalité et de dépendance. Nous trouvons donc les sénateurs, les curiales ou décurions, et la plèbe. Les sénateurs étaient en quelque sorte des appendices de l'ombre de sénat qui existait à Constantinople et à Rome;

leur dignité, purement nominale, était conférée par l'empereur à ceux qui avaient occupé de hauts emplois, ou qui lui étaient recommandés par le sénat; elle fut étendue ensuite à tous les grands propriétaires. Leurs priviléges consistaient dans l'exemption des charges municipales, ils ne pouvaient être jugés que par un tribunal particulier, et jamais on ne leur appliquait la torture; avantages qu'ils payaient au prix d'un impôt spécial et de contributions extraordinaires, le cas échéant (1).

Les décurions ou curiales étaient les propriétaires indigènes (*municipes*) ou venus du dehors (*incolæ*); et comme ils étaient chargés de pourvoir à certaines dépenses, et qu'ils avaient à s'occuper beaucoup des affaires publiques, les lois municipales déterminaient la fortune qu'ils devaient avoir. Au dixième siècle, on exigeait d'un curiale de Côme cent mille sesterces (environ 20,000 francs); en 342, Constance obligeait à faire partie de la curie d'Antioche ceux qui possédaient vingt-cinq arpents de terre; en 435, Valentinien III y faisait entrer ceux qui avaient trois cents sous d'or (environ 4,500 francs) (2), tant cette dignité, autrefois ambitionnée et achetée au prix de largesses splendides, était alors avilie !

Venait ensuite le menu peuple, composé des petits propriétaires, des artisans, des marchands, tout à fait exclus de l'administration urbaine.

L'histoire ne fournit pas le moindre renseignement sur la révolution très-importante qui, sous l'empire, fit passer l'industrie des esclaves aux hommes libres. Autrefois tout citoyen riche avait dans sa demeure des ouvriers à lui, faisant toute espèce de travaux, tant pour son usage que pour les vendre, soit à ses clients, soit à ceux qui n'avaient pas assez d'esclaves; nous voyons maintenant des artisans libres, travaillant pour eux et pour ceux qui les payent, réunis dans chaque ville en corporations.

Dans les campagnes résidaient des propriétaires libres, des colons, des esclaves. Ces derniers étaient comme des animaux domestiques, et nous ne nous en occuperons pas. Les colons

Colons. tenaient le milieu entre les hommes libres et les esclaves; ils

(1) Quelques écrivains modernes (tels que RAYNOUARD, t. I, c. 17, et FAURIEL, t. I, c. 10) ont pensé qu'ils constituaient dans chaque ville un sénat supérieur à la curie. Nous n'avons, quant à nous, jamais rencontré la moindre mention de sénats provinciaux.

(2) PLINE, *Ep.* I, 19. — *Code Théod.*, XII, 3, XXVIII. — *Nov. Theod.*, 38.

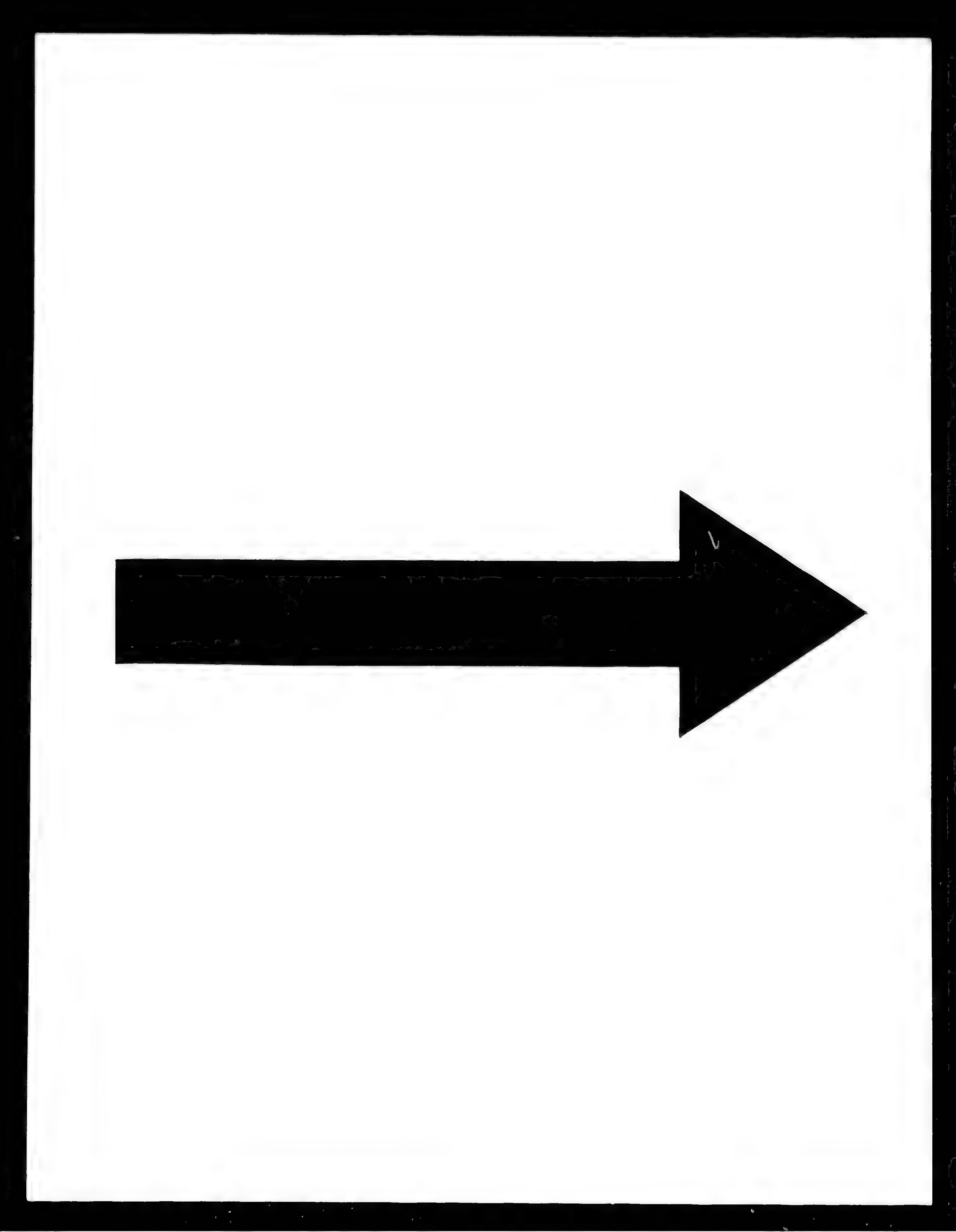
étaient tellement attachés au sol qu'ils cultivaient, qu'ils étaient vendus et partagés avec lui; seulement, une loi compatissante défendait de séparer les membres d'une même famille (1). Obligés de vivre et de mourir sur le sol où ils naissaient, ils étaient, du reste, libres de leur personne; c'est pourquoi le droit romain les rangeait parmi les *ingenui*. Ils contractaient des mariages légitimes; mais la loi elle-même les appelle serfs de la glèbe (*servus terræ*). Ils reconnaissaient un maître contre lequel ils ne pouvaient ester en jugement, sauf le cas où il s'agissait de le[illegible] propre condition. Ils lui payaient en argent ou en denr[illegible] redevance imprescriptible, et étaient, [illegible] outre, te[illegible]npôt envers le fisc; ils vivaient du surp[illegible] et pouvai[illegible] leurs économies, acheter des biens, dont le haut do[illegible]urait toutefois au maître. Leur condition était plus [illegible] que celle de l'esclave, en ce qu'ils ne pouvaient être affranchis, ni détachés du sol (2), ni même acquérir la liberté en entrant dans le clergé (3) ou dans l'armée.

Il n'est fait aucune mention des colons dans les écrits des jurisconsultes classiques, tandis qu'il en est souvent parlé après Constantin. On discute donc sur le point de savoir d'où naquit cette institution intermédiaire, qui était un acheminement vers l'abolition de l'esclavage. Les uns la croient une imitation de ce qui se pratiquait chez les nations germaniques, les autres la croient née des colonies barbares transplantées dans l'empire : il est plus probable qu'elle résulta de l'ancienne manière de posséder certaines propriétés. Les habitants de chaque canton (*pagus*) avaient droit (et nous ne parlons pas ici de leurs biens propres) à une part des terrains communaux (*compascua, agri subsecivi, sylvæ communales*). Vespasien et Titus,

(1) *Code de Just.*, X. *Communia utr. jud.*

(2) *Quæ enim differentia inter servos et adscriptitios intelligatur, cum uterque in domini sui positus sit potestate, et possit servum cum peculio manumittere, et adscriptitium cum terra dominio suo expellere?* (Code de Justinien, XI, 47, 21.) On est allé trop loin peut-être en interprétant ce passage, comme s'il excluait l'émancipation. En effet, on ne rencontre jamais une manumission de colons; mais ils pouvaient acheter et accepter le terrain auquel ils étaient attachés, et qui même leur était dévolu après trente années d'absence du propriétaire. Peut-être même la manumission n'était pas regardée comme nécessaire.

(3) Justinien permit ensuite de leur conférer les ordres, à cette condition toutefois qu'ils continueraient à s'acquitter des obligations imposées aux colons. *Novellæ*, 123, c. 4, 17.



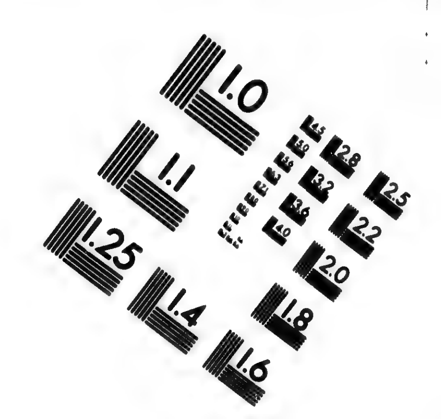
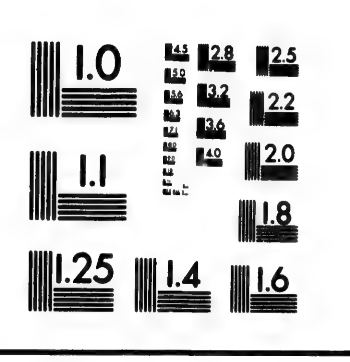


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
2.0
1.8

en réunissant ces biens au fisc, et Constantin, en les appliquant aux dépenses du culte, réduisirent à la misère une grande partie de ces possesseurs, qui se trouvèrent forcés de vendre leur patrimoine, ou de le cultiver à titre de colons (1). Le malheur des circonstances, en augmentant leur nombre, empira leur condition; et la classe moyenne des paysans, qui fait aujourd'hui le nerf des États, disparut presque entièrement. Ceux qui ne pouvaient endurer la perte de leur liberté se réfugiaient dans les villes, où les attendaient de nouvelles misères; d'autres, opprimés par des maîtres cruels ou réduits aux abois par l'avidité du fisc, en venaient à des rébellions ouvertes, comme firent les Bagaudes (2).

Il était important pour l'État de conserver les colons, afin que le nombre des terres abandonnées n'augmentât pas. A cet effet, l'exemption d'impôts fut accordée à ceux qui occuperaient des champs en friche; on en distribua aussi entre les propriétaires de terrains cultivés, en les menaçant de les dépouiller même de leurs anciens domaines s'ils négligeaient de cultiver les nouveaux; mesures vexatoires qui n'avaient aucun bon résultat, parce qu'elles n'atteignaient pas le mal dans sa racine. Dans le même but on introduisit l'emphytéose, contrat par lequel on donnait, moyennant une redevance déterminée, un bien-fonds à cultiver pour un long temps, quelquefois près d'un siècle. Cette sorte de bail, qui était comme une aliénation à cause de sa longue durée, ne fut d'abord en usage que pour les terres du fisc ou du municipe, puis aussi pour celles des particuliers, quand ils possédèrent des provinces entières.

Gouvernement municipal.

Les décurions étaient, dans les villes des provinces, ce qu'étaient dans Rome les citoyens qui, jouissant de l'intégralité des droits, participaient, à ce titre, à la souveraineté; c'est-à-dire qu'ils pouvaient donner leur suffrage et exercer les magistra-

(1) *Nonnulli, quum domicilia atque agellos suos aut pervasionibus perdunt, aut fugati ab exactoribus deserunt, quia tenere non possunt, fundos majorum expetunt, atque coloni divitum fiunt.* SALVIEN, *de Gubernatione Dei.*

(2) *Bagaud*, en langue celtique, signifie assemblée tumultueuse. Voyez ROTH, *Ueber den bürgerlichen Zustand Galliens zur Zeit der frankischen Eroberung;* Munich, 1827, p. 7. SALVIEN dit : *Vocamus rebelles, vocamus perditos quos esse compulimus criminosos. Quibus enim aliis rebus Bagaudæ facti sunt, nisi iniquitatibus nostris, nisi improbitatibus judicum?* De Gub. Dei, V, 6.

tures. Quand Auguste épargna aux citoyens éloignés l'incommodité de se rendre à Rome pour voter, en ordonnant de recueillir les suffrages dans des comices particuliers et d'en expédier le résultat à la capitale, il limita ce droit aux municipes; mais, au lieu de comprendre sous ce nom tous les citoyens, on n'y comprit que les décurions qui avaient seuls capacité pour assumer les magistratures (*capere munera*). Alors le sénat municipal (*ordo, curia*) était investi du soin d'administrer la cité, de concert avec les magistrats, en place du peuple entier; mais les magistrats, loin de faire contre-poids à la curie, étaient choisis uniquement dans son sein (1). Les magistrats pouvaient présenter leurs successeurs; mais comme par cela ils en étaient garants, ils y voyaient plutôt une charge qu'un avantage, et le plus souvent ils abandonnaient le choix au gouverneur de la province.

Les premiers magistrats de la cité étaient au nombre de deux ou de quatre (*duumviri, quatuorviri juri dicundo*), et l'on peut les comparer aux consuls de Rome, avant qu'ils partageassent l'autorité avec les préteurs. Ils étaient annuels, veillaient à l'administration de la commune, présidaient le sénat municipal; et, pour que l'on s'aperçût moins de la perte de l'indépendance, Rome républicaine leur laissait la juridiction dans certaines limites, au delà desquelles les causes étaient portées devant le préteur. Ce fut ainsi que survécurent les constitutions antérieures à la conquête, auxquelles se conformait la loi décrétée par le sénat romain pour l'organisation de chaque province. Il est dit, dans la loi qui concernait la Gaule Cisalpine, que le magistrat pourra nommer un juge, et prononcer, tantôt dans certaines limites, tantôt sans restriction; qu'il aura l'*imperium* et le tribunal en signe de haute juridiction. Mais à mesure que s'accrut l'autorité impériale, celle des corps municipaux diminua : ce qui d'abord était prérogative et droit ne fut plus qu'une concession gracieuse, et les duumvirs déchurent au rang de magistrats inférieurs, n'ayant plus ni *imperium*, ni pouvoir, ni tribunal.

Dans beaucoup de villes d'Italie, la juridiction appartenait à un préfet (*præfectus juri dicundo*), envoyé annuellement de

(1) Voyez Savigny, *Gesch. der römischen Rechts in Mitteralter*, c. II, § 8. « La curie, malgré les matériaux abondants que l'on possède, demeure « toujours un sujet à éclaircir dans l'histoire de la législation de l'empire. » Gibbon, c. XXII.

la métropole; sauf le nom, les préfectures ne différaient pas des curies des autres villes, municipes ou colonies.

La troisième magistrature était celle du curateur (*curator quinquennalis*), qui réunissait les attributions de la censure et de la questure romaine, veillait aux constructions publiques, à la ferme des impôts, aux propriétés de la cité, chaque ville possédant des biens-fonds et percevant des droits (1).

Les formes originaires du gouvernement des provinces furent aussi ramenées à l'uniformité sous la domination impériale. Dans toutes s'introduisirent les curies, peu différentes de celles qui administraient les anciens municipes; la dissemblance toutefois était grande, eu égard aux priviléges des magistrats. En certains lieux, les fonctions municipales étaient pour celui qui les remplissait une dignité (*honor*); ailleurs, elles n'étaient qu'une charge (*munus*). Dans les villes de province, dans celles des Gaules par exemple, on trouvait beaucoup de ces dernières fonctions, peu des premières; aucune ne conférait la dignité de l'*imperium*, comme aux duumvirs en Italie, à moins que la cité ne jouît, par faveur spéciale, du droit italique. Quand la Gaule tomba sous la domination romaine, elle se composait de nations indépendantes, constituées aristocratiquement, qui peut-être conservèrent sous la république quelque lien politique; mais sous l'empire, à mesure que le système uniforme des décurions prit racine, il fut dérogé aux institutions antérieures. Les Gaulois nobles se retirèrent sans doute alors dans leurs terres, ou furent maintenus dans la curie de la cité, sans que nul privilége particulier vînt diminuer la dépendance envers la loi et envers le gouvernement de la province.

Chaque province formait un corps politique, représenté par l'assemblée générale, qui, une fois par an (2), ou plus dans les occasions extraordinaires, se réunissait au chef-lieu avec l'assentiment du préfet du prétoire (3); là intervenaient les honorés (4), les curiales, les propriétaires libres. La diète provinciale pouvait faire des décrets, envoyer des délégués au

(1) AMMIEN MARCELLIN, XXV, 4. — SYMMAQUE, *epist.* 10. — Code Théod., *de Op. publ.; de Locat. fund.*

(2) AMMIEN MARCELLIN, *Hist.* XXVIII, 6.

(3) *Code Théod.*, XII, 12; IV, IX, XI, XII.

(4) *Honorati*, ceux qui avaient exercé des dignités civiles. Cf. Ammien Marcellin, XIV, 5, 3.

prince, même malgré le vicaire, le président ou le préfet du prétoire.

Nous avons signalé, comme un caractère politique de l'ancienne Italie, la libre constitution municipale qui s'y conserva sous le despotisme romain, le peuple ayant continué, comme à Rome, d'exercer le pouvoir dans les assemblées, et les magistrats de faire des lois et des décrets. Le droit italique, auquel parfois quelques provinciaux étaient admis à participer, ne conférait pas un privilége au citoyen isolé, mais donnait au corps de la cité la propriété quiritaire du sol, le commerce, et par suite l'exemption de l'impôt prédial, la capacité de la mancipation, de l'usucapion, de la vendication.

L'un des principaux modes suivis par les successeurs d'Auguste, pour consolider la tyrannie, fut d'enlever peu à peu des droits à l'Italie, berceau de l'ancienne liberté privilégiée. Le dernier coup fut frappé par Caracalla, quand il étendit au monde entier ce qui avait été l'apanage spécial de Rome, puis de toute la Péninsule. Cependant l'Italie était restée exempte du tribut, jusqu'à l'instant ou Dioclétien associa Maximien à l'empire, en lui donnant l'Afrique et l'Italie; car cette dernière, n'étant plus alimentée par les contributions des provinces, dut se soumettre aux mêmes charges qu'elles, et jamais depuis elle n'en fut affranchie.

Plus tard, les duumvirs ou les magistrats qui exerçaient leurs fonctions, disparurent partout, et, d'après le code Théodosien (3), le premier décurion *(principalis)* dut présider la curie et diriger l'administration municipale : il était nommé à vie ou au moins pour quinze ans à ces fonctions, qui ne constituaient pas une magistrature, mais une dignité particulière; il était le doyen de l'assemblée, et n'exerçait point de juridiction.

C'est ainsi qu'en s'accroissant le despotisme impérial s'insinuait partout, et introduisait les formes monarchiques jusque dans la constitution républicaine des curies. A juger de l'organisation de ces corps, quand on voit que quiconque ayant la capacité légale et certaines propriétés doit être inscrit sur

(1) Si les codes de Théodose et de Justinien parlent si peu des magistrats municipaux, tandis que les jurisconsultes classiques en font sans cesse mention, c'est que ceux-ci vivaient en Italie, et que les codes dont nous parlons furent rédigés en Orient.

l'*album* (1), sans privilége de naissance et sans limite de nombre; que les empereurs recommandent de n'élever au duumvirat que par degrés (2), comme pour le sacerdoce; que la curie prend une part immédiate aux affaires de la cité, élit ses magistrats, convoque au besoin tous les habitants, fait des décrets qu'elle expédie directement sans que le préfet puisse faire autre chose que donner des renseignements, on croirait qu'il s'agit d'autant de républiques tout à fait démocratiques, dont l'opposition conjurait ou du moins entravait les violences des dominateurs lointains.

Mais ce n'est là qu'une apparence. Tout acte de la curie pouvait être cassé par le prince; de son côté, le gouverneur de la province annulait à son gré l'élection des magistrats municipaux. Lorsque ensuite la tyrannie impériale éteignit toute vie publique, l'ordre des décurions tomba dans le dernier avilissement. La perception des impôts devenant très-difficile par suite du mauvais système financier, qui détruisait tout ce que l'empire pouvait avoir de bon et de productif, qu'imaginèrent les empereurs? Ils obligèrent les décurions à percevoir les contributions de leur commune, du payement desquelles ils les rendirent responsables dans leurs biens et dans leur personne, comme aussi de leur administration et de celle des employés sous leurs ordres. L'excès des impôts forçait-il un propriétaire d'abandonner son champ, ce champ faisait retour à la curie, qui était obligée de supporter les charges de cette propriété nouvelle, qu'elle trouvât ou non des acheteurs. Les décurions n'étaient donc plus autre chose que des agents gratuits du despotisme; et les impôts se multipliant par suite de l'accroissement continuel des besoins de l'empire, leurs fonctions devinrent intolérables.

En même temps l'affermissement de l'autorité impériale amoindrissait celle des municipes, et faisait reporter sur les

(1) On appelait *album* le livre sur lequel étaient inscrits les noms des sénateurs. Celui de Canusium, en 323, nous donne *XXX patroni clarissimi viri, II patroni equites romani, VII quinquennalicii, IV electi inter quinquennales, XXII duumviralicii, XIX edilicii, IX quæstoricii, XXI pedani, XXXIV prætextati :* en tout 148.

(2) *Nemo originis suæ oblitus, et patriæ cui domicilii jure devictus est, ad gubernacula provinciæ nitatur ascendere, priusquam decursis gradatim curiæ muneribus subvehatur; nec vero a duumviratu, vel a sacerdotio incipiat, sed servato ordine, omnium officiorum sollicitudinem sustineat.* Loi de Valentinien, Code Théod., liv. XII, t. IV, l. 77.

gouverneurs le respect accordé jadis aux magistrats locaux. Constantin et ses successeurs, en exemptant beaucoup de personnes des charges municipales, rendirent celles-ci plus onéreuses pour ceux qui y restèrent soumis; et en dépouillant plusieurs villes de leurs immeubles pour en doter les églises chrétiennes, ils les mirent dans l'impossibilité de subvenir à des dépenses auxquelles fournissaient précédemment de riches possessions. Ajoutez à cela que les curiales qui n'avaient point d'enfants ne pouvaient disposer de plus du quart de leurs biens, le reste faisant retour à la curie; ils ne pouvaient non plus s'éloigner du municipe sans la permission du gouverneur de la province; ils étaient enfin soumis à une imposition spéciale (*oblatio auri*) (1). Leurs administrés les regardaient comme des exacteurs implacables; ils se trouvaient donc exposés tout à la fois aux exigences sans cesse croissantes du trésor, aux violences des barbares qui tombaient sur eux, à la haine de leurs concitoyens.

On conçoit dès lors qu'ils fissent tous leurs efforts pour se soustraire à un honneur aussi pesant, et que la loi ne négligeât rien pour les y tenir enchaînés. Déjà Marc-Aurèle avait ordonné que les enfants naturels fussent admissibles aux fonctions municipales (2), et Septime Sévère avait ajouté à la liste des éligibles les Juifs, ainsi que les enfants nés d'un père esclave et d'une mère libre (3). On ajouta au décurionat de nouveaux priviléges. Les décurions tombés dans l'indigence durent être nourris aux frais du municipe; ceux qui, après avoir parcouru tout le cercle des fonctions municipales, en sortaient sains et saufs, furent exemptés de les remplir à l'avenir et décorés même du titre de comte. On s'occupa aussi de déjouer les artifices à l'aide desquels on cherchait à se soustraire au décurionat. Trajan défendit de s'en racheter à prix d'argent. Tout fils de décurion dut rester curiale, et quiconque acquérait jusqu'à vingt-cinq arpents de terre dut le devenir; nul ne put vendre l'immeuble qui lui conférait ce droit onéreux, nul ne put obtenir un emploi

(1) L'*aurum oblaticium*, selon le témoignage de Symmaque, était une munificence des curies ou sénats (*amplissimi ordinis oblatio*), en réjouissance de l'avénement du prince, d'une victoire importante, etc. C'était quelque chose comme le *don gratuit* des assemblées du clergé ou des états de province.

(2) *Dig.*, liv. L, 2, III.

(3) *Dig.*, liv. II, 3, III, 4, IX.

de cour sans avoir rempli les fonctions municipales. Enfin le décurion s'enrôlait-il dans l'armée pour se sauver, la loi l'arrachait au drapeau; se faisait-il esclave, la loi lui rendait la liberté pour qu'il allât siéger à la curie (1). Le guerrier lâche, le prêtre indigne, étaient condamnés à se faire décurions. Voilà quels étaient les pères de la patrie, les soutiens des libertés municipales.

Défenseurs. L'excès du mal causé par le désordre porté au sein des curies amena, après l'année 335, l'introduction des défenseurs (*defensores*), élus par la cité entière pour protéger les contribuables contre les exigences de la curie, et celle-ci contre les officiers de l'empire (2); ils instruisaient les procès criminels, jugeaient au civil jusqu'à la somme de trois cents sous (*solidi*); et l'appel de leurs décisions était porté devant les gouverneurs. Étrangers d'abord à la curie, ils finirent par en devenir les chefs, jusqu'au moment où l'administration impériale venant à s'écrouler, le clergé se glissa dans les curies, et l'évêque alors prit l'office de défenseur.

Questeur. En tête de l'ordre judiciaire était le questeur qui, comme le préteur d'autrefois, rédigeait, promulguait, interprétait les lois. Aux anciens questeurs il n'en survécut qu'un seul, non plus chargé de garder le trésor, mais de composer des harangues et des lettres au nom de l'empereur, puis de les lire au sénat. Comme elles eurent bientôt la même force que les édits dont elles prirent la forme, le questeur fut considéré comme le représentant du pouvoir législatif et la source de la jurisprudence civile, ressemblant à peu près en cela au chancelier d'Angleterre. Il participait dans le cabinet impérial aux actes de juridiction suprême avec les préfets du prétoire et le maître des offices; c'était à lui que les juges inférieurs soumettaient leurs

(1) *Curiales nervos esse reipublicæ ac viscera civitatum nullus ignorat; quorum cœtum recte appellavit antiquitas minorem senatum : huc redegit iniquitas judicum, et exactorum plectenda venalitas, ut nonnulli patriam deserentes, natalium splendore neglecto, occultas latebras elegerint, et habitationem juris alieni.* Code Théod., Nov. de Majorien, l. IV, t. 1.

(2) *Hi potissimum constituantur defensores, quos decretis elegerint civitates. Defensores nihil sibi insolenter, nihil indebitum vindicantes, nominis sui tantum fungantur officio, nullas infligant mulctas, nullas exerceant quæstiones : plebem tantum vel decuriones ab omni improborum insolentia et temeritate tueantur, ut id tantum quod esse dicuntur, esse non desinant.* Code Théod., t. XI, l. 2.

doutes; il cultivait en outre pour le service de l'empereur, et pour servir de modèle au style officiel, ce jargon pompeux et barbare qui reçut à cette époque le nom d'*éloquence*.

Comme juge délégué, il référait parfois à l'empereur de certains cas réservés; d'autres fois il en faisait son rapport aux deux sénats comme à des cours de justice.

La juridiction volontaire embrassait ou des actes solennels Juridiction. de l'ancien droit (*legis actiones*), ou d'autres d'une forme plus récente. Au nombre des premiers sont les *vindiciæ* avec toutes leurs applications, comme manumission, adoption, émancipation, constituant pour ainsi dire un système de droit supérieur réservé aux officiers du prince, sans que puissent intervenir ni les magistrats municipaux, ni les défenseurs de la cité. Les actes de forme nouvelle sont ceux qui furent introduits au temps des empereurs, quand on commença à dresser des protocoles de toutes choses, protocoles déclarés ensuite indispensables pour les donations et les testaments. Ceux-ci auraient dû être ouverts solennellement devant le gouverneur de la province; mais, pour plus de facilité, on les lisait quelquefois dans la curie. Aux termes du statut d'Honorius, les actes devaient être dressés devant un magistrat, ou en présence du défenseur, de trois *principaux* et d'un scribe (*exceptor*); ils consistaient en un dialogue entre le comparant et le magistrat.

Les villes d'Italie conservaient du *jus italicum* un droit étendu aussi à quelques villes des provinces, et consistant en ce que la justice était rendue par les citoyens eux-mêmes, au moins en matière civile et en premier ressort; mais généralement la juridiction était confiée aux gouverneurs. Selon l'ancienne forme, le magistrat instruisait le procès, déterminait le principe de droit applicable au cas, et rendait une décision motivée. Alors des jurés (*judices*) choisis chaque fois, et de condition privée, examinaient le fait, qu'ils mettaient en regard du principe doctrinal posé par le magistrat, et le jugement résultait de l'accord de l'un avec l'autre.

Ces *jugements privés* étaient en usage à Rome et dans les municipes; mais, sous les empereurs, les magistrats statuaient sur certaines affaires sans l'assistance de juges (*extraordinariæ cognitiones*). Dioclétien abolit ensuite ces jurés dans plusieurs provinces; l'usage s'en perdit dans d'autres, et la juridiction resta tout entière aux gouverneurs, sauf l'appel à l'empereur.

La coopération des juges explique comment deux préteurs

pouvaient suffire dans l'immense Rome à prononcer sur les contestations des citoyens et des étrangers. Mais comment y suffire, l'institution des juges ou jurés une fois abolie? Déjà, durant la république, les préteurs tenaient auprès d'eux des jurisconsultes pour prendre leur avis; plus tard, les empereurs s'en attachèrent un collége (*consistorium*, *auditorium*), pour décider les points de droit portés devant eux par appel.

Les gouverneurs suivirent cet exemple, et les causes furent plaidées devant eux comme cela se pratique dans les cours de justice, sauf que la décision dépendait toujours de la volonté du président. Les magistrats municipaux et les défenseurs en firent autant. Aux juges succédèrent les décurions, et la curie se trouva changée en cour judiciaire. Dans les cas criminels, quand l'accusé était militaire, la juridiction appartenait aux ducs et aux comtes, ainsi que dans les affaires civiles, quand l'un des contendants était soldat, et que l'autre acceptait le tribunal exceptionnel.

Le défenseur de la cité jugeait donc les contestations des gens de la campagne et les délits correctionnels; les duumvirs ou juges, élus dans la curie, prononçaient en premier ressort sur les affaires civiles des citoyens. On appelait du défenseur aux duumvirs, de ceux-ci au président de la province, de ce dernier au proconsul ou vicaire; enfin, au préfet du prétoire. Les actions criminelles, et quelques-unes en matière civile, étaient de la compétence du président; mais le préfet du prétoire seulement et quelques proconsuls privilégiés pouvaient condamner à la déportation.

Tant que les jugements émanèrent directement du peuple ou du préteur élu par lui, il ne pouvait y avoir lieu à appel, l'autorité dont ils dérivaient étant souveraine. Quand ils furent confiés à des magistrats élus sans son concours, et de plus subordonnés, il était naturel qu'il en résultât cet enchaînement au moyen duquel les décisions rendues par l'un d'eux étaient soumises à l'examen d'un juge supérieur, en remontant jusqu'au trône.

Le salut de l'empire étant la loi suprême, il suffisait qu'un des délateurs expédiés, comme nous l'avons dit, dans les provinces[1], accusât de trahison quelque citoyen, pour qu'il fût traîné, chargé de chaînes, à Milan, à Rome, à Constantinople, et là jugé avec des formes extralégales, et soumis à la torture. Elle avait jusqu'alors été réservée aux esclaves; mais les ma-

gistrats, qui la trouvèrent en usage dans les provinces, continuèrent à s'en servir, et ils ne tardèrent pas à y appliquer même les citoyens romains. On réclama des exceptions, et elles furent décrétées en faveur des *illustres* et des *honorables*, du clergé et des soldats, ainsi que de leur famille, des professeurs d'arts libéraux, des magistrats municipaux, et de leur descendance jusqu'au troisième degré; enfin, des impubères. Ces exemptions confirmèrent tacitement cette iniquité, en la faisant retomber plus pesante sur les autres. Mais comme les jurisconsultes décidèrent par la suite que l'on pouvait, dans les cas de crimes d'État, franchir les limites du droit, on appliqua indistinctement à la torture, dans les procès de ce genre, les accusés, les complices et les témoins.

Hommes de loi.

L'étude des lois continuait d'être encouragée comme moyen de parvenir aux magistratures civiles. Toutes les villes importantes avaient des écoles de droit; mais la plus célèbre fut celle de Béryte en Phénicie. Après avoir étudié cinq ans, les jeunes gens cherchaient à acquérir des richesses et de la réputation, en plaidant des causes privées, dont le nombre était immense dans un pays corrompu; ou bien ils entraient dans la carrière des emplois, extrêmement nombreux aussi, et dans lesquels le mérite, l'habileté ou la flexibilité pouvaient conduire jusqu'au rang d'*illustre*. Cet essaim qui bourdonnait dans les tribunaux, ou rampait à la cour, ou pénétrait dans l'intérieur des familles pour y allumer des contestations et trafiquer de chicanes, devint pour l'empire un nouveau fléau, et dégrada la noble jurisprudence jusqu'à en faire un métier de fripons.

Finances.

Les revenus publics consistaient dans le produit des domaines impériaux, en contributions directes, en impôts indirects et en produits éventuels (1). Nous avons déjà parlé des domaines du fisc (2).

Le patrimoine de chaque particulier était exactement décrit sur des registres à cet effet, avec la mesure des terres, le nombre des esclaves et des bestiaux, d'après la déclaration

(1) *Finis*, dans la basse latinité, voulait dire payement, comme τέλος en grec, et *ziel* en allemand. De là le mot de *finance*, pour exprimer l'art de se procurer de l'argent par des moyens savants et raffinés. Le mot *taille* vient de la hoche que l'exacteur de l'impôt et le vérificateur faisaient, pour indiquer les payements opérés, sur un morceau de bois qui se séparait en deux, en laissant la somme exprimée sur chaque moitié.

(2) Voyez page 84.

assermentée du propriétaire; la fraude, à cet égard, était considérée comme sacrilége et crime de lèse-majesté (1). Les bonnes terres étaient estimées en compensation des mauvaises, et l'on fixait, d'après la moyenne, une valeur égale pour chaque arpent; mode vicieux, sur lequel il fallait revenir à chaque changement de propriétaire, ou qui laissait subsister une surcharge injuste. Les riches, pour en profiter, vendaient les friches et en achetaient des champs fertiles; de là des réclamations continuelles, des vérifications et des redressements (2).

La plus grande partie de l'impôt se payait en argent, et même en or; le reste en denrées, selon la nature du sol, expédiées aux frais des contribuables dans les magasins publics, d'où elles étaient distribuées à la cour, à l'armée, à la populace de Rome et de Constantinople.

Que l'on songe au nombre immense d'individus qui devaient être occupés à décrire les patrimoines, à déterminer les cotes, à percevoir, à presser le payement, puis à distribuer aux soldats et aux employés civils les rations assignées à chacun. Si les fonctions des agents financiers sont généralement vues de mauvais œil, elles devaient être véritablement odieuses alors, exercées qu'elles étaient avec un si grand arbitraire, de manière à épuiser le peuple par des surtaxes et des anticipations accumulées. Les décurions pourtant y eurent la part la plus odieuse. A combien d'abus un pareil mode de perception ne devait-il pas donner naissance dans un empire aussi vaste et sous un gouvernement absolu? Une partie notable du code Théodosien qui est relative à l'impôt, révèle à quel degré étaient parvenues la misère des peuples et l'avidité des gouvernants.

L'histoire nous apprend que la cité des Éduens comprenait trente-deux mille capitations, autrement dit cotes de contribution; ce qui, proportion gardée, porterait à un million cinq cent trente-six mille les cotes foncières de la France moderne. Nous savons, d'autre part, que lorsque Julien l'Apostat gouvernait les Gaules, il trouva que l'impôt s'élevait à vingt-cinq

(1) *Si quis sacrilega vitem falce succiderit, aut feracium ramorum fœtus hebetaverit, quo declinet fidem censuum, et mentiatur callide paupertatis ingenium, mox detextus capitale subibit exitium, et bona ejus in fisci jura migrabunt.* Code Théod., XVIII, 11, I. — Il paraît que l'on revisait le cadastre tous les quinze ans.

(2) Code Théod., l. X, 17, XXXI, *de Trib. et annona;* 3, VIII, *de Censit.;* 2, XXXI, *de Indulg. debit.*

pièces d'or par capitation (1), et qu'il le diminua jusqu'à sept. En évaluant la première somme à trois cent cinquante-cinq francs, et la seconde à quatre-vingt-dix-neuf francs quarante centimes, cela nous donnerait, sur la France actuelle, un impôt direct de trois cent quarante-cinq millions deux cent quatre-vingt mille francs, qui, dans un temps de prospérité extraordinaire, furent réduits à cent cinquante-deux millions six cent soixante-dix-huit mille francs. Les contributions directes dépassaient donc alors celles d'aujourd'hui ; et pourtant combien les impôts indirects n'étaient-ils pas exorbitants ! combien la culture ne s'est-elle pas étendue aujourd'hui ! Le commerce n'est plus un déshonneur, et il n'est plus entravé par les monopoles du gouvernement, qui s'étendaient alors sur tous les objets manufacturés.

De plus, les sénateurs et les nobles des provinces payaient d'une taxe l'honneur de leur rang, chaque fois qu'ils étaient promus à une charge, et un tribut spécial (*follis*) était établi sur leurs revenus (2).

Le payement du cens, sous Galère, offrait, au dire de Lactance (3), l'image de la guerre et de la servitude : « On mesurait « les terres, on comptait les vignes et les arbres, on enregis- « trait les animaux de toute espèce, le nom de tous les indivi- « dus, sans distinction de paysans et de citadins. Chacun accou- « rait avec ses enfants et ses esclaves, et le fouet faisait son « office. On contraignait, à force de supplices, les fils à témoi- « gner contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les « femmes contre leurs maris. A défaut de preuves, on mettait « à la torture pères, maris, maîtres, pour les faire déposer « contre eux-mêmes ; et quand la douleur leur avait arraché « quelque aveu, on le tenait pour vrai : ni l'âge, ni la maladie « ne servaient d'excuse. Les percepteurs se faisaient apporter

(1) Cette somme énorme a été considérée comme dépassant toute croyance par ceux qui, comme Gibbon, ont entendu *caput* dans le sens d'une personne. Le passage d'Ammien Marcellin est précis : *Quod profuerit anhelantibus extrema penuria Gallis, hinc maxime claret* (*Julianus*) : *quod primitus partes eas ingressus, pro capitibus singulis, tributi nomine, vicenos quinos aureos reperit flagitari : discedens vero septenos tantum, munera universa complentes : ob quæ tanquam solem sibi serenum post squalentes tenebras adfulsisse, cum alacritate et tripudiis lætabuntur.* XVI, 5, 14.

(2) NAZAIRE, *Panegyr. vet.*, X, 25. — ZOSIME, II, 38.

(3) *De Mortibus persecutorum*, 23.

« les vieillards infirmes et les malades, et déterminaient l'âge « de chacun, ajoutant des années aux enfants, en retranchant « aux vieillards : car on payait tant par tête, et il fallait acheter « à prix d'argent la faculté de respirer.... Durant cette opéra- « tion les animaux périssaient-ils, les hommes mouraient-ils, « on taxait ce qui n'existait plus, de manière qu'on ne pouvait « ni vivre ni mourir gratuitement. Heureux les mendiants, qui « restaient exempts de pareilles violences! Mais Galère, pre- « nant pitié d'eux, les fit embarquer, avec ordre, quand ils « seraient au large, de les jeter à la mer. Admirable expédient « pour détruire la mendicité dans l'empire, et pour que per- « sonne, sous prétexte de pauvreté, n'ait à s'affranchir du cens, « que de faire périr une infinité de mendiants ! »

Collation lustrale.

La collation lustrale, qui était exigée des commerçants tous les cinq ans, n'était pas moins onéreuse que la capitation. « Au « temps où cet impôt approche de l'échéance (disait Libanius « lui-même devant un empereur), le nombre des esclaves « s'accroît, et les pères vendent leurs enfants, non pour en « garder le prix, mais pour le donner aux exacteurs. » Zosime s'exprime ainsi : « Quand, au bout de quatre ans, revient le « temps de la collation lustrale, ce sont des pleurs et des cris « plaintifs par toute la ville. On voit accabler de coups et « d'autres mauvais traitements ceux que leur pauvreté em- « pêche d'acquitter la taxe. Des mères vendent leurs enfants, « des pères conduisent leurs filles au lupanar, pour se procurer « le moyen de satisfaire le collecteur (1). » Constantin défendit ces tortures, auxquelles il substitua l'emprisonnement temporaire. Les héritiers devaient payer au fisc la dette du défunt, ou renoncer à la succession (2).

Prestations personnelles.

Mais ce n'est pas tout encore : les contribuables étaient soumis en outre à une foule de prestations personnelles, par exemple, à cuire le pain, la chaux, à transporter les denrées dans les magasins, à l'armée, à fournir des chevaux pour le service des postes.

Impôts indirects.

Il y avait encore des droits d'entrée et de sortie, de transit, de consommation; peut-être même fallait-il les payer à l'entrée de chaque diocèse, car ils étaient affermés à différentes compagnies de publicains; ce qui entraînait des frais énormes et

(1) LIBANIUS, *Orat. cont. Flor.* — ZOSIME, *Hist.*, II, 38.
(2) Code Théod., XII, *de Exact.*; XIII, *de Indict.*

des vexations sans nombre. L'Italie était spécialement soumise au droit d'octroi du vingt-cinquième et du centième, ou, comme nous dirions aujourd'hui, de quatre et d'un pour cent; mais, au temps de Constantin, il fut étendu à tout l'empire et à toutes sortes de denrées (1). Marcien, jurisconsulte du troisième siècle, énumère, comme assujetties aux droits, vingt-deux espèces d'aromates, quatre de pierres fines, sept d'étoffes, quatre de bêtes féroces, trois de matières colorantes, sans parler des pelleteries babyloniennes et parthes, des chapeaux de l'Inde, des eunuques et d'autres articles de commerce (2). On payait pour tout ce que l'on emportait en voyage, et puis pour l'entretien des routes; ce qui faisait que partout il y avait des gardes, des voyers, dont les exactions étaient à grand'peine refrénées par les lois qui punissaient les concussionnaires.

Les dons spontanés des villes aux triomphateurs ou à ceux qui avaient bien mérité de la patrie, consistant le plus souvent en couronnes d'or, furent bientôt considérés comme un devoir envers le prince lorsqu'il montait sur le trône, qu'il se mariait, qu'il avait des enfants, ou qu'il se décernait un triomphe. Les sénateurs substituaient à cet *or coronaire* une offrande (*oblatio auri*) qui montait à mille six cents livres d'or (3). Tous les décurions y étaient spécialement obligés (4).

Les exacteurs faisaient aller toutes choses de mal en pis, et leurs procédés tyranniques nous sont attestés par Valentinien. « A peine l'exacteur arrive dans la province tremblante, qu'en« touré d'artisans de calomnies, et enorgueilli au milieu des « bassesses obséquieuses, il réclame l'appui des autorités pro« vinciales. Parfois il s'adjoint, en outre, les écoles (régi« ments), afin qu'en multipliant le nombre des hommes et « des officiers il soit à même d'extorquer par la terreur autant « qu'il plaira à son avidité. Il commence par mettre en avant

(1) Cela résulte de cette loi du code de Justinien : « Les provinciaux ne payeront pas pour les choses qu'ils introduisent pour leur usage propre, ou pour le fisc, ou pour l'armée, ou qu'ils rapportent pour les besoins de l'agriculture. Nous assujettissons à la taxe toutes celles qui se trouvent hors desdits cas ou qui servent au trafic. » IV, 60, v.

(2) *Digeste*, XXXIX, 4, XVI.

(3) SYMMAQUE, *Ep.* X, 26.

(4) *Universi quos senatorii nominis dignitas non tuetur, ad auri coronarii præstationem vocentur... Nullus, exceptis curialibus, quos pro substantia sui aurum coronarium offerre convenit, ad oblationem hanc adtineatur.* Code Théod., XII, 13; II, III.

« et dérouler de terribles commandements, appuyés de décrets « différents et nombreux; il présente un fatras de menus cal« culs, embrouillés d'une obscurité impénétrable, d'autant « plus faits pour en imposer à des hommes étrangers aux su« percheries, qu'ils y comprennent moins. Ils réclament les « quittances que le temps a détruites, que la simplicité et la « confiance de celui qui s'est libéré a négligé de conserver. Si « elles ont péri, c'est pour eux une occasion de pillage; si elles « existent, il faut payer pour qu'elles soient valables. Si bien « que, près de ce juge inique, le titre qui a péri est nuisible, « et celui qu'on a conservé ne sert à rien. De là des maux « innombrables, un dur emprisonnement, une cruelle torture, « et tous les tourments préparés par la cruauté obstinée de « l'exacteur. Le palatin, complice de ces vols, exhorte; les « huissiers turbulents pressent; l'impitoyable exécution mi« litaire menace; et il n'est ni justice de preuves ni compas« sion pour mettre un terme à ces friponneries, dont les ci« toyens ne sont pas plus exempts que les ennemis (1). »

Industrie. Il n'est pas besoin de répéter que ces vexations ruinaient l'agriculture, au point que beaucoup de propriétaires abandonnaient leurs champs pour se soustraire au payement de l'impôt. Si l'industrie était alors moins déshonorante que sous les orgueilleux républicains, elle avait à se débattre dans des entraves tyranniques (2). Neuf corporations de métiers existaient dès le temps de Numa, plutôt pour les objets de luxe que pour des besoins réels; le nombre s'en accrut sous l'empire, au point que Constantin en énumère trente-cinq (3). Les membres de ces corporations, exempts de corvées personnelles, étaient même exclus des légions, et trouvaient un protecteur dans le patron qu'elles se choisissaient; mais comme ceux qui y étaient agrégés acquéraient le privilége d'exercer leur industrie à l'exclusion de tous autres, qu'ils avaient un syndic, des statuts,

(1) *Valentiniani novellæ*, t. VII.

(2) Voy. liv. VI, ch. 13.

(3) Fondeurs de métaux, forgerons, taillandiers, plombiers, ouvriers en bronze, en argent, orfévres, joailliers, doreurs, verriers, miroitiers, tanneurs, teinturiers en pourpre, tisserands d'étoffes damassées, d'autres étoffes façonnées, foulons, maçons, tailleurs de pierre, marbriers, mosaïstes, ivoiriers, terrassiers, mouleurs, bûcherons, menuisiers, ceux qui ornaient les plafonds, charpentiers, potiers, ingénieurs hydrauliques, peintres, architectes, ciseleurs, sculpteurs, médecins, vétérinaires. *Code Théod.*, XIII, 4, II.

des propriétés, en retour ils étaient tenus à de certains services envers l'État. Ainsi, dans Rome, ils devaient éteindre les incendies (1); à Alexandrie, curer le lit du Nil (2); à Carthage, fournir certaines matières brutes pour les constructions impériales (3). Le long des fleuves, certains *naviculaires* étaient obligés de transporter les denrées destinées aux armées (4); des *bastagaires* à conduire, par les voies de terre, les rentrées du fisc, les bagages impériaux (5), etc. Tous ceux-là étaient donc considérés comme attachés au sol de la cité avec leurs enfants et leur avoir; si donc ils s'en éloignaient, ils y étaient renvoyés comme déserteurs (6), et ils ne pouvaient être soustraits à leurs obligations, même par rescrit impérial, à moins de se faire soldats ou prêtres (7). Une protection insensée entraînait donc un esclavage des plus durs; et, pour y échapper, ceux sur qui il pesait allaient jusqu'à se rendre serfs de la glèbe (8).

Comme si cela n'eût pas suffi pour porter le dernier coup à l'industrie, les empereurs se faisaient eux-mêmes manufacturiers, et leur commerce amenait la ruine des autres fabriques. Quand ils virent que l'argent était indispensable pour étayer l'empire ébranlé, ils se mirent à fabriquer, par économie, tout ce qui était nécessaire à leur propre usage, pour les distributions à faire aux courtisans, aux armées, même aussi pour trafiquer. C'était un reste de l'ancienne constitution domestique, lorsque chaque père de famille avait chez lui des esclaves pour y confectionner les objets de première nécessité. Alexandre Sévère faisait tisser et teindre des étoffes de pourpre, et envoyait sur le marché ce qu'il y avait de plus fin et de plus éclatant (9). Constantin vendait des vêtements, des toiles de lin, des pelleteries, pour le compte du fisc (10). Constance avait des métiers pour le tissage de la laine, de la soie, du lin (11). Valentinien Ier, allant plus loin, défendit à tout particulier de fabriquer des soieries,

(1) Pline, *Ep.* X, 42.
(2) *Code Théod.*, XIV, 27, II.
(3) XI, 1, XXIV.
(4) XIII, 5; XXXV, 9, II.
(5) *Code Théod.*, X, 4, XI.
(6) *Novell. Major.* tit. I, et *Code Théod.*, XIV, 7, I.
(7) *Ib.*, VII, 20, II. — *Novell. Valentin.*, 12. — *Code Théod.*, XIV, 1, I.
(8) *Ibid.*, XII, 19, 1.
(9) Lampride, dans la Vie de cet empereur, c. 39.
(10) *Code de Just.*, X, 47, VII.
(11) *Code Théod.*, X, 20, II.

de tisser des étoffes en fil d'or ou autre (1). Gratien et Théodose punirent de mort et de confiscation ceux qui teignaient ou vendaient de la pourpre, ou achetaient de la soie des barbares (2), le monopole en étant réservé à l'empereur, à qui les soldats devaient aussi acheter leurs habits (3).

Il ne paraîtra pas inutile d'extraire des lois et de la *Notice* l'indication des fabriques établies dans notre Occident. Il y avait en Italie trois établissements pour les teintures de pourpre, à Tarente, à Syracuse et à Venise; une à Salone; deux dans les Gaules, à Narbonne et à Toulon; une dans les îles Baléares, plusieurs en Afrique (4), où l'on pêchait probablement le coquillage qui fournissait cette couleur. Quinze fabriques de draps étaient en activité à Salone, à Spalato et à Sirmium; dans l'Italie, à Rome, à Milan, à Aquilée, à Canosa et à Venouse; en Afrique, à Carthage; dans les Gaules, à Arles, à Lyon, à Reims, à Augustodunum et à Trèves. Il y en avait une dans la Bretagne; deux seulement faisaient la toile de lin, l'une à Ravenne, l'autre à Vienne dans la Gaule (5). Elles avaient pour ouvriers d'innombrables esclaves, enchaînés à perpétuité, ainsi que leurs enfants, à ce genre de travaux, afin qu'ils ne portassent pas ailleurs cette industrie. Quiconque cachait un de ces esclaves était passible d'une amende de trois à cinq livres d'or, et quiconque contractait mariage avec eux tombait dans la même condition (6).

Trente-quatre fabriques d'armes travaillaient dans les deux empires : celui d'Orient en avait neuf en Asie, à Damas, Antioche, Édesse, Irénopolis, Nicomédie, Sardes; six en Europe, à Marcianopolis, Adrianopolis, Thessalonique, Naissus, Ratiaria, Horrea-Margi. Celui d'Occident en comptait dix-neuf, à Sirmium, Acincum dans la Pannonie, Carnutes, Lauriacum, Salone, Concordia, Mantoue, Vérone, Pavie, Crémone, Lucques, Mâcon, Augustodunum, Reims, Amiens, Trèves, Argentoratum et Lyon (7). Les armuriers étaient de condition libre,

(1) *Code Théod.*, X, 21, I.
(2) *Code de Justinien*, IV, 40, I; XI, 8, III; IV, 40, II.
(3) *Code Théod.*, V, 6, dernier.
(4) *Notitia dignit.*, c. 38.
(5) *Ibid.*, c. 37.
(6) *Code Théod.*, X, 20.
(7) *Notitia dignit. per Orient.*, c. 67 et suivants. — *Per Occid.*, c. 30 et suivants.

mais une fois inscrits dans la corporation, ils devaient y rester, durant un certain nombre d'années, ainsi que leurs enfants, marqués au bras pour être reconnus (1). A l'intérieur les armes se vendaient librement, mais il était défendu de les porter (2).

Le fisc s'empara aussi des mines, des salines, des carrières de plâtre, de pierres à aiguiser, de marbres, même de pierres à bâtir; et il les affermait à des particuliers. Les ouvriers mineurs étaient ou des condamnés, ou des esclaves avec leurs enfants; il en était de même des ouvriers monnayeurs, qui étaient aussi des esclaves (3). Six hôtels des monnaies étaient en activité dans l'empire d'Occident, à Siscia dans l'Illyrie, à Aquilée, à Rome, à Lyon, à Arles et à Trèves (4).

Un si grand nombre de travaux, confiés à des esclaves, diminuaient les ressources de la population libre, qui ne pouvait gagner sa vie; et les ouvriers qui les exécutaient ne coûtant que leur entretien, les produits étaient offerts à des prix dont les particuliers ne pouvaient soutenir la concurrence.

Le commerce n'était pas plus florissant que nous ne l'avons vu dans le siècle précédent; et si les lois s'occupèrent de ses transactions, ce fut pour les gêner par des mesures mesquines et avares. Quand les barbares s'approchèrent et prirent goût aux recherches de la civilisation, les Romains auraient pu, en ouvrant des marchés sur les frontières, recouvrer en partie l'or que ceux-ci ravissaient ou recevaient, soit comme tributs, soit à titre de solde. Mais, afin de ne pas les attirer en leur montrant les richesses du pays, ce trafic fut limité; et, sans parler des armes, il fut défendu, sous peine de confiscation et d'exil, de vendre aux barbares ou à leurs ambassadeurs du fer brut ou travaillé, ainsi que des pierres à repasser, comme aussi de leur enseigner la construction navale, ou de leur fournir le bois nécessaire à cet effet; il fut même interdit de leur livrer du vin, de l'huile, du caviar, du blé, du sel (5); puis la crainte fit exclure rigoureusement les marchands perses et barbares : on ne les admit que dans quelques villes déterminées (6).

(1) *Code Théod.*, X, 21, IV.
(2) *Code de Just.*, IV, 41, II.
(3) *Code Théod.*, X, 19, IV, III, VI, VII, IX, XII, XX, X.
(4) *Not. dign. per Occ.*, c. 36.
(5) *Code Théod.*, IX, 40, dernier. — *Code de Just.*, IV, 41, I; *Dig.*, XXIX, 41, XI.
(6) *Code de Just.*, IV, 63, III.

Le commerce se trouva ainsi anéanti tout le long de la frontière du Rhin et du Danube. Il se soutenait du côté de l'Orient par la nécessité toujours croissante des épices et des tissus, qui, chaque fois que la guerre intercepta les routes plus directes de l'Arménie et de la Mésopotamie, étaient dirigés sur Constantinople par la mer Noire. Afin de tenir la main à toutes ces prohibitions, on institua des comtes du commerce en Égypte, en Orient, en Scythie, dans le Pont, dans la Mésie, l'Illyrie, et ailleurs encore (1).

Si l'on songe que Rome avait vu se fermer la principale source de ses richesses, la conquête, on concevra qu'elle devait aller s'appauvrissant de plus en plus. Sous les Antonins, la rareté du numéraire commença à se faire sentir, et le premier d'entre eux dut vendre jusqu'aux ornements impériaux pour subvenir aux besoins publics. Marc-Aurèle, par deux fois, fit mettre à l'encan les vases d'or et les objets précieux de son palais. Didius Julianus falsifia les monnaies : il y fut réduit peut-être par la nécessité de s'acquitter du prix énorme auquel il avait acheté quelques jours d'empire. Les monnaies d'or des empereurs avaient toujours été très-fines, au point de contenir à peine $\frac{1}{788}$ d'alliage ; et elles se conservèrent presque toujours à ce titre, tandis que celles d'argent s'altérèrent. Caracalla y mêla moitié de cuivre ; Alexandre Sévère, les deux tiers. Maxime fit convertir en numéraire les métaux précieux des temples et des lieux publics, jusqu'aux statues des dieux et des héros. Sous Philippe il ne restait presque plus d'autres espèces en argent que celles qui avaient été frappées par les Antonins. De Gallien à Dioclétien on en voyait seulement en cuivre, recouvertes d'étain. L'insolence des faux monnayeurs fut en outre poussée au point qu'elle excita une sédition contre Aurélien (2), et que sept mille soldats périrent avant qu'elle ne fût apaisée. Après lui l'argent reparut, sans doute à cause de la quantité énorme qu'il en avait trouvé dans le sac de Palmyre. Mais bientôt cette ressource fut épuisée. Constantin avait fixé la valeur de la livre d'or à quatre-vingt-quatre *solidi*. Valentinien, quarante-deux ans plus tard, la mettait à soixante-douze, ce qui l'augmentait d'un septième ; et quand sa proportion avec l'argent, au temps de Vespasien, était d'un dixième,

(1) *Not. dign. per Or.*, c. 75 ; *per Occ.*, c. 40.
(2) Vopiscus, *in Aurel.*, c. 38.

elle varia sous Constantin d'un douzième à un quatorzième.

L'intérêt de l'argent dut par là se trouver augmenté ; nouvelle plaie pour l'État et grand signe de désordre. Déjà, sous la république, nous avons vu les capitaux placés à une usure énorme. Mais, sans tenir compte des abus, la loi, au temps d'Auguste, fixait l'intérêt à quatre pour cent ; sous Tibère, à six ; puis à douze sous Alexandre Sévère. Ce dernier le réduisit de nouveau et tout à coup à quatre ; mesure mal entendue qui fit cacher l'or et multiplier en secret les prêts usuraires, si bien que Constantin crut obtenir un grand résultat en le ramenant à douze (1). Théodose décida que les soldats, sur les frontières de l'Illyrie, recevraient de l'argent, au lieu de rations, et que quatre-vingts livres de chair de porc salée seraient évaluées un sou d'or, de même que quatre-vingts livres d'huile et douze boisseaux de sel. Le sou d'or pouvait équivaloir à quatorze francs quatre-vingt-un centimes. Ainsi une livre métrique de viande était payée cinquante-sept centimes, et la mine de sel un franc treize centimes, tant le prix de l'argent s'était accru depuis le temps de Dioclétien !

L'ignorance des principes qui régissent la richesse fit que l'on défendit même l'exportation de l'or ; et, ce que l'on a peine à croire, il fut ordonné d'employer toute espèce d'artifices pour attirer celui des étrangers (2).

Quand l'argent devint rare, le traitement des magistrats et la solde de l'armée furent déterminés en nature (3), les contributions des provinces étant payées de cette manière ; et, comme

(1) Au temps de saint Jérôme, c'était bien pis encore. « Il est d'usage, dans la campagne, d'exiger un intérêt pour le blé, le vin, l'huile et les autres denrées. On donne, par exemple, dix boisseaux en hiver, pour en recevoir quinze à la récolte, c'est-à-dire moitié en sus. On regarde comme très-équitable celui qui se contente du quart. »

(2) Cod. IV, tit. 63 ; *de Comm. et mercat. : Non solum barbaris aurum minime præbatur, sed etiam, si apud eos inventum fuerit, subtili auferatur ingenio.*

(3) Voici comment Valérien fixe le traitement d'Aurélien', tribun des légions, en écrivant à Céjonius Albinus, préfet de la ville : *Sinceritas tua supradicto viro efficiet, quamdiu Romæ fuerit, panes militares mundos sexdecim, panes militares castrenses quadraginta, olei sextarium unum, et item olei secundi sextarium unum, porcellum dimidium, gallinaceos duos, porcinæ pondo triginta, bubulæ pondo quadraginta, liquaminis sextarium unum, herbarum, olerum quantum satis est.* Voici comment il fixe celui de Probus : *In salario diurno, bubulæ pondo, porcinæ pondo sex, caprinæ pondo decem, gallinaceum per biduum, vini veteris diurnos*

on ne pouvait diminuer sans péril la solde des légions, qui s'était considérablement accrue, on eut recours aux auxiliaires barbares, qui se contentaient de pain, de lard, de vin, d'huile, et de peu d'argent.

Ainsi ce n'était pas assez qu'un système de finances d'un poids énorme ruinât l'industrie et l'agriculture, il fallait encore qu'il ouvrît le pays aux barbares dont il devait bientôt subir la domination.

CHAPITRE VI.

FILS DE CONSTANTIN. — SAINT ATHANASE.

Constantin avait partagé l'empire entre ses trois fils et deux de ses neveux. Mais, quel que fût le prétexte ou la cause de ce partage, le peuple et les soldats ne voulurent reconnaître pour maîtres que ses fils; ils se mutinèrent, ils massacrèrent Dalmatius et Annibalien avec cinq autres neveux et deux frères de l'empereur défunt, le patrice Optat, son beau-frère, et le préfet Ablavius, chargé de la tutelle des jeunes princes. Gallus et Julien, fils de Jules Constance, et ses neveux, échappèrent à cette boucherie, qui fut imputée à l'ambition de Flavius Constance; mais pourquoi ce fils de Constantin se serait-il défait de parents plus éloignés, en épargnant ses deux frères, avec lesquels il devait partager le trône?

Partage de l'empire. 337.

Ces princes se divisèrent donc l'empire : Constance eut l'Asie, l'Égypte, la Thrace, et Constantinople pour capitale; Constant, l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique; Constantin, les Gaules, l'Espagne et la Bretagne : le premier était alors âgé de vingt et un ans, le second de vingt, de dix-sept le plus jeune.

Guerre en Perse.

Hormus II, fils de ce Narsès qui avait été vaincu par Galère, étant mort sans enfants, laissa la Perse en proie à l'ambition rivale des princes sassanides; mais les mages déclarèrent que la reine veuve était enceinte, et le diadème royal fut déposé sur

sextarios decem, cum larido bubalino, salis, olerum, lignorum quantum satis est. VOPISCUS, *in Aurelianum*, 19; *in Probum*, 4.

son giron. Roi avant que de naître, Sapor fut élevé dans le harem sans en contracter la mollesse, et, à peine parvenu à l'âge d'homme, il repoussa les Arabes, qui avaient inquiété son enfance. Mais il avait à cœur de venger les défaites essuyées par ses pères de la part des Romains, et de leur enlever les cinq provinces au delà du Tigre. Le fardeau des impôts, les abus des magistrats, le changement de capitale et de religion, double offense à la nationalité, avaient fait dans l'empire beaucoup de mécontents, qui relevèrent la tête dès que ne pesa plus sur eux la main robuste qui les comprimait : leurs soulèvements facilitèrent à Sapor l'occupation de plusieurs places fortes dans la Mésopotamie.

Constance était accouru à l'armée pour y rétablir la discipline, méconnue dans les troubles précédents; mais, quoiqu'il eût appris sous son père le métier des armes, il savait peu commander, et n'accomplit rien de remarquable. Il eut, tant qu'il vécut, la guerre avec la Perse, en y employant des auxiliaires goths et des coureurs arabes, dont les compatriotes servaient dans les rangs ennemis. Neuf batailles rangées ne procurèrent aucun avantage aux Romains : dans celle de Singara ils avaient emporté le camp retranché de l'ennemi, où ils avaient fait prisonnier le fils du roi, qui fut torturé et mis à mort. Mais les soldats ayant poussé en avant, en dépit des ordres de Constance, Sapor revint à la charge, les mit en déroute et en fit un grand carnage.

Ce prince avait déjà deux fois assiégé Nisibe, et s'était vu 346
contraint, par la résistance énergique des habitants, de battre
en retraite. Il s'avança alors de nouveau contre cette ville, à la 350.
tête des forces réunies de la Perse et de l'Inde. Ayant fait refluer alentour les eaux du Mygdonius, il put attaquer les assiégés avec une flottille : lançant donc violemment ses bateaux contre les murailles, il y ouvrit une brèche et inonda la ville. Les Nisibéens, rendus indomptables par l'amour de la patrie et par la croyance où ils étaient que saint Jacques d'Édesse, leur évêque, les secondait par des miracles, repoussèrent chevaux et éléphants, et taillèrent en pièces vingt mille assiégeants. Sapor dut donc renoncer de nouveau à s'emparer de cette héroïque cité; d'autant plus que les Massagètes ravageaient les provinces orientales de son royaume, ce qui le força de courir des rives du Tigre à celles de l'Oxus.

L'occasion était des plus belles pour envahir la Perse et Guerre civile.

abattre son orgueil; mais Constance en fut empêché par des discordes intestines, et contraint d'accorder l'armistice qui lui était demandé. Les fils de Constantin ne se trouvaient pas contents de la part qui leur était échue dans la succession. Constantin II voulut que son frère lui cédât la Mauritanie, et, pour l'y décider, il envahit l'Italie; mais, entraîné par la fougue de son caractère, il tomba dans une embuscade et fut tué. Constant occupa les États du vaincu, sans appeler Constance à en prendre sa part; mais sa faiblesse et ses mœurs déréglées lui faisaient perdre l'affection et l'estime de ses sujets; il persécuta les amis de son frère mort, et scandalisa le peuple par le goût qu'il affichait pour de jeunes esclaves de Germanie.

Mort de Constantin II. 340. 9 avril.

Encouragé par cette disposition des esprits, Magnence, soldat barbare, conçut l'audacieuse pensée de relever le nom romain; et secondé par la valeur des Joviens et des Herculéens (1) qu'il commandait, aidé de l'or de Marcellin, comte des largesses sacrées, il se fit proclamer empereur dans Autun. Constant, qui se trouvait à la chasse en ce moment, s'enfuit; mais il fut atteint et tué. Tout l'Occident se déclara alors pour Magnence. Mais Vétranion, ancien général des légions de l'Illyrie, tellement inculte qu'il ne savait pas même écrire, ce qui ne l'empêchait pas d'être d'un caractère probe et indépendant, se laissa proclamer auguste par celles-ci, et couronner par Constantine, sœur des empereurs et veuve d'Annibalien. A Rome aussi, Flavius Popilius Népotianus, neveu de Constantin, ayant armé une troupe d'esclaves et de gladiateurs, y revêtit la pourpre. Mais, au bout de huit jours, il fut égorgé par les envoyés de Magnence, qui exerça sa cruauté contre ses adversaires, et son avarice sur le peuple, en l'épuisant pour s'attacher les troupes par des largesses.

Mort de Constant. 350 27 février.

Ces événements rappelèrent Constance des bords du Tigre; il marcha vers l'Europe, et, restant sourd aux propositions des deux usurpateurs, il leur déclara la guerre. Comme il sut, par des pratiques adroites, mener à une entrevue l'irrésolu Vétranion, celui-ci, qui vit tous ses officiers, vaincus par l'éloquence ou plutôt par l'or de Constance, tourner de son côté,
351. se jeta lui-même à ses pieds, et obtint la permission de se retirer à Pruse, où il vécut exilé, tranquille et dévoué. Quand il y apprit, plus tard, les nombreux embarras où Constance était

(1) Voyez t. V, chap. XXIV, au commencement.

plongé, il lui écrivit : *Tu as tort de ne pas te décider aussi à goûter le bonheur de la retraite que tu as su me procurer.*

Magnence, d'un caractère plus décidé, commandait une armée redoutable, composée de Gaulois, d'Espagnols, de Francs, de Saxons, et des meilleures troupes des provinces. Les deux adversaires restèrent longtemps à s'observer; enfin ils se livrèrent bataille à Mursa (Eszek), sur la Drave, et Constance, qui montra la piété d'un chrétien jointe à la valeur d'un héros, remporta la victoire; mais elle fut si sanglante, qu'elle fut comptée au nombre des plus grands revers de l'empire. Magnence se retira dans Aquilée, où l'hiver et la lenteur de l'ennemi lui permirent de se fortifier. Cependant, les Italiens se soulevant de toutes parts pour le fils de Constantin, l'usurpateur dut s'enfuir de nouveau au delà des Alpes. Constance, continuant de se refuser à un arrangement avec Magnence, en même temps qu'il accordait à tous les autres leur pardon, soumit l'Afrique et l'Espagne, enfin les Gaules, où des cris de mort s'élevèrent contre Magnence, qui se décida à se tuer. Mort de Magnence à Lyon. 353.

Alors commencèrent les persécutions contre les amis et les fauteurs du rebelle; les soldats, rivalisant de zèle avec un certain juge appelé Paul, que son habileté à enchaîner les accusations fit surnommer Caténa (*chaîne*), extirpèrent jusqu'aux dernières racines de la révolte, sans que Constance s'occupât d'adoucir leur férocité.

L'empire se trouva donc réuni encore une fois sous l'autorité d'un seul maître, qui prit les noms d'Éternel et de Tout-Puissant, Seigneur de l'univers. Mais faible, aussi incapable de faire le bien que d'empêcher le mal, il laissait circonvenir par des eunuques, devenus les arbitres du nouvel empire comme les prétoriens l'avaient été de l'ancien. Dirigeant à leur gré les volontés de Constance, ils élevaient leurs créatures aux premiers rangs, accumulaient des trésors, et empêchaient les plaintes de parvenir jusqu'au monarque, abusé par des rapports trompeurs sur la prospérité générale et par les applaudissements de la multitude.

Nous avons dit que deux jeunes princes, Gallus et Julien, l'un âgé de douze ans, l'autre de six, avaient échappé au massacre de la famille impériale. Ils furent élevés dans l'Ionie et dans la Bithynie, puis dans la citadelle de Macella, près de Césarée, ancien palais des rois de la Cappadoce. La jalousie de l'empereur les y tenait éloignés entièrement des affaires, Gallus et Julien.

sans pouvoir comme sans richesses. Mais quand il se rendit en Occident pour combattre les usurpateurs, il conféra à Gallus le titre de césar, en lui donnant la main de Constantine, et le laissa à Antioche, chargé de l'administration des cinq diocèses de l'Orient. Gallus, passé tout à coup d'une prison sur le trône, était tout à fait étranger à la politique, et n'y avait pas plus d'aptitude que de volonté pour s'y appliquer. Violent, irrité par la souffrance, peu loyal, soupçonneux, encouragé au mal par sa femme, qui était d'un caractère très-cruel, il remplit Antioche de morts et de terreur, tantôt par des violences ouvertes, tantôt par des poursuites judiciaires pleines d'iniquité.

Constance, sur les plaintes qui lui en furent adressées, voyant qu'il était pour lui un lieutenant sans utilité, et pouvait devenir un rival dangereux, songea à lui faire affronter les chances périlleuses d'une guerre germanique. Il lui dépêcha donc Domitien, préfet de l'Orient, et Montius, questeur du palais, pour l'y déterminer volontairement; mais ils l'aigrirent, au contraire, à tel point qu'il excita un soulèvement populaire, les fit traîner enchaînés par les rues d'Antioche, et jeter ensuite dans l'Oronte.

Constance, qui n'était pas préparé à la guerre, dissimula son courroux, tout en diminuant successivement le nombre des troupes de Gallus; puis il l'invita, dans une pensée sinistre, à se rendre à la cour impériale : elle était à Milan. Gallus traversa l'Orient avec un cortége des plus fastueux; mais à peine fut-il hors des lieux où l'on pouvait craindre un soulèvement en sa faveur, qu'il fut arrêté et emprisonné à Pola, dans l'Istrie. L'eunuque Eusèbe, son ennemi, chargé de lui faire son procès, après avoir reçu de sa bouche l'aveu des crimes commis dans le cours de son administration, ainsi que de sa tentative de révolte, le condamna et le fit mettre à mort.

Julien, traité en prince par son frère, se trouvait alors enveloppé dans sa disgrâce; il fut conduit à Milan, où il s'attendit, durant sept mois, à subir le sort dont il voyait chaque jour atteints tous ceux qui avaient pris parti pour Gallus. Il sut pourtant, à force de dissimulation, échapper au péril, et l'on finit par l'envoyer à Athènes, dans un exil honorable. Là, il adopta le vêtement et la manière de vivre des philosophes, aux études desquels il se livrait depuis longtemps. Cependant celle qui l'avait sauvé du péril qui le menaçait, Eusébia, femme de Constance, s'employait activement en sa faveur; et, dans ces

mille occasions dont une femme adroite sait tirer parti, et qu'elle faisait naître habilement, elle cherchait à remettre dans les bonnes grâces de son mari le jeune Julien, dont les douces vertus, disait-elle, convenaient si bien au second rang. Constance redoutait de toutes parts ces conspirations; et la foule de ceux qu'il sacrifiait à ses terreurs, loin de les apaiser, le rendait plus soupçonneux encore. En même temps, plusieurs nations barbares envahissaient la Gaule; la barrière du Danube n'avait pas arrêté les Sarmates; les Isauriens s'étaient avancés jusqu'à Séleucie qu'ils assiégeaient; le roi de Perse, après l'expiration de la trêve, reprenait les armes. Constance, voyant alors qu'il lui était impossible de faire seul face à l'orage, accorda le titre de César à Julien, le maria à sa sœur Hélène, et lui remit le gouvernement des pays situés au delà des Alpes. Les soldats, dont l'approbation était désormais suffisante, la donnèrent dans Milan, en frappant du genou leurs boucliers, pleins d'espérance dans les vertus du jeune prince, qui terminait alors sa vingt-cinquième année.

Le défiant empereur lui imposa par écrit les règles de sa conduite, fixant jusqu'à la dépense de sa table, comme il aurait fait pour un pupille. Il ne lui permit pas de faire les largesses d'usage aux soldats, et ne les fit pas lui-même. Non content de cela, il l'entoura de serviteurs et de courtisans qui, destinés en apparence à lui obéir, entravaient la liberté de ses actions, de ses paroles et presque de ses pensées. L'ayant placé dans la Gaule pour garder l'Occident, Constance se dirigea vers l'Asie; mais il voulut d'abord visiter Rome, où il entra en triomphateur, et reçut les hommages serviles de l'ancienne capitale du monde. En témoignage de son admiration, il voulut contribuer à l'embellir, en faisant dresser dans le cirque l'obélisque égyptien que Constantin avait fait enlever du temple d'Héliopolis, et qui s'élève aujourd'hui sur la place de Saint-Jean de Latran.

Il marcha ensuite contre les Quades, qui avaient envahi les provinces illyriennes, dégarnies de troupes depuis la sanglante journée de Mursa, les tailla en pièces, et les contraignit à faire la paix. Il sut de plus, en se montrant généreux à leur égard, amener plusieurs tribus à rechercher son amitié. Il promit aux Sarmates, qui, ainsi que nous l'avons vu, avaient été chassés par les Limigantes, de leur venir en aide contre ceux-ci. Il les attaqua en effet entre le Danube et la Theiss;

et, bien qu'ils fussent couverts par ces deux fleuves en même temps que par des marais, et malgré leur courage qui bravait la mort, il les força à demander un arrangement. Leur ayant donc permis de passer le Danube, il leur donna audience dans une plaine où s'élève aujourd'hui la ville de Bude. Au moment où, du haut de son trône, il déployait sa faconde scolastique, un de ces barbares jeta en l'air sa chaussure, en poussant le cri de *Marha!* c'est-à-dire *défiez-vous*. Aussitôt les autres de s'élancer en tumulte et d'assaillir l'empereur, qui parvint, avec beaucoup de peine, à s'emparer d'un cheval et à s'enfuir. La valeur et la discipline vengèrent l'outrage fait à l'empereur; on extermina cette horde, et ce fut ainsi que l'on rendit aux Sarmates leur ancien territoire.

Sapor. Sur ces entrefaites, Sapor, le roi des rois, le frère du soleil et de la lune, envoyait dire à Constance que, comme successeur de Darius, fils d'Hystaspe, il pourrait exiger qu'il lui restituât tout ce qu'il possédait de ses États jusqu'au Strymon en Macédoine; mais qu'il se contenterait de l'Arménie et de la Mésopotamie. Cette orgueilleuse proposition ayant été repoussée, le roi des Perses, à l'instigation d'Antonin, sujet romain originaire de Syrie, qui avait obtenu sa faveur et sa confiance, passa le Tigre avec des forces immenses. Les Romains pourvurent à la défense de la Mésopotamie en y détruisant les vivres, les fourrages, en faisant déserter les populations, en creusant les endroit guéables, et en inondant les plaines. Mais, guidés par Antonin et par des déserteurs, les Perses remontèrent vers la source de l'Euphrate et mirent le siége devant Amida. Cette ville déploya, dans sa résistance, un courage admirable; les ennemis ne déployèrent pas moins d'habileté et de bravoure dans la conduite du siége et dans les assauts; à la fin elle succomba, et fut inondée de sang.

Prise d'Amida. 369.

Sapor n'en avait pas moins perdu, sous ses murs, trente mille vétérans, la saison la plus favorable et la première ardeur de ses troupes : il revint donc dans sa capitale après un triomphe dont il avait peu à se glorifier. Il se remit en campagne au printemps, et prit Singara et Bézabdé, en faisant prisonnières cinq légions romaines, qui furent envoyées en esclavage à l'extrémité de la Perse.

Julien dans la Gaule. Durant ce temps, Julien repoussait les barbares de l'Europe. L'empereur avait invité les Francs et les Alemans à passer le Rhin et à occuper tout ce qu'ils pourraient soumettre de pays.

Mais une fois sur l'autre rive du fleuve, ils se mirent à dévaster les terres amies aussi bien que celles de l'empire. Quarante-cinq villes, au nombre desquelles se trouvaient Tongres, Cologne, Trèves, Worms, Spire, Strasbourg, furent réduites en cendres par ces peuples, fidèles à leur haine antique contre les enceintes murées, et dont les camps le long du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, n'avaient pour retranchements que des troncs d'arbres. Ils étendirent leurs conquêtes jusqu'à quarante milles à l'occident du Rhin, et leurs dévastations beaucoup plus loin, dépeuplant les campagnes, et réduisant ceux qui s'étaient réfugiés dans les places fortes à vivre du peu qu'ils pouvaient recueillir à l'intérieur des remparts.

C'était contre ces hordes sauvages que Julien était appelé à se mesurer. Élevé d'abord dans une captivité déguisée, puis au milieu des disputes oisives de l'école et dans l'étude des livres, lorsqu'il lui fallait se livrer à quelque exercice militaire, il s'écriait : *Platon, Platon, quelles occupations pour un philosophe !* et quand, se coupant la barbe, il déposa l'humble manteau pour revêtir les insignes de César, ce fut pour les courtisans de Constance un spectacle non moins risible qu'étrange. Mais le malheur et la lecture lui avaient enseigné des vertus devenues alors très-rares, la tempérance, la continence, le goût du travail, le mépris du faste. Son vêtement ne différait guère de celui des soldats; son lit était un simple tapis étendu sur la terre : encore se levait-il au milieu de la nuit, soit pour l'expédition des affaires, soit pour donner quelques instants à ses études favorites. L'éloquence qu'il avait apprise des rhéteurs lui servait à calmer ou à diriger les passions de la soldatesque, et les notions de justice qu'il avait puisées dans les entretiens des sophistes, à débrouiller les affaires contentieuses les plus compliquées, bien qu'il fût peu versé dans la jurisprudence. Il joignit à ces qualités l'art de bien choisir ses conseillers et une loyale docilité à suivre leurs avis

Il soutint l'hiver rigoureux des Gaules avec la constance d'un vétéran, et, parvenu au camp de Reims à travers des périls nombreux, il anima le courage des légions, qui se mirent en marche sous ses ordres avec une confiance voisine de la témérité. Les Alemans, informés de leur approche, les surprirent et les mirent en déroute; mais les Romains, reprenant bientôt l'offensive, les repoussèrent jusqu'au Rhin au milieu du spectacle désolant des chaumières en ruine et des campagnes ra-

vagées. Dans ses engagements réitérés avec les Alemans, qui, réunissant la valeur à la discipline et s'étant formés à la tactique en combattant tantôt avec les Romains, tantôt contre eux, vinrent l'attaquer jusque dans ses quartiers, Julien montra que l'on pouvait avec des doigts encore tachés d'encre manier vaillamment l'épée.

Nous ne le suivrons point dans tous les épisodes de cette longue guerre, dans laquelle Julien, ayant fini par chasser les Alemans des provinces du haut Rhin, se dirigea contre les Francs, nation d'une valeur plus redoutable et qui s'appliquait moins à faire du butin qu'à exercer l'activité naturelle qui les entraînait irrésistiblement à la guerre. Six cents d'entre eux, après s'être défendus obstinément dans deux châteaux forts sur la Meuse, durent se rendre prisonniers; et, comme ils avaient jusqu'alors préféré la mort à l'esclavage, Constantin en tira une extrême vanité, les faisant enrôler parmi ses gardes domestiques, au milieu desquels ils dominaient comme des tours. Julien, par la promptitude de ses marches dissipant leurs rassemblements, parvint à les repousser des Gaules après une victoire mémorable près de Strasbourg. Trois fois même il passa le Rhin, et mena les légions romaines détruire les bourgs que les Germains avaient construits, à l'imitation de ceux des pays civilisés. Il leur dicta les conditions de la paix, et ramena de ces contrées vingt mille prisonniers qui y avaient été conduits. D'un autre côté, ses lieutenants réprimèrent dans la Bretagne les Pictes et les Calédoniens, qui se trouvent à cette époque désignés pour la première fois sous le nom de Scots (1).

Il s'appliqua alors à fermer les plaies de la guerre en relevant les villes de la Gaule, en y faisant construire des forts avec les matériaux que les Germains s'étaient obligés à lui fournir, et qu'il fit mettre en œuvre tant par les légions que par les auxiliaires. Les sapins des Ardennes lui procurèrent le bois nécessaire à la construction de six cents barques, qu'il envoya dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, pour en rapporter le blé dont manquaient les contrées affamées de l'intérieur. Puis, dans ses loisirs de l'hiver, déposant le caractère de

(1) Par Ammien Marcellin, XX, 1; XXVI, 4. Cependant saint Jérôme, dans l'*Ep. in Ctesiph.*, cite ce passage de Porphyre : « Ni la Bretagne fertile en tyrans, ni les Scots, ni les barbares d'alentour, jusqu'à l'Océan, n'ont jamais reconnu Moïse ni les prophètes. » — *Scots*, en langue celtique, signifie *vagabonds*.

général et se revêtant de celui de magistrat, qui lui convenait davantage, il prononçait sur les différends portés devant lui, faisait refleurir le commerce et l'industrie, et remettait aussi en usage les fêtes anciennes. Les principaux habitants du pays rentraient dans les curies; des bains, des aqueducs, des amphithéâtres s'élevaient en tous lieux. *Sa chère Lutèce* (1), où il établissait ses quartiers d'hiver, allait augmentant d'importance; et cette cité, par son aspect, par les habitudes simples et le courage de ses habitants, offrait au prince philosophe un vivant contraste avec les mœurs efféminées des villes de la Syrie.

Julien était mal secondé par Constance, qui, avare avec les soldats de l'or qu'il promettait volontiers aux barbares, exigeait toujours les mêmes impôts des provinces épuisées par la guerre. Julien ne pouvait que protester, et prendre en pitié des maux auxquels il eût voulu remédier. Cependant à la cour impériale les bouffons, cette tourbe de toutes les époques, tournaient en ridicule le soldat philosophe, ses manières de mauvais ton, sa façon étrange de se vêtir, le comparant à un singe, à une taupe, à un bouc, et parodiant ses goûts littéraires (2). Mais lorsque ses victoires ne permirent plus de plaisanter, et que le surnom de Victorinus, qui lui avait été donné pour rabaisser son mérite, eut pour résultat d'attester sa gloire, la

(1) Τὴν φίλην Λευκετίαν. « On appelle Lutèce la petite capitale des *Parisii*, qui occupe une île entourée de murs, dont le fleuve baigne le pied. On y entre de deux côtés par des ponts de bois. La hauteur du fleuve varie rarement par l'effet des pluies d'hiver ou par la sécheresse de l'été, et ses eaux pures sont agréables à la vue, comme aussi excellentes à boire. Il serait difficile d'en avoir d'autres, la ville étant située dans une île. L'hiver n'y est pas rigoureux, grâce à l'Océan, qui en est à peine distant de neuf cents stades, et qui peut envoyer jusque-là ses exhalaisons propices pour tempérer le climat. On y a de bons vignobles et même des figuiers, moyennant le soin que l'on prend de les couvrir de paille en hiver et de les garantir de l'air. » Julien, *Mysopogon*.

(2) *Omnes qui plus poterant in palatio, adulandi professores jam docti, recte consulta prospereque completa vertebant in deridiculum: talia sin modo strepentes insulse, in odium venit cum victoriis suis capella, non homo; ut hirsutum Julianum carpentes, appellantesque loquacem talpam et purpuratam simiam et litterionem græcum; et his congruentia plurima atque vernacula principi resonantes, audire hæc taliaque gestienti, virtutes ejus obruere verbis impudentibus conabantur, ut segnem incessentes, et timidum, et umbratilem, gestaque secus verbis comptioribus exornantem.* Ammien. Marcellin, XVII, 11, qui, comme soldat, fut témoin de la plus grande partie des faits qu'il raconte.

raillerie se changea en jalousie. Les courtisans et les eunuques exagérèrent ses exploits, afin d'amener Constance à craindre en lui un rival, un perturbateur de la paix publique. Ceux qui montraient de l'attachement pour Julien furent rappelés : de ce nombre était Salluste, général habile et d'excellent conseil. Il aurait été fait pis encore si l'impératrice Eusébie n'eût atténué un peu l'effet produit par les suggestions perfides des eunuques. Tout le mérite des victoires remportées par Julien, et dont la nouvelle fut annoncée aux provinces dans des lettres couronnées, selon l'usage du temps, fut attribué à l'empereur, comme cela se pratique dans les monarchies; on ne fit pas même mention du nom du César victorieux, ce dont Julien dut se sentir très-blessé, l'humilité n'étant pas au nombre de ses vertus.

La tranquillité paraissait rétablie dans les Gaules, mais le péril croissait en Orient; Constance en prit occasion pour retirer à Julien les troupes qui lui avaient procuré ses triomphes. Il ordonna donc que les quatre corps des Celtes, des Pétulants, des Hérules et des Bataves, réunis aux trois cents plus vaillants soldats de chacune des légions qui restaient, fussent dirigés en toute hâte sur les frontières de la Perse. Un grand nombre de volontaires s'étaient enrôlés dans ces corps sous la condition de ne jamais passer les Alpes, et la pensée de défendre la gloire du nom romain n'était pas de nature à toucher le cœur de soldats barbares. Remplis d'affection pour Julien, et n'éprouvant que de la répugnance pour une marche longue et désastreuse et pour une campagne contre des ennemis nouveaux, *Que nous importe*, disaient-ils, *de défendre des pays lointains et inconnus, tandis que nous laisserons sans protection notre patrie, sur laquelle les Germains reporteront leurs ravages?* Les murmures augmentèrent au point que Julien hésitait à obéir. Voyant cependant qu'il ne pouvait tarder davantage sans en venir à une rébellion ouverte, il feignit de se conformer à l'ordre reçu, et ordonna qu'une partie des troupes désignées se mît en marche. Mais il fit répandre sous main dans les rangs des pamphlets où se trouvait reproduit et exagéré tout ce qui, dans l'ordre impérial, pouvait blesser les soldats. Ses vertus y étaient mises en opposition avec les vices de Constance, et c'était sur l'empereur qu'on rejetait tout l'odieux de la mesure, tandis que toutes les louanges se reportaient sur le César pour le soin qu'il prenait d'adoucir les rigueurs du voyage en

fournissant aux soldats des chars pour transporter leurs femmes et leurs enfants. Julien sortit de Lutèce pour aller à leur rencontre, et, appelant par leur nom les plus braves, il leur adressa à tous des consolations et des éloges. Puis, dans un festin d'adieux, il témoigna aux officiers l'amitié d'un camarade et le regret de pouvoir à peine les récompenser; *mais*, ajouta-t-il, *vous vous éloignez maintenant de moi pour obtenir l'insigne honneur de servir sous le grand monarque romain*. En somme, il les excita si bien qu'ils se jetèrent dans la rébellion : c'était l'unique voie qui leur restât ouverte pour n'abandonner ni la patrie ni leur général.

Révolte de Julien. 360.

Ils proclamèrent Julien Auguste; et lui, pour ménager à son manque de foi l'excuse de la violence, il se tint renfermé autant qu'il lui fut possible : ce ne fut qu'après avoir repoussé longtemps les prières et les menaces que, feignant d'être réduit à choisir malgré lui entre la nécessité de mourir comme rebelle et celle de régner, il accepta le dernier parti; alors il fut élevé sur le pavois au milieu des applaudissements universels.

Julien, dans ses écrits, jure par Jupiter, par le Soleil, par Mars, par Minerve, par tous les dieux qu'il n'eut pas la moindre idée de la conspiration; d'autres assurent qu'il resta sincèrement ferme dans son refus jusqu'au moment où, pris de sommeil, il vit paraître le génie de l'empire, qui le pressa avec instance de lui ouvrir sa porte, et lui reprocha de manquer de courage. Se réveillant alors, il pria Jupiter du fond du cœur; et le dieu lui ordonna, par un augure manifeste, de se résigner à la volonté du ciel et de l'armée (1).

Chacun en croira ce qu'il voudra. Le fait est qu'il fit don de cinq pièces d'or et d'une livre d'argent aux soldats qui lui avaient fait cette violence. Puis, le dé une fois jeté, il dut mettre en œuvre tous les moyens pour se soutenir, pour réfréner l'ardeur de ses amis, déjouer les piéges de ses ennemis, éviter la guerre civile ou faire en sorte d'en sortir vainqueur. Cependant il écrivit à Constance, tant en son nom qu'au nom de l'armée, en lui demandant avec une fermeté respectueuse de

(1) *Lettre aux Athéniens*. Il dit dans celle qu'il écrivit à son oncle Julien : « Le soleil, à qui j'adressais principalement mes prières, et le grand Jupiter savent que, bien loin de souhaiter la mort de Constance, je faisais des vœux pour sa conservation. Je ne me mis en marche que pour obéir aux dieux, qui m'annonçaient toutes sortes de prospérités si j'allais en avant, et les plus grands malheurs si j'hésitais. »

lui confirmer le titre d'Auguste, et en lui faisant comprendre les motifs du ressentiment des légions. Il lui promettait, au cas où il lui céderait de bon gré les provinces situées au delà des Alpes, de le regarder comme son supérieur, de lui envoyer chaque année un certain nombre de soldats, de recevoir de lui le préfet du prétoire, et de ne pas pousser les choses plus loin (1).

Ses dépêches n'arrivèrent que tard à Césarée en Cappadoce, et l'empereur répondit par un refus dédaigneux, en disant : *Si Julien veut rentrer en grâce, qu'il renonce au nom et à la dignité d'Auguste, qu'il remette l'armée aux officiers envoyés à cet effet, et s'abandonne lui-même à ma clémence.*

L'armée, à laquelle Julien ne manqua pas de donner connaissance de cette réponse orgueilleuse, l'exhorta par un cri unanime à conserver le rang suprême. Il se prépara donc à la guerre, *en se confiant dans les dieux immortels.*

Constance, dont toutes les forces étaient employées contre les Perses victorieux, se vit contraint de pousser les barbares à envahir les provinces d'Occident. Ceux-ci eurent une nouvelle preuve de la valeur et de l'autorité de Julien; car, ayant réuni les bandes nombreuses restées errantes depuis la défaite de Magnence, et bien organisé son armée, il prévint tout mouvement hostile en occupant l'Illyrie, qui devait lui fournir des hommes et de l'argent. Ces marches rapides épouvantèrent les plus braves et entraînèrent ceux qui hésitaient; il lanca une colonne à travers la Rhétie, une autre dans l'Illyrie; puis, passant la forêt Noire avec un courage que le succès absout du reproche de témérité, il se montra devant Sirmium. Chaque jour il voyait ses forces augmenter; l'Illyrie, l'Italie, la Grèce lui rendirent successivement hommage : il franchit alors le mont Hémus, et s'avanca sur Andrinople. Mais comme il faisait grand cas de l'opinion, il eut soin d'écrire aux différentes villes pour se justifier, en affirmant toujours qu'il n'agissait que par l'impulsion de la Divinité.

Dès que la retraite de Sapor le lui permit, Constance se dirigea vers l'Europe, affectant de mépriser la rébellion de son ingrat cousin. Mais une fièvre lente épuisa ses forces, et il

(1) Ammien Marcellin dit qu'avec cette lettre officielle il en fit secrètement tenir à Constance une autre des plus mordantes et pleine de reproches amers. Mais, ajoute-t-il, la teneur de cette pièce est restée un mystère. XXII, 8.

Mort de Constance. 361. 3 novembre.

rendit le dernier soupir à Mopsucrène, au pied du Taurus, à l'âge de quarante-cinq ans, après en avoir régné vingt-quatre. Apollon avait déjà annoncé à Julien cette mort, qui épargna une guerre civile.

Constance, ainsi qu'il arrive dans l'ardeur des factions, a été loué et dénigré à l'excès. Il montra de la vénération pour son père, de la reconnaissance envers tous ceux qui lui rendirent quelques services, grands ou petits; il construisit plusieurs églises et en enrichit d'autres; il garda à sa femme la foi conjugale. Aguerri aux fatigues militaires, il dormait peu et mangeait avec sobriété; enfin il donna des preuves de courage personnel, et durant la guerre sans relâche qu'il fit aux Perses, et dans ses expéditions contre les barbares d'Occident. Cependant il s'attribuait, dans son orgueil, le mérite de tous les succès remportés par ses généraux, secondé en cela par les flatteurs dont il avait rempli sa cour, et qui seuls s'emparèrent de toute sa confiance; signe évident de faiblesse et de vanité. Grâce à leurs artifices, quiconque avait un mérite solide fut persécuté ou craint. Les gouvernements se donnaient à prix d'argent, et l'on permettait au fonctionnaire nommé de s'indemniser sur les sujets du sacrifice qu'il avait été obligé de faire. Cette tourbe de flatteurs aigrissait encore son caractère, naturellement soupçonneux, en lui faisant voir de tous côtés des conspirations, qu'il punissait avec une cruauté aveugle et sans pitié. Au lieu de chercher à se rendre agréable au peuple, il gardait des manières hautaines, et paraissait en public comme une statue; il craignait qu'un mouvement, un geste ne diminuât le prestige de la majesté impériale (1). Il fonda une bibliothèque à Constantinople, et fit élever une statue au rhéteur Thémistius, en récompense d'un panégyrique; il haïssait, au reste, ou craignait les hommes de savoir. Il confondait les philosophes avec les magiciens; si bien que la jurisprudence n'était plus cultivée que par les affranchis. Quant à l'éloquence, les discours mis par les historiens dans la bouche de Constance, qu'ils soient leur ouvrage ou qu'ils lui appartiennent réellement, attestent jusqu'à quel point elle avait dégénéré.

Il promulgua un grand nombre de lois, de concert d'abord avec ses frères, puis en son seul nom. L'une d'elles punit les péchés contre nature; d'autres, les mariages incestueux, fré-

(1) AMMIEN MARCELLIN, XXI, 16.

quents alors; plusieurs eurent pour but de fortifier les institutions municipales. Il défendit sous peine de mort de sacrifier aux idoles et de les adorer; de consulter les augures, les magiciens, les astrologues, contre lesquels il prononça les châtiments les plus sévères, surtout contre ceux qui troublaient les éléments, attentaient à la vie ou évoquaient les morts. Il défendit aussi aux soldats et aux palatins d'assister aux jeux de gladiateurs (1).

Ardent ennemi du paganisme, respectueux envers le clergé, au point de réclamer humblement la bénédiction des évêques, de les inviter à sa table, de les exempter de tout tribut et des taxes commerciales, eux, leurs enfants et leurs esclaves (2), on lui reproche à bon droit de s'être trop mêlé des malheureuses dissensions de l'Église. La guerre continuant entre les ariens et les catholiques, le parti qui avait succombé à Nicée cherchait dans les empereurs un appui à la faiblesse de sa cause, tandis que les orthodoxes manifestaient leur confiance dans la vérité en tenant tête aux souverains eux-mêmes, et en leur contestant le droit de décider sur ce qui est affaire de conscience. Les princes, prenant ombrage du pouvoir accordé à l'Église par Constantin, étaient plus enclins à soutenir la faction qui les invoquait; et Constance persécuta les évêques catholiques, surtout saint Athanase.

Athanase. On peut dire que la doctrine la meilleure était personnifiée dans ce grand homme, dont la parole contribua au triomphe du christianisme encore plus que la puissance de Constantin, tant il déploya de zèle pour le soutenir, tant ses adversaires firent preuve d'acharnement contre lui (3). Son mérite, moyen de succès assuré en temps de révolutions et de dangers, le porta promptement sur le siége épiscopal d'Alexandrie; et, durant quarante-cinq ans qu'il l'occupa, jamais son ardeur ne se ralentit contre une hérésie, même soutenue par le pouvoir impérial. C'était lui qui, de son exil et du fond de l'asile obscur où il se tenait caché, faisait trembler ses persécuteurs. D'une stature peu élevée, quoique majestueuse, il montrait sur son visage le calme de son âme; son éloquence inculte, mais vigoureuse, s'animait de traits brillants, et arrivait au but avec

(1) Code Théod., *de maleficiis, de gladiatoribus*, etc.
(2) Code Théod., V, *de pag. Ath.*
(3) Voyez Moeler, *Athanasius der Grosse und seine Zeit.* Tubingen, 1827.

une rare précision. Doué d'un esprit droit et vif, de sentiments généreux, d'un courage réfléchi, il n'agissait point par élan, mais avec suite, rationnellement et avec une noble simplicité, en se faisant révérer par ses mœurs austères, admirer par sa doctrine, aimer par l'affabilité de son entretien. L'étude l'avait instruit dans les sciences profanes et sacrées; l'expérience, dans la connaissance des affaires; l'adversité lui avait appris à trouver soudain des ressources dans les circonstances qui paraissaient désespérées. Rompu au travail, indomptable quand il s'agissait de supporter les revers de la fortune et de braver l'autorité des puissants, connaissant surtout les hommes et ce qui les fait agir, toujours le même dans les solitudes de la Thébaïde ou dans les palais de Constantinople, il sut résister aux efforts conjurés du monde, et porter en personne, dans presque toutes les provinces de l'empire, les preuves de sa science, de son zèle et de sa piété.

Plusieurs conciles furent réunis pour mettre fin aux dissensions qui affligeaient l'Église, et dans celui d'Antioche les Pères prononcèrent de nouveau une sentence contre l'hérésie; mais 339.
quand les évêques orthodoxes se furent éloignés, ceux qui étaient ariens continuèrent leurs séances et condamnèrent Athanase, qui, pour faire cesser cette fureur et gagner du temps, eut recours à la fuite. Échappé au danger, il se rendit à Rome, centre de la véritable foi, d'où il écrivit à tous ses frères pour leur dénoncer les affronts faits à l'Église et à lui-même, en se comparant au lévite d'Éphraïm, qui envoya aux douze tribus d'Israël les lambeaux sanglants de sa femme outragée.

En effet, les ariens, soutenus par la force et par la foule de ceux qu'elle entraîne, levaient partout la tête avec orgueil, se livrant même à des violences ouvertes dans Alexandrie, où un intrus s'était substitué à Athanase, déposé par les dissidents d'Antioche. Ils envahissent les églises en profanant les vases sacrés et les vierges du Seigneur, en déchirant les livres et les ornements, en versant le sang innocent. A Constantinople, les ariens choisissent pour évêque Macédonius; les catholiques choisissent Paul. Constance veut chasser ce dernier, la multitude le défend; et quand elle voit qu'on l'entraîne violemment, elle repousse les soldats, qu'elle massacre. Alors Constance, qu'on n'apaise qu'avec peine, réduit de moitié les quatre-vingt mille mesures de blé qu'il faisait distribuer journellement.

Les ariens eux-mêmes n'étaient pas tous réunis dans une

même opinion; mais, repoussant tous la consubstantialité, les uns mettaient entre le Père et le Fils la distance incommensurable qui existe entre le Créateur et la créature; les autres admettaient que la puissance de Dieu avait pu communiquer à son premier né ses perfections infinies; certains d'entre eux les faisaient semblables en substance, non en nature. Il en résulta que des variétés innombrables de sectes pullulèrent sur la souche arienne et que cent noms furent inventés sans qu'il y eût, en réalité, de différence notable dans l'hérésie.

Tandis que le génie grec exerçait sa subtilité en distinctions extrêmement déliées, auxquelles se prêtaient son langage et la vieille habitude des controverses philosophiques, les Occidentaux, au contraire, dont l'idiome se pliait difficilement aux abstractions, montraient, dans leur bon sens pratique et dans leur docilité envers le pontife, peu d'empressement pour des idées qui répugnaient également à la soumission du fidèle et au doute du philosophe.

Le pape, voyant différentes formules de foi proposées dans divers synodes particuliers, sans qu'il y eût aucun accord entre
347. elles, convoqua un concile à Sardique, où se réunirent les évêques de trente-cinq provinces. Athanase s'y présenta pour dissiper les calomnies dirigées contre lui. Ses adversaires, saisis d'étonnement et redoutant sa force, eurent recours à des chicanes pour ne pas intervenir : il fut absous, les ariens réprouvés et leurs doctrines condamnées. Mais il n'y eut pas de réconciliation; la division resta plus absolue que jamais entre l'Orient et l'Occident : là les psaumes finissaient par *Gloire au Père dans le Fils et dans le Saint-Esprit;* ici l'on chantait : *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit;* Athanase était exécré d'un côté, ailleurs il était révéré comme un saint, comme un apôtre. Toutefois dans les débats de la suprématie des églises, il fut unanimement établi que les appels seraient toujours portés à l'Église de Rome, et ainsi l'on confessa la suprématie de la chaire de saint Pierre.

A peine montés sur le trône, les trois fils de Constantin se trouvèrent enveloppés dans ces sectes, devenues des partis politiques. Constant écrivait à son frère Constance : *Imitons la tolérance et la piété de notre père, qui sont la meilleure part de son héritage et le véritable fondement de sa puissance.* Mais celui-ci, circonvenu par l'eunuque Eusèbe, qui était arien, voulut interposer dans le débat l'autorité de ses décrets, et

après avoir reconnu lui-même l'innocence d'Athanase à Constantinople, il ordonna aux Pères réunis en concile à Milan de le déclarer coupable, en leur disant : *Ce que je veux doit* [illegible]. Les évêques de Syrie trouvèrent cette prétention parfaitement juste. Ceux qui résistèrent à la violence ou aux séductions (1) furent, sans égard, châtiés dans leurs personnes, ou exilés en Arabie, dans la Thébaïde, dans les vallées du Taurus; mais, dans leur exil, ils propageaient la bonne doctrine, et excitaient l'horreur contre l'opinion de leurs persécuteurs.

Comme le pape Libère maintenait la décision du concile de Nicée et l'innocence du prélat, Constance ou plutôt ses eunuques prirent à tâche de le persécuter. Arrêté de nuit, il fut transporté à la cour de Milan, puis de là confiné à Bérée, dans la Thrace; mais rien ne le fit changer de résolution. Quand l'empereur lui envoya de l'argent pour ses dépenses : *Reportez-le à votre mattre*, répondit-il; *car il en aura grand besoin pour payer ses soldats et ses évêques* (2).

La violence était partout. Aux termes des décrets impériaux, quiconque soutenait le mot *consubstantiel* était chassé de Constantinople, marqué au front, et ses biens étaient confisqués. Défense fut faite aux catholiques de communiquer avec les ariens sous les peines les plus sévères; ceux-ci avaient seuls la jouissance des dotations publiques. A Rome, on combattait pour la consubstantialité, comme en d'autres temps pour les droits du peuple; et les soldats, *mauvais apôtres de la vérité, qui ne connaissent d'autres armes que la persécution* (3), prétendaient imposer la foi par la violence. Dans Alexandrie, les ariens se soulevèrent en armes contre Athanase, le demandant à grands cris, en menaçant d'affamer et de détruire la ville, et commirent la plus indigne dévastation des choses saintes. Beaucoup de personnes furent tuées, et les femmes ariennes se livrèrent envers les fidèles aux outrages les plus ignobles et les plus dégoûtants.

(1) Saint Hilaire dit à ce sujet que Constance *non dorsa cædit, sed ventrem palpat*. Cont. Const., c. 5.

(2) Pie VII, dépouillé par Napoléon, écrivait, dans sa protestation du 10 juin 1809 : « Nous refusons, d'une volonté ferme et décidée, tout traitement que l'empereur des Français entendrait assigner, soit à nous, soit aux membres du sacré collége. Nous nous couvririons d'opprobre aux yeux de l'Église si nous faisions dépendre notre subsistance de la main de celui qui a usurpé ses biens. »

(3) Paroles d'ATHANASE.

« Il était nuit, dit saint Athanase, et le peuple veillait dans l'é-« glise en attendant la fête du lendemain. Syrianus apparaît « tout à coup avec plus de cinq mille soldats armés d'épées « nues, d'arcs, de flèches et de lances; il les place autour de « l'église. Ne croyant pas juste d'abandonner mon peuple dans « une circonstance aussi grave, et préférant m'exposer le « premier au péril, je m'assis dans la chaire, et je fis lire au « diacre le psaume : *La miséricorde de Dieu est grande dans « les siècles*, en disant au peuple de répondre, puis de se re-« tirer. Cependant, le capitaine s'étant élancé dans le temple, « et les soldats assiégeant de tous côtés le sanctuaire pour me « prendre, le peuple et le clergé m'entourèrent en foule, me « suppliant de fuir. Je refuse, et leur dis que je ne fuirais pas « tant que je ne les verrais pas en sûreté. Me levant alors « après avoir prié le Seigneur, je les conjure de se retirer, « en disant : *J'aime mieux courir seul le danger que de voir « un seul de vous maltraité.* Comme beaucoup étaient déjà « sortis et que les autres se préparaient à les suivre, plusieurs « moines et prêtres montèrent auprès de moi et m'entraînè-« rent; de sorte que (j'en atteste la vérité suprême), malgré « la foule de soldats qui nous assiégeait, j'échappai par la « grâce de Dieu, sans être vu, en glorifiant le Seigneur, qui « n'avait pas livré mon peuple, mais l'avait mis en sûreté « avant de me soustraire aux mains qui voulaient me saisir. »

Athanase resta six ans caché parmi les ruines de villes que déjà l'on appelait anciennes, et au milieu de déserts peuplés d'une multitude silencieuse et fervente, toute dévouée aux souffrances du martyre. Édits, mises à prix, soldats, espions, 356. Exil d'Athanase. tout fut employé contre le fugitif (1), et la persécution s'étendit par toute l'Égypte et la Libye avec un acharnement implacable. Les prélats fidèles étaient supplantés par de jeunes prêtres dissolus et fastueux, les choses saintes profanées; mais quand les persécuteurs pénétraient dans les ermitages, l'anachorète se résignait aux coups et aux tourments plutôt que de révéler la retraite du saint évêque.

Tant que vécut Constance, il se tint caché, mais non pas

(1) *Hinc jam toto orbe profugus Athanasius, nec ullus ei tutus ad latendum supererat locus. Tribuni, præfecti, comites, exercitus quoque ad pervestigandum eum moventur edictis imperialibus; præmia delatoribus proponuntur, si quis eum vivum, si id minus, caput certe Athanasii detulisset.* RUFIN, I, 5.

inactif. Il admirait la vie des anachorètes, qui suivaient l'exemple d'Antoine, mort depuis peu d'années, et d'Hilarion, encore existant; il entretenait une correspondance suivie avec ceux qui lui étaient dévoués, et s'aventurait parfois, pour les encourager, à se montrer dans les villes et dans les conciles. Il rédigeait, en outre, des exhortations, des apologies, des anathèmes, qui bientôt étaient transcrits et répandus par des centaines de mains; et, de la sorte, la voix du solitaire invisible retentissait puissante par le monde.

Vieillard admirable, réunissant à la persuasion naïve des apôtres l'adresse politique, il sait comment on dirige et fait vivre un grand parti. Comme il reconnaît qu'il est nécessaire au sien, il ne cherche pas le martyre, mais le triomphe; il se retire quand gronde l'orage, mais pour reparaître bientôt, armé de la vigueur puisée dans la solitude et dans la persécution. Quelle puissance de parole, quel art dans l'attaque et dans la défense, quelle force de volonté ne lui fallut-il pas pour lutter toute sa vie contre les païens, les sectaires, les évêques jaloux de sa gloire, les empereurs blessés de sa tranquille indépendance; pour finir toujours, sans autre autorité que celle de la parole, par triompher des anathèmes des conciles, des décrets de la cour, des embûches des sicaires, des soulèvements populaires, de l'abandon de ses amis; pour gagner à la vérité peuples, évêques, souverains, et mourir vénéré sur le siége dont, par cinq fois, il avait été expulsé!

Cependant les fidèles, privés de leurs pasteurs, la conscience incertaine, soumis à des évêques inconnus qu'ils n'avaient point élus, élevaient des plaintes unanimes. Lorsque Constance entra dans Rome, une députation de nobles matrones magnifiquement parées vint au devant de lui pour le supplier de rendre Libère à son siége, les églises restant désertes depuis que Félix lui avait été substitué. L'empereur déclara y consentir, pourvu que Libère se rangeât de l'opinion des évêques; mais quand cette concession fut proclamée dans le cirque, le peuple, qui n'avait pas oublié en Italie l'opposition républicaine, l'accueillit avec des huées, disant que l'on voulait avoir dans l'Église deux factions comme dans l'amphithéâtre, et il s'écria : *Un seul Dieu, un seul Christ, un seul évêque!*

Les artifices habituels des prélats grecs prévalurent néanmoins dans le concile de Rimini, où quatre cents évêques furent amenés à souscrire une formule de la foi portant condamna- Concile de Rimini. 359.

tion de quiconque dirait que le Fils de Dieu est une créature égale aux autres.

Sous l'apparence de la vérité, il résultait implicitement de cette proposition que le Christ était une créature, tout en n'étant pas égale aux autres. Aussi quand la voix d'Athanase, sorti enfin de sa longue retraite, eut fait apercevoir le piége aux Pères qu'on avait abusés, ils protestèrent contre une erreur qui avait fait dire que le monde entier était arien. La vérité ca-
362. tholique fut rétablie dans le concile d'Alexandrie, et ceux qui s'étaient fourvoyés furent admis à se repentir.

Faute de Libère.

Mais le pape Libère n'avait pas su résister à la persécution continue, et, dans un instant de faiblesse, il avait souscrit, afin d'être rétabli sur son siége, un symbole dans le sens arien, ou plutôt la condamnation d'Athanase. Il n'est pas de fait plus connu, ni qui ait été répété plus souvent par les adversaires de l'infaillibilité du pape. Mais en admettant même le fait comme vrai (1), il ne prouve rien contre celle-ci, ce pape n'ayant pas prononcé *ex cathedra* ni dans l'exercice de sa libre volonté; et d'ailleurs à peine fut-il rétabli sur son siége qu'il rétracta l'erreur dans laquelle il était tombé avant d'y remonter (2).

Au lieu de mettre un terme à tant de vaines querelles, Constance les fomentait. Tandis que ce prince réunissait des conciles, formulait des symboles, et, bien loin d'affermir la foi, troublait, par curiosité et par goût pour les controverses sophistiques, l'Église dont il voulait se faire l'arbitre, il laissait l'empire exposé à de graves dangers, quand des désastres naturels semblaient déjà présager sa ruine. En effet, il y eut, notamment sous son règne, plusieurs tremblements de terre qui engloutirent ou renversèrent des cités entières, comme Dyrrachium, Béryte, Nicomédie et cinquante autres dans le Pont et

(1) Ce fait est nié dans une dissertation *sur le pape Libère, dans laquelle on fait voir qu'il n'est pas tombé,* Paris, 1726, ainsi que dans la *Dissertatio de commentitio Liberii lapsu*, FR. ANT. ZACHARIÆ, *Thes. theol.*, Venise, 1762, II, p. 580.

(2) Saint Athanase fut le premier à le disculper : *Liberium, post exactum in exilio biennium, inflexum minisque mortis ad subscriptionem contra Athanasium inductum fuisse. Verum illud ipsum et eorum violentiam et Liberii in hæresim odium suum pro Athanasio suffragium, quum liberos effectus haberet, satis coarguit... Quæ enim per tormenta contra priorem ejus sententiam extorta sunt, ea jam non metuentium, sed cogentium voluntates habendæ sunt.*

la Macédoine. Il est rapporté qu'au moment de mourir, Constance regrettait trois choses : la première, d'avoir fait périr ses parents; la seconde, d'avoir contribué à l'élévation de Julien; la troisième, d'avoir favorisé l'arianisme. Ce fut cependant un arien qui lui donna le baptême à ses derniers moments.

CHAPITRE VII.

RÉACTION DU PAGANISME.

Constantin, prince d'un esprit médiocre, mérita, dans l'histoire, une place des plus glorieuses en secondant le progrès des faits et des idées. Celui qui s'offre à nous maintenant doué des qualités les plus brillantes va paraître petit et mesquin en s'efforçant de ramener le monde vers un passé dont il s'était résolument séparé

Julien était de petite taille; sa tête, agitée de mouvements Né en 331.
involontaires et fréquents, et supportée par un cou épais, s'enfonçait entre ses larges épaules; il avait les yeux vifs, mais divergents; une barbe hérissée et en pointe déformait sa figure sans beauté. En récompense, son corps avait de l'activité, son âme de la hardiesse; sa mémoire était prompte et fidèle, et son esprit pénétrant se plaisait aux discussions subtiles. Il parlait avec facilité et naturel, mais plus volontiers en grec qu'en latin. Humain et doux dans ses actions, il déployait une grande intrépidité dans le danger (1).

Échappé comme par miracle au massacre de sa famille, élevé au milieu de craintes continuelles, il eut pour premier maître l'eunuque Mardonius, puis Eusèbe, évêque de Nicomédie, arien zélé. En outre, à Macella, des maîtres de tout genre

(1) La vie de Julien a été écrite par PHILIPPE-RENÉ DE LA BLETTERIE, Paris, 1735; ensuite et avec de meilleures intentions, par TOURLET, en tête de sa traduction des ouvrages de Julien, Paris, 1821. Voyez aussi BONAMY, vol. VII des *Mémoires de l'Acad. des inscript. et belles-lettres :* D. E. HEGEWISCH, *Hist. und litteratur Aufsätze*, Kiel, 1801; AUG. NEANDER, *l'Empereur Julien et son siècle*, tableau historique, Leipsig, 1812 (en allemand); VAN HERWERDEN, *De Juliano imperatore, religionis christianæ hoste, eodemque vindice*, Louvain, 1827.

furent chargés de le former, ainsi que son frère, aux belles-lettres et aux vertus religieuses.

A l'en croire, il eut la foi jusqu'à l'âge de vingt ans. Il est à remarquer néanmoins, comme avis à certains précepteurs, que, dans les exercices sophistiques qui lui étaient proposés à l'école, il choisissait toujours de préférence la défense de l'ancienne religion, tandis que Gallus soutenait la cause du christianisme. Il ne sut pas même si bien cacher son penchant pour le paganisme que saint Basile, son condisciple à Athènes, ne prévît qu'il deviendrait funeste à l'Église. L'idée de Constance, son oppresseur, s'associa facilement, dans son esprit jeune encore, avec celle des chrétiens, et il les confondit dans une haine commune. Il fut ensuite rebuté par les discussions incessantes sur l'arianisme, incompréhensibles pour ceux qui ne sentent pas toute l'importance de la vérité. Contraint, en outre, à des exercices de piété, au point d'être fait lecteur dans une église, il prit en dégoût le culte nouveau, d'autant plus qu'il regrettait l'ancien, sous lequel l'empire avait atteint l'apogée de sa gloire et les lettres avaient produit des ouvrages immortels. Il était entretenu dans ces dispositions par les sophistes, qui, toujours préoccupés des vieilles habitudes, ne comprenaient rien à la parole nouvelle, et le flattaient de l'espoir de grandeurs futures.

Julien a beau répéter qu'il ne cherche pas la gloire, l'ostentation philosophique perce dans tous ses actes et dans toutes ses paroles. Nous le voyons se singulariser dans ses vêtements, dans sa tenue, afin d'être remarqué comme un sage de premier ordre. Ses mains et ses ongles sont sales, sa poitrine velue, ses cheveux en désordre, et dans sa longue barbe s'abritent des hôtes qu'il ne veut pas déranger (1). Quelle que soit celle de ses actions qu'il raconte, il en donne pour motif qu'un philosophe devait agir ainsi. S'il dit qu'il a soulagé les Gaules opprimées, il ajoute : *Disciple de Platon et d'Aristote, pouvais-je faire autrement ?* Quand il se livre aux exercices militaires, il s'écrie : *O Platon! sont-ce là les occupations d'un philosophe?* En montant sur la brèche de Maogamalque (2), il dit : *J'ai fourni de la besogne au sophiste d'Antioche.* C'est

(1) « J'ai laissé croître cette barbe épaisse pour abriter les insectes qui s'y livrent bataille entre eux, comme dans une ménagerie d'animaux féroces. » *Misopogon*, p. 338.

(2) *Maogamalcha, Magochamalcha* ou *Maiozamalcha*, ville de Perse.

ainsi que la vertu était toujours chez lui un calcul, un exercice scolastique, une parade.

Nous ajouterons même, une imposture. Tout en plaignant ceux qui sont dans l'erreur, nous respectons les convictions religieuses; mais comment accorder ce sentiment de compassion bienveillante à Julien, qui, tout en flattant les idolâtres, qui attendent de lui le rétablissement de leur culte, continue de se montrer chrétien pour se concilier tantôt l'empereur, tantôt les soldats; communie avec eux dans la solennité de Noël, et accomplit les cérémonies sacrées (1)? Ses dieux ensuite apparaissent tellement à propos dans les grandes circonstances de sa vie qu'on est moins porté à croire chez lui à l'illusion d'un homme de bonne foi qu'à la fourberie d'un ambitieux rusé. C'est par eux qu'il jure de n'avoir pas eu d'ambition, c'est à eux qu'il impute sa rébellion. Il passe des heures entières avec des aruspices et des devins à tirer des présages sur le succès de son entreprise, à tel point qu'un de ses admirateurs est contraint, par la vérité, de dire de lui qu'il fut « plutôt superstitieux qu'observateur éclairé de la religion (2). »

Il était occupé à ces vanités quand lui parvint la nouvelle

(1) Voy. Ammien Marcellin, XXI, 2; Zonare, etc. Cela résulte aussi de la lettre que lui adressa son frère Gallus, et qui se trouve insérée parmi les siennes. « Le voisinage de l'Ionie me procura l'avantage d'être bientôt détrompé au sujet d'un bruit qui m'affligeait. On disait que, par un fanatisme aveugle, tu avais abandonné la religion de nos pères pour embrasser une superstition insensée. Quelle terrible nouvelle pour un frère qui sent, comme s'il s'agissait de lui-même, le bien et le mal que l'on dit de toi! Mais Aétius, notre père (*un de leurs maîtres*) ma tranquillisé et comblé de joie en me racontant tout l'opposé à son retour, et en m'assurant, selon mon désir, que tu t'emploies avec zèle à construire des maisons de prière; que tu fréquentes les tombeaux de nos divins athlètes; que tu es, en un mot, sincèrement attaché au culte que nous rendons à Dieu. Je te dirai donc avec Homère : « Combats toujours de la sorte (βάλλ' οὕτως. Il, VII, 282). » Par de tels sentiments tu réjouiras tes amis. N'oublie pas que la piété est au-dessus de tout, qu'elle est la vertu par excellence; elle nous enseigne à détester le mensonge et l'imposture, et nous fait aimer la vérité de notre religion. Cette pluralité de dieux n'est que dissension et désordre. Un seul être, avec sa puissance pour ministre unique, gouverne l'univers; il n'a pas de compagnons comme le fils de Saturne et ne doit pas comme eux son empire à un partage. Pour régner, il n'a détrôné personne, car il règne par sa propre nature; il existe avant tout; il est Dieu véritable, et c'est à lui seul que nous devons notre culte et notre hommage. »

(2) Ammien Marcellin, XXV, 4. Aurélius Victor lui reproche aussi sa superstition, *cultus numinum superstitiosus* (Epitome de Cæsaribus, 43).

361. 11 décembre. de la mort de Constance. Se transportant donc à Constantinople, il assista à ses funéaailles; et, devenu sans opposition le maître de l'empire, il songea à réaliser les promesses maintes fois données aux fauteurs de l'idolâtrie.

La vieille religion était encore vivante; Constantin s'était cru obligé à des ménagements envers ses partisans, et il pallia du nom de tolérance la protection qu'il accordait au christianisme. Ses fils, arrivés au trône avec l'avantage qu'il y a toujours à venir en second, et dans un âge où l'on tient compte des obstacles, osèrent plus, mais non pas tout. La loi de 341 ordonne que *la superstition cesse*, *que l'infamie des sacrifices soit abolie* (1), mais sans y ajouter la sanction d'une peine; Magnence la révoqua, dans l'espoir de se faire des partisans. Enfin Constance, devenu seul maître de l'empire, ordonna que l'idolâtrie disparût entièrement (2). Quoi qu'il en soit, l'exécution des lois nombreuses publiées dans le quatrième siècle restait abandonnée à la discrétion des magistrats provinciaux, peu dépendants de l'autorité centrale. Aussi voyons-nous, en dépit de ces lois, les temples et les sacrifices subsister au moins en Occident, et en particulier à Rome. On demandait encore des oracles à la sibylle de Tivoli, si les vents contrariaient la flotte chargée des blés de l'Afrique; le peuple entraînait les magistrats à Ostie pour y sacrifier sur les autels de Castor; les prêtres saliens continuaient d'exécuter leurs folles danses avec les boucliers célestes, malgré les railleries des chrétiens; des libations de sang humain se faisaient encore à Jupiter Latial sur le mont Albain; les diverses hiérachies sacerdotales existaient toujours, et le vœu de chasteté des vestales n'avait pas cessé d'être sous la protection des lois : on élevait même de nouveaux temples à des divinités déjà mortellement atteintes (3). De nouvelles divinités, au dire de Lac-

(1) *Code Théod.*, XIV, 10, 2.

(2) *Placuit omnibus locis atque universis urbibus claudi protinus templa, et accessu vetitis omnibus, licentiam delinquendi perditis abnegari. Volumus etiam cunctos sacrificiis abstinere. Quod si quis aliquid forte hujusmodi perpetraverit, gladio cultrove sternatur.* Code Théod., XVI, 10, 4. — Cette loi est de l'année 353. La cinquième loi de l'année 356 dit : *Pœna capitis subjugare præcipimus quos operam sacrificiis dare, vel colere simulacra constiterit.*

(3) Les faits ont été recueillis par M. BEUGNOT, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, Paris, 1835. Les conséquences qu'il en tire ne peuvent raisonnablement être acceptées.

tance (1), naissaient journellement; mais Cybèle et Mithra finirent par l'emporter sur les autres.

Nous avons vu, au plus fort des guerres puniques, le simulacre de la déesse de Phrygie apporté à Rome. Ses prêtres, appelés Galles (*Galli*), exécutaient des dances fanatiques, en chantant avec accompagnement de cymbales, et s'en allaient de ville en ville, suivis par la foule qui s'émerveillait de leur costume étrange, de leur dévotion bouffonne et de prestiges dans lesquels ils étaient d'une merveilleuse dextérité. Honteusement dissolus, ignorants, envieux, fripons, ils ne se seraient attiré que le mépris si une organisation compacte, bien que misérable, en les réunissant tous sous un archigalle, ne leur eût prêté quelque force.

Nous avons parlé ailleurs du culte que les Perses rendaient à Mithra (2); les formules de ses rites attestent une antiquité très-reculée, bien qu'ils eussent été altérés à diverses époques par un alliage hétérogène. Les nouveaux mithriaques exigeaient de leurs adeptes des macérations fréquentes; et ceux qui aspiraient aux grades les plus élevés étaient astreints à la virginité et au célibat, prescriptions étrangères aux lois de Zoroastre, qui ne respirent que joie et volupté, d'où il suit qu'elles dérivaient d'une tout autre source que du Mithra perse, qu'elles dérivaient peut-être du culte que lui rendaient les Babyloniens avant la réforme de Zoroastre. Ces rites se répandirent d'abord dans l'Arménie et dans la Cappadoce, puis dans le Pont et jusqu'en Cilicie, puis dans le reste de l'Asie Mineure. A en croire Plutarque, les pirates, vaincus par Pompée, les auraient fait connaître aux Romains, bien qu'on ignore sous quel pontife le dieu lui-même pénétra dans le Capitole. Lucien, pour plaisanter sur son origine étrangère, le fait assister au banquet des dieux vêtu du *candys* et le front paré de la tiare, mais ne sachant pas un mot de grec, et ne comprenant pas même quand on boit le nectar à sa santé. Ce culte fit des progrès sous les empereurs; il alla même jusqu'à souiller ses autels de sacrifices humains, ce dont les lois se plaignirent maintes fois. Adrien le proscrivit, mais Commode immola de sa propre main un homme à Mithra (3).

(1) *Nascuntur ergo et quotidie quidem dii novi; nec enim vincuntur ab hominibus fœcunditate.* Inst., I, 16.

(2) Tome II, page 42 et suivantes.

(3) *Sacra Mithriaca homicidio polluit.* LAMPRIDIUS, *in Commodum*, 9.

Quand le christianisme put élever la voix, il combattit ce culte, et nous le fit ainsi connaître. Or, il offre avec celui du Christ de telles ressemblances que plusieurs philosophes anciens et plusieurs rationalistes modernes ont soutenu qu'il avait fourni à celui-ci et ses mystères et ses rites (1). Mais n'est-il pas beaucoup plus conforme à la raison de croire que, de même que les autres religions corrigeaient ce qu'elles avaient d'erroné ou suppléaient à ce qui leur manquait, en imitant le christianisme, les mithriaques, de leur côté, le mirent à contribution? Cela leur fut d'autant plus facile que la croyance perse offre avec la nôtre de nombreuses ressemblances au fond et dans ses formes extérieures, soit dans l'unité primitive du dieu, soit dans les hiérarchies des anges, soit dans l'origine du mal, et jusque dans la légende d'un homme mourant et ressuscitant pour le salut du monde, légende qui symbolisait le coucher et le lever du soleil et ses évolutions au-dessous et au-dessus de l'équateur.

Les néophytes, choisis le plus généralement dans l'aristocratie, passaient par quatre-vingts épreuves avant d'être initiés par une sorte de baptême. On leur imprimait ensuite des signes sur le front, et on leur donnait à boire un mélange de farine et d'eau, en prononçant certaines formules rituelles (2). Le premier des sept degrés de ces mystères comprenait les soldats, qui ceignaient leur front d'une guirlande en disant : *Mithra est ma couronne* Les adeptes du second degré s'appelaient lions et hyènes; venaient ensuite les corbeaux, les Perses, le grade de *Bromius* et d'*Hélios*, c'est-à-dire de ministres chargés de représenter Bacchus et le Soleil, enfin les pères, qui avaient à leur tête un ministre, nommé par excellent *pater patrum*. Le principal temple de Mithra était dans les souterrains du Capitole, et l'archigalle habitait sur le Vatican, où il rendait des

(1) Surtout DUPUIS, et dernièrement F. NORK, *Mythes des anciens Perses, considérés comme la source des doctrines et des rites chrétiens, selon les indications particulières des Pères de l'Église et de plusieurs érudits modernes, exposés systématiquement pour la première fois*, etc., Leipsig, 1837 (en allemand).

Voyez aussi NONNUS, *ad Greg. Nazianz.*, et le *Scol.* sur le même, *Carm.*, p. 49, édition Gaisford. — SAINTE-CROIX, *Recherches sur les mystères du paganisme*, avec les notes de Silvestre de Sacy, Paris, 1817. — CREUZER, *Symbolick*, l. II, c. 4, et l'excellente traduction de M. GUIGNIAUT : *Religion de l'Antiquité*. — DE HAMMER, *les Mithriaques*, Paris, 1833.

(2) TERTULLIEN, *de Bapt.*, V. — *De Præscr. hær.*, V, 40.

oracles. Les mystères de Mithra se célébraient dans la ville, à l'équinoxe du printemps; mais la *naissance du soleil invincible* était l'occasion d'une plus grande solennité encore au 25 décembre. C'est pourquoi les Pères de l'Église d'Occident choisirent ce jour pour fêter la nativité du Christ, soleil véritable, tandis qu'elle était célébrée en Orient le 6 janvier, jour qui était consacré à Osiris (1).

Indépendamment de ces importations étrangères, beaucoup de cérémonies du paganisme national, chères à un peuple fortement attaché aux coutumes de ses ancêtres, subsistaient encore. Dans un calendrier de l'année 354 environ, on voit mentionnées, jour par jour, les fêtes profanes qui doivent être célébrées (2); et, en 374, un voyageur trouve à Rome « sept « vierges nobles et très-illustres accomplissant, pour le salut « de la cité, les cérémonies des dieux, suivant l'usage des an- « cêtres; » il ajoute : « Les Romains honorent les dieux, et « spécialement Jupiter, le Soleil et Cybèle (3). »

La loi tolérait donc l'idolâtrie, bien qu'elle fût indirectement atteinte par les ordonnances réitérées contre les magiciens et les devins, auxquels on avait appliqué le titre d'ennemis du genre humain (4), ce même titre qu'autrefois on avait attribué aux chrétiens, en les vouant à l'exécration, comme hors la loi de la nature et criminels de lèse-majesté.

Avec quels transports de joie ceux qui avaient persisté dans l'ancien culte ne durent pas voir Julien disposé à le remettre en honneur! Il n'eut pas plus tôt donné cette espérance qu'elle fut secrètement célébrée par des fêtes et des sacrifices (5). Bien que Julien dissimulât son horreur pour le christianisme, il réunissait à l'écart autour de lui des augures et des aruspices, avec lesquels il accomplissait les cérémonies païennes. Mais aussitôt après sa révolte peu philosophique, il jette le masque; à mesure qu'il devient maître d'un pays, il y laisse les temples se rouvrir, les sacrifices recommencer; lui-même, comme grand pontife, les multiplie au point de faire dire qu'il y aura bientôt disette de bœufs dans l'empire.

(1) JABLONSKI, *de Origine festi natalis Christi*. — SAINT ÉPIPHANE, *Adv. hæres.*, I, 29.
(2) GRÉVIUS, *Thesaurus. antiq. rom.*, VIII, 95.
(3) HUDSON, *Geographi græci minores*, III, 15.
(4) *Code Théod.*, IX, 16, 6.
(5) LIBANIUS, *Orat.*, IV, t. II, p. 175.

Le surnom *d'Apostat,* qui lui fut donné par ses contemporains et que la postérité lui a conservé, suffisait pour le dénigrer aux yeux de ceux dont il avait renié la foi; il ne faut donc croire que sous toute réserve et avec circonspection les énormités qu'on a mises à sa charge dans les trois années de son règne. Sa persécution, au surplus, se distingue tout à fait des autres en ce qu'il reconnut très-bien qu'une religion établie depuis longtemps, ayant même siégé sur le trône, ne pouvait plus être combattue à l'aide des supplices ni à force ouverte. Feignant donc de vouloir aussi la tolérer, il écrivit à Artabius : « Par tous les dieux! je ne veux pas qu'on envoie les Galiléens à la mort, ni qu'on les persécute sans raison; mais il « faut que les adorateurs des dieux soient favorisés et préférés, « car la folie de ces Galiléens a pensé tout perdre, et c'est par « la bonté des dieux immortels que nous avons été sauvés (1). « Il est donc juste et bon de leur en témoigner de la reconnais« sance, et de distinguer les hommes et les cités qui les respec« tent et les honorent. »

Julien put, il est vrai, se vanter de s'être montré plus humain envers les chrétiens que son prédécesseur, qui, à titre d'hérésie, en avait envoyé en si grand nombre à la mort ou en exil, tandis qu'il rendit aux exilés la patrie, leurs biens à ceux qui en avaient été dépouillés, leurs siéges aux évêques donatistes, novatiens, macédoniens, eunomiens ou autres (2).

Mais ce fut une ruse de sa part, sachant bien qu'il susciterait par là dans l'Église une cause active de troubles qui devaient la bouleverser et offrir beau jeu à ses railleries. Une autre attaque non moins réfléchie et plus terrible fut par lui dirigée contre le christianisme : il voulut l'exclure de la partie la plus élevée de l'éducation, mesure qui aurait suffi pour lui mériter les panégyriques qu'il trouva dans le siècle passé (3). Quand l'enseignement des rhéteurs et des sophistes était libre dans l'empire, il défendit aux chrétiens d'enseigner la rhétorique et les belles-lettres, et prétendit démontrer, avec une subtilité ironique, qu'il ne portait pas ainsi atteinte à leurs priviléges. « Je ne veux contraindre personne à changer de « sentiments; seulement je veux qu'on choisisse ou de ne pas

(1) Διὰ γὰρ τὴν Γαλιλαίων μωρίαν, ὀλίγου δεῖν ἅπαντα ἀνετράπη, lettre VII.

(2) Il s'en fait gloire dans sa lettre LII aux Bostréniens.

(3) Voltaire l'appelle le modèle des rois, et Montesquieu (Esprit des lois, III, 14) dit qu'il fut le prince le plus digne de gouverner les hommes.

« expliquer ces écrivains, si l'on en condamne la doctrine;
« ou, si l'on veut les expliquer, il faut montrer par sa conduite
« qu'on en approuve les sentiments, et enseigner aux jeu-
« nes gens qu'Homère, Hésiode et leurs pareils, accusés d'er-
« reur, d'impiété, de folie, ne sont pas tels qu'on les a représen-
« tés. Ceux qui en font si peu de cas, et vivent cependant de
« leurs écrits, se montrent esclaves d'un intérêt sordide, et ca-
« pables de tout pour quelques pièces d'argent (1). »

Comme c'était à lui qu'appartenait la nomination des maîtres de grammaire et de rhétorique, peut-être même celle des professeurs de médecine et des arts libéraux dont l'État faisait les frais, il bannit des écoles tous les chrétiens. Son but, en cela, était de diriger dans son sens les premières impressions de la jeunesse, toujours si puissantes, et de la pervertir ainsi, ou bien, en la contraignant à s'éloigner des écoles, de préparer à l'Église les erreurs et le fanatisme de l'ignorance.

Il ferma de même aux chrétiens l'accès à tous les emplois d'honneur et de confiance, en faisant replacer partout dans les palais, dans les prétoires, ainsi que sur les drapeaux, les images de l'idolâtrie, auxquelles les fidèles ne pouvaient rendre hommage.

On conçoit jusqu'à quel point tous ces moyens d'exclusion dégénérèrent en dure tyrannie dans les mains des autorités subalternes.

Lui-même ensuite entra en lice, et, dans les *Césars* ainsi que dans les *Sept livres contre les chrétiens*, il reproduisit tout ce qui avait été soulevé contre eux d'accusations absurdes et exagérées, faisant surtout usage de la raillerie, arme terrible,

(1) Lettre XLVIII. — L'abbé de La Bletterie, grand partisan de Julien, s'exprime ainsi au sujet de cette lettre : « L'empereur, au lieu de découvrir ses véritables motifs, saisit le pretexte le plus misérable; en sorte que ce morceau d'éloquence est un chef-d'œuvre de mauvais raisonnement.... Si les professeurs chrétiens, en expliquant dans leurs écoles Homère, Hésiode, etc., en avaient canonisé les doctrines, les reproches de Julien auraient été fondés, et cependant il ne les eût peut-être pas faits. On peut estimer un livre à certains égards, et le condamner à d'autres : on ne trompe en cela personne. Expliquer les auteurs classiques, les louer comme des modèles de langage, d'éloquence et de goût, en développer les beautés, etc., ce n'est pas les proposer comme des oracles de religion et de morale. Il plaît à Julien de confondre deux choses si différentes, et de bâtir, à la faveur de cette confusion, le sophisme puéril qui règne dans tout son édit. » *Vie de l'empereur Jovien*, p. 435.

parce qu'elle est vulgaire et dispense du raisonnement. En même temps qu'il cherchait à obscurcir la lumière, il prétendait trouver la vertu et la vérité où il n'y avait que vice et folie. Rajeunir les croyances païennes en les ramenant vers leur source, expliquer, à l'aide des symboles et de l'allégorie, ce que les traditions populaires y avaient introduit d'impie et de honteux; tirer, en variant les circonstances accumulées par l'imagination, une leçon de morale des adultères de Jupiter; montrer, dans la mutilation d'Atys, un symbole de l'âme, séparée du vice et de l'erreur, ou la révolution du soleil entre les tropiques (1), telle était la tâche entreprise par Julien. C'est ainsi que, sur le trône, il venait en aide à l'œuvre poursuivie par l'école d'Alexandrie, en façonnant à sa guise un fantôme d'idolâtrie, une superstition scientifique qu'il voulait implanter non dans les cœurs mais dans les esprits.

Était-il possible de reconstituer une religion qui n'avait jamais eu ni principes théologiques absolus, ni préceptes moraux, ni organisation sacerdotale? Il est bien vrai que, dans les mystères, on avait enseigné traditionnellement quelque chose de plus pur et de moins matériel que les actes obscènes ou ridicules dont étaient souillées les cérémonies, et qui, en dehors même des rangs des penseurs, méritaient l'indignation de tout homme honnête; mais toutes les fois que le sénat romain voulut raviver la piété et la foi, il ne put le faire autrement qu'en introduisant des divinités étrangères, dont la nouveauté excitât la dévotion. Ainsi l'Égypte fournit Isis et Osiris, puis Sérapis; la Perse, Mithra; la Phrygie, la grande déesse; toutes ces divinités furent greffées en quelque sorte, à tour de rôle, sur le paganisme, en même temps que les sénatus-consultes s'opposaient tantôt aux Bacchanales, tantôt aux jeux Floraux, tantôt aux sacrifices secrets, aujourd'hui à une superstition nouvelle, le lendemain à une autre.

Si jamais un homme à la pensée puissante et connaissant la société dans laquelle il vivait eût pu concevoir le projet de la ramener sur les traces du passé, il aurait sans doute pris à tâche de raviver les institutions romaines, soutien de la religion dans laquelle elles étaient nées et s'étaient développées; religion toute politique et nullement métaphysique. Quand, pour se soustraire à l'influence de cette religion, Constantin avait trans-

(1) Voyez le V[e] discours de Julien.

porté le siége de l'empire à Byzance, celui qui voulait la faire revivre aurait dû naturellement revenir au foyer de l'idolâtrie.

Julien, au contraire, sophiste d'école, ne songea pas même qu'il existât encore à Rome un sénat et une aristocratie fidèles au culte de leurs ancêtres; il porta toute son attention sur l'hellénisme, c'est-à-dire sur des croyances depuis longtemps impuissantes à empêcher la décadence des mœurs et à fortifier la nationalité. Ce fut à des sophistes, à des devins et à des charlatans, foule trompeuse et décriée, qu'il crut pouvoir confier l'avenir du monde.

Il voulut faire des poëmes d'Homère ce que l'Évangile était pour les chrétiens : cherchant donc à y découvrir une morale charitable, des dogmes purs et des idées nouvelles sous des paroles anciennes et sous des formes sensuelles que le bon sens lui faisait réprouver, il s'efforça de les épurer, de les embellir à l'aide des procédés ingénieux qu'employèrent les platoniciens lorsque, mettant à profit les reproches des chrétiens, ils puisèrent dans la morale évangélique, comparée avec les préceptes de l'école, ce qu'ils y trouvèrent de plus avantageux.

Cet éclectisme religieux, dénué de bonne foi, tendait à insinuer dans la croyance grecque, comme dans un cadavre, des sentiments qui jamais n'y avaient existé, ou qui avaient péri depuis des siècles. Comme éclectique, Julien admit donc l'unité de Dieu, vérité si simple qu'une fois annoncée elle ne saurait plus être réfutée. Mais en même temps, le soleil lui ayant révélé, dans une vision, à Vienne, ses futures grandeurs, il révéra spécialement le *père Mithra*, et se déclara lui-même assesseur de l'astre lumineux (1) : il se laissa représenter sur les médailles (2) tantôt en Sérapis, tantôt en Apollon; sur une médaille il fit placer dans un char Isis, privilége des divinités de la république. Il souffrait qu'on le peignît entre Mars et Mercure, et jurait lui-même par Sérapis (3). Nous lisons encore un panégyrique composé par lui en l'honneur de la grande déesse de l'Ida, dans lequel non-seulement il loue le culte inhumain qu'on lui rendait, mais où il raconte sérieusement la navigation de cette pierre de Pergame au Tibre, ainsi que les mi-

(1) Τὸν πατέρα Μίθραν, p. 336 et 130.
(2) Banduri, *Numismata imper. rom.*, II, 427-440.
(3) Ὄμνυμι δὲ τὸν μέγαν Σάραπιν, lettre VI.

racles qui attestèrent sa divinité au sénat et au peuple romain ; il s'élève ensuite contre ces hommes *ridicules*, à l'esprit subtil, mais dont l'intelligence n'est pas saine, qui refusent d'ajouter foi à ce qui est cru par des villes entières; qui préfèrent le culte de la croix à celui des *anciles*, trophées sacrés, tombés indubitablement du ciel, et *qui*, ajoute-t-il, *pourraient, avec un rire sardonique, tourner en raillerie impie les mystères les plus saints, si j'en disais plus qu'un homme pieux n'en doit dire.*

Il assure qu'il estime plus que l'empire du monde l'intelligence allégorique de la mythologie (1), dans laquelle il avait été instruit par Édésius, successeur de Iamblique, et par cette série de sophistes qui se transmirent de l'un à l'autre le disciple impérial, jusqu'au moment où Maxime, passé maître en fait de science théurgique, l'initia aux mystères d'Eleusis (2). Julien prit tellement en faveur ce dernier qu'il l'appela près de lui dans les Gaules pour qu'il le sanctifiât à toute heure par des sacrifices. Les scènes effrayantes de l'initiation furent jouées pour lui dans toute l'horrible majesté des rites, au fond d'antres obscurs, au milieu des éclairs et du fracas de la foudre : une fois même le néophyte, se voyant entouré de démons, fit, dans sa terreur, le signe de la croix, et les vit disparaître, soit d'effroi, soit de dépit (3).

Libanius nous assure qu'à partir de l'admission de Julien au nombre des initiés les dieux et les déesses descendaient assidûment pour converser avec lui; parfois ils interrompaient son sommeil en effleurant légèrement ses cheveux ; toujours ils l'assistaient de leurs conseils dans les circonstances difficiles, et l'avertissaient quand il était menacé de quelque péril. Il y était tellement habitué qu'il distinguait à la voix et au bruit des pas Minerve de Jupiter, Hercule d'Apollon (4).

Il se rendait digne de ces faveurs par des actes que, suivant nous, Homère n'a jamais reconnus pour méritoires, comme

(1) Discours VII.

(2) Nous saisissons cette occasion pour remarquer que les initiés étaient congédiés à Éleusis avec ces mots : Κὸγξ ὄμ πάξ. Les Grecs n'en comprenaient pas la signification, mais ils sont encore aujourd'hui en usage dans l'Inde ; nouvelle preuve à l'appui de ce que nous avons dit précédemment, que les rites grecs furent apportés de cette contrée.

(3) SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, disc. III.

(4) LIBANIUS, *Legat. ad Julian.*, p. 157. — *Oratio parent.*, c. 85.

de s'abstenir, certains jours, de mets qu'il regardait comme moins agréables à tel ou tel dieu. Une fois devenu empereur et grand pontife, les affaires publiques l'empêchant de se réunir à ses sujets pour les pratiques de piété, il eut une chapelle domestique consacrée au Soleil; ses appartements et ses jardins furent remplis de statues et d'autels. A peine le soleil apparaissait à l'horizon qu'il le saluait par un sacrifice, et lui offrait de nouvelles victimes à son coucher. Il ne négligeait même pas de faire dans le cours de la nuit des offrandes à la lune et aux astres. Chaque jour il visitait le temple du dieu dont on faisait une commémoration spéciale, ne dédaignant pas les plus humbles emplois : ainsi on le voyait, revêtu de la pourpre, au milieu de prêtres impudiques et de femmes qui dansaient, souffler le feu, égorger les victimes de sa propre main, et chercher à lire l'avenir dans leurs entrailles palpitantes. Son intention était d'effacer par là le caractère que lui avait imprimé le baptême; il eut même recours, dans ce but, à un taurobole (1),

(1) Le poëte Prudence nous donne en ces termes la description d'un taurobole, hymne X, *Romano antiocheno* :

Summus sacerdos nempe sub terram scrobe
Acta, in profundum consecrandus mergitur...
Talibus superne strata texunt pulpita
Rimosa rari pegmatis compagibus;
Scindunt subinde vel terebrant aream,
Crebroque lignum perforant acumine,
Pateat minutis ut frequens hiatibus.
Huc taurus ingens, fronte torva et hispida,
Sertis revinctus aut per armos floreis
Aut impeditus cornibus, deducitur.
Nec non et auro frons coruscat hostiæ,
Setasque fulgor bractealis inficit.
Hic, ut statuta est immolanda bestia,
Pectus sacrato dividunt venabulo.
Eructat amplam vulnus undam sanguinis
Ferventis, inque texta pontis subditi
Fundit vaporum flumen et late æstuat.
Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapsus imber, tabidum rorem pluit,
Defossus intus quem sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe subjectans caput,
Et veste et omni putrefactus corpore.
Quin os supinat, obvias offert genas,
Supponit aures, labra, nares objicit,
Oculos et ipsos perluit liquoribus;

sacrifice expiratoire où l'on fit pleuvoir sur sa tête le sang d'un taureau égorgé. Si même nous voulions en croire les écrivains chrétiens, il aurait immolé des jeunes filles et des enfants pour consulter leurs entrailles, et leurs cadavres auraient été retrouvés aussitôt après sa mort.

Il choisit pour collègues, dans son pontificat, des prêtres et des philosophes très-versés dans ces vanités, qui, zélés partisans de la croyance de leurs ancêtres, avaient été les amis et les confidents de sa jeunesse. Des gens de lettres, des devins, des magiciens remplacèrent à la cour les évêques qui en étaient bannis; Maxime, son maître et son initiateur, y tint le premier rang. Sur son invitation il quitta Sardes, et traversa, comme en triomphe, les villes de l'Asie. Au moment où il arriva à Constantinople, Julien, qui prononçait un discours dans le sénat, s'interrompit pour courir au-devant de lui, et, l'ayant embrassé affectueusement, l'introduisit dans l'auguste assemblée, en déclarant publiquement qu'il lui avait les plus grandes obligations. Maxime, une fois à la cour, s'y affermit en élevant ses créatures, et amassa plus de richesses qu'il ne convenait à un philosophe; il fut trop bien imité en cela par les autres que l'empereur avait tirés de leur obscure demeure ou de leur école; mais il ne s'apercevait pas de leur avidité, ou ne voulait pas avouer qu'il s'était trompé.

L'enthousiasme ne l'aveuglait pourtant pas au point de ne pas voir que les rites helléniques ou étrusques avaient perdu la direction des consciences, que la foi avait abandonné les autels à l'incrédulité et à l'intérêt. « J'en vois beaucoup, disait-il, « qui sacrifient à regret, peu qui le fassent de bon cœur et « avec connaissance (1). Si l'hellénisme ne fait pas autant

Nec jam palato parcit et linguam rigat,
Donec cruorem totus atrum combibat.
Postquam cadaver sanguine egesto rigens
Compage ab illa flamines retraxerint,
Procedit inde pontifex visu horrido;
Ostentat udum verticem, barbam gravem,
Vittas madentes, atque amictus ebrios.
Hunc inquinatum talibus contagiis,
Tabo recentis sordidum piaculi,
Omnes salutant atque adorant eminus,
Vilis quod illum sanguis et bos mortuus
Fœdis latentem sub cavernis laverint.

(1) *Lettre* IV.

« de progrès qu'il le devrait, à qui la faute? à ceux qui le « professent. De la part des dieux tout est grand, tout est ma- « gnifique, et cela soit dit sans offenser la Némésis divine, « supérieure à nos espérances et à nos vœux. Qui aurait osé « naguère se promettre un changement aussi prompt et aussi « merveilleux (1)? » Souvent cependant il se plaint de ce qu'on néglige les devoirs religieux : « Vers le dixième mois, dit-il dans « le *Misopogon*, quand revient l'antique solennité d'Apollon, la « ville d'Antioche devait se rendre à Daphné pour célébrer cette « fête. Je quitte le temple de Jupiter Casius, et j'accours, m'i- « maginant voir toute la pompe dont la ville d'Antioche est « capable. Mon imagination me représentait les victimes, les « libations, les parfums, les jeunes garçons revêtus de blanches « tuniques, symbole de la pureté du cœur; mais combien je « m'abusais! J'arrive dans le temple, et je n'y trouve pas « une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. Étonné, « je suppose que les préparatifs sont au dehors, et que l'on « attend mes ordres comme grand pontife; je demande donc « au prêtre ce que la cité allait offrir dans le jour solennel. « *Rien*, me répond-il; *voilà seulement une oie que j'apporte de* « *chez moi; le dieu n'aura pas autre chose aujourd'hui* (2). »

Julien reprocha longuement au sénat d'Antioche cette lésinerie envers les dieux; mais, dans son aveuglement, il ne comprenait pas l'éloquence des faits, et il s'obstinait à imposer par des décrets, et à l'aide d'élucubrations philosophiques, une religion, la chose la plus libre au monde. Il essaya de raviver le crédit des oracles en consultant souvent ceux de Delphes, de Délos et de Dodone; il rouvrit la source prophétique de Castalie à Daphné, encombrée de pierres depuis Adrien (3); et quand il marcha contre les Perses il interrogea, sur l'issue de la guerre, tous les oracles compris dans l'enceinte de l'empire (4). A l'imitation du christianisme, il chercha à réorganiser l'hellé-

(1) *Lettre* XLIX.
(2) *Op.*, page 361.
(3) Ammien Marcellin, XXII, 12.
(4) Théodoret, III, 16. Il entretient sur ces matières ses amis même les plus intimes avec un sérieux que l'on prendrait pour de la conviction. A Oribaze, son confident, il rend compte d'un songe qui lui annonce l'avenir. Il écrit à Maxime : « Jupiter, le Soleil, Minerve et tous les dieux et déesses sont témoins de la vive inquiétude où j'étais à ton sujet. Je consultais les dieux, ou plutôt je les faisais consulter, ne me sentant la force ni de voir ni d'entendre ce qui pouvait t'arriver. »

nisme au moyen de rites nouveaux et d'une hiérarchie, en prenant soin de s'y attribuer les fonctions suprêmes, et d'en faire une superstition rationnelle et méditée. Il voulait introduire dans les temples la prédication et le catéchisme, des prières à des heures déterminées, des chants à deux chœurs, une pénitence pour les péchés, des appareils pour l'initiation, des lieux de retraite pour la méditation et d'asile pour les vierges. Il était surtout très-partisan des lettres que les évêques remettaient d'ordinaire aux fidèles qui allaient en voyage, pieuse recommandation qui valait aux chrétiens d'être accueillis partout avec l'effusion de la charité.

A l'exemple des lettres pastorales des chrétiens, il en adressait lui-même, en recommandant aux prêtres d'être obligeants, et d'imiter ces chiens de Galiléens. « Nos pontifes ne prirent « point souci des pauvres; ces abominables Galiléens, qui s'en « aperçurent, profitèrent de cette faute, et s'appliquèrent à des « œuvres de charité; ils établirent ainsi et fortifièrent leurs « pernicieuses erreurs, à l'aide de ces preuves d'apparente « bonté. De là leurs agapes, leurs banquets hospitaliers, les « tables servies pour les indigents; rien de plus ordinaire parmi « eux, et c'est ainsi qu'ils ont commencé et qu'ils continuent « d'inspirer aux fidèles le mépris des dieux et l'impiété (1). »

L'aveu est à coup sûr étonnant quand c'est Julien qui [illegible] ainsi.

Il est vrai qu'il cherchait toujours à dénigrer les vertus chrétiennes en leur supposant des fins perverses; mais, en voulant persuader que le soin de recueillir les enfants abandonnés provenait du désir avare de les vendre comme esclaves dans les pays étrangers, le sophiste oubliait qu'il aurait dû punir les coupables comme empereur, et non les railler, s'il avait été convaincu de ce qu'il disait : aussi, souvent faisait-il en sorte qu'on imitât ceux dont il se moquait. Il promettait lui-même de les assister, de fonder des hôpitaux pour les pauvres, sans distinction de patrie ni de croyance; projets qui, s'il eût pu les exécuter, auraient fourni une nouvelle preuve de l'influence de la vérité contre ceux-là même qui s'obstinent à fermer les yeux à sa lumière.

C'est ainsi qu'il emprunte à ces Galiléens insensés le type des pontifes lorsqu'il recommande « d'avoir spécialement égard,

(1) *Lettre* XLVIII.

« en les choisissant, à la vertu et à la philanthropie, sans que « leur pauvreté ni la bassesse de leur extraction les fassent ex- « clure; qu'ils se distinguent par des mœurs irréprochables; « qu'ils prient les dieux trois fois ou deux fois au moins par « jour, et ne laissent passer un jour ni une nuit sans sacrifices, « ni une seule nuit sans lustrations; qu'ils ne restent pas chez « eux durant les trente jours de fête, qu'ils ne se montrent pas « non plus au Forum, sinon pour défendre des innocents, mais « qu'ils se tiennent continuellement dans les temples; qu'ils « soient vêtus d'ordinaire avec simplicité, et dans les cérémo- « nies avec magnificence; qu'ils secourent les pauvres; qu'ils « ne fréquentent ni le théâtre, ni les acteurs, ni les cochers du « cirque; qu'ils n'acceptent à dîner que dans des familles de « bonnes mœurs; qu'ils soient graves dans leur langage et dans « leurs écrits; qu'ils ne lisent pas de mauvais livres, comme « ceux d'Archiloque et d'Hipponax; qu'ils étudient l'histoire, « non les fables; que, parmi les systèmes philosophiques, ils « préfèrent ceux qui mettent les dieux avant tout, ceux de « Platon, d'Aristote, de Chrysippe, de Zénon; et que, dans « leurs écrits, ils s'attachent à ce qui porte le plus à la « piété (1). »

(1) Voy. *lettre* XLIX, et dans les œuvres complètes, pages 300-305; Leipzig, 1696, in-fol., édit. de Spanheim.

« A Arsace, pontife de Galatie.

« Si l'hellénisme ne fait pas encore les progrès qu'il devrait faire, à qui la faute? A ceux qui le professent. De la part des dieux, tout est grand, tout est magnifique, et, soit dit sans offenser la divine Némésis, supérieur à nos espérances et à nos vœux. Qui de nous eût osé naguère se promettre un changement aussi prompt et aussi merveilleux? Mais croirons-nous l'œuvre accomplie, et ne songerons-nous pas à employer les moyens à l'aide desquels l'impiété s'est le plus accréditée dans le monde? Je veux parler de l'hospitalité, du soin d'ensevelir les morts, d'une vie extérieurement régulière. Ils simulent toutes les vertus; c'est à nous de les pratiquer réellement.

« Il ne suffit pas que tu sois irréprochable : tels doivent être tous les prêtres de Galatie. Emploie la persuasion et les menaces pour les obliger à vivre conformément à leur état. Exclus-les des fonctions du sacerdoce, si eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs, ne sont pas fidèles au service des dieux. Préviens-les qu'un sacrificateur ne doit pas paraître au théâtre, ni boire dans les tavernes, ni exercer un métier vil et déshonorant. Témoigne de la considération à ceux qui t'obéiront, et chasse les autres. Établis dans chaque ville des hospices où l'on puisse pratiquer les devoirs de l'humanité envers les pauvres, de quelque religion qu'ils soient. Pour subvenir aux fonds nécessaires, j'ai ordonné que la Galatie y consacrerait chaque année trente

Ce sont là des témoignages éloquents de son zèle à la fois et de la vertu chrétienne qu'il foulait aux pieds, tout en voulant l'imiter. Et ce qui prouve qu'il en agissait ainsi, non par conviction, mais par haine pour le christianisme, c'est la faveur qu'il témoignait aux Hébreux. Il les dispensa d'abord de l'impôt spécial auquel ils étaient soumis, et dont il fit brûler les rôles, en attribuant cette surcharge aux suggestions hostiles des chrétiens qui entouraient Constance; il voulut ensuite les réintégrer dans Jérusalem. Le Christ avait prophétisé en termes si précis la destruction de cette ville, que ses ruines étaient considérées comme une des preuves les plus frappantes de la

mille mesures de froment et soixante mille setiers de vin, dont je veux qu'un cinquième aille aux pauvres qui servent les prêtres; le reste sera distribué aux étrangers et aux mendiants. C'est une honte qu'aucun Juif ne vive d'aumône, et que ces Galiléens impies, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, que nous laissons manquer du nécessaire. Enseigne aux Hellènes à contribuer pour ces dépenses; que leurs villages offrent aux dieux les prémices des fruits. Accoutume-les à ces bonnes œuvres, et apprends-leur que nous les avons pratiquées les premiers, ainsi que l'atteste Homère, qui fait dire à Eumée recevant Ulysse : *O mon hôte! il ne m'est pas permis de mépriser un hôte, fût-il dans un état plus vil et plus méprisable que celui où je te vois; tous les hôtes et tous les pauvres viennent de Jupiter. Mon offrande est bien petite, mais elle est faite de bon cœur, et cela en rehausse le prix.* (Odyssée, XIV, 56.)

« Ne souffrons pas que ces nouveaux venus usurpent notre gloire, ni qu'en imitant les vertus dont nous avons chez nous l'original et le type, ils couvrent d'opprobre notre négligence et notre inhumanité; ou plutôt ne trahissons pas nous-mêmes notre religion, ne déshonorons pas le culte des dieux. Si j'apprends que vous remplissez tous ces devoirs, je serai comblé de joie.

« Visitez rarement les gouverneurs, en vous contentant de leur écrire; lorsqu'ils feront leur entrée dans une ville, qu'aucun prêtre ne sorte à leur rencontre. Seulement, quand ils viendront dans les temples, que les prêtres les reçoivent sous le vestibule. Qu'ils ne s'y fassent pas accompagner de soldats; mais qu'il soit libre à qui voudra de les suivre, car dès qu'ils mettent le pied dans le temple ils deviennent de simples particuliers. Toi seul as le droit de commander, puisque les dieux l'ordonnent ainsi. Ceux qui se soumettent à cette loi ont fait vraiment preuve de religion; les autres, qui ne veulent pas déposer un moment le faste et la grandeur, sont des orgueilleux remplis d'une sotte vanité.

« Je suis disposé à secourir les habitants de Pessinonte, pourvu qu'ils se rendent propices la Mère des dieux : s'ils la négligent, non-seulement ils seront coupables, mais encore, j'ai regret à le dire, ils encourront mon indignation. *Il ne m'est pas permis de venir en aide à l'ennemi des dieux immortels.* (Odyssée, X, 73.) Tu leur feras donc entendre que, s'ils veulent que je les assiste, ils doivent tous de concert invoquer la Mère des dieux. »

vérité de l'Évangile. Faire mentir cette prophétie eût été porter un coup à la conviction qu'elle inspirait; et Julien le tenta, sans tenir compte de l'horreur constamment manifestée par les Hébreux contre ces dieux qu'il prétendait faire revivre, et parmi lesquels il se contentait de donner place au Dieu grand (μέγας Θεός). Dans ce projet, qui lui souriait, il invita Jules, leur patriarche, *frère très-vénérable* (1), à renouveler les sacrifices; et comme cela n'était pas possible hors de Jérusalem, il décréta l'érection d'un temple sur la cime du Moria, à la place même du temple de Salomon. Il voulait de plus qu'il effaçât en magnificence celui que Constantin et Hélène avaient fait élever sur le saint sépulcre. Alypius, ami de l'empereur, non moins habile dans la poésie que dans l'administration, fut envoyé pour l'accomplissement de l'œuvre, dont le résultat devait être d'opposer tout ensemble aux Galiléens l'enthousiasme national et religieux, les cantiques et le glaive. La nation juive le seconda avec cette ardeur et cette libéralité qui jamais ne lui firent faute, chaque fois qu'il s'est agi de sauver son antique patrie ou de relever les murailles de ses villes. Cependant l'œuvre ne put être conduite à bonne fin. De vastes cavernes s'ouvraient sous Jérusalem, soit qu'elles eussent servi de citernes pour conserver l'eau, ou de magasins pour le blé. Dans les trois siècles durant lesquels la cité sainte était restée sans habitants, elles s'étaient remplies de gaz inflammables, qui, au moment où les ouvriers s'en approchèrent avec des torches, prirent feu et firent explosion, en renversant les fondements de l'édifice commencé. Ce fut un sujet d'étonnement pour les idolâtres, un miracle pour les chrétiens (2), pour tous l'ac-

(1) Lettre XXV.

(2) « Julien s'était proposé de donner un démenti à cet oracle de Jésus-Christ : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas*, et il se vantait de mettre bientôt au néant ce dogme du christianisme. L'homme qui lançait ainsi d'impuissantes menaces, où est-il à cette heure? Où est-il? Mort. Ne le cherchez plus parmi les vivants, mais dans l'enfer, où il est enchaîné aux éternels supplices; tandis que Jésus-Christ, qui a fait la prédiction, règne en haut des cieux assis à la droite de Dieu, son père. Quelle fin ont eue les blasphèmes de l'orgueilleux empereur? Qu'est devenue sa langue sacrilége? Il n'est plus que poudre et cendre que se disputent les vers, tandis que l'oracle du Christ, justifié par l'événement, par son exécution fidèle, reçoit une splendeur semblable à celle d'une colonne du métal le plus riche. » SAINT-JEAN CHRYSOSTOME, sur saint *Babylas*. Saint Ambroise et saint Grégoire de Nazianze affirment le fait du vivant de ceux qui avaient pu en être les témoins. Ammien Marcellin, païen et homme de guerre, s'exprime ainsi : *Cum itaque*

complissement de la promesse divine à la confusion d'une impiété orgueilleuse.

Julien s'écartait dans ses travaux, ainsi que dans les sacrifices, de la parcimonie qu'il avait introduite partout ailleurs. Des oiseaux rares et jusqu'à cent bœufs par jour étaient immolés pour rendre propices des divinités sourdes et impuissantes; des largesses vraiment royales dotaient les sanctuaires qui avaient survécu à l'indifférence des gentils et au zèle des chrétiens. C'était pour lui une joie extrême quand il voyait les soldats exercer leur appétit sur les victimes égorgées en l'honneur des dieux, et s'enivrer avec le vin sacré (1). Puis, dans les jours solennels, quand ils passaient en revue devant lui tous ceux qui jetaient un grain d'encens sur l'autel étaient sûrs de recevoir quelque largesse. La simplicité de cet acte trompa beaucoup d'entre eux; mais à peine l'eurent-ils connu coupable, ils coururent en tumulte au palais, et, jetant l'or qu'ils avaient reçu, se proclamèrent hautement chrétiens. L'empereur, irrité de cette hardiesse, ordonna qu'ils fussent décapités; déjà ils marchaient joyeux au supplice, quand il leur fit grâce, en disant qu'il ne voulait pas leur procurer la gloire du martyre.

Cette phrase, qu'il avait souvent à la bouche, ne l'empêchait pas d'associer à la persécution savante les mesures tyranniques. Il ordonna que les chrétiens relevassent à leurs frais les temples des dieux démolis par leur zèle, et leur restituassent les terrains confisqués; or, des églises ayant été construites sur les emplacements qui étaient désignés, il fallut les abattre. Comme ensuite la religion ne permettait pas aux chrétiens de réédifier les temples profanes, ils étaient traités en débiteurs insolvables, emprisonnés à la manière romaine, ayant beaucoup à souffrir de la sévérité arbitraire des magistrats, qui savaient par là se rendre agréables à l'empereur. Marc, évêque d'Aréthuse, en Syrie, ne voulant payer aucune indemnité pour les édifices païens qu'il avait renversés, et se trouvant trop pauvre pour qu'on pût l'y contraindre, fut arrêté, battu de verges; après lui avoir arraché la barbe, on le suspendit nu dans un

rei fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum, prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum; hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum XXIII, 1.

(1) Julien s'en applaudit dans sa lettre XXVIII, et Ammien Marcellin s'en plaint, XXII, 12.

filet, le corps frotté de miel, et on l'exposa ainsi aux piqûres des insectes. C'était par lui cependant que Julien enfant avait été soustrait aux assassins.

L'administration des biens assignés au culte par Constantin et ses fils fut transférée aux pontifes païens, tandis que les prêtres chrétiens restèrent confondus avec le vulgaire le plus infime. Julien visa constamment à dépouiller les fidèles de tous les honneurs et des avantages temporels, dans l'espoir de vaincre leur résistance; et il ne dissimulait pas l'intention d'employer à l'égard des obstinés une violence *salutaire* (1).

Les chrétiens avaient purifié le bois d'Apollon à Daphné, lieu trop fameux par ses fêtes et ses débauches, en y transférant les os du saint évêque d'Antioche, Babylas, près duquel les fidèles désiraient se faire ensevelir. Julien voulut purger cet endroit de la profanation qui en avait fait taire l'oracle, et il ordonna que les restes vénérables du saint fussent enlevés; mais la nuit même, le temple de Daphné et le colosse d'Apollon furent réduits en cendres. Les chrétiens crièrent au miracle; Julien s'indigna d'un crime, et, songeant moins à le constester qu'à le punir (2), il fit fermer la cathédrale d'Antioche, confisquer ses biens, mettre à la torture plusieurs ecclésiastiques, dont un même fut décapité. Il est vrai que Julien désapprouvait les actes de rigueur de ses agents, mais il ne les réprimait pas; parfois même il les récompensait. Dans le Misopogon, il applaudit à la piété des villes de Syrie qui, au premier signal, ont détruit les tombeaux des Galiléens, en leur reprochant doucement d'avoir oublié par zèle la modération recommandée. Les faits auxquels il fait allusion dans cet écrit, en les atténuant, sont peut-être rapportés avec exagération par les écrivains ecclésiastiques. Selon eux, en effet, les païens, enorgueillis de leur triomphe momentané, massacrèrent les fidèles, dont les cadavres, traînés par les rues, étaient percés à coups de broches par les hommes, et de quenouilles par les femmes. Ils auraient donné aux pourceaux les entrailles des vierges et des prêtres, mêlées avec de l'a-

362
22 octobre.

(1) *Lettre* XLII, Ἄκοντας ἰᾶσθαι, les guérir malgré eux.

(2) Ammien Marcellin dit qu'une rumeur très-légère (*levissimus rumor*) imputait cet incendie aux chrétiens (XXII, 13). Julien lui-même n'ose affirmer qu'ils en fussent les auteurs, bien qu'il l'insinue adroitement dans le *Misopogon*, p. 361.

voine; d'autres auraient été immolés sur les autels des dieux vengés (1).

Veut-on savoir quand Julien s'empressait de punir? C'était quand les troubles étaient excités par les chrétiens; or le retour de tant de sectaires en était fréquemment la cause. Ainsi, dans Édesse, les partisans d'Arius ayant insulté ceux de Valentin, il ordonna que les biens de l'Église fussent confisqués et distribués aux soldats. Ajoutant ensuite l'ironie à la spoliation, il disait : *Les Galiléens doivent me remercier, puisque leur merveilleuse loi promet aux pauvres le royaume des cieux; ils pourront ainsi, grâce à moi, cheminer en ligne directe, et plus dégagés, dans la voie de la piété et du salut.* Quand, au contraire, l'évêque George de Cappadoce fut massacré dans Alexandrie par les païens, Julien se borna à de douces menaces, mêlées de protestations d'estime; et, comme pour les excuser, il s'efforça de relever les *méfaits*, ainsi qu'il les appelle, par lesquels cet évêque avait provoqué une pareille vengeance : tout en déclarant donc que son devoir est de punir les émeutes, il pardonne en considération du fondateur de la ville et du dieu Sérapis. Impartialité de philosophe, sincérité de dévot!

Ce George, qui devint ensuite si célèbre au temps des croisades comme patron de la chevalerie, était tombé dans des actes condamnables, et s'était montré sans cesse en contradiction avec saint Athanase. Lorsqu'il eut expié ses fautes par le martyre, Athanase, étant remonté sur son siége d'Alexandrie, s'occupa de rétablir avec un zèle prudent l'ordre dans les églises bouleversées. Il était naturel que Julien l'honorât d'une haine particulière. Continuant donc de méconnaître dans ses actes la tolérance qu'il proclamait si haut, l'empereur se mit à dire que, s'il avait rappelé de l'exil les Galiléens, il n'en résultait pas pour eux le droit de se mettre à la tête des églises; qu'il s'étonnait qu'un homme aussi coupable qu'Athanase insultât la majesté des lois, en reprenant son siége sans la licence impériale, et en poussant l'audace jusqu'à baptiser des dames grecques d'illustre naissance. Il le bannit en conséquence de la ville, en feignant de se rendre au vœu général;

(1) C'est ce que raconte Grégoire de Nazianze, dont l'hostilité contre Julien est des plus violentes; mais il s'accorde ici avec Sozomène (V, 5) et avec Philostorge (VII, 4).

mais, démenti bientôt par les sollicitations du peuple entier, son courroux s'en accrut, et il le bannit de toute l'Égypte. En se plaignant au préfet de cette province de ce que ses ordres ne sont pas exécutés avec empressement, il ne dissimule pas le désir de voir ce magistrat se livrer à des actes de rigueur; souhaitant, par exemple, que tout le venin galiléen fût concentré dans la personne d'Athanase, pour pouvoir le détruire d'un seul coup.

La tolérance de Julien était donc celle de tous les tyrans, qui sont cléments tant qu'ils ne rencontrent pas d'opposition. Mais une Église affermie par quarante années de domination était à même de déployer une constance plus assurée encore que celle dont elle avait fait preuve quand elle était peu nombreuse et dominée; car si les chrétiens avaient courbé le front au temps des premières persécutions, en obéissant aux autorités constituées, ils sentaient leurs forces désormais, et ils voulaient n'être plus tenus à supporter la pire des injustices, celle qui violente les consciences. Il s'ensuivit que les autels relevés, les temples rouverts avec éclat, furent renversés en différents endroits; que l'usurpation des biens, transportés des églises aux idoles, souleva des plaintes nombreuses. Julien, irrité de la résistance, punit les opposants, et les chrétiens honorèrent ses victimes comme des martyrs; la présomption d'innocence faisait même accorder une compassion non déguisée au supplice de ceux qui avaient pu le mériter par un zèle outré dans leur opposition, effet ordinaire et naturel des poursuites iniques. Comme les chrétiens craignaient même que Julien ne poussât plus loin l'hostilité, ils se préparaient à une résistance qui pouvait allumer une guerre civile dans l'empire. Les circonstances empêchèrent qu'il en fût ainsi (1).

(1) « Julien, par sa haine aveugle contre le christianisme, par son esprit rigide et moqueur, par sa forte volonté qui le fit général et conquérant, malgré son goût pour les études et le repos philosophiques, offre de grands traits de ressemblance avec Frédéric. Ces deux âmes avaient été jetées dans un moule semblable; et la différence des temps fit peut-être seule le grand contraste qui se mêle à leurs nombreuses analogies. Tous deux nés près du trône, ils eurent à supporter une jeunesse pleine d'entraves, de périls, et menacée par la dure tyrannie de leurs proches. Julien fut emprisonné dans un cloître; Frédéric, dans un château fort. L'un redouta la cruauté de son oncle Constance; l'autre, la colère d'un père implacable. Tous deux furent préservés par le besoin que le trône avait d'un héritier; tous deux passèrent ce temps de rude épreuve dans la philosophie et les lettres, en s'attachant

CHAPITRE VIII.

JULIEN ET JOVIEN.

Cette persécution sophistique attira à Julien la haine des chrétiens. Il faut reconnaître toutefois qu'il possédait beaucoup de qualités. Le trône ne changea pas ses habitudes : simple dans ses vêtements et dans ses plaisirs, assidu à remplir les graves obligations d'un roi, il donnait chaque jour audience aux ambassadeurs et aux particuliers, statuant immédiatement

précisément aux études qui leur étaient le plus interdites. L'un, élevé de force dans le christianisme, dévorait en secret les ouvrages des sophistes païens; l'autre, menacé par un père qui aurait voulu brûler tous les livres, recevait furtivement les ouvrages des plus hardis écrivains du dix-huitième siècle. Frédéric, dans les donjons de Spandau, s'animait en lisant Voltaire, comme Julien, dans l'église d'Antioche, en étudiant le sophiste païen Libanius. Cette contrainte également éprouvée ne fit qu'exciter également deux esprits si vifs et pleins de vigueur. Ils eurent la haine des opinions qu'on leur avait imposées, et le fanatisme de celles qu'on leur avait défendues. Mais la philosophie de Julien fut empreinte de la superstition de son temps : elle fut austère et mystique; celle de Frédéric eut la licence et le scepticisme du sien. Julien eut les mœurs pures et la tête exaltée; Frédéric eut les mœurs corrompues et le cœur dur.

« La philosophie de l'un et de l'autre, venant en partie de leur orgueil, ne les défendit pas de l'ambition. Julien mis à la tête d'une armée, avec sa démarche négligée, son attitude pensive, ses doigts tachés d'encre, parut d'abord un sophiste hors de sa place; Frédéric, devenu roi et n'ayant pas oublié ses leçons de philosophie épicurienne, s'enfuit à sa première bataille; mais bientôt Julien et Frédéric devinrent de grands généraux, firent admirer leur courage, et enlevèrent après eux les cœurs des soldats. Ici la comparaison s'arrête : l'une des deux existences fut courte, moissonnée au milieu de sa tâche, après dix-huit mois de règne.

« Frédéric remplit toute la carrière de la vie humaine, acheva ses desseins et jouit de sa gloire. On ne peut dire ce qu'eût essayé Julien par les armes et les lois. Il est à remarquer cependant qu'il était en lutte avec son siècle, que sa philosophie était rétrograde et stérile; tandis que la philosophie de Frédéric, malgré ses erreurs, se liait au progrès social, et n'excluait pas la liberté sans la vouloir. Julien fut persécuteur, quoique généreux; Frédéric tolérant, parce qu'il était sceptique.

« Julien, par une victoire d'un moment et par une tentative insensée, précipita la ruine de l'ancien culte et des anciennes opinions; Frédéric fut le créateur d'une puissance durable. » VILLEMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle;* Paris, 1849, p. 517.

sur les requêtes qui lui étaient présentées; il écrivait des lettres d'intérêt public et des traités philosophiques, prenait sur le repos de ses chastes nuits pour donner plus de temps aux affaires, et ne portait son ennui aux jeux du cirque, dont ses prédécesseurs étaient des partisans si passionnés, que lorsqu'il y était obligé par l'usage.

Combien dut lui paraître étrange, avec de pareils goûts, le luxe de la cour de Byzance! Comme il voulait se faire raser, un officier se présente en costume magnifique : *J'ai demandé un barbier,* dit-il, *non un financier (rationalem);* il apprit que ce fonctionnaire recevait, outre de gros appointements et un casuel considérable, la ration nécessaire à l'entretien de vingt esclaves et d'autant de chevaux; que « mille cochers, à peu « près autant de coiffeurs, des échansons en grand nombre « des essaims de serviteurs pour la table, et des eunuques « aussi multipliés que les mouches en été dans une berge- « rie (1), » remplissaient ses palais, enrichis de marbres rares et d'or massif, et que les poissons, les oiseaux des contrées les plus éloignées, étaient destinés à repaître leur appétit voluptueux.

En même temps que l'on dépensait pour ces prodigalités plus que pour l'entretien des légions, la tourbe des favoris, voulant rivaliser avec le faste royal, vendait les emplois, et en inventait de nouveaux pour rendre oisifs les bras enlevés à l'activité des arts.

Le prince philosophe, habitué à se contenter d'un manteau usé, à dormir sur la terre et à vivre au milieu de la simplicité grossière des Parisiens, prit tout ce luxe en dégoût; mais, précipitant les innovations, il abolit les charges de cour, et celle des curieux, qui allaient explorant tout l'empire; ce qui livra les riches à l'oisiveté, et réduisit à la mendicité une multitude de domestiques.

Il établit à Chalcédoine un tribunal spécial pour juger ceux qui avaient abusé de leur autorité sous Constance, avec pouvoir de faire exécuter ses sentences sans appel ni sursis. Il fut composé, sans parler de Salluste, préfet de l'Orient, de l'éloquent Mamertin, des quatre généraux Névita, Agilon, Jovius, Arbétion; ce dernier, mieux informé peut-être des intentions

(1) Μαγείρους χιλίους, κουρέας δὲ οὐχ ἐλάττους, οἰνοχόους δὲ πλείους, σμήνη τραπεζοποιῶν, εὐνύχους ὑπὲρ τὰς μυίας παρὰ τοῖς ποιμέσιν ἐν ἦρι. LIBANIUS.

de son maître, environnait le tribunal d'hommes armés, et quand les charges ne suffisaient pas pour la condamnation, il la faisait demander par les légions en tumulte. L'eunuque Eusèbe, Paul le notaire, Apodémius, parurent dignes du feu qu'il subirent. Mais Ursulus, trésorier de l'empire, n'était coupable que d'avoir fait du bien à Julien, en le secourant à ses propres risques. Plusieurs de ceux qu'il punit de mort, de confiscation, d'exil, furent plaints par ceux-là même qu'ils avaient tyrannisés. Les autres étaient en butte à des récriminations sans nombre de la part des Égyptiens, qui réclamaient la restitution des présents qu'ils avaient exigés. Julien, pour les apaiser, leur ordonne de comparaître devant lui à Chalcédoine, où il rendra justice en personne. Ils s'embarquent donc en foule pour s'y rendre; mais une fois sur le rivage d'Asie, ils se virent obligés d'y rester, les marins ayant ordre de ne passer aucun Égyptien. Ils s'aperçurent enfin, après avoir perdu leur temps, leur argent et la patience, de la ruse dont ils avaient été dupes.

Julien montra de la douceur envers ceux qui conspirèrent contre lui; et pourtant il envoya à la mort un jeune homme qui, avec une poignée d'étourdis de son âge, avait cru renverser l'empire. Se déclarant ennemi du despotisme oriental, il refusa le titre de Seigneur, et montra des égards envers les consuls; il songeait même à abdiquer la couronne, quand il en fut détourné par une révélation des dieux.

Il fit participer le sénat de Constantinople aux priviléges de celui de Rome. Il obligea le clergé à remplir les fonctions municipales, dont l'avaient exempté ses prédécesseurs; il répartit plus également les impôts, et améliora la condition des villes, en y ravivant les curies, qui en étaient l'âme (1). Ses bienfaits se répandirent sur Athènes, sur les villes de l'Épire et du Péloponèse, en souvenir de leurs grands citoyens (2).

S'acquittant des devoirs oubliés par beaucoup d'empereurs, il parlait souvent, surtout dans le sénat, pour y déployer l'éloquence qu'il avait acquise par une étude assidue. Plus

(1) Ἡ τῆς βουλῆς ἰσχὺς ψυχὴ πόλεως ἐστίν. LIBANIUS *Or. Parent.*, c. 71.

(2) Prudence, poëte chrétien, rend justice à ses mérites, *Apotheosis*, 420 :

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum celeberrimus, ore manuque
Consultor patriæ; sed non consultor habendæ
Religionis, amans trecentum millia divum,
Perfidus ille Deo, sed non et perfidus orbi.

souvent il montait sur le tribunal pour y rendre la justice, soit à titre de devoir, soit comme récréation, prenant plaisir à déjouer les chicanes des avocats. Mais parfois aussi il y apportait une chaleur et une passion peu convenables chez un juge; il remplissait alors le prétoire de bruit, et, une fois poussé à bout par la sottise de certains paysans qui étaient venus le supplier, il tomba sur eux à coups de pied et à coups de poing.

Non content d'acquérir la gloire d'Antonin, il aspirait à celle d'Alexandre. Il lui semblait que, depuis ses succès contre les Francs, les Alemans et les Goths, il n'avait plus rien à craindre en Occident; mais l'empire des Perses était toujours menaçant et formidable : en trois cents ans de guerre, les Romains n'avaient pu encore acquérir, d'une manière stable, une province de la Mésopotamie ou de l'Assyrie.

Sapor, par qui Valérien avait été fait prisonnier, eut pour successeur Hormisdas son fils, surnommé par les Orientaux le Libéral (*al-Horri*), ami du savoir, et dont le jugement sain est attesté par ce mot qui est de lui. *Les rois sont comme le feu, qui réchauffe à certaine distance et brûle de près.* Le gouverneur d'une province située sur la frontière de l'Inde lui ayant offert d'acheter des diamants pour cent mille pièces d'or, il refusa; comme le gouverneur ajoutait qu'il y avait cent pour cent à gagner : *Cent ou mille, ne cherche pas à me tenter,* répliqua-t-il. *Si je deviens marchand, qui fera le roi? Et que deviendront les négociants perses, si j'emploie mes trésors à leur enlever les bénéfices qu'ils pourraient faire?* Perse. 273.

Varanes Ier (Bahram), lui ayant succédé, mit à mort le favori de son père, Manès, qui, par son hérésie, excitait des troubles dans le pays. C'était d'ailleurs un prince sage et vertueux, qui mérita le surnom de Bienfaisant (Chamindeh); il disait : *L'humanité ne peut se définir, car elle comprend toutes les autres vertus.*

Ce prince fut assassiné dans une révolte par un partisan de Manès, et remplacé par Varanes II, surnommé l'Injuste (*Bahram-al-Kalef*), que les remontrances des mages rendirent un monarque excellent. Il fit la guerre contre l'empereur Carus; puis, après dix-sept ans de règne, il laissa le trône à son fils Varanes III, auquel succéda Narsès. Aussi ambitieux que le fondateur de la monarchie, le nouveau souverain espéra étendre ses conquêtes, grâce aux divisions des Romains. Mais Galère, vaincu d'abord par lui, reprit le dessus, et l'obligea de lui cé- 294-297. 303.

der cinq provinces. Hormisdas III favorisa la justice et le commerce; il construisit même, comme entrepôt, dans la Caramanie, une ville à laquelle il donna son nom. Mais les richesses qui s'y amoncelèrent devinrent un appât pour les barbares d'alentour, ce qui força les habitants à se transporter dans une île voisine, qui est celle d'Ormus, que possède aujourd'hui l'iman de Mascate.

310. Hormisdas eut pour successeur Sapor II, que nous avons vu porter avec tant de valeur la guerre sur le territoire des Romains; mais lorsque, se confiant dans le caractère doux de Julien, il envoya près de lui pour traiter de la paix, l'empereur répondit qu'il ne pouvait l'accorder au milieu des ruines et de la fumée des cités détruites, et qu'il irait bientôt en personne à la cour des Sassanides.

Ayant donc fait les préparatifs nécessaires pour l'exécution de sa menace, huit mois après la mort de Constance, il se trouva à la tête d'une armée formidable à Antioche, où il passa l'hiver et s'occupa de rétablir l'idolâtrie, de raffermir la discipline. Mais Antioche, ville amie de plaisirs, attachée néanmoins à la religion dont elle avait été l'une des premières à entendre retentir le nom, méprisait Julien comme un homme grossier, et l'abhorrait comme apostat. Les mauvaises récoltes ayant causé une disette, qui fut encore accrue par le monopole, Julien recourut à l'expédient violent et dangereux de taxer les grains à un prix où ils descendaient à peine dans les temps d'abondance; et, pour encourager par l'exemple, il en fit venir sur le marché vingt-deux mille mesures qu'il tira de Hiérapolis, de la Colchide et de l'Égypte. Le tout fut accaparé à l'instant par de riches spéculateurs. Mais Julien, fier d'avoir trouvé un si bon remède au mal, n'écouta plus les plaintes du peuple, qui pâtissait plus que jamais; bien loin de là, il fit jeter en prison les deux cents sénateurs d'Antioche qui étaient venus lui exposer avec chaleur le besoin général. Il est vrai qu'il les fit mettre en liberté avant le soir; mais l'outrage était commis, et l'opposition se manifesta dans les réunions et dans les chansons populaires. C'était à qui tournerait en ridicule tout ce que faisait, tout ce que disait l'empereur. On raillait ses croyances et jusqu'à sa barbe; on disait que c'était un victimaire, un boucher plutôt qu'un prince; que son maintien était affecté; que, petit comme il était, il s'efforçait d'élargir ses épaules et de marcher avec majesté, pour singer les héros d'Homère. Julien, ne sachant ni

supporter patiemment ces insultes, ni les punir après les avoir provoquées, descendit à combattre les railleurs avec leurs propres armes, et dans le *Misopogon*, c'est-à-dire l'*ennemi de la barbe*, il se moqua lui-même de ses propres défauts, et fit en même temps la satire des mœurs efféminées des habitants d'Antioche. Il abandonna ensuite la moqueuse cité, en lui laissant pour gouverneur un homme pervers et turbulent.

Il se mit en marche au commencement du printemps, et, satisfait ou affligé tour à tour, selon qu'il trouvait le culte de ses dieux dans un état prospère ou en décadence, selon aussi que les réponses des oracles étaient plus ou moins favorables, il arriva à Hiérapolis, rendez-vous général des troupes. Il avait réuni l'armée la plus belle qui jamais eût été dirigée contre les Perses; on y voyait soixante-cinq mille soldats recrutés parmi les vétérans des diverses provinces, romaines ou barbares, un corps de Scythes auxiliaires, et plusieurs tribus arabes attirées par le double appât de la solde et du butin. Onze cents navires assuraient par l'Euphrate les approvisionnements des troupes, que flanquaient cinquante galères; et un grand nombre de barques plates pouvaient au besoin être facilement réunies pour servir de pont. L'armée avait dans ses rangs des officiers perses, connaissant le pays et la tactique militaire de l'ennemi; parmi eux était Hormisdas, de la race des Sassanides, qui, contraint de se réfugier à la cour de Constantinople, y avait excité d'abord l'intérêt, puis l'estime, et qui, devenu chrétien, venait montrer à sa patrie combien est redoutable l'inimitié d'un fils.

363.

Julien répondit orgueilleusement, aux peuples qui lui offraient leurs services, que Rome secourait ses alliés et n'avait pas besoin de secours. Il dit aux Sarrasins qui se plaignaient, comme d'un manque de foi, d'avoir été privés de la pension payée par les empereurs précédents, qu'un prince guerrier a du fer et non de l'or; orgueil intempestif qui lui aliéna beaucoup de gens.

L'Arménie devait fournir une base solide à ses opérations bien concertées; devenue chrétienne durant le long règne de Tiridate, elle s'était alliée à l'empire, non-seulement par politique, mais encore par religion. Ce prince étant mort après cinquante-six ans de règne, Chosroès, son héritier, fut détrôné, les chrétiens chassés; et deux gouverneurs, secondés par les tribus farouches des Albanais et par Sapor, usurpèrent l'au-

363. torité suprême. Enfin, au bout de trois ans, Antiochus, officier du palais impérial, remit Chosroès sur le trône de ses pères, où l'affermirent le pardon et l'oubli. Cependant ce prince, affaibli de corps et d'esprit, avait acheté de Sapor une paix honteuse, en lui cédant la fertile Atropatène, et en se soumettant, de plus, à un tribut annuel. Arsace Tiranus, qui régnait à l'époque dont nous parlons, se montrait plus faible encore; il avait eu beaucoup à se louer de Constance, il professait un grand zèle pour la religion chrétienne, et par suite était hostile à Julien. Son irritation s'accrut encore quand il se vit traité par lui en esclave, comme un ennemi des dieux; et il se mit en secret à préparer sa perte.

Julien, s'étant avancé par une marche habile (1), passa le fleuve Chaboras, qui se jette dans l'Euphrate près de Cercusium, où il sépare les deux empires. Faisant alors rompre le pont pour mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre, et ayant accru leur courage par une harangue suivie d'une distribution de cent trente pièces d'argent par tête, il se dirigea par la route qu'avait suivie le jeune Cyrus dans l'expédition dont Xénophon nous a laissé la description, vers la frontière du désert, où il s'engagea. Sa marche fut continuellement inquiétée par le Suréna perse et par Malek Podosace, chef de la tribu des Assanites, fameux par ses brigandages : ils interceptaient les convois, harcelaient les corps détachés et l'arrière-garde. Parvenu dans l'Assyrie, Julien la livra aux horreurs de la guerre; les naturels se vengèrent en rompant les mille canaux qui sillonnent leur pays, dont ils firent ainsi un immense marais. Les légions eurent la plus grande peine à s'en dégager; elles poussèrent néanmoins en avant, et vainquirent la résistance de Pirisabore, ville très-forte qui fut réduite en cendres; il n'échappa que quinze cents personnes sur une population

(1) Il la décrit lui-même dans une lettre au sophiste Libanius, dans laquelle on lit aussi : « J'ai fait au sénat de Béréa une petite harangue qui m'a valu les louanges de tous, et je n'ai converti presque personne, ne produisant d'effet que sur ceux qui passaient déjà pour être dans de bons sentiments... Batné, petite ville, grecque en tout, sauf le nom, révère Jupiter et Apollon pour divinités tutélaires. Nous avons respiré aux environs l'odeur de l'encens fumant de toutes parts. J'étais enchanté de ce zèle, mais il m'a paru trop empressé, trop bruyant, peu conforme à la piété. Les actes religieux veulent plus de recueillement. Ceux qui conduisent les victimes et portent les choses nécessaires aux sacrifices doivent marcher posément, et ne s'occuper que de ce qu'ils font. Mais on pourra bientôt remédier à cet abus. »

nombreuse. Le même massacre se renouvela à Magogamalcha, ville inexpugnable, dont le gouverneur s'étant rendu, à la condition d'avoir la vie sauve, fut tué sous prétexte d'injures adressées au prince Hormisdas, qui était pour lui un objet de haine, comme traître envers sa patrie. 363.

Le feu dévora trois palais royaux dans le voisinage de Ctésiphon; leurs jardins magnifiques furent dévastés, et les soldats donnèrent la chasse aux animaux sauvages réunis en grand nombre dans les parcs. Il n'est donc pas étonnant que les gens du pays représentassent Julien sous la figure d'un lion furieux vomissant la flamme (1). Mais il supportait avec l'ardeur d'un héros les rudes fatigues de la marche, bravait les périls des assauts et des batailles, tout en s'interdisant les voluptés que lui offraient les harems de l'Orient (2).

S'étant dirigé sur Ctésiphon, il campa au milieu des ruines de Séleucie (3); de là, passant le Tigre à l'improviste, il tomba sur l'armée ennemie, dont il mit le camp au pillage, et la poursuivit jusque sous les murs de la ville. Cependant, au milieu des sacrifices qu'il offrait en actions de grâces au dieu de la guerre, de terribles pronostics venaient lui inspirer de l'effroi. La désertion des troupes auxiliaires du roi d'Arménie empêcha l'arrivée des autres corps qui devaient le rejoindre. Il fallut en conséquence renoncer à prendre Ctésiphon, aguerrie à la défense par trois siéges antérieurs. Sapor, qui ne s'était pas attendu à une telle célérité, n'avait pas encore réuni toutes les troupes que les différents satrapes devaient lui amener. Désolé de l'humiliation qu'il éprouvait, il se prosternait à terre, les cheveux épars et couverts de cendre; il alla même jusqu'à envoyer supplier Hormisdas de s'interposer pour lui obtenir la paix; mais

(1) LIBANIUS, ὑπὲρ τῆς Ἰουλιανοῦ τιμωρίας, c. 13.

(2) Les prôneurs de Julien dans le siècle passé, en exaltant sa chasteté sur la foi de Mamertin, qui, dans son panégyrique XI[e], dit que sa couche était chaste comme celle d'une vestale, oublièrent que l'assertion contraire de Chrysostome (*in Gent.*) et de Grégoire de Nazianze (*Or.* IV) est confirmée par Ammien Marcellin, qui se moque de sa suite de femmes, *stipatusque mulierculis lætabatur* (liv. XXII). Il est dit, en outre, que le seul fils qu'il eut d'Hélène, sa femme, fut étouffé par la sage-femme, sur l'ordre de l'impératrice Eusébia (AMMIEN, XIV); cependant Julien, dans une lettre écrite trois ans après la mort d'Hélène (363), parle de ses enfants (*Lettre* XIV). Codinus, dans les *Antiquités de Constantinople*, cite des statues érigées à Julien et à ses fils.

(3) Les opérations de cette guerre sont racontées en détail par Ammien Marcellin, avec l'enthousiasme d'un soldat et la véracité d'un témoin oculaire.

363. Julien refusa, se souvenant trop qu'Alexandre en avait fait autant à l'égard de Darius, et s'en rapportant surtout aux prophéties de Maxime. Un Perse à qui l'amour de la patrie fit entreprendre la tâche périlleuse de l'abuser, gagna sa confiance, et lui persuada de livrer aux flammes les magasins et la flotte qu'il avait amenée jusque-là au prix de tant de fatigues, de ne conserver qu'une douzaine de navires pour établir des ponts, de prendre des vivres pour vingt jours, et de poursuivre l'armée ennemie dans les provinces extérieures.

Il se met donc en marche après avoir suivi ce funeste conseil, et il trouve partout une vaste solitude. Les fertiles campagnes, les villages populeux, sont ravagés et détruits par l'amour de la patrie secondant les ordres d'un despote. Les provisions diminuent chaque jour; des guides trompeurs rendent les marches plus pénibles aux lourds équipages de l'armée, et c'est seulement après de longues déceptions que l'on reconnaît l'artifice du traître, qui s'est soustrait au châtiment par la fuite. Ni les hommes ni les dieux ne suggéraient plus de ressources au héros qui naguère rêvait la conquête de l'Inde et de l'Hyrcanie. Désespéré alors en se voyant la cause d'un si grand désastre, Julien dut revenir vers le Tigre; et, se rappelant la retraite des Dix mille, il résolut de gagner comme eux le pays des Carduques.

Alors les bandes qui n'avaient cessé de harceler sa marche se réunirent en une masse compacte pour lui couper la retraite. Armées à la légère, en nombre infini, et bien approvisionnées, elles enfermaient les Romains au milieu d'elles; ceux-ci, contraints de combattre en marchant, gênés par le poids de leurs armes, éprouvaient en outre une telle disette de vivres, que tout ce que l'on pouvait retrancher de la nourriture des bêtes de somme servait à celle des soldats. Julien ne voulait pas être mieux traité que le moindre d'entre eux. Mais la superstition, qui l'avait encouragé à s'emparer du trône, ne lui offre plus alors que des images menaçantes. Il voit, durant la nuit, le génie de l'empire, un voile noir sur la tête, se retirer de la tente impériale avec la corne d'abondance; épouvanté, il s'élance au dehors, et il aperçoit devant lui un météore inconnu, sous l'aspect du dieu Mars irrité, parce que, dans un transport de colère, il a juré de ne plus lui offrir de sacrifices (1). Les

(1) AMMIEN, XXV, 2. Ce fut ainsi qu'Auguste refusa les fêtes publiques à Neptune, après que sa flotte eut été deux fois en danger.

aruspices étrusques, consultés, lui conseillent de ne pas engager le combat; mais comment l'éviter? Au lever du jour, il donne l'ordre d'attaquer : un premier succès l'enhardit à poursuivre les Perses; mais ceux-ci lancent en fuyant une grêle de traits et de javelots : un de ces javelots vient frapper Julien au milieu de la poitrine.

Mort de Julien.

La blessure de l'empereur, qu'on rapporta dans sa tente, fut reconnue mortelle. Quand il eut repris ses sens, il s'entretint de la mort avec ses amis, à la manière de Socrate, leur disant qu'il lui était doux en ce moment d'avoir eu une vie exempte de crimes, et de mourir en roi, non par quelque conspiration secrète, non par la violence d'un tyran, ni dans les langueurs d'une maladie; et il souhaita aux Romains de pouvoir être heureux sous un souverain vertueux. Lui, qui consolait ses amis et les invitait à ne pas le pleurer, il versa des larmes à la nouvelle de la mort d'Anatole; puis il discuta sur la nature de l'âme, et après avoir dit que la sienne allait s'exhaler pour se réunir bientôt aux étoiles dont elle était émanée, 26 juin. il expira à l'âge de trente et un ans et huit mois (1).

Julien n'avait pas songé à faire choix d'un successeur, parce qu'il croyait avoir encore une longue carrière à parcourir; il ne voulut pas en désigner un au moment de mourir, afin, dit-il, de ne pas exposer au mécontentement de l'armée celui qu'il se donnerait, au cas où il ne serait pas agréé d'elle. Tous les membres de la famille de Constantin étaient morts, et personne n'était appelé à l'empire par le sang, par sa position, non plus que par des mérites reconnus. Comme il fallait néanmoins un chef pour l'opposer à un ennemi dont la masse retombait sans cesse sur les légions, on proclama Jovien, primicier des domestiques (capitaine des gardes du palais), qui, revêtu des insignes impériaux, reçut le serment de fidélité.

363.

Jovien. 27 juin.

Il avait alors trente-deux ans; il était beau, aimable, vaillant, sans ambition, et chrétien fidèle; ce qui ne l'empêchait pas de se livrer aux voluptés. Bien que la bataille du jour précédent, à laquelle la nuit seule avait mis fin, pût être considérée comme défavorable aux Perses, Jovien ordonna de se

(1) Nous ne croyons pas qu'il ait prononcé la dissertation mise dans sa bouche par Ammien Marcellin, témoin de ses derniers moments, ni ces mots : *Tu as vaincu, Galiléen!* qu'il aurait proférés en tombant, suivant des récits passionnés, où on le représente expirant au milieu des angoisses du remords.

remettre en marche pour gagner les provinces romaines; mais la nouvelle de la mort de Julien avait enhardi les Perses, et les Romains, en proie à la famine, se trouvèrent resserrés entre le Tigre et l'ennemi. Des paroles de paix furent alors proférées, et le Suréna lui-même vint les apporter dans le camp; mais Jovien, au lieu de continuer la retraite pendant la suspension des hostilités, resta à consumer le peu de vivres qu'il avait encore, tandis que Sapor faisait traîner les négociations en longueur. Il se trouva ainsi réduit à accepter des conditions honteuses, mais inévitables. Les Romains durent restituer les cinq provinces qu'ils possédaient au delà du Tigre, avec la courageuse ville de Nisibe, sans parler d'un grand nombre de places fortes, d'où les habitants eurent la permission de se retirer. Ils s'engagèrent de plus à abandonner pour toujours le roi d'Arménie, et conclurent une trêve de trente ans.

La retraite ne s'en fit pas pour cela avec plus de sûreté, car on n'avait pour l'effectuer que les quelques barques échappées à l'ordre insensé de Julien. Aussi un grand nombre de soldats, ne pouvant supporter la lenteur de ce passage sans fin, cherchaient à l'exécuter sur des radeaux, sur des outres, ou même à cheval, ce qui, joint aux attaques continuelles des Arabes, en fit périr autant qu'aurait pu le faire une bataille meurtrière. Le fleuve traversé, ce furent de nouvelles souffrances et de nouvelles pertes à essuyer pour franchir les plaines de la Mésopotamie et les soixante-dix milles de ce désert inhospitalier, où l'on ne trouvait ni un brin d'herbe ni une goutte d'eau. La faim et la fatigue continuèrent à moissonner l'armée; les cadavres marquèrent d'une horrible trace ce pénible passage, jusqu'au moment où les soldats purent trouver un abri dans Nisibe.

Déjà le bruit de la mort de Julien avait précédé dans l'empire
363. le retour des légions; et, bien qu'il y fût accueilli avec l'enthousiasme de la joie par les uns, avec désespoir par les autres, les préparatifs formidables, la valeur du chef, les augures même, et la prospérité de la fortune romaine, avaient inspiré généralement une telle confiance, qu'étant sans nouvelles de l'armée, on ne croyait qu'à des triomphes. Quand le désastre fut annoncé, les habitants de Carrhes poursuivirent à coups de pierres le messager comme un imposteur. Libanius, au désespoir de la mort de son maître, ne put se résigner à lui survivre que pour consacrer deux panégyriques à sa mémoire. Tous les

bons citoyens s'affligeaient d'un traité qui contenait la première cession légale de territoire (1), et qui laissait les frontières de l'empire à découvert. Le sort des habitants de Nisibe était surtout déplorable, réduits qu'ils étaient à choisir entre la servitude ou l'exil. Ils suppliaient l'empereur de les laisser combattre encore, lui disant qu'après avoir défendu leur liberté au prix de leur sang, ils se donneraient de nouveau à Rome. Mais il ne voulut pas y consentir; et, alléguant la sainteté des serments, il leur accorda trois jours pour évacuer la ville. Ces malheureux, dont la désolation est plus facile à imaginer qu'à décrire, se réfugièrent à Amida, qui bientôt se releva et devint la capitale de la Mésopotamie. Les mêmes scènes d'affliction se reproduisirent dans les autres places, et dans les cinq provinces qui avaient été abandonnées.

Le Labarum, arboré en tête de l'armée, annonçait que le culte du vrai Dieu était rétabli, et Jovien envoya l'ordre aux préfets de réunir les fidèles dans les églises, pour les assurer de sa protection.

L'idolâtrie, qui s'était relevée par obéissance ou par condes- 364.
cendance pour Julien, retomba pour toujours. Les temples furent fermés volontairement, les sacrifices cessèrent, les philosophes se rasèrent la barbe, déposèrent le manteau et se turent; et, ce qui nous plaît à dire, les chrétiens ne se vengèrent de l'oppression passée que par une allégresse qui peut-être dépassa les bornes de la charité. Grégoire de Nazianze prononça deux discours, qui, comparés avec ceux de Libanius, prouvent qu'il y avait des deux parts passion et préjugés; mais on y trouve une éloquence vigoureuse, et des conseils pleins de modération : « Peuples, écoutez mes paroles, vous « tous qui habitez sur la terre, écoutez mon discours. Je vous « appelle tous comme si j'étais sur une colline se dressant au « milieu du monde : puisse ma voix, par l'aide de Dieu, re- « tentir aux deux extrémités de l'univers!... Celui qui vient

(1) Nous ajoutons *légale* pour adoucir les expressions des ennemis de Jovien, surtout celles d'Ammien Marcellin, XXV, 9, et d'Eutrope, X, 17. A les en croire, il n'aurait pas été, avant cet empereur, cédé à l'ennemi un pouce du territoire, et il aurait été le premier à en laisser franchir les limites. C'est une erreur : Adrien avait abandonné une étendue de pays beaucoup plus considérable; Aurélien, les terres conquises par Trajan au delà du Danube; Dioclétien, la vaste contrée confinant à l'Éthiopie et à l'Égypte; et Tibère, avant eux, les conquêtes de Drusus.

364. « d'être immolé n'est pas un roi des Amorrhéens, ni Og, roi « de Basan, faibles princes qui opprimaient le petit pays de « Juda : c'est le serpent tortueux, l'Apostat, cet esprit étrange, « ce fléau d'Israël et du monde, dont les fureurs ont laissé « partout des traces profondes, dont la bouche insolente osa « s'élever contre le Très-Haut... Ranime-toi, cendre du grand « Constantin! et s'il reste quelque sentiment dans la tombe, « âme héroïque, écoute mes paroles. Réveillez-vous à ma voix « vous tous, fidèles serviteurs de Jésus, qui avez dirigé l'em- « pire. Combien un prince, dont la gloire surpassa celle de « tous ses prédécesseurs (1), se trompa dans le choix de son « successeur! Chrétien, il nourrissait, sans qu'il s'en doutât, « le plus grand ennemi du Christ; sa bienfaisance, abusée, « aveugle, fut prodiguée à l'homme qui la méritait le moins. « C'est ainsi que tout ce qui s'appelle pouvoir ou science du « siècle marche en tâtonnant, et tout ce qui s'éloigne de la « vérité finit tôt ou tard par venir se briser contre elle. »

Il montre ensuite combien était insensé le projet de Julien, qui voulait détruire une religion dont l'apparente bassesse triompha des sages du monde, fut scellée du sang de tant de martyrs, élevée si haut par les vertus de tant de solitaires, par l'éclat de tant de miracles, et par le mépris de toutes les jouissances terrestres. « Ne voyait-il pas, avec toute sa perspicacité, que, « si les persécutions antérieures avaient entraîné des troubles « passagers, le christianisme, dominant désormais, ne pouvait « plus être attaqué sans donner une secousse violente à tout « l'empire, sans exciter des révolutions épouvantables, et sans « amener des calamités qu'auraient à peine osé se figurer « les ennemis les plus acharnés du nom romain? »

Il exhorte les chrétiens, échappés au péril, à manifester leur allégresse, non en parant leurs personnes et en déployant de la magnificence dans leurs vêtements, dans des fêtes et des banquets, mais par une joie tranquille, par la satisfaction intérieure de la pureté, par la lumière des saintes pensées, et en s'approchant de la table spirituelle. Il les exhorte à ne pas se venger des gentils, mais à les surpasser en douceur, en ne cherchant pas à les voir souffrir autant qu'ils les firent pâtir eux-mêmes, en s'en remettant au jugement de Dieu, et en laissant aux cris du peuple, dans les places et dans les théâtres, le soin

(1) Éloge très-immérité, à l'adresse de Constance.

de les convaincre de leurs erreurs (1). Puis, se rappelant les hérétiques, il s'écrie : « Pourquoi, dans cette fête de famille, « manque-t-il une partie du troupeau? Plût à Dieu qu'il se « trouvât réuni ici tout entier! Naguère encore nos frères « chantaient avec nous les hymnes purs et agréables à Dieu ; « confondus dans nos rangs, ils y étaient distingués par nos « hommages : comment se sont-ils donc éloignés tout à coup « pour chanter à l'écart, en s'excluant de nos assemblées? « Comment l'allégresse unanime et la communauté du triomphe « ne les amenèrent-elles pas à venir le célébrer avec nous? La « charité modère les plaintes que le zèle pourrait faire naître, « et l'espérance de leur retour adoucit l'âpreté des reproches « que nous voudrions leur adresser. Membres malades et tou- « jours chers, s'ils dénigrent aujourd'hui le corps dont ils sont « détachés, rappelons-nous qu'il fut un temps où ils ne fai- « saient qu'un avec lui (2). » 364.

Jovien ne s'écarta pas de cette modération; il rendit leurs immunités aux églises, au clergé, aux veuves, aux vierges sacrées, envers lesquelles il défendit d'user de violence et de séduction pour les entraîner au mariage, et il rappela les évêques exilés; mais il ne persécuta pas les idolâtres, et, bien qu'il prohibât la magie et les autres superstitions, il laissa libre l'exercice du polythéisme. C'est ce dont le loue Thémistius dans un panégyrique dont nous rapporterons un passage, qui se rattache à l'une des questions les plus ardues de la politique et de la philosophie : « Ton zèle empressé et ton amour pour les « hommes se manifestèrent d'abord dans le soin que tu pris de « rétablir la religion. Toi seul comprends que les monarques ne « peuvent toujours contraindre leurs sujets, que certaines « choses se soustraient à l'autorité et à la force, sans craindre « les ordres et les menaces. De ce nombre est la vertu, et sur- « tout la piété envers les dieux et la religion. Il faut, afin « qu'elles ne dégénèrent pas en simples apparences, que le « prince laisse suivre à chacun l'impulsion volontaire de son « âme. Si tu ne peux faire, par une loi, que quelqu'un t'aime « malgré lui, bien moins encore pourras-tu le rendre pieux et « religieux. Celui qui tremble devant les décrets des hommes « subit une nécessité passagère; et la terreur qu'un temps a

(1) *Orat.* III et IV.
(2) Premier discours contre Julien.

364. « produite, un autre temps l'efface. C'est un crime assuré« ment de ne pas rendre un culte à Dieu ; mais nous nous lais« sons influencer par le pouvoir, et, plus mobiles dans nos « changements de religion que les flots de l'Euripe, nous nous « montrons dans les temples, au pied des autels, aux banquets « sacrés. Tu n'en agis pas ainsi, divin empereur ; mais, « comme chef actuel et perpétuel de l'empire, tu as déclaré « libres, par une loi, les choses religieuses, et concernant le « culte de la Divinité (1) ; suivant, en cela, l'exemple de Dieu, « qui en donnant à tous les hommes un penchant naturel pour « la religion, laisse à la volonté de chacun la manière de l'ho« norer. Celui qui veut faire intervenir la force enlève un droit « accordé par Dieu même. Les lois de Chéops et de Cambyse « durèrent à peine autant qu'eux ; la sanction de Dieu et la « tienne seront éternelles, et permettront à chacun de choisir « librement la voie qui lui conviendra pour arriver à la piété. « Ni les confiscations, ni les supplices, ni le feu, n'ont pu dé« truire ce droit : car nos corps sont en ton pouvoir, et tu peux « les tuer ; mais nos âmes s'envoleraient au dehors, emportant « la liberté de la conscience, quelque confession qu'on nous eût « arrachée des lèvres... Une semblable loi n'est pas d'un « moindre poids que le traité avec les Perses ; celui-ci nous « fait vivre en paix avec les barbares, celle-là, sans troubles et « sans dissensions entre nous (2). »

Applaudir à la tolérance est le propre des faibles ; mais en fait les gentils ne se montrèrent jamais disposés à mourir pour leurs croyances. Ces paroles démentent, au surplus, les persécutions attribuées par quelques-uns à Jovien. Environné des évêques des différentes sectes, car chacun était désireux de l'entraîner de son côté, il se déclara pour les catholiques, en rendant honneur au pontife Athanase, qui, parvenu à sa soixante-dixième année, sortit de sa retraite pour remonter sur son siége. Il vint trouver le nouvel empereur, qu'il affermit dans la vraie foi, et lui prédit un long règne.

Cette prédiction ne se réalisa pas. Bien que les troupes fussent épuisées de fatigues après avoir parcouru en sept mois une

(1) Cette loi ne se trouve pas dans le Code Théodosien, mais elle est attestée ici d'une manière trop absolue pour qu'on puisse douter de son existence. Les écrivains ecclésiastiques n'en ont pas parlé, de même que Thémistius passe ici sous silence le rétablissement du christianisme.

(2) THÉMISTIUS, *Orat.* V.

route désastreuse de cinq cents lieues, Jovien voulut se rendre en hâte à Constantinople, afin de prévenir tout compétiteur. Mais à peine était-il reconnu dans l'empire, qu'il mourut en une nuit, dans la petite ville de Dadastane, en Bithynie : les uns disent qu'il périt d'intempérance, d'autres d'asphyxie, d'autres encore par trahison. Son règne n'avait été que de sept mois et vingt jours.

364.

Mort de Jovien. 17 février.

CHAPITRE IX.

VALENTINIEN ET VALENS.

L'empire resta dix jours vacant; enfin, l'armée étant arrivée à Nicée, et Salluste ayant refusé pour la seconde fois le pouvoir souverain, les chefs le conférèrent à Valentinien, Pannonien d'une grande habileté, vaillant et d'une belle apparence, qualités nécessaires à un chef électif. Soldat dès ses premières années, son corps avait acquis de la vigueur dans les exercices militaires et par la tempérance; mais il avait négligé de cultiver son esprit, bien qu'il fût doué d'une éloquence naturelle. Un jour que Julien entrait dans un temple, le prêtre qui aspergeait les assistants d'eau lustrale, en jeta quelques gouttes sur le manteau de Valentinien; celui-ci souffleta l'idolâtre, et rejeta l'étoffe comme si elle eût été profanée. L'empereur alors lui ayant ordonné de sacrifier ou de donner sa démission, il n'hésita pas, et l'empereur le relégua dans la Thébaïde, sous un faux prétexte; mais il lui rendit bientôt ses bonnes grâces, et lui donna un commandement avantageux dans l'expédition contre la Perse. Il se trouva, à son retour de cette campagne, appelé à l'empire, sans l'avoir ambitionné ni sollicité. Il était dans la quarante-troisième année de son âge.

Nous ne devons pas négliger ici deux observations : la première, c'est que Jovien et Valentinien furent élus, non plus par toute l'armée, mais par les chefs seulement, qui les lui présentèrent pour être proclamés par elle. L'armée, en effet, n'étant plus composée que de barbares mercenaires et d'aventuriers, peu lui importait à qui l'empire était dévolu; mais ce fut ainsi que les élections en vinrent à être livrées à l'intrigue, qui bientôt

364. y dominera. La seconde observation est relative à la perfidie que nous verrons s'introduire dans les stipulations de toute espèce, en laissant de côté le masque même de l'ancienne légalité; ce qu'il faut attribuer en partie au caractère des barbares que l'on avait à combattre, en partie aussi à la dépravation politique de l'État, symptôme et cause de décadence finale.

26 février. De même que l'inauguration de Jovien n'avait pas été faite avant que les victimes n'eussent été brûlées, on différa celle de Valentinien jusqu'à ce que fût passé le jour bissextile, considéré comme néfaste; puis il fut proclamé à la satisfaction générale. Comme on sentait néanmoins la nécessité d'avoir deux chefs pour gouverner dans un si vaste territoire, l'armée demanda que l'empereur se choisît un collègue. *Si tu penses à toi seul,* lui dit un brave officier, *fais choix de ton frère? si tu songes à la patrie, élis quelqu'un qui en soit digne.* Valentinien ne s'irrita pas de l'avis, mais il donna le titre d'Auguste à son frère Valens, âgé de trente-six ans, homme faible et timide, qui n'avait d'autre mérite que son affection pour son frère.

Les deux empereurs se partagèrent les provinces dans la ville de Næssus. Le plus jeune eut les préfectures de l'Orient, l'autre celles de l'Illyrie, de l'Italie, de la Gaule, c'est-à-dire tout le territoire qui s'étend entre les confins de la Grèce, le mur Calédonien et le mont Atlas. L'ancienne organisation fut conservée; seulement il y eut deux gardes et deux cours, l'une à Milan, l'autre à Constantinople.

Valentinien s'occupa d'abord des réformes à faire dans l'administration, sur laquelle il invita chacun à lui adresser ses plaintes. Il lui en arriva en foule contre les ministres, qui avaient abusé de la crédulité et de la superstition de Julien. Maxime et d'autres encore expièrent leurs méfaits par des amendes et des supplices.

Dans le discours qu'il adressa au sénat de Constantinople, Valens s'étendit sur le bonheur qu'il y a pour les sujets à être gouvernés par des princes élevés loin du faste et des flatteurs, au milieu des privations et des périls; disant qu'il est plus funeste pour un État d'être à la merci des délateurs, que de se voir envahi par les barbares (1). Mais s'il avait intention de

(1) C'est ce que nous répète Thémistius dans le discours qu'il lui fit en réponse, et qui est intitulé : *les Frères amis*, Φιλάδελφοι (p. 71, éd. de l'Impr. roy., 1684).

confirmer par ses actes ces belles paroles, il en fut empêché 364.
par une rébellion. Procope, tribun ou notaire de Julien, avait été désigné par l'armée comme digne de lui succéder; et Jovien l'avait éloigné, en le chargeant d'accompagner la dépouille de l'empereur défunt et de lui rendre les honneurs funèbres. Sa prompte obéissance avait écarté de lui tout soupçon, et il vivait en simple particulier dans la Cappadoce, quand les deux empereurs envoyèrent des émissaires pour l'arrêter. Il s'enfuit, et, arrivé dans le pays du Bosphore, il s'y tint caché jusqu'au moment où, las de vivre dans des craintes continuelles, il résolut de s'emparer du trône.

Procope entra dans Constantinople à l'insu de tout le monde; un eunuque et un sénateur étaient seuls dans son secret; le mécontentement qu'excitait dans le peuple la grossière insuffisance de Valens, ainsi que l'avidité du patrice Pétronius, son beau-père, qui parlait tout haut de recouvrer les impôts arriérés depuis Aurélien, lui donnèrent quelque espérance. Les soldats qui venaient alors des Gaules, pour marcher contre les 365.
Perses, de nouveau menaçants, se montrèrent favorables, en souvenir de Julien, à Procope, qui était son parent; bientôt ils le proclamèrent Auguste, et le portèrent en armes au tribunal, 28 septembre.
au sénat, au palais. Le peuple de Constantinople, qui n'était pas habitué aux séditions, garda un silence qui aurait dû décourager Procope, s'il ne se fût pas trouvé assez fort pour se soutenir dans le premier moment. Peu après, les flatteries, l'imitation, la vengeance, la nouveauté, firent passer la multitude de son côté. Aussitôt les Goths auxiliaires se déclarèrent pour lui; la Bithynie, l'Asie, Cyzique, le reconnu[illegible] redoutables légions des Herculéens et des Joviens, env[illegible] pour l'écraser, se rangèrent sous ses drapeaux. Le P[illegible] les fut nommé proconsul; la veuve de Constance, F[illegible] avec sa jeune fille entre les mains de l'usurpateur, [illegible]na ainsi sa cause aux yeux de tous ceux qui avaient autant de vénération pour la race de Constantin que de mépris pour l'obscur Pannonien.

Valens, épouvanté, songeait à déposer la pourpre; mais ses officiers l'en ayant dissuadé, il se concilia d'abord les esprits, en rendant à Salluste la préfecture de l'Orient. Soutenu ensuite par les vétérans, il eut bientôt réduit au néant la prospérité éphémère de Procope, qui, vaincu dans deux batailles, fut pris 366. 27 mai.
par trahison et décapité.

Cette révolte fut l'occasion de beaucoup de poursuites criminelles (1). La magie, contre laquelle les deux empereurs avaient promulgué des lois sévères, en amena aussi en grand nombre. Les Romains avaient toujours abhorré et néanmoins consulté les magiciens et les sorcières, persuadés qu'ils pouvaient troubler l'ordre des éléments, inspirer la haine ou l'amour, deviner l'avenir, et consumer lentement l'existence; leur habileté consistait surtout dans l'art de procurer des avortements et de préparer des poisons. La confiance dans les devins avait dû s'accroître, puisque, d'une part l'empire étant devenu électif, il en résultait que beaucoup se berçaient de l'espoir d'y parvenir, et de là l'empressement de chacun à interroger l'avenir sur ses chances de succès; d'un autre côté, les philosophes avaient greffé sur les croyances nationales celles de la Perse et les doctrines théurgiques des néoplatoniciens. Dans Antioche, deux devins avaient consulté le sort pour savoir qui succéderait à l'empire. Un trépied fut façonné par eux avec des branches de laurier, à l'imitation de celui de Delphes, et consacré au moyen d'enchantements; ils mirent au-dessus un bassin composé de plusieurs métaux, sur les bords duquel étaient gravées les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Puis, ils en firent approcher un homme vêtu et chaussé de laine, couronné de bandelettes et de verveine; celui-ci, après les invocations nécessaires, suspendit à un fil extrêmement délié un anneau qui, en oscillant sur le bassin, toucha les quatre lettres ΘΕΟΔ.

Valens, informé de cette indication superstitieuse, fit mettre à mort plusieurs personnes du nom de Théodore, Théodose, Théodote, Théodule, etc.; il y eut ensuite plusieurs individus accusés pour cause d'enchantements, parmi lesquels se trouvait

(1) Les historiens prétendent que tous les amis de Procope furent exterminés. Thémistius, dans le Panégyrique περὶ τῶν ἠτυχηκότων, disait à l'empereur : « Périclès put se vanter devant les Athéniens d'avoir mis fin à leurs inimitiés; mais tu souffris une injure beaucoup plus grande, et te montras bien plus clément que ce démagogue. Tu remportas une double victoire, non-seulement en abattant tes ennemis, mais en te montrant supérieur à ceux qui combattirent avec toi, car tu maîtrisas la colère excitée en eux par la sédition. Ta valeur dompta la force des premiers; ta douceur calma les passions des autres. Tu compris qu'une maladie intérieure ne doit pas se guérir comme une guerre extérieure, etc. » Libanius dit aussi que Valens épargna les amis de Procope, et ne montra point de ressentiment contre la ville de Constantinople, qui, durant les deux cent quarante jours de l'usurpation, l'avait outragé par des libelles et par des décrets.

Maxime, conseiller de Julien; des monceaux de livres de magie furent livrés aux flammes. Une fois l'inquisition dirigée de ce côté, les tribunaux furent encombrés de dénonciations, les prisons d'accusés; bien peu furent absous, et la plupart expièrent sur l'échafaud un crime souvent imaginaire. Dans Rome principalement et dans Antioche, ces procès se multiplièrent tellement, que les soldats chargés de la police déclarèrent ne pouvoir suffire à garder une si grande multitude de prisonniers.

Maximin, préfet des subsistances à Rome, avait appris de son père, devin très-habile, qu'il monterait aux premières dignités, d'où il passerait au supplice. Sans redouter la seconde partie de la prédiction, il s'appliqua à réaliser la première, en persécutant précisément ceux qui partageaient sa confiance en de vaines chimères; plusieurs personnages, ayant le titre de *clarissimi*, furent envoyés par lui à la mort, après avoir été appliqués illégalement à la torture. Valentinien, sur les plaintes du sénat, fit mettre fin à cette boucherie. Maximin obtint cependant des faveurs; appelé à la préfecture des Gaules, il y resta jusqu'au moment où Gratien le fit mettre à mort en 376.

A peine monté sur le trône, Valentinien avait fait preuve de fermeté, en déclarant aux soldats que, s'ils avaient pu l'instant d'avant le laisser dans son obscurité native, il lui appartenait désormais d'exiger d'eux l'obéissance. La valeur avec laquelle il sut défendre l'empire ne saurait lui faire pardonner la présomption qui le portait à mépriser les avis de ses officiers dans les affaires de guerre; en outre, on ne doit oublier ni son manque d'instruction, ni sa confiance aveugle en de mauvais ministres. *Tuez-le!* était sa manière habituelle de prononcer sur les accusations; non pas même lorsqu'il s'agissait de sa propre sûreté, mais parce qu'on lui avait dit qu'un prince doit exercer la justice, et que plus il condamnait, plus il trouvait de gens pour le louer. Un préfet désirait passer dans une autre résidence; l'empereur, se tournant vers un de ses ministres : *Va, comte,* lui dit-il, *change la tête à celui qui veut changer de province.* Un jeune garçon lâche trop vite un chien, un ouvrier fait une belle cuirasse qui n'a pas tout à fait le poids convenu, et tous deux sont condamnés à mort. Diodore entame un procès contre un comte qui se rendait à la cour, et Valentinien le fait tuer avec les huissiers, qui n'avaient fait que remplir leurs fonctions. Irrité des désordres causés par l'excès des impôts, il ordonne de lui apporter les têtes de trois décurions choisis dans chacune

des villes d'une province. Or, le préfet Florentius lui écrit. *Qu'il plaise à votre clémence de décider ce qu'il doit être fait là où il n'existe pas trois décurions!* et l'ordre insensé est révoqué. Il se plaisait d'ailleurs au spectacle des tortures et des exécutions; le plus sûr moyen d'être bien venu près de lui était de se montrer impitoyable, et ce fut pour avoir décimé les familles de Rome qu'il conféra à Maximin la préfecture des Gaules. [Il avait donné les noms d'*Innocentia* et de *Mica Aurea* à deux ourses cruelles qu'il tenait toujours près de sa chambre, leur portant lui-même la nourriture et jouant avec elles. Il leur livrait des malfaiteurs à déchirer; et quand il lui parut qu'Innocentia avait mérité d'être rémunérée pour ses bons services, il lui rendit la liberté des forêts.

L'irritable Valentinien avait pour contraste le timide Valens, qui, dans ses transes continuelles, multipliait les supplices et laissait ses favoris déployer une arrogance tyrannique et s'enrichir à leur aise. Quand pourtant ces deux empereurs frères n'étaient pas entraînés par leurs passions diverses, ils savaient prendre de sages mesures. Ils se comportèrent dans leur vie privée avec une extrême simplicité, ne se montrèrent point aveugles pour leurs parents, et dotèrent l'empire d'excellentes lois. Valentinien défendit d'exposer les enfants; il paya, pour chaque quartier de Rome, un médecin chargé de traiter gratuitement les pauvres; il interdit aux avocats de recevoir un salaire, la gloire de défendre l'innocence devant être pour eux une récompense suffisante, et il empêcha toutes expressions injurieuses dans les plaidoiries. Les comédiens baptisés à l'article de la mort ne purent plus être contraints à remonter sur le théâtre, ni les filles des actrices à suivre la profession de leur mère. Il institua dans la métropole de chaque province des écoles pour la rhétorique et la grammaire, tant latines que grecques, et nous savons que celle de Constantinople était composée de trente et un professeurs, savoir : un pour la philosophie, deux pour le droit, cinq sophistes, dix grammairiens pour le grec, autant pour le latin, et trois orateurs, indépendamment de sept antiquaires : c'est ainsi qu'on appelait alors les écrivains chargés de faire de bonnes copies des auteurs pour les bibliothèques. Les étudiants devaient apporter des attestations de leurs provinces, se faire inscrire sur les registres publics, et ne pas perdre leur temps aux théâtres, dans les festins et l'oisiveté. Il institua les défenseurs des villes, qui purent, comme avocats des intérêts

de celles-ci, porter leurs plaintes devant les magistrats civils et jusqu'au pied du trône (1).

Valens, qui avait trouvé le trésor épuisé, bien que les impôts eussent doublé depuis quarante ans, parvint à le remplir en les diminuant. par l'économie qu'il fit succéder aux profusions. Valentinien ne se fit pas un cas de conscience de prendre sur les propriétés des plus riches et des plus fastueux, se préoccupant moins de la justice que des besoins de l'État.

Chrétien zélé quand il y avait péril à l'être, Valentinien se montra tolérant pour toutes les religions (2). Il éloigna une légion d'une synagogue dont elle troublait le culte. Il laissa les paysans pratiquer leurs rites, à l'exclusion toutefois de la magie et des superstitions proscrites par le sénat. Il accorda aux pontifes provinciaux les immunités dont jouissaient les décurions et les honneurs attribués au titre de comte (3). En même temps il laissait se renouveler les mystères d'Éleusis, et l'on vit les victimes brûler sur les autels, les orgies de Bacchus parcourir les rues, des hommes et des femmes, revêtus de peaux de chèvre, déchirer des chiens et se livrer aux autres folies de ce culte.

Afin que le clergé n'eût pas à se corrompre dans la prospérité, Valentinien adressa à Damase, évêque de Rome, un édit à l'effet d'empêcher les ecclésiastiques et les moines de fréquenter les maisons des vierges et des veuves, et il défendit aux directeurs spirituels de recevoir de leurs pénitentes des dons, des legs ou des successions. La même interdiction paraît avoir été étendue ensuite à tous les membres du clergé, parce que plusieurs abusaient de la confiance des fidèles, des femmes surtout, pour dépouiller les héritiers légitimes (4). Le luxe et

(1) Ces différentes lois ont été recueillies dans le Code Théodosien.

(2) *Hoc moderamine principatus inclaruit, quod inter religionum diversitates medius stetit, nec quemquam inquietavit, neque ut hoc coleretur imperavit aut illud; nec interdictis minacibus subjectorum cervicem ad id quod ipse coluit inclinabat, sed intemeratas reliquit has partes ut reperit.* Cette assertion d'Ammien Marcellin (XXX, 9) est confirmée par le Code Théodosien, où Valentinien dit : *Testes sunt leges a me in exordio imperii mei datæ, quibus unicuique, quod animo imbibisset, colendi libera facultas tributa est.* (Liv. IX, t. 16, l. 9.)

(3) *Code Théod.*, liv. XII, tit. 50, l. 75.

(4) *Pudet dicere. Sacerdotes idolorum, mimi et aurigæ et scorta hæreditates capiunt; solis clericis ac monachis hac lege prohibetur. Et non prohibetur a persecutoribus, sed a principibus christianis. Nec de lege queror, sed doleo cur meruerimus hanc legem.* SAINT JÉRÔME.

l'ambition faisaient même que le siége pontifical n'était pas ambitionné par zèle pour le salut des âmes, et que la force même était mise en usage pour le conquérir.

Valens, qui s'était fait baptiser par Eudoxe, évêque de Constantinople, professant l'arianisme, adopta cette hérésie et persécuta les orthodoxes. Il fut même accusé d'avoir fait mettre le feu à un navire qui portait quatre-vingts ecclésiastiques de Constantinople, quand peut-être cet incendie était l'effet du hasard. Athanase aurait été soumis à de nouvelles
370. épreuves, si le peuple ne se fût levé en masse pour le protéger; mais à peine eut-il expiré, chargé d'ans et de mérites, que de grandes persécutions atteignirent en Égypte les orthodoxes. Valens ayant décrété que tous ceux qui s'étaient réfugiés dans le désert en seraient arrachés de force, et contraints de choisir entre ces deux partis, ou renoncer à tous leurs biens temporels, ou se soumettre à toutes les charges de la vie civile ou militaire, les exécuteurs de ses ordres en abusèrent pour forcer les moines les plus robustes à s'enrôler; et tro[illegible]lle soldats, envoyés dans le désert de Nitrie, sous la di[illegible] de prêtres ariens, répandirent le sang d'une foule de mo[illegible]es sur les cinq mille qui l'habitaient.

Le poste de champion de la vérité, que saint Athanase avait laissé vacant, fut occupé par Basile, évêque de Césarée, qui soutint avec une inflexible sévérité, en face de Valens lui-même, la véritable doctrine. Ce prince, plus faible que méchant, non-seulement le laissa sur son siége, mais assista à sa messe, et dota l'hôpital que ce saint avait spécialement fondé pour les lépreux.

Invasions de barbares.

Valentinien n'eut que trop d'occasions de signaler son courage contre les barbares : ils semblaient s'être concertés pour faire irruption dans l'empire. Les Austuriens dévastèrent l'Afrique tripolitaine; mais elle eut bien plus à souffrir encore de l'avarice et de la cupidité de Romanus, qui, envoyé pour la défendre, poussa l'exigence jusqu'à vouloir ne se mettre en marche qu'autant qu'il lui serait fourni quatre mille chameaux, et laissa, en attendant, dévaster par l'ennemi Œa et Leptis. Les vexations toujours croissantes des magistrats romains poussèrent à la révolte Firmus, prince maure très-puissant, qui, à la tête d'une armée nombreuse, parcourut la province d'Afrique, où il porta partout le pillage. Théodose, père de celui qui fut ensuite empereur, le réduisit à une telle

extrémité, qu'il s'étrangla après une défense opiniâtre : mais le vainqueur, ayant représenté que le moyen le plus certain de couper court à de pareils soulèvements était de réprimer les excès des préfets, et notamment ceux de Romanus, il tomba en disgrâce et fut puni de mort. Le fils de ce vaillant capitaine arrêta dans la Bretagne les irruptions des Pictes, des Scots et des autres nations qui habitaient le nord de l'île ; il ajouta une cinquième province aux quatre qu'y possédaient déjà les Romains (1), et défit l'usurpateur Valentin, qu'il remit aux mains des magistrats, sans vouloir qu'on l'obligeât de nommer ses complices, pour ne pas être contraint de les punir.

Les Germains, offensés des dons peu généreux faits aux ambassadeurs qu'ils avaient chargés de porter leurs félicitations aux nouveaux empereurs, se jetèrent sur les Gaules, et défirent en bataille rangée les Romains, dont ils tuèrent le général, Sévérien. Mais les Bataves, cause principale de ce revers, le réparèrent en faisant un grand carnage de l'ennemi, qui fut ensuite entièrement exterminé par Jovin, près de Metz.

Valentinien entra en personne sur le territoire des Alemans, 369.
auxquels il fit essuyer, dans le Wurtemberg actuel, une déroute sanglante. Il resta longtemps sur le Rhin, pour encourager les soldats à la construction des forts qu'il faisait élever le long du fleuve. Les Saxons, franchissant les marais impraticables qui entouraient leur territoire, avaient pénétré sur celui de l'empire ; mais, pris en tête et en queue, ils durent battre en retraite, sous la promesse de ne pas être inquiétés, ce qui n'empêcha pas les Romains de les attaquer et de les tailler en pièces.

Valentinien excita contre les Alemans les Bourguignons, avec lesquels ils étaient en hostilité pour la possession de quelques salines. Les Bourguignons s'avancèrent sur le bord du Rhin, au nombre de quatre-vingt mille ; mais l'empereur n'ayant pas voulu se joindre à eux, ils revinrent dans leur pays pleins de colère, en massacrant les prisonniers qu'ils 371.
avaient faits. Théodose tomba néanmoins sur les Alemans, et en prit un grand nombre, qui furent conduits sur le Pô pour y former une colonie.

Des forts que Valentinien avait fait construire dans la Va-

(1) *Britannia*, I et II, *Maxima Cæsariensis*, *Flavia Cæsariensis*, et la dernière *Valentia*.

lérie au delà du Danube, sur les terres des Quades, déterminèrent Gabinius, leur roi, à venir en personne demander qu'il ne fût pas passé outre à cette violation du territoire d'un peuple
374. allié ; mais ce prince ayant été lâchement assassiné, les Quades unis aux Sarmates ravagèrent l'Illyrie et défirent deux légions romaines. Cependant les Sarmates battus par Théodose le Jeune demandèrent la paix : Valentinien marcha en personne contre les Quades, dévasta leur territoire, et les réduisit à lui envoyer des ambassadeurs à Güns, en Hongrie, pour implorer la paix. Au moment où il leur répondait avec cette violence fougueuse
375. 17 novembre. à laquelle il s'abandonnait parfois, il tomba mort, à l'âge de cinquante-cinq ans, après en avoir régné douze.

Valens avait en Orient d'autres barbares à combattre. Comme les Bagaudes dans les Gaules et les Limigants en Germanie, les Isaures parcouraient l'Orient par bandes nombreuses, pour faire du butin. Ils envahirent la Pamphylie et la Cilicie, qu'ils mirent à feu et à sang.

Les Perses s'agitaient aussi; ils se proposaient même de s'emparer de l'Arménie et de l'Ibérie, restées sans défense par suite du traité conclu avec Jovien. Sapor, trompant le roi d'Arménie, Arsace, l'invita à un banquet et le fit mettre à mort. Il donna ensuite le gouvernement de cette province à Cylax et à Artaban. Il substitua pareillement Aspacuras à Sauromace, que les Romains avaient établi roi d'Ibérie. La veuve d'Arsace eut recours à l'empereur, qui envoya remettre sur le trône Para, fils du prince assassiné, sans toutefois déclarer la guerre à Sapor. Mais, informé que celui-ci avait envahi l'Arménie, il fit partir une puissante armée, qui partagea l'Ibérie entre Sauromace et Aspacuras. Sapor, défait par elle, demanda une nouvelle trêve. Cependant Para, invité à souper par le général romain, fut assassiné, comme le roi des Quades, d'après les ordres de Valens, qui redoutait, soit son habileté comme magicien, soit son ambition.

Afin de punir les Goths qui avaient secondé Procope dans son usurpation, Valens fit contre eux des préparatifs proportionnés aux ressources d'une nation aussi redoutable, et ravagea leur territoire durant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il les eût réduits à passer le Danube et à renoncer à leurs entreprises contre l'empire. Deux villes seulement sur ce fleuve furent ouvertes à leur commerce, quand ils pouvaient auparavant l'exercer librement dans toutes; et il leur fallut renoncer aux

pensions annuelles qu'ils recevaient des empereurs, excepté à celle qui avait été stipulée en faveur d'Athanaric, leur roi.

Invasion des Huns.

Peu de temps après, les Goths se trouvèrent poussés sur le territoire romain, non plus par le désir des conquêtes, mais par une impulsion étrangère. Les Huns, race farouche, dont nous aurons bientôt à nous occuper spécialement, s'étaient élancés, des environs des Palus-Méotides, sur les Alains, établis au bord du Tanaïs, et les avaient entraînés avec eux contre les Ostrogoths. Ils inspiraient une telle épouvante, qu'on les disait fils du démon. Le grand Hermanaric, qui avait soumis toutes les peuplades errantes sur ses frontières, de la Baltique au Danube, de la Vistule au Borysthène, s'apprêtait à leur résister, quand il fut frappé par deux princes de la nation des Roxolans dont il avait 376. fait mettre la sœur en morceaux, pour punir la rébellion de son mari. On dit que, languissant des suites de sa blessure, il se donna la mort pour ne pas survivre à sa gloire. Alors une partie des Ostrogoths suivit, sous la conduite d'Hunnimond, la fortune des envahisseurs. Les autres, ayant à leur tête Vitimer, voulurent leur résister; mais ils furent défaits, et leur roi tué. Safrax et Alathée, tuteurs du roi Vidéric, ne se trouvant pas assez forts pour tenir tête à l'ennemi, se retirèrent avec leurs guerriers derrière le Borysthène, dans l'espoir de se joindre aux Visigoths et de revenir à la charge. Mais ceux-ci, affaiblis déjà par leurs discordes intestines, avaient été mis en déroute par les Huns; et leur vaillant chef Athanaric, abandonné par les siens, s'était retiré dans les monts Carpathes, emportant avec lui les dieux et les rites nationaux.

Les Visigoths qui avaient survécu à la défaite, au nombre de deux cent mille guerriers, se présentèrent sur le Danube, et, poussés par des ennemis victorieux, envoyèrent Ulfilas, leur évêque (1), demander à l'empereur des terres en Thrace pour s'y établir, sous la promesse d'y vivre tranquilles et de fournir des recrues aux armées romaines.

Les flatteurs de Valens le félicitèrent de ce qu'il allait acquérir un aussi grand nombre de sujets et de défenseurs. On leur

(1) Ammien dit un prêtre. Sozomène nomme expressément Ulfilas. Cependant celui qui est resté célèbre sous ce nom était évêque, non des Visigoths mais des petits Goths, qui depuis quelque temps habitaient la Mésie, et étaient appelés aussi Mésogoths. Les Visigoths n'étaient pas alors chrétiens; il serait donc possible que l'ambassadeur eût été un Romain pris par les barbares.

fournit donc des vivres, et ils furent reçus avec leurs chefs, Ablavive et Fridigerne, en deçà du fleuve. Ce fut ainsi qu'en 1773 la Chine accueillit cent cinquante mille familles kalmoukes, et fit sculpter sur le marbre, en mémoire de cet événement, l'inscription suivante : *Notre gouvernement est si juste, que des nations entières traversent l'Europe et l'Asie en parcourant soixante mille li, pour obtenir de vivre sous nos lois.*

La prudence inspira à Valens l'ordre de désarmer ces hôtes dangereux et de leur enlever leurs enfants, qui furent transportés comme otages au milieu de l'Asie. Mais la mesure prévoyante de l'empereur manqua son effet, par suite de l'avarice ou du libertinage de ses agents, qui se laissèrent gagner par des offres d'esclaves ou de bétail, par la prostitution des femmes et des jeunes gens, sacrifices moins pénibles pour ces peuples guerriers que de se séparer de leurs armes, c'est-à-dire de ce qu'ils avaient de plus cher. Il aurait fallu transporter tous ces barbares loin du Danube, afin qu'ils ne pussent donner la main à leurs frères, restés de l'autre côté du fleuve; mais le comte Lupicinus et le duc Maxime, spéculant sur les bénéfices qu'ils réaliseraient en leur vendant des grains, les laissèrent s'établir en Thrace. Bientôt, irrités du prix exorbitant des subsistances et de leur mauvaise qualité, ils commencent à s'agiter en tumulte; Lupicinus leur commande alors de s'éloigner du fleuve, et les fait chasser de ces parages. Survient ensuite Vitéric, roi du petit nombre d'Ostrogoths qui n'avaient pas voulu subir le joug des Huns; il demande à son tour à traverser le Danube. Le refus de Valens ne l'arrête pas : il passe le fleuve, et se dirige sur les pas de Fridigerne et d'Ablavive, vers Marcianopolis, capitale de la basse Mésie.

Lupicinus, qui résidait dans cette ville, invite les deux chefs à un banquet; mais comme il avait empêché que leurs hordes les suivissent dans l'intérieur, celles-ci se mettent à murmurer, à demander du pain à grands cris, et tuent ceux qui veulent les repousser. Lupicinus fait massacrer par représailles l'escorte des deux chefs; et les Goths, au comble de la fureur, auraient attaqué la ville, si le péril auquel leurs chefs étaient exposés ne les eût retenus. Telle était la loyauté qui présidait alors à la politique romaine. Or les barbares eux-mêmes avaient appris la ruse, et les deux rois persuadèrent à Lupicinus de les laisser se présenter à leurs soldats pour les faire rentrer dans l'ordre. L'ivresse fit qu'il y consentit; mais à peine se virent-ils en

liberté, qu'ils en profitèrent pour dévaster le pays et battre les troupes impériales.

Depuis quelque temps, un autre détachement de Goths stationnait près d'Adrianopolis, soudoyés probablement pour être employés dans l'expédition projetée contre la Perse. Ils n'avaient donné d'abord aucun sujet de plaintes; mais l'ordre qu'ils reçurent de l'empereur de se diriger sur l'Hellespont, et les insultes dont ils se virent l'objet de la part des gens du pays, leur firent prendre les armes : ayant rejoint Fridigerne, ils assiégèrent Adrianopolis et dévastèrent la Thrace, où leur nombre allait chaque jour s'augmentant de la foule des Romains qui désertaient leurs drapeaux ou fuyaient les poursuites des exacteurs.

Valens reçut à Antioche, d'où il épiait les mouvements du roi de Perse, ces nouvelles sinistres; et dans, son effroi, il donna l'ordre de conclure la paix à tout prix avec les Perses, en même temps qu'il envoyait contre les Goths les généraux Profuturus et Trajan. Le mieux eût été de les enfermer dans la Thrace, et de les y réduire par la famine; mais, au lieu d'en agir ainsi, les officiers impériaux les attaquèrent à Salice, dans la petite Scythie, et se firent battre. L'audace des autres barbares s'en accroît; les Alains et les Huns contraignent les Romains d'évacuer la Thrace; les Taïfales, renommés pour leur force prodigieuse et leurs mœurs étranges, arrivent d'un autre côté; mais Frigérid, accourant de l'Occident, leur livre bataille près de Bérée, et fait un grand nombre de prisonniers, qu'il envoie peupler les environs déserts de Modène, de Rhégium et de Parme. Néanmoins, au commencement de l'année 378, les Goths, sortant de la Thrace, s'élancèrent comme un tourbillon sur la Macédoine et la Thessalie; ils saccagèrent les faubourgs de Constantinople, et tinrent la ville elle-même comme bloquée.

377. Bataille de Salice.

378.

Sur ces entrefaites une Romaine, nommée Mavia, qui d'esclave était devenue femme d'Obédin, prince d'Éthiopie, prit les armes contre les Romains, dès qu'elle fut veuve, envahit la Palestine et la Phénicie, et s'avança jusqu'à la frontière de l'Égypte. Le commandant général des légions d'Orient n'échappa qu'avec peine à ses soldats; Valens, effrayé, lui demanda la paix, et elle la lui accorda, à la condition qu'il lui enverrait un pieux solitaire nommé Moïse, qui devint évêque dans le Pharan, et y répandit l'Évangile.

Ces défaites répétées, la perte de l'Arménie, les pillages des Isauriens, les dévastations des Goths, étaient imputés par les uns à l'empereur, par les autres au peuple, par beaucoup aux généraux. On y voyait un signe de la colère céleste contre les ariens ou contre les athanasiens, selon les passions de chaque parti. Valens accourut en personne contre les Goths, et, aspirant à la gloire d'un triomphe, il refusa les propositions de Fridigerne. La bataille qu'il livra à l'ennemi près d'Adrianopolis, où il le joignit, fut des plus sanglantes, et disputée avec toute l'ancienne valeur; mais les Romains succombèrent, en perdant l'élite de leurs généraux et l'empereur lui-même (1).

Mort de Valens. 9 août. 378.

Il restait, pour héritier de l'empire, Gratien, fils et successeur de Valentinien, qui avait épousé la petite-fille de Constantin. A la mort de Valentinien, quelques ambitieux, se flattant de l'espoir de gouverner sous le nom d'un enfant, avaient proclamé le fils que l'empereur défunt avait eu de Justine, sa seconde femme, et qui n'était âgé que de quatre ans. Une guerre civile aurait pu commencer, si le prudent Gratien n'eût accepté cette élection, en conseillant à l'impératrice veuve de s'établir à Milan avec son fils, tandis qu'il se chargerait de la tâche difficile de gouverner les Gaules.

375. 7 novembre

Il s'y trouvait quand il apprit l'invasion des Goths dans l'empire d'Orient, et il se prépara pour courir au plus vite à la défense de son oncle. Les Alemans n'en furent pas plutôt informés, que, croyant l'instant favorable, ils se précipitèrent sur les Gaules. Gratien dut donc leur opposer ses légions, qui firent à Strasbourg un si bon usage de leurs javelots, qu'après avoir mis les ennemis en déroute avec une grande perte, et avoir tué même leur général, elles en débarrassèrent la contrée.

Se hâtant alors d'aller porter secours à son oncle, il lui écrivit d'éviter tout engagement jusqu'à son arrivée; mais Valens ne tint compte de ses conseils, et il lui en coûta la vie. L'audace des Goths s'en accrut; mais quand ils donnèrent

(1) Il nous faut ici, à notre grand regret, nous détacher d'Ammien Marcellin, dernier sujet de Rome qui ait écrit une histoire en latin. Il la termine ainsi : *Hæc ut miles quondam et græcus, a principatu Cæsaris Nervæ exorsus, adusque Valentis interitum, pro virium explicavi mensura : opus veritatem professum numquam, ut arbitror, sciens silentio ausus corrumpere vel mendacio. Scribant reliqua potiores, ætate doctrinisque florentes. Quos id, si libuerit, aggressuros, procudere linguas ad majores moneo stylos.* Il avait en idée le règne du grand Théodose.

l'assaut à Adrianopolis, qui renfermait les trésors de l'empereur, ils furent repoussés par les débris de l'armée, secondés du désespoir des habitants et d'une bande d'Arabes au service de Valens. Alors, chargés de butin, ils s'éloignèrent du Bosphore, et, suivant la direction des montagnes, ils inondèrent le pays sans défense jusqu'à la mer Adriatique, aux confins de l'Italie.

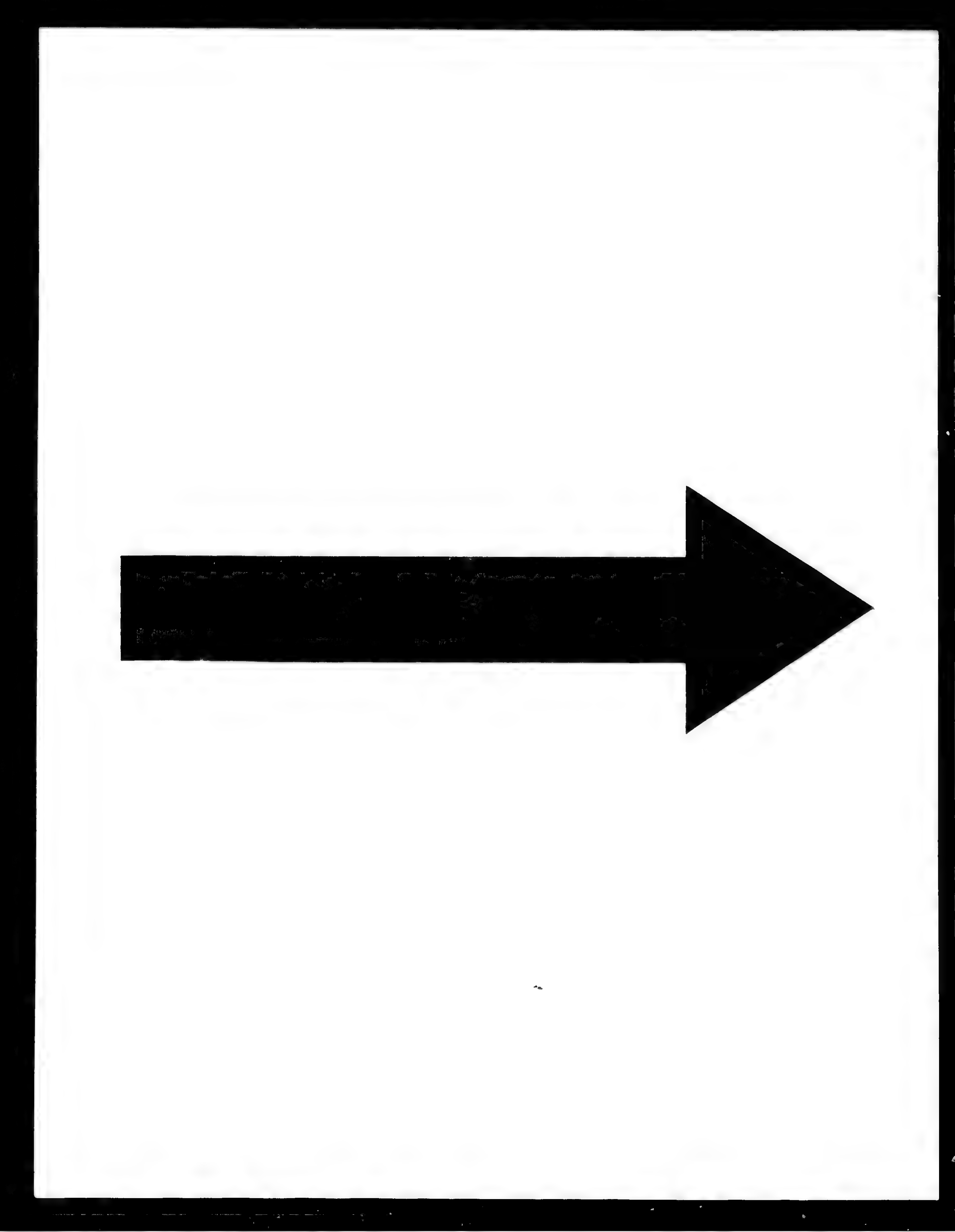
Les jeunes Goths disséminés comme otages dans les villes de l'Asie étaient parvenus à l'âge d'homme, et ils pouvaient, en appren[illegible] triomphes de leurs pères, essayer de [illegible] seconder [illegible] l'empire en feu, de l'Hellespont à l'[illegible]phrate. L[illegible]tant vacant, Jules, commandant en c[illegible] de l'armée, [illegible]nt de Constantinople. Celui-ci, faisant alors reviv[illegible]ustifier l'atrocité de sa politique, une formule d'une époque dont il ne se souvenait guère en toute autre circonstance, décréta que le général *eût à pourvoir à ce que la république n'éprouvât aucun dommage*. Jules, en conséquence, ordonne à tous ses jeunes gens de se réunir à un jour déterminé dans la capitale de leur province pour y recevoir une gratification; et dans tout l'Orient ils furent massacrés le même jour, à la même heure. C'était par ces lâchetés sanguinaires que l'empire croyait se délivrer de ses ennemis.

CHAPITRE X.

THÉODOSE.

Animé de sentiments plus généreux et d'un désir sincère du bien public, Gratien, maître du monde à dix-neuf ans, eut assez de vertu pour reconnaître qu'il ne pourrait soutenir seul un pareil fardeau. Il avait devant lui un million de Goths enorgueillis par le carnage de quarante mille guerriers, dont la victoire leur avait livré les armes et les chevaux; victoire tellement signalée, qu'un de leurs chefs s'écriait : *Pour moi, je suis las de tuer, et je m'étonne beaucoup qu'un peuple fuyant devant nous comme un troupeau de moutons ose encore nous disputer ses biens et ses provinces* (1). Derrière lui s'agitaient

(1) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, dans TILLEMONT, *Hist. des emper.*, V. 152.



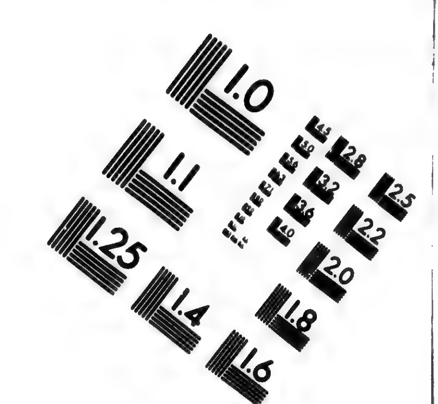
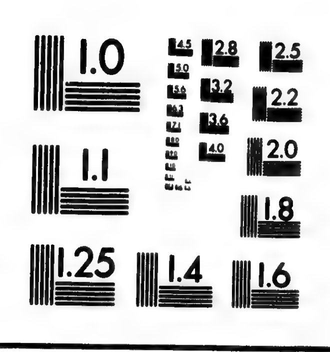
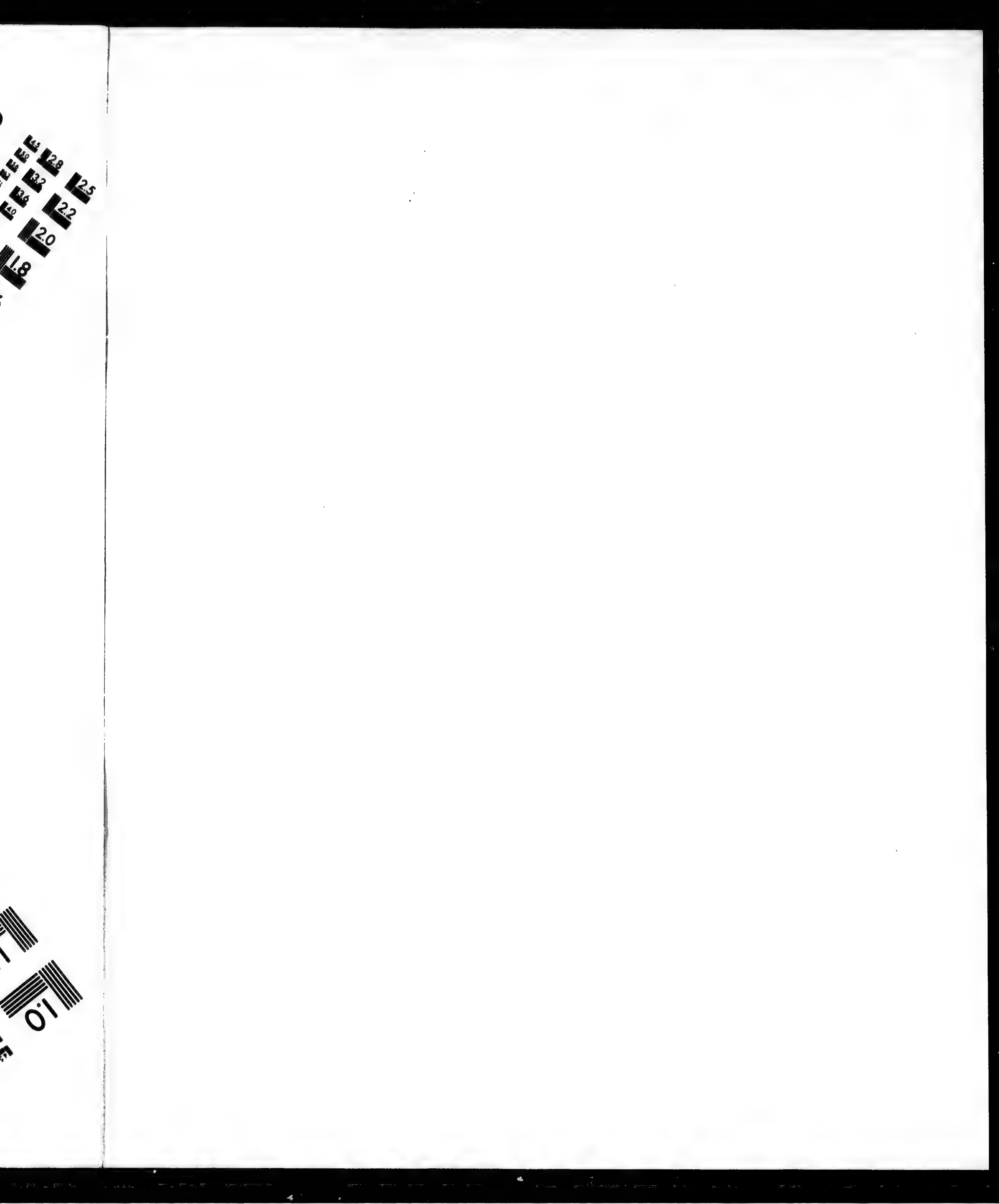


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

les Germains en menaçant les Gaules. Les Perses frémissaient à une extrémité du monde romain, les Scots à l'autre; tous ayant appris par de nombreuses expériences que Rome pouvait être vaincue, et que ses empereurs pouvaient être enchaînés ou tués.

Il résolut donc de se choisir pour collègue, non un enfant que le hasard avait fait naître sur la pourpre, mais un homme d'un courage égal à la gravité des circonstances; et il jeta les yeux sur un exilé, sur un guerrier outragé, qui n'ambitionnait pas le trône, auquel il ne songeait même pas. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de Théodose, né en Espagne, qui fit
376. triompher les armes de Valentinien en Afrique et en Bretagne, mais à qui la jalousie valut une disgrâce, puis la mort. Il
Né en 346. avait pris soin de donner à son fils, aussi nommé Théodose, une éducation libérale, en même temps qu'il le formait par son exemple à la discipline militaire; et le jeune homme eut de nombreuses occasions de signaler son courage contre les ennemis les plus différents. Ses talents militaires et sa valeur sans égale lui valurent d'être fait duc de la Mésie, qu'il sauva des Sarmates; mais l'envie des courtisans ne lui pardonna pas, et quand son père fut mis à mort, il se retira dans sa patrie, où il partagea son temps entre ses devoirs de citoyen et la tranquille administration d'un vaste domaine qu'il possédait à Cauca, entre Ségovie et Valladolid. Il était père de trois enfants : Arcadius, Honorius et Pulchérie (1).

379 19 janvier. Ce fut là qu'au Cincinnatus de la Rome dégénérée et vieillie parvint le message de Gratien, qui l'appelait à combattre d'abord pour la défense de l'empire, et à partager ensuite le trône. L'empereur avait assez de confiance en la vertu de Théodose pour ne pas craindre que la vengeance l'emportât dans son cœur sur le bien public. Il achevait alors sa trente-troisième année, et le peuple, qui admirait sa mâle beauté, son air majestueux, tempéré par la grâce, rappelait avec complaisance que sa patrie était celle de Trajan et d'Adrien, dont on espérait qu'il suivrait les traces.

Théodose eut en partage les provinces gouvernées par Va-

(1) Voyez P. Érasme Muller, *de Genio, moribus et luxu sæculi theodosiani*; Copenhague, 1798. Excellent ouvrage.

Stuffken, *de Theodosii magni in rem christianam meritis*; Louvain, 1828.

Fléchier, *Histoire de Théodose*; Paris, 1679.

lens, plus la Dacie et la Macédoine (1) ; Gratien se réserva les Gaules, l'Espagne et la Bretagne. L'Illyrie occidentale, l'Italie et l'Afrique restèrent de nom sous l'autorité du jeune Valentinien.

Le découragement dans lequel la défaite d'Adrianopolis avait jeté les Romains était plus grand que le dommage réel, et faisait considérer comme perdu sans retour un empire dont les ressources abondantes pouvaient suffire à réparer de bien plus grands désastres. Mais, pour ne pas affronter un ennemi plein d'orgueilleuse confiance avec des troupes découragées, Théodose établit ses quartiers à Thessalonique, d'où il pouvait surveiller les mouvements des barbares, et diriger ceux de ses lieutenants. Il fit renforcer les garnisons et augmenter les moyens de défense des villes, rétablit l'ordre et la discipline, et ranima le courage à l'aide de petites escarmouches qui n'avaient d'autre but que d'aguerrir les soldats, en leur montrant que les barbares n'étaient pas invincibles.

Théodose avait bien compris, en homme sage qu'il était, qu'un peuple entier ne pouvait longtemps demeurer réuni en corps d'armée. En effet, à la mort de Fridigerne, les Goths s'éparpillèrent par bandes qui, courant le pays, détruisaient sur leur passage ce qu'elles ne pouvaient emporter, et préparaient, par ces triomphes momentanés, leur ruine future. Bientôt la discorde se mit parmi eux, les intérêts particuliers de chacune de leurs tribus se prêtant difficilement à la pensée unique de la conquête. Modar, prince de la race des Amales, passa aux Romains, et ayant obtenu un commandement important, attaqua à l'improviste ses compatriotes, les tailla en pièces, et revint au camp avec un immense butin et quatre mille chars. Alors les restes de l'armée de Fridigerne se réunirent volontairement aux compagnons d'Athanaric, qui, resté jusque-là spectateur de la lutte, sortait alors de sa retraite. Mais au lieu de guider les Goths à de nouveaux combats, il prêta l'oreille aux propositions de Théodose, qui, étant allé à plusieurs milles au-devant de lui, l'amena à Constantinople, où il le traita avec une magnificence amicale. Quel sujet de tristes

(1) De ce moment, l'Illyrie fut divisée en orientale et occidentale : la première comprenait la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, l'Achaïe, la Crète et les îles, la Mésie inférieure, la Dardanie et la Dacie, en deçà du Danube. L'Illyrie occidentale se composait de la Mésie supérieure, de la Savie, des deux Pannonies et des deux Noriques.

réflexions ce dut être, pour les admirateurs de l'ancien temps, que de voir la majesté de l'empire s'abaisser jusqu'à courtiser un barbare! Le roi goth, pour qui Constantinople était un sujet d'admiration continuelle, s'écriait que l'empereur des Romains était un dieu sur la terre, et que c'était se rendre coupable de sacrilége et mériter la mort que de lever la main contre lui (1).

Il mourut dans les murs de cette capitale, et Théodose, en lui faisant faire des obsèques magnifiques, se concilia l'attachement de ses Goths, à tel point qu'ils s'enrôlèrent à l'envi sous ses drapeaux. A leur exemple, tous les chefs de bandes se hâtèrent d'obtenir leur traité particulier; si bien que ceux-là même qui menaçaient l'empire quatre années auparavant, lui prêtèrent alors le secours de leurs armes.

Les Ostrogoths, poussés aussi par le désir de chercher de nouvelles aventures, avaient quitté les provinces du Danube; puis, revenus sur leurs pas, ils se préparaient à passer le fleuve, quand le général romain leur fit suggérer par des traîtres la résolution d'attaquer son camp à l'improviste et de le surprendre. Ils montèrent tous, par une nuit obscure, sur des barques faites d'un seul tronc d'arbre (2), et s'avancèrent vers le rivage; mais quand ils en approchèrent, ils vinrent se heurter contre un triple rang de navires enchaînés qui rompirent leur ligne, tandis que des galères poussées par le courant, et à force de rames tombant sur cette flottille, la submergèrent tout entière, avec le roi qui la commandait.

Les vaincus implorèrent merci; et ce fut ainsi que Théodose, n'ayant plus rien à craindre de cette grande nation domptée sur tous les points, la distribua par colonies nombreuses, dans la Thrace, dans la Phrygie, dans la Lydie, et en d'autres contrées fertiles, aujourd'hui désertes, en l'exemptant d'impôts et en lui fournissant des bestiaux et des grains. Là, réunis en villages, les Goths conservèrent leur langue, leurs usages et leur liberté grossière, en reconnaissant la suprématie de l'empereur; mais ils ne voulurent accepter ni les lois ni la juridiction des magistrats de l'empire. Ils n'eurent plus de rois, et les chefs des tri-

(1) JORNANDÈS, c. 28.

(2) Μονόξυλα. Voy. ZOSIME, IV, et CLAUDIEN *in IX cons. Hon.* 623 :

Ausi Danubium quondam tranare Gruthungi,
In lintres fregere nemus; ter mille ruebant
Per fluvium plenæ cuneis immanibus alni.

bus, ceux des familles, commandèrent en paix comme en guerre. Le contingent qu'ils fournissaient à l'armée, pour servir sous des généraux au choix de l'empereur, était de quarante mille auxiliaires, sous le nom de *fédérés*; distingués par des colliers d'or, ils jouissaient d'une grosse solde et de grands priviléges.

La civilisation se répandit parmi eux, dans leurs nouvelles habitations, avec le christianisme; ils s'adonnèrent à l'agriculture, et le Cappadocien Ulfilas, leur évêque, adapta l'alphabet grec à leur langue, dans laquelle il traduisit les Évangiles; mais il communiqua l'arianisme à son troupeau.

Les Goths aimaient Théodose comme s'il n'eût agi ainsi à leur égard que par affection pour eux (1). Les Romains s'en affligeaient, et pourtant ils se résignaient en songeant aux ravages de la guerre, à l'impossibilité de se débarrasser autrement de ces tribus redoutables; ils espéraient d'ailleurs que la civilisation et les idées religieuses adouciraient ces esprits indociles, et ils trouvaient doux d'être défendus par le bras de l'étranger.

Combien de fois les peuples n'ont-ils pas été abusés sur les intérêts les plus sacrés par ces noms de paix et de sécurité! Pour quiconque réfléchissait, il était facile de voir que les citoyens perdraient bientôt ainsi l'habitude des armes, et se trouveraient livrés sans défense à l'invasion étrangère ou à la révolte domestique. Théodose fut puissamment secondé dans ses guerres par les Goths; mais quelle confiance pouvait-on avoir en des gens qui, par intérêt ou par légèreté, désertaient au milieu d'une campagne ou se mettaient à saccager les provinces amies, et dont la contenance orgueilleuse révélait en temps de paix le dédain que l'homme sans éducation nourrit envers quiconque lui est inférieur en force? Parmi ces Goths eux-mêmes, il en était qui, plus enclins à la tranquillité et plus fidèles, avaient pour chef Fravite, jeune homme de sentiments généreux et de mœurs douces; tandis que le farouche Priulfe, toujours disposé aux partis extrêmes, ne connaissait que la toute-puissance du glaive. Tous deux se trouvaient un jour à la table de Théodose, à l'occasion d'une solennité, quand, oubliant le respect au milieu des coupes, ils en vinrent des paroles aux voies de fait. Le premier tua l'autre, et à son tour il serait

(1) *Amator pacis generisque Gothorum.* JORNANDÈS, c. 29.

tombé sous les coups des soldats de Priulfe, s'il n'eût été défendu par les gardes de l'empereur.

La fortune romaine se trouvait sous la protection de deux princes d'un mérite réel. Gratien arrêta les persécutions que les ariens avaient exercées dans l'Orient, en proclamant que toutes les croyances chrétiennes étaient tolérées (1). Il protégea aussi les lettres et les cultiva lui-même, trouvant au milieu des fatigues de la guerre le temps de chanter les exploits des héros, et de promener sur la lyre une main habituée à manier l'épée (2). Il conféra le consulat à Ausone son maître, avec le droit de porter une toge semblable à celle que revêtaient les empereurs pour le triomphe, et entretint des relations d'amitié non interrompues avec saint Ambroise, évêque de Milan. Mais la fin de son règne ne répondit pas au commencement. Ceux qui l'avaient formé au bien étant mort, d'indignes courtisans l'égarèrent. Tantôt il engageait de vaines discussions avec les évêques, dont il secondait parfois l'intolérance, tantôt il prodiguait, dans des parties de chasse, son temps et ses trésors. Un corps d'Alains, gens très-habiles dans cet exercice, avait mérité par là sa faveur particulière; il leur avait confié la garde de sa personne, et se montrait souvent aux légions vêtu et armé à la manière de ces barbares. Il s'aliénait ainsi les soldats sans employer à leur égard une rigueur d'ailleurs étrangère à son caractère. Une sédition finit par éclater dans la Bretagne.

Révolte de la Bretagne.

Maxime, favori de Théodose, dont il était le compatriote et le compagnon d'armes, n'ayant pas obtenu un poste qui satisfît son ambition, fomenta le mécontentement des troupes; et,

(1) En Orient seulement peut-être, car nous voyons les donatistes proscrits en Occident; puis l'édit de Milan, du 3 août 379, fait défense à tous les hérétiques de prêcher leur doctrine.

(2) Malgré leur exagération, les éloges que lui donne Ausone à ce sujet méritent d'être rapportés :

Arma inter, Chunosque truces, furtoque nocentes
Sauromatas, quantum cessat de tempore belli,
Indulget clariis tantum inter castra Camœnis.
Vix posuit volucres, stridentia tela, sagittas,
Musarum ad calamos fertur manus, otia nescit,
Et commutata meditatur arundine carmen :
Sed carmen non molle modis; bella horrida Martis
Odrysii, Tressæque viraginis arma retractat.
Exulta, Æacide : celebraris vate superbo
Rursum, Romanusque tibi contingit Homerus. Épig. I, 8.

s'étant fait proclamer empereur, passa dans les Gaules avec trente mille soldats, dit-on, et cent mille Bretons. Courageux et digne du trône, s'il eût cherché à l'obtenir par des moyens plus honorables, il recrutait chaque jour de nouveaux partisans; et ceux-là même qui approchaient davantage Gratien embrassèrent sa cause. Celui-ci s'enfuyait de Paris à Lyon pour se rapprocher de l'Italie, quand, attiré dans un piége, il fut tué à l'âge de vingt-quatre ans. Il avait régné seize ans, en comptant depuis l'instant où il fut nommé auguste, et huit à partir du jour où il succéda à son père.

Mort de Gratien. 383. 25 août.

Mellobaud, roi des Francs, et Vaillon, tous deux généraux de Gratien, furent les seuls que l'usurpateur envoya à la mort. Il s'associa Flavius Victor, son fils, et, fixant sa résidence à Trèves, il étendit son autorité sur l'Espagne, la Gaule et la Bretagne. Ceux qui avaient quitté cette île avec Maxime s'établirent dans l'Armorique, qui, depuis lors, fut aussi appelée Bretagne (1).

384.

Maxime envoya son premier chambellan à Théodose, pour se justifier et lui demander de le reconnaître comme collègue; prêt, au cas où il refuserait, à le combattre avec les forces des pays les plus florissants de l'empire. La nécessité et le désir d'éviter une guerre civile déterminèrent Théodose à lui accorder ce qu'il désirait. Les trois empereurs furent proclamés partout, et Arcadius, âgé de six ans, fut déclaré auguste par son père.

385. 19 janvier.

Maxime ne sachant pas borner son ambition à la possession de trois vastes royaumes, les épuisa pour armer une multitude de barbares contre l'Italie. Il y envoya, sous prétexte de fournir des auxiliaires, un corps de troupes qui, passant les Alpes sans coup férir, lui assura l'entrée de la péninsule. Valentinien et Justine, qui régnait en son nom, s'enfuirent alors de Milan, et gagnèrent Thessalonique, où ils furent accueillis par Théodose avec tous les égards dus à leur rang et à leur infortune. Puis, après avoir longtemps débattu dans son conseil la question de savoir s'il déclarerait la guerre à Maxime, il s'y décida, déterminé aussi par les charmes de Galla, sœur de Valentinien, qu'il épousa.

(1) Selon la légende, les onze mille vierges, compagnes de sainte Ursule, massacrées à Cologne par les Huns, étaient destinées à ces émigrés bretons. Quelques-uns nient cette première émigration britannique dans l'Armorique.

Après avoir fait son entrée triomphale dans Milan, Maxime retournait dans ses quartiers de la Pannonie, quand Théodose, s'avançant à la tête d'une armée aguerrie, tomba sur lui avec
388. 27 août. une telle rapidité, qu'il l'enferma dans Aquilée. Il y fut saisi, dépouillé par les siens, et conduit à Théodose, qui le fit tuer pour venger Gratien. Ayant ainsi mis fin à la guerre civile, il entra en triomphe dans Rome, et il en avait bien le droit. Les barbares étaient réprimés; les Perses réclamaient son amitié;
Caractère de Théodose. ses sujets lui témoignaient leur reconnaissance et leur amour. Chaste et tempérant dans sa conduite privée, bien que naturellement enclin aux plaisirs de la table et à l'amour, il se montra plein d'affection et d'égards pour ses parents, et éleva ses neveux comme ses propres enfants. Affable dans la conversation, il changeait de ton selon les personnes auxquelles il s'adressait. Il choisissait ses amis parmi les hommes les plus estimables, donnait les emplois, les récompenses à ceux qui s'en rendaient le plus dignes, ne prenait aucun ombrage du mérite, et n'oubliait point les bienfaits. Au milieu des soins que réclamait un si vaste empire, il trouvait encore quelques moments à donner à la lecture, surtout à celle de l'histoire; jugeant les événements anciens, s'indignant aux cruautés de Cinna, de Marius, de Sylla, il cherchait dans le passé des leçons pour l'avenir.

Il ne se laissait point aveugler par la prospérité, et ce fut par la modération, par le pardon, qu'il détruisit jusqu'aux derniers germes de la guerre civile. Il prit sous sa protection la vieille mère de Maxime, dont il éleva les filles, et envoya des secours et des largesses aux provinces qui s'étaient révoltées. Il est vrai que le triomphe qu'il assura au christianisme et à la foi orthodoxe lui fit prodiguer l'éloge par tous les croyants. Mais, d'autre part, ses ennemis les plus acharnés ne purent méconnaître chez lui d'admirables qualités. Que lui reprochent-ils? Ses loisirs voluptueux aussitôt que la nécessité de combattre avait cessé. Mais il faut dire, pour tempérer l'assertion d'un historien hostile envers lui, que l'insouciance avec laquelle les riches d'alors se livraient aux jouissances mondaines n'avait pas pour causes l'exemple de l'empereur; elle était le résultat des circonstances, de cette incertitude du lendemain, qui détournait des nobles espérances, et invitait à jouir, les yeux fermés, d'une vie toujours prête à échapper.

Sa valeur allait parfois jusqu'à la témérité. Zosime, constam-

ment occupé à le dénigrer, raconte que la Macédoine étant infestée de barbares qui avaient pris les armes à l'instigation de Maxime, et dont on ne pouvait découvrir les retraites, Théodose se mit en personne à leur recherche. Accompagné seulement de cinq hommes dévoués, dont chacun avait trois chevaux de rechange, il battit le pays, déguisé, et se nourrissant de ce qu'il trouvait dans les huttes des montagnards. Arrivé le soir dans une misérable taverne, il y remarqua un homme qui paraissait tout observer, et qui lui sembla suspect; il le fit arrêter, mettre à la torture; et, en se faisant connaître à lui, il l'amena à s'avouer un espion des barbares. Les renseignements qu'il en tira le mirent à même de les attaquer, ce qu'il fit au grand péril de sa vie.

Dans un temps où l'État se dissolvait, il ne perdit pas un pouce de territoire; il fut contraint néanmoins d'accroître les impôts et d'administrer avec une rigueur voisine de la tyrannie, unique refuge de l'empire en décadence. Cette rigueur était encore augmentée par des accès de colère, auxquels il s'abandonna parfois au point d'en garder un repentir éternel. C'était en vain alors que l'excellente Flacilla sa femme cherchait à le modérer, en lui disant : *Rappelle-toi ce que tu es et ce que tu étais!*

La dixième année de son règne devait être célébrée avec solennité, et il avait ordonné qu'une gratification en argent, à la charge des citoyens, fût distribuée aux soldats. Les habitants d'Antioche commencèrent à murmurer contre cette obligation; puis, exaspérés par l'attitude sévère des magistrats, ils passèrent aux injures, et, abattant les statues de l'empereur, celles de sa famille, ils les traînèrent par les rues. Un corps d'archers réprima la sédition. Aussitôt après, ceux qui tremblaient naguère et ceux qui menaçaient envoyèrent à l'empereur, chacun de leur côté, les uns un récit accusateur, les autres des excuses et des supplications. On peut se figurer l'anxiété des citoyens dans l'intervalle de temps que ces dépêches mirent à parvenir dans la capitale, à cinq cents milles de distance. La sentence arriva après vingt-quatre jours d'incertitude cruelle. L'empereur avait été d'autant plus indigné de cet outrage, qu'il avait embelli Antioche, où il avait résidé quelque temps, et lui avait accordé des priviléges. Flacilla surtout s'y était fait aimer en visitant les pauvres et les malades dans les maisons et dans les hôpitaux, en les soignant de ses propres mains,

en leur distribuant des vivres et des secours, en veillant sur eux. Il condamna donc les habitants d'Antioche à être dépouillés de toutes leurs prérogatives, à n'avoir plus de distribution de blé; les bains publics, les théâtres, le cirque, allaient être fermés; les statues et les monuments devaient être transférés à Laodicée; Laodicée deviendrait la capitale de l'Orient. Le général Ellébiclus et le maître des offices Césaire étaient désignés pour citer à leur tribunal, dans le Forum, les nobles et les principaux citoyens, et chargés de rechercher, à l'aide de la torture, tous ceux qui avaient insulté les statues impériales, afin qu'ils fussent punis de confiscation et de mort.

L'évêque Flavien partit d'Antioche pour aller faire un appel à la clémence de Théodose. Jean Chrysostome, resté au milieu des citoyens, leur présentait cette épreuve comme un châtiment de leurs péchés, employant raisons et prières en faveur des malheureux qu'il cherchait à consoler (1) : « Cette « ville est dépeuplée par la crainte et par le malheur; la « patrie, la chose la plus douce au cœur des hommes, est « devenue la plus amère. Les citoyens s'enfuient du lieu qui « les a vus naître, comme on fuit le supplice; ils s'en éloi- « gnent comme d'un abîme; ils l'évitent comme un incendie. « Quand le feu prend à une maison, non-seulement les ha- « bitants l'abandonnent, mais même les maisons voisines « restent désertes; on laisse tout pour sauver sa vie. Ainsi pen- « dant que la colère de l'empereur plane sur cette ville comme « la flamme rapide, tous fuient, avant que l'incendie étende « ses ravages; et l'on regarde comme un bonheur de pouvoir « survivre au désastre. »

Il détourne ensuite, comme Scipion, les citoyens d'abandonner la patrie; il dépeint les cruautés exercées dans le prétoire, où il est allé accompagner ses frères; et il prend occasion de l'excès des maux soufferts pour reprocher les péchés commis, les haines, la médisance, les blasphèmes; tout en faisant espérer que la solennité de Pâques, qui approche, sera un jour de réconciliation entre le prince et le peuple.

Les philosophes, dont il y avait affluence dans Antioche, abandonnèrent la ville affligée; mais les moines d'alentour sortirent de leurs retraites pour adoucir les ministres de la vengeance impériale. L'un d'eux, Macédonius, sans autre auto-

(1) Nous avons vingt des discours prononcés alors par Jean Chrysostome.

rité que celle qu'il tenait de sa vertu, arrête dans la rue les deux commissaires, et leur dit : « Quelque haut placé que soit « l'empereur, il est toujours un homme, obligé en conséquence « de songer à sa nature, non moins qu'à son rang. Ceux à qui « il commande sont comme lui l'image du Dieu suprême : qu'il « prenne donc garde de ne pas provoquer le Tout-Puissant en « détruisant les images vivantes de la nature divine, pour ven« ger un outrage dirigé contre les images inanimées de son « corps. Il est facile de substituer d'autres statues à celles qui « sont détruites; mais tout son pouvoir ne suffirait pas pour « rendre une seule des vies qu'il ôte en si grand nombre (1). »

(1) Les discours XIII, XX et XXII de saint Chrysostome se rapportent à de pareils faits : « Qui ne s'étonne, dit-il, qui n'admire leur sagesse ? La mère d'un accusé se découvrant la tête, montrant ses cheveux blancs, saisit par la bride le cheval d'un juge, et, courant au milieu du Forum, entre avec lui dans le prétoire. Tous restent émerveillés de tant de piété, de tant de courage. Or, comment ne pas admirer les moines ? Cette mère fût-elle morte même pour son fils, il n'y aurait pas beaucoup à s'en étonner, car le lien de la nature est puissant, et la force du sang invincible. Mais ceux-ci n'ont pas engendré; ils n'ont pas élevé; ils ne connaissaient même pas de nom ceux que leur infortune actuelle leur a seule fait connaître, et qu'ils ont aimés au point que, s'ils avaient eu un nombre infini d'âmes, ils les eussent données toutes pour leur salut. Qu'on ne me dise pas qu'ils n'ont pas été tués, que leur sang n'a pas été répandu; car ils ont usé envers les juges d'une liberté telle qu'on ne saurait l'attendre que de ceux qui ont résolu de renoncer à la vie; et c'est avec la volonté d'en faire le sacrifice qu'ils sont descendus de leurs montagnes dans le Forum. S'ils n'eussent préparé d'avance leur âme à tous les supplices, ils n'auraient pas parlé aux juges avec tant de hardiesse et d'énergie. Ils restaient tout le jour à la porte des magistrats, prêts à arracher aux bourreaux tous ceux que l'on conduisait dans les prisons. Où sont ces philosophes profanes qui portaient le manteau et la barbe longue, le bâton d'Antisthène à la main, cyniques effrontés, plus misérables que les chiens qui se tiennent sous les tables et ne songent qu'à manger. Tous ils ont abandonné la ville, ils ont déserté, et se sont cachés dans les cavernes. Mais ceux qui montrent par leurs œuvres une véritable philosophie, comme si rien ne fût arrivé dans la cité, se sont présentés intrépides au milieu du Forum. Les citoyens volèrent vers les montagnes, dans les déserts; et ceux qui habitaient les monts et les déserts accoururent dans la ville, faisant voir par leurs œuvres que celui qui vit vertueux ne pourra être atteint même par le feu de la fournaise : tant la véritable sagesse de l'âme est sublime, soit dans la prospérité, soit dans l'affliction; car le véritable sage ne s'amollit point dans la première, pas plus qu'il ne s'attriste ou ne se décourage dans la seconde; mais il déploie toujours la même énergie, la même vertu. Et qui ne serait abattu par les angoisses du temps présent ? Les citoyens les plus anciens de notre république, qui avaient amassé des richesses infinies et jouissaient de l'intimité du prince, ont abandonné leurs demeures, en cherchant à pourvoir à leur propre sûreté. Rompant les liens de l'amitié et de la famille,

Tous les anachorètes manifestèrent ensuite l'intention d'aller ensemble jusqu'à Constantinople, pour y implorer la clémence de l'empereur. Mais les deux ministres promirent de lui porter la supplique rédigée par eux, et, touchés de tant de dévouement, partirent pour consulter la volonté de l'empereur. Théodose, dont la colère s'était apaisée, se rappelant, aux paroles de Flavius, que le plus grand hommage qu'il pût rendre à la religion était d'imiter son divin fondateur, en pardonnant comme lui, accorda une amnistie généreuse. Les biens confisqués furent restitués, et Antioche redevint la capitale de l'Asie. L'empereur loua et récompensa ceux qui avaient osé résister à sa colère, et lui avaient fait ainsi éprouver combien il est doux de pardonner. *Que l'aveuglement des païens,* s'écrie Jean Chrysostome, *cesse donc; et, en apprenant d'un empereur et d'un évêque quelle est notre philosophie, qu'ils renoncent à leurs erreurs, pour embrasser une religion qui enfante de si éminentes vertus.* C'était ainsi que l'Église, n'ayant pas encore la puissance d'élever le peuple à l'idée de ses droits, tempérait les fureurs des grands en leur rappelant leurs devoirs.

Thessalonique. Thessalonique eut à subir des coups plus rudes. Cette ville, dans une position favorable, au fond d'un golfe, à l'entrée de la Thessalie, le centre d'un grand commerce, avait reçu son nom de la femme de Cassandre, sœur d'Alexandre le Grand. Consacrée aux dieux Cabires et à Vénus de Therma, premier nom de la ville, elle s'accrut sous les rois macédoniens. Les empereurs romains, connaissant son importance comme port de mer, l'embellirent de monuments; Néron y construisit un long portique corinthien, avec deux rangs de statues remarquables par le fini du travail et par l'obscénité des attitudes; Trajan y fit élever la rotonde des Cabires, sur le modèle du Panthéon; Marc-Aurèle,

ils désiraient alors ne connaître aucun de ceux qu'ils avaient naguère pour amis, et ne pas être reconnus par les autres. Mais les moines, hommes pauvres, ne possédant qu'un grossier manteau, habitués à une vie rude et à ne se montrer à personne, parcourant les monts et les forêts comme des lions, mais pourvus d'une résolution sublime quand les autres tremblaient effrayés, restèrent seuls fermes au milieu d'aussi terribles tempêtes; et ils les dissipèrent, non pas après de longs jours, mais en un moment. Comme ces généreux athlètes devant lesquels les adversaires battent en retraite, je ne dis pas après les avoir à peine étreints, mais en se voyant seulement en leur présence et rien qu'à les entendre nommer, de même ceux-ci, en un seul jour, s'en vinrent, firent entendre leur voix, dissipèrent toute terreur, et retournèrent à leurs habitations. Tant elle a de vertu, la philosophie enseignée par le Christ ! »

un arc de triomphe ; un autre fut érigé par Constantin (1).

Au temps de Théodose, la garnison de la ville était commandée par le général Boteric. Un jeune esclave qu'il avait excita la convoitise impure d'un cocher du cirque, que Boteric fit jeter en prison. Le peuple en fureur assaillit alors le commandant, le massacra ainsi que plusieurs de ses principaux officiers, et traîna leurs cadavres par les rues. Théodose, informé à Milan de cette atrocité, en ressent un violent courroux ; et, écoutant moins les conseils des évêques que les flatteries du ministre Rufin, il donne ordre que les barbares aient à faire main basse sur tous les habitants, innocents ou coupables. Les citoyens, invités à des jeux au nom de Théodose, se rendent au cirque ; mais à peine est-il rempli (tant le goût des divertissements faisait taire toute défiance !), que des soldats s'y précipitent l'épée nue à la main, et y exercent trois heures durant un massacre dont les victimes ont été évaluées de sept à quinze mille, de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Un marchand étranger offrait tout ce qu'il possédait, et jusqu'à sa vie, pour racheter celle de l'un de ses deux fils; mais, tandis qu'il hésite dans l'horrible choix, le sicaire les égorge l'un et l'autre sous ses yeux.

Ambroise, évêque de Milan, fut saisi d'horreur à la nouvelle de cette boucherie ; et, pour donner un libre cours à sa douleur, ainsi que pour éviter la présence de Théodose, il se retira à la campagne. Il écrivit ensuite à l'empereur des lettres de reproche, en l'exhortant à faire pénitence, et en l'avertissant de ne pas avoir la hardiesse d'approcher de l'autel du Dieu de miséricorde, les mains encore teintes du sang de l'innocent. Théodose à ces reproches rentra en lui-même, et comme il ne pouvait malheureusement remédier au mal qui avait été fait, il se dirigea, par pénitence, vers la basilique de Milan. Mais au moment où il mettait le pied sur le seuil, Ambroise vient à sa rencontre sous le vestibule, et lui déclare que, le crime ayant été public, il doit se soumettre publiquement à la vengeance divine. Jamais il ne voulut le recevoir dans le lieu saint, qu'il n'eût pris la ferme résolution de subir la pénitence canonique. Déposant les insignes de la puissance suprême, l'empereur se présenta comme un suppliant au milieu de l'église, s'avoua

(1) Cette ville fut plus tard dévastée par les Arabes sous Léon le Philosophe; puis par Guillaume, roi de Sicile; en dernier lieu, par Amurat II. Elle se releva néanmoins, et elle est encore habitée par seize mille Grecs, douze mille Juifs et cinquante mille Turcs.

coupable, et obtint à ce prix, au bout de huit mois, la rémission de son péché et sa réintégration dans la communion des fidèles. Il résulta de là un édit qui enjoignait de laisser toujours un délai de trente jours entre la sentence des juges et son exécution (1).

Une autre loi, émanée de lui, est plus digne encore de passer à la postérité, et nous la rapportons ici pour l'exemple des rois : *Si quelqu'un par imprudence se permet de déchirer notre nom en termes malveillants et inconsidérés, et se fait par orgueil le détracteur turbulent du temps présent, nous défendons qu'il lui soit infligé aucune peine ou mauvais traitement : Si l'offense provient de légèreté, il faut la mépriser ; de folie, l'avoir en pitié ; de perversité, lui pardonner* (2).

Les faits ne vinrent pas démentir les paroles ; car une conspiration ayant été découverte à Constantinople, et les coupables étant condamnés à mort, Théodose leur pardonna à tous, et ne voulut pas qu'on recherchât leurs complices (3), ajoutant : *Puissé-je de même rendre la vie aux morts* (4) !

Bien qu'il eût pu, sans obstacle et presque sans soulever de plaintes, réunir toute l'autorité dans ses mains en écartant le
Valentinien. jeune Valentinien, il respecta sa faiblesse et le remit sur le trône, en ajoutant même à ses États les provinces enlevées à Maxime au delà des Alpes. Justine, qui avait gouverné au nom de son fils, et excité des troubles dans l'Église en favori-
391. sant les ariens, ne tarda pas à mourir. Aussitôt Valentinien

(1) Schoell (*Hist. de la littérature latine*, t. 4, p. 45) condamne cet acte magnanime. *Rien*, dit-il, *ne lui donnait le droit de s'ériger en juge de son souverain, et de l'humilier en lui infligeant une punition publique que son siècle regardait comme flétrissante.* Oui, si l'Évangile n'est rien, et si son siècle eût réellement, ainsi que le nôtre, regardé comme flétrissante une telle punition. Il continue du même ton pour nous apprendre qu'*il est impossible de ne pas y reconnaître l'arrogance d'un prêtre qui se regarde comme élevé au-dessus de toute autorité civile.*

(2) *Si quis, modestiæ nescius et pudoris ignarus, improbo petulantique maledicto, nomina nostra crediderit lacessenda ac temulentia, turbulentus obtrectator temporum fuerit, eum pœnæ nolumus subjugari, neque durum aliquid nec asperum sustinere; quoniam si id ex levitate processit, contemnendum est; si ex insania, miseratione dignissimum; si ab injuria, remittendum. Unde integris omnibus, ad nostram scientiam referatur, ut ex personis hominum dicta pensemus, et utrum prætermitti an exquiri debeat censeamus.* Code Théod., IX, 7, I.

(3) Thémistius, *Orat.* XIX.

(4) Saint Jean Chrysost., *Orat.* VI.

adopta la véritable foi; il accrut ainsi l'amour et l'estime que lui avaient acquis la pureté de ses mœurs, son application aux affaires, ses vertus domestiques et son zèle pour la justice.

Blâmé d'avoir trop de goût pour les jeux du cirque et les combats d'animaux, il s'en abstint tout à fait; de même il multiplia les jeûnes pour démentir les accusations d'intempérance. Ayant appris qu'une comédienne de Rome exerçait sur la jeunesse un attrait trop puissant, il l'appela à la cour, puis la renvoya sans l'avoir vue, pour l'exemple. Il portait une vive affection à ses sœurs; mais ayant appris qu'elles étaient en procès pour certains domaines avec un orphelin, il remit la décision du différend au juge ordinaire, et leur persuada ensuite de renoncer à leurs prétentions (1). Ses vertus ne l'empêchèrent pas de rencontrer un traître.

Arbogaste, Franc d'un grand courage, qui occupait le second rang dans l'armée de Gratien, mit son bras au service de Théodose, et l'aida à vaincre. Il avait ainsi obtenu les bonnes grâces de l'empereur, mais il en fit un détestable usage et n'en profita que pour bouleverser l'empire d'Occident. Par ses soins et ses intrigues, les postes les plus importants dans l'armée et dans l'administration civile de la Gaule furent distribués à ses créatures, et il en résulta que Valentinien se trouva comme prisonnier, dans Vienne, au milieu de ses ennemis secrets. Il eut recours à Théodose pour qu'il l'aidât à se délivrer de cette captivité, et ne pouvant la supporter plus longtemps, il fit venir Arbogaste, et du haut de son trône, il lui intima l'ordre de se démettre de ses emplois; le Franc lui répondit : *Ce n'est pas vous qui m'avez donné le commandement, ce n'est pas vous qui me l'ôterez*; et il jeta à terre le feuillet sur lequel l'ordre était tracé. Valentinien se contint à grand'peine pour ne pas se livrer à un acte de violence; mais, peu de jours après, l'empereur 392. 15 mai.
fut trouvé égorgé dans sa tente.

Chacun devina la main d'où le coup était parti : Arbogaste avait tout disposé pour que son forfait tournât au profit de son ambition. N'osant toutefois ceindre lui-même le diadème, il le donna à son confident intime, au rhéteur Eugène, qui avait la réputation d'un homme instruit et prudent.

Théodose fut vivement affecté du lâche assassinat qui avait tranché les jours de celui qui était son collègue et son beau-

(1) SAINT AMBROISE, *de Obitu Valent.*

frère; mais il attendit pour le venger, et tint Eugène dans l'incertitude jusqu'à ce qu'il fût prêt à commencer la guerre civile; puis, quand ses deux vaillants généraux, Stilicon et Timase, eurent organisé complétement et discipliné les légions, ainsi que les barbares alliés, il les fit marcher contre l'Occident. Arbogaste ayant restreint sa défense aux frontières de l'Italie, Théodose s'empara de toute la Pannonie jusqu'au pied des Alpes Juliennes, et vint livrer bataille à son ennemi dans
394. septembre. les plaines d'Aquilée, où il le vainquit. Arbogaste se donna la mort. Eugène la reçut de la main des soldats irrités, en présence de Théodose.

Saint Ambroise, qui avait résisté sans armes à l'usurpateur, qui avait refusé ses dons et s'était éloigné de Milan pour n'avoir aucun rapport avec lui, vint apporter à Théodose l'hommage des provinces occidentales, et obtint de lui qu'il fût tiré un voile sur le passé.

Théodose réunissait ainsi sous son autorité tout le monde romain. Ses vertus et son âge faisaient concevoir d'heureuses espérances, quand il mourut, quatre mois à peine après cette victoire. Il avait partagé l'empire entre ses deux fils, donnant l'Orient à Arcadius, et l'Occident à Honorius, qu'il avait appelé à Milan pour y recevoir les insignes du pouvoir souverain. Théo-
395. 17 janvier. dose voulut assister aux jeux splendides donnés à cette occasion, et sa santé, déjà chancelante, ne put résister à la fatigue qu'il en ressentit : il expira la nuit suivante. Il fut le dernier empereur qui dirigea d'une main ferme le gouvernement romain, et guida les armées en personne. Amis et ennemis gardèrent une haute estime pour ses vertus; et quand il ne fut plus, la faiblesse probable d'un État divisé, sous la direction de deux jeunes gens inexpérimentés, fit naître chez tous de graves appréhensions.

Les lois promulguées par Théodose sont un de ses principaux titres de gloire. Il défendit de solliciter les biens des condamnés pour cause de rébellion, attendu que parfois on obtenait, à force d'importunité, ce qu'un prince juste n'avait pas le droit d'accorder (1). Il diminua ainsi l'espionnage, beaucoup de gens se faisant délateurs pour acquérir les biens de ceux qu'ils dénonçaient. Avant lui, les biens des exilés revenaient au trésor : il ordonna qu'ils fussent partagés entre le trésor et le con-

(1) *Code Théod.*, X, 10, XV.

damné, ou ses héritiers, et que l'héritage entier d'un père ayant subi la peine capitale fût laissé à ses enfants (1). Les mariages entre cousins germains furent prohibés sous la peine exorbitante du feu, de la confiscation des biens et de la bâtardise des enfants (2). Le mariage fut aussi défendu entre oncles et nièces, tantes et neveux (3), entre beaux-frères et belles-sœurs (4), et en général entre chrétiens et juifs. Il fut interdit à ces derniers d'acheter des esclaves chrétiens, et il fut permis aux chrétiens d'affranchir sans restriction les leurs (5). La douceur et l'humanité furent recommandées aux geôliers, qui, d'ordinaire, en ont si peu. Les juges durent visiter fréquemment les prisons, recevoir les plaintes des détenus et tenir note exacte de leurs réclamations. Défense fut faite de vendre et acheter des joueuses d'instruments, de les appeler dans les banquets, dans les spectacles, et d'avoir chez soi des musiciens de profession; genre d'esclaves contre lequel les Pères ne cessèrent de tonner comme fomentant les mauvaises mœurs.

Il serait injuste d'oublier aussi plusieurs lois de Gratien, comme celle qui inflige aux délateurs convaincus de calomnie la peine que l'accusé aurait encourue (6). Il révoqua tous les priviléges accordés à des particuliers au préjudice des corporations auxquelles ils appartenaient (7), et il affranchit de l'obligation d'obéir aux ordres que les magistrats ou les tribunaux prétendraient leur avoir été donnés de vive voix par l'empereur (8).

(1) *Code Théod.*, IX, 42, VIII.
(2) *Ib.* III, 12, III. Arcadius tempéra cette rigueur en retranchant la peine du feu. Il dérogea ensuite à la loi elle-même. *Code Just.*, V, 4, XIX.
(3) *Code Théod.*, III, 12, III.
(4) *Ib.*, III, 7, II.
(5) *Ib.*, III, 1, V.
(6) *Ib*, IX, 1, XIV.
(7) *Code Théod.*, XI, 13.
(8) I, 3, I.

CHAPITRE XI.

TRIOMPHE DU CATHOLICISME. — LES SAINTS PÈRES.

Les premiers empereurs chrétiens avaient laissé l'ancien culte subsister à côté du nouveau, pour ménager une foule de gens qui leur gardaient fidélité, et parce que les révolutions destinées à changer la face du monde ne s'accomplissent pas tout d'un coup. Les rites païens étaient encore considérés comme nationaux, ou du moins on les appelait ainsi. Les pontifes sacrifiaient au nom du genre humain; on faisait, dans les discours adressés aux empereurs, non-seulement des allusions oratoires aux anciennes divinités, mais encore des invocations et des vœux. On voyait encore s'élever sur l'autel, au milieu de la curie Julia, où le sénat s'assemblait, la statue de la Victoire enlevée aux Tarentins, et parée par Auguste des dépouilles de l'Égypte; avant d'entrer en séance, les sénateurs brûlaient devant elle quelques grains d'encens, en jurant fidélité à l'empereur.

Paganisme. De nombreuses inscriptions attestent que les provinces étaient encore fermement attachées à l'ancien culte, attendu que, dirigées plutôt par l'habitude que par le raisonnement, elles obéissaient moins à des croyances qu'à des impressions. Nous trouvons en Italie beaucoup de traces de cette persistance, et davantage encore dans la Gaule, où le culte des druides se mêlait aux religions germaniques et à celle qui avait été importée de la Grèce. Nous ignorons comment et par quelles causes le druidisme se releva; mais l'histoire nous a conservé le nom de l'archidruide Merlin, qui, après avoir, au commencement du cinquième siècle, rempli de ses prophéties les forêts de l'Armorique et de la Bretagne, fut considéré, lorsqu'il eut cessé de vivre, comme un être mystérieux, un prophète, un magicien, et figura comme tel dans les romans du moyen âge (1). La Germanie, oubliant de plus en plus Odin, avait accepté quelques-uns des dieux de l'Olympe; mais le vulgaire s'opiniâtrait encore dans son adoration envers les puissances naturelles. Saint Jac-

(1) Tannier, *Bibl. britann. hibern.*, p. 522.

ques le Majeur et le centurion Corneille passent pour avoir arboré dans la péninsule ibérique l'étendard de la foi; mais s'il en fut ainsi, il n'en résulta pas l'anéantissement de l'ancien culte apporté par les Pélasges, mélangé avec celui des Phéniciens et des Carthaginois, sans que la force romaine eût réduit le tout à l'unité. Nous rencontrons en effet dans les inscriptions quatorze dieux différents (1), soit indigènes, soit étrangers, mais désignés alors par une appellation particulière à la langue cantabre. L'art divinatoire était très en faveur chez les Basques; 305.
et le concile d'Elvire nous donne la preuve d'un grand nombre d'apostasies, en faisant défense d'accepter les dignités du paganisme, d'assister à ses fêtes, de donner des vêtements ou des fleurs pour les solennités, et de l'argent pour les images.

On adorait de même en Afrique les divinités du pays et celles de Carthage, en dépit des illustres docteurs d'Hippone, de Carthage, d'Alexandrie; et en même temps que le vulgaire conservait ses superstitions inhumaines, les gens instruits y restaient attachés comme à un symbole de la civilisation, alors florissante dans ces contrées. Maxime, savant grammairien de Madaure, se plaignant à saint Augustin de la préférence accordée à d'obscurs martyrs sur les anciens dieux du monde, et voulant donner sur le polythéisme une explication raisonnable, s'exprime en ces termes : « Il existe un Dieu suprême sans commencement « ni fin, comme père tout-puissant de la nature : est-il quel« qu'un si dépourvu de raison et si aveugle, qui ne puisse le « reconnaître avec certitude? Or, les vertus de ce Dieu, répan« dues dans les œuvres de la création, sont invoquées par nous « sous des noms différents, parce que nous ignorons ceux qui « lui conviennent véritablement. »

Nous mettrons à côté de ce philosophe religieux un dévot, un prêtre probablement, qui, interrogé par saint Augustin sur ses croyances, les lui exposait avec une vénération timide, en faisant remonter à Trismégiste et à Orphée sa doctrine, qui consistait à se rapprocher de Dieu en exaltant et en purifiant son âme. Selon lui, la piété, la pureté, la justice, s'élèvent, sous la protection des dieux secondaires, vers le Dieu universel et ineffable dont les vertus sont appelées *anges* par les chrétiens.

(1) *Rauveana, Bandiar* ou *Bandua, Barieco, Navi, Idnorio, Sutunnio, Viaco, Ipsisto, dii Lugores, Togotis, Salambon, Neton, Neci* ou *Netace Endovelico*. Voyez MASDEU, *Hist. de España*, t. VIII.

Au surplus, les idolâtres de l'Afrique en général, désignant les fidèles par le nom de Romains, semblaient confondre la cause de la religion avec celle de la nationalité.

Le gentilisme n'était pas éteint non plus dans les provinces orientales de l'empire, bien que l'aristocratie, ce soutien du polythéisme, y eût moins de pouvoir qu'à Rome, et qu'elle y fût liée moins fortement aux institutions.

La Perse continuait à entretenir le feu sacré; et saint Basile (1) nous apprend que beaucoup de mages s'étaient répandus dans le Levant avec des usages particuliers, vivant isolés des autres hommes, sans livres ni docteurs, ayant horreur du meurtre des animaux, considérant le feu comme dieu, et Zervane-Akérène (2) comme le Dieu suprême, comme le fondateur de leur nation.

Mais le paganisme pouvait-il, sans cohésion, sans unité comme il était, opposer cette résistance qui naît de la conviction? Tandis qu'il y avait parmi les chrétiens tant de ferveur dans les actes et dans les écrits, les païens semblaient sommeiller; ils parlaient comme ils auraient fait trois siècles auparavant (3), sans s'apercevoir que les dieux chantés par eux n'étaient plus que des cadavres, et que la société par eux décrite comme vivante n'était plus qu'une ombre. Il ne manquait pourtant pas de gens dans les écoles pour défendre les idées anciennes, ni dans la société pour s'en déclarer les champions. Nous citerons, entre autres, Vettius Prétextat, *chef de la piété païenne*, dans la bibliothèque duquel Macrobe fait rassembler les interlocuteurs de ses *Saturnales*, pour lui témoigner un respect voisin de la vénération. Il avait réuni autour de lui les débris les plus illustres du paganisme, et lorsqu'il était proconsul de l'Achaïe, il fit conserver à la Grèce le droit de célébrer les cérémonies nocturnes du culte hellénique, notamment les mystères d'Éleusis. Il fut ensuite député à Valentinien pour obtenir de lui qu'il cessât de persécuter les augures. Il jouit d'une haute estime tant qu'il vécut; deux statues lui furent élevées après sa mort par les empereurs, et une par les vestales (4).

Païens illustres.

(1) *Lettre* 325 *à Épiphane.*

(2) Ce nom veut dire *le temps sans limites.*

(3) *Ausone, Claudien, Eutrope, Aurélius Victor, Ammien Marcellin, Macrobe, Végèce, Servius*, etc.

(4) Voyez GRUTER, page 310, n° 1. Au pied d'une statue érigée en 387, il est appelé *Pontifex Vestæ*, *Pontifex Solis*, *Quindecimvir, Augur, Tau-*

Il fut en correspondance suivie de lettres amicales avec Symmaque, né à Rome', à qui Libanius avait inspiré sa prédilection pour le paganisme et l'espoir de le rétablir. Mais tandis que le rhéteur d'Antioche aimait l'antique croyance, comme l'emportant en beauté sur la nouvelle, comme ayant enfanté des faits magnanimes et des idées sublimes, Symmaque l'envisageait du côté politique, et se persuadait qu'elle était appelée à sauver l'État. Libanius exerçait une sorte d'apostolat au moyen de son école, dont les élèves se répandaient de toutes parts, et lui envoyaient leurs discours, pour lesquels ils ambitionnaient son suffrage. Symmaque ne fournissait, au contraire, aucun secours aux provinces, et n'en tirait aucun d'elles : tout ce qu'il pouvait faire en faveur du paganisme se limitait au sénat et à Rome. Symmaque.

Fils du préfet de cette ville (368), il devint pontife, questeur, préteur (384), gouverna la Campanie et le Bruttium, fut proconsul en Afrique, puis préfet à Rome, et enfin consul (391). Ayant pris parti pour Maxime, il se réfugia, lorsqu'il fut vaincu, dans une église de ces chrétiens qu'il avait combattus, et il dut son pardon à l'intercession du pape Libère. Associé aux pontifes, il les traita avec un zèle énergique, se plaignant qu'un trop grand nombre d'entre eux cherchassent, en négligeant leurs devoirs sacrés, à se faire bien venir des chefs de l'État. Singulier aveuglement! au milieu d'une si grande révolution, il parle de la religion de la patrie, comme si jamais il n'avait été question de l'abolir, et il écrit à Prétextat : « Combien je suis affligé de ce « qu'après des sacrifices multipliés, le funeste présage de Spo« lète n'ait pas encore été publiquement expié! C'est à peine « si Jupiter s'est montré favorable à la quatrième *mactation*; « et il ne nous a pas été possible, même à la onzième, de sa« tisfaire à la Fortune publique. Songe en quel pays nous « sommes! Il s'agit maintenant de réunir nos collègues en as« semblée; et si je parviens à découvrir quelque remède divin, « je t'en informerai (1). »

Il conjure les dieux de sa patrie de pardonner à ceux qui

roboliatus, Neocorus, Hierophanta, et Pater sacrorum; GRUTER, p. 1102, II. Sur un autel découvert vers la fin du dernier siècle, on y ajoute les titres de *curialis Herculis, sacratus Libero et Eleusinis, pater patrum*; DONATI, Supplém. à Muratori, t. I, p. 72, II. *Pater sacrorum et pater patrum* se rapportent au culte de Mithras.

(1) Lettre XLIII du liv. I.

négligent leurs cérémonies (1); il exhorte les vestales à conserver soigneusement leur discipline; demande le châtiment de l'une d'elles qui avait violé son vœu (2), et fait tous ses efforts pour conserver au paganisme son importance politique.

Tel était en effet l'unique but de ses défenseurs en Occident, où l'on ne trouverait pas une seule école régulièrement établie, comme celle d'Athènes, pour maintenir, à l'aide d'une *chaîne d'or* d'initiés, la foi dans les défuntes immortalités et dans les doctrines théurgiques associées au néoplatonisme. Seulement, les maîtres qui professaient dans les diverses écoles de Rome, de Milan, de Bordeaux, de Trèves, de Toulouse, de Narbonne, répandaient encore les fables païennes, en faisant admirer les beautés des anciens auteurs; et quand l'un d'eux, Eugène, par un caprice du sort, arriva au trône, il vint en aide à l'idolâtrie, releva l'autel de la Victoire, plaça la statue de Jupiter Olympien au passage des Alpes Juliennes (3), et arbora l'image d'Hercule en tête de ses légions.

L'existence de ces païens fervents nous prouve que le christianisme triomphant s'était abstenu des persécutions qu'il avait eues à subir à sa naissance. Prétextat et Symmaque, tout en faisant profession ouverte de gentilisme, n'en parvinrent pas moins aux plus hautes dignités; et ni Libanius, ni ses disciples, ne se virent contraints, soit de changer de foi, soit de la dissimuler. Eunape et Zosime écrivirent des histoires dans un sens hostile au christianisme; et les sophistes faisaient entendre leurs plaintes avec autant de liberté que de force, parce que, suivant eux, les ténèbres avaient couvert le Capitole.

Cependant le nombre des chrétiens s'était tellement accru à la faveur de la tolérance, qu'il n'était plus besoin d'aussi grands ménagements envers le parti vaincu. Ils ne se recrutaient plus seulement parmi les dernières classes de la société, mais parmi l'élite des citoyens (4), et ils avaient acquis du crédit et de la puissance. La persécution théâtrale de Julien elle-même, en comprimant un instant la libre manifestation des sentiments par les formes extérieures du culte, ajouta à la force d'expansion

(1) *Dii patrii facite gratiam neglectorum sacrorum*, II, 7.
(2) Lettres, IX, 118, 119.
(3) SAINT AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, V, 26.
(4) *Sexcentas numerare domos de sanguine prisco*
Nobilium licet ad Christi signacula versas.
PRUDENCE, contra Symmachum, I, 650.

qu'une bonne cause emprunte aux obstacles; le triomphe facile du christianisme sur la vaine réapparition des idoles de la Grèce accrut la puissance des évêques, que l'on vit préparés comme autant de capitaines, non-seulement pour répandre le christianisme, mais encore pour combattre le polythéisme, et demander que la société rompît définitivement les liens qui l'enchaînaient à l'idolâtrie.

Jamais, néanmoins, l'Église n'avait cessé d'être troublée à l'intérieur par les ariens, dont les distinctions sur la nature du Fils de Dieu avaient trouvé les empereurs tantôt favorables, tantôt contraires, selon les personnes qui les entouraient. Constantinople était le siége principal de l'arianisme, où, soutenu par les princes et par les patriarches, il exerçait dans les cercles la loquacité des gens à la mode, comme aurait fait une nouvelle du jour. Nous n'avons pas l'intention d'énumérer les divers canaux par lesquels il se répandit; mais si l'on songe que notre religion, en appliquant immédiatement les discussions dogmatiques à la pratique et au salut éternel, réclame le plus parfait accord, même sur des points qui sembleraient purement spéculatifs, on comprendra quelle confusion dut naître au moment où le troupeau du Christ se trouva divisé. On vit partout des évêques en opposition les uns avec les autres, non-seulement se lancer les réprobations ecclésiastiques, mais encore chercher à se perdre tour à tour, soit dans l'opinion des fidèles, soit dans celle des gouvernants. Ceux-ci mettaient sur les siéges vacants, non les plus méritants, mais ceux qui partageaient leur propre croyance; on voyait le peuple en choisir d'autres, ou, désertant les églises, se réunir dans les campagnes : si les magistrats voulaient intervenir, ils rencontraient de la résistance; et de là des violences, des condamnations et des meurtres.

Les croyances orthodoxes eurent, pour combattre le paganisme ou l'hérésie, des champions d'une grande vigueur (1); et, de saint Athanase à saint Augustin, une succession d'hommes supérieurs imprima un mouvement prodigieux aux esprits et aux opinions dans toute l'étendue du monde romain. Grâce à ces hommes, l'Occident élève une puissance nouvelle avec une Les Saints Pères.

(1) Voy. le *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, par M. Villemain, 3e édit., 1854; et les *Études sur les Pères de l'Église* de M. Charpentier. 2 vol.; Paris, 1853.

force autre que celle de l'épée; la Grèce, réveillée de l'affaissement de la conquête, ne se contente plus de souvenirs; et, s'ouvrant d'autres voies que celles de la flatterie envers les puissants, ou des subtilités faites pour obscurcir la raison, elle en revient à s'adresser au peuple, non plus pour exciter ses passions et fomenter ses haines, mais pour lui enseigner la vérité et le diriger au bien.

Saint Jean Chrysostome. 344-407.

Jean Chrysostome (*Bouche d'or*), né à Antioche d'une famille honorable, eut peu d'égaux pour le zèle, et n'en eut point pour l'éloquence. Il était disciple de Libanius, qui, avec un regret exempt d'envie, disait, en admirant ses talents oratoires : ***C'est à lui que j'aurais laissé mon école, si les chrétiens ne nous l'avaient enlevé.*** Prenant en dégoût les vanités des rhéteurs et les chicanes du barreau, Jean s'adonna aux lettres et à la vie solitaire : « Quand ma mère, dit-il, apprit que j'avais résolu de « me retirer du monde, elle me prit par la main, me conduisit « dans sa chambre, et m'ayant fait asseoir près d'elle, sur le « lit où elle m'avait donné la vie, elle se prit à pleurer, puis « me dit des choses plus tristes encore que ses larmes. » En effet, après lui avoir rappelé les peines et les dangers d'une jeune veuve livrée à la faiblesse de son sexe et de son âge, elle ajouta : « Mon fils, mon unique consolation, au milieu « de ces misères, fut de te voir continuellement et de contempler dans tes traits l'image fidèle de mon pauvre mari. « Cette consolation commença pour moi dès ton plus jeune « âge, quand tu savais à peine bégayer les paroles dont les enfants réjouissent le cœur de leurs parents. Je n'ai pas diminué « ton héritage, comme il arrive à trop d'orphelins; cependant « je n'ai rien négligé de ce qui convenait à ta condition, en « donnant même de mon patrimoine. Je ne le dis pas pour te le « reprocher, mais pour que tu ne me jettes pas dans un nouveau veuvage. C'est une grâce que je te demande. Il reste aux « jeunes gens l'espérance d'atteindre un âge avancé; nous, « vieillards, nous ne pouvons attendre que la mort. Attends « donc du moins, hélas! le jour de ma mort, qui ne saurait « être éloigné. Quand tu m'auras ensevelie et que mes cendres « seront réunies à celles de ton père, alors entreprends de longs « voyages, passe même les mers; personne ne t'en empêchera. « Mais tant que je respire, supporte ma présence, ne t'ennuie « pas de vivre avec moi, et ne provoque pas l'indignation de Dieu « en me rendant malheureuse, moi qui ne t'ai offensé en rien. »

Le fils qui nous a conservé ces paroles, où se peint tout le cœur d'une mère, devait être bien capable de les sentir; mais une voix plus impérieuse que celle des affections humaines l'appelait aux combats du Seigneur. Renonçant toutefois à l'idée d'un voyage lointain, il se retira dans les solitudes que la dévotion savait se créer dans le voisinage de la bruyante Antioche. Il y écrivit pour la défense et à la louange de la vie solitaire, soutenant même qu'un moine avec sa philosophie chrétienne est supérieur à un prince entouré de faste.

Le bruit étant venu à son oreille que l'on voulait le consacrer prêtre ainsi que Basile, son ami le plus cher, il ne se crut pas en état de supporter un pareil fardeau; mais comme il ne voulait pas en détourner Basile, il ne lui en dit mot et se cacha. Celui-ci, ordonné prêtre malgré lui, se plaignit de son procédé comme d'une fraude et d'un mensonge. Pour se disculper, Chrysostome composa le *Traité du sacerdoce*, l'un de ses ouvrages les plus remarquables, dans lequel, remontant de son apologie personnelle à l'importance générale du ministère sacré, il expose ses sentiments sur son excellence et sur les devoirs qu'il entraîne (1). Tandis que, d'une part, l'ambition intriguait, cherchait l'appui des rois, se créait des partisans, d'un autre côté, par une humilité excessive, on refusait les fonctions du sacerdoce. Ambroise, Basile, Augustin en furent revêtus contre leur gré; il fallut menacer Gaudence d'excommunication pour lui faire accepter l'évêché de Brescia. Des solitaires se mutilaient pour échapper à cet honneur; et en Afrique il fallut recourir à la menace d'un châtiment contre des clercs qui refusaient l'ordination.

Jean ne put néanmoins éviter d'être ordonné par l'évêque Flavien. Alors, se consacrant au ministère de la parole, il commença le cours de ses illustres travaux, qui nous ont valu ses nombreux discours contre les hérétiques, ou sur la morale; ceux où il loue et ceux où il console. Il prêchait plusieurs fois la semaine, le matin avant les saints offices, parfois même avant l'aube, pour ne pas déranger le peuple de ses occupations; et le soir, durant le carême. Les Juifs et les gentils, non moins que les chrétiens, accouraient en si grande foule pour

(1) Il faut toutefois lire avec beaucoup de circonspection et comparer avec le reste de sa doctrine le premier livre, où il soutient que l'on peut employer la ruse quand la fin est bonne.

l'entendre, qu'il s'en plaignait (1) et s'efforçait de réprimer les applaudissements qui éclataient par intervalles. Le plus souvent, il parlait d'abondance en s'abandonnant à son inspiration. « Je m'étendais avec une proxilité sans mesure et peut-« être sans exemple, ne pouvant maîtriser l'ardeur de mon « âme, dont les élans accompagnaient mes paroles. Mais la « faute en est à vous, qui, par vos applaudissements et des « acclamations extraordinaires, me forciez de m'égarer. C'est « ainsi que la flamme de la fournaise n'est pas d'abord vive et « lumineuse; mais aussitôt qu'on ouvre un passage entre les « matières combustibles, elle s'élève, elle s'échappe, elle « brille éclatante. De même augmentant de zèle avec l'affluence « et l'empressement toujours croissant de mes auditeurs, je « dépassais toute limite; et le plaisir que vous témoigniez à « m'écouter fit que je m'abandonnai, malgré moi, à la richesse « du sujet (2). »

Comme on l'exhortait à parler contre les païens, il répondit : *Je ne le ferai que lorsqu'il n'y aura plus de chrétiens à convertir*. Il montrait envers ceux-ci un amour ardent et désintéressé : « Vous me tenez lieu, s'écriait-il, de père, de frères, « de fils; vous êtes tout pour moi; je ne ressens de joie et de « douleur qu'en ce qui vous touche. Quand bien même je n'au-« rais pas à rendre compte de vos âmes, je n'en serais pas « moins inconsolable en vous voyant perdus; de même qu'un « père ne trouve pas à se consoler de la perte d'un fils dans la « pensée d'avoir fait tout ce qu'il pouvait pour le sauver. « L'objet le plus vif de mes sollicitudes et de mes craintes « n'est pas de me voir un jour justifié ou trouvé coupable au « tribunal redoutable, mais d'être certain que vous êtes tous « sauvés, tous sans aucune exception, et toujours heureux. « Cela est nécessaire, cela suffit à ma félicité. Que la justice « divine m'accuse de n'avoir pas rempli mon ministère selon « que je le devais, pourvu que ma conscience n'ait rien à me « reprocher. Pourvu que vous soyez sauvés, que m'importe « par quel moyen? Celui qui s'étonnerait, en m'entendant « parler ainsi, prouverait qu'il ignore ce que veut dire être « père (3). »

(1) Il dit lui-même (*Homélie* LIX) qu'il a parfois cent mille auditeurs.
(2) *Que les démons ne gouvernent pas le monde.*
(3) Homélie III, *in Acta*.

Il disait aux riches : « Pourquoi avoir de vous une si haute « opinion, et croire nous faire une faveur quand vous venez « dans ce lieu écouter ce qui profite à votre salut? Parce que « vous avez des richesses, des habillements de soie? Ne savez-« vous pas que cette soie a été filée par des vers, tissée « par des barbares, et qu'elle est portée par des larrons, des « sacriléges, des courtisanes? Trêve à cette arrogance! consi-« dérez la bassesse de votre nature; vous êtes poussière, cendre « et fumée; vous commandez à beaucoup d'hommes, mais « vous êtes esclaves de vos passions. »

Il recommandait aux prêtres un zèle actif; il ne voulait pas qu'ils fréquentassent les tables des gens riches, qu'ils tinssent dans leurs maisons des sœurs agapètes, sous le prétexte de les nourrir si elles étaient pauvres, de les diriger quand elles étaient riches. Dans ses exhortations aux vierges, il leur disait de ne pas faire consister seulement la pureté à éviter les fautes grossières, mais de renoncer à vivre dans le monde; aux veuves qui ne se conduisaient pas bien, il conseillait de jeûner, de s'abstenir des bains, des superfluités, de se remarier plutôt que de vivre oisives, ne s'occupant qu'à satisfaire leur curiosité et à babiller. Il aurait voulu que chacun eût dans sa demeure un petit hôpital, et que les cent mille chrétiens qui habitaient Constantinople employassent ensemble leur or à secourir les cinquante mille pauvres environ qui s'y trouvaient, moyen assuré pour qu'il ne restât plus un seul païen. Il réprouvait surtout la passion immodérée du peuple de cette ville pour le cirque et pour le théâtre. Antioche entendait sa bouche éloquente fulminer contre le faste qu'elle n'avait pas abandonné avec le paganisme, contre les palais de cèdre et de porphyre, les luttes dispendieuses du cirque, la suite d'esclaves et d'eunuques que les dames traînaient derrière elles. Il stigmatisait la morgue des philosophes qui, portant le manteau, le bâton, la barbe longue, se promenaient orgueilleusement le long des portiques; et la superstition qui poussait ceux-là même qui étaient convertis, à consulter encore les augures et les devins, à porter des amulettes, à garder des milliers d'esclaves, dont, à la manière ancienne, ils abusaient sans pitié.

On allait avec empressement entendre ses reproches, auxquels on prodiguait, comme au théâtre, de profanes applaudissements; mais on quittait promptement la cérémonie sainte pour voler aux courses et aux promenades.

Chrysostome cherchait à diriger cette soif avide de plaisirs vers la charité, qui était pour lui comme un port qui accueille tous les naufragés, de quelque part qu'ils viennent; il voulait qu'on imitât Abraham donnant l'hospitalité aux trois voyageurs sans demander qui ils étaient, la recommandation du malheur lui suffisant; car nous devons, disait-il, honorer dans l'infortuné sa nature d'homme, non le mérite de ses actions et de sa foi (1).

397. Appelé au siége de Constantinople, il réforma les églises qui en dépendaient, et il s'efforça de ramener les dissidents aux doctrines orthodoxes.

Saint Grégoire de Nazianze. 329.

Grégoire de Nazianze était fils de l'évêque de Nazianze ou Diocésarée, en Cappadoce. Passionné pour l'étude dès son enfance, il fut envoyé à Césarée et à Alexandrie pour y apprendre la rhétorique, puis, pour se perfectionner, à Athènes, qui conservait, au moins dans l'opinion, la suprématie en fait d'éloquence.

Saint Basile.

Il s'y trouva avec Basile, l'aîné de dix frères, dont l'un fut Pierre, évêque de Sébaste, et un autre Grégoire, évêque de Nysse. Du Pont, où ses aïeux avaient échappé à la persécution (2), Basile fut envoyé pour ses études à Césarée, puis à Constantinople, en dernier lieu à Athènes. Il y montra, à la fleur de l'âge, une maturité virile, réprouvant la légèreté licencieuse des citoyens et les querelles des étudiants, qui, dans toute l'ardeur d'une jeunesse avide de savoir et d'admirer, cherchaient la vérité avec inquiétude, la défendaient avec fanatisme, et combattaient pour leurs maîtres comme les fidèles pour leurs évêques, comme la plèbe pour les cochers du cirque. « Dans « Athènes, dit le docteur de Nazianze, les écoles ressemblent à « de bruyants amphithéâtres, où vous voyez les spectateurs « passionnés s'agiter sur leurs siéges au milieu d'un nuage de « poussière; suivre de leurs gestes les mouvements des co- « chers; ébranler l'air de leurs cris; allonger les bras comme

(1) *Œuvres,* V, p. 51.

(2) « Ils étaient préparés et résolus à supporter tous les maux au prix desquels Jésus-Christ couronne ceux qui l'imitent dans ses souffrances; mais il leur fallait une occasion légitime. Car c'est une loi du martyre de ne pas s'exposer volontairement à la lutte par égard pour les faibles, et par compassion envers les persécuteurs; mais de ne pas éviter le combat quand il se présente. Ce serait témérité au premier cas, lâcheté au second. » SAINT GRÉGOIRE, *Oraison funèbre de saint Basile.*

« pour allonger l'haleine des coursiers. Or, qui fait tout cela? « Une tourbe d'oisifs qui n'a pas de quoi vivre une journée. « Tels sont les étudiants d'Athènes avec leurs maîtres, avec « les émules de leurs maîtres. Une fois qu'ils ont adopté une « école, jaloux d'augmenter le nombre des disciples et les pro- « fits du maître, ils recourent aux moyens les plus contraires « à la raison et à la décence : ils occupent les rues, les portes, « les campagnes, tous les chemins par où l'on arrive de la pro- « vince; et à peine un jeune homme a-t-il mis le pied dans « l'Attique, qu'il est à la discrétion du premier qui s'empare « de sa personne. La scène est moitié sérieuse et moitié bouf- « fonne. On commence par le conduire au logis de quelque « ami, ou à celui du sophiste favori; là les arguties pleuvent « sur lui pour humilier ses prétentions; la force de son esprit « et de son caractère se déploie dans cet assaut, selon l'édu- « cation qu'il a reçue. Celui qui n'est pas au courant de l'usage « en est effrayé ou offensé; celui qui est prévenu s'en amuse, « les menaces l'emportant, et de beaucoup, sur le dommage. « Le nouveau débarqué est ensuite conduit au bain à travers la « place publique, où le cortége s'avance sur deux rangs; puis, « quand on est près du seuil, comme s'ils étaient pris d'une « fureur subite, tous se mettent à pousser ensemble un grand « cri et s'arrêtent à la fois : alors, comme si le bain refusait de « s'ouvrir, ils frappent violemment à la porte pour épouvanter « le novice. Quand enfin il peut entrer, il est mis en liberté, et « à sa sortie il est considéré comme initié, prenant dès lors le « rang qui lui convient entre ses condisciples (1). »

Grégoire ayant épargné cette scène indécente à Basile, il en résulta entre eux une amitié des plus vives. « Amenés à Athè- « nes, poursuit le premier, par la grâce de Dieu et par le désir « de la science, comme deux fleuves qui se réunissent après un « long cours, nous poursuivions, avec une égale ardeur, un « objet extrêmement envié parmi les hommes, le savoir; mais il « n'y avait pas de jalousie dans nos cœurs, l'émulation seule nous « était connue. Nous disputions, non pas à qui des deux obtien- « drait le premier rang, mais à qui le céderait à l'autre; car « nous regardions chacun les succès de l'autre comme nos « propres succès : il semblait que nous n'eussions qu'une seule « âme pour animer nos deux corps. Notre occupation commune

(1) *Oraison funèbre de saint Basile.*

« était de pratiquer la vertu et de vivre pour les espérances « éternelles, en nous isolant de cette terre avant de l'abandon-« ner (1)... Confondus au milieu d'une foule de jeunes gens, « poussés aux excès par leurs penchants et par l'âge, nous pas-« sions des jours tranquilles, semblables à cette source qui, dit-« on, conserve la pureté de ses eaux au milieu même de l'onde « amère (2). Nous nous appliquions plus volontiers aux sciences « utiles qu'à celles qui sont de pur agrément, parce que c'est « de là que proviennent les vertus ou le libertinage des jeunes « gens (3). Nous ne connaissions que deux heures, celle de « l'église et celle des maîtres. »

Basile fit de grands progrès dans la grammaire, dans l'éloquence, dans la philosophie spéculative et pratique, dans les finesses de la dialectique, ainsi qu'en astronomie, en géométrie, en arithmétique et en médecine. « Mais le jour du départ arri-« vait, celui où les amis se parlent pour la dernière fois, se « disent adieu, se rappellent, s'embrassent et pleurent. Hélas! « qu'y a-t-il au monde de plus cruel, de plus amer pour des « amis, élevés ensemble dans Athènes, que de se quitter et d'a-« bandonner une aussi agréable cité (4) ! »

De retour dans sa patrie, il hésita sur le choix d'un état. Comme Élie et Jean, il était attiré vers le désert par le charme de la solitude; mais l'isolement ne lui parut pas propice à l'étude de la divine Écriture et aux enseignements lumineux du Saint-Esprit : « Ceux qui se consacrent à la vie active sont utiles « aux autres, inutiles à eux-mêmes; ils se jettent dans mille em-« barras, et la douceur de leur repos est troublée par une agi-« tation continuelle. Ceux qui se retranchent tout à fait de la « société vivent plus tranquilles, et peuvent mieux diriger vers « la contemplation leur esprit libre de soucis; mais ils ne sont « bons que pour eux, et leur vie est moins triste que pénible. « Je choisis donc la vie intermédiaire, en m'adonnant à méditer « avec les uns, à être utile avec les autres. »

Après avoir plaidé quelques causes, préparation ordinaire de ceux qui voulaient arriver aux emplois, il se livra tout à fait

(1) *Oraison funèbre de saint Basile.*

(2) Dans le poëme sur sa Vie.

(3) Μαθημάτων δὲ οὐ τοῖς ἡδίστοις πλέον, ἢ τοῖς καλλίστοις ἐχαίρομεν, ἐπειδὴ κἀντεῦθεν ἐστὶν, ἢ πρὸς ἀρετὴν τυποῦσθαι τοὺς νέους, ἢ πρὸς κακίαν.

(4) Οὐδὲν γὰρ οὕτως οὐδένι λυπηρὸν, ὡς τοῖς ἐκεῖσε συννόμοις Ἀθηνῶν, καὶ ἀλλήλων τέμνεσθαι.

à la pratique de la philosophie chrétienne ; et s'étant fait pauvre volontairement, il voyagea pour aller visiter de saints personnages, surtout parmi ceux qui habitaient les solitudes de l'Égypte, de la Syrie et de la Mésopotamie. Macrina, sa sœur, s'était déjà réunie à de pieuses femmes à Sibora dans le Pont, pour y vivre dans une égalité parfaite, ayant le même coucher, la même table, la même pauvreté, méditant sur les choses du ciel, et chantant les louanges de l'époux qu'elles s'étaient choisi. Basile se fixa aux environs, dans un lieu sauvage qu'on aime à lui voir décrire avec la naïveté d'une âme vierge et les réminiscences. de l'école. « Après avoir perdu, « écrit-il à Grégoire, les espérances, ou plutôt les songes que je « faisais à ton sujet (car l'espérance est le songe de l'homme « éveillé), je me suis rendu dans le Pont pour y chercher une « existence convenable, et Dieu m'y a fait trouver un asile con- « forme à mes souhaits. Ce que nous imaginions parfois en- « semble m'est accordé en réalité. C'est une haute montagne cou- « verte de bois épais, arrosée, au nord, par des sources fraîches « et limpides. Au pied s'étend une plaine fécondée par les eaux « qui descendent, et protégée par la forêt avec ses arbres de « toute espèce. L'île de Calypso, bien qu'Homère l'ait tant « vantée, n'est rien en comparaison. Cette retraite se divise en « deux vallées profondes : d'un côté, le fleuve, en se précipi- « tant des rochers, forme par son cours une barrière continue, « qu'il serait difficile de franchir; de l'autre, tout passage est « fermé par la chaîne de montagnes qui ne communique avec « la vallée qu'au moyen de sentiers tortueux et impraticables. « Nous sommes les maîtres de l'unique entrée. Mon habitation « est sur la saillie la plus avancée d'une haute roche, de sorte « que toute la vallée se déploie sous mes yeux, et je puis de « là contempler le cours du fleuve, plus agréable pour moi « que ne l'est le Strymon pour les habitants d'Amphipolis.... « Que te dirai-je des douces exhalaisons de la terre, et de la « fraîcheur qui monte du fleuve? Un autre admirerait la variété « des fleurs, le chant des oiseaux; mais je n'ai pas le temps « d'y faire attention : ce qui me charme le plus, c'est qu'avec « l'abondance de toutes choses, ce lieu me donne le plus doux « des biens, la tranquillité. Non-seulement il est exempt du « tumulte des cités, mais on n'y voit pas même de voyageurs, « excepté quand il nous arrive quelque chasseur égaré; car « il y a du gibier, non des ours et des loups, comme dans vos

« montagnes, mais des troupeaux de cerfs, de chèvres sau-
« vages, des lièvres et d'autres animaux semblables. Par-
« donne-moi donc d'avoir cherché un refuge dans cet asile :
« Alcméon aussi s'arrêta, lorsqu'il eut trouvé les îles Échi-
« nades. »

Il introduisit dans cet ermitage la vie cénobitique, dont il traça les règles en la décrivant à Grégoire; celui-ci alla le rejoindre, ainsi que beaucoup d'autres, auxquels il donnait des leçons et des exemples de piété.

Grégoire et Basile furent ensuite enrôlés, malgré eux, dans le sacerdoce, au moment où l'Église, combattue par Julien, sentait davantage le besoin d'avoir des ministres zélés, instruits et éloquents. Durant le règne de ce prince, leur condisciple, ils se tinrent cachés, moins par crainte de ses persécutions que de ses caresses. Il mit en effet toute son adresse pour entraîner dans ses erreurs Césaire, frère de Grégoire, qui avait un poste à la cour, et qui l'abandonna sur les instances de son frère, en se déclarant chrétien devant l'empereur. Julien ne voulut pas, comme il disait, lui procurer les honneurs du martyre.

Les vertus et l'esprit de Basile se seraient consumés dans l'obscurité de la vie monastique, si la charité ne lui eût fait un devoir d'accepter l'archevêché de Césarée. Il y conserva la pauvreté, qui déjà devenait rare parmi les prélats; et, tout entier à ceux qui souffraient, inflexible dans la foi, infatigable dans la bienfaisance, il ouvrit, pour les étrangers et les indigents, un hospice que l'on pouvait appeler une ville. Il fonda des fabriques et des écoles, et embellit Césarée, bien qu'il ne vécût que de pain et de légumes. Sa charité, qui le fit appeler le prédicateur de l'aumône, s'étendait sur tous, sans distinction de croyance; mais la tolérance ne ralentissait pas son zèle. Faible de corps autant que vigoureux d'esprit, il supportait courageusement la fatigue des prédications continuelles et des visites pastorales. Quand, sous prétexte de punir la magie, Valens se porta à des actes de cruauté, Basile s'opposa à ses agents; et comme l'un d'eux le menaçait, il lui répondit : *Que craindrais-je? La perte de mes richesses? je n'ai que mes vêtements et quelques livres. La mort? je ne fais cas que de la vie éternelle. L'exil? ma patrie est partout où l'on adore Dieu.* Sur l'observation du gouverneur, que personne encore ne lui avait tenu tête de cette manière : *C'est*, répliqua-t-il, *que vous n'avez encore rencontré aucun évêque.* Quand il mourut, les

juifs et les gentils le pleurèrent aussi bien que les fidèles, comme le père de tous; et la foule était si grande à ses funérailles, que plus d'un y périt étouffé.

Il avait conféré l'évêché de Sasima à Grégoire, qui, aux vertus d'un saint unissant des faiblesses de l'homme, se trouva mécontent de se voir relégué dans un pauvre village, quand il aurait pu exercer, sur un plus brillant théâtre, son savoir et son zèle; mais son père étant mort peu de temps après, il obtint l'évêché de Nazianze, et, quelques mois plus tard, il fut appelé au siége de Constantinople par les orthodoxes, qui avaient à soutenir un rude assaut de la part des ariens.

Les hérétiques s'effrayèrent de l'arrivée d'un aussi valeureux champion, qui les combattait par la doctrine, et opposait en même temps son humble pauvreté à leur ambition fastueuse. Ils mirent donc en œuvre tous les moyens pour empêcher les fidèles de se réunir dans une chapelle particulière; ils l'envahirent, même avec violence, et poussèrent l'insulte jusqu'au meurtre. Les fidèles enlevèrent, une à une, les pierres de la petite église profanée, et la réédifièrent sur l'autre rive du Bosphore; puis, quand revint la paix, ils rapportèrent de même ces pierres une à une et reconstruisirent la chapelle, qu'ils appelèrent Anastasie, c'est-à-dire la Ressuscitée.

Vers cette époque, Théodose, ayant été atteint d'une maladie grave, voulut se faire baptiser par l'évêque Acholius, dont la foi lui inspirait toute confiance; et, à sa suggestion, il rendit un décret ainsi conçu : « Notre volonté est que toutes les nations gouvernées par notre modération et notre clémence adhèrent constamment à la religion qui a été enseignée par saint Pierre aux Romains, qui s'est conservée par tradition fidèle, et est professée aujourd'hui par le pontife Damase, et par Pierre, évêque d'Alexandrie, homme de sainteté apostolique. Selon l'enseignement des apôtres et la doctrine de l'Évangile, nous croyons que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une seule divinité, sous une majesté égale et une sainte trinité. Nous autorisons ceux qui suivent cette doctrine à prendre le titre de *catholiques;* et attendu que nous considérons les autres comme des insensés, que nous notons du nom infâme d'hérétiques, nous défendons que leurs conventicules usurpent davantage la dénomination générale d'églises. Qu'ils s'attendent, sans parler ici de la justice divine, aux peines sévères que notre autorité, guidée par

Édit contre les ariens. 380. 28 février.

Catholiques.

« la sagesse céleste, croira opportun de leur infliger (1). »

Théodose recouvra la santé; puis, à son retour de la guerre, il fit venir Démophile, patriarche arien de Constantinople, et laissa à son choix de professer le symbole de Nicée ou d'abandonner son siége : il préféra le second parti, et s'en alla en exil. Les cent églises furent alors confiées aux catholiques, et l'empereur lui-même conduisit Grégoire comme en triomphe jusque dans Sainte-Sophie, où il le plaça sur le siége archiépiscopal, sans négliger toutefois de se faire escorter de gardes et de déployer un grand appareil militaire : tant la faction arienne était à redouter!

Afin de mettre un terme à cette division scandaleuse, Théodose annonça la volonté d'écarter les évêques et les ecclésiastiques qui s'obstineraient dans l'erreur; et, une fois qu'ils furent éloignés, la foi orthodoxe s'établit en Orient, sans troubles ni effusion de sang. Le second concile général fut alors réuni à
381. Mai. Constantinople, pour l'expliquer et la confirmer. Il maintint dans son entier le symbole de Nicée, en lui donnant seulement plus de développement en certaines parties, pour réfuter les hérésies qui avaient suivi sa promulgation (2).

Le plus célèbre des canons disciplinaires de ce concile est celui qui attribue à l'évêque de Constantinople la préséance sur celui de Rome, vu la translation du siége de l'empire à Byzance : comme on voulut étendre à la juridiction ce qui n'avait rapport qu'à la dignité, il en résulta de grands scandales et des différends que ni peines corporelles ni excommunications ne suffirent à conjurer.

Quant à Grégoire, il conserva sa modestie sur le siége patriarcal, ne fréquentant les grands que pour solliciter leur charité; et lorsque le cérémonial l'appelait à la table de l'em-

(1) *Code Théod.*, liv. XVI, l. 11. *Cunctos populos.* Il est rapporté qu'Amphiloque, évêque d'Icone, se présenta un jour devant l'empereur au moment où, dans toute sa majesté, il était assis sur son trône avec son fils Arcadius, qu'il venait de nommer auguste, et qu'après s'être incliné devant Théodose avec le respect qui lui était dû, il salua son fils familièrement, comme il eût fait à l'égard d'un enfant ordinaire. Théodose irrité ordonna qu'on chassât l'audacieux de sa présence; et le prélat s'écria alors : *C'est ainsi que Dieu chassera ceux qui, en vénérant le Père, refusent au Fils un hommage égal!* Cette parabole, passablement grossière, plut beaucoup à Théodose. SOZOMÈNE, VIII, 6; THÉODORET, V, 16.

(2) Le symbole qui fut arrêté alors est celui qu'on récite chaque jour à la messe.

pereur, il se trouvait gêné par les nombreuses prescriptions de l'étiquette, accoutumé qu'il était à des manières simples et affectueuses.

Il sauva à son troupeau les châtiments dont il était menacé par suite d'une sédition. Ayant réuni le peuple, après l'avoir calmé, sans l'accuser, en l'encourageant à espérer, et en lui promettant de partager son sort, auquel il compatissait, il se tourna vers le gouverneur romain envoyé pour punir les coupables, et lui dit d'un ton sévère : « Offre en hommage à Dieu « la bonté, qui de tous les dons est le plus agréable à ses « yeux et celui qui procure les plus grands biens. Que rien « ne te fasse renoncer à la pitié, ni la gravité des faits, ni la « crainte de l'empereur, ni l'espérance d'une plus haute di- « gnité, ni l'orgueil du pouvoir; ménage-toi la bienveillance « céleste pour l'heure où tu en auras besoin; fais pour Dieu « ce que Dieu te rendra. »

Il ne put toutefois se soustraire à la jalousie; et, voyant que son élévation pouvait devenir une cause de zizanie, il abdiqua volontairement. Son troupeau, qu'il rassembla, l'entendit révéler les intrigues et l'ambition des évêques portés à rendre le mal pour le mal, ainsi que les reproches de ceux qui lui faisaient un crime de ne pas donner des banquets et de ne pas se vêtir comme les consuls et les généraux : « Adieu, s'écriait- « il, Église d'Anastasie, qui reçus ton nom de la piété des » fidèles, trophée de notre commune victoire; nouvelle Silo, « où pour la première fois reposa l'arche sainte, depuis qua- « rante ans errante dans le désert. Adieu, temple fameux, « notre récente conquête que le Christ remplit maintenant « d'une si grande foule; bourgade de Jébus, dont nous avons « fait une autre Jérusalem. Adieu, saintes églises, qui em- « brassez les divers quartiers de cette métropole, et en êtes « comme le lien et la réunion. Adieu, saints apôtres, colonie « céleste, qui m'avez servi de modèle dans les combats. Adieu, « chaire pontificale, trône envié et plein de périls, conseil des « pontifes, vénérable par les vertus et par l'âge des prêtres; « adieu, vous tous, ministres de Dieu à la sainte table, qui « vous approchez du Seigneur quand il s'approche de nous. « Adieu, harmonies des cantiques, chœur des Nazaréens, « pieuses veillées, augustes vierges, femmes modestes, assem- « blées des orphelins et des veuves, pauvres qui élevez vos « yeux vers Dieu et vers nous. Adieu, maisons hospitalières et

« amies du Christ, qui avez secouru ma faiblesse. Adieu, « vous tous qui aimez ma voix, foule empressée, au milieu « de laquelle je voyais briller les styles furtifs qui transcrivaient « mes paroles. Adieu, barreaux de cette chaire, si souvent « forcés par le nombre de ceux qui se précipitaient pour « m'entendre. Adieu, rois et palais, serviteurs et courtisans « des rois, fidèles, je veux le croire, à votre prince, mais in-« fidèles pour la plupart à Dieu. Applaudissez, élevez aux « nues le nouvel orateur. Elle s'est tue, cette voix qui vous « était importune... Adieu, cité souveraine et amie du Christ; « c'est un témoignage que je lui rends, bien que son zèle ne « soit pas toujours selon la science. Approchez-vous de la vé-« rité, amendez-vous, au moins tardivement. Adieu, Orient « et Occident, pour qui j'ai combattu, et par qui j'ai été op-« primé... Mais surtout adieu à vous, anges gardiens de cette « Église, qui protégiez ma présence et protégerez mon exil. « Et toi, sainte Trinité, ma gloire et ma pensée, puissent-ils te « conserver, puisses-tu les convaincre et les sauver à leur tour! « Ils sont mon peuple, oui, mon peuple, quelque diverses que « soient nos destinées; puissé-je apprendre que tu es exaltée « et glorifiée chaque jour par la sagesse et par la vertu! afin « que j'apprenne chaque jour qu'il grandit en sagesse et en « vertu! Mes fils, gardez-moi ce dépôt sacré; qu'il vous sou-« vienne de ma lapidation! »

Grégoire retourna dans sa retraite laborieuse, où un jardin, une source d'eau vive et l'ombre de quelques arbres faisaient ses délices. Il jeûnait et priait; une natte était son lit, un sac grossier lui servait de couverture. Revêtu d'une simple tunique, nu-pieds, sans feu, il n'avait pour compagnie que les animaux des champs. Et pourtant il ne parvenait pas entièrement à dompter la chair, même dans son extrême vieillesse; ce qui lui faisait dire que, vierge de corps, il ne pouvait se dire tel de pensée. C'est ce qu'il nous apprend dans les vers dont il charmait sa solitude, et qu'il considérait non-seulement comme un soulagement, mais encore comme une pénitence, vu la difficulté qu'il éprouvait à les faire, et le but qu'il se proposait de fournir des modèles à opposer à ceux des païens.
391. Il mourut nonagénaire.

Ceux qui comprennent l'intention qui nous guide en écrivant cette histoire ne trouveront pas mauvais que nous nous arrêtions sur ce champion de la vérité, et sur d'autres encore,

un peu plus que nous ne le faisons d'ordinaire pour les grands de la terre et pour ceux qu'on appelle des héros. Comment pourrait-on mieux acquérir la connaissance de l'homme, selon l'époque où il vécut, qu'en scrutant les œuvres et les pensées de ces naïfs et généreux maîtres ?

Saint Grégoire, évêque de Nysse.

Grégoire, évêque de Nysse, frère de saint Basile, s'appliqua avec ardeur à maintenir l'unité catholique contre les hérétiques et les schismatiques. Il pacifia les Églises de Palestine et d'Arabie, dirigea le second concile œcuménique, et obtint le titre de Père des Pères. D'un esprit moins vaste que saint Basile et que Grégoire de Nazianze, l'évêque de Nysse aimait la solitude, et se plaisait aux spéculations philosophiques. Il traita du destin, de l'âme, de la résurrection, à propos de certains doutes que Macrina, sa sœur, lui soumettait au sujet de la résurrection des corps, et qui lui étaient venus à l'occasion de la mort de saint Basile.

Saint Jérôme. 331.

Saint Jérôme est en quelque sorte le lien qui unit les Orientaux et les Occidentaux. Né en Dalmatie, élevé à Rome par Donat, commentateur de Térence, et par le rhéteur Victorien, il prit les manières et contracta la corruption de cette grande ville ; puis, dégoûté d'une vie dissolue, il embrassa le christianisme. Assidu à l'étude, il se forma une bibliothèque de sa propre main, parcourant même au besoin les pays éloignés. Passé en Orient, il y entendit les discussions qui agitaient alors les esprits, et se retira dans le désert, sur les confins de la Syrie et de l'Arabie. Là, mortifiant la chair, passant de la prière à l'étude de la langue hébraïque, il goûtait les mâles voluptés de la solitude, embellie, comme il le disait, « par « les fleurs du Christ, loin de la prison enfumée des villes. »

Cependant cette vie d'ermite, studieuse et pénitente, n'amortissait pas son imagination ardente : « Que de fois dans le « désert, au milieu de ces solitudes brûlées par le soleil, je « crus assister aux délices de Rome ! Assis tout seul, l'âme « inondée d'amertume, la chair abattue et sans forces, couvert « d'un sac grossier, le visage bronzé comme celui d'un Éthiopien, je pleurais et gémissais tout le jour ; et si le sommeil « me prenait malgré moi, mon corps allait heurter contre la « terre nue. Et pourtant, moi, qui, dans la crainte de l'enfer, « m'étais condamné à cette prison, habitée par des serpents et « des tigres, je me sentais transporté en imagination au milieu « des danses de jeunes filles romaines. Le visage était amaigri

« par le jeûne, mon corps était embrasé de désirs, et dans « mes membres glacés, dans ma chaire morte avant le temps, « éclatait l'incendie des passions. Alors, privé de secours, je me « prosternais aux pieds du Christ, en les baignant de mes « larmes; plus d'une fois je passai le jour entier et la nuit à « me frapper la poitrine, jusqu'à ce que Dieu eût rendu la « paix à mon âme. L'asile même de ma cellule m'inspirait « de l'effroi, en me paraissant complice de mes pensées. Irrité « contre moi-même, je m'enfonçais dans le désert; et là, où « je trouvais une vallée plus profonde, une roche plus escar- « pée, je me prosternais en prière. Souvent (Dieu m'en est té- « moin), après avoir versé des larmes abondantes, après avoir « longtemps élevé mes yeux au ciel, je me voyais transporté « parmi les chœurs des anges, et je m'écriais : *Nous montons « à toi, attirés par l'encens de la prière.* »

Outre les souvenirs du monde, une autre tentation agitait Jérôme, le goût des lettres profanes, l'un des obstacles les plus puissants pour éloigner les doctes d'une religion qui re- niait le culte inspirateur d'Homère et de Virgile. Élevé à ido- lâtrer la forme au détriment du fond, Jérôme se nourrissait de ses livres, acquis au prix de tant de travaux, seule richesse qu'il eût conservée dans son ermitage. Mais quand il laissait Platon et Cicéron pour revenir aux prophètes, ils lui parais- saient rudes et négligés dans cette sublimité de pensées qui dédaigne les ornements artificiels. Étant donc tombé malade, il se crut transporté en esprit au tribunal du Juge suprême, qui lui reprocha d'être plus cicéronien que chrétien : allégorie où se révèle cette lutte de génie contre l'imagination, qui pro- longea l'agonie du paganisme, malgré l'absence totale de conviction chez ceux qui demeuraient attachés à l'ancien culte.

Jérôme, ayant quitté cette solitude qui convenait peu à son activité, se rendit à Antioche, où il fut ordonné prêtre, contre son gré, par Paulin, et de là vint à Constantinople. Bien qu'âgé de cinquante ans, il s'y fit le disciple de Grégoire de Nazianze dans l'exégèse sacrée, et traduisit en latin plusieurs ouvrages grecs,
381. comme la Chronique d'Eusèbe et les Homélies d'Origène. A Rome, où il fut appelé ensuite, le pape Damase l'employa à des soins divers, notamment à des travaux littéraires et à la révision de la Bible latine. Il se lia d'amitié avec de pieuses matrones, dignes de trouver place dans l'histoire. Mélanie, dame romaine d'un sang illustre, ayant perdu son mari et

deux de ses fils, avait laissé le troisième en bas âge, pour aller en Égypte visiter les anachorètes. Elle avait fourni de généreux secours aux fidèles persécutés par les ariens, leur donnant asile dans leur fuite, et prenant des habits d'esclave pour les nourrir et les consoler dans leur prison. Marcella, veuve aussi, s'était retirée à la campagne pour y embrasser, dans sa rigueur, la vie monastique, avec Principie, sa fille; Asella et Albine, sœur et mère de Marcella, ne lui cédaient pas en vertus. Paula, dame d'une très-ancienne famille (1), se distinguait par sa haute piété, et prodiguait des secours abondants aux pauvres et aux malades. Jérôme, bien différent de ces directeurs spirituels qui, en d'autres temps, s'étudiaient à concilier la religion avec les intrigues et le libertinage, était le conseil de ces femmes pieuses, ainsi que de Léa et de Fabiola, et d'autres encore, aux consciences profondément convaincues, s'attachant aux vertus les plus austères, protestant, par leurs œuvres, contre tout ce qui était faiblesse, et secourant les misères d'un siècle où il y en avait tant.

Læta, qui avait pour père le pontife des dieux, Albin, consultait le saint sur l'éducation de sa fille encore enfant; et Jérôme lui dit de lui apprendre à se jeter dans les bras de son aïeul en chantant l'alléluia, afin que le vieux pontife, souriant à ce chant naïf, se trouvât préparé à la conversion : « Celui-là « est déjà un candidat de la foi, qui se trouve entouré d'une « foule chrétienne de fils et de petits enfants. L'homme ne naît « pas chrétien, mais il le devient. Le Capitole couvert d'or se « ternit sous la poussière; l'araignée tapisse de ses toiles les « temples de Rome; la ville sort de ses fondements; des flots « de peuples passent devant les édifices renversés, jadis con- « sacrés aux dieux, se dirigeant vers les tombeaux des mar- « tyrs (2). » Saint Jérôme avait le pressentiment de l'avenir qui s'approchait, et comprenait les moyens de le hâter.

La faction païenne dirigea des attaques de toute nature contre un ennemi aussi redoutable. De son côté, il n'épargnait pas non plus les indignes ministres de la religion, démasquant ceux pour qui le diaconat et le sacerdoce n'avaient été qu'un moyen de fréquenter plus librement les femmes, et qui se com-

(1) Bien que saint Jérôme témoigne son dédain pour les distinctions de la naissance, il rappelle que Paula descendait d'Agamemnon par son père, des Gracques par sa mère, et qu'elle avait épousé un descendant d'Énée et des Jules.

(2) *De Instit. filiæ.*

plaisaient à se montrer élégamment vêtus, les cheveux bouclés et parfumés, les doigts chargés d'anneaux, marchant sur la pointe du pied, s'insinuant dans les maisons, et sollicitant des dons et des testaments (1). Ces intrigants, irrités contre lui, se mirent à persécuter le saint dont ils calomnièrent l'amitié spirituelle; leur acharnement fut porté à un tel point, qu'il se décida à quitter Rome, bien qu'il eût démontré son innocence devant les magistrats, et retourna en Orient. Il y fut suivi par Eustochium, par Paula et par d'autres dames, avec lesquelles il se rendit à Alexandrie, où les pratiques de la religion ne l'empêchèrent pas d'aller entendre le grammairien Didyme; et, après avoir été admirer les anachorètes du désert de Nitrie, il revint se fixer dans la Palestine. Paula y fonda un monastère de femmes, et Jérôme en organisa un d'hommes. Il travaillait au point d'écrire jusqu'à mille lignes par jour, et il trouvait encore le temps d'expliquer la Bible à ses anachorètes, d'enseigner aux enfants les premiers éléments de la lecture, et de feuilleter aussi ces auteurs profanes qui avaient charmé sa jeunesse. Des hommes pieux, et des femmes pleines de foi et d'humilité, avaient recours à ses lumières. Tantôt c'est Édibie, de Bayeux, qui lui adresse douze questions à résoudre; tantôt c'est Algasie, de Cahors, qui le consulte sur quelques passages de la Bible, ou sur la manière de se conduire en certains cas; tantôt c'est un prêtre qui arrive exprès du fond de la Bretagne jusque dans la Palestine, pour lui apporter une lettre et repartir avec la réponse.

Une bande de semi-pélagiens, ayant pénétré dans la retraite de Jérôme, mit le feu aux tranquilles cellules des moines et des sœurs, et le saint n'échappa qu'avec peine au péril. Peu de temps après, il mourut nonagénaire.

Nous parlerons ailleurs de ses écrits; il suffira ici de faire mention de ses différends avec Rufin, autrefois son ami, qui, ayant traduit et publié les œuvres d'Origène, avait voulu les appuyer de l'opinion supposée de Jérôme. La discussion qui s'ensuivit ne conserva pas toujours le ton de décence convenable (faiblesse humaine digne de regrets et de compassion). Mais quelles étaient les accusations portées par Rufin contre son adversaire? De trop aimer la littérature profane. « Je pour- « rais citer plusieurs religieux qui, dans leurs cellules sur le

(1) *Ep. ad Eustochium*, XXII.

« mont des Oliviers, ont copié pour lui les dialogues de Cicé-
« ron ; moi-même j'en ai eu les cahiers dans les mains, et je
« les ai relus. Qu'il nie même, s'il le peut, qu'en venant me
« visiter de Bethléem à Jérusalem, il apporta avec lui un dia-
« logue de Cicéron ! Bien plus, Jérôme, dans le couvent de
« Bethléem, composait un ouvrage de grammaire profane, et il
« expliquait son cher Virgile et d'autres auteurs, lyriques,
« comiques, historiens, à des enfants qui lui étaient confiés
« pour qu'il les élevât dans la crainte de Dieu (1). »

Nous recueillons ces détails pour faire comprendre la lutte engagée entre les deux civilisations dans la littérature comme en toute autre chose. Nous rapporterons un autre fait emprunté à la vie de Pontius Méropius Paulinus. Né à Bordeaux, d'un préfet du prétoire des Gaules, il fut recommandé à l'empereur Gratien, dont il devint le collègue comme consul. Après avoir été revêtu des premières dignités en Espagne et dans les Gaules, il gouverna la Campanie. Très-renommé pour son savoir, il avait épousé une Espagnole d'une famille extrêmement riche. Saisi au milieu de ses richesses et de sa puissance d'un ennemi profond, il implore d'abord le ciel pour qu'il le délivre de ses douleurs. Puis, se soumettant à la volonté de Dieu, il accepte une vie d'angoisses et de résignation, et renonce au monde. Sa femme devint pour lui une sœur ; et, pour compléter sa conversion, il se retire à Rome, et y reçoit le baptême. Il est ensuite demandé comme prêtre par le peuple de Barcelone, auquel il avait fait don d'une partie de ses biens.

Saint Paulin.

378.

389.

Les chrétiens étaient dans la joie d'une telle acquisition ; les évêques en rendaient des actions de grâce publiques, tandis que les païens en étaient indignés. Ceux de ses parents, de ses amis qui le rencontraient, s'éloignaient de lui comme d'un déserteur. Clients, affranchis, esclaves, regardaient tous liens avec lui comme rompus. Le poëte Ausone ne négligea rien pour le détourner de sa résolution, ne pouvant parvenir à comprendre, au milieu des frivolités littéraires d'alors, que la force de la conviction et l'autorité de la conscience sussent résister à des conseils et à des plaintes. Il lui écrivit donc pour le ramener au paganisme et à la littérature. Comme il ne recevait pas de réponse, il revint à la charge en lui rappelant leurs communes études, leur amitié et les convenances. N'étant pas

(1) *Œuvres*, t. III, p. 246.

écouté davantage', il lui souhaita mille infortunes littéraires, en invoquant les muses grecques, afin qu'elles eussent à rendre un poëte à celle du Latium (1). Paulin rompit enfin le silence à son quatrième appel, en l'invitant à cesser d'implorer les muses qu'il avait répudiées; car son cœur, consacré exclusivement au culte d'un seul Dieu, n'avait plus de place ni pour elles, ni pour Apollon. Il lui disait, au surplus, que ni le temps, ni les circonstances ne l'effaceraient de son souvenir.

Paulin étant venu en Italie, et les entretiens de saint Ambroise l'ayant animé d'une ardeur nouvelle, il se retira dans une solitude, près de Nola, où il vécut seize ans avec sa femme, fondant une espèce de Thébaïde au milieu des délices de la Campanie. Il éleva à saint Félix une église qu'il fit orner de peintures représentant des sujets de l'Ancien Testament; et les paysans avaient tant de plaisir à les regarder, qu'ils ne pouvaient en détacher leurs yeux. Absorbé dans une paix que le monde ne peut ravir, les barbares menaçants ne lui inspiraient aucune crainte. Chaque année, le jour de la fête du saint, objet de sa prédilection, il composait un chant en son honneur; et, bien que les amis exclusifs de la forme prétendent qu'il écrivait mieux lorsqu'il était encore païen, Ausone trouvait ses vers bien cadencés et doux (2), et saint Augustin en louait la *piété gémissante*. Devenu évêque de Nola, il entretint une correspondance épistolaire avec Ambroise, Jérôme, Augustin, avec l'Asie, l'Afrique, l'Italie; et il en résulta un échange d'idées, de conseils, d'éclaircissements. Il parla au peuple avec une simplicité où l'on sentait que le christianisme est sorti du peuple pour le peuple, et dans ce ton ingénu, familier, que cette religion tient de son origine et qui est dans

(1) *Impie, Pirithoo disjungere Thesea posses,*
Euryalumque suo socium secernere Niso....
Jam nomina nostra parabant
Inserere antiquis ævi melioris amicis....
Nos studiis animisque isdem, miracula cunctis... (Lettre 233.)
Imprecor ex merito quid non tibi, Iberica tellus?
Te populent Pœni, te perfidus Hannibal urat!...
Gaudia non illum vegetent, non dulcia vatum
Carmina, non blandæ modulatio flexa querelæ...
Hæc precor, hanc vocem, Bœotia numina, Musæ,
Accipite; et Latiis vatem revocate Camœnis. (Lettre 25.)

(2) *Hæc tu quam perite et concinne, quam modulate et dulciter!* (Lettre 29.)

son essence. Il commence ainsi son discours sur l'aumône : « Ce n'est pas pour rien, mes chers amis, que l'on place la « mangeoire devant les animaux, et elle n'y est pas seulement « pour le plaisir des yeux. C'est une espèce de table à l'usage « des animaux dénués de raison, préparée par la raison de « l'homme, afin que les quadrupèdes puissent prendre leur « nourriture. Si ceux qui ont construit le râtelier négligent d'y « mettre du foin, les animaux ne tarderont pas à être consumés « par la faim ; s'ils ne mangent pas, la faim les mangera. « Avertis par cet exemple, gardons-nous de négliger la table « que Dieu plaça dans son Église....»

Saint Hilaire de Poitiers.

La Gaule Narbonnaise, qui chaque jour se façonnait davantage aux usages romains, fut le champ où se déploya le courage de saint Hilaire. Issu d'une bonne famille, il se mit résolûment à l'étude, et parvint, avec des efforts continus, à la vérité, en renonçant d'abord aux plaisirs des sens, puis en s'appliquant à méditer sur la Divinité pour passer de la croyance en Dieu à celle d'une âme immortelle et d'un médiateur divin. Ordonné prêtre, et bientôt après nommé évêque de Poitiers, il soutint la cause de saint Athanase. Constance 350. le relégua en Orient, et c'est là qu'il connut les grands docteurs qui en étaient la gloire. Leurs entretiens lui inspirèrent une énergie nouvelle. S'étant rendu à Constantinople, il présenta une requête pour obtenir que sa doctrine fût tolérée, et qu'on lui permît de la soutenir contre les ariens. Mais il ne fut pas exaucé, et, dans sa sainte colère, se livra contre l'empereur à de violentes invectives : « Que ne sommes-nous encore au temps de « Néron et de Décius ! Nous combattrions à découvert et avec « confiance contre les sicaires et les bourreaux ; ton peuple, « comprenant une persécution publique, nous suivrait comme « ses chefs. Mais maintenant nous combattons contre un per- « sécuteur qui trompe, contre un ennemi qui flatte, contre « l'antechrist Constance, qui ne frappe pas, mais caresse, ne « proscrit pas nos têtes, mais nous enrichit pour nous perdre ; « qui ne nous pousse pas à la liberté chrétienne par des ca- « chots, mais nous honore dans son palais pour nous asservir... « Il ne combat pas de peur d'être vaincu, mais il flatte pour dominer. Il ne confesse le Christ que pour le nier ; il cherche « l'unité pour empêcher la paix ; il comprime les hérésies « pour qu'il n'y ait plus de chrétiens ; il honore les prêtres pour « qu'il n'y ait plus d'évêques ; il bâtit des églises pour détruire la

« foi... Je te déclare, ô Constance, ce que j'aurais dit à Néron, « ce que Décius et Maxime auraient entendu de ma bouche : « Tu combats contre Dieu, tu es acharné contre l'Église, tu « persécutes les saints, tu détestes les prédicateurs du Christ, « tu détruis la religion ; tu es le tyran non des choses humaines, « mais des choses divines. Voilà ce qui t'est commun avec ces « empereurs païens. Voici ce qui t'appartient en propre : tu « affectes un christianisme menteur, et tu es le nouvel ennemi « du Christ ; tu sers de précurseur à l'Antechrist, et tu com- « mences ses mystères d'iniquité ; tu fabriques des professions « de foi, et tu vis contre la foi ; tu mets le trouble dans ce qui « est ancien, et tu souilles ce qui est nouveau (1). »

On sent là les élans de celui que saint Jérôme appelait *eloquentiæ latinæ Rhodanus*, image hardie, mais expressive, de sa dialectique vigoureuse, de sa manière de raisonner, qui était vive et pressante, et secondée d'une élocution brillante et féconde. Son traité *de la Trinité*, le plus régulier et le plus complet qui ait été fait sur ce mystère, fut composé dans l'exil, ainsi que celui *des Synodes*, et divers écrits adressés à l'empereur. Comme Constance répétait sans cesse : *Je ne veux pas qu'on se serve d'expressions inconnues à la sainte Écriture*, Hilaire répondit : « Qui es-tu, toi, pour commander aux évê- « ques, et pour leur enlever le droit de prêcher à leur gré la « doctrine apostolique ! C'est comme si quelqu'un disait : Voilà « de nouveaux poisons, je ne veux pas de nouveaux antidotes. »

Quand il eut été rendu à son siége, au moment où les fidèles se reposaient sous Valentinien, il dénonça publiquement Auxence, évêque de Milan, qui, sous des princes ariens, avait professé leurs doctrines. Auxence le fit alors condamner par l'empereur comme perturbateur de l'Église ; mais Hilaire adressa aux évêques et au peuple une défense éloquente : « Déplorons, « dit-il, nos jours malheureux ; gémissons sur les folies d'un « temps où l'on croit que Dieu a besoin de la protection des « hommes, et qu'il faut défendre le Christ à l'aide des intri- « gues du monde. O évêques qui vous croyez tels, répondez- « moi dans votre foi : De quels appuis humains les apôtres se « servirent-ils pour prêcher l'Évangile et convertir au vrai « Dieu les nations vouées à l'idolâtrie ? Cherchaient-ils à se

(1) Voy. VILLEMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 310, éd. de 1849.

« procurer du crédit à la cour, lorsque, du fond de leurs ca-« chots, chargés de fers, après les tourments, ils chantaient « des hymnes au Seigneur? Paul, offert en spectacle dans le « cirque, avait-il recours aux édits du prince pour former une « Église à Jésus-Christ? L'appui des princes était-il pour lui « un moyen de défense, et n'est-ce pas plutôt leur haine qui a « fait fleurir l'Évangile? Quand les apôtres vivaient du travail « de leurs mains et parcouraient les villes, les bourgs, les pays « lointains, malgré les rois et le sénat, croyez-vous qu'ils « n'eussent pas les clefs du ciel? Au contraire, la vertu de « Dieu se manifesta alors en dépit de l'envie des hommes; et « plus l'Évangile était interdit, plus ils le publiaient avec ar-« deur. Mais aujourd'hui, ô douleur! des protections humaines « recommandent la foi divine; le Christ semble dépouillé de « sa vertu, tandis qu'on intrigue en son nom; l'Église menace « d'exil et d'emprisonnement : elle veut se faire croire par « force, elle qui jadis était crue en dépit de l'exil et des chaînes. »

Ne pouvant faire mention de tous les Pères de l'Église dans l'Occident, nous nommerons Zénon, évêque de Vérone (363), qui purgea son Église des restes de l'idolâtrie et de l'arianisme, et nous a laissé soixante-dix-sept discours dont le style est élégant, si les idées n'en sont pas nouvelles; Eusèbe, originaire de la Sardaigne, qui, devenu évêque de Verceil (340), introduisit le premier parmi le clergé de son Église un genre de vie régulier, et résista dans le concile de Milan à l'empereur, dont le courroux alla jusqu'à lui faire porter la main sur la garde de son épée. Exilé alors, il errait çà et là, et se trouvait dans la Thébaïde quand il fut rappelé par l'édit de Julien. Il soutint constamment Athanase. Envoyé à Antioche pour rétablir la paix dans cette Église, il ne put y réussir et revint à son siége, où il termina ses jours (371).

Il eut pour ami Lucifer, évêque de Calaris (Cagliari), l'un des adversaires les plus ardents de l'arianisme et des différents schismes : de son exil ce prélat adressa à l'empereur un écrit empreint de cette même violence qui lui faisait défendre à ses ouailles d'avoir aucune espèce de communications avec les hérétiques (1).

Le diacre Hilaire, lié avec lui d'amitié, soutenait des opinions semblables, allant jusqu'à prétendre qu'il fallait rebap-

(1) *De non conveniendo cum hæreticis.*

tiser les ariens qui voulaient rentrer dans le sein de l'Église ; saint Jérôme l'avait surnommé, par ce motif, le Deucalion du monde.

Saint Ambroise. 340-397.

Mais celui qui, dans l'Occident, combattit les ariens et les idolâtres avec le plus de courage, fut saint Ambroise. Il naquit à Trèves dans le palais de son père, préfet du prétoire; et il résidait à Milan en qualité de gouverneur de la Ligurie et de l'Émilie, quand le Cappadocien Auxence, évêque arien, vint à mourir (374). Prévoyant que les factions rendraient l'élection nouvelle très-tumultueuse, le gouverneur se présente dans l'assemblée pour la contenir dans le devoir; mais à peine est-il entré, que tous s'écrient : *Sois toi-même notre évêque!* Il cherche à se récuser, il fuit, il retourne à son tribunal; il veut même, par l'emploi d'une sévérité qui ne lui était pas ordinaire, se montrer indigne des fonctions de l'épiscopat. Le peuple étonné devina cette ruse d'humilité, et s'écrie en tumulte avec plus d'instance : *Ambroise évêque!* Il se soumit à la volonté de Dieu, dont il reconnut les signes manifestes, et se laissa baptiser (1), puis ordonner prêtre et évêque. Il distribua son argent aux pauvres, donna ses propriétés à l'Église, sauf l'usufruit, qu'il réserva à Marcelline, sa sœur; il confia à Satyrus, son frère, l'administration de sa maison, et se consacra tout entier au saint ministère.

Il se mit à étudier les Écritures et les Pères, lecture nouvelle pour lui; et il le fit avec tant de fruit, qu'il ne tarda pas à être proclamé le premier des docteurs de l'Occident. Ce n'est pas qu'il possédât le génie d'un Grégoire, d'un Basile, d'un Chrysostome; mais il avait à un plus haut degré cette activité pratique qui le rendit plus sublime encore dans ses actions que dans ses écrits. Sa vie, que nous a transmise un témoin éloquent (2), était absorbée par les soins les plus divers; il jugeait les nombreuses affaires que lui soumettaient les fidèles, administrait les hôpitaux, secourait les pauvres, accueillait chacun avec affabilité, et, au milieu de ces occupations, il méditait et composait. Des missions importantes lui étaient confiées, à raison de son expérience des affaires. Valentinien lui recommanda ses fils en

(1) L'évêque était élu, en quelque condition qu'il se trouvât; il n'était pas même nécessaire qu'il fût chrétien. Le concile de Constantinople nomma évêque de cette ville Nectaire, qui n'était pas même baptisé.

(2) Paulin, son secrétaire, prêtre de Milan, qu'il ne faut pas confondre avec saint Paulin, l'évêque de Nola.

mourant; l'évêque détourna Maxime d'entrer en Italie, ce qui fit que ce dernier se plaignait d'avoir été trompé par lui. Quand Gratien eut été tué, il alla réclamer son cadavre. Théodose, à qui il exposait la vérité avec une franchise que n'imitèrent pas toujours ses successeurs, en lui enseignant ce qui distinguait le sacerdoce de l'empire, disait de lui : *Je ne connais qu'Ambroise qui porte dignement le nom d'évêque.* En même temps il envoyait des évêques à des Églises qui n'en avaient jamais eu; il visitait et encourageait ses confrères, et parfois les réunissait en conciles, intercédait en faveur des criminels d'État, vendait les vases d'or du temple pour racheter les prisonniers faits par les Goths; il exerçait, en un mot, avec dignité, avec amour, le tribunat que les évêques avaient assumé au nom du Christ depuis qu'il avait été aboli au nom de la loi, venant en aide au peuple par la parole et par les actions, invoquant la justice ou l'indulgence des princes, et faisant valoir, en faveur des malheureux et des indigents, les doctrines de la pauvreté, de l'égalité et de la rédemption de l'homme par le sang d'une victime céleste. C'était ainsi qu'il entendait les admirables devoirs de l'épiscopat.

Ambroise possédait surtout à un haut degré l'art de gagner les âmes et de les diriger : profond dans la connaissance du cœur humain, il savait profiter des circonstances heureuses, sans se laisser abattre par les événements sinistres. Son zèle ardent à prêcher la virginité faisait qu'un grand nombre de jeunes personnes accouraient, même de très-loin, pour recevoir le voile de ses mains; tandis que les Milanais enfermaient leurs filles pour qu'elles ne se laissassent pas entraîner par ses exhortations. Il recueillit ensuite et envoya à sa sœur Marcelline les discours qu'il adressait aux vierges. Il composa un autre livre pour exhorter les veuves aux vertus de leur état.

Deux seigneurs vinrent de la Perse à Milan, où il était aimé comme un père, exprès pour l'entendre; et après avoir discuté avec lui, depuis six heures du matin jusqu'à neuf du soir, sur des questions allégoriques, ils repartirent sans avoir fait autre chose dans la ville. Sur le récit de ses vertus, Fritigille, reine des Marcomans, embrassa le christianisme, et lui envoya des dons magnifiques, en réclamant ses instructions. Plus touchée encore après les avoir reçues, elle vint dans l'intention de les écouter de sa bouche; mais elle ne put que prier sur son tombeau. Des princes barbares qui se trouvaient réunis dans un

banquet avec le comte Arbogaste, lui demandèrent s'il connaissait Ambroise; et sur sa réponse qu'il était son ami, qu'il mangeait même souvent avec lui : *Nous ne nous étonnons plus,* ajoutèrent-ils, *que tu sois aussi heureux dans les combats, puisque tu as des rapports familiers avec un saint dont la parole arrêterait le soleil* (1).

A peine Valentinien avait-il cessé de vivre, que l'empereur Gratien, l'élève du poëte païen Ausone, déclara par un édit que chacun pourrait se réunir et honorer la Divinité comme il le jugerait convenable, à l'exception des manichéens, des photiniens et des eunomiens. Mais Ambroise sut bientôt l'amener à d'autres sentiments et lui persuader de porter le dernier coup à l'ancienne croyance. Les nouvelles intentions de l'empereur se manifestèrent d'abord par l'ordre d'enlever du sénat de Rome la statue de la Victoire. Gratien réunit ensuite au fisc tous les biens affectés à l'entretien des pontifes, des temples, des sacrifices. Il abolit les priviléges politiques et civils des vestales, et défendit aux prêtres des idoles d'accepter d'autres legs que ceux des biens meubles (2).

La noblesse romaine, les chefs du sénat et ceux qui s'obstinaient à s'intituler *la meilleure partie du genre humain* (3), effrayés de ces mesures, députèrent à Gratien, pour obtenir de lui qu'il suspendît l'exécution de ces décrets. Dans l'espoir de produire sur son esprit plus d'impression, les députés lui montrèrent la robe de grand pontife, que l'on conservait avec un soin extrême, afin qu'elle lui rappelât la longue suite de ses prédécesseurs qui avaient porté ce vêtement, symbole de pouvoir suprême sur la terre, et d'honneurs divins dans le ciel. Gratien ne se rendit pourtant pas à ces démonstrations, et répondit qu'un pareil ornement ne convenait pas à un chrétien (4). L'ancienne religion demeura donc sans grand pontife, et le sacerdoce fut dépouillé des biens qui le faisaient ambitionner, même depuis qu'il avait perdu ses honneurs et ses priviléges.

(1) PAULIN, *Vie de saint Ambroise*, nos 25, 30, 36, etc.

(2) SYMMAQUE, liv. X, ép. 54. Le texte original de cette loi nous manque, mais il y en a une d'Honorius, en 415 (*Code Théod.*, XVI, 10, xx), qui porte : « Conformément aux décrets du divin Gratien, nous ordonnons d'attribuer à notre domaine toutes les propriétés (*omnia loca*) que l'erreur des anciens destina aux choses sacrées. »

(3) SYMMAQUE, I, 46.

(4) ZOSIME, IV, 36.

Un plus heureux succès ne couronna pas l'ambassade envoyée à Valentinien II, pour qu'il relevât l'autel de la Victoire, et la supplique de Symmaque est le dernier cri du paganisme aux abois. Ambroise opposa raisonnements à raisonnements, et fit échouer l'argumentation et les espérances de ses adversaires. Leur dépit s'exhala non-seulement en murmures secrets, mais encore en protestations publiques (1). Peut-être même les païens ne furent-ils pas étrangers à la révolte dans laquelle Gratien perdit la vie. Mais leur opposition pouvait-elle avoir la force que la conviction de la vérité donnait aux chrétiens, quand, peu nombreux et disséminés, ils résistaient à des ordres bien autrement rigoureux ?

Le vieux parti, celui qui se rattachait au passé, finit par disparaître entièrement devant le parti de l'avenir. Sa dernière heure sonna au moment où monta sur le trône ce Théodose, qui dut surtout le nom de Grand au courage et à la conviction avec lesquels il mit fin à la lutte prolongée des deux religions. Si au commencement de son règne il toléra les rites des gentils (2), il défendit bientôt, par une loi générale, la célébration des sacrifices, l'immolation des victimes et la conservation des simulacres (3); il interdit ensuite aux magistrats d'entrer dans les temples (4); enfin, il décréta formellement la confiscation pour tout acte d'idolâtrie, et la peine capitale pour le fait d'avoir sacrifié aux dieux (5). Le jour du Seigneur (*dies dominica*) fut déclaré sacré ; les jeux, les spectacles, furent défendus pendant la solennité du dimanche, et le calendrier juridique fut réformé conformément aux prescriptions chrétiennes (6).

(1) Sozomène, VIII, 5.

(2) Zosime, après avoir décrit la tyrannie de Théodose, dit que ses sujets allaient en implorer la fin dans les temples, attendu qu'il était encore permis de prier selon les rites nationaux : Ἔτι γὰρ ἦν αὐτοῖς ἄδεια τοῦ φοιτᾶν εἰς τὰ ἱερὰ καὶ τὰ θεῖα κατὰ τοὺς πατρίους θεσμοὺς ἐκμειλίττεσθαι, IV, 29.

(3) *Code Théod.*, XVI, 7, x. — (4) *Ibid.*, XI. — (5) *Ibid.*, XII.

(6) Tous les jours sont juridiques, excepté ceux :

Des vacances d'été pour la récolte	. . . .	30 jours.
—	d'hiver, idem.	30
—	des calendes de janvier.	3
—	de l'anniversaire de la fondation de Rome. . . .	1
—	de l'anniversaire de la fondation de Constantinople.	1
—	des fêtes de Pâques.	15
—	des autres dimanches.	41
—	des anniversaires des empereurs.	4
		125

On dit que Théodose, s'étant rendu à Rome, y fut accueilli par un brillant cortége de dames et de sénateurs venus à sa rencontre; il mit alors aux voix la question de savoir si l'on conserverait ou si l'on rejetterait l'ancienne religion; on dit aussi que l'idolâtrie eut le dessous (1). Le fait n'est pas vraisemblable; mais si les lois de Théodose attestent son zèle en faveur du christianisme, elles prouvent, d'un autre côté, que les anciens rites n'avaient pas cessé. Nous le voyons décréter, en effet (381), que les chrétiens qui retourneraient à l'idolâtrie ne pourraient pas disposer de leurs biens par testament (2); il étendit ensuite cette loi (383) aux catéchumènes (3), et déclara infâmes les apostats (4). Les conciles répétèrent ces lois, et les écrivains ecclésiastiques ne cessaient de se plaindre de ce que les cérémonies païennes se conservaient surtout dans les Saturnales et dans les jeux.

Les temples et les sanctuaires furent cependant fermés alors par les magistrats. Mais, non contents de cela, les moines et les évêques poussèrent les chrétiens à les démolir ou à les ravager. Les anachorètes de l'Égypte sortirent en foule de leurs ermitages pour aller abattre les autels des deux religions qui avaient survécu dans le pays, et pour placer des reliques de saints, sous la garde de pieux solitaires, dans les sanctuaires d'Anubis et de Sérapis. Le temple de ce dernier dieu, à Alexandrie, réputé le plus vaste et le plus magnifique après celui du Capitole, fut converti en église chrétienne par l'évêque Théophile. Les superstitieux Égyptiens, qui croyaient que la prospérité de leur pays dépendait de la faveur de ce dieu, furent dans l'étonnement lorsque, après les outrages dirigés contre lui, ils virent le Nil continuer à répandre sur leurs terres ses eaux bienfaisantes. L'évêque saint Marcel, à la tête d'une troupe de gladiateurs, renversa le temple de Jupiter dans Apamée; et, bien que les idolâtres s'opposassent parfois même les armes à la main à cette destruction, elle n'en continuait pas moins, dirigée par les évêques.

Saint Martin. 310-400.

L'un des plus zélés à l'œuvre fut Martin, évêque de Tours, venu en France de la Pannonie, où il avait pris naissance; il fonda près de Poitiers un monastère qui passe pour avoir été le

(1) BEUGNOT, *Hist. de la destruction du paganisme*, VIII, 8.
(2) *Code Théod.*, XVI, 7, 1.
(3) *Ib.*, II.
(4) *Ib.*, IV, V.

plus ancien en Occident, et il commença aussitôt une guerre ouverte contre l'idolâtrie, gagnant les âmes, renversant les idoles et les autels, interrompant les sacrifices, et mettant la hache et le feu dans les forêts consacrées. Nommé par acclamation au siége de Tours, malgré ses efforts pour se soustraire à cet honneur, et en dépit aussi de ceux qui le repoussaient pour ses manières rustiques, ses cheveux en désordre, ses habits grossiers, il ne s'écarta pas de la simplicité monacale. De même qu'il persistait à vouloir extirper l'idolâtrie, il s'opposait aux tristes errements qui s'introduisaient dans l'Église et aux violences, à l'aide desquelles d'autres que lui prétendaient combattre l'hérésie, en l'étouffant dans des flots de sang.

Quant à l'arianisme, il s'était prévalu en Occident de la faveur de Justine, mère de Valentinien, qui, croyant étendre même sur le culte l'autorité impériale, demanda à saint Ambroise de céder aux ariens une des églises de Milan. La proposition parut indigne au saint évêque, et il la repoussa avec fermeté. Justine, dans son courroux, traitant de rébellion le fait de résister aux volontés impériales, se proposa d'arriver à son but par la force. Elle commença par imposer aux marchands une taxe de deux cents livres d'or, et par faire emprisonner plusieurs de ceux qui ne voulurent ou ne purent la payer. Résolue ensuite à solenniser la Pâque à sa manière, elle cita saint Ambroise devant son conseil; mais, par un effet spontané de l'amour qu'il avait su mériter, son troupeau se mit à courir en foule derrière lui jusqu'au palais. Alors les ministres impériaux durent supplier le prélat de dissiper et de calmer cette multitude irritée, en lui promettant que la religion ne souffrirait aucune atteinte.

Promesses trompeuses! Durant la tristesse solennelle de la semaine sainte, des officiers du palais se transportent à la basilique Portienne, puis à la basilique Nouvelle (1), afin d'y disposer tout pour recevoir l'empereur et sa mère. Le peuple alors recommence à s'ameuter en tumulte, et c'est avec la plus grande peine que les gardes parviennent à défendre l'approche des églises. Un prêtre arien, exposé au plus grand péril, est obligé, pour sa défense, de recourir à l'intervention d'Ambroise lui-même. Ferme dans sa résistance, le courageux évêque déclarait qu'il n'était pas tenu de céder le temple, les choses divines

(1) Aujourd'hui Saint-Victor et Saint-Ambroise.

n'étant pas assujetties à l'empereur, qui n'est pas au-dessus de l'Église, mais dans l'Église. *Voulez-vous ce que je possède?* disait-il au prince, *des terres? de l'argent? Je vous en donnerai, bien que mes propriétés appartiennent aux pauvres; mais les choses de Dieu ne sont pas soumises au pouvoir impérial. Voulez-vous me jeter dans les fers, me traîner à la mort? Ce sera une joie pour moi; je ne m'abriterai pas derrière la foule du peuple, je n'embrasserai pas les autels en implorant la vie : il me sera doux de tomber immolé pour leur défense.* Et il démontrait, du haut de la chaire de vérité, qu'il est permis de résister à l'injustice, mais qu'il ne faut employer ni les armes ni la force; il priait Dieu de ne pas permettre que le sang fût versé pour son Église. Il rassemblait les fidèles dans les deux basiliques, où il les retenait tantôt en leur faisant alterner avec lui le chant des psaumes (1), tantôt en prêchant, sans se lasser de leur répéter que *la domination du prêtre est sa faiblesse.*

La fermeté d'Ambroise vainquit l'obstination de l'impératrice, qui fit ouvrir les prisons et relever les gardes. Valentinien, sentant la puissance de cet homme désarmé, disait à ses officiers : *Si Ambroise l'ordonnait, vous me livreriez à lui les mains liées.*

Peu après, cependant, on lui opposa comme évêque un docteur en renom parmi les ariens. En outre, un édit permit aux hérésiarques de tenir librement leurs assemblées, en prononçant la peine de mort contre les catholiques qui oseraient les troubler. Ambroise eut de nouveau recours à ses armes, la prédication, les chants sacrés, et jour et nuit l'église fut occupée par les fidèles; unanimité qui détourna les gouvernants d'employer la violence. Le concile d'Aquilée, tenu peu après celui de Constantinople, et où Ambroise joua le principal rôle, rendit manifeste la foi des évêques d'Occident, qui purent affirmer qu'il ne restait plus rien de l'hérésie d'Arius jusqu'aux rivages de l'Océan.

397. 4 avril. Ambroise soutint durant vingt-deux ans son laborieux ministère, et il n'était âgé que de cinquante-sept ans quand il plut à Dieu de l'appeler au séjour des élus.

L'arianisme n'était pas la seule hérésie qui déchirât l'Église; et, pour laisser les autres de côté, nous citerons, quant à pré-

(1) Le chant alternatif n'était pas en usage, en Occident, avant cette époque.

sent, le manichéisme. Les partisans de cette hérésie avaient eu un ardent prosélyte, et ils eurent ensuite un ennemi acharné dans Augustin, né en Numidie. Une éducation soignée ne l'avait pas préservé des séductions de la volupté. Monique, sa mère, désolée de le voir plongé dans les erreurs des manichéens et dans les vanités du monde, priait Dieu pour lui, et lui faisait faire des représentations par des personnes recommandables. Bien qu'elles restassent sans effet, ceux qui la voyaient dans l'affliction lui disaient : *Il est impossible que le fils de tant de larmes soit réservé à la perdition.*

Saint Augustin, né en 354.

La lecture de l'*Hortensius* de Cicéron fit incliner Augustin vers la philosophie académique, sans qu'il rejetât pour cela les systèmes opposés; car les *Catégories* d'Aristote lui parurent même très-favorables à l'établissement d'un système propre à reposer l'intelligence. Comme il se perdait néanmoins dans une foule de doutes sur la coexistence d'un Dieu bon et d'un principe du mal, il recourut, pour les éclaircir, même à l'astrologie, à la magie, aux extases, à l'aide desquelles les platoniciens dégénérés croyaient parvenir à des conceptions sublimes. Il finit, plein de désespoir, par s'abandonner au scepticisme, et laissa les recherches philosophiques pour la rhétorique.

Milan ayant alors besoin d'un professeur capable d'enseigner l'éloquence, le préfet Symmaque jeta les yeux sur Augustin. Il fut accueilli avec bonté par Ambroise. Les prédications du saint évêque, qu'il écouta d'abord par curiosité, réveillèrent ses doutes philosophiques, et lui firent sentir le besoin d'apaiser son âme au sein d'une vérité qu'il était désormais persuadé de ne pouvoir rencontrer que dans l'autorité et dans la foi. C'est ainsi que les séductions du beau le mirent dans la voie du vrai. Son âme, avide de ce bien précieux et de l'amour idéal, ne pouvait trouver à se rassasier dans les jouissances terrestres. La servilité universelle, la tâche misérable à laquelle les lettres étaient rabaissées, lui inspiraient du dégoût, en même temps qu'il comprenait le plaisir de poursuivre des spéculations sublimes et de régner sur les esprits. Quand périssent la patrie, la liberté et les penchants qui élèvent la pensée de l'homme vers le beau, les esprits vulgaires se plongent dans la matière; les âmes d'élite, ne trouvant pas de pâture digne d'elles ici-bas, aspirent à un autre ordre de choses, d'autant plus grand à leurs yeux que le monde réel est plus bas. Augustin se remit donc à l'étude des sciences métaphysiques, et chaque jour il acquérait des idées

384.

plus rationnelles sur la nature de Dieu, sur la nature spirituelle, sur l'origine du mal. Or, comme les néoplatoniciens disaient que le mal était une simple négation, leur doctrine lui parut s'accorder avec le christianisme.

La retraite et l'étude entretinrent et fortifièrent ces dispositions : il réfuta les académiciens tombés dans le scepticisme, et composa plusieurs dialogues, qu'il interrompait pour lire une moitié d'un livre de Virgile (1).

Tandis qu'il hésitait encore, un passage de saint Paul qui lui tomba sous les yeux par hasard, et dans lequel l'apôtre condamne le libertinage (2), sembla lui indiquer que la rectitude de la volonté était un premier acheminement vers la vérité. Il se fit donc baptiser par saint Ambroise, et, afin de mieux servir Dieu, il retourna en Afrique, près d'un fils naturel qu'il avait et de Monique, qui mourut peu de temps après, modèle de la mère chrétienne.

Augustin prit à tâche, tant en Afrique qu'à Rome, de combattre les sectaires dont il avait partagé les erreurs, et opposa dans ses deux livres des *Mœurs de l'Église catholique et des Manichéens*, la bonté réelle chez les uns à ce qui n'était qu'apparence chez les autres; démontrant que les *trois sceaux*, de la bouche, de la main et de la poitrine, dont parlaient les hérétiques, comprenaient, ainsi que leurs abstinences, beaucoup de pratiques superstitieuses.

Devenu prêtre, puis évêque d'Hippone, son éloquence vive, quoique incorrecte, séduisait l'imagination des Africains, qui

(1) *Dimidium volumen Virgilii audire.*

(2) Cette scène, la plus sublime peut-être qui puisse se passer dans le cœur d'un homme, est dépeinte d'une façon admirable dans les *Confessions*, liv. VIII, ch. 12 :

Flebam amarissime contritione cordis mei. Et ecce audio vocem de vicina domo cum cantu dicentis, quasi pueri an puellæ nescio : Tolle, lege; tolle, lege..; *represso impetu lacrymarum, surrexi, nihil aliud interpretans, nisi divinitus mihi juberi ut aperirem codicem, et legerem quod primum caput invenissem... Itaque concitus redii ad eum locum ubi posueram codicem Apostoli... arripui, aperi, et legi in silentio capitulum, quo primum conjecti sunt oculi mei :* Non in comissationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione : sed induite Dominum Jesum Christum, et carnis Providentiam ne feceritis in concupiscentiis. (Rom., XIII, 13, 14.) *Nec ultra volui legere, nec opus erat. Statim quippe cum fine hujusce sententiæ quasi luce securitatis infusa cordi meo, omnes dubitationis tenebræ diffugerunt.*

abandonnaient leurs rites superstitieux pour écouter ses prédications. Il discutait avec ses adversaires, au milieu d'une grande affluence, en faisant tenir note des objections et des réponses. Indépendamment de la parole, il se servit contre les donatistes des édits impériaux, sans souffrir toutefois que la peine de mort leur fût infligée en aucun cas. L'idolâtrie n'était pas non plus entièrement éteinte, car soixante chrétiens furent tués à Suffétula, dans la Byzacène, pour avoir renversé une statue d'Hercule; mais Augustin tempérait le zèle des fidèles qui voulaient détruire les temples, les idoles, les bois sacrés, et il s'empressait de répondre aux questions qui lui étaient adressées par les principaux païens.

Des hauteurs les plus sublimes de la métaphysique, il descendait à l'éducation des enfants; il cherchait à adoucir la condition des esclaves, vendant jusqu'aux vases du temple pour les racheter. Entretenant une correspondance suivie avec les diverses sociétés chrétiennes de l'Afrique, il exhortait partout à la concorde et à la charité. Une grande partie de son temps était employée en arbitrages, et il disait qu'il aimait mieux prononcer entre des étrangers qu'entre des personnes de connaissance, attendu qu'au premier cas il avait chance d'acquérir un ami, au lieu que dans l'autre il était rare qu'il n'en perdît un. Il refusait de se mêler de mariages, de solliciter des emplois pour autrui, et d'accepter des invitations à dîner. Modeste dans ses vêtements, dans sa demeure, dans sa nourriture, il ne se servait que de vaisselle de terre ou de bois; et deux vers inscrits sur sa table défendaient de médire des absents. Les membres de son clergé mangeaient avec lui à la même table, nourris et entretenus à frais communs, conformément à une règle qu'il avait établie. Il fit une fondation pour distribuer chaque année des vêtements aux pauvres, et il ouvrit un hospice pour les voyageurs, où ils étaient accueillis sans distinction, disant qu'il valait mieux admettre un méchant que de repousser un homme de bien par excès de précaution.

Les couvents selon sa règle se multiplièrent en Afrique; mais il voulait que les moines fussent actifs, laborieux. Il se plaignait de les voir marcher de province en province, vêtus d'une tunique grossière, ne s'arrêtant en aucun lieu, et changeant de demeure à chaque instant; quelques-uns portant des reliques vraies ou fausses, d'autres s'autorisant de leur profession pieuse pour demander et presque pour exiger des dons qui subvien-

nent ainsi à une pauvreté qui est une source de fortune ou qui récompensent une vertu hypocrite. Ces abus, il les combattit, il les réprima.

Ce qu'ont fait et ce qu'ont écrit les Pères dans ce quatrième siècle, où tout à coup l'Église a été changée de persécutée en dominatrice, est vraiment merveilleux. Aussi avons-nous cru devoir nous arrêter quelque peu sur ces hommes célèbres, parce que les faire connaître, c'était, selon nous, le meilleur moyen de mettre en relief les conditions de la société nouvelle et de celle qui se mourait, en donnant une idée de la lutte qu'avaient à soutenir contre eux-mêmes et contre le monde ceux qui ne voulaient pas se plier à l'abjection commune. Or, la connaissance de l'homme est notre objet principal : ceux dont l'admiration vulgaire est plutôt attirée par la force anormale, qui finit par s'épuiser, que par l'énergie régulière et persistante; ceux qui veulent des guerres et des éloges pour les conquérants, n'ont qu'à chercher d'autres livres.

CHAPITRE XII.

L'EMPIRE PARTAGÉ. — HONORIUS.

La séparation définitive des deux empires d'Orient et d'Occident commence à Théodose, qui, par son testament, partagea ses États entre ses fils Arcadius et Honorius. Au premier, il donna Constantinople avec la Thrace, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, la Dacie et la Macédoine; à l'autre, Milan avec l'Italie, l'Afrique, la Gaule, l'Espagne, la Bretagne, le Norique, la Pannonie et la Dalmatie; chacun eut une moitié de l'Illyrie (1).

(1) Division de l'empire romain en 395.

	Préfectures.	*Diocèses.*	*Provinces.*
EMPIRE D'ORIENT.	I. ORIENT.	I. Orient	3 Palestines, Phénicie, 2 Syries, Chypre, Arabie, 2 Cilicies, Mésopotamie.
		II. Égypte	Égypte, Thébaïde, 2 Libyes, Arcadie, Augustamnique.
		III. Asie	Pamphylie, Hellespont, Lydie, Lycaonie, 2 Phrygies, Lycie, Carie, Iles.
		IV. Pont	2 Galaties, Bithynie, Pont, 2 Cappadoces, Paphlagonie, 2 Arménies, Hellespont, Polémonie.
		V. Thrace	Europe, Thrace, Rhodope, Hémus, 2 Mésies, Scythie.

Mais Arcadius achevait à peine sa dix-huitième année, Honorius sa onzième; et tous deux manquaient des qualités requises en temps de paix, à plus forte raison de celles qui auraient été nécessaires dans une semblable tourmente. Leur père leur avait, il est vrai, désigné des tuteurs d'une grande habileté, Rufin à Arcadius, Stilicon à Honorius; mais la ja-

	Préfectures.	*Diocèses.*	*Provinces.*	
EMPIRE D'ORIENT.	II. ILLYRIE ORIENTALE.	I. Macédoine.	Achaïe, Macédoine, Crète, Thessalie, Épire ancienne, Épire nouvelle.	
		II. Dacie.	Dacie intérieure, Dacie riveraine, 1re Mésie, Dardanie, Prévalitaine.	
EMPIRE D'OCCIDENT.	I. ITALIE.	I. Italie, subdivisée en deux : celui d'Italie et celui de Rome.	Vénétie, Ligurie, 2 pays des Picentins, Toscane et Ombrie, Campanie, Sicile, Pouille et Calabre, Lucanie et Bruttium, Alpes Cottiennes, 2 Rhéties, Samnium, Valérie, Sardaigne, Corse.	
		II. Illyrie occidentale.	2 Pannonies, Savie, Dalmatie, 2 Noriques.	
		III. Afrique.	Tripolitaine, Byzacène, Numidie, 2 Mauritanies.	
	II. GAULES.	I. Espagne.	Bétique, Lusitanie, Galice, Tarragonaise, Carthaginoise, Iles Baléares, Tingitane en Afrique.	
		II. Gaule.	1re Narbonnaise, capitale	Narbonne,
			2e Narbonnaise, —	Aix,
			Viennaise, —	Vienne,
			Alpes maritimes, —	Embrun,
			Alpes pennines, —	Tarantaise,
			1re Aquitaine, —	Bourges,
			2e Aquitaine, —	Bordeaux,
			3e Aquitaine, ou Novempopulanie —	Élusa (Eauze),
			1re Lyonnaise, —	Lyon,
			2e Lyonnaise, —	Rouen,
			3e Lyonnaise, —	Tours,
			4e Lyonnaise, —	Sens,
			5e Lyonnaise, ou Séquanaise, —	Besançon,
			1re Belgique, —	Trèves,
			2e Belgique, —	Reims,
			1re Germanie, —	Mayence,
			2e Germanie, —	Nimègue.
		III. Bretagne.	1re et 2e Bretagnes, Maxima Cæsariensis, Valentia, Flavia Cæsariensis.	

lousie perpétua les divisions non-seulement d'ambition, mais d'intérêts, entre les deux empires.

Rufin, natif d'Élusa (1) dans l'Aquitaine, était venu à Constantinople pour satisfaire son ambition et sa cupidité, en professant le droit. Sa facilité d'élocution le fit parvenir jusqu'au poste de maître des offices, et lui servit ainsi à gagner la confiance intime de Théodose. L'adresse avec laquelle il conserva tout à la fois l'amitié de saint Ambroise et de Symmaque peut donner une idée de son talent à dissimuler. Bien qu'il fût toujours en réalité pour les moyens les plus cruels, et grand artisan de haines et de scandales, Théodose, trompé par sa feinte piété, le laissa préfet de l'Orient avec un pouvoir discrétionnaire, quand il partit pour l'Occident. Ce favori ne tarda pas à faire de l'autorité un indigne usage, et lorsqu'il se trouva investi de la tutelle d'Arcadius, foulant aux pieds l'opinion et le bon droit, il ne songea plus qu'à s'enrichir des dépouilles du monde (2), en vendant protection, emplois, justice. Il se proposait, grâce aux trésors qu'il accumulait, de marier sa fille à son pupille impérial et de se perpétuer ainsi dans le pouvoir.

Lucien, fils du préfet des Gaules, avait acheté de lui, à prix d'argent, la charge de comte de l'Orient; mais n'ayant pas voulu se prêter à une iniquité de Rufin, il fut cité par lui en jugement, et, qu'il y eût des preuves ou non, il fut condamné à une mort ignominieuse. Le peuple en murmura, et Rufin, pour l'apaiser, orna Antioche d'un portique, le plus beau de la Syrie. Au moment où il savourait l'infernal plaisir de la vengeance, les eunuques du palais, dirigés par le chambellan Eutrope, proposèrent pour épouse à Arcadius Eudoxie, fille de Bauton, général des Francs, qui était au service de Rome. Rien n'en transpira au dehors, et Rufin, plein de confiance, vit la fête nuptiale se préparer, le cortége sortir du palais dans la persuasion qu'il s'agissait de sa fille; mais quand il pensait que cette foule brillante allait se diriger vers sa demeure, quelle ne fut pas sa stupeur en la voyant s'arrêter devant celle de Bauton, emmener

(1) Aujourd'hui Eauze dans le Gers.

(2) . . . . *Fluctibus auri*
Expleri ille calor nequit.....
Congestæ cumulantur opes, orbisque rapinas
Accipit una domus,

dit Claudien dans un poëme contre Rufin, dont nous ne faisons, du reste, usage que lorsqu'il est appuyé d'autres autorités.

Eudoxie parée des ornements impériaux, et conduire la jeune fille dans la couche d'Arcadius! 395. 27 avril.

La nouvelle impératrice, se défiant du ministre qu'elle haïssait, mit tout en œuvre, de concert avec le chambellan, pour le perdre dans l'esprit de l'empereur, au point de l'accuser, sans peut-être que ce fût à tort, d'avoir conseillé aux barbares d'envahir l'empire.

En effet, les Huns s'avancèrent jusqu'à Antioche, en mettant tout à feu et à sang. Alaric, Goth au service de l'empire, se plaignant de ne pas être récompensé comme il le méritait, fit prendre les armes à une multitude de ses compatriotes, et dévasta le pays. Rufin, qu'on envoya pour traiter avec lui, en fut accueilli avec de grands témoignages de respect, ce qui augmenta les soupçons. Mais Stilicon venait les combattre, les armes à la main.

Ce tuteur d'Honorius était un Vandale que sa valeur avait fait parvenir au grade de grand maître de la cavalerie et de l'infanterie. Il avait accompagné Théodose dans toutes ses guerres, était allé en Perse avec le titre de son ambassadeur, et avait épousé sa nièce Séréna, dont il eut trois enfants : Euchérius, Marie et Thermantia. Durant vingt-trois ans qu'il commanda les armées, on ne le vit ni vendre les grades, ni frauder sur la solde des soldats, avec lesquels il était plein d'affabilité, ni élever ceux qui ne l'avaient pas mérité, même son propre fils. Mais il était avide de plaisirs, de richesses; et son ambition n'était pas satisfaite de se voir courtisé par les flatteurs plus qu'Honorius lui-même, célébré sans cesse par le meilleur poëte du temps, Claudien. Il est difficile de distinguer la vérité au milieu des flatteries de cet écrivain et des calomnies de l'histoire; néanmoins sa valeur fut incontestable, ainsi que l'usage qu'il en fit au profit d'un empire qui, constitué militairement, devait emprunter à la force sa dernière ressource. Stilicon.

A la mort de Théodose, Stilicon avait aspiré à la tutelle des deux empereurs, et, pour s'en montrer digne, il avait fait éprouver son courage aux barbares. Lorsque les légions durent être partagées, comme les joyaux, entre les deux frères, il proposa de les guider lui-même en Orient, tant pour refréner la licence des soldats que pour mettre un terme à la rébellion des Goths. Mais Rufin, qui redoutait moins ces révoltés que le crédit qu'un service signalé pourrait donner à un grand homme, inspira des craintes à Arcadius, auquel il persuada de défendre

à Stilicon de pousser plus avant, s'il ne voulait être considéré comme rebelle.

Sans hésiter Stilicon rebroussa chemin, en remettant au Goth Gaïnas le commandement des légions et le soin de la vengeance.

Celui-ci feignit de seconder l'ambition de Rufin, qui, décidé à franchir désormais à force ouverte le passage qu'il s'était ménagé par une longue astuce, prodiguait l'or parmi les soldats, dans l'espoir d'obtenir l'empire. Mais l'empereur étant sorti de Constantinople avec lui pour aller à la rencontre de Gaïnas à un mille hors des murs, les légions massacrèrent le perfide ministre aux pieds d'Arcadius; son corps fut en butte à tous les outrages auxquels peut se livrer une soldatesque effrénée; et quelques-uns de ses meurtriers, portant par les rues sa tête et sa main, faisaient mine avec celle-ci de demander l'aumône, pour rassasier, disaient-ils, cet homme insatiable.

Les dépouilles qu'il avait amoncelées ne retournèrent pas à
Eutrope. ceux à qui elles appartenaient, mais bien au fisc, et Eutrope lui succéda dans la faveur d'Arcadius. Cet Arménien de basse extraction, réduit à la condition d'eunuque, à cause du prix élevé auquel on estimait les esclaves de cette espèce, fut vendu et revendu plusieurs fois. Enfin le palefrenier Ptolémée, aux sales plaisirs duquel il avait servi dans sa jeunesse, le donna, lorsqu'il fut d'un âge mûr, à son général Arinthée (1), qui lui-même le céda à sa fille pour la peigner, la mettre au bain, l'éventer et lui rendre des services de ce genre. Une vieillesse précoce l'ayant rendu incapable même de s'acquitter de cette tâche, elle lui accorda la liberté. De bonnes manières, auxquelles il joignait la ruse et l'hypocrisie, lui servirent alors à s'insinuer à la cour, où, des plus bas emplois, il s'éleva à celui de premier

(1) *Hinc honor Eutropio; quumque omnibus unica virtus*
Esset in eunuchis, thalamos servare pudicos,
Solus adulteriis crevit : nec verbera tergo
Cessavere tamen, quoties decepta libido
Irati caluisset heri; frustraque rogantem
Jactantemque suos tot jam per lustra labores,
Dotam genero nutritoremque puellæ
Tradidit. Eous rector consulque futurus
Pectebat dominæ crines, et sæpe lavanti
Nudus in argento lympham gestabat alumnæ,
Et quum se rapido fessam projecerat æstu,
Patricius roseis pavonum ventilat alis.

CLAUDIANUS, in Eutr., I, 98.

chambellan, puis au poste que Rufin avait possédé et perdu. Il hérita même de ses vices; car, avide autant que lui, il entretenait un essaim de délateurs, afin de se procurer des moyens d'accuser les gens riches et d'abuser Arcadius, dont il avait capté l'aveugle confiance. Jaloux de dominer seul, il commença par faire un mauvais parti à quiconque pouvait lui porter ombrage. Abondantius, général de l'infanterie et de la cavalerie, fut exilé : c'était pour confisquer ses biens; Timasius, général expérimenté, se vit banni dans les oasis de la Libye, sur une accusation de trahison; Bargus, qui l'avait dénoncé, en retour de ses services fut tué lui-même. Eutrope gagna Gaïnas en le nommant général de l'Orient, afin de pouvoir au besoin l'opposer à Stilicon, auquel il tendit d'abord sourdement des embûches pour lui enlever tantôt la faveur de son souverain, tantôt celle du peuple, et même la vie. Enfin, un décret du docile sénat de Constanti- 397.
nople déclara l'illustre général ennemi public, et confisqua ses biens.

Stilicon, sans se plaindre, se retira et se rapprocha de la Grèce. Ayant débarqué dans le Péloponèse, il accula les Goths dans une vallée de l'Arcadie. Il ne dépendait que de lui de les y exterminer. Mais tandis qu'il se reposait au milieu des banquets et des femmes, il les laissa s'échapper par l'isthme et dévaster l'Épire. Tel est du moins le récit de quelques historiens. Son panégyriste dit, au contraire, que, pour lui ravir le triomphe, Eutrope persuada à Arcadius de faire la paix avec Alaric, et de prendre le barbare à sa solde pour commander les troupes de l'Illyrie (1).

Craignant ensuite que Stilicon ne soutînt ses prétentions par les armes, Eutrope excita Gildon, commandant des forces romaines en Afrique, à se révolter contre Honorius, en se déclarant pour Arcadius. Gildon avait eu pour père le Maure Nabal, dont la famille était devenue propriétaire en Afrique de tout le

(1) . . . *At nunc qui fœdera rumpit*
Ditatur; qui servat, eget. Vastator Achivæ
Gentis, et Epirum nuper populatus inultam,
Præsidet Illyrico : jam, quos obsedit, amicus
Ingreditur muros, illis responsa daturus,
Quorum conjugibus potitur, natosque peremit.
Sic hostes punire solent, hæc præmia solvunt
Excidiis.

On voit que la colère sait inspirer Claudien (XX, 214).

territoire, qui s'étend sur six cents lieues de côtes. La richesse et la puissance que procurait à Firmus, l'un des membres de cette famille, la possession de toute une contrée formant naguère cinq des provinces de Rome, l'entraînèrent à la révolte; mais il fut vaincu par le père de l'empereur Théodose. Gildon, qui avait favorisé les Romains contre son frère, obtint en récompense l'immense patrimoine confisqué sur lui, puis le commandement de toutes les troupes d'Afrique. Il administra en tyran, sans la moindre opposition, la justice et les finances, durant douze années que le pays fut livré en proie à la cupidité et à la luxure des Maures, en qui seuls il avait confiance (1). Il se consolida sous les faibles fils de Théodose, ne montrant sa dépendance envers Rome qu'en lui fournissant l'approvisionnement ordinaire de grains, qu'elle acceptait sans lui témoigner aucun mécontentement.

Mais cette malheureuse province ne cessant de faire entendre ses plaintes contre le nouveau Jugurtha, le sénat romain se vit appelé à exercer théâtralement son autorité, comme au temps où il statuait sur les différends des peuples et des rois. L'empereur et Stilicon portèrent devant lui les accusations dirigées contre Gildon, afin qu'il fût déclaré ennemi de la patrie. Les malheureux sénateurs tremblaient que le Maure, en cessant d'expédier des blés, n'affamât la ville; mais le prévoyant tuteur en fit venir en abondance de la Gaule, et put en toute sûreté entreprendre la guerre (2).

(1) *Instat terribilis vivis, morientibus hæres,*
Virginibus raptor, thalamis obscenus adulter.
Nulla quies : oritur, præda cessante, libido,
Divitibusque dies, et nox metuenda maritis...
Crinitos inter famulos, pubemque canoram
Orbatas jubet ire nurus, nuperque peremptis
Arridere viris. Phalarim, tormentaque flammæ
Profuit, et Siculi mugitus ferre juvenci,
Quam tales audire choros..... .....
. . . . *Mauris clarissima quæque*
Fastidita datui CLAUD., de Bello Gildonico, 164.

(2) Qu'on relise les odes dans lesquelles Horace fait promettre à Rome, par les dieux, qu'elle subsistera immuable, et dictera des lois aux Mèdes domptés; puis qu'on se reporte au petit poëme de Claudien, *de Bello Gildonico*, quel triste contraste! Dans celui-ci, Rome en deuil va implorer Jupiter, « non plus avec son aspect ordinaire, comme au temps où elle dictait des lois aux Bretons, ou soumettait à ses faisceaux les Indiens tremblants; mais la voix faible, le pas tardif, les yeux baissés, les joues dé-

Comme il n'osait toutefois abandonner l'Italie au milieu de tant d'ennemis menaçants, il envoya en Afrique Mascezel, frère et ennemi de Gildon, en lui confiant le commandement des légions Jovienne, Augustane, Herculéenne, les auxiliaires nerviens, d'autres encore qui portaient un lion sur leur drapeau, et ceux qui s'intitulaient les Fortunés et les Invincibles : noms pompeux pour déguiser la faiblesse, car c'est à peine si l'armée destinée à subjuguer un pays deux fois au moins aussi grand que la France s'élevait à cinq mille hommes, recrutés avec effort. L'ennemi était néanmoins plus faible encore; plusieurs tribus cédèrent au premier choc, et le nom d'Honorius fut proclamé partout en Afrique; Gildon, fait prisonnier, se donna la mort.

Les chefs de la révolte, dénoncés et poursuivis pour être livrés au châtiment, furent amenés devant le sénat, impatient de punir ceux qui avaient menacé le peuple dans ce qui lui tenait le plus à cœur, sa nourriture. Dix années plus tard, les procédures contre les complices de Gildon se continuaient encore. Mascezel, accueilli triomphalement à la cour de Milan, périt peu après en tombant de cheval au passage d'un pont, par l'ordre secret de Stilicon, dit la tradition historique, mais, à coup sûr, à sa secrète satisfaction. Ainsi finit en Afrique un pouvoir patrimonial qui ne dérivait ni du choix du peuple ni de celui du prince, mais uniquement de la richesse.

L'orgueil de Stilicon passa toutes les bornes, une fois qu'il eut marié sa fille Marie à l'empereur. Mais Honorius achevait à peine sa quatorzième année, et dix ans après sa jeune épouse mourait telle qu'elle avait été donnée à un mari sans vigueur

charnées, les bras consumés par la maigreur, soutenant à grand'peine son bouclier sur son épaule débile, laissant ses cheveux blanchis s'échapper de son casque mal attaché, et traînant sa lance rouillée. Parvenue enfin au ciel, elle se prosterne aux pieds du dieu tonnant, et exhale de tristes plaintes : Si mes murailles, ô Jupiter, méritèrent de naître sous des auspices durables, si les vers de la Sibylle subsistent immuables, et si tu ne dédaignes pas encore la roche Tarpéienne, je viens te supplier, non pour que le consul triomphant foule aux pieds l'Araxe, et pour que nos haches oppriment Suse armée du carquois, ni pour que nos aigles soient plantées sur les sables de la mer Rouge. C'est là ce que tu m'as accordé dans un temps : aujourd'hui, je te demande la nourriture, la nourriture seulement. Père très-bon, éloigne les angoisses de la famine. Déjà nous avons rassasié toute colère; déjà nous avons souffert au point d'exciter la compassion des Gètes et des Suèves, et les Parthes eux-mêmes frémissent d'horreur à mes infortunes. » (XV, 18.)

et sans passions, qui, laissant Stilicon gouverner, ne sortit jamais de l'enfance dans les vingt-huit années de son règne. Peut-être aussi son inertie naturelle, son imbécillité fut-elle entretenue avec soin par son tuteur, dont elle servait les projets.

Si pourtant l'empire avait jamais eu besoin d'un prince actif et guerrier, c'était à ce moment. A peine Théodose avait-il fermé les yeux, que les Goths songèrent à sortir de leur tranquillité involontaire et à recommencer leurs ravages. Alaric, de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les Goths après celle des Amales, avait été pour Théodose un ennemi redoutable; il s'était ensuite réconcilié avec lui, et avait été nommé maître des milices. A sa mort, se trouvant peu récompensé, il sortit du territoire qui lui avait été assigné, et où il restait à contre-cœur, pour dévaster, peut-être à l'instigation de Rufin, la Thrace, la Pannonie, la Macédoine et la Thessalie. Il franchit les Thermopyles, mal défendues, et pénétra dans la Grèce, exempte jusqu'alors d'invasions de la part des barbares, sans que les généraux, d'accord peut-être avec Rufin, missent obstacle à ses ravages : temples et cités furent mis en cendres; les rites de Cérès Éleusine cessèrent, et du golfe Adriatique à la mer Noire la mort ou l'esclavage planèrent sur les malheureux habitants. Plus rusé qu'on ne le pensait, le barbare faisait répandre un oracle qui le disait destiné à détruire Rome et l'empire. Les espérances qu'il avait conçues étaient nourries par les divisions qui séparaient les deux cours; et, placé entre elles, il était à même de profiter des fautes de toutes deux. C'en fut une très-grande de la part d'Arcadius, qui finit par là d'énerver l'empire, que de lui céder la province où il venait de semer la désolation, et, surtout, les quatre grands arsenaux de la préfecture Illyrique, à savoir : Margum, Ratiaria, Naïssus et Thessalonique. Alaric n'en méconnut pas l'importance, et durant quatre années il les occupa uniquement à lui fournir des machines de guerre. Les barbares se trouvèrent ainsi, aux frais et par le travail des provinces romaines, en état de joindre à leur courage naturel un secours qui leur avait souvent manqué. Alaric vit s'accroître par là avec son crédit le nombre de ses adhérents, qui le proclamèrent roi des Visigoths, et lui demandèrent de les arracher à la servitude pour les mener à la victoire.

Une troisième puissance se trouva établie de la sorte entre les deux États qui se partageaient le monde romain; et le nou-

veau roi, calculant avec la sagacité d'un barbare de quel côté il lui était plus avantageux de porter ses armes, se mit à vendre ses services tantôt à l'Orient, tantôt à l'Occident. Mais les provinces orientales avaient été parcourues dans tous les sens par des hordes qui les avaient dévastées; Constantinople était d'ailleurs dans une position trop forte, et l'Asie demeurait inaccessible à une armée de terre, tandis que l'Italie était encore intacte, et dans cette opulente beauté qui fit toujours sa gloire et son malheur.

Alaric se dirigea donc vers l'Italie; mais, ayant à franchir 402.
les Alpes Juliennes, il consuma beaucoup de temps à surmonter les obstacles qui lui étaient opposés pour la défense du pays, notamment à Aquilée. La terreur se répandait cependant au loin dans la Péninsule, à tel point que les gens riches embarquaient déjà ce qu'ils possédaient de plus précieux, pour le faire passer en Afrique et en Sicile. Ce qui restait de païens voyait dans ces événements sinistres un signe de la colère des dieux abandonnés; les chrétiens, une punition des crimes à l'aide desquels Rome avait grandi, et de ceux auxquels maintenant elle devait sa décadence; les uns et les autres accroissaient le dommage réel par des terreurs superstitieuses.

Honorius sommeillait dans son palais de Milan, où les adulations ne lui laissaient pas même soupçonner que personne osât s'aventurer contre le successeur de tant d'empereurs, et s'amusait niaisement à donner la becquée à une couvée de poussins; il n'avait même jamais entendu prononcer le nom d'Alaric. La tempête le réveilla sans lui donner du courage; et, dans son hésitation entre des frayeurs contraires, il songea à s'enfuir dans quelque place forte de la Gaule. Mais Stilicon, n'ignorant pas le découragement qui suivrait la fuite du monarque, s'y opposa. Il se chargea de réunir une armée; et comme il n'y avait pas de soldats en Italie, pays qui pourtant était à la tête d'un empire dont le territoire embrassait la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, la côte d'Afrique et la moitié de l'Allemagne, il rappela les légions les plus éloignées, laissant la muraille Calédonienne et les rives du Rhin dégarnies ou confiées seulement à des barbares. Lui-même s'embarqua sur le lac de Côme (on était alors au cœur de l'hiver, et la neige couvrait la terre), se rendit dans la Rhétie, y apaisa les troubles, et parvint à former un corps nombreux de tous les anciens ennemis de Rome, qui consentirent à s'en faire les défenseurs.

Honorius, assiégé avec vigueur dans Asta Pompéia (Asti), était prêt à céder quand survint Stilicon; celui-ci pénétra à travers les rangs ennemis jusque dans la forteresse, en même temps que les forces qui arrivaient de toutes parts resserraient au milieu d'elles l'armée des Goths. Stilicon profita du moment où les barbares célébraient la solennité de Pâques pour attaquer leur camp à Pollentia. Il les défit, et enrichit ses soldats de leurs dépouilles.

Bataille de Pollentia. 403. 29 mars.

Alaric, après avoir employé en vain son habileté et sa valeur à défendre ses retranchements, voyant sa femme, ses brus, ses fils, prisonniers, se retira avec sa cavalerie, et, sans perdre de temps, il songea à franchir l'Apennin pour aller répandre l'épouvante dans la Toscane et se jeter sur Rome. Mais les chefs des Goths, se piquant peu de fidélité envers un roi vaincu, non plus que d'une constance à l'épreuve, menacèrent de l'abandonner. Il dut donc prêter l'oreille aux propositions qui lui étaient faites d'abandonner l'Italie, à la condition que sa famille lui serait rendue et qu'il toucherait une pension de l'empereur. Il se proposait, dans sa retraite, de surprendre Vérone; mais Stilicon, qui en fut averti, mit des troupes en embuscade aux environs de la ville, et, tombant sur lui à l'improviste, lui fit éprouver une seconde déroute, si bien qu'il dut se trouver heureux d'échapper par la fuite. Et pourtant ce guerrier infatigable, ayant réuni les débris de son armée dans les montagnes, sut encore tenir tête à l'ennemi, qui jugea prudent de le laisser sortir de l'Italie, trop convaincue qu'elle n'avait plus de barrières capables de la garantir du caprice des barbares.

Honorius se rendit alors à Rome, pour triompher d'un ennemi qu'il n'avait pas contribué à vaincre. Cette ville, qui voyait pour la troisième fois à peine un empereur depuis cent ans, fut dans la joie des dons qu'il fit aux églises, du respect inaccoutumé qu'il montra au sénat, et surtout des jeux qu'il faisait préparer dans le cirque. Mais ces spectacles sanglants étaient hautement réprouvés par les Pères de l'Église; Prudence, dans de beaux vers, conseillait au pupille impérial de ne pas les faire célébrer; le pieux ermite Télémaque, descendu dans l'arène pour les empêcher, fut massacré par le peuple en fureur, et le triomphe de l'humanité fut scellé par le sang du martyr.

Au moment même où la flatterie érigeait à Honorius un arc de triomphe avec une inscription portant qu'il avait pour toujours détruit la race des Goths, la prudence s'occupait d'y don-

ner un démenti en faisant réparer et mettre en état de défense les places fortes des environs de Rome et les murs de son enceinte. Cependant l'empereur, ne se trouvant en sûreté ni dans cette ville, ni dans Milan, alla cacher la pourpre impériale dans Ravenne, protégée tout à la fois par une flotte, par des marais et par des forteresses.

Ce n'était pas sans raison, au surplus, que des mesures de défense étaient prises; car tout le Nord s'agitait et poussait ses flots tumultueux vers l'Italie. Soit que les victoires de Touloun, kan des Géougens, sur les Huns, eussent imprimé une nouvelle impulsion aux Germains, soit que ceux-ci fussent alléchés par le butin et par les triomphes de leurs frères, ils s'ébranlèrent à leur tour. Radagaise. Radagaise, à la tête d'une foule de Vandales, de Suèves, de Burgundes, que l'on porte à quatre cent mille hommes, partit des rives méridionales de la Baltique : renforcé sur sa route par la cavalerie des Alains, par des aventuriers goths et par des tribus de toute race, qu'il est impossible de distinguer désormais dans cette mêlée de peuples, il se présenta sur le Danube. Stilicon, persuadé de l'inutilité de défendre les provinces éloignées quand l'Italie était en danger, rappela toutes les garnisons de ce côté, fit de nouvelles levées, 405. promit la liberté et de l'argent à tous les esclaves qui s'enrôleraient; et ce fut à peine s'il put mettre sur pied trente à quarante mille soldats, auxquels il joignit beaucoup de barbares auxiliaires, tant le service militaire était en horreur.

Radagaise, dont la multitude s'était divisée en trois corps, traversa sans rencontrer d'obstacle la Pannonie et les Alpes, passa le Pô, en tournant Stilicon qui était campé sur le Tésin, et franchit l'Apennin, d'où il tomba sur la Toscane, ravagea les campagnes sans défense, détruisit ce qui restait des villes florissantes des Étrusques, et vint mettre le siége devant Florence.

Le bruit courait que le farouche guerrier avait juré de faire de la reine du monde un monceau de décombres, et de se rendre ses dieux propices en leur offrant le sang des plus illustres sénateurs. Cette rumeur était accueillie avec joie par les partisans de l'ancienne religion nationale, dans l'espoir que la nouvelle idolâtrie rétablirait leurs dieux, et que la ruine de la patrie amènerait le triomphe de leur faction. Au lieu donc d'exciter le peuple à s'armer de courage ou tout au moins de désespoir, ils s'écriaient : *Vous le voyez, tout périt au temps des chrétiens. Comment résister à un guerrier qui sacrifie cha-*

que jour aux dieux, quand cela nous est défendu? Au même moment', les chrétiens, aidés de miracles et de révélations, ranimaient le courage de Florence menacée.

Stilicon rejoignit le barbare à peu de distance de cette ville, et, avec la même habileté dont il avait fait deux fois preuve contre Alaric, évitant de risquer une bataille dont la perte eût été irréparable, il entoura l'ennemi de fortes tranchées; puis l'assiégeant à son tour, il le laissa se consumer par la famine sur les roches arides de Fésules. Radagaise, contraint de se rendre, eut la tête tranchée, et ses compagnons furent vendus comme esclaves, en si grand nombre qu'on en avait plusieurs pour une pièce d'or. Mais le changement de nourriture et de climat les fit périr en foule. Stilicon favorisa la retraite des autres bandes qui s'étaient arrêtées dans les Alpes; il s'inquiétait peu des provinces; il ne songeait qu'à sauver l'Italie, à laquelle se réduisait désormais l'immense empire d'Occident.

L'un des deux autres corps ravagea la Gaule orientale, sous la conduite de Gondicaire, roi des Burgundes; le troisième, commandé par Godégisile, roi des Vandales, renforcé de Suèves, d'Alains et des débris de l'armée de Radagaise, pénétra aussi dans les Gaules. Mais, arrivé sur les terres des Francs, il y trouva ce peuple en armes, sous un roi que
406. leur avait donné Stilicon. Ils en vinrent aux mains, et les
31 décembre. Vandales laissèrent vingt mille des leurs sur le champ de bataille avec le roi Godégisile lui-même; les Alains survenant alors défirent à leur tour les Francs, et passèrent le Rhin près de Mayence. Le pays resta livré trois ans à leurs ravages; puis, quand ils évacuèrent les terres situées sur la frontière, ils y furent remplacés par les Burgundes et les Alemans, qui passèrent au fil de l'épée ou emmenèrent en esclavage les premiers habitants. On peut dire que dès lors la domination romaine cessa dans les Gaules.

Les îles Britanniques aussi avaient été abandonnées par les légions. Nous avons déjà vu les Scots quitter l'Irlande, où ils s'étaient établis, pour venir dans le pays qui prit d'eux le nom de Scotie (Écosse). Réunis aux Calédoniens, de race cimbrique comme eux, ils tombèrent sur les Bretons, peuple celte venu de la Belgique, qui jadis les avait repoussés des provinces méridionales (1).

(1) Selon Claudien, Stilicon aurait le premier établi une légion dans la

Les auxiliaires, mis en garnison dans les diverses provinces dégarnies de troupes, sentant la faiblesse du gouvernement, s'amusaient à élever des tyrans éphémères, pour qui le diadème était le prélude du supplice. Un certain Marcus fut ainsi proclamé par eux empereur de la Bretagne et de l'Occident; puis ils le tuèrent pour lui substituer Gratien, auquel ils firent subir le même sort quatre mois après. Le nom de Constantin valut le trône à un autre soldat qui, incapable de l'occuper en temps de paix, sut s'y maintenir par la guerre, en cherchant à conquérir les provinces occidentales. Débarqué à Boulogne, il réclama l'obéissance des villes gauloises non soumises encore aux barbares. Le peuple, mis en oubli par Honorius, et trop malheureux pour ne pas espérer dans un changement quelconque, prêta volontiers l'oreille à son appel; Constantin remporta sur les Germains quelques avantages que la renommée exagéra, puis conclut une alliance avec eux. Il décerna à son fils le titre de césar, choisit Arles pour sa capitale, et ayant chassé les restes des troupes romaines, commença contre Honorius une guerre civile dont les chances varièrent. Enfin, les troupes impériales, mises en fuite à Vienne, obtinrent à prix d'argent de repasser les Alpes, qui devinrent la limite entre les États de Constantin et ceux d'Honorius. La péninsule Ibérique se soumit aussi au nouveau maître, ou fut par lui conquise. Constantin. 407.

Tandis que les deux empereurs luttaient entre eux avec des armes débiles, Alaric se relevait menaçant. Ses revers ne l'avaient pas abattu et l'avaient instruit. Loin qu'ils eussent diminué la confiance des barbares en sa prudence et en sa valeur, il se trouvait alors à la tête de toutes les bandes disséminées du Rhin à l'Euxin. Stilicon s'estima donc heureux de pouvoir acquérir son amitié, afin de réunir ainsi l'Illyrie orientale à l'empire d'Occident, et pour s'en faire un appui dans l'exécution d'un ancien projet, à savoir, la soumission

Bretagne, pour la défendre contre les Pictes, les Scots et les Calédoniens. C'est la Bretagne qui parle :

Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit,
Munivit Stilicho, totam cum Scotus Iernen
Movit, et infesto spumavit remige Tethys.
Illius effectum curis, ne bella timerem
Scotica, ne Pictum tremerem, ne littore toto
Prospicerem dubiis venturum Saxona ventis.

des États d'Arcadius. Alaric, passant ainsi du service d'un empire à celui d'un autre, fut déclaré maître de l'infanterie et de la cavalerie dans la préfecture de l'Illyrie. Cela ne l'empêcha pas de se présenter sur les frontières de l'Italie, en pro-
408. testant de son amitié pour Stilicon et de son respect pour Honorius, et en offrant de marcher contre l'empereur des Gaules, à la condition qu'on lui donnerait de l'argent, et que ses guerriers obtiendraient une des provinces occidentales restées désertes.

Stilicon avait cherché, au milieu de la faiblesse croissante d'Honorius et de son gouvernement, à rendre quelque énergie au sénat : il voulait qu'il prît en main les affaires publiques; mais il n'avait trouvé que des rhéteurs, instruits des formes de l'ancienne république, sans savoir rien de plus, et ne songeant
408. qu'à faire étalage de paroles magnifiques, comme au temps où leurs ancêtres disaient à Pyrrhus : *Sors d'abord de l'Italie, et nous traiterons ensuite !* Lorsque Stilicon exposa les prétentions du roi goth, les sénateurs s'écrièrent qu'il était indigne de la majesté romaine d'acheter d'un barbare une paix incertaine et honteuse. Le général, qui savait mieux ce que réclamait la lâcheté de la cour de Ravenne que ce que rappelaient les souvenirs de l'histoire, fit taire ce patriotisme hors de saison et amena les sénateurs à stipuler qu'il serait donné quatre mille livres d'or à Alaric, afin qu'il défendît les frontières de l'Italie. Un d'eux, Lampadius, qui osa protester, en s'écriant : *Ce n'est pas là une paix, mais un contrat d'esclavage!* n'échappa aux conséquences de sa hardiesse qu'en se réfugiant dans une église (1).

Cependant cette voix généreuse ne fut pas sans écho. En effet, le sénat revint sur sa décision et resta ferme dans son refus, opposant ainsi une résistance inaccoutumée aux volontés

Chute de Stilicon.

du tout-puissant général. Les légions, irritées de se voir préférer des barbares, appuyèrent la résistance des sénateurs. Honorius lui-même avait été prévenu contre son ministre, qu'on lui représentait comme voulant le tenir perpétuellement en tutelle, si même il ne se proposait de faire passer la couronne sur la tête de son fils Euchérius. Il résolut donc, sous l'influence d'Olympius, d'exercer en réalité un pouvoir qu'il ne possédait que de nom, et de faire un mauvais parti à son

(1) ZOSIME, V, 29.

tuteur. Dans cette pensée, il se rend au camp de Pavie, composé de troupes romaines, hostiles aux barbares; et, à un signal convenu, il fait égorger tous les amis de Stilicon, avec plusieurs autres *illustres*, et saccager leurs demeures.

Les chefs de bandes, dont la fortune était attachée à celle de Stilicon, lui demandèrent tout d'une voix de les conduire contre ces Romains efféminés. S'il les eût écoutés, le succès aurait pu le justifier; mais, soit par hésitation, soit par une générosité qui lui fit préférer sa ruine au malheur public, il refusa d'agir, et les auxiliaires mécontents l'abandonnèrent. L'un d'eux assaillit sa tente, égorgea les Huns qui la gardaient, et Stilicon n'échappa qu'en se réfugiant dans Ravenne au pied des autels. On usa de perfidie pour l'attirer hors de son asile; puis on lui présenta le décret qui le condamnait à mort, et il 408.
la subit avec non moins de dignité que de courage (1).

A peine avait-il cessé de vivre, que ceux-là même qui naguère encensaient le ministre guerrier crièrent au traître, au parricide; ce fut à qui dénoncerait ses amis, tandis que ceux-ci s'empressaient de se cacher. Olympius, le principal moteur de l'intrigue qui venait de perdre son bienfaiteur, exagérait à Honorius le danger auquel il venait d'échapper, et l'aigrissait contre la mémoire du sauveur de l'empire, traité désormais d'ennemi public. Euchérius son fils, arraché d'une église, fut massacré; et Thermantia sa sœur, qui avait succédé à Marie (2) dans la couche glacée d'Honorius, fut répudiée vierge comme elle. La fermeté avec laquelle les amis de Stilicon endurèrent la torture et la mort fit que ses services demeurèrent certains et son crime douteux. On l'accusa d'avoir des intelligences avec les barbares, lui qui seul sut les vaincre durant les vingt-deux ans qu'il commanda les armées; de destiner au trône son fils Euchérius, lui qui le laissa jusqu'à vingt ans humble tribun des notaires; de méditer le rétablissement du paganisme, lui qui éleva ses enfants dans la religion chrétienne, lui qui avait brûlé les livres sibyllins, cet oracle du Capitole (3), et dont la femme

(1) Ch. Fr. Schulze, *Fl. Stilicon* ou le *Wallestein ancien*, 1805, (allemand).

(2) Son cadavre fut retrouvé en 1544, dans le Vatican, avec plusieurs objets précieux; ses vêtements seuls contenaient trente-six livres d'or.

(3) On sourit de pitié en voyant l'horreur que témoigne Rutilius Numatianus pour ce forfait énorme, qui l'emporte, suivant lui, sur celui de l'incendiaire Néron :

Omnia Tartarei cessent tormenta Neronis,

avait enlevé un collier à Vesta, la protectrice de Rome : sur ce point la haine des gentils le justifiait assez.

CHAPITRE XIII.

ALARIC ET LES ITALIENS.

Dès que la digue fut rompue, le torrent déborda; si quelques obstacles restaient encore, Honorius sembla se plaire à les renverser, en congédiant les plus vaillants de ses défenseurs, parce qu'ils étaient idolâtres ou ariens, et en leur substituant des officiers méprisés par l'ennemi autant qu'odieux aux soldats. Les auxiliaires, qui regrettaient Stilicon, n'étaient retenus dans leur désir de vengeance que par la crainte de compromettre leur famille et leurs richesses, dont ils avaient confié le dépôt aux places fortes de l'Italie. Cependant Honorius ordonna que ces otages précieux fussent tous égorgés le même jour, et que les biens des victimes fussent confisqués. Alors trente mille auxiliaires, dont la colère et le désespoir n'avaient plus de frein, passèrent du côté d'Alaric, dont la joie fut grande en voyant la cour impériale agir ainsi dans ses intérêts. Enhardi par la chute de Stilicon qu'il respectait et redoutait, irrité d'un arriéré de solde, poussé par les instigations de ceux qui venaient de perdre ce qu'ils avaient de plus cher, le barbare demanda satisfaction à l'empire, sous menace de guerre. On lui envoya des ambassadeurs pour l'apaiser, et il céda; mais les Romains, prenant la modération pour de la peur, ne s'occupèrent ni d'accepter ses conditions ni de réunir des forces. Alors Alaric ne veut plus entendre parler de foi ni d'amitié, et il se met en marche. De la cime des Alpes Juliennes, il montre aux siens les délices du climat italien, les villes opulentes, les fertiles vergers; il leur rappelle les dépouilles du monde accumulées dans Rome par trois cents triomphes, et il insiste sur la facilité de s'en emparer. Bientôt Aquilée, Altinum, Concordia, Crémone, sont

Consumat Stygias tristior umbra faces.
Hic immortalem, mortalem perculit ille;
Hic mundi matrem perculit, ille suam.
Itinéraire, II, 57.

en son pouvoir; de nouveaux alliés rejoignent chaque jour sa bannière, qui flotte à la vue de Ravenne, où elle jette l'épouvante. Il côtoie l'Adriatique, et, prenant ensuite la voie Flaminia, il vient de ville en ville, et sans coup férir, dresser ses tentes sous les murs de l'ancienne maîtresse du monde. Un ermite cherche à calmer sa furie, et Alaric lui répond : *Je ne puis m'arrêter, Dieu me pousse en avant!* C'est ainsi que, mille ans après, Mahomet envoyait durant la nuit réveiller son vizir, et lui disait : *Je te demande Constantinople; je ne saurais trouver le sommeil sur cet oreiller : Dieu veut me donner les Romains.*

Situation de l'empire.

Ce n'était plus le temps où le peuple romain se levait comme un seul homme contre Annibal ou contre Pyrrhus, où tous, depuis l'humble plébéien jusqu'au dictateur et aux personnages consulaires, couraient vaincre ou mourir. L'empire avait perdu ses meilleures provinces; les autres étaient restées si dépeuplées, que les empereurs avaient dû y transporter des essaims de barbares. Déjà Nerva accordait des terres, au lieu des subventions convenues (1); Marc-Aurèle établit sur le territoire soumis à Rome un grand nombre de Marcomans (2); Pertinax donnait des terres à quiconque voulait les rendre à la culture (3); Constantin autorisa ses vétérans à lui demander en récompense celles qui étaient vacantes partout où il leur convenait; Valentinien leur permit de défricher en tous lieux celles qui étaient incultes (4); sur vingt-cinq mille portions de terrain soumises au tribut chez les Éduens, Constantin dut en exempter sept mille; Honorius, cinq mille sept cents sur les quatorze mille sept cent trois de l'Afrique proconsulaire, et sept mille six cent quinze sur les quinze mille soixante-quinze de la Byzacène, parce qu'elles avaient été abandonnées (5).

Italie.

L'Italie surtout, dès le temps des premiers empereurs, se trouvait dépeuplée par les causes énoncées ailleurs (6). Pour ne pas déroger par le commerce et l'industrie, les riches convertissaient leurs capitaux en terres. Sortant ainsi des mains des petits propriétaires, elles s'agglomérèrent en immenses do-

(1) DION, XLVIII, en l'année 97.
(2) En 167. CAPITOLIN, c. 22.
(3) En 193. HÉRODIEN, II.
(4) *Code Théod.*, VII, 2, III, XI.
(5) *Ibid.*, XII, 28, XIII. — EUMÈNE, *Gratiar. act.*
(6) Voy. liv. V, ch. 6.

maines, surtout à partir du moment où Trajan eut décrété que, pour aspirer aux honneurs, il fallait avoir au moins les trois quarts de son patrimoine en Italie. La classe la plus nombreuse et la plus vitale, celle des petits propriétaires, finit donc par disparaître, et la population agricole fut remplacée par une moindre quantité d'esclaves. Mais cette classe malheureuse elle-même diminuait considérablement, soit parce que les empereurs n'emmenaient pas tous les prisonniers en Italie depuis qu'elle n'était plus considérée comme la tête de l'État, soit parce qu'au lieu d'hommes aux bras robustes, propres à conduire la charrue, on recherchait les esclaves efféminés, pour leur faire suivre par centaines, à travers les rues, les maîtres et leurs femmes (1).

Les plaines de l'Italie, riches autrefois des plus beaux produits de l'agriculture, avaient été converties en jardins et en parcs, parce que les propriétaires comptaient sur les blés d'Afrique et d'Égypte; aussi, chaque fois que le passage était intercepté, soit par les flottes ennemies, soit par les tyrans du pays, soit par la tempête, l'Italie était en proie à la famine. Lorsqu'ensuite l'empire fut divisé, elle cessa non-seulement de recevoir les tributs du monde, mais elle-même fut soumise à l'impôt; elle devint alors semblable à celui qui, accoutumé à la prodigalité dans la demeure des grands, se trouve tout à coup sans appui, pauvre, inerte et gâté par l'habitude.

Les sources de la vie étaient épuisées par des plaisirs excessifs ou infâmes; un calcul voluptueux éloignait les riches du mariage; la nécessité en détournait les pauvres: aussi Constantin accorda-t-il de grands priviléges à quiconque aurait seulement un fils (2). Durant un temps, la Gaule cisalpine, plus éloignée de la corruption, avait conservé quelque vigueur (3); mais quand la cour se fut établie à Milan, puis à Ravenne, les magnificences du luxe engendrèrent l'immoralité; les largesses, l'oisiveté; les emplois, l'intrigue. Le peuple accourut, attiré par cet appât d'une existence qu'entretenaient des dons et des largesses; il abandonna les travaux rustiques, il se dégoûta de l'honnêteté de la famille, de la rude simplicité des champs.

La peste exerça plusieurs fois ses ravages dans la Péninsule;

(1) AMMIEN MARCELLIN, XIV.
(2) HEINECCIUS, *ad legem Papiam Poppeam*.
(3) PLINE, *Hist. nat.*, I, 14.

celle qui désola Rome sous Titus y moissonna jusqu'à dix mille personnes dans un jour. Elle fut ensuite rapportée d'Orient par l'armée de Lucius Vérus; puis elle sévit de nouveau sous Commode, et souvent encore dans le siècle suivant.

Trois guerres civiles avaient entraîné une grande effusion de sang dans l'Italie septentrionale, au temps des trente tyrans; il en avait éclaté trois autres sous Maxence, trois sous les fils de Constantin, deux à la mort de Gratien et de Valentinien II; enfin, les barbares ne respectaient plus la barrière des Alpes, et, enlevant les esclaves et les troupeaux, ils laissaient derrière eux un désert inculte et l'épouvante.

Divers empereurs avaient cherché à rendre la vie à l'Italie, soit à l'aide des colonies militaires, soit en y transportant des habitants. Aurélien distribua des prisonniers dans le pays compris entre l'Étrurie et les Alpes maritimes, afin qu'ils y plan- 270.
tassent des vignes, dont le produit devait servir aux largesses faites à la multitude romaine (1). Le premier Valentinien dirigea 377.
sur le Pô les Alemans pris aux bords du Rhin (2); des Taïfales et des Ostrogoths furent envoyés aux environs de Parme, de Modène, de Reggio, par Gratien (3). Mais ces ressources, qui ne pouvaient réparer le mal, cessèrent elles-mêmes quand l'Italie ne reçut plus seule les captifs germains et perses, et quand, les exemptions d'impôt ayant été supprimées, les vétérans ne furent plus poussés par l'intérêt à établir leurs colonies en deçà des Alpes.

Saint Ambroise écrivait alors à Faustin : « En partant de Bologne, tu laissais derrière toi Claterna, Bologne elle-même, « Modène, Reggio; tu avais à ta droite Brixellum, devant toi « Plaisance, dont le nom seul rappelle aujourd'hui l'ancienne « célébrité; à ta gauche, les Apennins incultes excitaient ta « compassion, et, en contemplant les bourgs remplis autrefois « d'un peuple si florissant, ton cœur se serrait à voir les restes « de tant de villes à moitié renversées, et tant de campagnes « à tout jamais couvertes du linceul des funérailles (4). »

(1) Vopiscus, 48.

(2) Ammien Marcellin, XXVIII, 5.

(3) *Id.*, XXXI, 9.

(4) *De Bononiensi veniens urbe, a tergo Claternam, ipsam Bononiam, Mutinam, Rhegium derelinquebas; in dextera erat Brixellum; a fronte occurrebat Placentia, veterem nobilitatem ipso adhuc nomine sonans; ad lævam Appennini inculta miseratus, et florentissimorum quondam*

Le midi de l'Italie n'était pas dans une condition plus prospère, à en juger par une loi d'Honorius qui dégreva de l'impôt
395. cinq cent vingt-huit mille quarante-deux arpents de terres en friche dans la contrée qui doit à sa fertilité le nom de Terre de Labour (1).

Des bandes de brigands erraient audacieusement dans ces vastes déserts. Déjà, dans les anciens temps, elles avaient infesté les routes; elles se multiplièrent durant les guerres civiles, et ce fut bien pis par la suite. Au commencement du troisième siècle, un chef appelé Bullas désolait, à la tête de six cents bandits, l'Italie inférieure; et Septime Sévère ne mit pas moins de deux ans pour le vaincre (2). Le mal fit ensuite tant de progrès, que Valentinien Ier adopta la résolution de désarmer l'Italie comme les provinces : nul ne pouvait porter des armes sans sa permission expresse; nul, excepté les seigneurs, n'était autorisé à monter à cheval dans le Picénum, dans la Flaminie, le Samnium, l'Apulie, les deux Bruttium, la Calabre, la Lucanie, et plus tard même, aux environs de Rome (3). Précaution extrême qui atteste la gravité du mal, et qui enlevait à la population tranquille tout moyen de se défendre contre ceux qui bravaient la loi. Comme les bandes qui désolaient le pays étaient principalement composées de pâtres, Honorius décréta que ceux qui donneraient leurs enfants à élever à des pâtres seraient considérés comme entretenant des intelligences avec les brigands (4).

L'avide tyrannie des agents du fisc poussait beaucoup d'individus à se réunir à ces brigands sur les chemins et dans les bois. En effet, Valentinien III lui-même proclama par une loi que la surveillance la plus active ne mettait pas obstacle à la malignité de ses officiers, et que quelques-uns d'entre eux, sous prétexte de dettes arriérées, rançonnaient le pays, molestaient les habitants par des extorsions, des emprisonnements et des supplices (5).

Rome. Beaucoup de gens cherchaient, en conséquence, à se sous-

populorum castella considerabas, atque affectu relegebas dolenti. Tot igitur semirutarum urbium cadavera, terrarumque sub eodem conspectu exposita funera... in perpetuum prostrata ac diruta. (Lettre 39.)

(1) *Code Théod.*, XI, 28, II.

(2) DION, LXXXV.

(3) *Code Théod.*, XV, 15, 1; IX, 30, I, III, V.

(4) *Ibid.*, IX, 31.

(5) *Code Théod.; Novell. Valentin.*, tit. 7.

traire au malheur de posséder des biens-fonds, et se réfugiaient à Rome. Là se réunissaient encore les excès du luxe, de la misère et de la corruption. Les patriciens ne savaient que s'enorgueillir d'une longue suite d'aïeux, et ils ne pouvaient opposer aux austères vertus de leurs prédécesseurs qu'un faste toujours croissant, à mesure que diminuait leur importance politique. Maintenant que le nom de sénat n'indique plus même le premier corps de la capitale d'un empire, d'opulents sénateurs habitent des palais qu'on pourrait appeler des quartiers, des villes même, et qui renferment des temples, des places, des hippodromes et des bois (1). On pouvait de même donner à leurs domaines le nom de provinces, car certains d'entre eux en tiraient jusqu'à quatre mille livres d'or par an, avec un tiers de cette valeur en denrées, c'est-à-dire un revenu de quatre millions et demi. C'est à peine si l'on aurait jugé digne d'appartenir à cet ordre celui qui n'aurait eu que mille ou quinze cents livres d'or pour en soutenir les charges et l'éclat fastueux (2). Paula, cette pieuse amie de saint Jérôme, comptait parmi ses propriétés la ville de Nicopolis; et les fils d'Alypius, de Symmaque, de Maxime, dépensèrent, dans les solennités obligées de leur année de préture, l'un deux mille, les autres quatre mille livres d'or, en six ou sept jours.

Ces immenses richesses étaient dissipées en frivolités, à remplir la maison de vaisselle d'argent, à multiplier ses propres images en bronze et en marbre revêtus de feuilles d'or, à surcharger d'ornements les chars ainsi que les vêtements de soie et de pourpre, qui, s'ouvrant à dessein, laissaient apercevoir des tuniques somptueuses sur lesquelles étaient brodées des figures d'animaux. Chaque sénateur traînait derrière lui une cinquantaine d'esclaves et de bouffons, en tête desquels marchaient des cuisiniers, des parasites, des eunuques de tout âge, au visage pâle et au teint livide. Ces Anicius, ces Pétronius, ces Olybrius, dont le patriotisme consiste à faire parade de leur arbre généalogique, loin de se jeter dans la carrière des armes, ne souffrent pas même que leurs serviteurs soient enrôlés; et quand Honorius veut compléter son armée par des

(1) *Quid loquar inclusas inter laquearia sylvas,*
Vernula qua vario carmine ludit avis?
RUTILIUS NUMAT., Itiner., I, 112.

(2) C'est ce que nous apprend un curieux fragment d'Olympiodore, conservé par Photius.

esclaves, ils remplissent la curie de leurs plaintes, offrant plutôt de payer une somme en or (1), tant ils préféraient un splendide entourage au salut commun.

A quoi donc leur vie était-elle employée? A se soustraire à toute fonction publique, à toute occupation domestique, à passer la journée entière aux bains, et à babiller dans des réunions d'oisifs. Lorsqu'ils sortaient, c'était pour voir leurs esclaves chasser la bête fauve, ou pour s'embarquer sur le lac Lucrin et gagner leur magnifique maison de plaisance, avec une foule de jeunes esclaves, d'eunuques, de serviteurs. Va-t-on leur faire visite, on n'est annoncé par celui qui est préposé au service de la chambre qu'après que le maître s'est lavé de la tête aux pieds. Un esclave tarde-t-il à apporter l'eau tiède pour les ablutions, on lui administre trois cents coups de fouet. L'orgueilleux patron ne donne que son genou ou sa main à baiser aux clients, qui viennent encore lui offrir leur hommage ou recevoir ses promesses. Mais qu'ils ne comptent pas acquérir ses bonnes grâces s'ils ne sont pas habiles à flatter, à jouer des instruments, à chanter; s'ils ne savent pas risquer un héritage sur un coup de dés, tirer des auspices et pratiquer l'art divinatoire (2).

Celui qui s'approche de cette ville, prête à perdre le sceptre de la force pour saisir celui de la pensée, voit partout la magnificence, la servitude et la mort; des campagnes abandonnées et des parcs voluptueux; la solitude et des troupeaux d'esclaves; puis des maisons de plaisance splendides, des faubourgs qui sont des villes; des routes éternelles, bordées de monuments, et de la Clyde et de l'Euphrate allant aboutir au Forum, qui offre plus de matière à l'histoire que des royaumes entiers.

L'enceinte de Rome avait alors treize milles de circuit (3); on y entrait par trente-sept portes, auxquelles correspondaient autant de faubourgs qui prolongeaient la ville jusqu'à la mer, jusqu'aux monts des Sabins, et traversaient le Latium et l'Étrurie. Sept ponts sur le Tibre, vingt-sept rues principales,

(1) SYMMAQUE, liv. VIII, lettre 65.

(2) AMMIEN MARCELLIN, XIV, 16; XXVIII, 2. — SAINT AUGUSTIN, *Expos. epist. ad Galatas*, c. 4.

(3) Nous en avons deux descriptions faites sous Valentinien et Valens, *apud* GRÆVIUM, *Thes. antiq. rom.*, III, et une troisième faite vers le milieu du cinquième siècle, à la fin de la *Notitia dignitatum utriusque imperii*.

huit champs d'exercices, dix-sept places, outre de nombreuses ruelles, facilitaient les communications intérieures. Dix-neuf aqueducs, dont chacun était assez large pour que l'on pût galoper dessus à cheval, et le parcourir en bateau à l'intérieur, apportaient, de trente ou quarante milles, une eau abondante à treize cent cinquante-deux fontaines; il y en avait quinze plus splendides que les autres, et construites avec beaucoup d'art, sans parler des citernes particulières et des sources.

Deux capitoles, quatre cent vingt-quatre temples, quatorze bois sacrés, trois curies pour le sénat, dix-sept basiliques pour les affaires publiques et pour le jugement des contestations privées, vingt-neuf bibliothèques, huit cirques, deux amphithéâtres, six arènes pour les gladiateurs, cinq pour les naumachies, seize thermes publics, huit cent cinquante-six bains non gratuits, attestent la grandeur de la ville reine du monde. N'oublions pas que le théâtre de Marcellus et celui de Balbus pouvaient contenir trente mille spectateurs chacun, celui de Pompée quarante, le grand cirque deux cent mille, et que les thermes de Dioclétien mettaient à la disposition des citoyens trois mille deux cents baignoires de marbre.

Les quarante-six mille six cent deux maisons particulières et les mille sept cent quatre-vingts palais, tellement élevés que les empereurs défendirent de leur faire dépasser soixante-dix pieds, étaient répartis en quatre cent vingt-quatre quartiers. Deux cent cinquante-quatre moulins et fours, deux cent soixante-huit magasins, préparaient ou conservaient les vivres nécessaires à l'approvisionnement public; quatre cents cloaques, constructions d'une telle solidité que des chariots chargés pouvaient passer dessus, maintenaient la propreté des rues et des places. Ces cloaques étaient sous la surveillance de personnages du premier rang, et l'on dépensait en une fois, pour les curer, jusqu'à mille talents. Que l'on juge, d'après tout cela, ce que devait être le Capitole !

Une multitude que les plus modérés évaluent à trois millions, et qui affluait de tous les pays du monde, avait été entassée dans cette ville immense; peut-être alors se trouvait-elle réduite des deux tiers, par suite des calamités récentes, depuis aussi que Rome avait pour rivales, sans parler de Constantinople, Carthage, Trèves, Milan et la marécageuse Ravenne.

Mais ces palais du Forum et de la voie Sacrée, ces basiliques, ces temples, dont un seul ferait la gloire d'une province,

ont pour contraste les misérables réduits de la fangeuse Suburre, ceux du quartier des Carènes, et les habitations fragiles suspendues sur le Tibre, qui en emporte des centaines à chaque inondation. C'est là qu'habitent des populations entières et distinctes de Cappadociens, de Scythes, de Juifs, et un mélange confus de toute race, de toute croyance, sans profession, sans patrie, sans nom.

Mais, à l'heure qu'il est, la plèbe n'a plus rien à gagner en vendant son vote ou en prêtant de faux témoignages : Clodius et Catilina ne la soudoient plus pour s'ameuter en tumulte; les rois étrangers n'achètent plus sa faveur, et ne lui laissent plus pour héritage des royaumes entiers; l'année nouvelle ne ramène plus les largesses des triomphateurs, et les empereurs ne se soucient guère de son affection et de ses applaudissements. La cour, en se transportant à Constantinople et à Milan, et les nombreuses familles sénatoriales qui l'ont suivie, ont laissé sans pain une multitude affamée, habituée à ne vivre que de largesses et d'aumônes. Elle reste donc découragée comme le mendiant dont la jeunesse s'est consumée dans l'oisiveté. Théodose et Gratien sont obligés de réprimer la mendicité qui encombre les rues; et il ne reste de l'ancien orgueil que des vices, accrus encore par le contact d'une foule de gens de tout pays. Sous Théodose, de mauvais lieux s'étaient établis dans le voisinage de certains moulins; et les hommes qu'on y attirait tombaient dans des trappes, puis étaient contraints de tourner la meule, sans que l'on entendît désormais parler d'eux au dehors (1). Cela se passait au milieu de Rome; et le crime serait resté ignoré, si un soldat n'avait eu le bonheur de parvenir à s'enfuir de ces cryptes homicides.

Cependant le peuple, ancien maître du monde, n'avait pas perdu le droit d'être nourri gratuitement, et chaque jour on distribuait aux citoyens du pain à très-bas prix, dans des fours désignés à cet effet pour chaque quartier. On y ajoutait du lard pour cinq mois, provenant des porcs de la Lucanie; distribution qui, au temps de Valentinien III, s'élevait à trois millions six cent vingt-huit mille livres. Trois millions pesant d'huile d'olive, fournie par l'Afrique, étaient aussi distribués pour l'éclairage et pour les bains; enfin, on donnait du vin à vil prix, produit par les vignes de la Campanie.

(1) SOCRATE, V, 8.

Cette populace, que l'on nourrit non par égard ni par humanité, mais pour qu'elle ne se livre pas à des désordres, sans abri, sans coucher, les pieds nus et couverte de haillons, va dans les cirques et les théâtres, se baigne dans des thermes dignes de rois, boit et joue. La nouvelle d'une défaite lui fait pousser des gémissements dont elle n'a plus souvenir le lendemain; à l'annonce d'une victoire, elle s'écrie : *Vive Auguste! Nous aurons du pain et des jeux!* car le pain et les jeux sont toute sa vie. Elle assiste, durant la journée entière, aux spectacles dont le christianisme n'a pu bannir le sang; elle y supporte intrépidement la pluie et le soleil; la nuit même ne la chasse pas, et elle prend parti pour les différentes couleurs des concurrents, avec cette fureur qui jadis la faisait se ranger du côté de Gracchus ou d'Octavius, de Clodius ou de Cicéron. Trois mille danseuses et autant de musiciens font l'amusement de Rome; et seuls ils furent l'objet d'une exception, quand une grande disette fit bannir de Rome tous les étrangers et jusqu'aux professeurs des différents arts libéraux.

Si quelque éclair de vie brillait encore au milieu de cette tourbe vicieuse, pusillanime, arrogante, il jaillissait de l'inimitié qui divisait les chrétiens et les gentils. Au lieu de s'entendre les uns et les autres pour le salut de la patrie commune, les premiers attribuaient tous les maux de l'empire à l'indulgence des Césars envers les restes de l'idolâtrie; les autres faisaient des vœux pour le triomphe des barbares, dans l'espoir qu'ils relèveraient les autels abattus.

Siège de Rome. 408.

Les choses étaient dans cet état quand Alaric s'avança contre cette ville, qui n'avait pas vu d'armées étrangères depuis six cent vingt-quatre ans, lorsque Annibal arbora les enseignes de Carthage devant la porte Colline, et interrompit toute communication tant avec la campagne que par le Tibre. Les Romains, qui n'avaient jamais pu se figurer qu'un barbare pût assiéger la ville reine du monde, ainsi que l'avait fait Porsenna dans l'origine, se livrèrent alors au désespoir, ainsi qu'il arrive d'ordinaire. Comme le vulgaire veut toujours trouver dans les circonstances désastreuses quelque cause à ses maux, il accusa Stilicon d'avoir appelé Alaric, et Séréna, sa veuve, d'avoir des intelligences avec lui; elle fut donc arrêtée, et le sénat la condamna à mort. Cruels et d'accord pour le crime, les Romains furent divisés et pusillanimes dans la défense. La famine allait augmentant chaque jour; la charité des fidèles, celle

de Læta, veuve de l'empereur Gratien, étaient loin de pouvoir suffire à de si immenses besoins; les vivres étant épuisés, la multitude fut réduite à se servir d'aliments immondes, et elle mourait par les rues, où l'infection des cadavres engendra des maladies. Des augures étrusques, affirmant que par leurs rites ils avaient sauvé la ville de Narni, en attirant la foudre sur l'ennemi, vinrent offrir d'en faire autant pour Rome. Pompéien, préfet de la ville, interrogea les livres pontificaux pour savoir quel parti il y avait à prendre; mais les sibylles qui avaient prédit l'éternité de Rome à sa naissance, n'avaient plus de voix pour lui prédire la mort quand elle était à l'agonie. Les aruspices ayant déclaré que le Ciel ne pouvait être apaisé autrement que par des sacrifices publics, pour lesquels le sénat devait monter en corps au Capitole, aucun sénateur n'osa assister à la cérémonie, et les Étrusques furent congédiés. On espérait encore des secours de Ravenne; mais cet espoir fut trompé, et il ne resta plus qu'à implorer la clémence du roi des Goths.

On lui députa le sénateur Basile et Jean, tribun des notaires, en les chargeant d'obtenir les meilleures conditions. Comme ils disaient à Alaric : *Ne vois-tu pas combien il y a encore de monde dans Rome?* il répondit : *Plus le foin est épais, mieux il se fauche!* et il leur enjoignit de lui livrer tout l'or et l'argent qui se trouvaient dans la ville, tous les objets de prix et tous les esclaves barbares. *Mais que nous laisses-tu donc?* demandèrent les députés : *La vie*, repartit Alaric.

Il consentit cependant à une suspension d'armes, durant laquelle il se laissa amener à quelque sentiment d'humanité. Il restreignit donc la contribution à cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, trente mille de poivre, quatre mille robes de soie, trois mille pièces de pourpre fine; il demanda, de plus, la liberté de tous les esclaves barbares. Tous les citoyens furent mis à contribution pour fournir cette rançon, mais sans qu'il fût possible de la compléter. On eut alors recours aux ornements des temples; beaucoup de statues furent fondues, entre autres celle de la Valeur; et les idolâtres lui donnèrent d'amers regrets, voyant par là que c'en était fait de la vertu romaine.

Alaric, satisfait à ce prix, leva le siége. Les portes s'ouvrirent, et durant trois jours un marché de vivres se tint dans les faubourgs, ce qui permit de remplir les greniers publics et les magasins particuliers, dans la prévision de nouveaux désas-

tres. Alaric fit observer à ses troupes une discipline rigoureuse, empêchant toute insulte aux vaincus; puis il se dirigea vers l'Étrurie, où il avait l'intention de passer l'hiver. Quarante mille barbares, dont il venait de briser les fers, se réunirent à lui, ne respirant que vengeance contre des maîtres impitoyables. En même temps Ataulphe, son beau-frère, lui amenait un renfort de Goths et de Huns; il se trouva ainsi à la tête de cent mille hommes au milieu de l'Italie découragée. Mais comme il paraissait désirer la paix, trois sénateurs furent envoyés exprès de Rome à la cour de Ravenne, pour solliciter l'échange des otages et la conclusion d'un traité. Comme bases, Alaric voulait la charge de général des armées d'Occident, avec une provision annuelle en argent et en blé, et la possession de la Dalmatie, de la Norique et de la Vénétie, ce qui le rendait maître du Danube et de l'Italie. Olympius, ministre d'Honorius, refusa de satisfaire à une pareille exigence; il fit même partir pour Rome, sur les pas des négociateurs, un corps de six mille Dalmates; mais les barbares, irrités de cette précaution menaçante, les enveloppèrent et les taillèrent en pièces.

Peu après, Olympius tomba dans la disgrâce d'Honorius, et fut contraint de s'exiler, jusqu'au moment où il put recouvrer l'autorité; il la perdit ensuite de nouveau, et expira sous les verges, après avoir eu les oreilles coupées. L'empereur, qui ne pouvait se passer d'un maître, le remplaça par Jovius, préfet du prétoire. Les hérétiques et les païens furent alors rappelés aux commandements et aux magistratures. Généride, d'origine barbare et professant l'idolâtrie, fut nommé général de la Dalmatie, de la Pannonie, de la Norique et de la Rhétie, disciplina les troupes, les encouragea par des récompenses, leur donnant parfois du sien pour suppléer à la [illegible] de la cour, et attira à lui dix mille Huns auxiliaires, [illegible] de vivres et de troupeaux. Il se trouva ainsi en état [illegible]eger avec succès la frontière de l'Illyrie.

Mais, bien loin de seconder ces efforts, la cour était tout entière occupée d'intrigues ignobles et dangereuses. A l'instigation du préfet Jovius, les gardes mutinés demandèrent la tête de deux généraux et des deux premiers eunuques; ceux-ci eurent la tête tranchée, les autres se réfugièrent à Milan. Le palais fut de nouveau bouleversé par un autre eunuque intrigant, nommé Eusèbe, et par le cruel Allobic, jusqu'au moment où, devenus ennemis par jalousie mutuelle, le premier fut tué à

coups de bâton sous les yeux mêmes de l'empereur. Son rival s'entendit avec l'empereur des Gaules, Constantin, pour renverser Honorius; et sous prétexte de faire la guerre aux Goths et de venger l'Italie, il le fit descendre jusqu'aux rives du Pô. Mais le complot fut découvert; et Honorius qui n'osait pas, tant il sentait son impuissance, punir ouvertement Allobic, disposa une cavalcade au milieu de laquelle il le fit assassiner. Mettant alors pied à terre, il s'agenouilla et rendit grâce à Dieu, qui l'avait délivré d'un traître.

Alaric avait envoyé de nouvelles propositions de paix par le pape Innocent, et Jovius commençait à négocier, quand Honorius, entraîné par ses courtisans, écrivit au pape pour lui enjoindre de disposer du trésor, mais de ne pas prostituer à un barbare les honneurs militaires de Rome. Alaric, à qui cette lettre fut montrée, s'en irrita et rompit les négociations, en se répandant en invectives contre l'imbécile empereur. D'un autre côté, la cour obligea les principaux officiers à jurer, sur la tête sacrée de leur souverain, de ne traiter en aucun temps ni à aucune condition avec l'ennemi de l'empire, et de lui faire, au contraire,
409. une guerre implacable : tant les marais de Ravenne inspiraient de confiance!

II[e] siége de Rome.

Mais le reste de l'empire était livré à la merci des barbares, et l'Italie vit de nouveau le terrible Alaric se diriger sur Rome. Gardant encore de la modération dans le courroux et dans la prospérité, il continua à envoyer des évêques à l'empereur, afin qu'il sauvât la ville et l'Italie entière d'une ruine inévitable; mais toutes les représentations furent vaines. Il s'empara donc du port d'Ostie, et somma Rome de se rendre à discrétion, sous peine de voir détruire d'un coup les magasins d'où elle tirait ses subsistances. Le sénat dut céder aux cris du peuple; et Alaric lui ordonna d'accepter pour empereur Attale, préfet de la ville. Celui-ci nomma le barbare, qui l'avait créé empereur, général des armées d'Occident, et Ataulphe, capitaine de ses gardes, avec le titre de comte des domestiques : les deux nations semblèrent ainsi se protéger mutuellement. Attale, après avoir distribué les charges civiles et militaires à ses intimes, convoqua le sénat, et lui déclara qu'il voulait faire revivre l'ancienne majesté romaine, et étendre l'empire sur l'Égypte et l'Orient, usurpés à son détriment; sottes forfanteries auxquelles le poussaient les barbares, dont il était le jouet. Cependant des troupes furent envoyées en Afrique pour s'assurer de son obéissance; Milan et le reste

de l'Italie acceptèrent, d'un consentement unanime, le nouvel Auguste, qui chercha à se faire des partisans en accordant son appui aux païens, et en permettant de nouveau leurs assemblées. Il était campé près de Ravenne, entouré des bataillons goths, quand il reçut d'Honorius la proposition de partager avec lui les provinces occidentales; il la refusa, en disant : *Qu'il dépose à l'instant la pourpre, et je lui accorderai un exil tranquille dans quelque île éloignée !*

La fortune d'Honorius paraissait si compromise, que Jovius son ministre, et Valens son général, passèrent du côté d'Attale. Le fils de Théodose en conçut un tel découragement, qu'il tremblait de rencontrer un traître dans chacun de ses amis et de ses serviteurs, et tenait des bâtiments à l'ancre, pour passer au besoin sur le territoire soumis à son neveu. Mais les choses changèrent de face. Quatre mille vétérans, envoyés d'Orient à son secours, débarquèrent à Ravenne, et se chargèrent de sa défense. Les troupes peu nombreuses qu'Attale avait expédiées en Afrique furent taillées en pièces par le comte Héraclien, qui, empêchant l'exportation des grains, affama Rome et fit soulever le peuple. Alaric, d'autre part, conçut de l'ombrage de son protégé, qui tantôt, en secondant le sénat, paraissait se défier des Goths, tantôt prêtait l'oreille aux conseils de Jovius, élevé par lui à la dignité de patrice. Au moment donc où la position d'Honorius était des plus critiques, il vit arriver les insignes impériaux dont Alaric avait dépouillé Attale, et qu'il lui envoyait en signe de paix.

Mais les ministres de l'empereur, dans leur stupide orgueil, 410.
le détournaient de traiter; en même temps le Goth Sarus, ennemi particulier des Baltes et d'Ataulphe, encourageait Ravenne à se défendre. Afin même de braver l'ennemi, il en sortit avec peu de monde, et tailla en pièces un détachement de Goths. Alors Alaric, ne respirant que vengeance et pillage, reparut sous les murs de Rome; et après un long siége il y pénétra par la trahi- 24 août.
son de quelques esclaves, en passant sous les arcs de triomphe Sac de Rome.
élevés sept ans auparavant pour célébrer la destruction entière de sa nation. Ainsi la ville des Césars, après avoir, durant onze cent soixante-trois ans, saccagé le monde, fut livrée en proie à la fureur des barbares. Alaric ordonna cependant d'épargner le sang, et de respecter les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. La religion du Christ devenait donc à cette heure l'unique sauvegarde de ceux qui l'avaient persécutée.

Un Goth, étant entré dans la demeure d'une pieuse fille d'un âge mûr, lui demanda de l'or; elle le conduisit à une armoire où, lui montrant une grande quantité de vases précieux, elle lui dit : *Je ne chercherai point à retenir ce que je ne puis défendre, mais je veux que vous sachiez que ces objets sont consacrés à saint Pierre; si vous les touchez maintenant, que le sacrilége reste sur votre conscience!* Le barbare n'osa y porter la main, et informa de sa découverte Alaric, qui ordonna de les restituer intacts dans l'église du prince des apôtres. Ce fut un spectacle singulier que de voir une procession de ces Goths farouches s'avancer du mont Quirinal entre deux rangs de soldats sous les armes, en mêlant des cris guerriers aux psalmodies pieuses, et rapporter en triomphe ces vases au Vatican; triomphe bien différent des précédents, et qui annonçait des temps nouveaux prêts à éclore du milieu des ruines. Le Christ triomphait où les armes terrestres étaient réduites à l'impuissance, et tant de vies sauvées sous la protection des saints asiles attestaient la puissance civile de la religion nouvelle.

Hors de ces refuges, néanmoins, la fureur d'une soldatesque barbare se livra à tous les excès qui, d'ordinaire, désolent une ville prise d'assaut; et le courroux de tant d'esclaves, dont le cœur ne respirait que la haine, se rassasia dans le sang. Le pillage s'étendit depuis les chefs-d'œuvre des arts jusqu'aux meubles et aux vêtements des particuliers; l'or, les bijoux, les pierres précieuses, furent jetés pêle-mêle avec les tables d'argent, les tapis et les robes de soie, sur la longue suite de chars que traînait derrière elle l'armée des Goths. D'admirables statues furent renversées, des vases magnifiques partagés par la hache ignorante du barbare. Des tortures atroces furent mises en usage pour découvrir les trésors enfouis; des palais s'écroulèrent dans les flammes; beaucoup d'hommes furent égorgés, un plus grand nombre réduits en esclavage, sauf ceux que put racheter l'affection de leurs parents ou la charité religieuse. Plu-
410. sieurs vierges et nobles matrones n'échappèrent au déshonneur que par une mort volontaire (1). Une dame d'une grande beauté, assaillie par un jeune Goth, lui résista avec courage, malgré une blessure qu'il lui avait faite, jusqu'au moment où, touché de tant de vertu, il la conduisit lui-même au refuge sacré du Vatican, et paya des soldats pour la ramener saine et sauve à

(1) Saint Augustin les désapprouve (*de Civit. Dei*, II, 17).

son mari (1). La maison de Marcella, l'amie de saint Jérôme, fut envahie par les barbares, qui lui demandèrent où elle avait caché ses trésors; et, sur sa réponse qu'elle était trop pauvre pour en posséder, ils se mirent à la torturer. Résignée aux tourments, elle se bornait à les supplier de ne pas séparer d'elle sa fille Principia, dans la crainte qu'elle ne fût violée; et ses prières partaient tellement du cœur, que toutes deux furent conduites à l'asile de saint Paul (2).

Le sixième jour, les Goths évacuèrent la ville, et, chargés de butin, se dirigèrent, par la voie Appienne, vers l'Italie méridionale, dépouillant et soumettant un pays qui leur offrait tout ce qui peut séduire un conquérant, rien de ce qui peut lui inspirer de la crainte. Une foule d'Italiens se réfugiaient dans des terres plus éloignées, quelques-uns dans les îles ou en Afrique, d'autres en Égypte, à Constantinople, à Bethléem, et ceux qui avaient pu soustraire leurs biens à la dévastation venaient en aide aux autres. Jérôme accueillit plusieurs de ces exilés, et les consola. Compatissant à tant de misères, il voyait l'accomplissement des prophéties, et pensait que la fin du monde était proche, quand succombaient seulement la Babylone et la grande prostituée de l'Apocalypse. Les trésors de l'Église furent employés à nourrir les pauvres et à racheter les prisonniers. Proba, après avoir perdu d'immenses richesses dans le sac de la ville, arrivée en Afrique, distribua aux réfugiés le revenu des vastes propriétés qu'elle y possédait.

Le camp des Goths était rempli de citoyens et de matrones de familles illustres; esclaves désormais et misérables jouets de la fortune, ils étaient réduits à verser le vin de ces coteaux, qui ne leur appartenaient plus, aux barbares; et ceux-ci, nonchalamment assis sous les platanes, dans les bosquets de lauriers des jardins de Cicéron et de Lucullus, jouissaient des délices de ce beau ciel d'Italie, prêts à s'élancer à de nouveaux combats, à de nouveaux massacres.

Alaric, arrivé au détroit de Messine, jeta les yeux sur la Sicile, qui devait lui servir de relâche pour passer en Afrique. Mais une tempête, qui dispersa le premier convoi, dégoûta les Goths d'un élément auquel ils n'étaient pas habitués; puis la mort d'Alaric les détourna tout à fait de la pensée d'aller plus loin. Mort d'Alaric

(1) Sozomène, IX, 10.
(2) Saint Jérôme, ep. 16, *ad Princip.*, c. 6.

Pour donner la sépulture au héros, ils détournèrent le cours du Buxentius, qui baigne les murs de Consentia (1), creusèrent une fosse dans le lit mis à sec, et y déposèrent Alaric avec de riches dépouilles ; puis ils rendirent le fleuve à ses rives ordinaires, après avoir donné la mort aux esclaves qu'ils avaient employés à ce travail, afin que personne ne sût d'eux où reposait celui qui avait été la terreur de Rome (2).

Ataulphe. Les suffrages des Goths se réunirent alors sur Ataulphe, beau-frère du chef qu'ils venaient de perdre. En secondant Alaric dans ses desseins, il avait conçu la possibilité de changer un jour la face du monde, et d'élever, sur les débris de la puissance romaine, un empire goth. Mais l'expérience lui avait appris que la force qui démolit n'édifie pas ; que, pour former un État, il faut des lois et des institutions, auxquelles ses compatriotes n'étaient pas encore préparés. Il se proposa donc de mériter la reconnaissance du monde en aidant l'empire chancelant à reprendre son équilibre (3). En conséquence, arrêtant les coups du glaive, il offrit la paix et son alliance à la cour impériale, qui, malgré son serment insensé, se trouva heureuse d'accepter ses offres, et chargea ses nouveaux alliés d'aller combattre les tyrans qui avaient usurpé le pouvoir de l'autre côté des Alpes. Ataulphe emmena son armée hors de l'Italie, qu'elle avait parcourue et ravagée pendant quatre ans, et il occupa, en qualité de général romain, Narbonne, Toulouse, Bordeaux et tout le pays depuis Marseille jusqu'à l'Océan. Les Goths ne ravagèrent pourtant pas moins les campagnes comme alliés que comme ennemis, tantôt sous prétexte de rébellions, tantôt par indiscipline ; c'étaient des gens à qui un long séjour dans l'empire avait fait contracter non des habitudes policées, mais des vices.

Ataulphe s'était épris de Galla Placidie, fille de Théodose et de Galla, qui, née dans la pourpre, voulut prendre part aux événements politiques, quand ses frères indolents les abandonnaient au hasard. Elle se trouvait à Rome lorsque, pour la première fois, Alaric vint l'assiéger ; et légère ou cruelle, elle

(1) Le Buxentius est aujourd'hui le Bussento, et Cosenza a remplacé Consentia.

(2) JORNANDÈS, *de Rebus Gothicis*, cap. 30.

(3) Ce fut ce qu'il dit à un Narbonnais, qui le rapporta à saint Jérôme dans un pèlerinage en terre sainte, en présence d'Orose, qui nous l'a transmis. (Liv. VII, 43.)

ne s'opposa pas au supplice de Séréna, sa cousine. Faite prisonnière par les Goths, elle fut traitée avec égards et douceur, ce qu'elle dut peut-être à la protection d'Ataulphe, qui ne tarda pas à s'éprendre d'elle. Quand il demanda sa main, les ministres d'Honorius dissuadèrent l'empereur d'une pareille mésalliance; mais Placidie pensa différemment, et le mariage fut conclu avant que les Goths ne passassent les Alpes; puis, il fut célébré solennellement à Narbonne, dans la demeure d'Ingénuus, Gaulois d'une noblesse illustre. Placidie, vêtue en impératrice, s'assit sur un trône splendide; et plus bas, auprès d'elle, Ataulphe habillé à la romaine. Les dépouilles de l'empire furent le cadeau nuptial. Cinquante jeunes garçons d'une grande beauté apportèrent chacun deux plateaux surchargés, l'un de pièces d'or, l'autre de pierres précieuses. Le chœur qui chantait les hymnes en l'honneur des époux était dirigé par Attale, cet empereur détrôné qui n'avait pas dédaigné de devenir le courtisan du roi des Goths.

On songeait cependant en Italie à porter remède à des plaies encore saignantes. La Campanie, l'Étrurie, le Picénum, le Samnium, la Pouille, la Calabre, le Bruttium, la Lucanie, qui avaient le plus souffert, furent exemptés de l'impôt, sauf un cinquième pour l'entretien des postes. Les terres vacantes furent accordées aux propriétaires voisins ou à des étrangers, avec exemption de taxes, et garantie de toutes poursuites de la part des anciens possesseurs. On tira un voile sur les fautes commises durant les derniers troubles, et l'on se mit à donner quelque soulagement à l'ancienne capitale du monde, où des vivres furent en abondance apportés de l'Afrique. Les habitants y revinrent en foule, au point qu'il en arriva quatorze mille en un jour (1).

Mais comment se flatter d'une amélioration durable au milieu de tant de périls imminents? Le comte Héraclien, violant la foi qu'il avait constamment gardée dans les circonstances les plus critiques, fit révolter l'Afrique; et, non content d'arrêter l'exportation des blés pour l'Italie, il mit une flotte en mer (2), débarqua à l'embouchure du Tibre, et se dirigea sur Rome. Mais il fut défait par les troupes impériales, qui s'avancèrent à sa rencontre, et s'enfuit en Afrique, où, fait prisonnier, il eut la tête tranchée.

(1) Olympiodore, dans Photius.

(2) Orose dit qu'il avait trois mille deux cents voiles; Marcellin, sept cents.

Constance. L'honneur de cette victoire revint à Constance, qui gouvernait à son tour Honorius depuis la mort d'Allobic. Cet Illyrien, beau et robuste, comme il faut être pour plaire à la multitude, savait se la concilier encore par ses manières affables et par des saillies spirituelles. Sa valeur et son habileté étaient telles, que, tant qu'il conserva la direction des affaires, non-seulement l'Italie fut à l'abri de nouvelles invasions, mais encore il replaça plusieurs provinces sous la domination impériale.

403. Il attaqua d'abord les Gaules. L'empereur Constantin, qui en possédait la petite partie laissée intacte par les barbares, n'avait pas songé à délivrer le pays des Vandales, des Suèves, des Alains, et des autres hordes venues de l'autre côté du Rhin, mais seulement à s'unir tantôt avec ceux-ci, tantôt avec ceux-là, pour résister à Honorius. Constant, son fils, soumit facilement l'Espagne, qu'il laissa, tranquille entre les montagnes et la mer, au comte Gérontius, revêtu du titre de gouverneur. Mais celui-ci ne tarda pas à se révolter, et donna la pourpre à un
409. nommé Maxime, ce qui amena la guerre. Pendant qu'ils étaient aux mains, les Suèves, les Alains et les Vandales se mirent à ra-
Octobre. Vandales en Espagne. vager la Gaule; puis appelés par Gérontius, ou poussés par leur propre avidité, ils franchirent les Pyrénées, chassèrent Constant, et se partagèrent le pays et les cités florissantes de Mérida, de Cordoue, de Séville, de Tarragone. Puis ils divisèrent la péninsule, en tirant les provinces au sort. La Galice échut aux Suèves; le Portugal et Carthagène aux Alains; aux Silinges, tribu vandale, la Bétique, qui prit d'eux le nom de Vandalousie (1). Une foule d'indigènes se soumirent, après avoir reçu sur les saints Évangiles le serment d'être bien traités; et la domination barbare parut aux Espagnols un bonheur, auprès de la savante oppression des magistrats romains.

Constantin appela, pour combattre Gérontius, les Alemans et les Francs; mais avant qu'ils fussent arrivés, Gérontius avait défait et tué Constant, dont il assiégeait le père dans Arles. Ce fut sur ces entrefaites que Constance, le ministre d'Honorius, arriva de l'Italie, également ennemi des deux usurpateurs. Gérontius, abandonné par ses soldats, fut réduit à s'enfuir. Assailli avec un petit nombre d'esclaves dans sa demeure, et entouré de flammes, il donna la mort à Nonnichia, sa femme, qui le conjura de la soustraire ainsi à la fureur de l'ennemi; ensuite

(1) C'est par corruption que cette même contrée s'est appelée depuis *Andalousie*, en espagnol *Andalucia*.

il se tua lui-même. Maxime, étant parvenu à s'échapper, fut peu après remis sur le trône par les nouveaux envahisseurs de l'Espagne, puis livré à Honorius, qui le donna en spectacle à Rome et à Ravenne, et le fit ensuite égorger. Constantin, fait 411. aussi prisonnier dans Arles, bien qu'il eût cru rendre sa personne sacrée en se faisant ordonner prêtre, fut envoyé en Italie et mis à mort.

L'armée des Francs et des Alemans, qui venait pour le seconder, craignant que tout l'effort de l'ennemi ne se dirigeât 414. Septembre. contre elle, revêtit de la pourpre, dans Metz, le Gaulois Jovin, qui se mit aussitôt en campagne avec ce qu'il put réunir de forces. Constance battit en retraite; mais Ataulphe, qui revenait 412. alors d'Italie, put envoyer à son beau-frère la tête du nouvel usurpateur. Après avoir vécu ignoblement dans le camp des Goths, Attale, abandonné par Ataulphe, fut conduit à Honorius, qui l'exposa aux risées de sa capitale, puis lui fit couper deux 413. doigts et l'exila à Lipari. Ce fut ainsi qu'Honorius, non moins dépourvu de la vigueur du corps que des lumières de l'esprit, triompha en cinq ans de cinq compétiteurs. Quand il devait se montrer reconnaissant envers Ataulphe et cultiver son amitié, il l'aigrit en exigeant qu'il lui rendît Placidie. Il était poussé à en agir ainsi par Constance, qui aspirait à la main de cette princesse, dans la pensée de se faire un titre de ce mariage pour parvenir au trône. Ataulphe rompit donc avec l'empire; et Constance, ayant pris la précaution d'assurer ses derrières en faisant la paix avec les barbares venus sur la rive gauche du Rhin, se mit à presser vivement les Goths. Ataulphe se jeta alors de l'autre côté des Pyrénées, et prit Barcelone; mais il eut la douleur d'y perdre un fils; puis un frère de Sarus, son ennemi personnel, nommé Singeric, qu'il avait accueilli près de lui avec une générosité imprudente, le frappa d'un fer assassin. Fin d'Ataulphe. 415.

Son meurtrier lui succéda dans le commandement, et égorgea les six enfants d'Ataulphe, qu'il arracha des bras de l'évêque Sigésaire. La fière Placidie se vit contrainte à faire douze milles à pied au milieu d'une tourbe de femmes esclaves, devant le cheval de l'assassin de son époux. Mais après sept jours de domination il fut égorgé lui-même, et remplacé par Wallia, Wallia qui, ennemi déclaré des Romains, parcourut l'Espagne jusqu'à la mer. Là lui revint en pensée le projet d'Alaric de passer en Afrique avec toute son armée; mais il en fut détourné par les tempêtes et les naufrages. Il se décida donc à traiter avec Con-

stance, s'engageant à lui remettre Placidie, à combattre, en faveur d'Honorius, les barbares d'Espagne, et à donner des otages, à la condition d'obtenir en échange six cent mille boisseaux de blé, et un pays pour y établir ces guerriers.

Wallia attaqua dans la Bétique les Sillinges, qu'il extermina, et restitua le pays aux Romains, en leur livrant le roi vaincu. Il réduisit les Alains de la Lusitanie à une telle extrémité, qu'ils se retirèrent dans la Galice, et se mêlèrent avec les Suèves et les Vandales. Honorius triompha pour ces victoires dans le
419. Capitole, et Wallia reçut de lui l'Aquitaine, avec Toulouse pour sa résidence. Mais ce chef mourut la même année, et eut pour successeur Théodoric, né peut-être d'Alaric, qui consolida et étendit la puissance des Visigoths.

Vers cette époque, les Francs et les Burgondes s'établirent dans la Gaule. Honorius concéda à ceux-ci la première Germanie, d'où ils s'étendirent peu à peu sur le beau pays qui prit d'eux le nom de Bourgogne. Convertis au christianisme, ils ne tardèrent pas à prospérer, surtout à partir du moment où leur roi Gondicaire fut parvenu à former un seul peuple de leurs différentes tribus. Les Francs, après avoir combattu les ennemis de Rome, les imitèrent; et ayant d'abord saccagé sans obstacle Trèves, la capitale de la Gaule, ils occupèrent peu à peu toute la seconde Germanie. Ces farouches guerriers, en s'établissant sur les terres d'un peuple qui perdait son nom, anéantirent la prospérité primitive du pays, bien qu'ils ne réclamassent que les droits de l'hospitalité, qu'ils reconnussent devoir fidélité à l'empereur d'Occident, et que leurs rois le servissent à titre de capitaines.

L'île de Bretagne étant restée dégarnie de troupes quand l'usurpateur Constantin passa avec toutes ses forces sur le continent, les Pictes et les Calédoniens s'élancèrent de leurs montagnes et ravagèrent l'intérieur du pays, en même temps que les pirates saxons et les Hiberniens désolaient les côtes. Les Bretons envoyèrent donc prier Honorius de leur permettre de se défendre avec leurs propres ressources, ce qu'il leur accorda en leur disant de pourvoir au salut de la patrie. Leur exemple
420. fut imité par les Armoricains, peuple qui occupait dans la Gaule le pays situé entre la Loire, la Seine et la mer; ils chassèrent les garnisons et les exacteurs, puis se gouvernèrent par eux-mêmes. Constance, après avoir dompté les usurpateurs, put remettre momentanément les Armoricains sous le joug; mais

ils ne tardèrent pas à le secouer de nouveau, car ils étaient fort inconstants et ennemis de toute sujétion (1). Depuis lors, l'Armorique ne fut plus réunie au domaine des Romains; gouvernée par le clergé, par la noblesse et par les autorités municipales, elle s'administra comme province indépendante.

C'est ainsi que le colosse romain allait tombant pièce à pièce. Les cinq provinces de la Bretagne étaient abandonnées; trois seulement sur sept restaient en Espagne; encore y avait-il peu à compter sur elles. Sur les dix-sept de la Gaule, une s'était rendue indépendante, trois étaient occupées par les Visigoths, autant par les Francs et leurs alliés; la première Germanie et une partie de la grande Séquanaise avaient été envahies par les Allemands et les Bourguignons. Honorius, pour conserver le reste, osa introduire, dans le gouvernement du pays, des apparences de liberté. Il ordonna à l'Aquitaine et à la Narbonnaise de convoquer chaque année une assemblée dans la cité d'Arles, du 15 août au 13 septembre, composée du préfet du prétoire dans les Gaules, des gouverneurs des sept provinces, des magistrats, peut-être des évêques d'environ soixante villes, et d'un nombre indéterminé de citoyens. pour l'interprétation et la promulgation des lois; espèce de représentation nationale inconnue dans l'empire, et qui aurait suffi pour le régénérer, si elle eût été instituée en un temps plus opportun et d'une manière moins illusoire. Mais l'étonnement éprouvé par Honorius en voyant ces provinces se montrer peu soucieuses de ce précieux privilége, ne sera partagé que par ceux qui ne savent pas combien les formes de la liberté sont vaines et insultantes sous des gouvernements arbitraires.

Sur ces entrefaites, Constance, de retour en Italie, s'occupait activement de réaliser ses vœux non pas d'amour, mais d'ambition, en sollicitant la main de Placidie, qui finit par l'épouser : elle obéissait à l'ordre exprès d'Honorius, qui lui 417. 1er janvier.
conférait le titre d'Auguste, tant pour elle que pour son mari. Cependant, quand leurs images furent portées à la cour de

(1) Le moine Éric dépeint ainsi leur caractère dans la *Vie de saint Germain*, liv. V :

Gens inter geminos notissima clauditur amnes.
Armoricana prius veteri cognomine dicta,
Torva, ferox, ventosa, procax, incauta, rebellis,
Inconstans, disparque sibi novitatis amore,
Prodiga verborum, sed non et prodiga facti.

421. septembre. Constantinople, Théodose le Jeune ne daigna pas les accepter, et la guerre était imminente lorsque Constance mourut au milieu de ses préparatifs militaires.

Une fois que celui qui, durant onze années, avait soutenu la faiblesse d'Honorius, eut cessé de vivre, les intrigues recommencèrent à troubler la cour. Placidie, à qui son frère portait une amitié si vive que la malignité y trouvait à redire, fut desservie près de lui par des envieux qui la lui firent prendre en haine. Les choses en vinrent au point qu'après
423. 15 août. beaucoup d'intrigues et de querelles, elle fut obligée d'aller chercher avec ses fils un asile à la cour d'Orient. Honorius, qui dans toute la durée d'un règne assez long n'avait jamais rien fait que par l'impulsion de son entourage, ne survécut pas longtemps à son départ. Le peuple, pour tourner en raillerie son insouciance voluptueuse, racontait qu'en apprenant la prise de Rome par l'ennemi, il s'en était désolé, jusqu'au moment où il sut qu'il s'agissait seulement de l'ancienne métropole du monde, et non de sa poule favorite, à laquelle il avait donné ce nom (1).

Lois. Une de ses lois défendit le commerce aux personnes de qualité, non comme déshonorant, mais parce qu'il les exposait à se rendre coupables de torts envers les autres (2). Une autre loi permettait, à quiconque trouvait des lions sur ses terres, de les tuer, mais non de les prendre pour en trafiquer, mettant l'avantage des peuples au-dessus des plaisirs impériaux (3). Celle par laquelle il recommande que, chaque dimanche, les prisonniers soient amenés devant le juge pour savoir si rien ne leur a manqué, et conduits au bain, et par laquelle il charge de veiller à l'exécution de ces dispositions les évêques, qui les avaient sans doute suggérées, est surtout digne d'attention. Une autre loi ordonne aussi aux évêques de prendre soin que les esclaves chrétiens ne soient pas maltraités lorsqu'ils reviennent chez leur maître (4).

399. 13 juillet. On peut dire que le paganisme reçut le dernier coup sous son règne. Arcadius ordonna d'abattre les temples, tant dans les villes que dans les campagnes, et d'en employer les ma-

(1) PROCOPE, *de Bello Gothorum*.

(2) *Code de Just.*, IV, 63, III.

(3) *Code Théod.*, XV, 12, I.

(4) *Code Théod.*, L. dernier, *de Custod. reor.*, l. 9. — *Code de Just.*, *de Episc. aud.*, l. 11.

tériaux à la réparation des ponts, des grandes routes, des aqueducs et des remparts. Les ministres des idoles furent déchus de tout privilége, et tout culte superstitieux fut défendu sous les peines les plus graves (1). 1er novembre

Honorius menaça de son côté de la peine capitale quiconque sacrifierait aux faux dieux ; il abolit les revenus des temples, et affecta ces édifices à des usages publics, punissant les fonctionnaires qui toléreraient les sacrifices, et chargeant les évêques de les empêcher (2). Un grand nombre de temples furent donc démolis; d'aut[illegible] consacrés au culte du vrai Dieu, comme celui de la D[illegible]ste à Carthage; édifice remarquable qui, célèbre par [illegible] des fidèles, occupait, avec ses dépe[illegible]dances, un [illegible]x milles carrés.

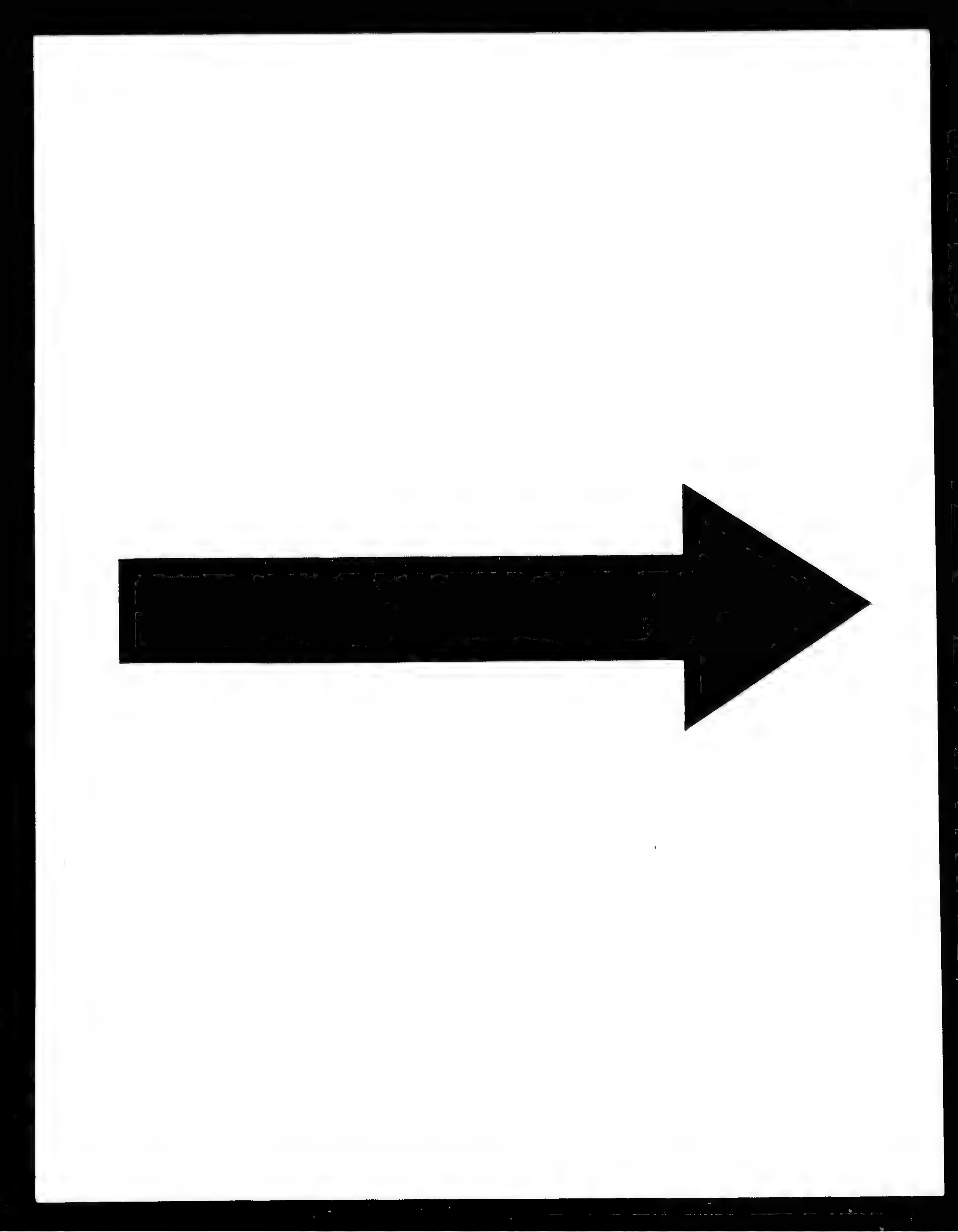
CHAPITRE XIV.

ARCADIUS. — THÉODOSE II. — VALENTINIEN III.

L'empire d'Orient ne se trouvait pas dans des conditions moins critiques. L'autorité, qui dans la plupart de ses provinces n'était arrêtée par aucun souvenir d'anciennes libertés, y agissait avec plus de sécurité que dans les provinces occidentales. Tandis que celles-ci embrassaient des pays à peine sortis de la barbarie, l'empire d'Orient s'étendait sur des royaumes fa-

(1) C'est la loi que reconnut officiellement le christianisme comme la seule religion dominante : *Templorum detrahantur annonæ, et rem annonariam juvent, expensis devotissimorum militum profuturæ. Simulacra, si qua etiam nunc in templis fanisque consistunt, et quæ alicubi ritus vel acceperint, vel accipiunt paganorum, suis sedibus evellantur, cum hoc repeti sciamus sæpius sanctione decretum. Ædificia ipsa templorum quæ in civitatibus, vel oppidis, vel extra oppida sunt, ad usum publicum vindicentur ; aræ locis omnibus destruantur, omniaque templa possessionibus nostris, ad usus ac commodos transferantur ; domini destruere cogantur. Non liceat omnino in honorem sacrilegi ritus funestioribus locis exercere convivia, vel quidquam solemnitatis agitare. Episcopis quoque locorum hæc ipsa prohibendi ecclesiasticæ manus tribuimus facultatem; judices autem XX librarum auri pœna constringimus, et par officia eorum, si hæc eorum fuerunt dissimulatione neglecta.* 17 kal. dec. 408. Code Théod., XVI, 10, XIX.

(2) *Code Théod.*, XVI, 10, XIII, XIV, XV, XVI.



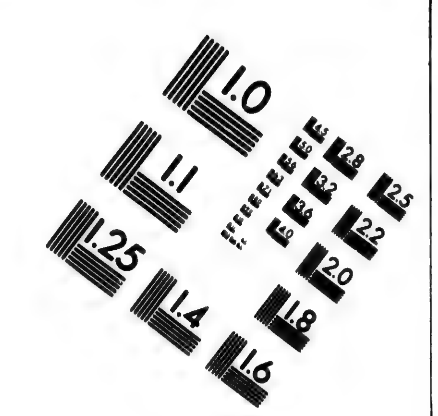
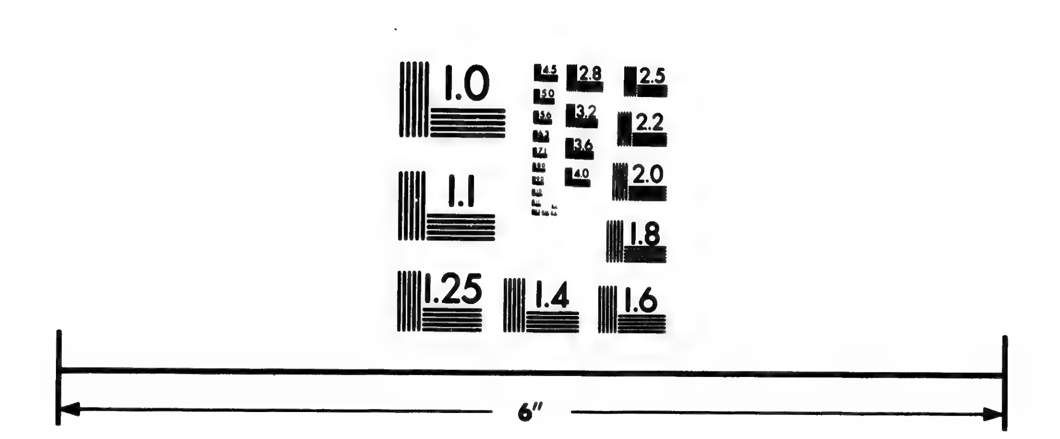


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

meux par leur antique renommée ou par la science; mais tout l'avantage qu'il en tirait se réduisait à des subtilités sophistiques, à des exemples d'intrigues, de soumission absolue et de luxe extravagant. Un diadème d'or surchargé de diamants orne le front du successeur de Constantin, entièrement vêtu d'une robe de pourpre et de soie semée de dragons brodés en or; il porte des bracelets et des pendants d'oreilles d'une valeur immense; son trône est en or massif; l'or étincelle sur les lances, les boucliers, les cuirasses, les caparaçons des chevaux, à l'usage des courtisans, des gardes, des ministres, qui entourent le monarque lorsqu'il daigne se montrer en public. Son char d'or, orné de rideaux de pourpre, d'un blanc tapis, de grosses pierres précieuses, est traîné par deux mules d'une parfaite blancheur. Une poussière d'or couvre le pavé des salles, les escaliers, les cours du palais où les riches viennent ramper devant quelque eunuque favori (1).

Toute cette pompe pouvait-elle déguiser l'incapacité profonde du jeune Arcadius? Aussi peu propre à se conduire lui-même que son frère Honorius, il dut, comme lui, s'en rapporter aveuglément à des favoris, qui tour à tour s'emparaient du pouvoir pour en abuser. Après la chute de Rufin, il se laissa gouverner par Eutrope, qui, non content de l'influence secrète exercée par ses pareils sous les princes précédents, aspira ouvertement à une magistrature universelle. On le vit se présenter au sénat pour y juger; à l'armée, revêtu de la cuirasse et du bouclier, avilissant ainsi les plus hautes dignités aux yeux des amis et des ennemis. C'était à lui qu'il fallait s'adresser pour obtenir des grades, des emplois, soit par faveur, soit par justice. L'adulation lui élevait des statues en marbre et en bronze, et prônait les vertus civiles et militaires du troisième fondateur de Constantinople. On dut rire de l'entendre s'intituler le père de l'empereur, et frémir de le voir, lui, eunuque et naguère esclave, se décorer du nom de consul (2). Honorius se refusa

(1) Ces détails ont été recueillis çà et là par le P. Montfaucon, dans les Œuvres de saint Jean Chrysostome.

(2) Claudien représente Rome s'adressant à Honorius, et s'écriant :

Inter Arinthæi fastus et nomen herile
Servus erit. . . . .
. . . . *Si nil privata movebunt,*
At tu principibus, vestræ tu prospice causæ,
Regalesque averte notas.

à le reconnaître pour tel, et déclara même les ordres émanés de Constantinople comme non avenus dans l'Occident, prononçant de cette manière la séparation des deux empires.

Cependant Eutrope accumulait d'énormes richesses, en trafiquant de la justice, des emplois, des provinces, en confisquant les biens de ceux contre lesquels il suscitait des accusations. Selon l'usage des parvenus, les auteurs de sa fortune gênaient sa vanité. Il fit donc exiler Abondantius, général et consul; Timasius, qui avait signalé son courage contre les Goths, fut poursuivi comme conspirateur et envoyé en Afrique. Puis, redoutant la haine qu'il avait méritée, Eutrope fit décréter par son maître la peine de mort contre quiconque attenterait aux jours de l'un de ceux que l'empereur considérait comme faisant partie de lui-même; ce qui étendit à l'infini les crimes de lèse-majesté. Comme cette loi s'appliquait aussi aux cas d'offenses privées, elle encouragea les agents impériaux d'un ordre inférieur à opprimer ceux à qui la résistance n'était plus permise. Bien plus, la menace ne s'arrêta pas seulement aux actes, elle s'étendit aux pensées, à quiconque ayant connaissance d'une intention coupable ne la révélerait pas, ou solliciterait le pardon d'un traître. Selon le raisonnement impérial, les enfants des condamnés auraient dû aussi être passibles de la peine de mort, attendu qu'ils étaient suspects de vouloir imiter leurs parents (1); mais la clémence souveraine leur faisait grâce de la vie, en les déclarant toutefois incapables de recueillir ni succession ni legs, et de parvenir aux honneurs et aux emplois. Ils étaient ainsi livrés à la pauvreté et au mépris, notés d'une infamie hé-

. . . . *Contagia fascibus, oro,*
Defendas ignava tuis.
. . . . *Nam quæ jam bella geramus*
Mollibus auspiciis? Quæ jam connubia prolem,
Vel frugem latura seges? Quid fertile terris,
Quid plenum sterili possit sub consule nasci?
Eunuchi si jura dabant, legesque tenebunt,
Ducant pensa viri.

In Eutropium, I, 478.

Sophismes élégants !

(1) *Filii vero, quibus vitam imperatoria specialiter lenitate concedimus, paterno enim deberent perire supplicio, in quibus paterni, hoc est hereditarii criminis exempla metuantur....* Code Théod., l. IX, 14, *ad legem Cornel. de Sicariis*, l. III; et Code de Justin., l. IX, t. 8, *ad legem Juliam majest.*, liv. V.

réditaire, afin qu'ils regardassent la vie comme une calamité et la mort comme un soulagement.

Ces édits iniques, que la tyrannie ne manqua pas d'insérer dans les Codes de Théodose et de Justinien, fournirent plus tard le moyen de couvrir d'un vernis d'antiquité respectable des injustices modernes, et furent employés à étouffer des vœux légitimes, des libertés raisonnables. Eutrope ne leur dut qu'un bien faible secours pour retarder sa ruine.

Les Ostrogoths que Théodose avait cantonnés dans la Phrygie étaient dévorés d'envie en voyant les soldats d'Alaric s'enrichir d'une manière aussi imprévue. Tribigild leur chef, offensé du froid accueil qu'il avait reçu à la cour de Constantinople, les fit soulever et les mena saccager l'Asie Mineure. Les habitants de la Pamphylie, résistant en leur propre nom à ces barbares auxquels l'empire n'opposait aucune armée, les mirent en déroute; mais Tribigild, renforcé de nouvelles hordes, reparut plus formidable; déjà même le bruit courait qu'il voulait passer le Taurus et envahir la Syrie, ou peut-être armer une flotte dans les ports de l'Ionie et ravager les côtes.

Eutrope, ménageant le barbare qu'il avait naguère offensé, tenta de le séduire par des promesses et des présents; mais tout fut repoussé. Il assembla alors un conseil de guerre, et chargea le Goth Gaïnas, le meurtrier de Rufin, de défendre la Thrace et l'Hellespont. Léon, son favori, surnommé Ajax pour sa vigueur, fut investi du commandement des forces d'Asie. Ce Léon ne joignait à sa valeur personnelle aucune habileté militaire; et Tribigild, qui, traqué par les paysans de la Pisidie, habitués à se battre isolément et connaissant les localités, se trouvait réduit aux abois, le surprit et le tailla en pièces.

Gaïnas, qui depuis quelque temps nourrissait des dispositions hostiles contre l'eunuque favori, au lieu d'assaillir Tribigild, son compatriote et son parent, s'entendait avec lui et exagérait le péril pour effrayer la cour, jusqu'au moment où il se déclara impuissant contre des forces aussi imposantes. On chercha donc à traiter avec le barbare, qui, pour première condition, demanda la tête d'Eutrope. Eudoxie, femme d'Arcadius, en lui dénonçant l'eunuque comme coupable de l'avoir outragée, le détermina à prononcer sa sentence; et tous ceux qui, durant quatre ans, avaient été obligés de garder le silence, applaudirent unanimement à sa disgrâce.

399. Au moment d'être arrêté, Eutrope, abandonné de tous, se

réfugia dans l'église de Sainte-Sophie, dans l'asile même auquel bien d'autres avaient en vain eu recours contre ses persécutions. Jean Chrysostome, alors évêque de Constantinople, monta en chaire et prononça devant une foule immense de fidèles une homélie, pour montrer dans le ministre tombé la vanité des vanités et le néant des grandeurs humaines. Son intention était surtout d'amener ceux que l'eunuque avait offensés à pardonner à cet homme si arrogant naguère, et qui maintenant abattu, la terreur et la mort sur le visage, se tenait tremblant sous la chaire pontificale. « Où sont maintenant, disait-il à « Eutrope, où sont tes serviteurs, tes échansons, ceux qui « écartaient la foule sur ton passage, ceux qui chantaient partout tes louanges? Ils se sont enfuis, ils renient ton amitié, « ils cherchent leur sécurité dans ta disgrâce. Il n'en est pas « ainsi de nous; et, maintenant que tu es tombé, nous t'entourons, nous te protégeons. L'Église, à laquelle tu as fait « la guerre, s'ouvre pour t'accueillir. Les théâtres qui t'étaient « si chers, pour lesquels tu as tant dépensé, pour lesquels « tu t'es irrité tant de fois contre nous, les théâtres t'ont trahi « et perdu. Si je parle ainsi, ce n'est pas pour fouler aux « pieds celui qui est à terre, mais pour garantir de la chute « ceux qui sont debout. »

Chute d'Eutrope.

Cherchant ensuite à toucher de compassion ses auditeurs : « Cet asile, dites-vous, il a voulu le détruire par ses décrets. « Mais voilà que la conjoncture lui a montré ce qu'il a fait; lui-« même a le premier violé sa propre loi, il a été en spectacle « à toute la terre, son silence même parle et dit à tous : Ne « faites pas comme moi, pour ne pas être malheureux comme « moi ! Oui, son malheur lui donne le droit de nous faire la « leçon, et l'autel maintenant est entouré de gloire, mainte-« nant il paraît redoutable, qu'il tient le lion enchaîné. C'est « ainsi que l'image de nos rois se montre grande à nos yeux, « non pas lorsqu'ils sont assis sur le trône, entourés seule-« ment de la pourpre et ceints du diadème, mais lorsque des « barbares, les mains liées derrière le dos, se prosternent et « courbent la tête sous leur pied tout-puissant... Ai-je adouci « vos cœurs? En ai-je chassé la colère? Ai-je excité votre com-« passion? Je le crois à l'expression de vos visages, aux larmes « que je vois répandre. Puisque nous avons changé le rocher « en une terre grasse et féconde, faisons-lui porter le fruit de « la charité, laissons-y éclore l'épi doré de la miséricorde :

« allons ensemble nous jeter aux pieds de l'empereur, ou plu-
« tôt prions tous le Dieu de bonté de fléchir sa colère, d'attendrir
« son cœur, afin qu'il nous accorde une grâce entière. Déjà,
« en apprenant qu'Eutrope s'était réfugié dans le lieu saint,
« les sentiments du prince ont bien changé : il s'efforce par ses
« paroles de retenir la fureur des soldats; il rappelle à ses
« courtisans la table sainte qui protége le coupable. Et vous
« ne ferez-vous rien de votre côté? Mais de quelle indulgence
« serez-vous dignes si, quand le prince oublie les injures qu'il
« a reçues, vous, qui n'avez pas les mêmes sujets de plainte,
399. « vous montrez un tel ressentiment? Comment vous approche-
« riez-vous des saints mystères, et viendriez-vous demander
« le pardon de vos péchés? Point de colère, point de haine,
« mais plutôt prions le Dieu de miséricorde de prolonger les
« jours de ce malheureux, de l'arracher à la mort qui le me-
« nace, de lui laisser le temps d'expier ses fautes. »

La religion fit prévaloir la cause de l'humanité. Eutrope eut promesse de la vie; mais, comme coupable d'avoir déshonoré les noms de consul et de patrice, ses statues furent abattues,
17 janvier. ses biens confisqués, et il fut exilé dans l'île de Cypre. Cela ne suffit pas néanmoins à Eudoxie; elle le fit rappeler à Chalcédoine, et lui fit intenter un procès. Déclaré coupable d'avoir revêtu les ornements sacrés réservés à l'empereur seul (1), il fut condamné à mort, sous le prétexte subtil que la promesse de la vie ne s'étendait pas au delà des murs de Constantinople.

Gaïnas néanmoins ne se tint pas tranquille; il se mit en révolte ouverte, et s'étant réuni à Tribigild, il s'avança jusqu'à l'Hellespont et au Bosphore. Arcadius en conçut tant d'épouvante, qu'il consentit à avoir une conférence avec lui dans l'église de Sainte-Euphémie près de Chalcédoine. Il fut convenu entre eux que l'empereur lui livrerait Aurélien et Saturnin, ministres consulaires, ainsi que Jean, secrétaire intime d'Arcadius, et que les Goths seraient transportés en Europe. Gaïnas, nommé général des armées romaines, revêtu des insignes consulaires, fit son entrée dans Constantinople à la tête de ses troupes, et distribua à son gré les honneurs et les récompenses. Il fit conduire au supplice les trois fidèles serviteurs de l'empereur, et au moment où le bourreau allait les frapper, il les renvoya sains et saufs. Peut-être y fut-il déterminé par Jean

(1) ZOSIME, V, 18. — PHILOSTORGE, XI, 6.

Chrysostome, qui, de retour parmi ses ouailles, leur disait : ***Je suis le père commun, et je dois songer non-seulement à ceux qui sont debout, mais encore à ceux qui tombent. C'est pour cela que je me suis éloigné quelque temps de vous, faisant des voyages, employant et les conseils et les prières pour sauver de la mort les premiers de l'empire.***

Circonstances singulières que celles où un roi abandonnait ses favoris à la vengeance particulière, et où un prêtre les sauvait !

Mais lorsque Gaïnas éleva la prétention d'avoir une église où les siens pussent célébrer les saints offices selon les rites ariens, des débats orageux commencèrent, excités encore par la crainte qu'inspirait la cupidité mal déguisée des Goths. En effet, ils poussèrent l'audace jusqu'à vouloir mettre le feu au palais impérial pour en piller les trésors. Mais les citoyens soulevés en tuèrent sept mille, firent déclarer Gaïnas ennemi public, et confièrent le commandement de l'armée à Fravita, Goth qui était resté fidèle. Gaïnas, qui s'était échappé, ne songea plus qu'à se venger ouvertement; mais trouvant dans les places de la Thrace un obstacle à ses rapines, et réduit avec son armée à une extrême disette de vivres, il se hasarda à traverser l'Hellespont sur des radeaux construits à la hâte. A moitié du trajet, les galères de Fravita vinrent l'attaquer, et, mis en déroute, il songea alors à regagner ses forêts natives. Après avoir passé au fil de l'épée ses auxiliaires, dont il doutait, il se dirigea sans coup férir vers le Danube, au delà duquel il trouva devant lui Uldin ou Uldès, roi des Huns; un combat acharné s'engagea entre eux, il fut tué, et le vainqueur envoya sa tête à 401.
Constantinople que ce trophée rassura. 3 janvier.

Alors Eudoxie resta l'arbitre des conseils de son faible et aveugle époux, et l'on vit se renouer les intrigues de palais, qui deviennent désormais le fait le plus important de cette histoire.

Le vœu public avait, comme nous l'avons dit, porté au siége de Constantinople Jean Chrysostome, en l'enlevant à la cité Jean
d'Antioche, qui était pleine d'admiration et d'amour pour ses Chrysostome.
vertus et son éloquence; mais son avénement au siége de la ville impériale avait déplu à tous ceux qui, mettant en œuvre et l'or et l'intrigue, ambitionnaient ce poste presque aussi élevé que le trône de l'empereur. La hardiesse avec laquelle il fustigeait les vices, lui avait attiré l'inimitié de ceux dont la conscience n'était pas pure, surtout des magistrats, des favoris et

des dames de cour, qui pouvaient se croire désignés personnellement dans ses homélies éloquentes et dramatiques. Les prêtres, auxquels il avait interdit d'avoir chez eux des femmes pour domestiques; les moines, auxquels il reprochait leur existence vagabonde et oisive dans les rues de Constantinople; les évêques de sa province, qu'il avait déposés au nombre de trente ou qu'il avait réprimandés sur le relâchement de la discipline, murmuraient contre le pasteur austère qui opposait au luxe et à la licence une sainteté irréprochable, une rigueur monastique dans ses vêtements et dans sa nourriture, et qui appliquait son superflu aux hôpitaux et aux pauvres.

Théophile, archevêque d'Antioche, celui dont le zèle immodéré, en détruisant le temple de Sérapis, à Alexandrie, amena la ruine de tant de chefs-d'œuvre, avait eu quelques différends personnels avec Chrysostome, et il voyait avec envie l'Église de Constantinople enlever à la sienne le second rang qu'elle avait occupé jusque-là dans le monde chrétien. Il se mit donc à la tête des mécontents, et à l'instigation de l'impératrice, particulièrement hostile à Chrysostome, parce qu'elle se croyait désignée, dans ses discours, sous le nom de Jézabel, il débarqua à Constantinople avec une troupe de marins égyptiens et bon nombre d'évêques, afin d'être soutenu par des suffrages, et au besoin par la force, dans un synode convoqué à Chalcédoine. Quarante-sept imputations y furent produites contre le saint; leur légèreté et leur invraisemblance les transforment en un panégyrique complet. Mais comme il refusa de comparaître au milieu de ses ennemis, sa déposition fut prononcée; l'empereur le fit alors arrêter, conduire par la ville, et transférer à l'extrémité de l'Euxin.

Le peuple, à cette nouvelle inattendue, resta d'abord dans la stupéfaction; se soulevant ensuite avec fureur, il fit main basse sur les marins égyptiens et sur plusieurs moines, tout en cherchant Théophile, qui n'échappa qu'à grand'peine; puis, attribuant au courroux du ciel un tremblement de terre qui se fit alors sentir, il courut au palais, dans une attitude si menaçante, qu'Eudoxie dut conjurer Arcadius de sauver la ville et lui-même par le prompt rappel du prélat. On fit partir, pour le rappeler, plusieurs députations successives; Rome menacée, dit éloquemment M. Villemain (1), n'avait pas envoyé plus

(1) *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, page 203.

d'ambassadeurs à Coriolan. Le saint pontife revint deux jours après, au milieu d'une pompe solennelle et spontanée, des navires pavoisés, des palais illuminés, d'un peuple entier qui le ramena en triomphe à l'église cathédrale.

« Que ferai-je? s'écria-t-il du haut de la chaire; que dirai-« je? Béni soit le Seigneur! Ces paroles, je les ai prononcées « en partant, je les répète à mon retour, et même dans mon « exil je les avais à tout moment sur les lèvres. Vous vous sou-« venez encore, je pense, du moment où je vous rappelais « ces paroles de Job : *Que le nom du Seigneur soit béni dans « les siècles!* Je vous ai laissés en prononçant ces mots; c'est « avec eux qu'à mon retour j'ai de nouveau rendu grâce au « Seigneur! Les événements varient, l'hymne de reconnais-« sance est le même. Exilé, je le bénissais; revenu de l'exil, « je le bénis. Les routes vont en sens contraires, mais toutes « aboutissent au même point. L'été comme l'hiver n'ont « qu'une seule et même fin, la fertilité de la terre. Béni soit « le Seigneur qui a permis que je fusse chassé; béni soit le « Seigneur qui a permis que je revinsse! Béni soit Dieu qui a « déchaîné la tempête; béni soit Dieu qui l'a calmée. Dans la « diversité des temps, la disposition de l'âme est la même. Le « courage du pilote n'est ni amolli par le calme, ni submergé « par l'orage. Voyez ce qu'ont fait les embûches de mes en-« nemis : elles ont augmenté l'affection et le regret pour moi. « Autrefois les nôtres seuls m'aimaient; aujourd'hui les Juifs « mêmes m'honorent. Ceux qui croyaient éloigner de moi mes « amis, m'ont concilié les indifférents. Ce n'est pas à eux que « j'en rends grâces, mais à Dieu qui a tourné leur injustice en « honneur pour moi. Les Juifs ont crucifié le Seigneur, et le « monde a été sauvé. Ce n'est pas aux Juifs que j'en rends « grâces, mais à la victime. Qu'ils voient ce que voit notre « Dieu; quelle paix, quelle gloire leurs embûches m'ont va-« lues! Autrefois l'église seule était remplie; maintenant la « place publique est devenue l'église. Il y a des jeux du cirque « aujourd'hui; et personne n'y assiste : tous affluent au temple « comme un torrent. Ce torrent, c'est votre multitude; ce « bruit du fleuve, ce sont vos voix élancées vers le ciel et attes-« tant votre filial amour. Vos prières sont pour moi une cou-« ronne plus éclatante que tous les diadèmes...

« La tribulation du corps est grande, mais l'allégresse de « l'âme est plus grande encore. Veuille le Seigneur que vous

« augmentiez toujours en nombre ! La multitude des brebis est « la gloire du pasteur.

« Que ferai-je? que dirai-je? Il ne me reste pas une parcelle « de terrain qui n'ait été cultivée pour être ensemencée. Les « rameaux de la vigne se sont étendus au loin. Déjà l'assem- « blée est complète, et mes filets se rompent, tant la pêche « est abondante. Que ferai-je? Je n'ai rien à quoi je puisse tra- « vailler; il ne me reste qu'à jouir. Si je parle, ce n'est pas que « vous ayez besoin d'enseignement; mais pour vous montrer « mon cœur, et parce que les épis jaunissent. Tant de brebis, « et le loup n'est pas entré parmi elles; tant d'épis, et jamais « il ne s'y est mêlé d'ivraie; tant de vignes, et les renards ne « s'en sont jamais approchés. Où se sont tapis les loups? où « sont allés les renards qui se sont enfuis après eux? O mer- « veille inouïe! Le pasteur dort, et les brebis ont mis en fuite « les loups affamés; elles ont réduit en fumée les ruses des « renards. O vertu de ce troupeau! O grand amour de fils! « O charité de disciples! O, beauté d'épouse! Quand l'époux « était loin, elle a chassé d'autour d'elle les adultères, et, « dans ce jour, elle a étalé toutes ses richesses et découvert « sa beauté. Les larrons sont partis confus; ils ont fui. Dites- « moi, comment avez-vous poursuivi les loups? comment avez- « vous repoussé les larrons? A l'aide de fréquentes prières, me « répond chacun de vous. Comment avez-vous rebuté les adul- « tères? En soupirant après le retour de l'époux et en le pleu- « rant sans cesse. Ma main n'a pas eu recours aux armes, je « n'ai pas saisi la lance ni embrassé le bouclier; je leur ai « montré ma beauté, et, frappés, ils se sont enfuis. Où sont- « ils maintenant? Dans la confusion sans doute. Et nous? Dans « l'allégresse. Que font-ils? Leurs consciences languissent sous « le poids du péché. Et nous? Remplis de joie, nous glorifions « le Seigneur. »

Mais les ennemis de Chrysostome veillaient, et lui, du haut de la chaire, ne ménageait ni les vices des grandes dames, ni les honneurs profanes rendus à la statue d'argent de l'impératrice, élevée sur une colonne de porphyre, devant l'église de Sainte-Sophie. Bientôt le bruit se répandit, à tort ou à raison, qu'il avait commencé une homélie par ces paroles : *Hérodiade est de nouveau en proie à la fureur*; *Hérodiade demande encore une fois la tête de Jean, et c'est pour cela qu'elle danse.* L'impératrice devint plus acharnée contre lui; et comme il avait

refusé de reprendre son rang tant que la sentence du premier synode n'aurait pas été révoquée par un second, celui-ci fut composé de manière qu'il confirma la déposition prononcée. Un corps de barbares, aposté pour prévenir tout tumulte, s'introduisit de vive force dans Sainte-Sophie, la veille de Pâques, profana les rites du baptême, et refoula les fidèles dans la campagne. Le feu qui prit alors à la cathédrale et au sénat fut attribué par les uns à un châtiment du ciel, par d'autres au désespoir des vaincus. Chrysostome implora en vain la grâce d'aller vivre tranquillement à Cyzique ou à Nicomédie; il fut relégué parmi les hautes cimes du Taurus dans la petite Arménie, où il traîna les trois dernières années de son existence.

La persécution donna un nouvel éclat à ses vertus et à son génie. Car, sans être abattu par l'exil, il entretenait la foi chez les croyants, combattait l'hérésie et les restes du paganisme, et protestait contre l'injustice, en appelant d'un synode à un concile. Il rachetait les captifs faits par les Isauriens, secourait les pauvres, enseignait à ceux qui avaient besoin d'apprendre, animait les apôtres de la Phénicie. De toutes parts les évêques lui envoyaient des subsides; de nobles matrones venaient le visiter; et lorsqu'on lit les lettres écrites par l'illustre exilé pour consoler, exhorter, diriger les chrétiens, on comprend qu'au moment où la puissance des Césars tombait en poussière, celle qui ouvrait l'avenir se consolidait de plus en plus.

Tant de fermeté désolait ses persécuteurs, qui, ne pouvant abattre son esprit, le menacèrent dans son corps, et ordonnèrent au nom d'Arcadius sa translation dans le désert de Pityonte. Des ordres supérieurs lui valurent sans doute aussi les avanies qu'il eut à subir dans un voyage de trois mois, exposé à la pluie et au soleil, sans qu'il lui fût permis même de prendre un bain. Il succomba à Comana, dans le Pont, à l'âge 407. 14 septembre.
de soixante ans.

La triste réparation qu'entraîne une justice tardive ne fut pas longtemps différée. Sa sainteté universellement reconnue valut à ses dépouilles d'être rapportées en triomphe à Constantinople, au son d'une multitude d'instruments, au milieu d'un appareil magnifique et du peuple entier, vénérant à la fois, dans celui qui n'était plus, le saint évêque, la lumière et la gloire du clergé, le protecteur des malheureux et l'un des plus illustres écrivains de l'Église.

408. 11 avril. Mort d'Eudoxie, 404, 6 octobre; d'Arcadius, 408.

Eudoxie ne survécut pas à l'exil du patriarche, et la renommée qu'elle laissa fut si peu honorable, qu'on éleva des doutes sur la légitimité d'un fils (1) qui avait été décoré au berceau des titres de César et d'Auguste. Arcadius aussi termina, peu de temps après, un règne de treize ans, qu'il laissa passer comme un jouet d'une main dans une autre, et qui fut troublé, indépendamment des guerres et des révoltes, par des fléaux naturels. On dit qu'à la fin de ses jours, inquiet sur le sort de Théodose, son fils, âgé seulement de cinq ans, il le recommanda à la protection de Yezdegerd, roi de Perse, dont l'activité devait lui faire tout craindre, et la générosité tout espérer (2).

Honorius se donna quelque mouvement pour obtenir la tutelle de son neveu; mais il retomba bientôt dans son apathie naturelle; et, comme il arrive d'ordinaire avec les princes enfants ou incapables, les principaux magistrats de l'empire d'Orient prirent en main le gouvernement, qu'ils dirigèrent à leur gré, dans leur plus grand intérêt. Enfin cette oligarchie se résigna à laisser prévaloir le préfet Anthémius, vaillant capitaine, politique habile, chrétien zélé, qui s'efforça d'assurer tout ensemble la gloire du prince et le bonheur des sujets.

Déjà sous Arcadius les Isauriens avaient dévasté plusieurs provinces : toujours vaincus, ils n'avaient jamais été détruits. Les Maures commencèrent alors à faire des incursions dans la Pentapole africaine; et les Arabes en Égypte, en Palestine, dans la Phénicie et la Syrie, pillaient à qui mieux mieux : si l'on marchait contre eux, ils se dispersaient et fuyaient. Anthémius, pour conjurer le danger qu'il apercevait, fit mettre en état de défense les forteresses de l'Illyrie, puis entourer Constantinople de nouvelles murailles de trente milles de circuit. Il s'occupa aussi d'équiper pour la défense du Danube une flotte de deux cent cinquante vaisseaux de guerre (3). Uldin, roi des Huns, campé au cœur de la Thrace, disait, en montrant le soleil, que les conquêtes de sa nation n'auraient de limites que son cours; mais Anthémius mit tant d'adresse à détacher de lui tous ses alliés, que, resté presque seul avec les siens, il lui fallut repasser le Danube; et un grand

(1) ZOSIME, liv. V.

(2) PROCOPE, *de Bello Persico*, I, 2. — Agathias IV; mais le fait paraît peu probable.

(3) *Code Théod.*, VII, 17, XV; 2, XLIX.

nombre de ses Huns, faits prisonniers dans la retraite, allèrent cultiver les campagnes dépeuplées de l'Asie.

A peine Pulchérie, fille aînée d'Arcadius, eut-elle atteint sa seizième année, qu'Anthémius lui céda l'administration de l'empire, qu'elle dirigea pendant quarante ans. Elle consacra, ainsi que ses deux autres sœurs, sa virginité à Dieu. En témoignage de ce vœu, elle offrit à l'Église de Constantinople une table d'autel d'un travail aussi merveilleux que la matière en était précieuse, et fit du palais une espèce de monastère où n'entrait aucun homme, à l'exception des directeurs spirituels des princesses. Là les trois sœurs, s'imposant des jeûnes rigoureux, employaient la journée à des ouvrages de broderie, et une partie de la nuit à chanter des psaumes. Elles avaient renoncé aux vanités de la représentation et de la parure, et faisaient consister toute leur magnificence à ouvrir des asiles aux pèlerins et aux malades, à donner avec largesse aux sociétés monastiques, à élever des églises splendides aux reliques des saints, qu'elles faisaient pieusement recueillir. Pulchérie.

Une moitié de l'empire se trouvait ainsi gouvernée par une religieuse; mais la simple jeune fille était plus digne du rang suprême que ses oncles et son frère. Versée dans la connaissance des deux langues grecque et latine, elle traitait elle-même les affaires, soit de vive voix, soit par écrit. N'agissant qu'après avoir bien réfléchi, prompte et ferme dans l'exécution, elle sut gouverner de manière qu'aucune révolte ne troubla le règne de Théodose, auquel elle laissait toute la gloire d'une administration à la fois douce et vigoureuse.

Pulchérie chargea les maîtres les plus habiles d'instruire son jeune frère dans les diverses branches des sciences, se réservant le soin de le former à l'innocence de la vie et à l'art de régner; de lui enseigner à porter dignement la majesté impériale, en l'accompagnant de ces formes extérieures que l'on jugeait déjà nécessaires; à savoir se maîtriser; à demander et à répondre des riens au besoin; à ne jamais rire; à prendre tour à tour un visage austère et serein. Mais le royal enfant se complaisait dans l'oisiveté, héritage, selon lui, de ceux qui naissent dans la pourpre. Dévot à l'excès, il jeûnait rigoureusement, il récitait tout bas les psaumes comme un religieux, en compagnie de ses sœurs. Sa bibliothèque n'était composée que des livres saints et de leurs commentaires. Un moine auquel il avait un jour refusé une grâce prononça contre lui l'excommunication; et, bien que

l'évêque l'assurât que cet anathème arbitraire était sans effet, Théodose s'abstint de se mettre à table jusqu'à ce que le moine eût été trouvé et eût levé la sentence.

Ces sentiments l'amenèrent à exclure les païens de tous les
435. emplois civils et militaires (1). Il déposa Gamaliel, qui fut le dernier patriarche des Hébreux (2), des primats choisis dans les assemblées provinciales ayant été depuis lors chargés de leurs intérêts religieux et civils; il ordonna enfin que tous les temples et lieux consacrés aux dieux fussent rasés jusqu'aux fondements, faisant élever des croix à leur place, et défendant, sous peine de mort, toute cérémonie païenne. Il réprima néanmoins un zèle indiscret, en empêchant d'enlever aux Juifs leurs synagogues ou de les dépouiller de leurs ornements, comme aussi d'user de violence envers eux et les païens, tant qu'ils demeureraient paisibles, et de leur ravir quoi que ce fût, sous peine de restitution au quadruple (3).

Il était de plus d'une grande tempérance, chaste et très-accessible à la pitié. Il éloigna, à l'instigation de Pulchérie, l'eunuque Antiochus, qui jouissait d'un immense crédit, et fit remise aux débiteurs du fisc de tout l'arriéré, de l'année 368 à l'année 407 (4). Il faisait grâce de la vie aux coupables, disant qu'il est facile de donner la mort à un homme, mais que Dieu seul peut le ressusciter.

Il eût été à désirer que ces vertus fussent accompagnées d'activité et de zèle pour la justice. Mais Théodose, se sachant suppléé dans le soin des affaires, ne faisait rien ou consumait le temps à des choses frivoles, parfois à chasser, plus souvent à peindre, à graver, surtout à copier des livres, ce qui lui valut le surnom de Calligraphe. Lui présentait-on des pétitions, il les passait à d'autres; des décrets, il les signait sans les lire. Pulchérie, voulant le corriger de cette insouciance, lui fit apposer un jour son seing sur un acte par lequel il lui cédait l'impératrice comme esclave : quand elle l'eut averti de son erreur, il en rougit, et ne se corrigea pas.

Eudoxie. Le sophiste Léontius avait eu une fille élevée par lui dans la religion païenne et dans toute la science grecque. Voyant qu'elle

(1) *Code Théod.*, XVI, 10, XXI.
(2) *Code Théod.*, VI, 8, XXII.
(3) *Ibid. De Hæret. — De Judæis. — Ne Christ. manc. — De Paganis*, etc.
(4) *Code Théod.*, XI, 28.

avait bien profité de ses leçons, il laissa en mourant tout ce qu'il possédait à ses fils, et à elle seulement cent pièces d'or, disant : *Avec tant de beauté et de mérite, son sort ne peut être qu'heureux.* Athénaïs (tel était son nom), persécutée par l'avarice de ses frères, se rendit à Constantinople pour implorer la protection de Pulchérie. Ce fut là l'origine de sa fortune. Pulchérie, ayant appris à la connaître, jugea, bien qu'elle eût déjà vingt-huit ans, que c'était la femme qu'il lui convenait de donner à Théodose. Le mariage fut célébré : Athénaïs reçut sur les fonts sacrés le nom d'Eudoxie, et fut saluée du titre d'Augusta lorsqu'elle eut mis au monde une fille. Elle appela à la cour ses frères ingrats, et les fit nommer consuls et préfets. Son changement de condition ne lui fit pas abandonner ses études : impératrice et chrétienne, elle composa une paraphrase poétique de l'Ancien Testament, la légende de saint Cyprien, un panégyrique adressé à Théodose pour les victoires remportées sur les Perses, et notamment, avec des hémistiches empruntés à Homère, un poëme de deux mille trois cent quarante-trois vers hexamètres sur la vie de Jésus-Christ, ouvrage bizarre et selon le goût du temps. Mais quelle connaissance pratique ne fallait-il pas avoir de l'Iliade et de l'Odyssée, pour trouver à propos, dans sa mémoire et sous sa plume, les phrases qui devaient se plier à une signification si différente de la pensée primitive !

Dans un pèlerinage qu'elle fit en terre sainte avec non moins de piété que de magnificence, elle prodigua plus d'argent que n'avait fait l'impératrice Hélène (1), et recueillit beaucoup de reliques. Antioche l'entendit prononcer du haut d'un trône splendide une harangue dans le sénat, et manifester l'intention d'agrandir les murs de la ville et de réparer les bains publics, ce qui lui fit élever des statues.

De retour à Constantinople, elle parut vouloir profiter de la tendresse que lui portait Théodose, pour être impératrice de fait comme elle l'était de nom ; mais Pulchérie en conçut de la jalousie, et la fit tomber dans un piége. On raconte que l'empereur ayant reçu un fruit d'une grosseur extraordinaire, en fit présent à Eudoxie ; elle-même le donna à Paulin, courtisan dont elle aimait la conversation instructive. Paulin, ignorant l'origine de ce don, qui lui semblait digne d'un roi, l'offrit à son tour à

(1) L'abbé Guénée en a évalué la somme à vingt mille quatre cent quatre-vingt-huit livres d'or.

Théodose. Celui-ci dissimula d'abord son courroux, sa jalousie; il appela Eudoxie, et lui demanda ce qu'elle avait fait du fruit qu'il lui avait donné. Sur sa réponse qu'elle l'avait mangé, il la confondit en le lui montrant, fit mettre Paulin à mort sur-le-champ, et la disgracia. Elle se retira à Jérusalem, où elle ne trouva ni le repos ni l'oubli. Saturnin, comte des domestiques, ayant été chargé de faire disparaître deux ecclésiastiques à qui elle portait une vive affection, Eudoxie le prévint en le faisant assassiner, et Théodose l'en punit en la dépouillant honteusement de son rang. Elle vécut seize ans dans l'exil, ne cessant de se livrer à la dévotion et à l'étude, et mourut à Jérusalem,
460. à l'âge de soixante-sept ans, en protestant de son innocence et de celle de Paulin.

Guerres de Perse. 380. Ardeschir avait succédé sur le trône de Perse à Sapor, qui combattit contre Julien; puis étaient venus Sapor III, qui se
385. maintint en paix avec Théodose, et Varanes IV, qui fut tué dans
390. une révolte. Ce dernier laissa le diadème à Yezdegerd, l'un des
401. plus grands rois de la Perse, qui persécuta les chrétiens parce
420. que l'évêque Abdas avait détruit un temple à Suze. Kersas usurpa sur lui le trône; mais Varanes V, fils du roi dépossédé, recouvra l'héritage paternel. Les mages l'ayant poussé aussi à la persécution, un grand nombre de chrétiens se réfugièrent à Constantinople, où ils furent accueillis par l'évêque Atticus; et comme ils étaient réclamés par l'ambassadeur perse, l'empereur répondit généreusement : *Il faudra les arracher de mes bras.* La mauvaise intelligence s'accrut alors entre les deux empires, dont les rapports étaient déjà presque hostiles, à cause d'insultes faites à des négociants romains, et parce que les Perses avaient refusé de rendre certains ouvriers qu'ils employaient dans les mines d'or. La guerre ayant éclaté, Théodose confia le
3 septembre. commandement de l'armée à Ardaburius, Alain d'origine, qui, après avoir passé le Tigre, remporta une victoire complète sur Narsès, général de Varanes (1), et le contraignit à se renfermer dans Nisibe.

Alors d'innombrables bandes d'Arabes, commandées par Alamundar, scheik célèbre, vinrent au secours des Perses, en se vantant de prendre Antioche après avoir passé sur le ventre

(1) Socrate raconte (VII, 19) que la nouvelle en fut apportée en trois jours à Constantinople, éloignée de sept cents milles du champ de bataille, par un nommé Palladius, courrier fameux, dont on disait qu'il avait trouvé le moyen de faire un petit État de l'empire romain.

de ceux qui assiégeaient Nisibe; ils n'en furent pas moins défaits, 423
et s'enfuirent avec leur agilité ordinaire. Quant aux Romains, ils taillèrent en pièces les dix mille guerriers d'élite appelés les Immortels. L'orgueil de Varanes dut alors fléchir, et il conclut la paix pour cent ans, en s'engageant (c'était la condition principale) à ne plus persécuter les chrétiens. Il est probable qu'il avait été disposé favorablement à leur égard par Acacius, évêque d'Amida, qui lui avait renvoyé sept mille prisonniers perses, rachetés au prix des vases de son église. Le prélat avait voulu faire connaître au roi quels sentiments inspirait la religion dont il s'était fait le persécuteur.

Nous avons dit que l'Arménie s'était soustraite au joug des Perses : les nobles repoussaient l'autorité des Sassanides par la force des armes, en même temps que la communauté de religion attachait le peuple aux princes de Constantinople. Jamais cependant les Arméniens ne surent rester unis entre eux, et leur division en Orientaux et en Occidentaux se consolida de plus en plus. Ceux qui faisaient usage de la langue et de l'écriture grecque dans les offices de la religion obéissaient à Arsace et rendaient hommage à Arcadius, tandis que les Orientaux, plus nombreux, étaient gouvernés par Chosroès, vassal de la Perse.

Mais Ardeschir, neveu et successeur de Chosroès, mécontenta les seigneurs du pays, qui l'accusèrent de complots contre le roi de Perse, et le déposèrent solennellement. Ce fut ainsi que, par leurs dissensions, les Arméniens cessèrent d'avoir des rois indépendants; la famille d'Arsace, après avoir régné cinq cent soixante ans, fut réduite à une position secondaire, et ses États devinrent une province qui porta le nom de Persarménie. La portion du territoire qui avait appartenu à Arsace fut cédée à l'empereur d'Orient, pour apaiser ses craintes, et gouvernée comme tributaire par un comte d'Arménie.

Avant que ces événements ne fussent consommés, Honorius avait cessé de vivre, et Théodose II avait pris le titre d'empereur d'Occident. Mais Jean, primicier (autrement dit premier secrétaire) du prince mort, s'était déjà fait proclamer auguste par l'Italie, la Gaule et la Dalmatie, et il avait adressé des ambassadeurs à Théodose, pour lui demander de le reconnaître comme collègue. Ses envoyés furent chassés honteusement, et le soin de punir l'usurpateur fut confié à Ardaburius et à son fils Aspar. Le premier conduisit l'infanterie par mer, tandis que

l'autre s'avança par les montagnes avec la cavalerie, et occupa Aquilée. La flotte fut dispersée par la tempête, et Ardaburius tomba dans les mains de l'ennemi : on l'amena prisonnier à Ravenne. Mais, au lieu de se laisser abattre par la disgrâce, il s'occupa de se ménager des intelligences dans la garnison ; puis,
425. quand il eut bien pris toutes ses mesures, il fit prévenir Aspar, qui, traversant, sinon par miracle, comme on le dit, au moins avec un succès merveilleux, les marais du Pô, surprit Ravenne. La ville ouvrit ses portes après une courte résistance. Jean, tombé à son tour au pouvoir de son prisonnier, eut la main droite coupée; et après avoir été livré, sur un âne, aux huées de la populace, il fut décapité dans le cirque d'Aquilée.

Théodose se trouvait alors maître de tout l'empire; mais, soit
Valentinien III modération, soit insouciance, il céda l'Occident à son neveu Valentinien, fils de Constance et de Placidie, en détachant seulement des États du nouvel empereur l'Illyrie occidentale, ravagée par les barbares. Afin même de séparer davantage les deux empires, il fut établi que dorénavant chacun d'eux n'obéirait qu'aux lois émanées de son propre souverain.

Valentinien III, décoré du titre d'auguste, fiancé d'Eudoxie, fille de Théodose, et maître de la moitié du monde, ayant à peine six ans, fut confié à la tutelle de sa mère. Placidie, inférieure en vertu et en habileté à ses deux belles-sœurs de la cour d'Orient, gouverna son fils durant vingt-cinq ans, peut-être en l'énervant à dessein par une éducation efféminée, et en le détournant ainsi des occupations viriles. Elle-même cependant n'avait pas la main assez forte pour diriger les rênes de l'État, et ne savait pas les confier à d'autres. Elle trouva pour-
Aétius. tant encore deux généraux, Aétius et Boniface, d'une valeur éprouvée. Le premier était né dans la Mésie inférieure, d'une Italienne mariée au Scythe Gaudentius, général de la cavalerie : entré très-jeune dans la carrière des armes, il avait appris à connaître les barbares, soit pour les avoir combattus, soit pour avoir été retenu comme otage parmi eux. Boniface s'était déjà signalé dans l'administration des provinces et dans les camps ; et après avoir réussi à recouvrer l'Afrique, il en avait été nommé gouverneur. Sa justice incorruptible et sa probité lui avaient concilié l'amour et le respect des peuples et de l'armée, et sa piété l'avait rendu cher aux chrétiens et aux évêques. La perte de sa femme l'affecta au point de lui inspirer la pensée de se faire moine; mais il en fut détourné par saint Augus-

tin lui-même, et il s'unit en secondes noces à une arienne.

L'accord de ces deux généraux aurait pu, sinon relever, au moins soutenir quelque temps l'empire; leur inimitié lui porta le dernier coup. Durant les derniers troubles, Boniface était resté fidèle à Valentinien, tandis qu'Aétius avait appuyé l'usurpateur, au service duquel il avait amené soixante mille Huns. Sa cause perdue, Aétius se vit caressé par peur; et sa faveur près de l'impératrice ne faisant qu'augmenter, il conçut le projet de s'élever sur la ruine de Boniface. Afin d'y réussir, il suggère à Placidie de le remplacer dans le gouvernement de l'Afrique, et en même temps il fait prévenir secrètement Boniface qu'il est exposé à payer son obéissance de sa tête. Celui-ci prend donc les armes au lieu de déposer le commandement, et, déclaré rebelle par Placidie, il n'en est que mieux confirmé dans les soupçons que lui a inspirés le ministre perfide.

Une fois en état de rébellion ouverte, Boniface, reconnaissant l'impossibilité de repousser des troupes réglées avec quelques bandes africaines, invita Genséric, roi des Vandales, à passer
la mer, en lui promettant de l'aider à acquérir un établissement 428.
stable en Afrique.

Bien que les Romains eussent repris, après le départ des Goths, une grande partie de l'Espagne, les Vandales avaient conservé la Galice, d'où ils se jetèrent sur la Bétique; et s'étant emparés de Séville et de Carthagène, ils y prirent des vaisseaux, dont ils se servirent pour envahir les îles Baléares, où les Espagnols fugitifs avaient cherché un asile. L'appel de Boniface fut entendu avec joie par Genséric. C'était un homme d'un extérieur chétif, et qui boitait par suite d'une chute de cheval, parlant peu, profond dans ses desseins, méprisant le luxe, colère à en perdre la raison, avide de richesses et de combats, et déjà fort connu par le mal qu'il avait fait aux Romains(1). Après avoir défait entièrement les Suèves, ses rivaux en Espagne, il fit passer son monde en Afrique sur des vaisseaux fournis avec empressement par les Espagnols et par Boniface. Il y conduisit environ cinquante mille hommes, qui s'accrurent ensuite de tous les mécontents et des Maures vagabonds accourus de l'intérieur du pays, où la crainte de Rome les contenait. Les donatistes, très-nombreux, que les conciles avaient condamnés, et que les édits réitérés des empereurs avaient atteints dans

(1) JORNANDÈS, *Histoire des Goths*, ch. 33.

leurs personnes et dans leurs biens, s'étaient jetés dans les campagnes, y renouvelant les horreurs et les ravages des circoncellions; ils s'unirent au roi barbare, ennemi des catholiques, et contribuèrent puissamment à détacher l'Afrique de l'empire.

Augustin employa son autorité d'évêque et d'ami pour détourner Boniface d'une vengeance insensée. « Qui aurait pu croire, « quand Boniface occupait cette province avec une si grosse « armée et tant de puissance, que les barbares auraient l'au- « dace de s'avancer rapidement en désolant un si vaste espace, « en rendant déserts tant de lieux habités?... Ne te laisse pas « aller à la tentation de devenir un des fléaux à l'aide desquels « Dieu frappe ceux qu'il veut punir. Pense qu'il réserve des « peines éternelles aux pervers, après les avoir employés à in- « fliger des peines temporelles. Tourne ta pensée vers Dieu; « contemple le Christ, qui fit tant de bien et souffrit tant de « maux. Ceux qui veulent entrer dans son royaume aiment « leurs ennemis, font du bien à ceux qui les haïssent, prient « pour ceux qui les persécutent. Si tu as reçu des bienfaits de « l'empire romain, terrestres et caducs, il est vrai (car on ne « peut donner que ce que l'on a), ne rends pas le mal pour le « bien ; si, au contraire, tu en as reçu une injure, ne rends pas « le mal pour le mal. Je ne veux pas rechercher la vérité entre « deux assertions que je ne saurais juger; en m'adressant à un « chrétien, je lui dis : Ne rends pas le mal pour le bien, ni le « mal pour le mal. »

Cependant, en l'absence d'Aétius, les amis de Boniface s'entremirent pour ramener la concorde, et découvrirent la fraude des lettres écrites par Aétius. Boniface s'en vint donc avec une soumission respectueuse se mettre à la merci de Placidie, et Carthage, avec les garnisons romaines, rentra dans le devoir; mais le coup était porté, et, quelques grandes sommes que le général, revenu de son erreur, offrît à Genséric pour lui faire quitter l'Afrique, celui-ci n'en tint compte; il y resta, non plus comme auxiliaire, mais comme maître et dévastateur. Après avoir défait celui qui l'avait appelé, et qui le combattit avec tout le courage du repentir, il inonda la campagne de ses hordes victorieuses : Carthage, Cirtha, Hippone, demeurèrent seules à se défendre. Les sept provinces auxquelles leur fertilité avait fait donner le nom de *grenier* de Rome et du genre humain furent ravagées par les barbares avec une indicible fureur.

Portant partout le massacre sans distinction d'âge, de sexe, de condition, ils arrachaient les vignes, les oliviers ; et si la terreur n'a pas exagéré, ils poussaient l'atrocité jusqu'à égorger les prisonniers sous les murs des villes assiégées, afin d'infecter l'air.

Témoin de cette guerre d'extermination, Augustin, qui avait alors soixante-six ans, exhortait au courage et à la charité, dont il était le premier à donner l'exemple. Il écrivait aux évêques en leur peignant les maux de la patrie, pour leur recommander de ne pas abandonner leur diocèse à l'approche de l'ennemi, à moins que ce ne fût avec le peuple et après le peuple ; d'être présents à ce moment suprême du péril où la foule se presse dans l'église pour y demander le baptême, la pénitence, les consolations et les secours célestes. Que si l'un d'eux couvrait son égoïsme et sa frayeur du prétexte de se conserver pour le reste du peuple : « Pourquoi supposer, lui « disait-il, que dans un péril commun, sous le fer de l'en« nemi, tous les prêtres aient à périr et non pas les laïques, « au lieu d'espérer qu'il survivra quelques laïques et de même « quelques prêtres pour leur donner secours? Mais s'il doit « y avoir discussion entre les ministres de Dieu pour savoir « qui doit fuir, qui doit rester, afin que l'église ne reste pas « entièrement déserte par la fuite ou par la mort de tous ses « prêtres, cette difficulté doit être tranchée par le sort, qui « désignera ceux qui peuvent fuir, ceux qui doivent rester. »

Lui-même n'abandonna pas Hippone ; et quand Boniface s'y réfugia, les Vandales respectèrent cette ville par égard pour le saint prélat qui prêchait le repentir en même temps qu'il encourageait à la défense ; il y mourut dans ces jours de danger, sans avoir assisté au dernier soupir de la civilisation africaine.

Cette ville d'Hippone, l'un des foyers du commerce et de la culture intellectuelle de l'Afrique, était assise sur deux collines couvertes de théâtres, de palais, d'écoles, d'églises, de monastères. A la cime de l'une d'elles s'élevait le palais des anciens rois de Numidie. A mi-côte, au levant, un édifice quadrangulaire, construit par saint Augustin pour les pauvres et les malades, était appuyé sur sept rangs de larges voûtes, immenses réservoirs d'eaux pluviales qui pouvaient s'ouvrir au besoin et fournir un puissant moyen de défense. Hippone soutint un siége de quatorze mois. Placidie, sentant toute l'importance de l'Afrique, demanda du secours à l'empereur

d'Orient, qui envoya Aspar à la tête d'une nombreuse armée; mais cet accroissement de forces rendit seulement plus désastreuse la défaite que les Vandales et les Maures firent essuyer aux Romains.

Boniface s'enfuit désespéré de cette terre sur laquelle il avait attiré tant de maux. Arrivé à Ravenne, il y reçut un accueil bienveillant de Placidie, qui lui conféra le titre de patrice et de général des armées romaines. Aétius, à qui la découverte de sa perfidie n'avait rien fait perdre de son crédit, plein de dépit de ces honneurs décernés à celui qu'il avait voulu perdre, et les considérant comme un outrage personnel, accourut à la tête d'une nombreuse troupe de barbares, et assaillit son rival à main armée; tant l'autorité im- 432.
périale était déchue! Boniface eut l'avantage; mais il avait été grièvement blessé, et il expira peu de temps après en pardonnant à Aétius, en donnant même à sa femme, dont les richesses étaient considérables, le conseil de l'épouser. Aétius, content de s'être vengé, se retira dans la Pannonie, au milieu des Huns, avec lesquels il n'avait cessé d'entretenir des relations peut-être perfides; puis, assuré de son pardon, il revint à la cour, et l'impératrice, caressant la main qu'elle ne pouvait abattre, l'éleva au rang de patrice.

L'Afrique, épuisée et ravagée, resta sans autre défense que ses habitants, décimés par tant de désastres. Genséric, inquiété par les prétentions de ses neveux qui lui disputaient le commandement, finit par les faire noyer avec leur mère. Des conspirations furent tramées pour les venger; mais Genséric les étouffa dans des torrents de sang. Cependant les Maures, les donatistes, les catholiques, les Numides, qui, divisés par une inimitié inquiète, ne pouvaient réussir à repousser le roi vandale, ne le laissaient pas non plus s'affermir. Mettant en œuvre tour à tour la perfidie et la valeur, il amena l'empereur à lui
435. accorder la paix, en lui promettant un tribut annuel, en lui
11 février. donnant pour otage son fils Hunéric; mais il ne tarda pas à le voir revenir près de lui, et il tomba à l'improviste sur Carthage.

Cette ville, qui s'était relevée de ses ruines, en vain maudites par Scipion, rivalisait de magnificence et de richesses avec Antioche et Alexandrie; son sénat s'était fait respecter de toute l'Afrique, en défendant la liberté municipale contre l'autorité du proconsul romain. Le commerce y était redevenu florissant autant qu'il peut l'être dans une ville asservie; et les étrangers

qui y accouraient en foule admiraient ses palais, ses places, les temples splendides qui ornaient la rue Céleste, le marbre et l'or dont brillait celle des Banquiers. Les chefs-d'œuvre des littératures latine et grecque étaient représentés sur les théâtres; l'éloquence et la philosophie étaient enseignées dans de nombreuses écoles. La patrie d'Annibal était devenue l'émule en savoir de la patrie de Scipion (1), et on lui décernait le titre de Muse d'Afrique, pour l'ardeur avec laquelle les esprits s'y appliquaient à l'étude : la foule encombrait la place publique pour entendre les rhéteurs ou les sophistes qu'attirait le désir de mériter les louanges de la savante cité (2).

Genséric s'en empara, et après l'avoir abandonnée à la rapacité de ses soldats, il acheva de la dépouiller en se faisant apporter tout ce qui restait de joyaux et d'objets de prix. Il y éta- 439. 13 octobre.
blit sa résidence, et cantonna dans les environs un corps de Vandales, composé de quatre-vingts détachements, chacun de cent hommes avec un chef. Les fortifications furent démolies, afin qu'elles ne fournissent point un asile aux indigènes. Les meilleures terres de la Byzacène, de la Gétulie, de la Numidie et de la Mauritanie, dont il s'empara, de Tripoli à Tanger, furent distribuées entre ses soldats; et les anciens propriétaires reçurent les fers de l'esclavage ou se trouvèrent grevés de charges énormes, quand il ne convint pas au vainqueur de les déposséder immédiatement.

Aucune autre invasion ne pouvait être aussi préjudiciable à l'Italie; car les sénateurs y perdaient leurs riches patrimoines; le fisc, l'immense héritage de Gildon; la multitude, les subsides en grain et en huile. Les empereurs avaient donc extrêmement à cœur de recouvrer cette province; mais Genséric, aussi rusé que vaillant, opposa mille entraves à chacune de leurs expéditions; bien plus, il se créa une flotte qui rappelait celle des meilleurs temps de Carthage; et, faisant voile vers l'Europe, il envahit aussi la Sicile, s'empara de Palerme, et opéra plusieurs descentes sur les côtes de la Lucanie.

(1) *Duæ tantæ urbes, latinarum litterarum artifices, Roma atque Carthago.* SAINT AUGUSTIN.

(2) *Quæ autem major laus aut certior quam Carthagine bene dicere, ubi tota civitas eruditissimi estis, penes quos omnem disciplinam pueri discunt, juvenes ostentant, senes docent? Carthago, provinciæ nostræ magistra venerabilis, Carthago Africæ musa cœlestis, Carthago camœna togatorum.* APULÉE, *Florides*, 20.

Les désastres dont l'Afrique eut à souffrir l'emportèrent sur tous ceux des autres provinces; car, indépendamment de la férocité des Vandales et des courses continuelles des Maures, Genséric continua, même après avoir conclu une paix apparente avec l'empire, à lui susciter des ennemis, pour ne pas être troublé dans sa domination mal affermie; il mêlait, de plus, à la cruauté du barbare les subtilités du théologien, et prétendait violenter la foi des catholiques. Beaucoup d'entre eux furent donc obligés de s'expatrier, et se répandirent dans l'Italie et dans l'Orient, où leur misère touchait d'une vive compassion, en même temps qu'elle inspirait la terreur des Vandales.

Quelques infortunes particulières ont été signalées au milieu de la désolation commune. Célestin, riche sénateur, fut réduit, avec sa famille et ses serviteurs, à mendier la nourriture en pays étranger, en se résignant néanmoins avec cette vertu qui sait se passer des richesses et des prospérités d'ici-bas. Marie, fille du magnifique Eudémon, fut vendue à des marchands syriens, qui la revendirent dans la ville de Cyrrhus. Une de ses femmes, qui ne s'était pas séparée d'elle, continua de lui rendre les services auxquels elle était accoutumée dans une meilleure fortune. Ce dévouement affectueux finit par trahir la haute condition de la captive, et la garnison paya sa rançon. L'évêque Théodoret la plaça parmi les diaconesses jusqu'au moment où Marie, ayant appris que son père avait obtenu un emploi honorable dans les provinces occidentales, alla le rejoindre, recommandée d'évêque en évêque par la charité.

CHAPITRE XV.

LES HUNS.

Des notions si bizarres et à la fois si rares nous avaient été transmises sur les Huns, que la curiosité des savants n'avait pas dû être moins excitée à leur égard que celle du vulgaire. De Guignes parut satisfaire à ce sentiment et au goût de la nouveauté, lorsque dans le siècle passé il proclama que les Huns n'étaient autres que les *Hiong-nou*, nation nomade toujours menaçante sur les confins de la Chine, qui, repoussée de ce

côté, s'était jetée sur l'Europe pour y insulter Rome, après avoir défié Pékin (1).

Son système ingénieux séduisit ses contemporains; mais une plus grande connaissance des livres originaux le renversa, comme contraire à la filiation des langues et à l'histoire. Les *Hiong-nou* du Nord furent défaits par les Chinois près des sources 91.
de l'Irtisch, et leurs débris se dirigèrent vers l'occident, pour pénétrer dans la Sogdiane; mais n'ayant pu s'y frayer un passage, ils furent contraints de s'établir au nord du *Kou-tché*, sous le nom de *Yué-po*. Plus tard, ils s'avancèrent vers le nord-ouest, et habitèrent, sous le même nom, une partie de la steppe des *Kirghiz*, traversée par les monts *Toulouk-tag* et *Alghinskoe*. En bonne intelligence d'abord, puis en guerre
avec les *Juan-Juan*, ils excitèrent les *Goét* à les attaquer à 448.
l'orient, tandis qu'ils les attaqueraient à l'occident. Depuis lors, il n'est plus fait mention d'eux; et, de même que les héros qui ont disparu du monde sont d'une grande ressource pour les romans à prodiges, ce silence de l'histoire venait tout à point pour les faire apparaître tout à coup en Europe, au siècle de Valens. Mais, comme nous l'avons dit, le nom des *Hiong-nou* s'était déjà changé en celui de *Yué-po*. Or, Ératosthène signalait une tribu des Huns (Οὖννοι) à l'occident de la mer Caspienne et au nord des Albanais, deux cents ans avant J. C., c'est-à-dire quand les *Yué-po* inquiétaient encore le nord de la Chine. Il est donc impossible de confondre les Huns avec les Mongols, les Tartares et les Turcs. Il existe, au contraire, beaucoup de motifs pour les assigner à la race qui occupe aujourd'hui une partie du nord-est de l'Europe; race que nous désignons, d'une de ses fractions, sous le nom de Finnique, et qui serait mieux appelée Ouralique, parce qu'elle descend à l'orient et à l'occident des monts Ourals.

Les chroniques contemporaines montrent aussi les Huns comme appartenant à la même famille que les Avares et les

(1) *Histoire des Huns*, 5 vol. in-4°, 1758. De Guignes a été contredit par Gebhard dans l'*Histoire du royaume de Hongrie*, I, 187, puis par Klaproth et par Rémusat; tous les orientalistes sont désormais opposés à son système. Rémusat et Saint-Martin ont néanmoins reconnu les Gètes et les Ases dans les *Yué-ti* et les *Osi*, que les annales des Chinois mentionnent comme ayant les cheveux blonds. Dans une Histoire des royaumes bouddhiques, nous trouvons, vers 500, les *Yué-ti* en guerre avec les peuples des rives de l'Indus, pour leur disputer la coupe d'or de Bouddha.

Hongrois, et leurs noms propres, unique débris de leur langage, s'expliquent à l'aide de l'idiome parlé en Hongrie (1). Si l'absence de barbe, les yeux de porc et le nez camus pouvaient les rattacher aux Kalmouks, ces caractères se rencontrent aussi chez plusieurs nations de l'Asie septentrionale, et notamment chez les Vogouls de notre époque, qui appartiennent à la race finnoise orientale. Leur mélange avec les populations turques, slaves, allemandes, améliora cette race au point de produire la belle génération des Avares et des Hongrois.

Elle habitait dans les premiers siècles de notre ère plus au midi qu'aujourd'hui, et dans les temps antérieurs elle s'étendait jusqu'aux rives de l'Euxin, où elle était confondue avec beaucoup d'autres peuples sous la vague dénomination de Scythes. Ce fut par les fertiles contrées qui avoisinent l'Oural que passèrent les différentes tribus nomades qui, du centre de l'Asie, vinrent faire irruption sur l'Europe. Quelques-unes s'arrêtèrent en chemin et se mêlèrent avec les populations finnoises, formant de nouvelles langues et des nations nouvelles, dont les unes demeurèrent dans la patrie adoptive, tandis que d'autres, poussées par de nouvelles émigrations orientales, s'avancèrent sur l'Europe.

Denys le Périégète mentionne les Huns sous leur propre nom (Οὖννοι), en les plaçant, comme Ératosthène, sur la côte occidentale de la mer Caspienne, entre les Scythes, les Caspiens et les Albanais ; Ptolémée, vers le milieu du troisième siècle de notre ère, établit les Huns (Χοῦνοι) entre les Bastarnes et les Roxolans, c'est-à-dire sur les deux rives du Borysthène ; enfin Zonare rapporte que l'empereur Carus fut tué, en 284, dans une expédition contre les Huns.

376. Ils étaient donc connus bien avant qu'ils ne tombassent sur

(1) Les arguments étymologiques ont peu de valeur lorsqu'ils sont isolés. Bergmann, dans le *Nomadische Streiferein unter den Kalmüken* (Riga, 1804 ; vol. I, p. 129), trouve la racine du nom de Muntzak, père d'Attila, dans les mots mongols *mu*, mauvais, *tzak*, temps. Il transforme le nom d'Attila en celui d'*Etzel*, qui signifie quelque chose de majestueux. Ces noms s'expliquent également et avec moins de tiraillement par l'idiome hongrois. Attila est *atzel*, acier ; Muntsag, *men tseg*, fertilité. On pourrait ainsi tirer le nom d'Attila des mots *atta*, *atti*, *aetti*, qui, en plusieurs langues asiatiques, signifient juge, chef, roi ; d'où Attale, roi marcoman, Attale de Pergame, Attale le Maure, Atéa le Scythe, Atalaric, Éticon, etc. D'autres rapprochent les noms de Bléda, Munzuk, Balamir, aux noms slaves Blad ou Vlad, Bolemir, Muzok.

les nations indo-germaniques. Ils occupèrent d'abord la contrée située entre la mer Noire et le Danube, puis ils se répandirent dans les provinces de l'empire.

L'imagination, épouvantée à l'apparition de ces hordes étrangères, ne trouvant rien qui la satisfît dans le monde réel, eut recours aux fables. On raconta donc que Filimer, roi des Goths, ayant trouvé parmi les siens quelques *Alyrumnes*, nom par lequel on désignait les magiciennes, les chassa dans un pays désert, loin, bien loin de son camp. Des esprits malins les y trouvèrent, et, s'étant accouplés avec elles, engendrèrent les Huns, êtres horribles et de petite taille, ne ressemblant à des hommes que par l'usage de la parole (1). Ammien Marcellin les représente comme étant d'une férocité sans pareille; à peine nés, on leur sillonnait le visage avec un fer rouge, pour empêcher la barbe de pousser, ce qui les faisait ressembler à des eunuques; ayant le corps trapu, les membres robustes, la tête énorme, les épaules épaisses, on aurait pu les prendre ou pour des animaux se dressant sur leurs pattes, ou pour ces grossières figures qu'on place aux corniches d'un pont (2). D'autres comparent leur visage à une masse de chair informe percée de deux trous en guise d'yeux, en ajoutant que, malgré leur petite taille, ils sont vigoureux, ont de larges épaules, portent la tête haute, montent admirablement à cheval, et sont d'excellents archers (3). Quelques-uns d'entre eux poursuivant à la

(1) Jornandès, *de Rebus Geticis*, 24.

(2) Ammien Marcellin, XXXI, 2.

(3) Cette description de Jornandès est conforme à celle de Sidoine Apollinaire, *Carm.*, II, 245-262 :

Gens animis membrisque minax : ita vultibus ipsis
Infantum suus horror inest. Consurgit in arctum
Massa rotunda caput; geminis sub fronte cavernis
Visus adest, oculis absentibus : acta cerebri
In cameram vix ad refugos lux pervenit orbes,
Non tamen et clausos; nam fornice non spatioso,
Magna vident spatia et majoris luminis usum
Perspicua in puteis compensat puncta profundis.
Tum ne per malas excrescat fistula duplex,
Obtundit teneras circumdata fascia nares,
Ut galeis cedant. Sic propter prælia natos
Maternus deformat amor, quia tensa genarum
Non interjecto fit latior area naso.
Cætera pars est pulchra viris. Stant pectora vasta,
Insignes humeri, succincta sub ilibus alvus.

chasse, leur occupation habituelle, une biche blanche, traversèrent derrière elle les Palus-Méotides, et connurent ainsi le pays des Scythes. Dans la pensée que cette route leur avait été indiquée par un moyen surnaturel, ils exhortèrent leurs compatriotes à envahir les contrées qu'ils venaient de découvrir (1). Leur conseil fut suivi, et les Huns, s'élançant de leurs déserts, vainquirent une partie des peuples qu'ils rencontrèrent, et mirent les autres en fuite par la terreur qu'inspirait leur horrible aspect.

Ils vivaient à la manière des sauvages, ne sachant pas même faire cuire les viandes, et se nourrissant de racines crues ou de la chair des animaux, qu'ils tenaient entre la selle et le cheval pour l'attendrir. Les prisonniers de guerre cultivaient leurs champs et prenaient soin des bestiaux. Ils n'habitaient ni maisons ni huttes, considérant toute enceinte de murailles comme un tombeau, et ne se croyant pas en sûreté sous un toit. Habitués dès l'enfance à endurer le froid, la faim, la soif, ils changeaient souvent de demeure, transportant sur des chars traînés par des bœufs leur famille entière. Les femmes cousaient les vêtements de leurs maris et allaitaient leurs enfants. Ils s'habillaient de toile ou de peaux de martre, pour ne les quitter qu'au moment où le tout s'en allait en lambeaux. Le casque en tête, une peau de bouc aux jambes, et des chaussures si grossières aux pieds qu'elles les empêchaient presque de marcher, ils ne descendaient que rarement de cheval, et s'y tenaient jour et nuit, tantôt enfourchant la selle, tantôt assis. C'est dans cette position qu'ils mangeaient, buvaient, se réunissaient en conseil; pour dormir, ils se penchaient sur le cou de leur monture. Ils s'élançaient contre l'ennemi en poussant des hurlements féroces; s'ils trouvaient de la résistance, ils tournaient bride et disparaissaient; puis ils revenaient à la charge, rapides comme l'éclair, en renversant tous les obstacles. Les flèches qu'ils lançaient, soit en se portant en avant, soit en fuyant, étaient armées d'une pointe en os, aussi dure, aussi meurtrière que si elle eût été de fer. De près, ils combattaient avec le cimeterre d'une main et un lacet de l'autre, pour saisir l'ennemi; mais aucun d'eux ne pouvait porter un coup avant qu'un ca-

Forma quidem pediti media est, procera sed extat
Si cernas equites, sic longi sæpe putantur
Si sedeant.

(1) JORNANDÈS, 24.

valier d'une famille privilégiée n'eût donné l'exemple. Parfois les femmes elles-mêmes prenaient part au combat. Ils étaient arrivés en Europe depuis un siècle, et n'avaient pourtant aucune idée encore de l'art d'écrire.

Les diverses tribus de ce peuple, ayant quitté les bords du 374.
Volga et des Palus-Méotides, sous la conduite du roi Balamir, soumirent les Akatzires, nation qui avait la même origine qu'eux, et assaillirent les Alains du Tanaïs (1). Ceux-ci, vaincus, s'associèrent avec les Huns, et tous ensemble se précipitèrent sur le territoire des Ostrogoths. Le grand Hermanaric, que l'étendue de ses conquêtes avait fait comparer à Alexandre, régnait alors sur une vaste contrée. Quand, déjà vieux, il vit tomber sur lui ce nouvel et formidable orage, il se donna la mort, pour échapper à la honte d'une défaite. Vitimir, son successeur, fut tué au bord du fleuve Érac, en résistant à l'invasion. Athanaric, chef des Visigoths, fut aussi mis en fuite sur le Dniester, et les Ostrogoths se dispersèrent ou se soumirent. Les Visigoths demandèrent à être admis sur les terres de l'empire, en abandonnant aux Huns le pays situé au nord du Danube, où ils étaient établis depuis un siècle et demi, et qui devint alors le centre d'un nouvel État destiné à durer soixante-dix-sept ans.

Les Huns ne voulaient pas s'y arrêter, et Balamir, encouragé par le succès, dévasta les provinces romaines, où il détruisit plusieurs villes jusqu'au moment où la promesse d'un tribut annuel de dix-neuf livres d'or (20,000 fr.) parvint à l'apaiser.
Donat, qui lui succéda dans le commandement, fut assassiné, 387.
et les Romains durent conjurer par de plus larges tributs les menaces de Karaton. Depuis lors, les Huns se trouvèrent mêlés de temps à autre aux événements qui agitèrent l'empire. Mais quarante ans environ après, Roïlas les mena en deçà du Danube; il saccagea la Thrace et menaça Constantinople. Le danger
augmentait quand la peste se mit parmi les siens, et lui-même 425.
fut tué d'un coup de foudre.

Rouas ou Rugulas recevait de Théodose II un tribut annuel de trois cent cinquante livres d'or (370,000 fr.), pour demeurer tranquille; mais, informé que les Amilzures, les Itimares, les Tonosures et les Boïsks, peuples limitrophes du Danube, avaient

(1) Klaproth démontre que le nom d'Alains est synonyme de celui d'Asses (Assi), et que les Asses sont les mêmes que les Ossètes, descendants des anciens Mèdes. (*Recherches sur les migrations des peuples*; Paris, 1826.)

fait alliance avec les Romains, il envoya menacer Théodose de rompre leur traité, s'il ne se détachait de ces peuples et ne les obligeait à rentrer dans la contrée d'où ils étaient sortis. Peut-
432. être agit-il ainsi à l'instigation d'Aétius, qui s'était retiré auprès
433. de lui. Mais à peine eut-il conclu une alliance avec Valentinien III, qu'il mourut, laissant l'autorité suprême à ses deux neveux Bléda et Attila le Fléau de Dieu.

On croirait presque que ce guerrier terrible ne fut pas un personnage historique, ou qu'il faut plutôt le considérer comme un mythe vague, un symbole d'immense destruction, si tant d'écrivains n'en parlaient, et s'il n'avait été vu par l'historien Priscus (1). Au commencement de son règne, il épouvante Théodose II, qui achète une paix honteuse au prix de sept cents livres d'or par an; l'empereur accorde en outre au barbare la permission de trafiquer librement sur les rives du Danube, et il lui promet la restitution de tous ceux de ses sujets qui s'étaient réfugiés dans les provinces impériales. Quand Attila les eut en son pouvoir (et dans le nombre il y avait plusieurs rejetons de race royale), il les fit mettre en croix. Lorsqu'il a humilié l'empire et qu'il le tient à sa merci, prêt à exécuter tous ses caprices, il fait la guerre aux barbares d'origine diverse établis ou errants au centre de l'Europe. Les Gépides, les Ostrogoths, les Suèves, les Alains, les Quades, les Marcomans, se soumettent ou sont réduits par lui à l'obéissance; et il étend son empire depuis les contrées habitées par les Francs jusqu'au pays des Scandinaves, en répandant la terreur dans le monde entier. Une foule de rois forme son cortége, et sept cent mille guerriers attendent qu'un signe de lui leur indique la région marquée par la vengeance de Dieu.

Attila était d'une extrême laideur : il avait le teint olivâtre, la tête grosse, le nez camus, les yeux petits et enfoncés, quelques poils rares au menton, les cheveux crépus, la taille épaisse, mais vigoureuse. Il était fier dans son maintien et dans son regard, comme un homme qui se sent, par l'énergie, supérieur à tout ce qui l'entoure. Sa vie était la guerre; il savait

(1) Priscus avait composé une histoire de Constantinople, dans laquelle il rendait compte de sa mission auprès du roi des Huns; il n'en reste que des fragments. Cette mission, extrêmement curieuse, est rapportée dans le I[er] vol. des *Byzantinæ historiæ scriptores* (Paris, 1648), et dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 77, de la Bibliothèque grecque de Didot (Paris, 1851.)

pourtant se maîtriser : exigeant avec sévérité la justice chez les autres, il ne la voyait pour lui que dans sa volonté. Il se montrait néanmoins accessible à la prière et bienveillant envers ceux qu'il prenait sous sa protection. Ne se fiant pas uniquement dans sa force personnelle, il fit répandre parmi les siens quelques-uns de ces contes dont le merveilleux séduit la multitude. Une génisse s'étant blessée au pied dans un pâturage, le berger étonné remua l'herbe, et vit saillir la pointe d'une épée; il la déterra et la porta au roi : Attila la reçut comme un don du Dieu des batailles, et sur cette épée il jura ses droits à la domination du monde : *L'étoile tombe, la terre tremble; je suis le marteau de l'univers*, disait-il, *et l'herbe ne croît plus où mon cheval a passé*. Un ermite l'ayant appelé *Fléau de Dieu*, il adopta ce surnom comme un augure, et convainquit les nations qu'il le méritait.

Un tel homme pouvait-il endurer un collègue? Il tue Bléda, et, après avoir vaincu le monde barbare, il se tourne contre le monde civilisé.

Il se dirrigea d'abord sur la Perse, et, passant les montagnes, il arriva dans la Médie; mais les descendants de Cyrus et d'Arsace retrouvèrent leur ancienne valeur, et le contraignirent à rebrousser chemin en abandonnant une grande partie de son butin. Alors le Vandale Genséric, qui craignait de voir l'Afrique lui échapper par suite de la bonne intelligence qui existait entre Théodose et Valentinien, poussa le roi des Huns à envahir l'empire d'Orient. Une de ses hordes vint troubler le commerce qui se faisait sur le Danube, dispersant et tuant les marchands attaqués à l'improviste, et renversa la forteresse de Margum, sous le prétexte d'y reprendre un prétendu trésor enlevé par l'évêque, et d'arrêter quelques hommes qui s'étaient soustraits à la justice de leur roi. La guerre mit donc la Mésie en feu; et l'évêque de Margum, pour se soustraire au péril, livra sa ville au pouvoir d'Attila. Le torrent barbare se précipita de là sur toutes les places fortes de la frontière illyrienne, et détruisit les villes populeuses de Sirmium, Singidunum, Ratiaria, Marcianopolis, Naïssus, Sardique, qui formaient une limite militaire. Une fois qu'Attila eut étendu ses hordes barbares sur une ligne formidable de cinq cents milles, de l'Euxin à l'Adriatique, il dépêcha un envoyé à Valentinien et à Théodose, qui vint dire aux deux empereurs : *Attila, mon maître et le vôtre, vous enjoint d'avoir à lui préparer un palais.*

Théodose rappela en toute hâte les troupes qu'il avait envoyées en Sicile contre Genséric et celles qui combattaient les Perses; mais il n'osait pas se mettre à la tête de son armée, et il n'avait pas de généraux assez habiles, des troupes assez disciplinées pour pouvoir tenir tête à l'ennemi. Trois victoires signalées amenèrent Attila jusqu'aux faubourgs de Constantinophe, où un tremblement de terre, qui renversa vingt-huit tours, fit craindre que la capitale ne fût pas même un asile assuré pour l'empereur. Soixante-dix cités furent saccagées par les Huns; ceux qui échappaient au massacre étaient réduits en esclavage, et estimés, dans le partage, selon la vigueur de leurs bras, non d'après leur habileté comme sophistes ou comme chrétiens. Théodose, l'invincible Auguste, dépourvu des ressources que fournit soit une tyrannie vigoureuse, soit une généreuse liberté, ne trouva pas de meilleur parti que d'implorer la pitié d'Attila, et le redoutable Hun lui dicta ces conditions : cession par l'empereur des pays qui avoisinaient le Danube, sur une longueur de quinze jours de marche; augmentation du tribut annuel de sept cents livres d'or à mille livres, outre six mille livres payées comptant pour les frais de la guerre. Cette somme, exorbitante pour un empire épuisé par le luxe, par la mauvaise administration et par les préparatifs militaires, ne put être réunie qu'au moyen d'un impôt extraordinaire sur les sénateurs, contraints de faire vendre à l'encan les joyaux de leurs femmes et les ornements héréditaires de leurs palais. L'orgueil, qui survivait à la grandeur, donna le nom de solde à ce tribut, et le titre de général de l'empire au roi des Huns, qui disait en riant : *Les généraux des empereurs sont des esclaves, les généraux d'Attila sont des empereurs.*

Théodose s'obligea de plus à mettre en liberté tous les Huns pris durant la guerre, à payer douze pièces d'or pour chaque esclave romain qui se soustrairait au joug des barbares, et à livrer à discrétion quiconque aurait déserté le camp d'Attila. C'est ainsi qu'il se privait lui-même de l'espoir de s'attacher les peuples barbares, en se montrant incapable de les protéger; il n'osait pas, d'un autre coté, appeler ses sujets à une guerre nationale. Les habitants d'Asimuntium, petite ville de la Thrace, donnèrent pourtant la preuve que l'ancienne valeur n'avait pas encore péri entièrement. A l'approche des Huns, ils sortirent à leur rencontre et les tinrent en respect, leur reprirent même le butin et les prisonniers, et se recrutèrent parmi leurs déser-

teurs. En vain Théodose leur ordonna de se soumettre aux conditions qu'il avait subies; il fallut qu'Attila en vînt à un traité particulier avec ces hommes généreux, en promettant l'échange des fugitifs et des déserteurs. Mais quand il s'agit de l'exécuter, les Asimuntiens eurent recours à un patriotique mensonge, et jurèrent qu'ils avaient congédié les déserteurs et tué les esclaves, à l'exception de deux.

Encouragé à se permettre de nouveaux outrages par l'avilissement qu'il rencontrait, Attila exigea de Théodose qu'il renonçât au titre de seigneur de la contrée qui s'étend du Danube jusqu'à la Thrace; puis, chaque fois qu'il voulait rémunérer un des siens pour ses bons services, il l'expédiait à la cour de Constantinople pour y menacer l'empereur dans son palais, sous prétexte de réclamer l'exécution des traités; mais en réalité l'ambassadeur s'enrichissait des dons au prix desquels le faible empereur croyait acheter sa connivence. Au nombre de ces ambassadeurs furent Oreste, noble Pannonien, et Édécon, chef de la tribu des Scyres, devenus ensuite célèbres, l'un comme le père du dernier empereur romain, l'autre comme le père du premier roi barbare de l'Italie. Après s'être acquittés de leur mission, tous deux revinrent près d'Attila, accompagnés de Maximin, l'un des personnages de la cour d'Orient qui s'étaient le plus distingués dans les emplois civils et militaires. Avec lui se trouvait le sophiste Priscus, qui nous a laissé le récit de leur voyage et de la négociation. 448.

Ambassade à Attila.

Ils partirent de Constantinople, suivis d'un nombreux cortége d'hommes et de chevaux, et se dirigèrent vers Sardique, qu'ils trouvèrent en cendres. Ils gagnèrent ensuite Naïssus, arsenal naguère florissant qui n'était plus qu'un monceau de décombres, où quelques malades languissaient dans les ruines des églises, tandis que le reste de la ville, jonché d'ossements, faisait pitié à voir. Enfin ils passèrent le Danube sur des barques faites d'un tronc d'arbre creusé. Déjà Maximin avait eu avec les envoyés du roi des querelles de prééminence; et bientôt, il lui fut interdit de dresser ses tentes, pour ne pas éclipser la majesté royale. Les ministres huns voulurent ensuite qu'il montrât les instructions dont il avait été chargé par son souverain; et comme il s'y refusait, il reconnut que l'ennemi en avait déjà connaissance par trahison. Après un long voyage vers le nord, il obtint avec beaucoup de difficulté de rejoindre le roi. Des guides barbares réglaient la direction et la rapidité de la marche, et les

villages des environs fournissaient en abondance aux voyageurs des provisions, du millet, de l'hydromel et du *kame*, liqueur faite avec de l'orge. Surpris une nuit par une trombe de pluie et de vent, ils errèrent dans l'obscurité jusqu'à un village dont les habitants s'éveillèrent à leurs cris. Il appartenait à la veuve de Bléda, qui fit illuminer avec des roseaux tous les alentours, procura aux envoyés romains ce dont ils avaient besoin, et leur envoya nombre de belles femmes. Ces bons offices furent récompensés par le don de coupes d'argent, d'étoffes de laine rouge, de fruits secs et de poivre de l'Inde.

La capitale de ce vaste royaume des Huns, qui ne possédait pas une seule ville, était un camp entre le Danube, la Theiss et les Carpathes, peut-être aux environs de Jasbérin, d'Agria et de Tokai, ou dans ces champs illustrés depuis par la victoire la plus signalée des temps modernes (*Austerlitz*). Comme nous l'avons vu à l'époque des premiers conquérants asiatiques, les tentes mobiles s'étaient converties en cabanes de bois, de paille et d'argile, disposées symétriquement, et assez nombreuses pour suffire à toute la cour. Onégèse, favori du roi, avait construit un bain en pierres. Un palais de bois très-étendu, entouré d'une palissade de planches polies flanquée de tours, servait d'habitation aux femmes d'Attila. Chacune d'elles y avait son appartement séparé; et comme la jalousie du maître ne leur défendait pas la société des hommes, Maximin put pénétrer dans celui de Cerca, la reine principale. C'était un édifice bien construit, soutenu par des colonnes en bois tourné, sculpté et verni, où ne manquaient ni la régularité des proportions, ni le goût dans les ornements. Cerca reçut les ambassadeurs couchée sur un lit moelleux, dans une chambre élégante couverte d'un tapis, où un cercle d'esclaves l'entourait, tandis que ses jeunes suivantes brodaient les vêtements des vainqueurs du monde. Ceux-ci se plaisaient, en témoignage de leurs triomphes, à étaler une grande profusion d'or et de pierreries, en ornant leurs personnes, leurs armures, leurs épées, jusqu'à leurs chaussures, en chargeant leurs tables de plats et de vases d'or et d'argent ciselés.

Attila, au contraire, affectant la plus grande simplicité sur sa personne, n'avait d'autre parure que ses armes. Il se servait à table de coupes et de vases de bois, et ne mangeait ni viande ni pain. A son entrée dans la salle du banquet, on faisait une libation pour le saluer; on s'asseyait ensuite trois ou quatre à

chacune des petites tables disposées autour de la table royale, élevée au-dessus des autres de quelques marches, et réservée pour Attila, ses fils, et quelque prince de haute distinction. A chaque service, le roi buvait trois fois à la santé de l'un des principaux officiers, qui devait recevoir debout cet honneur, et répondre, à son tour, par un toast. Les ambassadeurs romains assistèrent à un banquet. Quand les tables furent desservies, le vin resta, et chacun lutta d'intempérance. En même temps deux poëtes chantaient près du lit d'Attila sa valeur, ses exploits et ceux de ses aïeux : *Nous combattions avec l'épée*, disaient-ils; *les aigles et les oiseaux de proie poussèrent des cris de joie; les vierges pleurèrent longtemps; les heures de la vie s'écoulent; quand il faudra mourir, nous sourirons.* Ensuite parurent les bouffons, qui excitèrent dans la salle de bruyants éclats de rire. Seul entre tous, Attila restait grave; il méditait la conquête du monde, et ne faisait trêve à ses pensées que pour caresser les joues d'Irnach, le plus jeune et le plus cher de ses fils.

Priscus fut abordé dans le camp d'Attila par un étranger vêtu comme un Scythe de distinction, qui le salua en grec. Il lui apprit qu'après avoir perdu dans les invasions précédentes sa fortune et sa liberté, il était devenu esclave d'Onégèse, et s'était élevé par ses bons services au niveau des Huns, avec lesquels il avait contracté alliance. Il mangeait à la table de son maître, et sa condition parmi les barbares lui paraissait bien préférable à celle qu'il avait en Grèce, où les empereurs, incapables de protéger leurs sujets et leurs amis, grevaient le peuple d'impôts, où l'on était soumis à une multitude de lois qui engendraient des procès sans fin, et où l'on vivait au milieu de la corruption.

Quand Attila entra dans son camp particulier, une nombreuse troupe de femmes vint à sa rencontre sur deux rangs, soutenant en l'air, d'un côté à l'autre, des voiles de lin blanc en manière de dais, sous lesquel chantait un chœur de jeunes filles. Quand il fut devant la demeure d'Onégèse, la femme de ce ministre, qui l'y attendait, rendit hommage au héros, en lui offrant du vin et des mets qui avaient été préparés pour lui. Au signe qu'il fit, les esclaves élevèrent à sa hauteur (car il restait à cheval) une table d'argent sur laquelle Attila prit une coupe qu'il approcha, de ses lèvres; puis il salua la dame, et poursuivit sa route.

Loin de rester oisif dans son camp, il réunissait fréquem-

ment son conseil, donnait audience aux ambassadeurs, et rendait la justice du haut d'un tribunal élevé devant la porte du palais.

La première fois qu'il admit près de lui les ambassadeurs romains, il était assis sur un siége de bois, environné d'une garde nombreuse, et il leur reprocha d'un air menaçant le mensonge de l'interprète Vigile, qui lui avait dit que sur les terres de l'empire il n'y avait pas plus de dix-sept déserteurs. Dans une autre audience, il renouvela ses reproches orgueilleux sur l'inexécution des promesses faites soit à lui-même, soit à ses favoris. Puis, s'étant quelque peu adouci, il congédia les ambassadeurs en leur accordant quelques esclaves pour une légère rançon, et chacun des nobles Scythes leur fit présent d'un cheval.

Mais tandis que Maximin traitait loyalement de la paix, une lâche trahison se machinait à son insu. Au moment où Édécon était à Constantinople et montrait son étonnement à l'aspect de tant de richesses, l'eunuque favori Chrysaphe lui fit dire, par l'intermédiaire de l'interprète Vigile : « Tu peux en mériter une grosse part en donnant la mort à Attila. » Édécon fit une promesse; mais soit qu'il eût feint d'accepter, soit qu'il se fût ensuite repenti, il rendit compte du complot au formidable Hun. Attila n'en prit pas occasion de manquer au respect dû au titre d'ambassadeur; mais il fit arrêter Vigile, qui était revenu au camp, et, lui laissant le choix entre une bourse pleine d'or ou la mort de son fils, prêt à être égorgé sous ses yeux, il arracha de sa bouche l'aveu du crime. Il fit grâce de la vie au coupable moyennant deux cents livres d'or, puis il envoya à Constantinople Eslas et Oreste, avec la bourse donnée à Édécon pour prix de sa trahison. Introduits près de l'empereur, ils lui dirent : *Attila et Théodose sont nés tous deux d'une race très-illustre, mais Théodose, en se soumettant au tribut, a éclipsé sa noblesse et est devenu l'esclave d'Attila. Il est donc indigne de sa part de tendre des embûches à son seigneur, comme un esclave déloyal.*

Une ambassade plus pompeuse que la première apaisa le courroux d'Attila, qui pardonna à l'empereur, à l'eunuque, et à l'interprète; il céda en outre beaucoup d'esclaves et un vaste territoire sur la rive droite du Danube, pour lequel néanmoins il reçut un prix considérable.

Mort de Théodose. 450. 28 juillet.

Peu après, Théodose mourut d'une chute de cheval, à l'âge de cinquante ans, après quarante-trois ans d'un règne désho-

noré par l'abaissement de l'empire, et pourtant illustré à jamais par le Code qu'il fit publier, et qui fut le premier recueil officiel de lois qu'aient eu les Romains (1). Pulchérie obtint alors légalement le pouvoir qu'elle exerçait déjà de fait quand elle n'était pas entravée par les eunuques favoris; et pour la première fois une femme se trouva, en son propre nom, à la tête de l'empire romain. Elle accorda à l'indignation publique la tête de Chrysaphe, le dernier et le pire des favoris de Théodose; puis, voulant un collègue plutôt qu'un mari, elle jeta les yeux sur Marcien, sénateur sexagénaire. Il avait quitté la Thrace, son pays natal, pour se rendre à Constantinople, n'ayant en tout que deux cents pièces d'or qu'il avait empruntées. S'étant mis sous les ordres d'Aspar et d'Ardaburius, il se comporta vaillamment dans les guerres de Perse et d'Afrique, et le métier des armes ainsi que l'école de l'adversité lui enseignèrent des vertus inconnues aux Césars bercés dans la pourpre.

Pulchérie.

Marcien.

Il sentait la nécessité de conserver la paix, mais il ne la voulait pas au prix d'une lâcheté; aussi, lorsque Attila lui envoya demander le tribut avec arrogance, il lui répondit : *J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis.* Dernière parole digne d'un Romain. Attila résolut de faire la guerre. Il hésitait cependant au fond des pâturages de la Pannonie, ne sachant s'il se dirigerait à l'orient où à l'occident, s'il effacerait du monde Constantinople ou Rome. Les événements qui se succédèrent le jetèrent sur l'occident.

Aétius, revenu à la tête de soixante mille Huns, avait contraint Placidie à l'élever aux plus hauts honneurs et à lui livrer ses ennemis. Il exerçait donc orgueilleusement le pouvoir, en étalant le plus grand faste, tandis que le véritable empereur se livrait au fond de son palais à un lâche repos, sous la protection du vaillant capitaine. Aétius, en effet, retarda de quelques années le dernier soupir de l'empire romain. Il refréna les Vandales par des traités, maintint l'autorité impériale dans la Gaule et en Espagne, et conclut une alliance avec les Francs et les Suèves. Il avait continué ses relations avec les Huns d'Attila, dans le camp duquel il faisait élever son fils Carpilion. Sa médiation entretenait ainsi la paix entre l'empire et ce redoutable dévastateur, bien qu'il fallût encore l'acheter au prix de fréquentes humiliations; il eut même à sa solde des Huns et

(1) Voy. livre VIII, ch. 6,

des Alains lorsqu'il voulut combattre les barbares déjà établis dans les Gaules.

Ces provinces avaient reçu les Burgundes et les Visigoths, qui, d'hôtes incommodes, ne tardèrent pas à devenir ennemis.
Visigoths. Le royaume des Visigoths, dans le midi, était passé de Wallia à Théodoric, qui sut durant trente années le consolider. Il mit le siége devant Arles, ville importante; mais Aétius le lui ayant fait lever, il se dirigea sur l'Espagne, dont les habitants aspiraient à se rendre indépendants comme ceux de la Gaule centrale. Il revint ensuite à la charge contre Narbonne, tandis que les Burgundes envahissaient la Belgique. Mais Aétius accourut, et, vainqueur de ces derniers, il transporta leurs débris dans les montagnes de la Savoie; puis il marcha pour délivrer Narbonne. Il défit aussi la ligue armoricaine, et envoya au supplice Batton, chef des Francs, qui la favorisait. D'autre part, le comte Litorius, autre vaillant général de l'empire d'Occident, pressa de plus en plus les Visigoths, et assiégea même Toulouse leur capitale. Théodoric lui envoya plusieurs évêques catholiques, en lui offrant de se soumettre à toutes les conditions, pourvu qu'il assurât aux siens la vie et la liberté; mais Litorius s'obstina à refuser tout arrangement. Alors Théodoric ayant ranimé le courage de ses guerriers en visitant sous l'habit de pénitent toutes les églises de sa capitale, opéra une sortie à leur tête, renversa les assiégeants, et fit prisonnier Litorius lui-même, qu'il livra aux outrages de la multitude; puis il le fit jeter dans un cachot, où il mourut. Triste démenti donné aux promesses de ses aruspices, en qui il mettait toute sa confiance. Théodoric aurait pu en ce moment étendre ses états jusqu'au Rhône. Mais,
439. soit modération, soi prudence, il accepta la paix.

Les Visigoths, établis dans un pays doux et policé, se façonnèrent à des mœurs moins rudes, sous un roi qui avait lu Virgile
447. et étudié la jurisprudence. Théodoric maria ses deux filles aux fils aînés des rois des Suèves et des Vandales. Mais un beau-frère de la première lui tua son mari; Genséric, soupçonnant l'autre d'avoir tenté d'empoisonner son fils, la renvoya à la cour de Toulouse, après lui avoir fait couper le nez et les oreilles. Théodoric se préparait à la vengeance, et il avait pour le seconder l'appui des ministres impériaux, quand Genséric détourna le péril, en invitant Attila à envahir la Gaule, où l'appelait aussi l'alliance des Francs.

Francs. Ce peuple, qui dominait le pays avoisinant le bas Rhin, était

gouverné par une race héréditaire de princes, distingués de leurs sujets par une chevelure blonde dont les boucles retombaient sur leurs épaules. Sous Théodose, il est fait mention de Marcomir et de Suénon leurs rois ; puis, vers 418, suivant certaines traditions, Pharamond régnait dans la *Francia*, pays situé au delà de Rhin ; Clodion, qui lui succéda, avait sa résidence dans Dispargum, entre Louvain et Bruxelles. Ayant attaqué à l'improviste la seconde Belgique, il s'empara de Tournai et de Cambrai. Aétius le défit à Héléna (*Vieux-Hesdin*) ; c'était au moment où les Francs, sans défiance, étaient occupés des cérémonies d'un mariage ; il les surprit, et enleva les femmes et les présents nuptiaux.

Clodion repassa donc le Rhin, et renoua son alliance avec les Romains, qui lui cédèrent la Belgique ; ainsi Rome perdait même à cause de ses victoires. Ayant acquis de nouvelles forces dans cette contrée, Clodion employa les vingt années de son règne à affermir la domination franque du Rhin à la Somme (1).

Lorsqu'il eut fermé les yeux, l'ambition divisa ses deux fils, et Mérovée, le plus jeune, implora la protection de Rome. Il fut reçu, dans l'empire, comme allié de Valentinien et fils adoptif d'Aétius. Pour être en mesure de le combattre, son frère aîné se fit l'allié d'Attila, et donna ainsi aux Huns un prétexte de plus pour envahir la Gaule.

Honoria, sœur de Valentinien, procura en outre à Attila une
apparence de droit. Cette jeune fille, que le titre flatteur d'Au-
gusta, qui lui avait été décerné pour éloigner tous les aspirants
à sa main, ne défendait pas de l'amour, se donna au chambel-
lan Eugène. L'intrigue découverte, elle fut envoyée à Constan- 434.
tinople, pour y expier son erreur dans la pieuse compagnie des
sœurs de Théodose. Mais, s'arrangeant peu de leurs vertus et
de leur austérité, elle expédia secrètement à Attila un eunuque
porteur de son anneau, afin qu'il le lui offrît, avec tous les droits
qu'elle pouvait lui apporter comme sa femme. L'occasion
sourit au Hun, qui envoya demander formellement la main
d'Honoria, comme lui étant déjà fiancée, et avec elle la moitié
de l'empire. Sa demande fut repoussée ; en même temps on lui
représenta que les lois romaines n'accordaient aucun droit hé-
réditaire aux femmes. La princesse fut renvoyée en Italie, où,

(1) Il est reparlé de ces nouveaux États dans le livre VIII.

mariée à un homme obscur, elle eut ensuite à subir une prison perpétuelle.

Lorsqu'Attila voit sa demande refusée, il réunit une infinité de peuples germains, de vassaux ou d'alliés, comme Ardéric, roi des Gépides, et Valamir, roi des Ostrogoths. Il part ensuite de la Pannonie, arrive après une longue marche au confluent du Necker et du Rhin, où il rencontre le fils aîné de Clodion, passe le fleuve sur des poutres liées ensemble, et jette sur les deux Belgiques une multitude innombrable. Les Bourguignons, qui occupaient l'Helvétie occidentale, veulent arrêter la première impétuosité du torrent; mais ils sont défaits. Après avoir détruit Augusta des Rauraques (Augst, près de Bâle), Vindonissa (Windisch) et Argentuaria (Horbourg ou Colmar), Attila descend sur la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence, et, précédé par la terreur, suivi par la désolation, il prend et saccage Trèves et Scarponna (1). Il ne laisse pas pierre sur pierre à Metz, où tout est égorgé jusqu'aux enfants, que l'évêque s'est hâté de baptiser. Dieu rappela à lui saint Servat, pour qu'il n'eût point à voir l'agonie de Tongres. Deux villes seulement au nord de la Loire échappèrent au fléau, Troyes et Paris. La première dut son salut aux prières de saint Loup, qui, plus tard, suivit Attila jusqu'au Rhin (2); la seconde le dut aux mérites de Geneviève de Nanterre, jeune bergère qui, rassurant les habitants, exhorta les femmes à se réunir dans le baptistère pour y prier, en leur promettant qu'elles seraient préservées de mort et de déshonneur. Les hommes, refusant d'avoir foi en elle, voulaient la noyer ou la lapider; mais la bonne opinion qu'avait d'elle saint Germain la sauva; et en effet, les Huns n'attaquèrent pas Paris (3). Ils mirent le siége devant Orléans, à l'instigation de Sangiban, chef des Alains, à qui les Romains avaient permis de s'établir dans les environs. L'intention d'Attila était de faire d'Orléans sa place d'armes, après la soumission des Gaules. Les citoyens défendirent la cité avec vigueur, encouragés par la force des remparts et par Aignan leur évêque, qui leur donnait l'assurance d'un prompt secours. Cependant les murailles étaient ébranlées, les Huns occupaient déjà les faubourgs, et le danger devenait imminent. Aignan fait monter

Siége d'Orléans. 450.

(1) Charpagne, entre Toul et Metz.
(2) *Gallia christiana*, t. XII. — *Vita S. Lupi*, ap. SURIUM.
(3) BOLLANDISTES, 3 janvier.

un des siens sur les tours, pour voir s'il vient des libérateurs : *Non*, lui dit-on ; et lui répond : *Priez avec foi*. Quand il apprend une seconde fois que rien ne paraît encore, il répète : *Priez avec foi ;* enfin, la troisième fois, on lui dit : *On aperçoit bien loin une petite nuée.* — C'est le secours du Seigneur ! s'écrie-t-il ; et la multitude de répéter avec confiance : *C'est le secours du Seigneur !*

En effet, c'étaient les aigles romaines. Aétius ne s'était laissé abuser ni par les protestations insidieuses d'Attila, ni par les intrigues d'une faction qui, dans la cour italienne, était favorable à la paix par une lâche appréhension de la guerre. Devenu héros par une volonté réfléchie, comme il l'avait été jusque-là par le courage, il réunit le plus de troupes qu'il put, avec la confiance d'en augmenter le nombre par les secours des Visigoths, qui devaient se rallier à lui dans le péril commun. Ceux-ci avaient résolu cependant d'attendre l'ennemi sur leur territoire ; mais l'habile et politique éloquence d'Avitus détermina Théodoric, pour le salut de son royaume, dans l'intérêt commun de la chrétienté, à prévenir l'attaque et à marcher contre l'ennemi qui le menaçait. Il rassembla donc une grosse armée ; et le vieux roi lui-même, accompagné de ses deux fils Thorismond et Théodoric, se mit à la tête de sa vaillante nation. En même temps Aétius s'employait activement à solliciter les Taïfales dans le Poitou, les Saxons à Bayeux, les Brennes dans la Rhétie, les Alains à Valence, les Armoricains dans la Bretagne, les Sarmates disséminés partout, à venir combattre le formidable ennemi qui voulait envahir une contrée où ils commençaient à goûter les douceurs d'une résidence stable. 451.

Pour peu qu'un général romain réussît à rassembler une armée, il pouvait compter beaucoup sur la supériorité que lui assurait la tactique contre une multitude d'aventuriers indisciplinés, n'ayant pour eux que la valeur personnelle. Attila le sentit, et, plus embarrassé qu'aidé par cette foule immense qu'il avait entraînée à sa suite, il connut l'hésitation et la crainte. Il consulta les devins et les prêtres, qui lui prédirent une défaite, dont il serait dédommagé par la mort de son plus grand ennemi. A l'approche de cette armée formidable, Attila leva le siége d'Orléans, et, repassant la Seine, il attendit l'ennemi dans les champs Catalauniques, sur les bords de la Marne, où la cavalerie pouvait manœuvrer sans obstacles. Bataille de Châlons.

Là se trouvèrent en présence les trois mondes, asiatique, ro-

main et germanique, ceux auxquels échappait la domination sur l'Europe nouvelle, et ceux qui prétendaient la saisir (1). Rome avait sous ses drapeaux les Visigoths, les Lètes, les Armo-
451. ricains, les Gaulois, les Brennes, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates, les Alains, les Francs, les Ripuaires; avec Attila étaient d'autres Francs et d'autres Bourguignons, des Boïens, des Hérules, des Thuringiens, des Gépides, des Ostrogoths; c'étaient des frères, séparés déjà depuis longtemps, et qui maintenant se rencontraient pour s'égorger.

Attila voyant les siens hésiter. « Qu'avez-vous à craindre, « leur dit-il, de ce ramas d'ennemis, différents de langage et « d'habitudes, que la peur seule a réunis? Précipitez-vous sur « les Alains et les Goths, qui font toute la force des Romains : « le corps ne se soutient plus quand les os en sont brisés. « Courage! montrez votre valeur accoutumée. Celui qui est « destiné à vaincre ne saurait être atteint par aucune flèche; « celui qui est voué à la mort périrait même dans le repos du « foyer. Cette foule tremblante ne soutiendra pas même votre « regard. Si l'événement ne me trompe, voici le champ qui « nous fut promis par tant de victoires. Je lance la première « flèche contre l'ennemi : mort à quiconque restera oisif dans « le combat (2)! »

Cette bataille fut effroyable, sans miséricorde, sans quartier. Attila dirigea son principal effort contre les Goths, qu'il regardait avec raison comme le plus puissant obstacle à ses conquêtes. Théodoric, couronnant par des prodiges de valeur une vie de guerres continuelles, périt dans la mêlée; cent cinquante mille hommes jonchèrent de leurs cadavres les rives de la Marne, mais l'honneur de la journée resta aux Romains. Ce fut la dernière grande victoire remportée au nom des anciens maîtres du monde. Attila se retira derrière le retranchement formé par ses chars, et on l'entendit chanter durant la nuit en frappant sur ses armes, comme le lion qui rugit menaçant et terrible dans la caverne où l'ont acculé les chasseurs.

Thorismond, élevé sur le pavois par les Visigoths, sur le champ de bataille même, se préparait à venger son père; mais Aétius prit ombrage d'une nation qui lui parut porter trop

(1) *Fit ergo area innumerabilium populorum pars illa terrarum.* JORNANDÈS, XXXVI.

(2) JORNANDÈS, XXIX.

haut ses vues. On raconte qu'il alla en personne trouver Attila, son ancien ami, et lui dit : *Tu n'as exterminé qu'une petite partie des Goths ; et demain ils reviendront à la charge, en si grand nombre que la retraite te sera coupée.* Attila le remercia, et lui fit présent de dix mille pièces d'or. Puis le même Aétius se rendit dans la tente de Thorismond ; il lui exagéra les ressources des Huns, et lui fit craindre en outre que, tandis qu'il combattrait, son frère n'usurpât la couronne. Thorismond lui donna aussi dix mille pièces d'or, et hâta sa retraite pour revenir dans ses États (1).

Attila s'était préparé à la défense ; il avait même amoncelé les selles et les housses de ses chevaux, décidé à se brûler vif sur ce bûcher, afin que personne ne pût se vanter d'avoir pris ou tué celui qui avait remporté tant de victoires. Tandis qu'il s'attendait à être attaqué, il s'aperçut au silence de la campagne que l'ennemi s'était retiré ; lui-même alors battit en retraite, repassa le Rhin, et retourna dans la Pannonie en côtoyant le Danube.

Au printemps, il fit les préparatifs d'une nouvelle invasion. 452.
Après avoir redemandé la main d'Honoria, et après avoir éprouvé un nouveau refus, il se mit en marche, franchit les Alpes, et vint assiéger Aquilée avec des machines construites par les déserteurs, et en prodiguant sous les murs de la place la vie de ses soldats. Les Italiens montrèrent dans la défense de la ville que l'ancienne valeur n'était pas éteinte en eux, et qu'elle se ravivait au besoin quand ils n'étaient pas rebutés par la savante oppression des empereurs, ou affaiblis par leurs rivalités. Après trois mois de vains assauts, Attila, désespérant de prendre la place, allait lever le siége, quand il aperçut une cigogne qui s'apprêtait à fuir avec ses petits d'une tour où elle avait son nid. Habile à tirer parti de l'accident le plus simple, il dit et fait répéter que la ville est sur le point de tomber, puisque des animaux si fidèles abandonnent ses murailles. Il ranime ainsi le courage fatigué des siens, qu'il ramène à l'assaut avec une fougue superstitieuse ; la brèche est ouverte, et Aquilée est réduite en un monceau de décombres, pour ne plus se relever. Altinum, Concordia, Padoue, subirent le même sort, et leurs habitants épouvantés s'enfuirent du continent pour se réfugier dans les îlots voisins, sur l'Adriatique : ce fut là l'ori-

(1) Idace, *ap.* FRÉDÉGAIRE. *Script. fr.*, II.

Venise. gine de la ville et de la république de Venise, qui devait conserver plus longtemps que Rome son empire et sa liberté.

Pénétrant alors dans l'intérieur du pays, Attila livra à la dévastation Vicence, Vérone, Bergame. Pavie et Milan se rachetèrent de l'incendie par une prompte soumission, et en abandonnant toutes leurs richesses. Dans cette dernière ville, Attila vit, en entrant dans le palais des empereurs, un tableau où ils étaient représentés sur le trône, foulant aux pieds les rois barbares; il sourit, et fit peindre les Césars répandant à ses pieds des sacs d'or.

L'Italie entière, étonnée et découragée à la nouvelle de ces désastres réitérés, restait dans la stupeur, sans direction, sans armée, épuisée d'habitants. Aétius seul restait debout; mais les alliés qui l'avaient secouru de l'autre côté des Alpes, quand leur propre salut était attaché à celui de l'empire, voyaient alors tranquillement la furie des Huns se déchaîner contre l'Italie. L'empire d'Orient se contentait de promettre des secours: réduit ainsi à des forces peu nombreuses, le général romain ne pouvait que harceler, sur les ailes, l'armée d'Attila. Valentinien lui-même se reposait faiblement sur la fidélité chancelante d'Aétius, et, trouvant Ravenne un asile peu sûr, il s'était enfui à Rome. Puis, voyant que cette ville elle-même était dégarnie de troupes, que ses murailles étaient en mauvais état, il songeait à quitter l'Italie si le péril devenait plus imminent encore.

Dans le découragement universel, le pape Léon, et Aviénus, riche Romain, personnage consulaire, prirent le parti de se rendre en suppliant près d'Attila, pour implorer de lui, au nom de la religion et des anciens souvenirs, le salut de Rome. Ils trouvèrent près de Peschiera le terrible guerrier, qui les reçut avec égards; et ils le conjurèrent de se retirer, en lui promettant des sommes immenses comme dot d'Honoria.

Les légendes qui, ainsi qu'on l'a vu, s'exercèrent beaucoup sur ces grands événements, parlent de plusieurs batailles livrées sous les murs de Rome, batailles si acharnées que tous les soldats périrent à l'exception des généraux; les âmes même avaient quitté les corps, que les cadavres continuèrent à combattre trois jours et trois nuits comme des guerriers vivants (1). D'autres dirent que saint Pierre et saint Paul apparurent à Attila pour

(1) Fragm. de Damascius dans la *Biblioth.* de Photius, p. 1039.

protéger la ville où reposent leurs cendres, en le menaçant du courroux du ciel, et que l'épouvante lui fit rebrousser chemin; miracle perpétué par le pinceau de Raphaël et par le ciseau d'Algardi.

On peut croire, même sans l'intervention d'un miracle, qu'un sentiment de respect pour l'ancienne capitale du monde païen et pour la métropole nouvelle du christianisme retint les barbares. L'exemple d'Alaric était récent : à peine avait-il eu violé la grande cité, que le cours de ses triomphes avait été tranché avec sa vie. Attila savait en outre que l'ardeur de ses guerriers, impétueuse dans l'attaque, ne résistait pas aux longues fatigues des siéges; ils étaient décimés par les maladies dont l'Italie a puni tant de fois ses envahisseurs. Enfin, quel attrait pouvaient avoir des palais pour Attila, habitué à considérer l'air des champs comme la liberté, et les édifices des villes comme des prisons? Il était avide de butin, et on venait lui en offrir sans qu'il dût lui coûter aucune peine.

453. Ainsi donc, cet Attila, qui semble un géant parce qu'il apparaît monté sur un vaste amas de ruines, reprit le chemin de sa ville de bois. Il s'avisa, sur la route, de vouloir ajouter, à tant de femmes qui l'avaient rendu père d'une foule d'enfants, la jeune Ildegonde; mais dans la joie de cette union, ou par suite des excès de la couche nuptiale, une hémorrhagie l'emporta. Le cadavre de celui devant lequel tout tremblait, de la Baltique à l'Atlas et au Tigre, fut exposé au milieu de la campagne, sous une tente de soie. Ses Huns coupèrent leurs cheveux, se balafrèrent le visage, et arrosèrent ses funérailles de sang humain. Ils chantaient autour de lui, le regard triste et farouche : « Celui-ci est Attila, roi des Huns, fils de Mundruk, « seigneur des nations vaillantes, qui, par une puissance inouïe, « posséda seul la Scythie et la Germanie, épouvanta les deux « empires de Rome, à tel point que, pour ne pas lui livrer tout « le butin, après l'avoir calmé par leurs prières, ils lui payèrent « un tribut annuel. Et c'est après avoir conduit toutes ses en- « treprises à la plus heureuse fin, qu'il est mort, non par une « blessure de l'ennemi, non par la trahison des siens, mais « sans douleur, au milieu de la joie, au sein de sa nation floris- « sante. » Ses restes, enfouis dans trois cercueils, un d'or, un d'argent, un de fer, furent ensevelis de nuit avec les dépouilles les plus précieuses de l'ennemi, et avec les cadavres des esclaves qui avaient creusé la fosse; alentour, les plus nobles parmi les

Huns célébrèrent les funérailles de leur chef par des banquets où la débauche le disputa à l'intempérance (1).

On reconnut alors quelle avait été la puissance de l'homme qui avait soumis au frein tant de barbares de caractères si différents. Ses nombreux fils se disputèrent ses vastes possessions, mais déjà elles avaient échappé de leurs mains. Les diverses nations se donnèrent rendez-vous dans la Pannonie; là le Goth à la pesante épée, le Gépide habile à lancer le javelot, l'infanterie suève, la cavalerie des Huns, l'Alain à la pesante armure, l'Hérule aux armes légères, et maintes tribus sans chef, qui jusqu'alors s'étaient tenues avec le *Fléau de Dieu*, en vinrent aux mains entre elles (2). Trente mille Huns restèrent sur le champ de bataille avec Ellac, fils aîné d'Attila; ses frères, divisés entre eux, soutinrent faiblement la terrible gloire de leur père.

Bataille de Nétad.

Les hordes hunniques se réfugièrent vers les Palus-Méotides, où peut-être elles prirent le nom d'Uturgures, sous lequel elles envahirent l'Ibérie et l'Arménie; d'autres, sous le nom de Sabires, se mêlant avec les Slaves, produisirent peut-être la nation russe (3). Les Ostrogoths, qui, bien que soumis aux Huns, avaient conservé quelque indépendance et leurs propres rois, étaient, à la mort d'Attila, gouvernés par trois frères amales : Valamir, Théodomir et Videmir, et ils eurent en partage la Pannonie. Ardéric, roi des Gépides, s'étendit sur la haute Mésie et sur une partie de la Dacie; les Ruges, qui, au temps de Tacite, résidaient à l'embouchure de l'Oder, où l'île de Rugen conserve leur souvenir, et qui ne paraissent plus que dans les armées d'Attila, après sa mort s'établirent au nord du Danube, dans les contrées où sont aujourd'hui l'Autriche et la Moravie, et
487. ils y restèrent jusqu'à l'instant où Odoacre renversa leur domination.

CHAPITRE XVI.

DERNIERS EMPEREURS D'OCCIDENT.

La nuit où mourut Attila, l'empereur Marcien avait vu en songe l'arc du conquérant qui se brisait. Il était brisé en effet,

(1) Jornandès, XLIX. — (2) Le même, L.
(3) Lévesque, *Hist. de Russie.*

mais les plaies gangrenées de l'empire ne se fermaient pas pour cela. Les peuples étaient si malheureux, qu'ils désiraient même les barbares, tant les impôts étaient exorbitants. Les riches en rejetaient tout le poids sur les pauvres, qui n'avaient plus même, comme soulagement à leur misère, la ressource des largesses impériales. Les soupçons multipliaient les confiscations et les poursuites criminelles; beaucoup d'individus, en révolte contre les lois et la société, se livraient au brigandage sur les routes et dans les bourgades; le nombre en était devenu si considérable, que, sous le nom de Bagaudes, ils avaient soustrait à la domination romaine l'Armorique et une grande partie de l'Espagne. Plusieurs provinces étaient perdues, d'autres étaient à la veille de se révolter. A peine une peuplade était-elle vaincue ou fixée, qu'on en voyait une autre se présenter menaçante, avec des forces non encore entamées. Les armées étaient affaiblies, le trésor épuisé; un sentiment général de lassitude et de frayeur opprimait les esprits et faisait redouter l'approche du douzième siècle de Rome, réputé fatal à sa durée dans les calculs sacerdotaux des Étrusques.

Les empereurs eux-mêmes, incapables de faire le bien, ne savaient qu'accélérer la ruine de l'État. Valentinien III, jeune homme sans énergie, avait perdu dans Placidie le seul frein qui le retînt et le dirigeât. A peine eut-il cessé d'avoir besoin d'Aétius, qu'il prit en haine celui qui avait été proclamé le sauveur de l'empire, et, à l'instigation de ses eunuques, il lui plongea dans le cœur l'épée dont il n'avait jamais su faire usage contre les barbares. Les amis du patrice furent assassinés avec une lâcheté pareille. Puis on lui attribua, comme à tout homme qui succombe, des projets ambitieux, des intelligences avec l'ennemi, des tentatives de révolution dans l'État. Il nous reste trop peu de documents pour vérifier le fait; cependant ses actes nous le montrent comme ne pouvant endurer un émule de gloire et de pouvoir, non comme avide du rang suprême, que personne n'aurait pu lui disputer. Étranger au sentiment qu'inspire l'amour de la patrie, il ne comprenait d'autre liberté que celle qui consistait à affranchir son souverain du joug étranger, et lui-même de quiconque pouvait faire obstacle à ses désirs. Il sacrifiait tout à cet honneur militaire pour lequel aujourd'hui encore tant de milliers de soldats vont prodiguer leur vie et faire les héros dans l'intérêt d'une cause qu'ils n'ont pas examinée, qu'ils ignorent peut-être. Les applaudissements ne manquèrent

Mort d'Aétius. 454.

pas à l'assassin impérial, mais un Romain osa lui dire : *Tu as fait comme celui qui se coupe la main droite avec la main gauche.*

Les sujets de Valentinien avaient en outre à souffrir des débauches auxquelles il se livrait, insultant aux vertus de l'impératrice Eudoxie, et s'attaquant aux dames du plus haut rang. La femme d'un riche sénateur de la famille Anicia, Pétronius
455. Maxime, lui avait opposé une vertueuse résistance; mais un jour qu'il avait gagné à Maxime de fortes sommes au jeu, il l'obligea à lui donner son anneau en gage, et l'envoya à celle qu'il convoitait, en lui faisant dire que son mari l'attendait de suite dans les appartements d'Eudoxie. Il parvint ainsi à assouvir ses désirs; mais Maxime, furieux, résolut de laver son outrage dans le sang. Deux soldats d'Aétius, admis imprudemment dans les rangs des gardes, lui offrirent leurs bras, et égorgèrent Valentinien.

Mort de Valentinien. 16 mars.

Maxime. 27 mars.

Maxime n'eut pas beaucoup de peine à se faire proclamer empereur; mais ce fut là le terme de ses prospérités et des vertus dont il avait jusque-là donné l'exemple. Une belle fortune, des manières élégantes et généreuses, lui avaient attaché de nombreux clients et des amis sincères, en lui permettant de soutenir dignement le rang de la famille Anicia. Deux fois consul, trois fois préfet du prétoire en Italie, enfin patrice, il associait aux soins réclamés par ces hautes fonctions le goût d'honnêtes loisirs : une horloge hydraulique lui servait à distribuer les occupations de la journée. Combien il dut regretter cette tranquillité perdue, quand il se trouva à la tête d'un empire dont personne n'était capable de faire renaître la grandeur! Que de fois, à la fin de journées orageuses et après des nuits sans sommeil, ne se plaignit-il pas de son sort avec le questeur Fulgence, son ami, en s'écriant : *Heureux Damoclès, dont le règne commença et finit dans le même banquet* (1)!

Il voulut se consolider sur le trône en mariant son fils à Palladie, fille de l'empereur assassiné; et lui-même, ayant perdu sa femme, épousa Eudoxie, la veuve de Valentinien. Celle-ci, qui avait cédé à la violence, désireuse de venger à la fois son mari et elle-même, eut recours au terrible Genséric, qui ne refusa pas la proie qu'on lui offrait. Il arma une flotte nombreuse, embarqua ses Vandales et un corps d'Alains, et fit voile des rives

(1) SIDOINE APOLLINAIRE, Lettres, II, 13.

de Carthage vers l'embouchure du Tibre. A la nouvelle de cette invasion, Maxime, qui, par une incurie impardonnable, n'avait rien préparé pour la défense, ne songea qu'à fuir, en exhortant les sénateurs à suivre son exemple ; mais, dès qu'on sut qu'il voulait se sauver, il fut assailli à coups de pierres par le peuple, qui jeta son cadavre dans le fleuve. 455.

Genséric à Rome.

Trois jours après cette sédition, Genséric était arrivé sans coup férir aux portes de Rome, qui, vaillante pour l'assassinat, sans énergie pour se défendre, ne savait que gémir et prier. La religion étendit de nouveau son égide sur la cité. Léon, qui l'avait protégée contre Attila, se rendit en procession avec le clergé près de Genséric, et, fort de l'autorité d'un nom révéré, de la sainteté de son ministère, de l'accent de l'éloquence, il l'amena à promettre que, s'il ne lui était opposé aucune résistance, il épargnerait aux habitants le massacre et l'incendie, et aux prisonniers la torture. La ville fut livrée à un pillage de quatorze jours ; les richesses qui avaient échappé à Alaric furent entassées sur les vaisseaux africains, comme pour consommer la vengeance de Carthage sur sa rivale humiliée.

Le temple de Jupiter au Capitole, monument de patriotisme et de magnificence plus que de religion, fut dépouillé de son toit de bronze doré ; les statues des dieux et des héros furent néanmoins épargnées. Titus avait déposé dans le temple de la Paix les objets précieux enlevés au culte hébraïque, la table d'or, le chandelier aux sept branches également en or : tout fut emporté. Les églises chrétiennes ne furent pas épargnées, et le pape Léon fit fondre six vases d'argent qui avaient été donnés par Constantin. Nous ne disons rien des dépouilles des palais, ravies avec une telle rapacité, qu'Eudoxie elle-même, s'étant avancée à la rencontre du libérateur qu'elle avait appelé, se vit arracher les joyaux qu'elle portait ; puis elle fut transportée avec ses deux filles sur les vaisseaux, en compagnie de milliers d'esclaves choisis pour leur beauté ou pour leur vigueur.

Un bon vent ramena la flotte à Carthage avec le butin et les captifs, auxquels l'évêque Déogratias prodigua des secours. Il vendit, pour en racheter quelques-uns et pour alléger le sort des autres, les vases d'or de son église ; il convertit deux églises en hôpitaux pour soigner ceux que la douleur et le trajet avaient rendus malades, leur distribua des lits, et leur fournit la nourriture et des médicaments. Lui-même, tout vieux qu'il était,

455. passait la nuit auprès d'eux, en leur offrant ces consolations que la charité seule sait donner.

Paulin, alors évêque de Nole, après avoir été consul, bon poëte et encore meilleur chrétien, employa au même usage toutes les richesses des églises; et comme il ne lui restait plus rien pour racheter le fils d'une pauvre veuve, il se fit esclave à sa place (1).

Les barbares faisaient aussi irruption sur d'autres points, et les provinces, de leur côté, secouaient le joug de Rome, qui ne pouvait plus les défendre. Les Francs et les Alemans s'étaient avancés jusqu'à la Seine; les Saxons ravageaient les côtes; les Goths aspiraient à rendre leurs conquêtes durables. Maxime avait chargé Avitus de les repousser. Cet Avitus était un noble

Avitus. arverne qui, dans sa jeunesse, s'était adonné à la littérature et à l'étude du droit, sans négliger les armes et la chasse. Il avait bien mérité de sa patrie dans la paix ainsi que dans la guerre, et avait combattu les Huns avec Aétius, ce qui lui avait valu d'être nommé préfet du prétoire dans la Gaule. Par modération naturelle, ou pour se soustraire à l'envie, il s'était retiré dans sa maison de campagne près de Clermont, où il passait la journée avec ses amis : le matin, il jouait à la balle ou bien il étudiait dans sa bibliothèque, composée de l'élite des auteurs grecs et latins; la table se garnissait au dîner et au souper de mets bouillis et rôtis, qu'il servait à ses convives en les arrosant de vins généreux; et le reste du jour, il l'employait à dormir, à monter à cheval et à goûter le plaisir du bain (2).

Ce fut au milieu de ces doux loisirs qu'Avitus reçut les lettres de Maxime, lui annonçant qu'il était nommé général de la cavalerie et de l'infanterie. Il ne refusa pas ses services à la patrie qui les réclamait; et soit qu'il leur inspirât de la confiance ou de la crainte, les barbares se tinrent en repos, et le peuple respira. Il ne dédaigna pas de se rendre lui-même comme ambassadeur à Toulouse, pour y traiter avec le roi des

(1) De pareils faits ne sont pas rares dans la primitive Église, car nous lisons dans les épîtres de saint Clément : « Nous connaissons plusieurs des nôtres qui ont pris volontairement des chaines pour en délivrer d'autres; beaucoup qui se sont soumis à la servitude pour nourrir leurs frères avec le prix qu'ils avaient touché en vendant leur liberté. » (I, 55.)

(2) C'est ce que dit Sidoine Apollinaire, qui a écrit le panégyrique d'Avitus.

Visigoths, duquel dépendait la tranquillité de son pays. L'Aquitaine était alors gouvernée par Théodoric II, qui était monté sur le trône en tuant son frère Thorismond, accusé par lui d'avoir voulu s'allier avec l'empire. Avitus l'avait plusieurs fois tenu dans ses bras, lorsqu'il n'était qu'un enfant, et lui avait même appris à comprendre Virgile. Ces anciens rapports d'amitié firent qu'à la nouvelle de la mort de Maxime, Théodoric offrit à Avitus de l'aider à s'emparer du pouvoir souverain auquel il aspirait; l'assemblée annuelle des sept provinces, réunie près d'Arles, le proclama empereur. Il fut reconnu par Marcien, et il ne put être repoussé par Rome et par l'Italie, qui seulement le prièrent de fixer sa résidence dans l'ancienne capitale du monde. Il s'y rendit en effet, et le poëte Sidoine, son gendre, dans un long et ennuyeux panégyrique, fit dire à Jupiter : « C'est ainsi que le Tyrinthien supporta le poids des « cieux et celui de sa marâtre, quand jadis sur la roche liby- « que il prit la place d'Atlas, et la machine du monde reposa « plus sûrement sur les épaules d'Hercule. — O Rome! mère « des dieux, fière de tant de princes, relève le front! Un em- « pereur d'un âge mûr te rajeunira plus que ne t'avaient fait « vieillir des empereurs enfants. — Et les dieux applaudirent « aux paroles de Jupiter, et les Parques filèrent sur leurs fu- « seaux rapides des siècles dorés pour cet empire (1). »

455.

10 juillet.

Adulations effrontées et présages menteurs. La vertu d'Avitus ne sut pas résister aux séductions d'un rang auquel restaient les jouissances, à défaut de la grandeur. Il se fit beaucoup d'ennemis en portant le déshonneur dans plusieurs familles. Le mécontentement ne tarda pas à éclater; et le sénat, à qui la faiblesse des souverains avait rendu quelque autorité, usa de son droit d'élire les empereurs. Cette prétention aurait eu peu de portée en elle-même, si elle n'avait été appuyée par le comte Ricimer, l'un des principaux commandants des barbares auxiliaires en Italie. Issu des Suèves par son père et des rois visigoths par sa mère, il avait rendu de grands services à l'empire, et la destruction de soixante galères vandales dans les eaux de la Corse venait de le faire saluer du titre de libérateur de l'Italie.

Enorgueilli de son triomphe, il enjoignit à Avitus de déposer la pourpre. Celui-ci pourvut à sa sûreté en se faisant consacrer 456. 16 octobre.

(1) Sidoine Apollinaire, *Carmina*, VII, 581 et suivants.

évêque de Plaisance. La vengeance du sénat le poursuivit dans cette ville, où il apprit qu'il avait été condamné à la peine capitale. Il prit alors la fuite, dans l'intention de se réfugier de l'autre côté des Alpes; mais il mourut ou fut tué dans le trajet, non sans regretter vivement les doux loisirs de la terre natale.

Majorien. 457. 1er août. Après être resté vacant quelque temps, l'empire fut conféré à Majorien, qui était digne de régner en des temps meilleurs. Il avait servi sous Aétius avec la réputation d'un homme courageux, libéral et habile; la gloire qu'il avait acquise avait même excité la jalousie de ce général, qui l'avait dépouillé de son grade. Il lui fut rendu après sa mort, et Ricimer, patrice d'Italie, le nomma général de la cavalerie et de l'infanterie; puis lorsque Majorien eut, dans ce poste élevé, repoussé les Alemans qui s'étaient avancés jusqu'à Bellinzona, Ricimer le mit sur un trône dont il disposait à son gré, mais où, comme barbare, il n'osait s'asseoir lui-même.

Majorien informa de son élection le sénat et l'armée dans les termes suivants (1) : « Sachez que j'ai été fait empereur par « votre choix, pères conscrits, et par la sanction de la très-« courageuse armée (2). Que la Divinité soit propice à cet acte « pour votre avantage et le bien public, en accordant d'heu-« reux succès à notre règne; car je ne suis pas arrivé au sou-« verain pouvoir par ma volonté propre, mais par soumission « au vœu public, afin de ne pas vivre pour moi seul, ou de ne « pas paraître, en refusant, ingrat envers la république pour « laquelle je suis né. Nous avons pris aussi, aux calendes « dédiées à Janus, les faisceaux du consulat, afin que la pré-« sente année, en profitant des avantages de notre naissant « empire, fût également désignée par notre nom. Secondez « maintenant le prince que vous avez créé, et participez avec « nous au soin de traiter les affaires, afin que l'empire qui me « fut donné par votre intervention grandisse par notre sollici-« tude commune. Croyez que la justice aura son cours de notre « temps, et que la vertu pourra prospérer sous ma protection, « qui est acquise à l'innocence. Personne n'aura à craindre « l'espionnage, que, simple particulier, nous réprouvions déjà

(1) *Novelles* de Majorien, t. III, à la suite du Code Théodosien.

(2) *Ordo omnis regnum dederat, plebs, curia, miles*
Et collega simul. SIDOINE APOLLINAIRE, Carmina, V, 388.

« dans les habitudes d'autrui, et que maintenant nous con-
« damnons plus spécialement. Que personne ne redoute les
« calomnies, sauf ceux qui en seront les auteurs. Nous aurons
« soin, avec notre père et patrice Ricimer, dont le zèle actif
« surveillera les choses militaires, et la Divinité nous aidant,
« de conserver intact le monde romain, que notre sollicitude
« commune a déjà préservé des ennemis extérieurs et des dis-
« cordes domestiques. Associé autrefois à vos périls et à vos
« travaux, j'espère, je me promets de votre bienveillance, que
« notre élection se gravera dans votre souvenir; et je m'effor-
« cerai, si le ciel me l'accorde, avec l'autorité d'un prince et
« les égards d'un collègue, de faire en sorte que vous n'ayez
« point à regretter le jugement que vous avez porté de moi.

« Puissiez-vous, pères conscrits, vivre heureux et florissants
« durant de longues années! »

Cette proclamation reproduit pour la dernière fois le langage des premiers jours de l'empire, tombé en désuétude depuis longtemps. Le petit nombre de lois que cet empereur publia respirent les sentiments généreux, dignement exprimés, d'un père qui gouverne des peuples malheureux : il remédie à leurs maux où il peut, et y compatit en cas d'impuissance. Majorien soulagea les provinces « écrasées par l'exaction variée et multiple des tributs, et par le poids des taxes extraordinaires, » en abolissant les anciennes dettes envers le fisc; et il enleva la juridiction et la surveillance en matière d'impôts aux commissions extraordinaires (1), pour la rendre aux magistrats provinciaux.

Les curies, c'est-à-dire les corps municipaux, *viscères de la cité et nerfs de la république*, étaient tellement avilies par l'injustice des magistrats et par la vénalité des exacteurs (2), que l'on se résignait à un exil obscur et lointain pour ne pas en faire partie. Majorien exhorte les décurions à revenir, en même temps qu'il supprime les obligations pénibles qui les avaient fait déserter. Il les affranchit donc de celle d'être responsables

(1) Ces commissions étaient composées le plus souvent de favoris qui abusaient de leur autorité, pour se gorger de richesses par les artifices les plus subtils. Les lois nous en font connaître un. Les monnaies ayant été altérées, ils prétendirent ne recevoir que de l'or au coin de Faustine et des Antonins, ce qui doublait la contribution, attendu que ceux qui n'en avaient pas étaient obligés d'en venir à des compositions onéreuses.

(2) *Novellæ Major.*, lib. IV, t. IV.

du recouvrement de l'impôt dans les localités où ils résidaient, exigeant d'eux seulement un compte exact de la recette et une liste des débiteurs en retard. Il restitue aux défenseurs de la cité leur puissance tutélaire, en invitant à élire à ce poste des personnes incorruptibles, capables de soutenir avec courage le pauvre, de combattre les oppresseurs, et d'informer l'empereur des abus de pouvoir commis en son nom.

Il pourvut aussi à la réparation des anciens édifices, soit qu'ils s'écroulassent par négligence, soit qu'ils eussent été dégradés par ceux qui employaient à des constructions nouvelles les restes vénérables de l'antiquité. L'employé d'un magistrat, qui en permettait sans nécessité la démolition, devait être battu de verges et avoir les mains coupées. Aucune fille ne put se consacrer à Dieu avant quarante ans. Les veuves au-dessous de cet âge devaient se remarier, ou se résigner à perdre la moitié de leurs biens. Les mariages disproportionnés furent déclarés nuls. L'adultère était puni de la confiscation des biens et de l'exil; et en cas de retour, le coupable pouvait être tué impunément. La rectitude de l'intention doit faire pardonner ce que ces dispositions ont de trop minutieux et de trop sévère. Nous nous arrêtons sur ces lois, car nous savons peu de chose sur les actes privés et publics de cet empereur, qui pourtant, durant sa vie, préserva l'État d'une ruine imminente.

Il défit Genséric, qui était venu de nouveau ravager l'Italie, et conçut le projet de recouvrer l'Afrique; mais ne pouvant
458. raviver le courage dans les légions et y rétablir la discipline, il prit à sa solde des barbares qui accoururent de toutes parts, surtout ceux que la mort d'Attila laissait inactifs. Passant les Alpes à leur tête dans le cœur de l'hiver, il vainquit le roi des Visigoths Théodoric, qui étendait de plus en plus ses conquêtes dans les Gaules ainsi qu'en Espagne, et l'accepta pour allié. Il tint en respect les Bagaudes, tandis que les arsenaux de Misène et de Ravenne travaillaient activement à l'équipement d'une flotte; bientôt trois cents grosses galères et autant de bâtiments
460. plus petits furent réunis à Carthagène. On dit, en outre, que Majorien passa en personne à Carthage, sous le costume et avec le titre d'ambassadeur, pour prendre connaissance par ses yeux de l'état de cette ville. Genséric, pour conjurer l'orage, recourut encore à ses artifices ordinaires, les délais et les bassesses. Mais quand il vit que ces moyens ne lui réussissaient pas, il fit de la Mauritanie un désert, réunit ses forces,

et, se mettant en mer, surprit la flotte réunie à Carthagène, et la livra aux flammes. Majorien se trouva alors réduit à accepter une trêve, durant laquelle il fit de nouveaux préparatifs. Mais les mécontentements que ses réformes précédentes avaient excités furent portés au comble par le récent désastre. Ricimer, qui regrettait d'avoir placé sur le trône un homme de génie, profita des circonstances pour exciter un soulèvement dans le camp de Tortone; il obligea ainsi Majorien à déposer la pourpre, et cinq jours après il le fit tuer à Voghera. 461. 2 août.

Alors Ricimer commanda au sénat d'élire Libius Sévère, 19 novembre. obscur Lucanien, qui, ne tardant pas à devenir incommode à son protecteur, cessa de vivre; après lui, et durant vingt mois, 465. 15 août. Ricimer, sans prendre aucun titre, gouverna toutes choses, levant l'impôt, recrutant l'armée, et concluant des alliances en son propre nom. Marcellin et Ægidius protestaient néanmoins contre son autorité. Le premier, homme instruit et fidèle à l'ancienne religion, avait été dans l'intimité d'Aétius et persécuté par Valentinien; puis Majorien lui avait confié le gouvernement de la Sicile et le commandement de l'armée réunie dans cette île contre les Vandales. Ayant ensuite occupé la province de Dalmatie, il y prit le titre de patrice d'Occident, alla en course dans l'Adriatique, et infesta les côtes d'Italie et d'Afrique. Ægidius, maître de la cavalerie et de l'infanterie dans la Gaule, se déclara l'ennemi des meurtriers de Majorien; à la tête d'une armée nombreuse, il se rendit redoutable de l'autre côté des Alpes, et fut le chef des Francs durant les quatre années qu'ils tinrent le roi Childéric en exil. Ricimer et son empereur 461. envoyèrent contre lui le comte Agrippinus, qui, moyennant la cession de Narbonne à Théodoric II et d'un morceau de territoire aux Bourguignons, entraîna les barbares avec lui 462. pour combattre Ægidius; mais celui-ci défit ses ennemis près d'Orléans et menaça l'Italie. Peut-être Ricimer ne trouva-t-il 463. pas d'autre moyen que le poison pour se délivrer de la crainte que lui inspirait Ægidius.

Béorgor, roi des Alains, était aussi descendu en Italie; mais 464. 6 février. il essuya sous Bergame une déroute si complète, que depuis lors il n'est plus parlé de cette nation. Genséric, que le poids des années n'avait pas affaibli, sortait chaque printemps avec une grosse flotte du port de Carthage; et quand le pilote lui demandait de quel côté il devait faire voile, il répondait : *Va où te mènent les vents; ils nous porteront au rivage que veut*

châtier la Providence divine. Toutes les contrées baignées par la Méditerranée furent infestées par les Vandales, qui, moins avides de gloire que de butin, ne risquaient pas de batailles en rase campagne et n'attaquaient pas les places fortes, mais battant la plage avec leurs chevaux, y ravissaient ce qu'ils trouvaient de plus beau et de meilleur, puis se rembarquaient. Les cruautés les plus atroces accompagnaient ces courses de pirates, et cinq cents citoyens de Zante furent en une seule fois jetés à la mer.

Le roi vandale avait fait épouser à son fils Hunéric la fille d'Eudoxie, veuve de Valentinien, qui devait, comme unique rejeton du sang de Théodose, avoir part à l'héritage impérial; les droits de la princesse, sa bru, lui fournissaient donc un prétexte qu'il exploitait. L'empereur d'Orient acheta à prix d'argent la tranquillité et la mise en liberté d'Eudoxie et de Placidie. L'Occident se trouva ainsi exposé seul aux dévastations de Genséric; et comme Ricimer manquait de forces navales, il dut laisser les Italiens recourir à la médiation de l'empereur de Constantinople.

Ce prince envoya des ambassadeurs à Marcellin, qui, satisfait de se voir reconnu, par cet acte, comme souverain de la Dalmatie, s'engagea à demeurer en repos. Genséric élevait au contraire ses prétentions, et voulait qu'Olybrius, beau-frère de

Anthémius. 467. 12 avril.

son fils, fût proclamé auguste; mais ce titre fut conféré à Anthémius, l'un des personnages les plus distingués de l'empire d'Orient.

Il partit de Constantinople avec un grand nombre de comtes et une petite armée, et entra triomphant dans Rome, où le sénat, le peuple et les alliés approuvèrent son élection. Il avait épousé la fille de Marcien, et il donna la sienne pour femme à Ricimer, dont le mariage fut célébré avec la plus grande splendeur. Anthémius, en quittant Constantinople, avait donné son palais pour en faire un bain public, une église et un hôpital; à Rome, néanmoins, il toléra les païens et les hérétiques; il renouvela même dans le forum de Trajan l'ancienne cérémonie de la manumission des esclaves par un coup de la main sur la joue; *prêt,* dit son panégyriste, *à affranchir les anciens esclaves et à en faire de nouveaux* (1).

(1) *Nam modo nos jam festa vocant, et ad Ulpia poscunt*
Te fora, donabis quos libertate Quirites,

L'empereur d'Orient employa alors toutes ses forces et cent trente mille livres d'or pour purger la Méditerranée des Vandales. Le préfet Héraclius fit une descente sur les côtes de Tripoli avec les troupes de l'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye, des chevaux et des chameaux arabes, et assaillit Carthage. Le patrice Marcellin, réconcilié avec l'empire, mit en mer ses bâtiments habitués à la course, et chassa les Vandales de la Sardaigne. Basiliscus, frère de l'impératrice d'Orient, commandait la flotte, forte de onze cent treize voiles, portant plus de cent mille hommes, tant soldats que matelots et rameurs; mais après avoir opéré heureusement sa jonction avec ceux qui devaient le seconder, il n'eut pas la hardiesse d'avancer droit sur Carthage, et il accorda à Genséric, qui la demandait, une trêve de cinq jours. Le Vandale intrépide, qui savait tirer parti du moindre délai, trouva moyen de mettre le feu à la flotte, et les deux empires virent s'évanouir en quelques heures un armement qui les avait épuisés. Basiliscus s'enfuit à Constantinople avec moitié à peine de ses bâtiments; Héraclius se retira dans le désert; Marcellin en Sicile, où il fut assassiné; et Genséric, de nouveau maître absolu de la mer, ajouta la Sicile à ses États.

L'empire perdait encore d'autres provinces. Les Bourguignons occupaient dans la Gaule, sans parler des deux Bourgognes, le Lyonnais et le Dauphiné, avec une partie de la Suisse et de la Savoie. Gondéric doit être considéré comme le fondateur de ce puissant royaume. Euric, successeur de Théodoric II 456.
et législateur des Visigoths, assaillit l'Espagne, dont il chassa les Romains, et soumit les Suèves, réduits à n'y posséder que la Galice. Il s'empara en outre, dans la Gaule, d'Arles et de Marseille, et se trouva maître de tout le pays compris entre les Pyrénées, le Rhône et la Loire.

L'Arvernie, la dernière province subjuguée par César, fut Arvernie.
aussi la dernière où survécut le patriotisme romain. La résistance qu'elle opposa à Euric fut secondée par Édicius, fils de l'empereur Avitus, qui leva de son autorité privée une armée de Bourguignons pour délivrer le pays. Il montra non moins de charité que de courage, et nourrit en temps de disette jusqu'à quatre mille pauvres. Le poëte Sidoine Apollinaire, son beau- 471-474.

Quorum gaudentes exceptant verbera malæ.
Perge, pater patriæ felix, atque omine fausto
Captivos vincture novos, absolve vetustos.

SIDOINE APOLLINAIRE, Carmina, III, 543.

frère, évêque de Clermont, excitait par des actes religieux la vaillance du capitaine et des défenseurs de la contrée, et faisait autour de la capitale assiégée les processions expiatoires des Rogations, nouvellement introduites par Mamers, évêque de Vienne. Le poëte écrivait alors : « Le bruit court que les Goths « sont en mouvement pour envahir le territoire romain; et « notre pays, la malheureuse Arvernie, est toujours la porte « de leurs irruptions. Notre confiance contre le péril ne nous « vient pas de nos murailles ébranlées, de nos machines tom- « bant de vétusté, de nos créneaux usés par le frottement de « nos sentinelles, mais de la sainte institution des Rogations, « qui soutient les Arvernes contre les horreurs qui les entourent « de tous côtés (1). »

Plusieurs fois les barbares avaient été repoussés par ces hommes généreux et pieux dont Rome ignorait le dévouement
468. et qu'elle ne secourait pas; tout ce qu'Anthémius put faire fut d'engager Riotime, chef des Bretons, d'aller en aide aux Arvernes; mais il fut vaincu. Ils ne se découragèrent pourtant pas, et déjà ils avaient repoussé de nouveau de Clermont les assaillants, quand ils apprirent qu'un nouvel Auguste négociait avec Euric pour les céder aux Visigoths. Une lettre éloquente de Sidoine Apollinaire (2) s'opposa en vain à ce honteux traité. « Est-ce donc là ce que nous auront mérité l'incendie, le fer, « la contagion? Est-ce pour cette paix que nous aurons arraché « les herbes sauvages des meurtrières de nos murailles? Au « nom du ciel, rougissez de ce traité, qui n'est ni honorable ni « utile. Nous acceptons, s'il en est besoin, avec plaisir, les « siéges, les combats, la famine; mais si nous sommes livrés, « il sera démontré que vous aurez lâchement conçu un dessein « barbare. »

Ricimer, ne trouvant pas Anthémius assez docile à ses volontés, s'était retiré de Rome à Milan, et il menaçait l'Occident d'une guerre civile. Épiphane, évêque de Pavie, allant et venant d'une ville à l'autre pour rapprocher l'empereur de nom de l'empereur de fait, crut pouvoir se flatter d'y réussir. Mais la haine couvait dans le cœur du patrice barbare. Dès qu'il eut réuni un gros de Bourguignons et de Suèves orientaux, il refusa d'obéir à l'empire grec, ainsi qu'au souverain venu de Constan-

(1) SIDOINE APOLLINAIRE, Epist. I, lib. VII.
(2) Epist. 7, ibid.

tinople; et après avoir proclamé Olybrius, il marcha contre Rome. Le nouvel élu, de la famille romaine la plus illustre, avait épousé Placidie, dernière fille de Valentinien, de laquelle il prétendait tenir des droits au trône impérial, droits qui étaient appuyés par les Vandales. Sur l'invitation de Ricimer, il renonça aux loisirs de Constantinople, débarqua en Italie, et fut conduit par lui vers Rome. Mais le sénat et le peuple étaient pour Anthémius : soutenus par une armée de Goths, ils résistèrent trois mois; cependant Ricimer finit par l'emporter. Il fit massacrer l'empereur, son beau-père, et le pillage de Rome assouvit la rapacité de la soldatesque, dont la soif du butin était l'unique mobile. Olybrius. 472. 11 juillet.

Peu après, Ricimer, qui avait fait et défait cinq empereurs, mourut, laissant le commandement de l'armée à Gondebaud, son neveu, prince des Bourguignons. Olybrius ne lui survécut lui-même que sept mois, et l'empire fut donné à Julius Népos, qui avait succédé à son oncle Marcellin dans la souveraineté de la Dalmatie. S'étant transporté en Italie, où il eut peu de difficulté à faire un évêque de Glycérius, son compétiteur, il parut offrir à l'empire en décadence un avenir meilleur. 23 octobre. Jules Népos. 474. 21 juin.

Mais au loin les Visigoths menaçants le contraignirent à leur céder l'Arvernie; près de lui, les barbares auxiliaires se soulevèrent sous le commandement d'Oreste, et marchèrent de Rome sur Ravenne. Julius Népos s'enfuit à leur approche; et renonçant à un trône que l'on s'étonne de voir encore disputé par des compétiteurs, il se retira dans sa principauté de Dalmatie, où cinq années après il fut assassiné. 475. 28 août.

Oreste est celui que nous avons vu près d'Attila en qualité de secrétaire, et qui fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople par le roi des Huns. Après la mort de son terrible maître, il refusa d'obéir à ses fils ainsi qu'aux Visigoths, et, réunissant une troupe de barbares parmi ceux qui suivaient le Fléau de Dieu, Hérules, Scyres, Alains, Turcilinges et Ruges, il se mit avec eux à la solde de Rome, sous le nom accoutumé d'*alliés*. Les empereurs le caressèrent par peur et par nécessité, et le comblèrent de dons, de dignités, jusqu'à le nommer patrice et général. Mais une fois qu'il eut acquis de l'autorité sur sa bande, à titre de vaillant homme de guerre, et parce qu'il vivait à leur manière, il les amena à violer leur serment d'obéissance, et à proclamer empereur son propre fils Romulus Augustule. Augustule. 475.

Mais ce ramas d'aventuriers, regardant le nouvel empereur

comme leur créature, prétendaient le soumettre à toutes leurs volontés, lui faire augmenter la solde et multiplier les largesses. Bien plus, jaloux des barbares qui, dans la Gaule, en Espagne, en Afrique, avaient acquis des établissements, ils demandèrent qu'on leur donnât de même un tiers des terres de l'Italie. Oreste se refusa à cette exigence; mais ils trouvèrent un homme qui les satisfit.

Odoacre. On se rappelle cet Édécon, le collègue d'Oreste dans l'ambassade envoyée par Attila à Constantinople; son fils, nommé Odoacre, sans autre héritage que sa valeur, songea à en tirer parti pour se faire une bonne part au milieu de ces temps orageux, et l'employa à la rapine et au service de l'étranger. Il erra quelque temps dans la Norique; puis, descendu jusqu'en Italie, il apprit les murmures et le mécontentement des alliés, qui se plaignaient du refus d'Oreste. Il promit, lui, de leur accorder ce qu'ils demandaient, s'ils voulaient reconnaître son autorité. Il n'en fallut pas davantage pour les faire accourir sous ses bannières, et alors il s'avança sans rencontrer d'obstacles
476. jusqu'à l'Adda; puis, ayant fait Oreste prisonnier dans Pavie, il le tua. Le faible Augustule, que recommandait sa beauté juvénile, lui inspira de la compassion ou peut-être du mépris; il lui laissa la vie, et lui assigna un revenu de six mille pièces d'or. Une maison de campagne sur le délicieux promontoire de Misène, construite par Marius, embellie par Lucullus, qui était devenue une habitation de plaisance des empereurs, et qui avait été convertie en forteresse durant les invasions, fut la résidence désignée au dernier successeur d'Auguste. Quatre siècles plus tard, c'était une église consacrée à saint Séverin.

La dispendieuse et vaine dignité d'empereur parut alors inutile, et, sous la dictée du barbare, le sénat romain écrivit à l'empereur Zénon, à Constantinople, pour lui dire qu'il n'entendait pas continuer davantage la succession impériale en Italie, la majesté d'un seul monarque suffisant pour défendre l'Orient et l'Occident. Constantinople devenait donc le siége de l'empire universel; et la protection d'Odoacre suffisant à la république romaine, Zénon était prié de lui accorder le titre de patrice, avec l'administration du diocèse italique.

L'empereur se plaignit d'abord quelque peu de cet arrangement, et finit par y souscrire. Ce fut ainsi que, dans la personne du jeune fils d'Oreste, qui, par une coïncidence bizarre, réunissait les noms de Romulus et d'Auguste, finit l'empire d'Oc-

cident, quatre cent soixante-seize ans après Jésus-Christ, cinq cent sept depuis que la bataille d'Actium y avait établi la domination d'un seul, douze cent vingt-neuf ans depuis la fondation de Rome, sept cent quarante depuis la première descente en Afrique, cinq cent cinquante depuis la première guerre avec les Germains, trois cent dix depuis la guerre des Marcomans, époque à laquelle commença la grande invasion. Dans cet intervalle, Rome fut gouvernée d'abord par des rois, puis quatre cent quatre-vingt-trois fois par deux consuls annuels, enfin par soixante-trois empereurs.

CHAPITRE XVII.

CONSIDÉRATIONS SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Si nous avons su faire comprendre à quel but nous tendions, on ne s'attend pas ici aux gémissements ordinaires sur la chute de la grandeur latine. Nous les laissons à ceux qui, fidèles aux idées d'école, jugent les événements avec le patriotisme de Cicéron et de Caton. Quant à nous, l'histoire nous montre dans cette catastrophe l'abaissement d'une barrière opposée au progrès, et l'agonie dans laquelle l'empire d'Orient languit durant dix siècles nous fait juger de ce qui serait advenu de celui d'Occident, s'il eût continué de subsister.

Nous n'attribuerons pas non plus sa chute seulement aux attaques des barbares. Après avoir commencé dès le temps de César et d'Auguste, elles le menacèrent pendant cinq siècles sans l'entamer, tant que des causes intérieures n'eurent pas rendu inévitable une catastrophe dont la grande invasion fut l'occasion, et rien de plus.

Les sociétés modernes sont fondées sur l'amour; et plus elles se civilisent, plus elles recherchent la paix, et étendent l'égalité à un plus grand nombre d'hommes. Les sociétés anciennes, au contraire, ne subsistaient que par la haine, par la guerre, en ne cessant de s'exclure réciproquement de leur liberté privilégiée et de se repousser. C'est à quoi, si l'on y regardait bien, se réduisait le patriotisme, cette vie des États de l'antiquité. Un petit nombre d'hommes, associés entre eux, sont libres à l'intérieur, mais se font les tyrans et les ennemis de quiconque

n'appartient pas à leur agrégation ; de là, la nécessité de rester toujours en armes pour se défendre ou pour attaquer ; de là, l'attention, apportée par les législateurs civils et religieux[1], à conserver les usages et les institutions qui distinguent leur nation de toutes les autres.

Ils ne pouvaient empêcher néanmoins les conquêtes, les alliances, les confédérations, d'élargir ces sociétés, en accroissant le nombre des agrégés et en diminuant celui des ennemis. Les priviléges s'étendant ainsi à une quantité plus considérable d'individus, la civilisation et la justice y gagnaient ; mais la société était minée dans sa base. Le patriotisme s'énervait en se dilatant, et s'il survenait un peuple qui l'eût conservé dans son énergie primitive, ce peuple l'emportait.

La Grèce, par suite des conquêtes d'Alexandre, effaça les confins de sa cité, et elle déchut. Les Pélasges, les Étrusques, les autres peuples autour de la Méditerranée, en étaient aussi à cette seconde période quand Rome, la ville patriotique et guerrière par excellence, arriva sur eux et les subjugua.

Quel obstacle le monde pouvait-il opposer à son élan, à l'austère rigueur de ses patriciens? Avant que l'esprit de conquêtes passât de l'Orient en Europe, les peuples de cette dernière contrée se trouvaient à peu près au même niveau de civilisation ; adonnés à l'agriculture, partagés en petites populations selon les territoires, se faisant souvent des guerres de peu d'importance, mais qui étaient propres à alimenter le courage, ils avaient peu de villes, dont aucune ne dominait, et ne se réunissaient que momentanément pour des intérêts passagers. Ils ignoraient tous les raffinements sociaux, mais ils possédaient la liberté, caractère qui les distinguait des Asiatiques. Dans les grands empires orientaux, l'individu était perdu ou sacrifié ; en Europe, la subdivision produisait ces luttes dans lesquelles l'homme développe et exerce librement les forces qui lui sont propres.

Cet état de choses fut favorisé par la nature, qui avait entrecoupé le sol de fleuves et de montagnes, et par les colonies, qui, composées de bannis ou de citoyens, portaient en tous lieux l'esprit de liberté.

La Grèce s'offrit à nous sous cet aspect avec ses peuples d'origine et de constitution diverses, mais réunis par la communauté du langage. Associés une fois pour repousser les Perses, ils se divisent ensuite en deux États principaux, l'un aris-

tocratique, l'autre démocratique ; de là naquirent des jalousies irréconciliables et des guerres, dans lesquelles tous deux consumèrent leurs forces. Alexandre aurait pu élever à un haut degré de grandeur cette nation ramenée à l'unité, s'il eût conservé fidèlement et entretenu l'esprit de patriotisme, et si son génie, entraîné par une imagination orientale, ne l'avait poussé vers l'Asie plutôt que vers l'Europe.

Sous lui, la Grèce ne s'était résignée qu'impatiemment à l'unité : après lui tout se décompose ; les armées, les ligues, les batailles se multiplient ; rien de grand ou de généreux n'est tenté ; des calculs mesquins d'équilibre politique, dans la pensée de consolider la paix, engendrent des guerres sans fin, dont la dissolution générale est le résultat.

Rome en profite. Rome aussi est un mélange de nations diverses, et elle est contrainte à se soutenir par la guerre au milieu des populations hostiles de l'Italie. Lorsque l'expulsion des Tarquins eut suspendu le grand travail d'assimilation commencé par les rois, et que l'oligarchie se fut affermie, la plèbe, race vaincue, souffrit sous celle-ci une horrible oppression ; mais, moins docile à la tyrannie que ne le furent les peuples de l'Asie, elle s'agita, demandant du pain et des droits. Pour l'apaiser, les patriciens la tinrent occupée à des guerres perpétuelles, où ils trouvaient l'infaillible avantage, ou de s'enrichir par la victoire, ou de réprimer par la défaite l'orgueil de ceux qu'ils tyrannisaient.

C'était donc par la guerre que les honneurs s'acquéraient à Rome ; c'était aussi par la guerre que s'accroissait le nombre des citoyens, et que se faisait leur éducation ; c'était de guerre surtout que s'occupaient les assemblées du peuple et celles du sénat, qui fournissait les capitaines chargés d'exécuter sur le champ de bataille ce qui avait été décidé dans le conseil.

Quand l'esprit martial s'associe ainsi à tous les éléments de la cité et anime les assemblées délibérantes, il n'est plus possible que la guerre prenne fin, car elle est le vœu de tous, comme métier, comme moyen de parvenir aux honneurs, d'acquérir les richesses et le pouvoir. L'ardeur de ces fils de Mars n'est pas celle d'un Alexandre ou d'un Gengis-Khan, laissant aux peuples une espérance dans la mort du conquérant ; c'est celle d'un héros immortel, dont l'âme se perpétue dans une succession de grands capitaines.

Quand Rome a subjugué la Péninsule par ses armes, elle

trouve Carthage devant elle : inexpugnable dans la résistance, irrésistible dans la victoire, elle met un terme au misérable jeu d'équilibre des anciennes républiques, en jetant son épée dans la balance, en se faisant, par sa politique déliée, l'appui du faible contre le fort, pour subjuguer l'un et l'autre.

Malheur aux vaincus! La conquête n'est plus une simple domination; Darius et Xerxès laissaient les colonies de l'Hellespont et de la Propontide commercer et se gouverner librement, sans porter atteinte à leurs intérêts; Alexandre favorise la prospérité de la Perse et accroît celle de l'Égypte; s'il renverse Tyr, c'est pour élever tout près une ville destinée à éclipser sa splendeur; les rois de Pont, qui soumirent plusieurs colonies autour de leurs États, ne leur enlevèrent pas leurs lois; ils cherchèrent même, en y favorisant le commerce, à accroître leur richesse, et s'en firent un instrument de puissance.

Rome, au contraire, efface tout caractère national; dans les provinces où pénètrent ses armées, elle abat l'ancienne grandeur, l'ouvrage de longs siècles d'industrie. L'opulente Corinthe, Carthage la reine des mers, Rhodes l'épouse du Soleil, sont immolées à cette conquérante jalouse. Les villes commerçantes de la mer Égée perdent leur prospérité; les cités splendides de la Grèce s'éteignent; le commerce, cette âme des peuples qui habitent sur le littoral des mers intérieures, expire dans une lente agonie sous la pression de lois qui font un déshonneur du trafic et du labeur, et aussi par le farouche droit patricien, qui considère comme ennemis les peuples neutres, et de bonne prise les biens et les individus que l'on saisit chez quiconque n'est point allié.

Que si Rome laissa, à quelques-unes des villes conquises de l'Italie et de la Grèce, une ombre de liberté, une ombre et rien de plus (1), elle déclara à la Gaule, à l'Espagne, au reste de l'Europe, une guerre d'extermination : l'extension que prirent les colonies, qui, renforcées par les émigrants à cause des troubles de la métropole, parvinrent à altérer jusqu'au langage des vaincus, en est une grande preuve. Les indigènes, sauf le petit nombre de ceux qui, dans certains pays, obtenaient la jouissance plus ou moins large du droit politique romain ou latin,

(1) *Majores nostri Capuæ magistratus, senatum, consilium commune, omnia denique insigniæ reipublicæ... sustulerunt, neque aliud quidquam, nisi inane nomen, Capuæ reliquerunt.* CICÉRON, *contra Rullum*, 1, 6.

restaient exposés aux jugements iniques, aux extorsions des légistes, à la tyrannie des nobles, à la rapacité des proconsuls, qui, renouvelés chaque année, ne laissaient pas de trêve aux vexations. Salluste appelait la domination romaine impitoyable et intolérable (1); Tacite raconte que, pour apaiser les plaintes des provinces, on les dépeuplait (2); Tite-Live, qui, dans la naïveté de son enthousiasme lyrique, aveuglé par la grandeur de sa patrie, s'indigne sincèrement lorsqu'un peuple ose défendre contre elle sa vie et sa liberté, Tite-Live dit que, là où est un publicain, le droit s'évanouit, et qu'il n'existe plus de liberté (3); et Mithridate put s'écrier avec justice : *Toute l'Asie m'attend comme son libérateur!*

Quand le gouvernement républicain eut ainsi effacé les nations, le gouvernement impérial vint pour annihiler jusqu'aux individus, n'appréciant plus le citoyen qu'à raison de ce qu'il rapportait à l'État, et en isolant ainsi l'intérêt particulier de l'intérêt général. Sauf le petit nombre de ceux qui espéraient prendre part au gouvernement, tous les autres ne connaissaient l'État que par les oppressions et les impôts. Aussi les provinces, au lieu d'augmenter la force de Rome, contribuaient à l'affaiblir, puisqu'elles la regardaient comme une ennemie, et ne voyaient une chance pour reconquérir leur liberté que dans l'asservissement de la ville qui les tyrannisait.

Rome réparait les pertes que lui causaient ses conquêtes en absorbant l'élite des pays subjugués. Cette constitution admirable, qui, née avec la cité, entravée assez longtemps par l'aristocratie, soutenue par les tribuns, par les Gracques, par Marius, et plus encore par le génie de César, fit que Rome devint la maîtresse du monde, finit par saper elle-même les fondements de sa grandeur. Dans Rome républicaine, l'idée de la patrie était une religion; son agrandissement, le but suprême de l'action publique et privée : pour atteindre ce but, l'or, la vie, la pitié, la vertu, n'étaient comptés pour rien; la paix n'était acceptée qu'après la victoire; et le sentiment patriotique créait ces héros qui font l'admiration de quiconque observe la grandeur sans se soucier du bien-être de l'humanité. Le butin des provinces conquises était partagé entre les soldats,

(1) *Imperium ex justissumo atque optumo crudele intolerandumque factum*. Catil. X.
(2) *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*. Agric. XXX.
(3) Liv. XLV, 18.

le territoire entre les citoyens, qui formaient ainsi une barrière contre l'ennemi, et, en répandant parmi les vaincus la terreur de Rome, ainsi que le respect pour ses institutions, lui préparaient de nouveaux triomphes; mais à mesure que la cité s'étendait au loin, l'amour qu'on lui portait diminuait; et la peine de l'exil, terrible au Romain quand, dans les anciens jours, elle le reléguait seulement jusqu'à Fidènes ou à Ardée, parut si faible au temps de César, qu'il fallut y joindre la confiscation des biens.

Lorsque les conquêtes lointaines obligèrent à proroger les commandements, les généraux contractèrent facilement l'habitude de disposer à leur gré de provinces esclaves; les armées, dressées à l'obéissance aveugle envers les chefs qui les guidaient à la victoire, devinrent dans leurs mains des instruments pour combattre la patrie elle-même. Marius et Sylla s'en servirent pour devenir des tyrans sanguinaires; César, pour abattre l'aristocratie, et Auguste, pour tuer la république.

Alors la constitution s'altère, non pas tant parce que le dictateur de la noblesse ou le tribun de la plèbe a pris le nom d'empereur, mais parce que les conquêtes, cet aliment de Rome, viennent alors à manquer. Elles ne sont plus réclamées par l'ambition privée, quand toute la gloire, tout l'avantage en revient à l'empereur; ni par le sénat, qui n'a plus besoin de victoires pour distraire ou pour abuser le peuple; ni par la nécessité d'acquérir, dans le rude apprentissage des camps, les dignités que l'on gagne désormais en courtisant le chef de d'État. Les empereurs eux-mêmes s'en soucient peu, plus désireux de jouir des douceurs pompeuses de leur rang que d'accroître une domination déjà trop étendue.

Afin d'écarter tout obstacle à leur puissance, et pour remplir le trésor, ces monarques durent amortir le sentiment exclusif de l'amour de la patrie, et disséminer sur un plus grand nombre de leurs sujets les droits de citoyen. Le gouvernement de Rome était celui d'un municipe, où patriciens, peuple, chevaliers, sénat, consuls et tribuns, se balançaient de manière à produire une belle organisation civile. Mais au moment où la cité se trouva aussi vaste que le monde, cette même organisation ne put plus suffire à mettre d'accord tant d'éléments hétérogènes. D'autres Romes obtinrent la forme de la cité mère; mais il ne resta d'elle-même que son fantôme. En vain fut-elle ouverte à toute l'Italie, puis au monde entier; cela n'engendra pas une

véritable classe de citoyens, une noblesse de tout l'empire destinée à donner des garanties de liberté au peuple, de durée au gouvernement, d'influence à l'administration. Tout dépendait du caprice d'un seul, qui lui-même dépendait de celui de l'armée, d'où il résulta que la monarchie ne fut pas moins orageuse que la république. Elle avait l'apparence d'une grande unité, mais à l'intérieur rien n'était solidement établi. Races, langues, croyances, institutions, tendances, tout était divers; un peuple était étranger à l'autre; les communications n'étaient ouvertes qu'entre les capitales, c'est-à-dire entre les diverses résidences des citoyens de Rome : du reste, on trouvait partout des antipathies réciproques entre les vaincus et les vainqueurs, un antagonisme qui, n'ayant rien de légal, désorganisait l'État sans opposer un frein aux dominateurs.

Si César, le véritable fondateur de l'autocratie, eût pu exécuter ses vastes desseins, consolider l'unité de l'empire, étendre les droits de cité aux provinces, et frapper l'aristocratie au cœur en élargissant le cadre du sénat par des adjonctions toujours nouvelles, peut-être aurait-il pu constituer un gouvernement bien combiné, dont les forces diverses se seraient dirigées vers un seul but; cette confusion de Latins, d'Italiens, de nouveaux Latins, de municipes, de colons, de provinciaux, se serait convertie en un grand ensemble, au profit de la liberté de la nation et de la civilisation du monde. Mais Auguste, avec son esprit étroit et son cœur sec, n'eut ni assez de capacité ni assez de générosité pour poser des limites à sa volonté ou à celle de ses successeurs. Ceux-ci purent donc ce qu'ils voulurent, et ils voulurent ce qu'il y eut de pire. Les assemblées du peuple devinrent impossibles, quand le monde entier y fut admis. Comme le sénat aurait pu élever une barrière contre l'arbitraire, tous les empereurs s'accordèrent à le décimer et à l'avilir. De là une tyrannie effrénée, qui apparut d'autant plus monstrueuse que le pouvoir exécutif n'était pas, comme chez les modernes, séparé du pouvoir législatif : les princes rendaient la justice et appliquaient les peines décrétées par eux-mêmes. L'ancienne république des patriciens avait enseigné les moyens de se débarrasser de quiconque résistait, et elle avait fait les lois dans ce but; les empereurs purent s'en prévaloir dans l'intérêt de leur vengeance, ou pour satisfaire la cupidité de leurs favoris.

Ce fut donc un effet de leur bonté particulière, si quel-

ques-uns n'abusèrent pas d'une puissance illimitée et légale. En effet, avons-nous jamais vu reprocher à ces monstres qui se succédèrent sur le trône d'Auguste d'avoir violé la loi? C'est qu'elle ne restreignait en rien leur volonté : ils étaient pontifes suprêmes de la religion; la morale n'était qu'un sujet de discussion pour les écoles, et restait sans influence contre la parole inflexible de la loi.

Avec de tels moyens, on obtient l'autorité souveraine, mais on ne l'affermit pas; et quand la mesure du droit est le pouvoir, la force devient l'arbitre de tout : c'est ce qui arriva. Contraints à se tenir armés, non plus contre les ennemis extérieurs, mais contre leurs sujets, les empereurs accrurent la puissance des prétoriens, et ceux-ci usurpèrent la faculté d'élire les empereurs et de s'immiscer dans le gouvernement civil. Lorsque Commode anéantit les dernières libertés du peuple et du sénat, en plaçant le préfet du prétoire à côté du trône, le despotisme véritable fut constitué. Les prétoriens s'emparèrent des biens qui furent à leur convenance, sans prendre même la peine de voiler l'usurpation par des formules. Ils avilirent le sénat en y introduisant ce qu'il y avait de plus impur, pourvu qu'on les payât; ils vendirent les décrets, créèrent jusqu'à vingt-cinq consuls dans une année : bien plus ils mirent l'empire à l'encan, et l'empire fut adjugé à celui qui offrit la plus grosse somme.

Ce que firent les prétoriens dans la cité, les armées l'imitèrent au dehors : elles portèrent sur le trône celui qu'elles se trouvèrent disposées à soutenir. Après Maximin commencèrent les luttes entre le sénat et l'armée pour l'élection; et comme la soldatesque avait l'avantage de la force et du nombre, c'est elle qui choisissait les empereurs, exerçant son choix tantôt dans une nation, tantôt dans une autre. Ainsi Rome, au lieu de dicter des lois aux étrangers, en reçut d'eux, et le patriotisme s'éteignit de plus en plus entre des chefs non nationaux et des sujets avilis. Chaque armée ensuite prétendant à un droit égal, il en résulta des élections doubles et triples, des guerres civiles, dans lesquelles se consumèrent les forces qui eussent été nécessaires pour combattre les barbares; et les frontières se trouvèrent dégarnies, quand il y avait urgence de les défendre.

Dans les cent soixante années qu'embrasse l'*Histoire auguste*, soixante-dix personnes portèrent le titre d'empereur

avec ou sans droit, bien qu'il soit difficile, impossible même, de distinguer autrement que par l'événement le souverain légitime de l'usurpateur, au milieu du bouleversement de l'empire. Des monarchies éphémères pouvaient-elles se diriger d'après une politique uniforme? Chaque nouveau venu apportait dans le gouvernement quelque chose de personnel, et se plaisait à agir en sens inverse de son prédécesseur, sans qu'aucun d'eux poursuivît un grand dessein ou pût avoir le temps de l'exécuter.

Constantin reconnut la nécessité d'une monarchie régulière, mais sans frein; il n'eut pas néanmoins assez d'art ou de volonté pour mettre d'accord tant d'éléments divers. Non content d'apporter obstacle à l'insurrection en brisant les gardes prétoriennes, et de séparer le pouvoir qui dirige de celui qui agit, il dispersa dans les provinces les légions qui défendaient le passage des fleuves, laissant ainsi les frontières exposées à tous les périls de l'invasion.

Ses successeurs s'abandonnèrent à la corruption d'une cour qui reproduisait les habitudes de celles de l'Asie; et les palais, dans lesquels ils abritèrent leur grandeur menacée, devinrent des foyers d'intrigues, où les jugements iniques, les basses turpitudes remplacèrent les massacres des premiers Césars. Entourés d'eunuques et de courtisans, ils n'apprirent d'eux qu'à se plonger dans une oisiveté voluptueuse; peu soucieux de voir par leurs propres yeux, ils ignorèrent la guerre et l'administration, les plaintes et les besoins des peuples, se contentant des rapports que leur soumettait un confident rusé, intrigant et vénal.

Les citoyens pouvaient-ils continuer d'aimer une telle patrie? Tenus à l'écart du service militaire par une défiance jalouse, exclus des débats publics par la constitution, l'industrie étant considérée comme honteuse, que restait-il aux pauvres et aux riches? A croupir dans leur fainéantise, ou à exhaler leur énergie turbulente dans les factions du cirque, ou dans les excès et les rivalités du luxe. L'école stoïcienne était suivie par les gens les plus honnêtes, et c'est pour elle un titre de gloire d'avoir produit le sage Nerva, le glorieux Trajan, l'habile Adrien, le vertueux Antonin; mais le stoïcisme isolant l'homme, à qui il faisait regarder l'apathie comme le comble du bonheur, et n'ayant dans la pratique rien de spontané ni de généreux, ne produisait point d'amélioration sociale; souvent même il servait à justifier l'égoïsme et l'arrogance. Les doctrines d'Épicure, que le

patriotisme inhumain de Fabricius avait souhaitées aux ennemis de Rome, devinrent prédominantes et brisèrent le frein que pouvait encore imposer aux âmes la crainte des dieux; alors les Romains dirigèrent vers les voluptés toute l'énergie dont ils étaient doués; pour se les procurer, la corruption, le parjure, le faux témoignage, leur parurent des moyens licites.

Une seule fois les Romains montrèrent encore quelque vigueur : ce fut pour repousser la loi Papia Poppéa, qui réprimait le libertinage! L'amour des spectacles, ils le portaient jusqu'au délire. « Apprennent-ils, dit Ammien Marcellin, qu'il « arrive d'un lieu quelconque des cochers et des coursiers, ils « font foule autour du narrateur, comme leurs aïeux fixaient « des regards étonnés sur les fils de Léda, messagers de la vic- « toire. La plèbe passe sa vie au jeu, dans le vin, dans les tri- « pots et aux spectacles. Le grand cirque est le point central « de ses espérances, le lieu des grandes assemblées. Le peuple « s'amasse au Forum, dans les carrefours, sur les places; et « des gens qui jouissent du plus grand crédit vont s'écriant par « les rues que l'État est perdu si, dans les prochaines courses, « tel cocher, leur protégé, n'est pas le premier à s'élancer et à « faire le tour de la borne. Le jour des jeux équestres, l'aube « paraît à peine, que chacun court et se précipite, dépassant en « vélocité les chars prêts à entrer dans la lice; beaucoup même « veillent toute la nuit, dans la crainte où ils sont que leur fac- « tion favorite ne vienne à succomber (1). »

Nous avons vu les citoyens de Thessalonique oublier, pour courir au théâtre, combien ils avaient à redouter le courroux de Théodose; pris par l'appât des jeux, ils allèrent se faire égorger. Saint Augustin et Orose racontent que les Romains réfugiés à Carthage pour échapper à Alaric passaient le jour entier dans les théâtres; pour eux, tout désastre était comme non avenu, dès qu'ils retrouvaient le cirque. C'était comme si le glaive des Goths ne se fût pas appesanti sur Rome, dès que ses citoyens pouvaient jouir encore des jeux de l'amphithéâtre (2). De là cette phrase heureuse de Salvien : *Le peuple rit et meurt* (3); tant était grande l'indifférence pour les maux de la patrie!

Le même Salvien reproche une pareille manie aux habitants

(1) AMMIEN MARCELLIN, l. XXVIII, 4.
(2) SAINT AUGUSTIN, *de Civ. Dei*, I, 32.
(3) De Provid. VI : *In theatris et circis ludimus, deperimus.*

de Trèves, qui, délivrés à peine du fléau des barbares, imploraient des empereurs les jeux du cirque, comme un remède suffisant aux maux qu'ils avaient soufferts. « Malheureux! où « les ferez-vous célébrer? Sur les bûchers et les cendres, sur « les ossements de vos concitoyens? Tous pleurent, et vous, « transportés d'une joie criminelle au sein du péché, vous pro- « voquez Dieu, vous irritez sa colère par des superstitions « détestables (1). »

Le livre de cet écrivain éloquent atteste d'un bout à l'autre la corruption, ou plutôt le défaut de mœurs de la société antique, et combien les chrétiens eux-mêmes étaient déchus de la pureté primitive. Décurions et sénateurs, en succédant à une infinité de familles réduites à l'esclavage ou à la mendicité, avaient, à force d'héritages ou d'usurpations, envahi des provinces entières, et, se considérant comme centre d'un petit monde, ne tenaient aucun compte de tout le reste. Les fils du Maure Nabal possédaient les côtes septentrionales de l'Afrique sur une étendue de trente degrés. Si les Goths s'emparaient des champs d'un de ces millionnaires dans la Thrace, il lui en restait d'autres en Espagne; si les Bourguignons brûlaient ses récoltes dans la Gaule, ses forêts d'oliviers en Syrie continuaient à lui rapporter de nouveaux trésors. De là des abus énormes. Quel magistrat, en effet, pouvait intimer l'obéissance au possesseur de provinces entières?

L'économie, la prévoyance, sont le partage de la classe moyenne; chez elle, le désir de conserver et d'acquérir maintient cette ascension progressive qui fait la vie de notre société, et produit des améliorations dont elle profite. Ce désir nourrit les vertus domestiques, l'esprit d'association, le sentiment d'égalité, qui est la base de la justice. Celui qui a grandi en souffrant et en jouissant avec ses pareils, qui a été mêlé à leurs intérêts et à leurs passions, ne s'isole pas comme l'homme opulent, et ne s'abandonne pas au désespoir comme l'indigent; mais il cherche son avantage propre dans le bien commun; il aime la patrie, parce qu'il voit que sa prospérité ou sa ruine en

(1) De Provid. *ibid.*: *Jacent reliquiæ infelicissimæ urbis super tumulos defunctorum suorum, et tu circenses rogas! Nigra est incendio civitas, et tu vultum festivitatis usurpas! Lugent cuncta, tu lætus es! insuper etiam inlecebris flagitiosissimis Deum provocas, et superstitionibus pessimis iram Divinitatis inritas!*

dépendent. Il en résulte qu'il conserve les souvenirs qui raniment le courage et entretiennent l'espérance.

Condition des personnes.

Cette classe moyenne, si utile, avait disparu dans l'empire, composé de propriétaires d'une fortune colossale et de mendiants, entre lesquels il y avait un abîme. Les grandes villes renfermaient un ramas d'artisans et d'affranchis, vivant du mince trafic que leur laissait le monopole impérial, ou s'employant à alimenter le luxe et à seconder les goûts voluptueux des riches. C'était, du reste, une foule pauvre et méprisée, inquiète et remuante, menaçante et craintive. Elle ne s'agitait pas comme au temps des Coriolan et des Appius pour ses propres droits ou pour les intérêts de la patrie, mais pour du pain et des jeux, pour demander que les chrétiens fussent jetés aux bêtes, pour soutenir, à prix débattu, des cabales d'eunuques et de favoris qui se gorgeaient d'or en trafiquant des grâces du monarque.

Dans les provinces, la noblesse impériale, à laquelle revenaient les hautes magistratures, ressemblait à celle de Rome, et propageait au loin la corruption de la métropole; la noblesse locale, investie des honneurs municipaux, cherchait à se façonner d'après les exemples de l'une et de l'autre.

Les paysans, portion si nombreuse et si vitale de la population moderne, étaient divisés en colons libres et en esclaves, distincts de nom plus que de fait, et de bien peu supérieurs aux animaux qui les aidaient dans leur labeur. Les maîtres éloignés, propriétaires d'immenses domaines, s'en rapportaient à quelque esclave ou à quelque affranchi de prédilection, qui exerçait sur les colons le despotisme orgueilleux et cruel du serviteur qui commande. Loin d'inspirer à ces malheureux les sentiments qui attachent à la patrie, ou d'élever leur courage par une instruction quelconque, leurs maîtres les voulaient ignorants et désarmés, dans la crainte qu'ils n'eussent à employer contre la tyrannie leur pensée et leurs bras. Le colon n'avait pas de moyen légal pour adresser ses plaintes à son maître ou pour les formuler contre lui; grevé d'une redevance toujours croissante, il s'endettait; quand l'oppression était arrivée au comble, il s'enfuyait, abandonnant maison, champs, famille, pour se mettre au service d'un autre et recommencer avec lui une série de souffrances inévitables; à moins toutefois que son premier maître ne le réclamât en recourant aux procédures sommaires établies par la loi.

Si quelque chose peut compenser la perte de la liberté, on peut dire que le sort des cultivateurs esclaves était préférable à celui des colons, car ceux-là étaient au moins nourris par le maître, toujours désireux de conserver ces machines animées. Cependant les fatigues et la dureté des intendants les tuaient promptement, et, les vides n'étant plus remplis par les victoires qui avaient cessé, il fallait acheter les nouveaux esclaves ou des barbares vainqueurs ou parmi les condamnés. Ceux-ci, qui ne savaient pas supporter une oppression dans laquelle ils n'étaient pas nés, ne demeuraient calmes que sous le fouet et les chaînes; à la première occasion, ils s'enfuyaient, et, dénués de ressources, ils se livraient au vagabondage; ou bien, se concertant entre eux, ils égorgeaient leurs maîtres, et se jetaient dans les bois sous le nom de Bagaudes, de Limigants ou sous tout autre nom, pour y vivre de vols à main armée, comme les nègres marrons dans les colonies américaines. Salvien est porté à justifier leurs révoltes : *Comment*, dit-il, *osons-nous appeler rebelles et criminels ceux que nous poussons nous-mêmes au crime* (1)?

Ces misérables, n'espérant plus rien des Romains, cherchaient à se mettre bien avec les barbares, apprenaient leur langage, leur servaient de guides, et insultaient aux désastres du peuple dont ils avaient secoué les chaînes (2); ou bien, s'élançant de leurs repaires, ils tombaient sur les cultivateurs, dont ils augmentaient les misères. Si le propriétaire attaqué ou menacé était quelque riche sénateur, il pouvait requérir la force publique, tandis que le petit propriétaire se trouvait exposé sans défense au danger, les lois lui défendant l'usage des armes (3).

Il ne lui restait donc qu'à vendre son petit champ à un opulent voisin ou à le laisser en friche, si pourtant le fisc ne le saisissait pas en payement des lourdes contributions restées en arrière; car cette plaie de la fiscalité, que nous avons déjà signalée, s'était accrue par suite d'une foule de vexations imaginées par l'avarice raffinée des empereurs, et de servitudes

(1) *Et vocamus rebelles, vocamus perditos, quos esse compulimus criminosos!* De Provid., V.

(2) Voy. Sidoine Apollinaire, *Lettres* V, 5. Ailleurs, II, 1, il dit de Séronatus : *Exultans Gothis, insultansque Romanis, leges Theodosianas calcans, Theodoricianasque proponens, Barbaris provincias propinans.*

(3) *Nulli prorsus, nobis insciis atque inconsultis, quorumlibet armorum movendorum copia tribuatur.* Loi de Valentinien de 364, Code Théod., XV, 15, 1.

inventées pour enchaîner les personnes et les biens. Les esclaves étaient attachés au maître, les colons à la glèbe, les artisans au métier; les décurions l'étaient de même au municipe par leur personne, par leurs biens, par leurs enfants, par le droit de succession, par l'amour du sol natal (1). Un gouvernement étranger à l'art de reproduire les richesses qu'il consommait, quand l'unique source où il avait puisé, la conquête, lui fut interdite, dut exploiter ses sujets avec une tyrannie minutieuse et poussée aux dernières limites. A mesure que l'empire déclinait, les avantages éventuels que sa puissance procurait aux provinces allaient diminuant; et toujours plus avide d'hommes et d'argent, il demandait d'autant plus aux contribuables qu'il s'occupait moins de leur bien-être.

Mais les sujets auxquels ces impôts ne profitent en rien ne les payent pas; eh bien, que les décurions payent pour eux! Ils abandonnent les terres; eh bien, que les autres propriétaires soient tenus de les acheter! Les décurions, abhorrés parce qu'ils sont devenus oppresseurs, pleins de haine à leur tour parce qu'ils sont tyrannisés, se soustraient à leurs fonctions municipales; eh bien, qu'ils y soient obligés par la force! qu'elles soient conférées aux bâtards, aux Juifs, aux prêtres indignes, aux déserteurs !

Aussi le titre de citoyen romain, jadis estimé et acquis à grand prix, était fui et répudié comme infâme; le système des municipes, qui donna à l'Italie deux époques de grandeur, était devenu, par l'avidité du fisc et l'odieux arbitraire des exacteurs, un système d'oppression la plus vaste et la plus immédiate qui ait jamais été inventée; et les cités, sans biens-fonds, sans chefs, n'étaient plus même capables de se défendre elles-mêmes.

Encore moins pouvaient-elles défendre l'État. Comment, en effet, auraient-elles pris souci de ses périls, quand elles n'étaient attachées à lui que par le lien meutrier de l'impôt? Le mode d'exaction aussi simple qu'arbitraire des barbares était moins pénible que cette lente extorsion sous un gouvernement corrompu, dans lequel les lambeaux d'une liberté perdue se mêlaient aux horreurs d'une servitude réelle. Des milliers

(1) *Filia curialis, si, genitalis soli amore neglecto, in alia voluerit nubere civitate, quartam mox omnium facultatum suarum ordini conferat, a quo se alienari desiderat.* MAJORIEN, Novell., IV, 1.

d'esclaves n'aspiraient qu'après l'heure où ils verraient l'humiliation de maîtres orgueilleux, et leur jetteraient leurs fers à la face. Les paysans, soumis à l'énorme capitation et à d'intolérables corvées, offraient leurs bras à quiconque leur promettait un soulagement, ou au moins un changement de maux. Les habitants des villes s'agitaient pour se dégager de cet immense réseau de tyrannie qui enveloppait le monde entier, depuis l'empereur jusqu'au dernier esclave.

Comment éveiller le patriotisme dans des cœurs aussi ulcérés? Et cette ressource manquant, à quel levier avoir recours pour imprimer du mouvement à l'ancienne société?

Religion.

La religion nationale tombait déjà vers la fin de la république, et les efforts d'Auguste pour la raviver comme élément d'ordre demeurèrent impuissants. Une religion fondée sur la croyance d'un seul Dieu peut, lors même qu'elle s'égare, être ramenée à ses vrais principes, parce qu'elle a un point de départ stable et déterminé. La religion latine, manquant d'une base solide et unique, sans moralité intime, en contradiction avec la raison et avec les besoins spirituels du temps, ne pouvait plus se relever, une fois qu'elle était ébranlée. Les Antonins tentèrent de lui venir en aide en y introduisant la philosophie stoïcienne, qui produisit en effet des princes illustres et des magistrats énergiques; mais la doctrine de cette école, outre ses défauts, ne pouvait jamais devenir populaire comme doit l'être une religion.

Le christianisme apporta le remède véritable. Bientôt les vertus publiques et privées se réfugièrent dans le sanctuaire; mais les rigides solitaires du désert, comme les prêtres dans les cités, loin de défendre le monde ancien, appelaient de leurs vœux un monde jeune et nouveau. Car dire qu'une société se dissout, c'est dire qu'elle couve dans son sein une autre société, dont la fermentation décompose les éléments de l'ancienne pour former de nouvelles combinaisons. Ainsi, la dent de l'enfant s'ébranle et tombe quand elle est poussée par une autre plus vigoureuse qui veut se faire place. Cette opération ne peut s'accomplir sans malaise et sans souffrances pour le corps tout entier. Il en fut ainsi de l'empire, où la nouvelle doctrine, bien que vitale et sainte, dut, pour se faire jour, décomposer l'ordre qui subsistait en apparence, mais qui se trouvait au fond totalement ruiné.

Les empereurs déclarèrent d'abord la guerre à une portion

toujours croissante de sujets réduits par eux à considérer comme ennemi un gouvernement qui cherchait à entraver par des mesures impitoyables ce qu'il y a de plus libre au monde, la religion. Plus ce gouvernement les foulait aux pieds, plus ils s'isolaient de lui et s'unissaient entre eux. « Si l'on vit, dit Origène, sous un gouvernement inique, et si l'on ne peut s'y « soustraire en émigrant, il en résulte que ceux qui se trouvent « unis par le même intérêt spirituel se groupent entre eux pour « défendre cet intérêt contre les lois existantes. Ce fut ainsi « que les chrétiens se rallièrent sous un empire païen, dont la « constitution est plus insensée que celle des Scythes; mais « leur union ayant pour but la vérité, quand même elle serait « contraire aux lois, elle ne l'est ni au droit moral ni à la rai- « son. » Ils désobéissaient donc; et la discipline allait s'affaiblissant; les magistrats honnêtes étaient livrés à un combat pénible entre leur conscience et la légalité. Dans la même ville, dans la même maison, on se trouvait ennemi l'un de l'autre, et tous les liens de la société et de la famille se relâchaient de plus en plus.

A la fin, la vérité l'emporta; mais ceux qui s'opiniâtrèrent dans les anciennes croyances étaient encore nombreux, et chaque nouvelle révolution religieuse entraînait inévitablement un grave préjudice pour l'État. Soit que Constantin arborât le Labarum, soit que Julien rouvrît les temples des faux dieux, ou que Jovien revînt s'incliner devant la croix, l'empire restait privé du bras ou des lumières de ceux à qui leur conscience ne permettait pas de servir un prince d'un culte différent, même quand ils n'étaient pas repoussés par l'intolérance.

Si l'on s'étonne qu'une croyance qui inspira aux individus des efforts si généreux n'ait agi que faiblement sur la chose publique, on doit réfléchir que, même sous les empereurs chrétiens, le gouvernement se conserva païen; que, sauf quelques lois de droit spécial, la religion ne dirigeait pas les intérêts publics; que jamais enfin il ne se trouva un grand prince doué d'assez d'énergie ou d'un esprit assez profond pour entreprendre de créer une organisation nouvelle, conforme aux véritables notions de Dieu et de l'homme.

Ainsi, bien que la société civile et la société religieuse parussent réconciliées, elles restaient aussi opposées, aussi hostiles au fond, qu'elles étaient diverses d'origine et d'essence. La foi nouvelle n'était pas, comme le Palladium et les boucliers

d'Ancus, descendue du ciel pour les Romains seulement; mais, embrassant tout le genre humain dans sa justice et dans sa charité, elle substituait l'amour de l'humanité au sentiment étroit du patriotisme antique. Les chrétiens comprenaient, et ils n'étaient pas les seuls, qu'il ne suffisait pas, pour régénérer l'État, de changer les mœurs et le langage, mais qu'il fallait aussi changer la direction du gouvernement; que c'était là l'unique ressource non-seulement de l'empire, mais de la société, quand déjà les barbares combattaient dans les rangs de l'armée, gouvernaient l'État, et parfois même s'asseyaient sur le trône. Loin donc de déplorer la ruine d'un ordre de choses exclusif de tout autre, ils voyaient dans l'invasion des Goths (1) une extension des droits communs, un rajeunissement nécessaire, et dans les rudes épreuves de Rome le juste châtiment de ses iniquités sanguinaires.

Le patriotisme égoïste et la haine générale contre toutes les nations ne se réveillaient donc pas en eux : loin de là, il faisait entendre à la nouvelle Babylone les menaces des prophètes contre l'ancienne. Sachant bien que le triomphe de la vérité et la loi de la Providence ne devaient s'accomplir qu'à la chute de Rome, ils semblaient se réjouir des tribulations de la ville terrestre, qui tournaient à la gloire de la cité céleste. C'était là pour les gentils un sujet d'amères accusations contre eux; les liens sociaux se relâchaient d'autant plus, et il en résultait un esprit de défiance et de persécution.

Déjà les institutions que le christianisme avait introduites avaient causé la ruine de beaucoup d'autres. Les municipes furent réduits à une condition misérable, quand Constantin eut appliqué leurs biens-fonds aux églises. Le service militaire et les magistratures cessèrent d'être l'unique but des hommes d'action et d'intelligence, du moment où ils purent se réfugier dans le monastère et dans l'école; les exemptions accordées au clergé nuisaient aux intérêts des laïques. Puis, à l'heure du danger, les deux partis tombant dans l'exagération, les uns mettaient toute leur confiance dans les martyrs et dans les miracles, les autres dans les cérémonies proscrites. Au lieu de chercher les raisons présentes des maux et les remèdes à y appliquer, les chrétiens n'y apercevaient que l'avertissement ou la punition de Dieu; les

(1) Il faut remarquer que les écrivains ecclésiastiques manifestent d'autres sentiments à l'égard des Huns d'Attila et des Vandales de Genséric.

gentils, que la vengeance des divinités délaissées. Radagaise dévaste l'Italie, et les païens se réjouissent, dans l'espérance que le culte de leurs adversaires sera enseveli sous les ruines; quand Libanius implore du préfet Icarius des secours contre la famine et la peste qui désolent Antioche, il obtient pour réponse qu'une population en horreur à Dieu ne méritait pas un meilleur sort (1).

Que voyons-nous donc à Rome dans les derniers temps? Un faste efféminé sur le trône; des usurpateurs se disputant les provinces sans savoir les défendre; les affaires publiques dans les mains d'esclaves, d'étrangers, d'eunuques; des courtisans ne

(1) Aucune description ne saurait rendre d'une manière plus vive la décadence de l'empire, que ne le fait ce passage de Salvien, *de Gubernatione Dei*, V, 5, 8 : *Inter hæc, vastantur pauperes, viduæ gemunt, orphani proculcantur, in tantum ut multi eorum et non obscuris natalibus editi, et liberaliter instituti, ad hostes fugiant, ne persecutionis publicæ afflictione moriantur, quærentes scilicet apud Barbaros romanam humanitatem, quia apud Romanos barbaram inhumanitatem ferre non possunt. Et quamvis ab his ad quos confugiunt discrepent ritu, discrepent lingua, ipso etiam, ut ita dicam, corporum atque induviarum barbaricarum fœtore dissentiant, malunt tamen in Barbaris pati cultum dissimilem quam in Romanis injustitiam sævientem. Itaque passim vel ad Gothos, val ad Bagaudas, vel ad alios ubique dominantes Barbaros migrant, et migrasse non pœnitet. Malunt enim sub specie captivitatis vivere liberi, quam sub specie libertatis esse captivi. Itaque nomen civium romanorum aliquando non solum magno æstimatum, sed magno emptum, nunc ultro repudiatur ac fugitur, nec vile tantum, sed etiam abominabile pene habetur. Ecquod esse majus testimonium romanæ iniquitatis potest, quam quod plerique et honesti, et nobiles, et quibus romanus status summo et splendori esse debuit et honori, ad hoc tamen romanæ iniquitatis crudelitate compulsi sunt, ut nolint esse Romani? Et hinc est quod etiam hi qui ad Barbaros non confugiunt, Barbari tamen esse coguntur; scilicet ut est pars magna Hispanorum, et non minima Gallorum, omnes denique, quos per universum romanum orbem fecit romana iniquitas jam non esse Romanos.*

Et plus bas : *Ubi aut in quibus sunt, nisi in Romanis tantum, hæc mala? Quorum injustitia tanta, nisi nostra? Franci enim hoc scelus nesciunt. Chunni ab his sceleribus immunes sunt. Nihil horum est apud Vandalos, nihil horum apud Gothos. Tam longe enim est ut hæc inter Gothos Barbari tolerent, ut ne Romani quidem qui inter eos vivunt ista patiantur. Itaque unum illic Romanorum omnium votum est, ne unquam eos necesse sit in jus transire Romanorum. Una et consentiens illic romanæ plebis oratio, ut liceat eis vitam quam agunt agere cum Barbaris. Et miramur si non vincuntur a nostris partibus Gothi, cum malint apud eos esse quam apud nos Romani! Itaque non solum transfugere ab eis ad nos fratres nostri omnino nolunt; sed ut ad eos confugiant, nos relinquunt.*

s'occupant que d'intrigues; des évêques en querelle et auteurs de schismes; des généraux barbares, à la tête d'armées composées de barbares; des magistrats cherchant, comme dans un naufrage, à réunir quelques lambeaux de pouvoir et de richesses; une plèbe ignorante, sans mœurs, inhabile aux armes, qui, accablée par le malheur, n'en est que plus exigeante, et attend toujours de l'avenir ce qu'il ne saurait lui donner; qui renverse, dans un transport de haine souvent injuste, ceux qu'elle a élevés au trône dans un moment d'enthousiasme inconsidéré; une plèbe, enfin, tombée dans cette prostration de l'âme qui naît de la servitude et de la persistance des maux, qui regarde, impassible, la désorganisation d'un état de choses qui ne lui inspire pas plus de crainte que d'amour, et qui, pour se soustraire aux souffrances qui l'assiégent, regarde avec joie les périls passagers de la guerre.

Les barbares.

Tel était l'état moral de la nation qui avait en face d'elle les barbares, multitude immense, courageuse, animée exclusivement de l'esprit guerrier, riche de vertus domestiques mêlées aux vices qu'engendre la force. Le contraste était frappant entre des chefs à la fleur de l'âge, élus seulement à cause de leur mérite personnel, et des Augustes fainéants; entre des assemblées en plein air et les intrigues ténébreuses des conseils romains; entre des armées composées de soldats nus, intrépides, et des troupes vénales que rebutaient les fatigues et les dangers. Les Germains voulaient acquérir une patrie nouvelle; les Romains ne prenaient point souci de défendre celle qu'ils avaient reçue de leurs aïeux. Les uns avaient pour les animer les promesses d'une religion sanguinaire qui récompensait le carnage par une éternité de délices; les autres se partageaient entre un culte suranné et voluptueux, qui périssait, et une foi nouvelle dont le royaume n'était pas de ce monde, et qui enseignait à tendre de nouveau la joue à la main qui déjà l'avait frappée. Les Germains vivaient sous une vigoureuse organisation de tribus; les Romains, ayant perdu le patriotisme, ne possédaient plus aucune source d'énergie. Le gouvernement des premiers était simple et rapide; celui des autres était livré aux agents du fisc et aux légistes qui, semblables aux vampires, n'avaient de force que pour sucer le sang du peuple. Chez les barbares, les femmes excitaient la valeur et poussaient aux prouesses guerrières; chez les nations policées, elles détournaient les hommes des affaires publiques; parfois même elles trahissaient le pays, comme la femme de Stilicon

qui recourut à Alaric, comme Honoria qui voulut se donner à Attila, et Eudoxie qui appela Genséric.

Rome n'avait pu agir avec les Germains comme avec les autres nations de l'Europe ; car lorsqu'elle en vint aux prises avec eux, ce n'étaient pas tous les patriciens légalement réunis qui traînaient derrière eux la plèbe en masse, mais quelques hommes ambitieux ou cupides ; on ne combattait plus pour la patrie, mais pour l'idée d'une monarchie universelle. Les Germains durent donc l'emporter. Que si le peuple de Mars eût voulu retarder sa chute, il ne l'aurait pu qu'en ravivant son élément primitif, la force. On fut à même de le reconnaître quand l'empire vit paraître à sa tête une série de princes vaillants, aguerris dans les camps, et portés au trône par leur courage ; beaucoup d'entre eux, par malheur, une fois revêtus de la pourpre, déposaient la cuirasse, ou bien, étrangers à tout autre art qu'à celui de la guerre, laissaient l'administration en de mauvaises mains.

Armées.

Quant aux citoyens, une fois l'amour de la patrie éteint avec l'enthousiasme de la gloire, quel mobile pouvait les pousser sous les drapeaux ? Le menu peuple fuyait la guerre avec effroi ; et le nombre de ceux qui, pour se soustraire au service militaire, se faisaient l'amputation du pouce, se multipliait de plus en plus (1). Dans l'origine, celui à qui ses talents et son patriotisme avaient valu le commandement de l'armée, choisissait ses officiers, et, tout entier à ses soldats, partageait avec eux les fatigues, les récompenses et la gloire. S'il parvenait ainsi au consulat, il reconnaissait qu'il leur en était redevable ; et, lorsqu'il sortait de charge, il revenait servir dans un grade subalterne avec les légions qu'il avait commandées. Quand la république fut tombée, l'empereur demeura le général suprême, et les commandants des armées ne furent plus regardés que comme les exécuteurs de ses ordres : c'était lui qui était vainqueur là où leurs bras et leur habileté s'étaient signalés, lui qui triomphait, lui qui ajoutait à son nom celui des peuples domptés.

Rien n'offrait donc un appât puissant dans la périlleuse carrière des armes, qui d'ailleurs n'était plus une nécessité. Elle fut encore moins recherchée quand Gallien, pour mettre peut-être obstacle aux séditions fréquentes, défendit aux sénateurs de commander les armées. Alors les patriciens se plongèrent

(1) Ammien Marcellin, XV, 12. Cf. Suétone, *Aug.*, 24.

dans l'oisiveté, et, fuyant l'Italie, allèrent se cacher dans la Macédoine, dans la Dalmatie, dans la Thrace, pour se soustraire aux dignités et au service militaire, obligations onéreuses et qui ne rapportaient point d'honneur.

La discipline, ce nerf de Rome, se perdait dans une armée recrutée par force, au milieu de séditions fréquentes, souvent récompensées par les empereurs, réduits à céder aux exigences capricieuses de la soldatesque. Le prince voulait-il transporter toutes les légions sur une frontière éloignée où leur présence était nécessaire, elles désobéissaient, prêtes à saluer Auguste le premier qui leur promettrait le repos et des largesses. Les soldats, se plaignant du poids de leurs armes, voulurent déposer la cuirasse d'abord, puis le casque; pour la commodité de la marche, ils préféraient la cavalerie à l'infanterie, qui n'avait d'avantage que sa solidité; ils cessèrent de fortifier à chaque halte le camp où ils s'établissaient, et dès lors, exposés sans défense aux attaques de l'ennemi, il ne leur resta que la honteuse ressource de la fuite.

Si pourtant le désir de passer de la classe des opprimés dans celle des oppresseurs faisait encore embrasser à quelques-uns le métier de soldat, dans lequel ils pouvaient mettre à sac les provinces et contraindre les empereurs à de grosses largesses, il n'en fut plus de même après Dioclétien. Alors une discipline sévère ramena l'armée à sa véritable nature de machine obéissante, mais en même temps le faste de la cour conférait les titres militaires à des gens qui jamais ne s'étaient signalés dans les camps : ils avaient seulement rendu au prince des services personnels. On trouva donc plus commode d'intriguer dans le palais que de risquer sa vie sur le champ de bataille, et force fut alors de recourir au bras de l'étranger.

Rome soutint ses premières guerres avec ses propres armes et avec celles des peuples vaincus, obligés d'entretenir un certain nombre de fantassins et de cavaliers, de bâtiments et de marins. Ces auxiliaires obéissaient à des chefs de leur nation; et bien que parfois ils fussent égaux en nombre, parfois même supérieurs à l'armée romaine, ils perdaient considérablement de leur force à être levés chez des peuples différents, à se trouver isolés des légions et sous les ordres du général en chef. Auxiliaires.

César fut le premier qui prit des barbares à sa solde; Auguste imita son exemple en renchérissant sur lui, et il en introduisit pour sa sûreté personnelle dans les rangs des gardes préto-

riennes. Dans la suite, l'Italie se trouva épuisée de forces, les alliés furent réduits à la condition de provinciaux et privés dès lors de l'usage des armes; il devint donc nécessaire de recourir aux barbares. Les Germains, race robuste et aguerrie, mettaient volontiers, par suite de la constitution de leurs bandes guerrières, leur valeur au service de l'étranger, en se contentant d'une solde modique et d'une faible ration. Ils furent donc préférés par les empereurs, auxquels il semblait en outre avantageux de décimer ainsi cette population redoutable.

Mais la tyrannie finit par se tuer elle-même. En excluant des armées les provinciaux et les citoyens, on obtenait momentanément le repos, mais on éteignait le courage, en même temps qu'on rendait l'ennemi plus formidable, en ajoutant la discipline à sa valeur naturelle.

Il semble que Caracalla, en étendant les droits de cité à tout l'empire, eût dû réveiller chez les provinciaux l'esprit guerrier, que la conquête y avait détruit; mais des révoltes continuelles dissuadèrent ses successeurs de rendre aux citoyens les habitudes militaires, et plus d'un empereur fut charmé d'exempter les provinciaux de la milice, moyennant une taxe qui servit à soudoyer des Germains.

Ceux-ci, d'abord inférieurs en nombre aux légions, furent maintenus facilement dans la subordination; mais bientôt ils prirent aussi place dans les rangs privilégiés des légionnaires; puis, ce ne fut plus des bandes seulement, mais des populations entières, que l'empire soudoya : secours perfides, car au moment critique ces mercenaires refusaient d'en venir aux mains avec leurs frères. Pleins d'avidité, ils préféraient le pillage aux combats. Poussés par le caprice, ils contraignaient le général à livrer bataille quand le lieu et le moment étaient le moins opportuns. Enfin, ils tournaient leurs armes contre leurs maîtres eux-mêmes.

Lorsque ensuite les armées se trouvèrent entièrement composées de la sorte, le commandement fut aussi confié à des barbares, qui furent élevés ainsi aux plus hautes magistratures et jusqu'au consulat. Rome dut de grands capitaines à ces aventuriers barbares; mais ils n'avaient pas pour mobile l'amour de la patrie, ni ce point d'honneur qui produit le vrai courage. N'agissant que par un désir avide d'acquérir des richesses et des grades, ou par jalousies ambitieuses, ils devenaient le plus souvent des hommes dangereux et funestes. Rufin mettait en mouvement

les Vandales et les Goths, pour contrarier les projets de Stilicon; celui-ci laissait les Goths lui échapper, pour qu'on ne cessât pas d'avoir besoin de lui; Aétius n'extermina pas Attila, pour empêcher l'agrandissement de Thorismond. Les empereurs ne pouvaient donc avoir une confiance entière dans ces héros stipendiés. Les courtisans enviaient et détestaient des gens que leur épée seule rendait puissants. La vanité latine se trouvait blessée de la supériorité de ceux qu'elle continuait à traiter de barbares; et Stilicon, Aétius, Romanus, Nigidius, tombaient sous le poignard d'eunuques astucieux ou de rivaux efféminés.

Et cependant l'unique moyen de remédier à la ruine imminente de l'empire eût été de fondre les Romains avec les Goths, comme avaient tenté de le faire quelques-uns des empereurs précédents. Cette race, que n'avaient point énervée les vices des cités, qui se prêtait d'ailleurs facilement aux idées de civilisation, comme on le vit dans les contrées où elle s'établit, aurait peut-être rajeuni le corps décrépit de l'empire, ou l'aurait du moins défendu contre de nouvelles invasions. Mais, d'une part, l'antipathie nationale, accrue encore par des dissentiments religieux, vint s'y opposer; de l'autre, une politique déloyale, pour qui c'était prévoyance et habileté que de semer la discorde parmi les peuples assaillants, irritait les Goths par la violation des traités, par des trahisons honteuses, et rendait impossible tout accord honorable.

Il en résulta que, rebutés par cette manière d'agir, ils se tournaient contre ceux qu'ils avaient défendus auparavant. Revenus parmi les leurs, ils leur faisaient connaître les richesses et les délices des contrées soumises à la domination romaine, ainsi que la facilité de s'en emparer. Beaucoup de soldats de Niger, proscrits par Sévère, se réfugièrent chez les Parthes, et leur enseignèrent à fabriquer des armes pareilles à celles des Romains et à en faire usage.

Rome n'avait plus à combattre, comme dans toutes ses autres guerres hors de l'Italie, des ennemis réunis sous une monarchie ou en confédération, concourant tous, sous un seul chef, à une même entreprise, cédant tout quand ce chef était renversé; ce qui permettait aux vainqueurs de réparer leurs pertes pendant la paix. Désormais la guerre était partagée, pour ainsi dire, entre cent peuples, qu'aucun lien, aucun intérêt n'associait à une entreprise commune. A peine les aigles latines en avaient-elles terrassé un, qu'il s'en trouvait un autre avec des forces

nouvelles et une méthode de guerre différente. On peut donc dire que durant quatre siècles, depuis Bâle jusqu'à l'embouchure du Rhin et du Danube, il y eut continuellement des hostilités ouvertes ou une paix armée, sans que les guerres produisissent d'autre avantage que de repousser l'attaque.

Or, à quoi pouvaient servir des barrières placées par la nature ou élevées de main d'homme, quand les barbares faisaient irruption de toutes parts, soit par goût naturel pour les hasards et les dangers, soit par soif du butin, par vengeance, par l'impulsion d'autres barbares, ou sur l'appel de quelque ambitieux?

Incapables de résister par les armes, les fils de ce Camille qui voulait que sa patrie dût son salut au fer, et non à l'or, apaisent d'abord l'ennemi à prix d'argent, en palliant du nom de solde un tribut qui fut ensuite ouvertement exigé comme tribut; déplorable moyen d'obtenir la paix, en ce qu'il épuisait l'empire et lui faisait écraser ses sujets, tandis qu'il était une ressource pour l'ennemi, prompt à revenir pour élever des prétentions nouvelles, après avoir perdu ce respect qu'inspire une nation dont on ne saurait triompher qu'après une longue résistance.

Un payement quelconque était-il différé ou refusé, les barbares accouraient le réclamer le glaive au poing, d'autant plus audacieux que les provinciaux perdaient chaque jour davantage l'habitude des armes. Quand l'Italie fut envahie, il ne se trouva personne pour résister au torrent. Stilicon offrit deux pièces d'or à tout esclave qui s'enrôlerait, tandis qu'autrefois leur secours n'était accepté que dans les périls les plus urgents; des villes fortifiées, remplies d'une population pressée, résistèrent à peine quelques instants à des bandes de pillards ignorant l'art des siéges, et incapables de poursuivre une entreprise avec ténacité.

Les choses une fois arrivées à ce point, deux faits retardèrent la dissolution de la société romaine : l'irruption des Huns et le partage de l'empire. La première arrêta l'impétuosité des Germains, obligés de faire volte-face afin de pourvoir à leur propre défense; mais, quand les Huns se furent eux-mêmes dirigés sur l'Italie, ils aidèrent à lui porter le dernier coup.

Le partage fait par Dioclétien eut pour résultat d'opposer une défense prompte à des voisins menaçants et de mettre fin aux insurrections des soldats, attendu que quatre préfets du

prétoire et quatre armées durent se maintenir réciproquement dans l'obéissance. Mais les dépenses de la cour s'en accrurent; car on ne vit plus la simplicité de celle d'Auguste, et l'on rivalisa, au contraire, avec le faste des Perses; l'accord manqua aux forces militaires; enfin, l'Italie surtout souffrit du partage, en cessant d'être la tête et le cœur de ce corps gigantesque.

L'Italie éprouva ensuite un immense dommage, lorsque Constantin transféra sa résidence sur le Bosphore; car elle perdit les priviléges dont elle avait joui comme terre souveraine; elle se trouva grevée des impôts communs, précisément quand les tributs du monde entier cessèrent d'affluer dans son sein. L'émigration des riches et les invasions des barbares dépeuplèrent les villes, et les campagnes cessèrent de se couvrir de récoltes. Bien plus, ces campagnes, qui étaient devenues les jardins des grands, se convertirent en déserts, où les fleuves eurent un libre cours, où les bêtes fauves et les brigands pullulèrent à l'envi.

Que la translation de la capitale fût favorable à la durée de l'empire, c'est ce qu'attestent les dix siècles que vécut Constantinople; mais il en résulta de la jalousie entre les deux métropoles. Rome voyait avec dépit son diadème partagé, et ses richesses, ses ornements, qui allaient embellir la nouvelle cité; celle-ci supportait impatiemment que Rome prétendît encore à la suprématie. Sur le Tibre, l'aristocratie recueillait dans son sein les débris du paganisme; à Constantinople, le sang coulait pour les dissensions chrétiennes : les deux villes semblaient se réjouir de leurs périls réciproques; parfois même l'une dirigeait les ennemis contre l'autre, soit par haine, soit pour son propre salut.

A mesure donc que les périls augmentaient, les moyens de les conjurer diminuaient aussi : chaque contrée envahie par les barbares cessait de fournir de l'argent, des denrées et des soldats à l'empire. De même que le sang se retire vers le cœur quand la vie va manquer, de même Rome retirait peu à peu des frontières les garnisons et les magistrats, en abandonnant les provinces à l'ennemi ou à elles-mêmes. Alors, le seul lien qui unissait les municipes à Rome se trouva rompu, et tous se détachèrent, sans songer à la conservation du corps auquel ils avaient été joints, mais non pas unis.

Deux ou trois empereurs eurent l'idée de réveiller le patriotisme, en jetant au milieu de cette désorganisation quelques

éléments de liberté. Le droit de posséder et de porter des armes, enlevé par le soupçonneux Auguste (1), fut restitué aux sujets; Gratien exhorta les provinces à former des assemblées, défendant à tout magistrat d'y apporter obstacle, ou de retarder les discussions sur les matières d'intérêt public (2); Honorius suggéra même une sorte de gouvernement fédératif, qui devait avoir pour effet de réunir les intérêts divisés (3); mais ni ville ni province n'en profitèrent, tant l'union répugnait au sentiment tout à fait municipal de cette société. De toutes parts donc, hommes et corporations se resserrant en eux-mêmes, il ne resta personne pour défendre l'empire, que les barbares agitèrent à leur gré comme un jouet, jusqu'au moment où il leur prit fantaisie de le briser. — L'Europe moderne devait naître de ses débris; et quand on médite sur leurs transformations et leurs destinées, la pensée se sent emportée dans un cycle mystérieux d'instructives et mélancoliques réflexions.

CHAPITRE XVIII.

L'ÉGLISE.

314. Sylvestre, qui vit la paix donnée à l'Église, exerça, durant
336. vingt et un ans, son zèle en l'honneur de Dieu. Il eut pour successeur Marc, dont l'ardeur s'était allumée à la sienne; puis le Romain Jules, qui recueillit, avec un empressement respec-
352. tueux, saint Athanase, et proclama son innocence. Libère, flottant, dans ses actes, de la faiblesse au courage, résista à Constance, et souffrit l'exil plutôt que de souscrire à la con-

(1) *De Jure armorum reddito.* Constit. de Valentinien III, en 440. *Singulos universosque nostro monemus edicto, ut romani roboris confidentia, ex animo quo debent propria defensare cum suis adversus hostes, si vis exegerit, salva disciplina publica, servataque ingenuitatis modestia, quibus potuerint armis, nostrasque provincias ac fortunas proprias, fideli conspiratione et juncto umbone tueantur.*

(2) *Sive integra diœcesis in commune consuluerit, sive singulæ inter se voluerint provinciæ convenire, nullius judicis potestate tractatus utilitati eorum congruus differatur; neve provinciæ rector ac præsidens vicariæ potestati, aut ipsa etiam præfectura decretum æstimet requirendum.* En 382. Code Théod., XII, 12, 13.

(3) Loi d'Honorius, de l'an 418.

damnation d'Athanase ; puis il fléchit jusqu'à adopter une formule arienne. Ceux qui font grand bruit de sa chute (1) devraient se rappeler aussi son retour généreux et spontané à la vérité. Durant son exil, le clergé romain avait élu à sa place 355.
le diacre Félix, qui fut chassé à son tour.

Damase, né à Rome de parents espagnols, eut pour concurrent dans son élection Ursicin : soutenus l'un et l'autre par une faction puissante, leur hostilité alla jusqu'à l'effusion du sang, au grand scandale des croyants et à la joie railleuse des païens, qui voyaient que l'ambition s'était glissée dans le sanctuaire. Ursicin, chassé deux fois de Rome, fut exilé dans les Gaules. Damase eut pour ami et pour secrétaire saint Jérôme ; il écrivit élégamment en prose et en vers, et composa surtout des épitaphes de martyrs. Ce fut lui qui le premier institua, dans les provinces éloignées, les vicaires du saint-siége, auxquels appartint le premier rang parmi les autres évêques. Les affaires qui devaient être décidées à Rome leur étaient adressées, et ils les transmettaient en donnant leur avis sur la question ; ils pouvaient même au besoin réunir les évêques de leur vicariat. Damase. 366.

Quand la chaire de saint Pierre fut devenue vacante, Ursicin se remit sur les rangs : mais le Romain Sirice l'emporta. C'est de lui qu'est la première décrétale authentique, à la date du 384.
11 février 385, fixant l'âge requis pour être admis aux ordres sacrés et l'intervalle à garder entre chaque ordination : trente ans pour le sous-diaconat ; ensuite, quand l'aspirant est reconnu capable et s'oblige à conserver la chasteté, il peut être fait diacre ; puis, après deux ans d'exercice, appelé au sacerdoce, et deux ans plus tard à l'épiscopat.

Anastase, *homme insigne*, comme l'a qualifié saint Jérôme, *de vie sainte, riche de pauvreté, d'une sollicitude apostolique*, gouverna très-peu de temps l'Église, et eut pour successeur Innocent, natif d'Albano, défenseur de Chrysostome contre la cour d'Orient, et zélé conservateur du dogme et de la discipline. L'invasion du Goth Alaric lui fournit une occasion de déployer sa charité, et d'interposer sa médiation pacifique entre un vainqueur féroce et des vaincus sans cœur. Anastase. 40[illegible].

Le Grec Zosime lui succéda. C'était ainsi qu'arrivaient de toutes les contrées du monde au siége romain ceux qui, par-dessus les autres, étaient en renom de vertu ou de savoir. Abusé Zosime. 417.

(1) Voy. ci-dessus, page 128.

d'abord par les erreurs des pélagiens, il les condamna ensuite solennellement, et obtint un rescrit impérial qui les expulsait de Rome.

Boniface. 418-423. Quand le Romain Boniface fut parvenu à la papauté, l'archidiacre Eulalius, qui y aspirait, occupa Saint-Jean de Latran avec l'appui du préfet Symmaque, et s'y fit ordonner au milieu d'un petit nombre d'évêques et de prêtres; mais l'empereur confirma le premier, qui resta sur son siége, et maintint ses droits contre les prétentions opposées.

432. Célestin occupa pendant dix ans le trône pontifical, et eut pour successeur Sixte III : tous les deux, avec une ardeur égale, travaillèrent à réprimer les pélagiens et les nestoriens et à faire cesser le schisme qui avait éclaté en Orient.

Léon le Grand. 440. Léon mérita le titre de Grand par son esprit et par ses actes. Lors de son élection, il se trouvait dans les Gaules, où il réconciliait Aétius avec Albin; les malheurs des temps ne lui procurèrent que trop d'occasions d'intervenir dans les affaires publiques. En se portant à la rencontre d'Attila, il obtint du Fléau de Dieu qu'il épargnât Rome. Son intercession ne fut pas aussi heureuse près de Genséric, et néanmoins c'est grâce à lui que l'incendie fut épargné à la ville éternelle. Il est le premier pontife dont les écrits aient été recueillis. Une éloquence sentie respire dans ses quatre-vingt-seize sermons, bien qu'elle soit déparée par l'abus des antithèses. Ses trois cent soixante-treize lettres attestent le zèle infatigable avec lequel il s'efforçait de conserver la pureté de la doctrine et la paix de l'Église, en combattant sans relâche les différentes hérésies (1).

Hilaire. 461. Hilaire, son successeur, déploya beaucoup d'activité dans le concile d'Éphèse; mais il ne sut pas se garantir tout à fait des embûches des novateurs. Dans une lettre à Léonce, évêque d'Arles, il donne le nom de monarchie à la suprématie papale. Les deux bibliothèques qu'il établit dans le Baptistère de Latran sont les premières dont il soit fait mention dans l'histoire des papes.

Simplice. 468. Simplicius, de Tivoli, qui vit s'écrouler la domination romaine, eut beaucoup de peine à défendre l'unité de l'Église; car, une fois que l'empire d'Occident fut tombé, on vit Acacius, patriarche de Constantinople, prétendre à la suprématie.

(1) La Vie de Léon le Grand, par Arndt, est une des nombreuses réparations faites dans ces derniers temps à la vérité catholique par les protestants.

Après saint Pierre, l'élection du pape se fit par un sénat ecclésiastique de vingt-quatre prêtres et diacres, choisis, dit-on, par lui pour remplacer les apôtres, et à l'image des vingt-quatre vieillards qui se tiennent auprès du trône de Dieu (1). A la mort de Sylvestre, l'Église possédant aussi des biens temporels, le reste du clergé et le peuple concoururent à la nomination du successeur. Puis, quand la richesse commença à faire envier ce poste élevé, les empereurs intervinrent dans l'élection des papes pour empêcher les désordres, se réservant le droit de la confirmer. Ensuite Odoacre et son préfet Basile firent défense d'élire et de consacrer l'évêque de Rome avant d'avoir consulté le roi et le préfet, soit que ce fût de leur part jalousie politique, soit qu'ils voulussent prévenir les dissensions; mais le décret n'eut pas de suite (2).

Damase fut le premier à prendre le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*, que le pape Grégoire le Grand adopta 366.
ensuite, ainsi que ses successeurs (3). 590.

La suprématie de l'évêque de Rome fut favorisée, indépendamment de la tradition apostolique et de la dignité de la métropole, par l'absence d'un autre patriarche en Occident.

(1) *Apocalypse*, IV, 4.

(2) Saint Pierre, le premier pape, fut élu par Jésus-Christ; depuis saint Lin, le deuxième, jusqu'à Simplicius, en 468, l'élection se fit par le clergé et le peuple; depuis Félix III, en 483, jusqu'à saint Nicolas, en 858, elle se fit par les rois conquérants; depuis Adrien II, en 867, jusqu'à Agapet, en 946, par le clergé et le peuple; depuis Jean XII, en 956, jusqu'à l'antipape Sylvestre, en 1102, par les tyrans d'Italie et par les empereurs; après encore par le peuple et le clergé, depuis Gélase II, en 1118, jusqu'à l'antipape Victor, en 1138; plus tard, par les cardinaux, depuis Célestin II, en 1143, jusqu'à Grégoire X, en 1271; enfin, par le conclave, depuis Innocent V, en 1276, jusqu'à l'époque présente.

(3) Le changement de nom employé plus tard par certains papes n'était pas encore en usage, et Platina, suivant Martin, dit que Sergius II fut le premier à changer son nom ignoble d'*Osporci*; mais Anastase le Bibliothécaire dit que ce pape s'appelait Sergius avant d'occuper la chaire de saint Pierre. D'autres attribuent cette innovation à Adrien III, qui s'appelait d'abord Agapet; d'autres encore à Jean XII, dont le nom était Octavien, et qui voulut par là honorer son oncle Jean XI; d'autres enfin à Sergius IV, qui, par respect, déposa son nom primitif de Pierre. (Pallavicini, *Hist. du concile de Trente*, p. II, l. XIII, c. II. — Ferraris, *Bibl. ad vocem* Papa.) Cependant le changement du nom n'est pas nécessaire : même au seizième siècle, Adrien VI et Marcel II retinrent celui de leur baptême. L'usage de la tiare n'est pas non plus très-ancien. Suger, en parlant d'Innocent III, dit : « On met sur sa tête un accoutrement phrygien, en guise de casque, orné d'un cercle d'or. » Boniface VIII eut deux cercles; Urbain V, trois.

Léon le Grand, prenant ombrage de saint Hilaire, évêque d'Arles, obtint de Valentinien qu'il restreignît des prétentions contraires, selon lui, à sa suprématie; ce fut la première fois qu'un pape recourut à l'autorité civile pour soutenir les droits du pontificat.

Parmi les constitutions de saint Léon, il convient notamment de remarquer celles dans lesquelles il reprend les évêques qui administraient le baptême en dehors des jours solennels de Pâques ou de la Pentecôte, ou contraignaient les pénitents à faire une confession publique qui, même étant un acte d'humilité, pouvait, d'autre part, soit causer du scandale, soit motiver des citations en justice. Il invite, en conséquence, à se confesser d'abord à Dieu, puis au prêtre en secret (1). Au nombre des personnes enlevées par Attila dans Aquilée, et emmenées en esclavage au delà des Alpes, quelques-unes avaient mangé des viandes offertes aux idoles; d'autres ignoraient si elles avaient été baptisées; quelques femmes avaient contracté de seconds mariages. Léon décide, à leur sujet, que les premières doivent faire pénitence; que le mariage le plus ancien doit subsister, bien que le second soit excusable (2); quant aux autres personnes, il dit qu'il faut toujours les baptiser, pour ne pas laisser perdre leur âme par un vain scrupule. On n'avait donc pas encore l'habitude de baptiser sous condition (3). Il défendait, en outre, de consacrer des vierges à Dieu avant qu'elles eussent atteint quarante ans (4).

Deux soins principaux occupaient les successeurs de saint Pierre : propager l'Évangile et le conserver dans la pureté de la tradition, en combattant les hérésies. Or elles s'élevèrent nombreuses et puissantes, représentant ainsi cette guerre entre le bien et le mal, qui est un scandale nécessaire au monde, dans laquelle les passions emploient la force, et l'erreur le sophisme.

L'hérésiarque Nestorius. 428.

Quand Nestorius d'Antioche fut nommé patriarche de Constantinople, il dit du haut de la chaire : *César, aide-moi à exterminer les hérétiques, et je m'oblige à exterminer avec toi les Perses, et je te donnerai le ciel pour récompense.* Cinq jours après, il surprend un conciliabule d'ariens qui, au lieu de se rendre, mettent le feu à la maison et s'y laissent brûler. Il se met ensuite à persécuter avec acharnement les mille nuances

(1) *Ep.* 136.
(2) *Ep.* 129.
(3) *Ep.* 135.
(4) *Lib. Pontif.*

de l'hérésie. Ce prélat manquait donc de charité et d'humilité ; il en résulta que lui-même tomba dans l'erreur, en mettant en question si Marie devait être appelée mère de Dieu ou mère d'un homme (θεοτόκος ἢ ἀνθρωποτόκος) : dans le premier cas, disait-il, Dieu aurait une mère, comme les divinités païennes ; saint Paul serait coupable de mensonge, lui qui proclame la divinité de Jésus-Christ sans père, sans mère, sans généalogie ; la Vierge n'enfanta donc pas un Dieu ; la créature ne produisit pas le Créateur, mais un corps humain, instrument de la Divinité.

Cette distinction, aussi inutile que dangereuse, entre la nature humaine et la nature divine, fut réprouvée comme contraire à la croyance universelle. Mais Nestorius étant très-avant dans la faveur impériale, personne n'osait se déclarer son adversaire ; enfin l'avocat Eusèbe se mit à le contredire, en soutenant que le Verbe éternel était né véritablement selon la chair. On se récria contre l'audace et l'indiscrétion d'un laïque, et il lui fut imposé silence ; ce qui permit à l'erreur d'étendre ses racines, jusqu'au moment où Cyrille, évêque d'Alexandrie, prêcha que le Christ était réellement le Verbe, que Marie devait en conséquence être appelée mère de Dieu, comme les autres sont appelées mères des hommes, quoiqu'elles ne contribuent pas à la formation de l'âme. Alors commença une discussion nouvelle, non moins ardente que celle qui avait été soulevée par l'arianisme, et, comme elle, soutenue à l'aide d'intrigues, de suggestions, de faveurs de cour, de tumultes populaires, d'agitations monacales. Les noms de *Théotocos* et d'*Anthropotocos* devinrent des désignations de parti, et celui de *Christotocos* fut adopté comme terme moyen par ceux qui voulaient éluder la signification précise des deux autres.

Théodoret, évêque de Cyrrhus dans la Syrie Euphratésienne, après avoir converti des milliers d'idolâtres à la vraie foi, et combattu énergiquement Nestorius, ne sut pas se soustraire à cette hérésie, dont les filets déliés enveloppèrent aussi Alexandre de Hiérapolis, modèle de vertu jusqu'alors, et beaucoup d'autres évêques illustres. Le pape Célestin se déclara pour Cyrille. Un concile réuni dans Alexandrie prononça l'anathème contre les sectateurs de Nestorius ; puis Théodose convoqua dans Éphèse un concile œcuménique ; mais comme Nestorius, retranché dans sa demeure, ne se rendit pas aux trois sommations, il fut déposé. On discuta sans lui la question, et l'union hyposta- IIIe concile œcuménique.

tique des deux natures dans une seule personne fut proclamée.

Alors des protestations s'élevèrent de toutes parts; plusieurs évêques d'Orient se résignèrent à perdre leur siége plutôt que d'accepter la récente décision; l'empereur, qui d'abord avait pris parti contre Cyrille, soutint ensuite le concile, et arrachant Nestorius au monastère dans lequel il vivait retiré depuis quatre ans, l'envoya en exil dans les Oasis. Son hérésie, cependant, gagnait du terrain avec une rapidité inconnue même à celle d'Arius, qu'elle dépassa en durée. Les nestoriens, vaincus dans l'empire, cherchèrent le triomphe ou du moins la liberté parmi les peuples nouveaux, en leur portant la civilisation. L'école d'Édesse, très-florissante dans les premiers siècles du christianisme, où se formaient les prêtres de l'Assyrie et de la Perse, devint nestorienne et fut proscrite. Barsuma, qui en était sorti et était devenu évêque, en institua une nouvelle à Nisibe, d'où les nestoriens se répandirent dans la Syrie, la Mésopotamie et la Perse. Là, en dépit des mages, employés de préférence comme médecins, ambassadeurs, ministres, gardant le célibat et élevant les orphelins, ils introduisirent les arts, firent connaître les livres chrétiens, et mirent en usage parmi les doctes la langue syriaque, la première parmi celles de l'Orient qui fit usage des voyelles dans l'écriture. Barsuma persuada à Sirouz, roi de Perse (1), de chasser les chrétiens grecs, et de donner à ses sectaires le siége patriarcal de Séleucie, qu'ils occupent encore. Le Prêtre-Jean (2), si célèbre dans les traditions fabuleuses du moyen âge, étendit son autorité sur l'Arabie, l'Inde et même la Chine, où les nestoriens triomphèrent un moment (3).

Quand l'empire de Mahomet se fut agrandi, les nestoriens conservèrent les premiers postes, même celui de vice-roi dans certaines des provinces conquises. Lorsqu'ensuite les kalifes eurent établi leur résidence dans Bagdad, ils dirigèrent leurs conseils. Les ouvrages grecs furent traduits par eux en arabe; à leur suggestion le fils d'Haroun, le septième calife abbasside, Al-Mamoun appela, dans ses académies, des médecins, des astronomes, des philosophes, des mathématiciens. Sous les successeurs de Gengis-Kan, ils portèrent leur doctrine jusque dans le Mogol et parmi les Tartares; ils instituèrent un métropolitain

(1) ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis*, t. IV.
(2) *Pres-tadschani*, prêtre du monde.
(3) Voy. liv. IX.

à Samarcande, des évêques à Cashgar et ailleurs. De celui qu'on appelait le *Catholique* de Babylone relevaient vingt-cinq métropolitains qui devaient lui rendre hommage tous les six ans. Peut-être était-il l'un d'entre eux, le Thomas, si célèbre dans les Indes, d'où provinrent ces chrétiens qui s'établirent sur les côtes du Malabar et dans les îles de Socotora et de Ceylan, cultivant le palmier, faisant le commerce du poivre, ne relevant pas de l'évêque de Rome, mais du *catholique* nestorien. Aujourd'hui encore, ces sectaires survivent en Orient, mêlés avec les jacobites, sous deux patriarches, dont l'un siége à Karemid, en Mésopotamie, l'autre en Perse. Il y en a aussi d'épars dans l'Indostan. Beaucoup d'entre eux rentrèrent plus tard dans le sein de l'Église, en conservant toutefois la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres.

Cette hérésie et le concile qui la condamna sont mémorables aussi à raison de l'extension du culte de Marie, qui en fut la conséquence. Quand les hérétiques tentèrent de la renverser de son trône céleste, la piété multiplia envers elle les signes de vénération. Ce culte affectueux et consolant, qui, offrant à l'âme le type des sentiments les plus doux dans la nature, la pudeur de la vierge et l'amour de la mère, la résignation d'une affligée et le triomphe d'une martyre, la pureté elle-même se faisant la médiatrice des pécheurs, semblait s'adapter essentiellement aux misères de la vie, aux faiblesses de l'homme, ce culte, qui nous donne pour intercesseur auprès du Juste par excellence la mère de l'homme, la femme de douleurs, ne contribua pas peu à extirper les derniers restes du paganisme ; et beaucoup de temples furent alors convertis en églises consacrées à Marie, par suite du besoin que tous éprouvaient de lui témoigner leur dévotion (1). Culte de Marie.

La Grèce était la contrée la plus fertile en hérésies, tant à cause du caractère de ses habitants que parce qu'ils avaient moins de respect pour les évêques de Rome, juges suprêmes de la foi, et aussi parce qu'ils étaient libres des entraves que le voisi- Donatistes.

(1) Il suffira d'en citer un exemple. La Sicile, qui était restée obstinément attachée à l'ancien culte malgré les efforts de saint Hilarion, consacra en peu de temps ses plus beaux temples au culte de Marie, savoir : ceux de Minerve à Syracuse ; de Vénus et de Saturne à Messine ; de Vénus Érycine, sur le mont Éryx, élevé, disait-on, par Énée ; celui de Phalaris à Agrigente ; de Vulcain au pied de l'Etna ; le Panthéon et le temple de Cerès à Catane, et le tombeau de Stésichore.

sinage des empereurs imposait aux patriarches d'Orient. En Afrique, les donatistes donnèrent beaucoup à faire au zèle de saint Augustin, les uns en discutant les dogmes et en occupant les églises, les autres en renouvelant les ravages qui avaient
410. rendu les circoncellions tristement célèbres. L'empereur Honorius les priva des priviléges qu'ils avaient obtenus durant les troubles précédents, et défendit leurs réunions sous peine de mort; remède exorbitant auquel les évêques préféraient la conversion
411. 16 mai. vers laquelle ils dirigeaient tous leurs efforts. Saint Augustin proposa une conférence dans Carthage, à l'effet de comparer les doctrines des deux Églises opposées. Il fut promis sûreté à tous ceux qui s'y rendraient, mais les absents devaient être déposés comme contumaces. Deux cent soixante-dix évêques donatistes et deux cent quatre-vingt-six catholiques s'y trouvèrent rassemblés. Ces derniers déclarèrent que, si leurs adversaires l'emportaient, ils leur céderaient leurs propres siéges; tandis que, dans le cas où ils auraient eux-mêmes le dessus, ils resteraient seuls évêques. Les catholiques triomphèrent, et les donatistes, se trouvant sans appui, ne tardèrent pas à disparaître.

Le gnosticisme avait dirigé ses traits contre le Père, en discutant sur l'être premier et nécessaire; les ariens s'attaquèrent au Fils, les nestoriens à la Vierge mère; survint une autre hérésie qui s'en prit plus particulièrement à l'homme.

Pélagiens. Le Breton Morgan, connu sous le nom de Pélage (1), venu à Rome du vivant du pape Damase, y acquit une réputation de vertu et de charité qui lui valut l'amitié de Paulin de Nole et celle d'Augustin. Mais il erra ensuite au sujet de l'un des problèmes les plus ardus en tout temps et en tout lieu, dans toute religion comme dans toute philosophie, sur la question de savoir comment la liberté de l'homme se combine avec l'omniscience de Dieu, et jusqu'à quel point la grâce soutient ou entrave l'activité morale de l'homme.

Au moment d'agir, nous nous sentons libres de nous abstenir ou d'opérer de telle ou telle manière; nous reconnaissons néanmoins que l'action présente dérive des actions antérieures, de manière à en paraître la conséquence nécessaire. Cela ne signifie pas que l'homme soit enchaîné par la fatalité, mais seulement qu'il n'agit pas d'une manière insensée, et qu'il n'exerce ja-

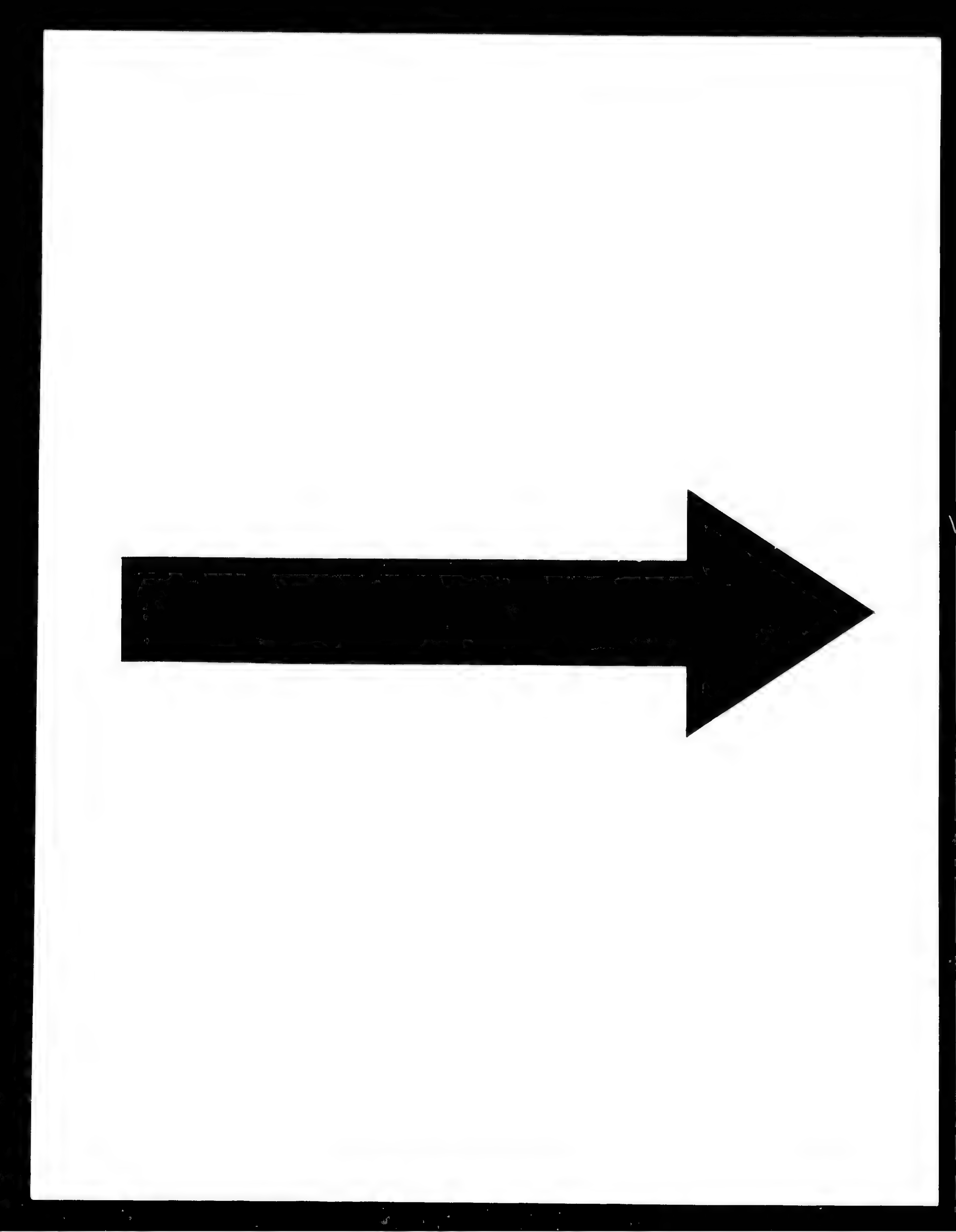
(1) Traduction grecque peut-être d'*Armorique, maritime*.

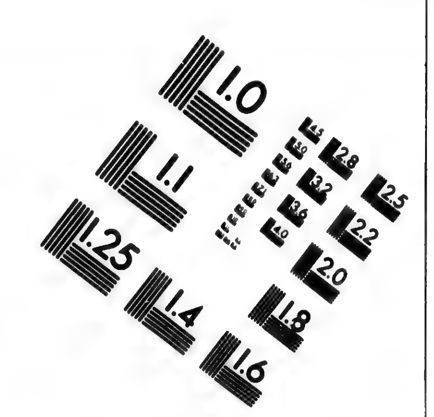
mais si complétement sa liberté que lorsqu'il se conforme à la loi morale. S'il lui arrive d'en dévier, il s'en aperçoit et se dit : *J'aurais pu faire autrement si j'avais voulu*. Il lui faut donc, pour soutenir sa volonté, un appui extérieur, et il le demande à l'exemple, aux encouragements, à l'amitié, à l'approbation, à Dieu. Mais, outre l'influence exercée sur la détermination de l'homme par les choses extérieures indépendantes de lui-même, il y a encore une action intérieure que chacun sent, qui n'est expliquée par personne.

Combien de questions ne découlent [illegible] ces faits, soit qu'on les nie, ou qu'on en mesure in[illegible]t l'importance relative, ou qu'on les explique de f[illegible]es! Elles devaient nécessairement se présenter au [illegible], qui jamais dans la science ne perd la morale de vu[illegible]ne ces questions se lient à d'autres sur l'origine du mal, déjà définitivement arrêtées par l'Église, la solution en devenait plus compliquée.

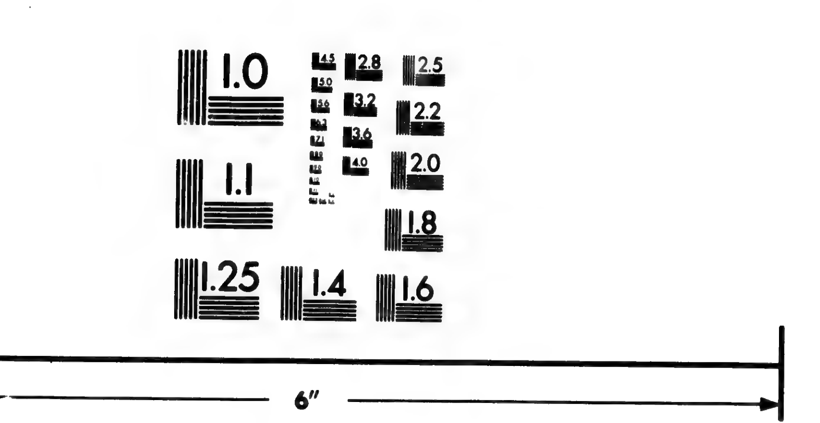
Les manichéens annulaient le libre arbitre par la fatalité; Pélage, pour le soutenir, amoindrissait l'efficacité de la volonté divine, c'est-à-dire de la grâce, en supposant que les forces naturelles peuvent suffire pour accomplir la loi. Il enveloppait ses doctrines de paroles vagues; mais le Campanien Célestius, son disciple, les proclama ouvertement. Quelques évêques les soutinrent; d'autres, réunis à Carthage, fulminèrent contre 411
elles. Le pape Zosime, abusé par une profession de foi artifi- 412.
cieuse de l'hérésiarque, improuva, comme précipitée, la condamnation prononcée par les Pères africains, et reçut de nouveau Pélage dans le sein de l'Église; mais s'étant ensuite aperçu de sa méprise, il réprouva la doctrine des pélagiens, et l'empereur Honorius punit de l'exil ceux qui furent convaincus de l'avoir adoptée.

Cependant cette question, d'une haute importance philosophique, politique et religieuse, se représenta sous des aspects divers durant tout le moyen âge; elle fut ensuite soulevée avec une ardeur nouvelle par les protestants; puis, elle agita intérieurement l'Église jusque dans ces derniers temps, sous les bannières rivales de Molina et de Jansénius : transportée aujourd'hui de la théologie dans la science, elle revit dans le système de ces philosophes qui exaltent outre mesure l'individualité et l'énergie de l'âme humaine, et qui, d'accord avec l'esprit pratique, positif et rationnel de l'âge moderne, re-





1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0



1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6"

haussent la liberté de l'homme jusqu'à exclure l'influence de Dieu sur les actions, et à rendre la prière inutile. Nous retrouvons cette question, sous un autre aspect, chez les publicistes qui cherchent s'il y a une philosophie de l'histoire. Dans la théologie, elle a pour but le salut individuel; mais dans la science, elle a en vue le bien social, en étudiant dans quelle mesure l'action de la Providence se combine avec celle de l'homme.

Semi-pélagiens.

Cassien, moine de Lérins, ne trouvant pas que Pélage eût assez tenu compte des faits relatifs à la liberté humaine et à ses rapports avec la puissance divine, tout en reconnaissant l'insuffisance de la volonté humaine et la nécessité d'un secours extérieur, nia l'action immédiate et spéciale de Dieu sur l'âme, pour opérer la sanctification progressive, action gratuite à laquelle l'homme n'a point droit; mais, selon lui, les mérites de l'homme sont suffisants, ainsi que les actes qui ont pour but une amélioration morale, quand ils résultent de la libre volonté, et le nombre des prédestinés n'est pas limité.

Ce semi-pélagianisme, réfuté aussi par Prosper et par Augustin, acquit de la force en montrant l'exagération de ceux qui, en attribuant tout à la grâce, pensaient que Dieu avait décrété irrévocablement le sort éternel de chacun. Saint Augustin, en ne tirant pas les dernières conséquences de son système, avait évité cette doctrine destructive du libre arbitre; et l'Église, en restant avec lui, a gardé le juste milieu entre ceux qui attribuent tout à l'activité humaine, et ceux qui l'annihilent dans la puissance de Dieu. Il est également faux que Dieu fasse tout sans le libre concours de l'homme, et que l'homme puisse tout faire sans celui de Dieu.

Eutychiens.

Eutychès, abbé d'un monastère près de Constantinople, avait combattu chaudement contre Nestorius, et s'était donné beaucoup de peine; mais il tomba ensuite dans un excès condamnable, en soutenant que la divinité et l'humanité du Verbe, après l'incarnation, avaient formé une seule nature divine, sous
448 l'apparence d'un corps humain (*monophysites*). Un concile de Constantinople le condamna, et le déclara déchu des ordres sacrés; mais les admirateurs de ses vertus obtinrent de Théodose que les actes de ce synode fussent revus dans un concile général, où les évêques qui avaient prononcé contre lui n'eussent pas droit de suffrage et fussent considérés comme accusateurs.

Malgré l'opposition de Léon le Grand, cent trente-cinq prélats, présidés par Dioscure, patriarche d'Alexandrie, se réunirent à Éphèse, sous la protection de l'eunuque Chrysaphe. Eutychès, vieillard octogénaire, ayant fait devant eux une profession de foi qu'ils déclarèrent catholique, ils le reçurent de nouveau dans la communion. Les opposants furent réduits au silence et à la soumission par la violence.

IVe concile œcuménique, 451.

L'Église se trouva donc partagée jusqu'au moment où Pulchérie s'occupa de rétablir l'unité en mettant un terme au *brigandage d'Éphèse*, comme on l'appela, en faisant réprouver Eutychès et convoquer une assemblée générale dans Sainte-Euphémie de Chalcédoine. L'empereur Marcien y assista, et trois cent soixante évêques y donnèrent, contre l'erreur nouvelle, la définition de la foi, conformément à la doctrine des Pères et des synodes précédents. Le violent Dioscure fut déposé, et la lettre de Léon le Grand au patriarche Flavius, sur le mystère de l'incarnation, fut mise au rang des livres canoniques.

Ce concile attribua au patriarche de Constantinople les mêmes honneurs qu'à l'évêque de Rome, et le droit de confirmer les métropolitains dans les provinces du Pont, de la Thrace et de l'Asie : ce fut là le premier germe du grand schisme d'Orient.

Les monophysites se répandirent dans l'Orient, et le moine Jacques Baradée, mort ensuite évêque d'Éphèse, en 578, tenta de les réunir. Il traversait, monté sur un dromadaire, l'Arabie et la Mésopotamie, pour aller leur exposer la doctrine d'une seule nature. Ceux qui l'embrassèrent s'appelèrent, de son nom, *jacobites*. Les Égyptiens n'acceptèrent pas non plus le concile de Chalcédoine, repoussant, avec la croyance catholique, la langue et les usages grecs. Mais lorsqu'ils auraient pu reconquérir peut-être leur indépendance, ils se bornèrent à vouloir changer de chef spirituel, et se soumirent à un patriarche cophte, auquel obéissaient les Nubiens et les Abyssiniens. Les Arméniens furent aussi entraînés dans cette erreur par Julien d'Halicarnasse, et reconnurent l'autorité d'un *catholique* résidant à Etchmiatzin, ayant sous sa direction des évêques entretenus aux frais des fidèles par le moyen d'une taxe légère.

Ces trois rameaux du christianisme ont survécu dans les pays soumis au Koran; nous ne parlons pas ici de ces réfugiés du mont Liban, qui, du nom de Jean Maron, furent appelés *ma-*

ronites, et ont conservé cette désignation après leur rentrée dans le giron de l'Église romaine.

L'empereur Zénon essaya de rétablir la paix entre les catholiques et les eutychiens par la publication d'un édit d'union, en tout conforme au symbole du concile de Nicée, sauf qu'il ne faisait aucune mention du synode de Chalcédoine. La formule de foi y était exposée avec tant d'art, qu'elle pouvait faire illusion à la fois aux orthodoxes et aux dissidents; mais le pape Félix vit le piége et l'évita, et l'Église continua de professer que le Christ est une seule personne ayant deux natures très-distinctes, la nature divine et la nature humaine.

Monothélites. Les dissensions continuant, Athanase, patriarche des eutychiens, promit à l'empereur Héraclius de ramener les siens à l'unité, pourvu que les catholiques reconnussent dans le Christ une seule volonté et une seule opération. Les patriarches de
630. Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, et le pape Honorius lui-même, se contentèrent de cette explication; mais Sophronius, patriarche de Jérusalem, démontra la fausseté de cette doctrine
634. et la fit condamner par un concile. Héraclius prétendit alors trancher la difficulté au moyen d'un édit qui défendait de rechercher s'il y a une ou deux volontés en Jésus-Christ, mais qui enseignait cependant qu'il n'y en a qu'une, savoir, la volonté
648. du Verbe divin. Le pape Jean VI le condamna; alors Constant II promulgua un autre édit, nommé *type* ou formulaire, qui dérogeait à l'édit d'Héraclius et imposait silence aux deux par-
680. tis. Mais le pape Martin fit improuver par un concile les deux édits; enfin, le synode général de Constantinople prono[illegible] anathème contre les monothélites.

Cependant, on n'employait plus seulement contre l'erreur les armes de la persuasion et les décisions des conciles : Théo-
Inquisition. dose I[er] menaça par des édits très-sévères les hérétiques de toute dénomination, dans les ministres de leur culte, dans les assemblées, dans leurs personnes. Évêques ou prêtres, ils étaient déchus de leurs priviléges et de leurs traitements, puis envoyés en exil tant qu'ils persistaient dans leurs rites et dans leur fausse doctrine. Une amende de dix livres d'or punissait quiconque conférait l'ordination à des hérétiques, ou la recevait d'eux. Leurs assemblées publiques ou secrètes étaient prohibées, dans la ville comme dans la campagne, sous peine de confiscation des édifices où ils se seraient réunis. Par la suite, les hérétiques furent notés d'infamie, exclus des emplois honorifiques ou lucratifs;

quelques-uns furent privés du droit de tester ou d'accepter des legs. La peine de mort fut même fulminée contre les manichéens, quoiqu'il soit affirmé qu'elle ne fut pas appliquée du vivant de Théodose.

Mais elle fut mise à exécution par Maxime, premier empereur chrétien qui ait versé le sang des hérétiques. Au nombre des priscillianistes qui agitaient les provinces espagnoles et qui furent torturés, puis mis à mort par sentence du préfet du prétoire, on cite Priscillien, évêque d'Avila, deux prêtres, deux diacres, le poëte Latronien et Euchrocie, matrone de Bordeaux; les autres furent exilés.

Par une contradiction trop ordinaire, ces priscillianistes furent accusés de méfaits révoltants et contre nature, en même temps que la rigueur de leur doctrine était poussée au point qu'ils réprouvaient jusqu'au mariage et s'interdisaient toute nourriture animale, mortifiant la chair par des jeûnes, des veilles et des prières continuelles. Quant aux dogmes, ils suivaient ceux de l'hérésiarque Manès.

Le meurtre de Priscillien fut hautement désapprouvé par saint Ambroise de Milan et par saint Martin de Tours, aussi zélés à défendre la vérité qu'ennemis déclarés des persécutions. Nous ne devons pas ici passer sous silence, dans l'histoire des progrès humains, la sainte horreur que, pour la première fois, inspira alors l'effusion du sang, non-seulement dans des guerres ambitieuses et par suite de sentences iniques, mais encore à titre de peines qui, étant irréparables, ne devraient jamais être appliquées par l'homme, faillible de sa nature. Ce n'était pas que l'on voulût ainsi nier le pouvoir répressif sans lequel une société ne saurait subsister; en effet, des doutes s'étant élevés sur le point de savoir si l'on pouvait, après avoir reçu le baptême, prendre part à des jugements criminels, ou poursuivre un accusé dans des affaires entraînant peine de mort, le pape Innocent, d'accord avec saint Ambroise, répondit que, l'autorité publique étant armée du glaive pour châtier les crimes selon que Dieu l'a ordonné, les chrétiens pouvaient l'implorer et l'exercer (1). Peine de mort.

Il semblait cependant qu'il ne convenait pas au caractère de douceur du prêtre d'assister à un jugement capital. C'est pourquoi saint Ambroise, lorsqu'il voulut se soustraire au fardeau de l'épiscopat, fit en sorte de se trouver présent à la torture

(1) *Decr. Innocentii*, c. 3.

d'un accusé, afin d'être considéré comme indigne des fonctions d'évêque. Puis, quand Théodose fut resté vainqueur d'Eugène, bien que ce fût dans une guerre juste, il lui conseilla de s'abstenir quelque temps de l'eucharistie, par égard pour le sang versé (1); et quoiqu'il ne la refusât pas aux juges après une sentence capitale prononcée par eux, il approuvait qu'ils fussent quelque temps sans participer à la sainte table (2). Ce sont là des idées qui, un jour, nous l'espérons, passeront dans les faits; il est donc bon de signaler la source d'où elles sont émanées.

Les évêques qui avaient pris part à la condamnation de Priscillien durent donc être désapprouvés par les autres, Ithacius surtout, qui avait assisté à la torture et au supplice. Lorsqu'ensuite plusieurs donatistes, qui pourtant avaient versé le sang humain, furent arrêtés en Afrique, Augustin se hâta de prier le tribun Marcellin de ne pas les condamner à mort, les souffrances des serviteurs de Dieu ne devant pas être vengées, selon la loi du talion, par des supplices semblables; il l'invita seulement à empêcher les coupables de faire du mal à l'avenir, à les ramener à la douceur, à diriger vers des travaux utiles leur énergie malfaisante. « C'est encore là une condamnation; « mais qui ne regardera plutôt comme un bienfait que comme « un supplice de ne pas laisser le champ libre à l'audace du « crime, de le laisser uniquement au remède du repentir? Juge « chrétien, remplis le devoir d'un tendre père; dans ton indi- « gnation contre le crime, souviens-toi d'être humain, et, en « punissant les attentats des coupables, ne te laisse pas entraî- « ner toi-même à la passion de la vengeance. »

Quand Honorius promulgua une loi contre les donatistes et les juifs (3), Augustin écrivit au proconsul que, s'il prononçait la peine de mort contre eux, les ecclésiastiques seraient privés de la faculté de les accuser, attendu qu'ils seraient plutôt prêts à perdre eux-mêmes la vie qu'à mettre celle d'autrui en danger. Il ajoutait : « Quelque grand que soit le mal qu'on veut « empêcher, et le bien auquel on aspire, il est plus nuisible « qu'utile de contraindre les hommes par la force, au lieu de « les vaincre par la persuasion (4). »

(1) RUFIN, II, 34. — SOCRATE, V, 26.
(2) SAINT AMBROISE, *Ep.* 25 et 26.
(3) *Code Théod.*, XLIV, *de Hæret.*
(4) *Ep.* 100.

La sollicitude des évêques pour soustraire les coupables à la mort se manifeste dans une longue lettre adressée par le même saint à Macédonius, vicaire d'Afrique (1) : « Ce n'est pas, dit-il, « que nous approuvions le péché ; mais, en détestant la faute, « nous éprouvons de la pitié pour l'homme. Et comme la cor- « rection ne s'obtient que dans cette vie, notre charité pour le « genre humain nous induit à intercéder pour les coupables, « afin que le supplice de cette vie ne soit pas suivi de celui qui « ne finira plus. Nous aimons les méchants, et nous prions pour « eux, parce que Dieu le commande, mais sans participer à leur « faute, pour les amener, au contraire, à en faire pénitence. « Que si Dieu est patient avec ceux qui tardent à se repentir, « combien devons-nous l'être davantage avec ceux qui pro- « mettent de s'amender, quoique nous soyons incertains s'ils « tiendront leurs promesses ! »

Mais il oublia ces maximes bienveillantes, en approuvant les décrets des empereurs contre les donatistes, et les moyens de rigueur employés pour les convertir (2).

Les dissensions intestines étaient compensées par les triomphes Conversions.
que l'Église obtenait au dehors. L'évêque Marouthа, envoyé par Théodose le Jeune comme ambassadeur en Perse, fit connaître le christianisme au roi Yezdedjerd et à sa cour ; par ses vertus et sa piété, par ses connaissances en médecine, il s'acquit tellement la faveur du prince, qu'il obtint pour les chrétiens la permission de bâtir dans tout l'empire. C'était là un sujet d'inquiétude pour les mages, qui étaient justement fiers d'avoir aidé à relever l'étendard national. S'étant consultés avec les juifs, ils employèrent les raisonnements et l'artifice pour exciter le roi contre les chrétiens. Ils furent trop bien servis en cela par le zèle indiscret d'Abdas, évêque de Suze, qui renversa un temple du Feu. Yezdedjerd le fit venir, et le condamna à le reconstruire : sur son refus, il l'envoya à la mort, et ordonna la destruction
de toutes les églises. Alors commença une persécution qui fut 420
continuée par Varane IV, son successeur, puis par le fils de ce-

(1) *Ep.* 153.

(2) *Quis nostrum, quis vestrum non laudat leges ab imperatoribus datas adversus sacrificia paganorum? Et certe longe ibi pœna severior constituta est, illius quippe impietatis supplicium capitale est.* (Ep. XCIII, 10.) Ailleurs, il soutient qu'on peut admettre que quelques-uns soient tourmentés dans ce monde, pour que tous ne soient pas éternellement brûlés dans l'autre.

lui-ci, et dans le cours de laquelle on vit les horreurs des premiers martyres, ainsi que la constance des victimes.

Quand ensuite la province de l'Adiabène fut dévastée par les Romains, sept mille Perses, emmenés prisonniers à Amida, furent réduits à la plus affreuse misère. Mais l'évêque Acasius, ayant réuni le clergé, l'exhorta, au nom de *Dieu qui aime mieux la miséricorde que le sacrifice*, à vendre tous les ornements de l'Église pour subvenir aux besoins de ces malheureux ; puis, la guerre étant terminée, il leur donna de l'argent pour retourner dans leur patrie. Tant de générosité appela l'attention de Varane V, qui régnait alors ; il suspendit la persécution, et accorda de nombreuses faveurs aux chrétiens.

Le christianisme s'introduisit de bonne heure dans l'Arménie, et la belle langue de ce pays s'enrichit, pour écrire plusieurs traductions du Nouveau Testament, d'un alphabet dont elle fut redevable à Mesrob, maître de Moïse de Chorène, auteur d'une histoire de cette contrée (1).

La Géorgie vit la vigueur de ses hommes et la beauté de ses femmes s'agenouiller devant la croix, sans pourtant que cessassent tout à fait, chez ce peuple, des habitudes farouches et dénaturées, qui faisaient vendre au père ses enfants, au prince ses sujets, au prêtre ses ouailles.

L'Évangile avait aussi pénétré dans l'Ibérie, dans l'Inde, dans l'Éthiopie, dans l'Abyssinie (2) ; et partout les débuts de la prédication et de la conversion sont admirables et touchants.

Un songe, un augure, le récit d'un miracle, l'exemple d'un prêtre ou d'un héros, les charmes d'une pieuse compagne, la vue d'un tableau, l'heureux effet d'une prière ou d'un vœu fait au Dieu des chrétiens, amenaient, la grâce aidant, le changement de croyance des conquérants septentrionaux. Les vertus austères des moines, que les siècles éclairés peuvent bien rejeter comme inutiles, mais non tourner en dérision, étaient de nature à frapper l'imagination vigoureuse des barbares. Ils se laissaient aussi

(1) WHISTHON, *Vorrede zu Mosis Chorenensis Historia armenica*, 1736 ; SCHRÖDER, *Thes. ling. armenicæ*.

(2) Un singulier monument des relations des empereurs d'Orient avec l'Abyssinie a été trouvé récemment par Salt à Axum, en Abyssinie. C'est une inscription d'Aïzanas, roi des Axumites et des Homérites, en mémoire de la victoire remportée par son frère Saïazana sur la nation des Bongaïtes, qui s'était révoltée. Ce monument épigraphique se place entre les années 329 et 356. Voy. le *Classical Journal* de 1810, vol. I, p. 83.

séduire et entraîner par la pompe des cérémonies, par le courage, par la charité des évêques et des prêtres, par la puissance d'une religion capable d'inspirer de pareils sacrifices.

Les Bourguignons, chassés au loin par les Huns, et n'ayant à 433.
espérer aucun secours humain, conviennent d'adopter la foi chrétienne; trois mille à la fois reçoivent le baptême d'un évêque gaulois, et croient voir les effets de leur conversion dans la défaite qu'ils font subir à Optar, oncle d'Attila (1).

Il n'est pas certain que le christianisme ait pénétré à cette époque chez les Vandales, les Suèves et les Lombards. Il ne fut pas envoyé de missionnaires de l'autre côté du Rhin avant le quatrième siècle. Quelques prisonniers faits dans l'Asie Mineure, et emmenés dans ces contrées, parvinrent à convertir un certain nombre de leurs maîtres, avec lesquels ils fondèrent une Église errante et grossière, qui députa au concile de Nicée l'évêque Théophile, serviteur inculte du vrai Dieu. C'était d'un de ces chrétiens que descendait Ulfilas; élevé au milieu des Goths, il put mettre à leur portée les dogmes généraux de la foi et de
la morale révélée. Patrice, emmené esclave en Irlande à l'âge 377-460.
de seize ans, apprit la langue et les usages du pays; puis, porté dans la Gaule par des corsaires, il entra au couvent de Marmoutier. Ordonné prêtre en Italie, évêque enfin, il fut envoyé en Irlande par le pape Célestin, pour convertir à la foi les habitants de l'île.

Le baptême de sang ne manqua même pas chez les barbares. En même temps que, parmi les Goths, Fritigern embrassait le christianisme que lui prêchait Ulfilas, Athanaric le repoussait dédaigneusement, et faisant sortir le char d'Ermensul, il l'envoyait en procession par les rues : quiconque alors refusa de rendre hommage à l'idole nationale fut brûlé avec ses tentes et sa famille.

Par malheur, les premiers prédicateurs des barbares furent des ariens; ils durent donc s'étonner grandement quand, après avoir accepté de bonne foi ce qu'ils croyaient être la vérité céleste, ils entendirent déclarer qu'ils étaient dans la voie de la perdition (2). Il en résulta aussi parmi eux des divisions, et, à

(1) SOCRATE, *Hist. eccl.*, VII, 30. — SIGIBERT I, *Chron. ad* 433.

(2) SALVIEN tâche de les excuser : *Hæretici sunt, sed non scientes; veritas apud nos est, sed illi apud se esse præsumunt. Impii sunt, sed hoc putant veram esse pietatem. Errant ergo, sed bono animo errant.*

la sollicitation des ariens, Genséric et plus encore son fils Huméric répandirent le sang des catholiques. Les discordes religieuses ne cessèrent, même en Afrique et en Espagne, qu'à l'instant où les Arabes vinrent en profiter, pour soumettre à la loi du Koran ceux qui n'avaient pas su rester unis sous celle de l'Évangile.

Ce que les Arabes firent en Asie, peut-être les Septentrionaux l'auraient-ils fait en Europe, s'ils n'eussent rencontré l'opposition des ministres du christianisme : ceux-ci, liés entre eux par la sainteté et par une dépendance réciproque, menacèrent de l'enfer ces envahisseurs farouches, qui ne redoutaient rien au monde; et ils les plièrent ainsi aux pratiques extérieures du culte, d'où ils les firent passer par degrés à la connaissance fondamentale de la religion. Il en résulta un changement remarquable dans la moralité et dans la condition politique des barbares. L'usage des lettres qu'ils acquirent, comme nécessaire à une religion de préceptes écrits, les mit à même d'étudier les vérités divines, et de se procurer quelques notions sur l'histoire, la nature, la société. Ulfilas dota ses Goths d'un alphabet, pour faire passer dans leur langue les saintes Écritures (1), et les traductions rendirent les conversions plus faciles. Elles inspirèrent aux ecclésiastiques le désir de consulter la liturgie et les écrits des Pères dans les langues grecque et latine, ce qui les fit puiser directement à la source des vérités qui nous ont été transmises. Les barbares, une fois en communauté de croyance avec tous les

Qualiter pro hoc ipso falsæ opinionis errore in die judicii puniendi sint, nullus potest scire, nisi judex. Gub. Dei, V, 2.

(1) Le fragment le plus important de la version d'Ulfilas est de cent quatre-vingt-huit pages in-4°. Il est écrit sur parchemin pourpre en lettres majuscules d'or et d'argent, ce qui l'a fait appeler *Codex argenteus*. Grégoire de Tours dit que, quand Childebert prit Narbonne en 631, il y trouva vingt livres d'évangiles dans une cassette d'or garnie de pierreries. On suppose que le fragment dont nous parlons appartenait à cet exemplaire. Il était déposé à l'abbaye de Werden en Westphalie, d'où il fut porté à Prague lors de la guerre de Trente ans. Le comte de Königsmarck le trouva dans cette ville quand il la prit, et l'envoya à Christine, reine de Suède. Sept ans après, Isaac Vossius l'emporta avec lui de Stockholm en Hollande; on ignore à quel titre Gabriel Magnus, comte de la Gardie, l'acheta. Il le fit relier en argent massif, et il le donna, en 1669, à l'université d'Upsal. Ce fragment resta inédit jusqu'en 1825, que Zahn le publia. Il s'en trouve à Wolfenbüttel un autre qui contient l'épître aux Romains. Le cardinal Maï en a découvert d'autres morceaux en 1817, dans la bibliothèque Ambroisienne, et ils ont été l'objet de travaux précieux de la part du comte Ottavio Castiglioni.

chrétiens devenus leurs frères spirituels, apprirent à observer les alliances, à être moins impitoyables dans les guerres, à respecter les institutions de l'empire qu'ils détruisaient.

Cependant les traces du paganisme subsistèrent longtemps encore dans les pays convertis. Nous ne parlons pas de l'Italie, ni de Rome, qui implorèrent les anciennes divinités pour sauver la ville menacée par Alaric; plus tard encore, Grégoire le Grand dut fulminer contre les idoles et les arbres profanes, qui continuaient d'être honorés à Terracine (1) : il fallut tout le zèle des papes pour extirper les restes des cérémonies idolâtres. Paganisme.

Elles se conservèrent dans la Sardaigne (2), dans la Corse et dans les autres îles, parmi les paysans. Les conciles de Latran, d'Arles et de Nantes réprouvèrent le culte des arbres et des fontaines consacrées aux démons, objets d'un respect idolâtre pour le vulgaire. Le culte druidique se prolongea dans la troisième Lyonnaise jusqu'au commencement du quatrième siècle, époque à laquelle les chefs de la nation, réunis en assemblée, y renoncèrent solennellement. Dans le siècle suivant, il eut pour défenseur l'archidruide Merlin, dont les prophéties devinrent un objet de respect pour les deux Bretagnes, et furent célébrées ensuite dans les romans de chevalerie. Childebert, au milieu du sixième siècle, dut promulguer un décret contre les pratiques du paganisme, encore en vigueur dans le royaume de Paris (3). En 589, le troisième concile de Tolède ordonnait aux prêtres, juges et seigneurs, de rechercher les païens, et de les réprimer sévèrement, parce que, dit le concile, le sacrilége de l'idolâtrie était très-répandu en Espagne et dans la Narbonnaise (4). Les pratiques idolâtres durèrent plus longtemps encore dans les vallées des Alpes et dans les forêts germaniques; si bien qu'il fallut, jusqu'à la fin du huitième siècle, tout le zèle des nouveaux apôtres et les victoires de Charlemagne, pour les extirper entièrement.

Le principal soin des évêques avait alors pour objet de détruire les restes du paganisme et de préserver la foi de la souil- Évêques.

(1) GEORGE, *Epist. ad episcop. Terrac.*

(2) *Accidit quia ipsos rusticos quos habet ecclesia tua, nunc usque in infidelitate remanere, negligentia fraternitatis vestræ permisit.* GREG., Ep. ad Januarium, episc. Calarit.

(3) BOUQUET, t. IV. *Childer. const. de abolendis reliquiis idolatr.*

(4) *Quoniam per omnem Hispaniam, sive Galliam (Narbonensem) idolatriæ sacrilegium inolevit.* Delect. Concil., t. II, p. 402.

lure des hérésies. Mais la condition de ces temps misérables les contraignit en outre d'assumer des fardeaux auxquels se dérobaient par faiblesse les autorités temporelles. L'évêque devient tout alors : il baptise, confesse, impose les pénitences publiques et privées, inflige et lève l'excommunication, visite les malades, prie pour les morts, rachète les prisonniers, nourrit les pauvres, les veuves, les orphelins; il fonde des hospices et des hôpitaux; il administre les biens de son clergé, prononce comme arbitre et comme conciliateur; il publie des traités de morale, de discipline, de théologie; il soutient des controverses avec les hérétiques et les philosophes; il s'applique aux sciences et à l'histoire, répond aux questions qui lui sont soumises par d'autres évêques, par des églises, des moines, des particuliers; il siége dans les conciles, revêt le caractère d'ambassadeur, intervient auprès des barbares ou des usurpateurs, pour les apaiser; il réunit, en somme, l'influence du philosophe à l'autorité politique et religieuse.

L'administration municipale étant abandonnée par les décurions, les évêques et les prêtres s'en chargèrent : c'étaient des hommes que l'on était toujours sûr de trouver là où il était besoin de veiller, de diriger, de consoler. Ce ne fut donc pas de leur part une usurpation : ils n'avaient pas demandé qu'il en fût ainsi, ce n'était pas leur destination; le besoin naquit, et ils se trouvèrent prêts, parce que la prépondérance morale leur permettait de faire du pouvoir un usage légitime, et parce qu'ils tenaient du christianisme le droit d'agir en tout ce qui est utile à l'homme, parce que l'instruction et la foi leur donnaient les moyens de réussir.

Nous avons déjà admiré les Ambroise, les Chrysostome, les
439. Augustin. Théodoric envoya saint Orient, évêque d'Auch, demander la paix, après qu'il eut été repoussé de Narbonne.
430. Germain, évêque d'Auxerre, se rendit à Arles, pour obtenir une diminution des charges publiques. Hilaire de Lérins continuait, bien qu'évêque d'Arles, à vivre dans la pauvreté, et marchait pieds nus. Le matin, il recevait, dans la ville, quiconque se présentait; le reste du jour, il dictait, lisait, écoutait ou conversait. Il construisait des églises avec les marbres enlevés à l'amphithéâtre, vendait les vases sacrés, s'il en était besoin, pour secourir les pauvres ou pour racheter des captifs. Les jours de jeûne, il prêchait pendant quatre heures, écoutait la confession des pénitents, prévenait les maux d'une mauvaise

administration, ou les réparait. En voyant un jour entrer dans l'église, avec son cortége d'officiers, le préfet, auquel il avait souvent adressé des représentations, il l'apostropha directement, en disant qu'après avoir dédaigné de sages avis, il n'était pas digne d'écouter la parole divine.

Moines. Dans une société qui croupissait en proie à l'oisiveté, à la corruption, à des maux de tout genre, beaucoup de personnes se sentaient portées à embrasser la vie monastique, pour se soustraire à un monde qui n'occupait pas leur activité, répugnait à leur raison, et n'offrait que des chagrins et des souffrances (1). Des hommes las des passions, animés envers Dieu et envers le prochain d'un amour qui les détachait d'eux-mêmes, des âmes mélancoliques se complaisant dans une admiration tranquille de la vérité, et recherchant la suave poésie du silence, les mâles voluptés de l'abstinence et de la prière, se retiraient dans le désert ou dans les couvents, pour trouver quelque chose de stable au milieu de l'agitation universelle, l'entier oubli du monde, ou le courage d'y retourner pour guérir des maux et des erreurs.

L'Orient voyait continuer ces prodiges de mortification, que l'Église nous offre bien plus pour les admirer, que pour les imiter. Quelques-uns s'appelaient *acœmètes* ou *non-dormants* (ἀκοίμητοι), parce qu'ils ne cessaient, ni jour ni nuit, le chant alternatif des psaumes; d'autres, en Perse, disputaient leur nourriture aux bêtes féroces. Macaire, d'Alexandrie, restait tout un carême debout, sans manger autre chose que quelques feuilles sèches le dimanche; d'autres ne prononçaient pas une parole jusqu'à l'heure de leur mort. Siméon Stylite demeura trente ans au sommet d'une colonne (στῦλος).

Folies! nous écrions-nous; mais alors ce renoncement extraordinaire à la vie et à l'amour de soi-même séduisait l'imagination des peuples grossiers, et donnait aux nations policées une idée sublime d'une religion capable d'obtenir le triomphe absolu de l'esprit sur la matière. Les pèlerins venaient par

(1) Napoléon disait qu'il fallait un asile aux grandes infortunes, un refuge aux imaginations ardentes; mais, dans le dernier siècle, les moines voués à la prière, à l'instruction, au service des hôpitaux, à la conversion, déplurent aux philosophes, et ils s'en débarrassèrent, aidés des anarchistes. Par leur fait notre siècle est délivré des couvents, et il peut sans crainte examiner s'ils ont fait quelque bien, s'ils étaient en rapport avec le temps où ils furent établis.

troupes nombreuses à la colonne du Stylite. Les devins d'Arabie et de Perse réclamaient son intercession, Théodose III ses conseils; tant qu'il fut vivant, les Sarrasins se disputèrent ses bénédictions; quand il fut mort, ils s'arrachèrent ses reliques.

Le Stylite Daniel excite encore plus l'étonnement, lui qui, dans un climat rigoureux, au nord de l'Euxin, sur une montagne exposée aux vents et aux frimas, avait établi sa demeure sur la cime d'une colonne, où venaient le visiter les barbares et les Romains. L'empereur Léon le considérait comme la sauvegarde de son royaume, et s'en remit à lui pour la conclusion d'un traité avec des étrangers. Lorsqu'ensuite l'Église d'Antioche se trouva agitée par un schisme, le patriarche de Constantinople envoya à Daniel l'ordre de descendre de sa colonne pour le faire cesser. Il se résigna, après une longue résistance, à obéir; puis il retourna continuer son étrange pénitence.

Les hagiographes racontent que Théodose le Jeune, étant un jour sorti de son palais pour prendre de l'exercice, se dirigea vers l'un des faubourgs de Constantinople, dans l'intention d'y visiter un solitaire d'une grande sainteté. Il entra inconnu dans sa misérable cellule, pour s'entretenir avec lui de la vie monastique, des prodiges dont l'Égypte était témoin; et, comme en regardant autour de lui il apercevait pour toutes provisions quelques morceaux de pain dans une corbeille : *Mon père*, lui dit-il, *donnez-moi votre bénédiction*, *nous mangerons ensuite*. Le solitaire prit donc de l'eau, y jeta quelques grains de sel et un peu de pain, et tous deux partagèrent ce frugal repas. Quand l'empereur se fut découvert à son hôte : *Que vous êtes heureux*, s'écria-t-il, *vous qui, dans la solitude*, *exempt des ennuis du siècle*, *passez une vie calme et tranquille*, *sans autre soin que celui des âmes*, *sans autre pensée que celle d'atteindre à la perfection pour vous rendre digne des récompenses éternelles ! Pour moi*, *né parmi les pompes du trône*, *je puis dire avec vérité que je ne me suis jamais mis à table qu'avec un esprit accablé de soucis!*

Tout cela, sans doute, acquerrait beaucoup plus de prix aux yeux de certains lecteurs, si les personnages portaient les noms de Cratès, de Diogène ou de Fabricius. Il est naturel que ces simples vertus soient un objet de dérision pour ceux qui admirent les héros homicides, la liberté ravie aux nations, la

gloire d'avoir égorgé un grand nombre de ses frères. Quant à nous, si quelque guerrier farouche, ne connaissant d'autre frein que les limites de sa propre force, s'est arrêté à la voix d'un pieux anachorète, au moment d'égorger un père de famille, de déshonorer une épouse, nous bénissons Dieu, qui choisit, selon le temps, les moyens de ses miséricordes.

L'austère vertu qui inspirait à de grands saints la crainte du sacerdoce, était commune chez les moines : on en trouve de fréquents témoignages. Saint Épiphane, évêque de Chypre, écrit en ces termes à l'évêque de Jérusalem, pour lui faire connaître de quelle manière il a conféré les ordres à Paulinien : « Au moment où la messe se célébrait dans l'église d'un village « près de notre monastère, et où il ne s'attendait à rien, nous « le fîmes saisir par plusieurs diacres, en prenant soin de lui « fermer la bouche pour qu'il ne nous conjurât pas au nom du « Christ. Après l'avoir ordonné diacre, nous lui enjoignîmes, « avec de saintes menaces, d'en remplir les devoirs. Il résistait « de tout son pouvoir, en se déclarant indigne; il fallut pres- « que le forcer, après avoir employé beaucoup de temps et de « fatigue à le persuader par les témoignages de l'Écriture et par « les ordres de Dieu. Quand il se fut acquitté des fonctions de « diacre dans le saint sacrifice, nous lui fîmes de nouveau « fermer la bouche, et nous l'ordonnâmes prêtre avec beau- « coup de difficulté; nous l'avons ensuite déterminé, à l'aide « des mêmes raisons, à siéger parmi les prêtres. »

Cette ferveur à servir Dieu pour Dieu était naturelle à des vocations dans lesquels n'entraient pour rien les calculs égoïstes et les intérêts de famille, du genre de ceux qui peuplèrent ensuite les monastères d'âmes ennuyées et médiocres. Mais aussitôt que la paix des monastères laissa le zèle s'attiédir, des passions humaines se mêlèrent aux choses du ciel; et après avoir quitté le monde pour se donner à Dieu, l'on quittait Dieu pour revenir au milieu du monde y intriguer, y mettre le désordre, au point que les empereurs durent interdire aux anachorètes le séjour de la capitale.

Saint Jérôme, bien que par l'enthousiasme religieux et par la vivacité de l'imagination il eût quelque chose d'oriental, ne pouvait s'empêcher de témoigner des excessives austérités de quelques moines d'Asie un légitime et charitable mécontentement : « Il en est qui, par suite de l'humidité des cellules, « des jeûnes immodérés, par ennui de la solitude et par des

« lectures trop assidues, tombent dans l'hypocondrie, et ont « moins besoin de nos avis que de l'art d'Hippocrate... J'ai vu « des personnes de l'un et de l'autre sexe, dont le cerveau « s'était altéré par une abstinence excessive, au point de ne « plus savoir ce qu'elles faisaient, ni ce qu'elles devaient dire « ou taire (1). » Ailleurs il se récrie contre l'ambition de certains anachorètes : « J'ai vu, dit-il, des hommes qui, ayant renoncé « au siècle de nom seulement, point de fait, n'ont rien changé « à leur ancienne manière de vivre. Leurs richesses se sont « accrues au lieu de diminuer; ils ont les mêmes cohortes « d'esclaves, la même pompe de festins; parfois ils mangent « sur de misérables assiettes de terre, et, entourés de nom-« breux essaims d'esclaves, ils se font appeler *solitaires* (2)... « Fuis aussi ceux que tu verras chargés de chaînes, avec une « barbe de bouc, un manteau noir, et les pieds nus malgré « le froid. Ils entrent dans la demeure des nobles, trompent « de pauvres femmes pleines de péchés, enseignent toujours, « et ne parviennent jamais à connaître la vérité; ils feignent « la tristesse, et, s'imposant en apparence de longs jeûnes, « ils s'en dédommagent la nuit par des repas furtifs (3). »

Ailleurs encore : « Je rougis de le dire. Du fond de nos cel-« lules, nous condamnons le monde; enveloppés dans le sac « et dans la cendre, nous jugeons les évêques. D'où vient cet « orgueil sous la tunique d'un pénitent?... L'orgueil s'insinue « facilement dans la solitude : celui-ci a jeûné quelque peu, « n'a vu personne, et déjà il se croit quelque chose d'impor-« tant. Il oublie ce qu'il est, d'où il vient, où il va, et déjà son « cœur et sa langue errent de toutes parts. Contrairement à « la volonté de l'Apôtre, il juge les autres, porte la main où « la gourmandise l'invite, dort longtemps, et croit tout infé-« rieur à lui. Il demeure plus souvent en ville que dans sa « cellule, et fait le modeste parmi ses frères, tandis qu'il va « heurtant tous les passants sur les places publiques. »

Ces reproches de l'un des Pères les plus fervents nous font connaître qu'en Occident les moines n'étaient pas pour les personnes pieuses l'objet d'un respect qui pût suffire à pallier leurs égarements, ou à faire suivre sans réserve leurs exemples. Soit

(1) *Ad Rusticum*, ep. 95. — *Ad Demetriadem*, ep. 97.
(2) *Ad Rusticum*, ep. 95.
(3) *Ad Eustochium*, ep. 18.

à cause des nombreux restes du paganisme, soit que les esprits positifs fussent moins disposés à l'exaltation ascétique, les moines y étaient mal accueillis; et, sans citer les injures grossières que leur adressait dans ses vers Rutilius Namatianus (1), nous rappellerons que chaque fois qu'apparaissait en Afrique et spécialement à Carthage un de ces hommes pâles à la tête rasée, le peuple le chargait d'injures et de malédictions (2). Une jeune femme pieuse, nommée Blésilla, étant morte à Rome par suite de jeûnes excessifs, disait-on, le peuple s'écriait : « Quand « chasserez-vous de la ville cette détestable engeance de moi- « nes! Pourquoi ne pas les lapider? pourquoi ne pas les jeter « dans le Tibre (3)? »

Cependant, lorsque la vie monastique s'introduisit aussi dans nos contrées, tout en imitant l'Orient et en allant s'instruire des austérités des cénobites aux lieux où les anciens cherchaient une sagesse superbe et mystérieuse, on s'attacha moins à l'isolement, à la contemplation, au mépris de la société qu'à la vie commune dans la prière et dans les entretiens pieux, moins à la mortification et au silence qu'à la discussion et à l'activité.

On croit que saint Athanase introduisit le premier les cénobites à Rome, vers l'an 390; mais Milan, Vérone, Aquilée prétendent, avec plus de raison, avoir possédé les premiers monastères. Augustin les trouvait déjà établis dans Milan (4); Martin de Tours habita même un des couvents de cette ville (5); il retourna ensuite dans la Gaule, où il fonda la communauté
de Ligugey, près de Poitiers; puis le couvent de Marmoutier 370.
(*Majus monasterium*), où il recueillit et disciplina les nombreux ermites disséminés dans les grottes et parmi les ruines des temples, le long de la Vienne et de la Loire : mille d'entre eux as-
sistèrent à ses obsèques. Cassien, qui avait été témoin des aus- 409.

(1) *De reditu suo*, l. I, v. 439 et suiv.
(2) SALVIEN, *de Gub. Dei*, VIII, 4.
(3) SAINT JÉRÔME, *ad Paulam*, ep. 22.
(4) *Confessions*, IV, 6.
(5) SULPICIUS, SEVERUS, Vita sancti Martini, VI : *Mediolani sibi monasterium statuit.* — Et PAULIN DE PÉRIGUEUX, *de Vita Sancti Martini*, l. 1, v. 225 :

Paulum constructa statuit requiescere cella,
Heic ubi, gaudentem nemoris vel palmitis umbris,
Italiam pingit pulcherrima Mediolanus.

térités des moines de l'Orient, se retira en Provence, après la mort de Chrysostome, et fonda à Marseille deux monastères, Il est rapporté qu'il avait dans sa direction jusqu'à cinq mille personnes, tant hommes que femmes, dont il retraça la vie, à la prière de Castor, évêque d'Apt.

Mais le monastère le plus fameux dans la Gaule fut celui de Lérins, fondé par saint Honorat vers l'an 420, où les églises allaient à l'envi chercher des pasteurs, et d'où sortirent entre autres Salvien, qu'on a surnommé le Jérémie des Gaules, et saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande (1).

Les moines commencèrent seulement dans le cinquième siècle à prendre part aux fonctions sacerdotales, et se firent ordonner prêtres sans changer pour cela d'état. Cette innovation trouva quelque opposition dans le concile de Chalcédoine (2), et Léon le Grand la réprouva ouvertement (3). Mais les évêques sentirent promptement de quel avantage leur serait cette milice fervente. Le sanctuaire fut donc ouvert aux moines, et plus tard le concile de Nicée attribua aux abbés le droit de conférer les ordres mineurs dans leur couvent. En même temps qu'ils se rapprochaient du clergé, les ecclésiastiques de plusieurs églises épiscopales se réunirent, à l'imitation des moines, sous une règle uniforme, et reçurent le nom de chanoines (*canonici*, de κάνων, règle). Cette institution fut introduite par saint Eusèbe, évêque de Verceil, et par saint Augustin. Puis Crodegang,
650. évêque de Metz, établit, pour l'existence en commun des chanoines, un règlement et des statuts qui furent acceptés par la plupart des chapitres.

Religieuses. L'Église employa, dans les premiers temps, les diaconesses (c'étaient les épouses des diacres ou de pieuses femmes d'un âge mûr) à veiller dans les basiliques à l'entrée réservée aux personnes de leur sexe, à dépouiller de leurs vêtements celles qui devaient recevoir le baptême, à soigner celles qui étaient malades, à ensevelir celles qui étaient mortes (4); mais elles n'appartenaient pas à la hiérarchie ecclésiastique, car elles n'avaient pas reçu l'imposition des mains (5). Déjà cependant, au qua-

(1) « Les monastères de Lérins et de Saint-Victor étaient alors le refuge des hardiesses de la pensée. » GUIZOT, *Hist. de la civilisation en France*, leçon V.
(2) *Canon* III, 4.
(3) *Ep.* CIX, 1, 6.
(4) SAINT IGNACE, *ep.* 12.
(5) *Concile de Nicée*, can. 19.

trième siècle, beaucoup de vierges vivaient en commun dans des maisons particulières ; et, cet usage étant passé en Occident, saint Honorat institua à Saint-Cyr, près de Marseille, la première communauté de femmes dans la Gaule. Saint Césaire, évêque, écrivit une règle pour les religieuses (1), et Léon le Grand défendit de leur donner le voile avant que l'âge de quarante années eût tempéré leurs passions et mûri leur jugement.

CHAPITRE XIX.

DISCIPLINE ET RITES.

La hiérarchie établie et reconnue, il était difficile que l'Église conservât la pauvreté apostolique; mais elle perdit, avec celle-ci, de sa ferveur primitive, de sa pureté et de son indépendance. Dans le principe, le clergé ne vivait que des offrandes faites à l'autel, en les partageant avec les pauvres. Les églises et les associations religieuses ne purent posséder des biens-fonds et accepter des legs qu'à dater du règne de Constantin. Constantin lui-même dota de gros revenus la basilique des Saints- 321.
Apôtres; plusieurs autres églises eurent en partage les biens qui servaient à l'entretien du culte païen, beaucoup aussi une partie des terres communales, de sorte qu'il n'y eut point de cathédrale qui ne fût propriétaire.

La piété particulière ne se montra pas toujours sage en cela, puisqu'elle alla jusqu'à déshériter des parents dans le besoin pour s'assurer les prières des prêtres et des moines (2). L'abus

(1) Bollandus, au 12 janvier.

(2) Un païen endurci et un chrétien pieux s'accordent à cet égard. Zosime appelle les moines des hommes à peu près inutiles à l'État, qui ont acquis de grandes terres sous prétexte de nourrir les pauvres, et qui en réalité ont réduit presque tout le monde à la pauvreté : οὔτε πρὸς πόλεμον οὔτε πρὸς ἄλλην τινὰ χρείαν ἀναγκαίαν τῇ πολιτείᾳ, πλὴν ὅτι προϊόντες ὁδῷ μεχρὶ τοῦ νῦν ἐξ ἐκείνου τὸ πολὺ μέρος τῆς γῆς ᾠκειώσαντο, προφάσει τοῦ μεταδιδόναι πάντων πτωχοῖς πάντας ως εἰπεῖν πτωχοὺς καταστήσαντες, V, 23.

Addicta avorum prædia
Fœdis sub auctionibus.
Successor exhæres gemit,
Sanctis egens parentibus ;

en vint au point que Valentinien Ier interdit au clergé de recevoir des legs de la part des femmes; puis il fut défendu aux prêtres et aux moines d'hériter; ce qui fit dire à saint Jérôme qu'il s'affligeait non de la chose, mais de ce qu'elle eût été méritée. Les Pères s'élevèrent à l'envi contre l'abus des legs pieux, Chrysostome principalement; et saint Augustin refusa plusieurs dons faits à son église.

Les ecclésiastiques pouvant laisser à leurs parents les biens reçus pour le service de l'Église, et la piété des fidèles se trouvant ainsi contrainte à des donations nouvelles, les empereurs enlevèrent aux prêtres le droit de disposer par testament des biens qu'ils avaient acquis. Qu'en résulta-t-il? C'est que les propriétés des ecclésiastiques augmentèrent sans mesure, attendu qu'ils recevaient toujours sans jamais aliéner. Aussi le préfet Prétextat avait-il quelque raison de dire : *Faites-moi évêque de Rome, et je deviens chrétien.*

Il est vrai que ces richesses étaient un fonds de secours pour les pauvres, et qu'elles étaient employées à élever des églises, à donner de l'éclat aux cérémonies du culte, à nourrir des curés dans des pays pauvres et lointains; puis les nominations des prêtres et des évêques devinrent aussi indépendantes des laïques du moment où le clergé ne fut plus dans la nécessité de vivre au jour le jour.

Intervention des laïques.

L'intervention des laïques perdit ainsi de son importance dans les affaires ecclésiastiques. On abandonna peu à peu la coutume de demander leur assentiment pour l'ordination des prêtres, bien que les noms des candidats fussent toujours publiés, afin que ceux qui auraient eu connaissance de quelque empêchement formassent opposition. Le concile de Nicée ayant déclaré que la présence et l'assentiment des autres prélats de la province étaient nécessaires pour la validité de l'élection d'un évêque, il en résulta qu'ils purent, par leur majorité, annuler les nominations des assemblées ordinaires; et le peuple s'en éloigna quand il vit qu'il ne lui restait plus que l'apparence du droit (1).

Hæc occuluntur abditis
Ecclesiarum in angulis,
Et summa pietas creditur
Nudare dulces liberos.

Peri Stephanon, hymnus II, 76.

(1) Non pas toutefois immédiatement. Nous voyons, en effet, dans le sixième

L'élection des évêques n'était pas toujours régulière. Nous avons vu comment Paulinien avait été élu (1). Dans l'assemblée réunie à Milan pour donner un successeur à Auxence, le gouverneur qui se présente pour maintenir l'ordre est lui-même nommé évêque. A Châlons, après la mort de l'évêque Paul, les factions s'agitent pour lui choisir un successeur; et les deux évêques Patient de Lyon et Euphronius d'Autun prennent un prêtre peu connu, mais d'une réputation intacte, nommé Jean, auquel ils donnent l'onction par une sorte de surprise (2). Les habitants de Bourges confient le choix de leur évêque à Sidoine Apollinaire.

Le clergé.

Dans l'origine, les prêtres et les évêques n'étaient pas vêtus autrement que les séculiers; et cela est si vrai que l'on prenait parfois saint Ambroise pour son frère Satyre, l'évêque pour le laïque (3). La longue soutane et la cape, que les prêtres conservent encore, étaient le costume ordinaire des philosophes et de ceux qui fuyaient la pompe. Leur unique distinction était dans les cheveux; les Latins ne lassaient qu'une couronne, et les Grecs qu'une touffe en forme de croix (4). Ils faisaient usage, pour la célébration des rites sacrés (5), d'un vêtement particulier, c'est-à-dire de la chasuble, manteau tout à fait rond et fermé, sauf pour le passage de la tête. Aujourd'hui, les ecclésiastiques

siècle quelques communes participer à l'élection, et Justinien ordonna que les notables de la ville fussent consultés à cet effet. *Novelle* CXXXVII, 2.

(1) Voyez ci-dessus, page 383.

(2) Lettre de Sidoine Apollinaire, IV, 25.

(3) *In obitu Satyri oratio,* 38. Le pape Célestin (*lettre* 2) nous assure que les évêques eux-mêmes n'avaient point de vêtement particulier.

(4) Le quatrième concile de Carthage défend au prêtre de soigner ses cheveux ou de se raser la barbe; mais cette prescription fut peu observée. La tonsure dérive, dit-on, des Nazaréens, qui se brûlaient une partie des cheveux en signe de dévotion particulière. (*Concil Aquisgr.*, c. I. — ISIDORE DE SÉVILLE, livre I, *de Off. eccl.*, c. 4.) Dans le chapitre XVIII des Actes des Apôtres, il est fait mention de Priscille et d'Aquilas, qui avaient coupé leur chevelure par suite d'un vœu. Mais, outre que les Nazaréens portaient habituellement leurs cheveux longs comme Samson, il est difficile de croire que, dans des temps de persécution, on voulait afficher un signe distinctif aussi apparent.

(5) *Religio divina alterum habitum habet in ministerio, alterum in usu vitaque communi.* SAINT JÉRÔME, *in Ezech.*, c. 44. LANDOLPHE, en parlant de l'archevêque Aribert (*Hist. Mediol.*, lib. II, 35), dit que, sous lui, personne n'osait entrer dans le chœur sans être vêtu de la toge blanche (aube) et sans avoir la tête couverte du capuchon, attaché à une sorte de camail de couleur rouge, dont les prêtres faisaient usage à cette époque.

ont adopté un constume différent, c'est-à-dire plus compliqué. Charlemagne ordonnait aux comtes de traiter comme laïques les clercs qu'ils trouveraient avec l'habit séculier. Cependant la couleur noire ne devint de règle qu'après le treizième siècle (1). Les ecclésiastiques furent aussi exclus de certaines professions, puis de toutes occupations séculières. Ils furent plus tard astreints au célibat, loi ancienne, rendue plus rigoureuse avec le temps, et adoptée presque généralement. Le concile de Chalcédoine ne voulait pas qu'un seul ecclésiastique possédât plusieurs bénéfices, pour employer ici une expression introduite ultérieurement.

Au commencement du cinquième siècle, Rome se vantait de posséder vingt-quatre églises et soixante-six prêtres, tant le clergé était peu nombreux. De là l'extrême précaution pour

(1) Un édit de l'archevêque de Milan, Sessa, en 1211, défend aux ecclésiastiques d'aller vêtus de rouge, de jaune, de vert. Un concile provincial du siècle suivant leur interdit les habits à raies, à bordure, avec rubans et boutons d'argent et de métal, ainsi que les capuchons à la mode des laïques. Le concile diocésain de Milan, en 1250, veut que tous les prélats portent sur la simare un vêtement clos, et non des capes avec manches; qu'ils ne fassent point usage de freins, de selles, d'éperons ni autres choses dorées, argentées ou azurées, ni de surtouts garnis de fourrures, ni de manteaux soit ouverts, soit fermés, hors les cas où ils doivent monter à cheval. Du reste, défense à eux de porter des étoffes vertes, des manches rouges, des souliers lacés, des collets boutonnés; ils ne peuvent avoir que des capes noires ou autres, également décentes (GIULINI, *ad an.* 1250). Quelques conciles ordonnent aux prêtres de ne sortir qu'avec l'étole au cou (*Concile de Mayence*, en 813). Landolphe (*Hist. Med.*, liv. II, 35) dit aussi qu'au temps d'Aribert aucun ecclésiastique n'osait imiter les modes des laïques, soit pour le chapeau, soit pour les habits, soit pour la chaussure. Mais la couleur noire était peu en usage parmi le clergé lombard; et Giulini rapporte, à l'année 1203, le testament d'un prêtre qui lègue à divers individus ses habits, dont aucun n'est noir, sauf son chapeau. Nous savons toutefois que les prêtres milanais revêtaient la chape noire durant les offices; la chape rouge était réservée aux chanoines ordinaires. En 1211, un synode milanais défendit aux clercs de se montrer en public sans la chape ou le surplis, ou sans un autre vêtement rond et fermé; de porter des chaussures lacées, des manches, des mouches (ornements tombant du cou sur la poitrine), des garnitures sur leurs habits, et des capes à manches. Celui qui avait reçu les ordres devait porter des habits ronds ne s'ouvrant pas, qui ne fussent ni jaunes, ni verts, ni garnis de petit-gris. Les clercs recevaient la tonsure à l'église ou à l'autel dont ils avaient le titre. Le même synode défendit aux moines de prendre part aux banquets, de jouer aux dés, de parier, de chasser, d'avoir des chiens, de se livrer au trafic, à l'usure, d'avoir des compères et des commères, d'aller aux bains, de porter des bonnets ou une coiffure autre que le capuchon. Combien il est facile de prohiber et d'ordonner !

que personne ne se fît ordonner hors de son diocèse, pour qu'aucun prêtre n'abandonnât le sien, ou ne voyageât sans licence de l'ordinaire (*litteræ dimissoriæ*). Le concile de Chalcédoine déclara sacrilége quiconque sortirait de la milice sacrée après le vœu; Justinien y ajouta la confiscation des biens au profit de l'église abandonnée. Caractère indélébile.

Les conciles généraux suspendirent l'autorité législative des églises particulières. La puissance des évêques s'en accrut au détriment du simple clergé, qui n'était pas appelé dans les synodes ou n'y avait pas voix délibérative. Accroissement de l'autorité épiscopale.

Les évêques administraient les biens ecclésiastiques par eux-mêmes ou par un économe. Un tiers du revenu était constamment attribué aux pauvres, un autre au service de l'église, le reste au prélat (1).

Les chorévêques, qui étaient comme des vicaires épiscopaux, 360.
disparurent quand le concile de Laodicé eut statué qu'il ne serait pas donné de successeurs aux morts, et que les vivants relèveraient des diocésains. L'autorité se concentra ainsi dans les mains de ces derniers; mais, en retour, ils furent astreints à la résidence par le concile d'Antioche, et celui de Sar- 342.
daigne leur défendit de rester absents plus de trois semaines. 351.
Ils durent en outre parcourir annuellement leur diocèse, et ici l'intérêt matériel s'unissait à celui des âmes, attendu qu'en visitant les églises des campagnes ils recueillaient les offrandes que les fidèles y avaient déposées dans l'année. L'épiscopat étant ensuite comparé à un mariage, on lui appliqua la loi du divorce, en défendant de passer d'une église à une autre, à moins que le bien général ne le réclamât (2); ce qui fut un moyen de mettre un terme aux brigues et à l'ambition d'arriver à des siéges de plus en plus avantageux.

Un prêtre, appartenant au clergé épiscopal, fut chargé du soin des âmes dans les campagnes, et plusieurs villages furent réunis sous une église, appelée *titre*; ses membres était désignés collectivement par le nom de *plèbe* (λαός), et les curés (*curiones*) par celui de *plébans* (*plebani*); les évêques laissaient à ces derniers les offrandes de chaque église, en veillant à ce qu'ils ne les rendissent pas onéreuses et ne les détournassent pas à leur Paroisses.

(1) Voyez les canons des conciles de Chalcédoine et d'Arles, 314 et 450; de Turin, 387; de Tours, 461.

(2) La translation prohibée s'appelait *metabasis*; celle qui était ordonnée, *metathesis*.

seul profit (1). Lorsqu'il fallut placer aussi des curés dans les villes, les églises y furent distinguées en cathédrales et en paroissiales. Les plébans ne prononçaient pas l'excommunication et n'avaient pas l'autorité d'absoudre. Les évêques avaient le privilége exclusif de consacrer le pain et le vin; mais l'embarras d'envoyer les choses consacrées plus ou moins loin fit étendre aussi ce privilége aux plébans, qui finirent par administrer de même les autres sacrements, excepté l'ordination, la confirmation et l'absolution de certains cas. Le curé exerça dès lors, sur tous les intérêts spirituels de l'Église, le pouvoir qu'il tire de l'évêque. Son institution étant de droit divin, il ne peut être déplacé que par suite d'une sentence juridique.

Juridiction ecclésiastique.

La hiérarchie une fois réglée de la sorte, on s'occupa de déterminer les devoirs et les honneurs inhérents à chaque dignité, ainsi que la juridiction graduelle. Les papes, tirant leur autorité de Dieu, n'étaient pas susceptibles d'être repris; quelques conciles prétendirent néanmoins les censurer, comme pouvaient le faire les conciles œcuméniques à l'égard des partriarches, les conciles nationaux et provinciaux à l'égard des évêques. Les Pères, réunis à Carthage, prièrent le pape Célestin de ne pas recevoir à la communion les évêques qu'ils en avaient exclus, en disant que le synode de Nicée avait remis au concile provincial les causes des évêques et des prêtres.

Comme censeurs naturels, les évêques devaient veiller sur la pureté des mœurs, et les corriger conformément à une jurisprudence canonique qui ne faisait point de distinction entre les personnes. Ils conservèrent même sous le despotisme l'important privilége d'être jugés par leurs pairs; en même temps ils prononçaient seuls sur les accusations portées contre les ecclésiastiques, qui, par ce moyen, étaient soustraits au scandale d'une procédure publique. Une loi formelle enjoignit aux magistrats d'exécuter les décisions des évêques (2); mais dans quelques

(1) Les anciens appelaient *parochus* celui qui fournissait du sel, du bois et un gîte aux délégués que les Romains envoyaient dans les provinces; de παρέχω, *præbeo.*

Proxima campano ponti quæ villula, tectum
Præbuit, et parochi quæ debent ligna salemque.
HORACE, sat. I, 5, 46.

Peut-être les curés furent-ils nommés *parochi* par les chrétiens, parce qu'ils étaient chargés par l'évêque de subvenir aux besoins de la plèbe.

(2) *Code Théod.*, IX, 45, IV.

églises il était permis aux prêtres d'en appeler devant le concile provincial (1).

Dans l'ordre temporel, les chrétiens, redoutant la partialité de juges ennemis de leur foi, et par éloignement pour les formules païennes qui accompagnaient les jugements, avaient tenté d'abord de décliner les tribunaux ordinaires. Ils s'en remettaient donc, comme dans une société de frères, du soin de statuer sur leurs différends aux évêques et aux anciens. Il en résulta une juridiction volontaire et arbitrale, à laquelle Constantin prêta l'appui de ses décrets. Quand les souverains furent devenus chrétiens, il n'y eut plus de motifs pour écarter du forum séculier les fidèles qui avaient des contestations à porter en justice. L'Église l'interdit seulement à ses ministres (2), auxquels Constantin accorda un forum distinct pour les affaires civiles; privilége que Justinien étendit à leurs procès avec les laïques, sauf appel aux tribunaux ordinaires. La juridiction des évêques était-elle arbitrale ou coercitive? Les empereurs montrèrent qu'ils l'entendaient dans le premier sens (3), et Justinien soumit la

(1) Le troisième concile de Carthage, en 397, can. 9 : *Ut clerici publica judicia non appellent... cum privatorum christianorum causas Apostolus ad Ecclesiam deferri atque ibi determinari præcipiat.* En 425, Théodose II et Valentinien III rendirent cette loi : *Clericos episcopali audientiæ reservamus... fas enim non est ut divini muneris ministri temporalium potestatum subdantur arbitrio.* Justinien donna force de loi aux canons ecclésiastiques. *Nov.* CXLI.

(2) Concile de Vaison, 442.

(3) Voy. les édits d'Honorius, de Valentinien III et de Justinien, en 398, 428 et 541. — On trouve dans le Code de Just., liv. I, tit. 4, *de Episcopali audientia,* § 26 : « A l'égard des affaires annuelles de la cité, soit qu'il s'agisse de revenus ordinaires de la ville ou de fonds provenant des biens de la ville, de dons particuliers, de legs ou de toute autre origine; ou de travaux publics, de magasins de vivres, ou d'aqueducs, ou d'entretien de bains, de ports; de construction de murailles, de tours; ou de réparations de ponts, de routes; ou de procès dans lesquels la cité se trouve engagée pour un intérêt quelconque, public ou privé, nous ordonnons ce qui suit : Le très-pieux évêque et trois personnes choisies parmi les premiers de la ville se réuniront et examineront chaque année les travaux faits. Ils auront soin que ceux qui les dirigent ou les ont dirigés les mesurent exactement, en rendent compte, et montrent qu'ils ont rempli leurs engagements dans l'administration soit des monuments publics, soit des sommes destinées aux vivres et aux bains, soit de tout ce qui se dépense pour l'entretien de routes ou aqueducs, ou pour tout autre objet. »

Ibid., § 30. « En ce qui concerne la tutelle des pupilles du premier et du second âge et de tous ceux à qui la loi donne des curateurs, si leur fortune ne s'élève pas au delà de cinq cents pièces d'or, nous ordonnons que l'on

sentence de l'évêque à l'approbation du juge public; mais dans l'Occident l'ancienne organisation judiciaire étant tombée à l'arrivée des barbares, la juridiction épiscopale s'étendit jusqu'à l'excès.

Le tribunal ecclésiastique attirait à lui, dans trois cas, les causes des laïques. Premièrement, quand les parties s'en remettaient à son arbitrage : la sentence acquérait alors force de chose jugée, aux termes de l'édit de Constantin. En second lieu, l'Église pouvant, comme société particulière, censurer les mœurs de ses membres, elle acquit la juridiction correctionnelle sur les édits appelés secrets; et le sortilége, le maléfice, le blasphème restèrent de son ressort. Troisièmement, le tribunal de l'évêque connaissait des causes dites ecclésiastiques, surtout relativement au mariage et aux testaments. Le premier n'étant plus considéré seulement comme un contrat civil, mais comme un acte religieux, comme un sacrement, il était naturel que le clergé évoquât les contestations qui en résultaient, ainsi que les cas d'adultère, de concubinage, de fornication, de rapt et autres semblables. Quant aux testaments, nous ne saurions dire à quel titre ils furent considérés comme appartenant à la compétence ecclésiastique, à moins que ce ne fût par le motif qu'ils étaient alors déposés dans les églises, comme ils l'avaient été jadis dans les mains des vestales.

Asiles. Le droit que les temples et les bois sacrés de l'idolâtrie avaient eu de protéger ceux que poursuivait la justice humaine passa aux églises du Dieu vivant. L'empereur Léon défendit d'en arracher personne, et il ne voulut pas que les évêques fussent inquiétés pour avoir donné refuge à des débiteurs; mais il ordonna que la sentence fût notifiée à ces derniers, afin qu'ils eussent à constituer un fondé de pouvoir, et faute par eux de le faire qu'il

n'attende pas la nomination faite par le président de la province, ce qui occasionnerait de grandes dépenses, et beaucoup plus encore s'il ne réside pas dans la même ville où il convient de pourvoir à la curatelle. Alors la nomination des curateurs ou tuteurs devra se faire par le magistrat de la cité, de concert avec le très-pieux évêque et avec d'autres personnes revêtues de charges publiques, si la ville en a plusieurs. »

Ibid, liv. I, tit. 55, *de Defensoribus*, § 58. « Nous voulons que les avocats de la ville, bien instruits des saints mystères de la foi orthodoxe, soient choisis et institués par les vénérables évêques, par le clergé, les notables, les propriétaires et les curiales. Quant à la transmission de l'office, il y sera pourvu par la glorieuse puissance du préfet du prétoire, afin qu'ils puissent acquérir sécurité et vigueur par les lettres d'admission de sa magnificence. »

fût procédé conformément à la loi, par la saisie et la vente de leurs biens, meubles et immeubles. Ce qu'ils auraient pu cacher dans l'enceinte de l'église ou dans la maison d'un ecclésiastique dut être mis dehors et restitué; les esclaves durent être rendus avec ce qu'ils avaient emporté, sur le serment du maître de ne pas les châtier au delà de ce que permet l'humanité.

Dans les premiers temps de son introduction au sein de la société et du gouvernement, l'Église fut obligée de réclamer l'appui de l'État pour faire exécuter ses volontés, attendu qu'elle n'avait ni règle, ni constitution, ni l'habitude de gouverner. Lorsque le polythéisme fut aboli, elle entra plus avant encore dans l'État, et se trouva enveloppée dans ses liens; les empereurs y conservèrent, jusqu'à Gratien, le titre de grand pontife, évoquèrent, en cette qualité, plusieurs des droits exercés précédemment par les églises, comme sociétés non autorisées. L'Église paraissait donc subordonnée à l'extérieur, bien qu'elle fût tout à fait indépendante au dedans. L'empereur intervenant dans tout, son assentiment était requis en toutes choses; c'était à lui qu'appartenait, soit par ses ordres ou par ses recommandations, de diriger les évêques et de les confirmer, de convoquer les conciles, de leur prêter assistance, de décider même sur les matières traitées, et d'ordonner l'exécution des décrets ecclésiastiques; ce qui prouve que le gouvernement demeurait, pour ainsi dire, païen alors même que les princes étaient convertis à la foi. Au fond, néanmoins, cet assentiment, cette confirmation ne faisaient qu'attester la force acquise par l'Église, ses conquêtes plus que sa dépendance. D'ailleurs, la sanction donnée par les empereurs aux décrets des conciles ne regardait que leur contenu; car les canons, comme étant inspirés par l'Esprit Saint, avaient force de loi pour les chrétiens, même non sujets de l'empire. Quand il arriva que des Césars voulurent faire des règlements ecclésiastiques, comme l'*Hénoticon* (1) de Zénon et le *Type* de Constant II, et rendre des décisions en matière de foi, l'Église protesta contre ces usurpations.

Intervention impériale.

Puis, à mesure que le pouvoir temporel tombait dans l'impuissance, l'autorité ecclésiastique s'accroissait et se consolidait;

(1) L'Hénotique, τὸ Ἑνωτικόν, est le décret d'union de 482, que, sous prétexte de concilier tous les partis, publia l'empereur Zénon, favorable aux eutychiens; le *Type*, ὁ Τύπος, ou formulaire, est l'édit de Constantin II, en 648, au sujet du monothélisme.

car si l'Église d'Orient n'oublia jamais les formules de soumission à l'égard des Césars et se garda de prétendre à la souveraineté, celle d'Occident répudia toute habitude de servilité du moment où l'empire s'écroula; et, restée seule debout au milieu de la ruine générale, ayant seule des chances de durée dans la décadence successsive de toutes les autres institutions, elle substitua aux idées païennes la science et la charité; elle redoubla d'efforts pour lutter contre la barbarie et pour inspirer des sentiments généreux aux peuples nouveaux dont elle entreprit l'éducation.

Cette conquête du pouvoir ne faisait que réaliser le phénomène qui se révèle dans toute association grande ou petite, la supériorité dévolue aux plus capables. La société romaine, qui se dissolvait de toutes parts dans sa longue décrépitude, par suite de son égoïsme, de la contradiction des idées et des doctrines, ne devait-elle pas faire place à une société dans la vigueur de la jeunesse, aux convictions fortes, dont l'activité opérait sur la vie entière? D'un autre côté, une race barbare, arrivée sans gouvernement, sans lois, sans mœurs, sans culture ni croyance, ne devait-elle pas plier sous l'influence d'un pouvoir constitué, supérieur à la force de ses armes, et qui, tout en poussant à la civilisation, promettait des récompenses et des châtiments éternels?

Diversité de discipline.

Les conciles maintenaient l'unité de croyance au milieu de la diversité d'usages, de nations, de langage; et, en même temps qu'ils conservaient le dogme intact, ils réglaient la discipline selon les temps et les lieux.

Baptême.

Les premiers fidèles étaient baptisés au bord des fleuves, selon l'usage du Précurseur. On éleva ensuite des baptistères dans le voisinage de l'eau, à côté des églises paroissiales, auxquelles on les réunissait parfois au moyen de portiques, comme on le voit à Aquilée (1).

On montre dans les ruines de la maison Prisca, à Rome, où l'on croit que saint Pierre habita, un chapiteau creusé, où la tradition veut qu'il ait baptisé avec l'eau qui y jaillissait, et qui d'abord était consacrée au dieu Faune. On ajoute qu'il administrait aussi ce sacrement dans une catacombe de la voie

(1) CIAMPINI, *de sacris ædificiis a Constantino Magno constructis*; MARTINELLI, *Roma ex ethnica sacra*, 1668; SEVERANO, *Memorie sacre della Chiesa di Roma*; G. ALLEGRANZA, *Del fonte battesimale di Chiavenna*, Venise, 1765.

Salaria et dans celle où il fut ensuite enseveli, à l'endroit appelé depuis ***Fons Sancti Petri***. Constantin fit faire, près de l'église construite dans son palais de Latran, le somptueux baptistère qui existe encore. Il consiste en plusieurs rangs de colonnes magnifiques de porphyre ou de marbre et en fragments d'anciens édifices, rassemblés sans unité de style et sans proportions. Au milieu s'ouvre un grand bassin, dans lequel on descend par plusieurs degrés. Il est de forme octogone, comme l'édifice que précède le portique où attendaient les néophytes. On croit que c'était le bain particulier de l'empereur. Il a été restauré plusieurs fois, et on le réserve pour les baptêmes solennels qu'administre le pape.

Les thermes publics de Novatus, frère de sainte Praxède et de sainte Pudentiane, furent aussi convertis à cet usage, ainsi que le bain du sénateur Pudentius, leur père, et celui de sainte Cécile, renfermé aujourd'hui dans la belle église de ce nom.

La forme du baptistère était le plus souvent octogone, parfois aussi carrée, ronde ou en croix, avec des galeries en haut et une chapelle ornée de l'image de saint Jean-Baptiste, ou de saint Pierre baptisant Cornélie, ou de toute autre appropriée au lieu. Au milieu se trouvait le bassin, dans lequel on descendait communément par sept marches, indiquant les sept dons de l'Esprit Saint, et l'on y conduisait l'eau des piscines au moyen de canaux, ce qui faisait croire au vulgaire qu'il se remplissait miraculeusement. Léon III réédifia le baptistère de Saint-André, de structure octogone, dont le bassin était entouré de colonnes de porphyre; au milieu s'élevait un agneau d'argent, qui versait l'eau. Parfois les fonts consistaient en une vasque isolée, appuyée sur des lions, des colonnes ou des symboles d'évangélistes. Il y avait à l'intérieur un gradin, sur lequel s'asseyaient ou s'agenouillaient ceux qui demandaient le baptême pour recevoir l'effusion. Ils étaient décemment nus, selon l'usage continué jusqu'en 1140 (1). Les diaconesses étaient instituées pour les femmes, qui avaient des baptistères distincts.

Cette cérémonie ne se faisait qu'à Pâques et à la Pentecôte. Les baptistères devaient être spacieux; un concile s'assembla dans celui de Sainte-Sophie, à Constantinople. Quelques-uns ont supposé que celui de Saint-Jean, à Florence, avait été un temple de Mars, bien que l'absence d'harmonie que l'on re-

(1) CASAL, *de vet. Christ. rit.*, p. 43.

marque entre les diverses parties de l'édifice atteste qu'il a été construit dans les derniers temps de l'empire. Il en fut édifié d'autres, au moyen âge, sur le modèle des anciens. Au nombre des plus remarquables sont celui de Pise, de forme circulaire; celui de Saint-Jean de Parme, qui a huit faces à l'extérieur et seize en dedans; il fut commencé en 1195 par Benoît Antelmani, et fini vers 1260; celui de Canosa, qui est dodécagone; et Saint-Jean des Fonts à Vérone, qui est octogone, comme ceux de Crémone, de Volterre, de Pistoie, de Florence.

Le catéchumène était soumis à de longues épreuves. Après avoir changé de nom, observé la continence conjugale et le jeûne de quarante jours, il était exorcisé et examiné sept fois sur la foi; puis, lorsqu'il avait fait sa profession pieds nus, expliqué le Symbole, chanté le *Pater*, il était déclaré digne d'être chrétien. Le dimanche des Rameaux et le jeudi saint, on lui lavait les pieds; le samedi, l'évêque, à jeun et vêtu de blanc (1), le baptisait publiquement. La cérémonie se pratiquait ainsi : purifié d'abord dans le bain, le néophyte se tournait vers l'occident pour faire les renonciations prescrites; après avoir reçu des onctions sur les épaules et la poitrine, il professait sa croyance, et il entrait dans l'eau. Alors les ministres, revêtus d'ornements blancs, lui plongeaient trois fois la tête; puis l'évêque versait l'eau du baptême avec la formule rituelle, après quoi il baisait le nouveau chrétien. Un autre prêtre lui oignait la tête avec le saint chrême, lui imposait le voile blanc, et quelquefois le couronnait de fleurs, de myrte ou de palmes; ensuite il lui lavait les pieds, que certains néophytes gardaient nus durant huit jours. L'évêque lui remettait alors un cierge, et il recevait le corps et le sang de Jésus-Christ; les enfants, le sang seulement, puis du lait, du miel, ou du vin et du miel, et dix *siliques* (2). On récitait à ce moment le commencement de l'évangile de saint Jean, et le secrétaire enregistrait le néophyte. Les parrains assistaient à toute la cérémonie, comme garants de sa foi et de sa conduite. Ils étaient parfois plusieurs pour un seul; parfois aussi il n'y en avait

(1) A Milan, dans le douzième siècle, l'archevêque s'accoutrait d'une façon étrange, se ceignant d'une essuie-main avec un ceinturon en guise de baudrier; ses sandales étaient lacées derrière le talon, de manière à figurer des éperons, etc. C'est dans ce costume qu'il baptisait.

(2) Les uns pensent que c'étaient des pièces de monnaie; d'autres, des grains de caroubier, etc. Maffei (t. VI, *Observ.*, art. I, p. 221) croit que c'étaient des imitations de monnaies en cire. Peut-être étaient-ce des *agnus Dei*.

qu'un pour plusieurs. Les vierges tenaient sur les fonts les orphelins qu'elles avaient adoptés.

Le nouveau baptisé se privait, pendant huit jours, de divertissements et de réunions; il assistait à la messe, au sermon, à la communion; il portait un bandeau sur le front, pour protéger le chrême. Ce temps écoulé, il déposait le vêtement blanc, reprenait sa chaussure, et il était béni.

Cette renaissance spirituelle était suivie de la communication du Saint-Esprit par la confirmation, qui se conférait, comme aujourd'hui, au moyen de l'imposition des mains de l'évêque et de l'onction du saint chrême. En cas de nécessité, un simple prêtre pouvait conférer le sacrement de la confirmation.

Quand les fidèles eurent augmenté de nombre, et que leur zèle se fut attiédi dans une égale proprotion, les pénitences rigoureuses ne furent plus possibles. Les fautes commises furent Pénitence. donc divisées en péchés publics et en péchés secrets, les uns dénoncés par la rumeur publique, les autres révélés par la confession du coupable. Les premiers continuèrent d'être soumis à la pénitence et à l'absolution publique; l'expiation fut secrète pour les autres. Les évêques usèrent ensuite du droit que leur donnèrent les conciles de modérer ou de changer les pénitences, qui allèrent ainsi s'adoucissant; et c'est à peine si, passé le onzième siècle, on trouve encore des exemples de pénitences rigoureuses. En Occident, la confession était du ressort des évêques; ils se faisaient suppléer en Orient par un pénitencier.

Dans le quatrième siècle, l'eucharistie se conservait sous les Eucharistie. deux espèces du pain et du vin, dans des vases ayant la forme d'une colombe, qui se balançaient suspendus sur les autels.

Le pain bénit remplaçait l'eucharistie pour les catéchumènes, ainsi que pour ceux qui étaient indignes de la recevoir (1). On appelait *eulogies* certains pains bénits, distribués par dévotion, dans les églises, après le saint sacrifice, et offerts à l'autel par les fidèles. On en faisait les hosties à consacrer, qui paraissent ainsi avoir été anciennement de pain ordinaire (2).

(1) On voit dans le Musée Trivulce, à Milan, un sacramentaire qui est du douzième ou du treizième siècle, où il est fait mention de la bénédiction du pain pour ceux *qui indigni sunt eucharistia*. On y voit aussi une des colombes dont il vient d'être parlé; il y en a une autre dans saint-Nazaire le Grand.

(2) « Tu dis peut-être : Mon pain est du pain ordinaire; il est vrai qu'avant les paroles sacramentelles c'est du pain; mais après la consécration, de

Quelques églises ont conservé des traces de ces oblations; celle de Milan, par exemple, où des hommes et des femmes, appelés les vieux (*vecchioni*), offrent à la grand'messe, dans la cathédrale, trois hosties et six onces de vin à consacrer.

L'hostie consacrée était reçue dans le creux de la main droite, sous laquelle on tenait la gauche (1); les femmes devaient recouvrir la leur d'un linge (2). Après avoir avalé l'hostie, on buvait dans le calice que présentait le diacre, en aspirant avec un chalumeau, ou bien on y trempait le pain, usage conservé dans l'Église milanaise durant tout le seizième siècle (3). On conçoit combien les calices devaient être grands, ainsi que le corporal et les patènes. Théodoric fit présent à Césaire, évêque d'Arles, d'une patène qui pesait soixante livres. Le troisième concile de Carthage nous fait connaître un usage ou plutôt un abus singulier : il défend de donner l'eucharistie aux morts avant de les ensevelir. Le concile africain de 424 décréta que le sacrement devait être reçu à jeun, excepté le jour de la cène du Seigneur (4).

Mariage.

En exerçant son droit sur les mariages, l'Église établit certaines lois à leur sujet; et ils cessèrent d'être considérés comme des contrats n'ayant d'autre but que l'intérêt et le plaisir. Dans l'origine, on exigeait la déclaration du mariage, c'est-à-dire que les époux vinssent annoncer à l'évêque leur intention de s'unir, cérémonie destinée à remplacer les fiançailles du droit civil, et sans laquelle l'union était considérée comme illégitime. Les empereurs rendirent cette sorte de contrat obligatoire. Généralement la bénédiction nuptiale suivait la déclaration; mais

pain qu'il était, il devient la chair du Christ. » SAINT AMBROISE, ou l'auteur quel qu'il soit du livre *de Sacramentis*, IV, 4.

(1) Saint Cyrille de Jérusalem, dans ses Catéchèses mystagogiques, V, le dit positivement : Προσιὼν οὖν μὴ τεταμένοις τοῖς τῶν χειρῶν καρποῖς προσέρχου, μήτε διηρημένοις δακτύλοις· ἀλλὰ τὴν ἀριστέραν θρόνον ποιήσας τῇ δεξίᾳ ὡς μελλούσῃ βασιλέα ὑποδέχεσθαι, καὶ κοιλάνας τὴν παλάμην, δέχου τὸ σῶματ οῦ Χριστοῦ, ἐπιλέγων τὸ ἀμήν.

(2) Appelé *dominicale*. Dans le concile d'Auxerre de 528, can. 42, on lit : *Unaquæque mulier, quando communicat, dominicale suum habeat*; et dans le can. 36 : *Non licet mulier nuda manu sua eucharistiam sumere.*

(3) Il existe dans la bibliothèque Ambroisienne un sacramentaire écrit postérieurement à 1460, où il est dit, dans la formule pour la communion à donner aux malades : *Corpus Domini Nostri Jesu Christi sanguine suo tinctam conservet animam tuam in vitam æternam.*

(4) Canon VIII. Voyez CHARDON, *Histoire des Sacrements*; Vérone, 1754; MARTÈNE, *de Antiquis Ecclesiæ ritibus*.

il semble que l'autorité temporelle ne l'ait réputée nécessaire à la validité du mariage que dans le huitième ou neuvième siècle : elle n'a jamais été considérée comme indispensable dans le droit canonique. Le concile de Trente l'a ordonnée, mais non comme article de foi. « L'Église, dit Tertullien, prépare le mariage et en dresse le contrat; ses prières le confirment, la bénédiction le scelle, Dieu le ratifie. Deux fidèles portent le même joug; ils ne sont qu'une chair et qu'un esprit; ils prient ensemble, ensemble ils jeûnent, ensemble ils sont à l'église, à la sainte table, dans les afflictions, dans la paix. »

Déjà le droit civil avait désigné divers empêchements au mariage, quelques-uns y mettant absolument obstacle sous peine de nullité, les autres pouvant être écartés moyennant certaines amendes. L'Église en augmenta le nombre, et appela les seconds *empêchements prohibitifs*, tels que le temps de l'Avent et du Carême, l'excommunication, le vœu de chasteté; les autres étaient nommés *empêchements publics* ou *dirimants :* c'étaient la différence de religion, le péché, la consanguinité, la parenté (1).

Les saints Pères considérèrent toujours les mariages mixtes 692.
comme dangereux. Le concile de Constantinople appelé *Quinisexte* (2) déclara nuls ceux qui étaient contractés avec les infidèles, nom sous lequel les lois civiles comprenaient seulement les Juifs (3), les païens diminuant et disparaissant de jour en jour. Plus tard, les unions avec les hérétiques furent également défendues. L'adultère et le rapt étaient des empêchements au mariage. L'Église étendit, quant aux parentés, les prohibitions du droit romain; et comme dans celui-ci l'adoption était un obstacle, elle en fit un aussi de la parenté spirituelle; c'est pourquoi le concile dont nous venons de parler défendit le mariage entre les parrains et les parents du filleul.

(1) *Impedimentum temporis clausi; impedimentum ecclesiasticum; impedimentum voti; impedimentum disparitatis cultus, criminis, consanguinitatis, cognationis civilis legitimæ, cognationis spiritualis.*

(2) On appelle *Quinisexte* le concile tenu à Constantinople en 692, parce qu'il suppléa par ses canons aux cinquième et sixième conciles qui n'en avaient pas laissé. On l'appelle encore *Concilium in trullo,* parce qu'il se tint sous le dôme, *trullus,* du palais impérial.

(3) Une loi de Valentinien, confirmée plus tard par Théodose et Arcadius, porte : « Que nulle chrétienne ne prenne en mariage un Juif, et qu'aucune Juive n'épouse un chrétien; ou qu'ils soient poursuivis comme coupables d'adultère. » *Code Théod.*, IX, 7, v.

L'Église s'écarta tout à fait du droit civil quant au divorce et aux secondes noces. Nous avons vu à quels abus le premier était porté par des passions effrénées. Aussi Constantin en restreignit-il la permission à trois cas seulement; mais Constance dut ensuite fléchir sous les exigences de l'habitude, et augmenter le nombre de ces cas, qui furent plus tard presque tous déclarés nuls par Honorius. Les empereurs qui vinrent ensuite flottèrent dans les mesures qu'ils adoptèrent à cet égard; mais les divorces par consentement mutuel (*ex bona gratia*) furent toujours admis. Bien que Justinien les défendît aussi, sauf le cas où l'un des conjoints se consacrerait à Dieu, les plaintes continuelles au sujet des embûches que se tendaient les époux déterminèrent le même empereur à les permettre de nouveau (1).

L'Église, se rappelant que le Christ avait réprouvé le divorce, hors le cas d'adultère, ne l'autorisa jamais dans le sens civil; si les époux se séparaient, ils ne pouvaient contracter d'autres nœuds.

Un certain opprobre s'attachait même aux secondes noces, ce qui les fit parfois défendre par les empereurs, contrairement à l'intention générale du droit romain, dont la tendance était de favoriser la population. Les chefs de l'État durent aussi déroger, dès le principe, à la loi Papia Poppéa contre le célibat, puisque la foi nouvelle le considérait comme une perfection. Si le concubinage est toléré par quelques conciles, il faut se rappeler que, par suite des anciennes distinctions, les mariages n'étaient tenus pour légaux que dans certaines classes, hors desquelles la femme était regardée comme concubine : l'Église, étrangère à ces distinctions, tint pour légitimes tous les mariages contractés conformément à ses règles.

Funérailles. Les Pères de l'Église multiplièrent les efforts pour déraciner l'ancien usage de brûler les cadavres sur le bûcher (2), dans la pensée qu'il n'était pas convenable d'anéantir par le feu les restes des chrétiens, et de détruire des corps destinés à une seconde vie. On célébrait, dans les premiers siècles, une agape ou banquet funèbre dans la maison du défunt, où étaient invités ses parents, ses amis et les pauvres, afin que tous priassent pour lui, après avoir pris la nourriture (3). Cette cérémonie

(1) *Novelle* CXL.
(2) Voyez surtout Tertullien.
(3) MAGNI, *Vocabul.*, au mot *Agape*.

dégénéra en scandales et en débauches (1); on alla jusqu'à y introduire des jeux profanes, et les choses en vinrent au point que plusieurs constitutions synodales la défendirent comme un reste de superstition païenne (2). Saint Jean Chrysostome reproche à son troupeau de se livrer à des pleurs immodérés, à des gestes furieux, de se couper les cheveux, de se déchirer les joues, d'assister bras nus aux funérailles; non qu'il désapprouve les larmes données aux morts, mais il blâme les excès de la douleur (3). Il condamne de même l'usage des pleureuses vénales, qui poussaient des gémissements à prix fixe sur les cadavres, selon l'ancien usage dont font mention, sans parler des premiers écrivains latins (4), Homère et Jérémie (5). Ces pleureuses furent ensuite usitées en Italie, sous le non de *cantatrices* ou de *contatrices*. On les voyait, les cheveux épars, l'une assise, l'autre à genoux, celle-là debout près du cercueil, se frappant les mains, commencer des nénies, où à des louanges générales se mêlaient quelques éloges particuliers du mort, interrompus par des hurlements aigus, auxquels répondait toute la maison. On défendit, plus tard et à plusieurs reprises, les pleureuses (6); mais les coutumes locales sont tenaces, et l'on voit encore dans les campagnes du Navarais, dans la Valteline, dans la Lunigiane, ceux qui ont perdu une personne chère convier leurs proches à un banquet où éclatent les sanglots. Dans le Frioul, on pousse des hurlements sur les morts. Chez les Italiens des Abruzzes, à S. Démétrio, le mort est apporté découvert dans l'église au milieu des cris de douleur de gens qui se frappent le visage; puis on entonne un chant de louanges; le tout finit par un banquet. En Sardaigne, le défunt est placé

(1) *Bibere in honorem sanctorum vel animæ defunctæ.*

(2) « Nous consacrerons neuf jours aux pleurs dans les maisons; au dixième, nous mettrons le feu au bûcher, et l'on publiera par la ville le banquet funèbre. » *Iliade*, chant XXIV. — Les Romains servaient particulièrement dans ces banquets des pois chiches, légume que, dans certaines contrées de l'Italie, on est encore dans l'habitude de manger le jour de la commémoration des morts.

(3) Homélie I, *in Joann.*

(4) *Mercede quæ*
Conductæ flent alieno in funere præficæ,
Multo et capillos scindunt, et clamant magis.
LUCILIUS, Sat. XXII, 1.

(5) Ch. 9. On trouve dans Baruffaldi un traité *de Præficis.*

(6) Notamment saint Charles, *Act. Eccles. Mediol.*

au milieu de la chambre, la face découverte, les pieds tournés vers la porte; les parents, mais plus souvent les pleureuses, feignent en entrant d'ignorer sa mort; au moment où on la leur annonce, elles éclatent en lamentations désespérées; puis une d'elles se met à faire son éloge, en s'écriant de temps à autre : *Hélas ! hélas !*

Aujourd'hui encore la veuve irlandaise improvise le chant funèbre appelé *Coronach*, en l'honneur de son époux; usage tourné en dérision par les Anglais, qui disent proverbialement : *To weep irish*. Chaque strophe de ce chant est interrompue par un chœur de femmes désolées. On reproche au défunt d'avoir quitté la vie, quoiqu'il eût une bonne femme, une vache qui lui donnait abondamment du lait, de beaux enfants et assez de pommes de terre (1).

Il demeurait défendu, aux termes de lois des Douze Tables, d'ensevelir les morts dans l'enceinte de la ville (2). Les premiers chrétiens se faisaient aussi inhumer au dehors (3), mais dans des tombes distinctes. Quand la paix eut été rendue à l'Église, les sépultures, désignées sous un nom qui indiquait le repos et le sommeil (κοιμητήριον, *cœmeterium*), se rappro-

(1) LOGAN, II, 383 : *The scottish Gaël or Celtic manners, as preserved among the Highlanders*; 1831.

En Italie, dans les montagnes des Abruzzes, j'ai souvent assisté aux nénies des femmes sabines. Une fois, l'une d'elles, après qu'on eut enterré son mari, improvisa dans le dialecte du pays :

Si t'arricorda, drent' allu vallone,
Quanno ce commenzammo a ben vuolene,
Tu me dicisti : Damme sù o none.
I'te vuoltai le spalle, e me ne iene.
Or sacci, mio dolcissimo patrone,
Che'n fondo al cor già te vuolevo bene :
Vienci domani, viemme a consolare,
Chè la risposta te la vuoglio dare.

Si tu t'en souviens, au fond de la vallée, quand nous commençâmes à nous aimer, tu me dis : Dis-moi oui ou non. Je te tournai le dos, et je m'en fus. Sache maintenant, mon très-doux maître, que dans mon cœur je te chérissais déjà : retournes-y demain, viens me consoler, car je veux te donner la réponse. LÉOPARDI.

(2) HEMONEM MORTUOM ENDO URBED NEI SEPELEITOD NEIVE UREITOD, *Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito*. Tabula X.

Cette défense avait cependant une raison politique : c'est que le tombeau entraînait la propriété du sol, et celui de la cité ne devait appartenir à personne.

(3) SAMUEL, *de Sep.*, tr. I, contr. 2, concl. 1.

chèrent de la ville, où elles finirent même par s'introduire, comme le prouvent les tombeaux de Constantin et d'Honorius, ainsi que les nombreux *columbaria* découverts dans Rome. On évitait pourtant d'inhumer dans les églises, d'abord pour ne pas en gâter le pavé, qui le plus souvent était en mosaïque, pour éviter ensuite les exhalaisons délétères, enfin parce qu'il ne paraissait pas décent, l'église étant consacrée au Dieu de vie, d'y déposer les trophées de la mort. *Ne me laissez pas mettre dans la maison de Dieu ni sous l'autel*, recommandait saint Éphrem, *attendu qu'il ne convient pas à un ver de terre de reposer dans le sanctuaire du Seigneur*. Quelques-uns cependant obtenaient de placer ceux qui leur étaient chers près des restes des martyrs, comme saint Ambroise, qui déposa Satyrus, son frère, près de saint Victor.

Les tombes des premiers chrétiens étaient très-simples (1). On élevait, sur les reliques des saints, une petite chapelle; les cendres des personnages consulaires étaient renfermées parfois dans des urnes de marbre; les cendres des autres individus étaient recueillies dans des vases de grès, ou seulement sur de grandes tuiles. Mais la plupart des cadavres étaient déposés dans des grottes naturelles ou creusées de main d'homme, et couchés sur le dos, dans des niches pratiquées des deux côtés. Il y avait aussi des sépultures privées, appelées *bisomes*, *trisomes* (*bisoma*, *trisoma*, de *bis*-*σῶμα*, etc.), et ainsi de suite, selon qu'elles pouvaient contenir deux, trois cadavres ou plus. Les enfants qui avaient vécu moins de quarante jours étaient mis dans des tombes séparées. Souvent on remplissait le cadavre d'aromates : de là cette odeur suave qui sortait parfois des tombes que l'on ouvrait, et qui fut considérée par quelques-uns comme un indice de sainteté.

Des inscriptions naïves et souvent incultes y expriment le rang et l'état du défunt, son âge, l'année courante d'après les consuls en exercice, et l'indiction. Des formules de repos et d'espérance les distinguent des épitaphes païennes. Les caractères romains y sont mal formés, inégaux, serrés, tronqués, souvent mêlés à des lettres grecques. Les ornements sont simples; ils consistent le plus souvent en palmes (augure de paix, interprété à tort, par quelques-uns, comme un signe de martyre), en guirlandes de cyprès, de pin, de myrte, de vigne,

(1) Voy. liv. VI, ch. 33.

d'olivier, dans le monogramme du Christ, en colombes portant un rameau au bec; quelquefois on voit un poisson (1).

Les rites funéraires variaient selon les lieux. L'usage des flambeaux allumés autour des cercueils, et celui des chants funèbres, remontent à la plus haute antiquité (2); mais le concile d'Elvire (3) défend de mettre des lumières dans les cimetières, afin que les corps de ceux qui y reposent n'en soient pas troublés dans la paix de la tombe. Le synode de Chalcédoine reproche à Dioscure de n'avoir pas encensé le cadavre de la pieuse Péristorie (4). Quoique Tertullien blâme ceux qui répandent des fleurs sur les morts, il est souvent fait mention de ce gracieux symbole de la beauté et de la fragilité de la vie, comme étant journellement en usage (5).

Rites. De longs ouvrages ont été consacrés à traiter des rites et de leurs diverses modifications; nous en extrairons seulement ce qui nous paraîtra important ou curieux.

Dès les temps apostoliques, nous trouvons le jeûne prescrit pour le quatrième et le cinquième jour de la semaine; il ne fut plus ensuite observé que le samedi (6). Puis, sur la fin du dixième siècle, les fidèles furent invités à s'abstenir de viande le quatrième jour, et à jeûner le samedi (7).

(1) Les premiers chrétiens d'Orient se sont servis du poisson ἰχθύς, comme d'un symbole, parce qu'on y trouve l'acrostiche : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ.

(2) SAINT BASILE, *Orat. in Jul. de funere Constant.*

(3) En l'an 305, can. 34.

(4) BARONIUS, *ad ann.* 312, n° 34.

(5) Saint Ambroise dit, dans l'oraison funèbre de Valentinien : *Je ne sèmerai pas de fleurs sur sa tombe, mais je répandrai sur son esprit le parfum du Christ.* Et saint Jérôme s'adresse en ces termes à Pammachius, au sujet de la mort de sa femme : *Les autres maris répandent sur le tombeau de leur compagne des violettes et des roses, des lis et des fleurs empourprées.*

(6) Sainte Monique, mère de saint Augustin, étant venue à Milan, fut scandalisée de ce qu'on n'y jeûnait pas le samedi; mais saint Ambroise lui dit de se conformer à l'usage du pays, pour ne pas exciter l'étonnement. Saint Augustin et saint Ambroise rapportent que, sauf le samedi saint, il n'y avait par de jour de jeûne dans le Milanais.

(7) Dans les canons d'un concile qui fut tenu à la fin du dixième siècle, on lit : *Laici omnes feria IV a carne abstineant, et VI feria jejunent, si ita possunt perficere, aut pauperibus eleemosynas tribuant.* MARTÈNE, t. IV, *Anecd.*

Grégoire VII recommanda, sans l'imposer, l'abstinence des viandes dans le can. 7 du concile romain de 1078. Innocent III, interrogé par l'évêque de Braga

L'usage des flambeaux dans la célébration des rites et dans les exorcismes date aussi du premier siècle. Nous trouvons dans le deuxième siècle l'eau bénite et le signe de la croix; on porte déjà le viatique aux malades; on fait solennellement des prières expiatoires pour les morts, et l'on célèbre les trois messes solennelles le jour de Noël. Dans le troisième, nous voyons bénir les cimetières. Dans le quatrième, il est ordonné de sanctifier les fêtes avec des rites prescrits, en s'abstenant de tous travaux, même de ceux des champs. Alors la paix ayant été accordée à l'Église, on solennise les anniversaires qui rappellent les souvenirs les plus saints; la croix est élevée sur les édifices et flotte sur les drapeaux. Peut-être aussi la cloche fut-elle introduite, à cette époque, pour appeler les fidèles à l'église (1).

relativement à ceux qui, par faiblesse, ne peuvent renoncer à manger de la viande le samedi, lui répond de faire observer l'usage du pays. Dans plusieurs pays de l'Espagne, surtout dans la Castille, la Galice et Majorque, il fut permis de temps immémorial de manger, les jours maigres, l'intérieur et les extrémités des animaux; dans certains diocèses de France, toute espèce de viandes est permise les samedis entre Noël et la Purification. La même licence fut étendue à tous les samedis dans les royaumes de Castille, de Léon, et dans les Indes. V. Ferraris, *ad V. Sabbatum*. On lit dans la bulle par laquelle Grégoire VIII annonce la troisième croisade (1187) : « Puisque dans le monde entier, sans exception, on se prive de chair le vendredi et le samedi, nous et nos frères nous nous en abstiendrons aussi le mardi, à moins qu'une maladie, une fête, ou un autre motif valable, ne nous en dispense. »

(1) Une tradition vulgaire veut que les cloches aient été appelées *campanæ*, *æs nolanum* ou *nolæ*, parce qu'elles auraient été d'abord en usage à Nole, dans la Campanie. Mais des clochettes étaient attachées aux ornements sacerdotaux du grand prêtre hébreu, quinze siècles avant Jésus-Christ. Plaute (*Trin. IV*, 2, 162) désigne des sonnettes lorsqu'il dit :

Nunquam ædepol temere tinniit tintinnabulum:
Nisi quis illud tractat aut movet, mutum est, tacet.

Plutarque parle de véritables cloches (*Sympos.*, IV, quæst. 5) qui appelaient les habitants d'une ville au marché aux poissons; et, à ce propos, Strabon racontait déjà avant lui une historiette où plus d'un moderne pourrait se reconnaître; la voici : Un joueur de cithare se trouvait à Iasos de Carie, où il faisait preuve de son habileté, quand sonna la cloche du marché aux poissons; tous alors de le laisser là, à l'exception d'un vieillard qui était sourd. L'artiste lui adressa ses remercîments, en faisant l'éloge de son goût pour la musique. Le vieillard n'y comprit pas grand'chose; mais voyant les autres partis, il demanda au musicien si par hasard on n'avait pas sonné la cloche; et sur sa réponse affirmative, il se hâta aussi d'aller au marché. (*Géogr.*, XIV, p. 658.)

Selon Pline, il y avait des cloches suspendues au mausolée de Porsenna, et on les entendait de très-loin quand le vent soufflait : *In summo, orbis*

Les processions, qui jadis se mettaient en marche pour conjurer le courroux de Minerve, ou pour rendre hommage,

æneus est et petasus unus, ex quo pendent exapta catenis tintinnabula, quæ vento agitata longe sonitus referunt. Hist. nat., XXXVI, 13 ou 19. — A Rome, on avait des cloches pour indiquer l'heure des bains : *Redde pilam, sonat æs thermarum.* MARTIAL, épig. XIV, 163. — Les prêtres de Cybèle se servaient de cloches. LUCIEN, *De la déesse syrienne.* — Auguste fit placer des clochettes autour de la coupole du temple de Jupiter Capitolin. SUÉTONE, *Oct. Aug.* — PORPHYRE raconte que certains philosophes de l'Inde se réunissaient au son d'une clochette pour prier et pour dîner. *De Abstinentia animal.*, IV.

Les cloches étaient donc connues avant que Rufus Festus Aviénus les appelât *nolæ* dans le quatrième siècle ; d'autres, *campanæ* dans le huitième. Ce nom leur vint peut-être de fonderies qui auraient existé dans la Campanie, dont le bronze était réputé excellent; opinion plus croyable que celle de F. Bernardino de Ferrare, qui le fait dériver d'un certain Campus, habile fondeur.

Quand l'Église du Dieu vivant ne pouvait trouver de sécurité que dans l'oubli, il est certain que les fidèles ne se réunissaient pas au son des cloches. Il est rapporté qu'ils y suppléaient par la crécelle ; et l'usage qu'on en fait encore dans plusieurs pays durant la semaine sainte, pour laquelle les rites les plus anciens ont été conservés, pourrait en être un indice. Mais on ne put même se servir de cet instrument qu'au moment où la paix fut obtenue. Les fidèles ne faisaient d'abord que s'avertir de maison en maison, avec la rapidité et les moyens employés par les sociétés secrètes.

Baronius, F. Bernardino, les auteurs du rituel de Beauvais, en 1637, affirment que les cloches furent élevées du temps de Constantin ; mais aucun contemporain n'appuie cette assertion. Quelques-uns attribuent à saint Paulin de Nole, non l'invention, mais l'introduction de cet instrument; d'autres, au pape Sabinien, qui succéda à Grégoire le Grand en 504; mais il n'y a point d'autorité qu'on puisse citer. Cependant Grégoire de Tours, mort en 596, désigne les cloches quand il dit en parlant de Grégoire, évêque de Langres : *Commoto signo, sanctus Dei, sicut reliqui, ad officium dominicum consurgebat ;* et de Nicétas, archevêque de Lyon : *Quod presbyter audiens, jussit signum ad vigilias commoveri* (*de Vitis* PP., c. 7 et 8); et dans l'Histoire de France, liv. III, ch. 15 : *Dum per plateam præterirent, signum ad matutinas motum est.*

Les critiques s'accordent à penser que *signum* indique la cloche. Elle se trouverait alors déjà mentionnée par cette expression dans les règles de saint Césaire d'Arles, de saint Benoît et de saint Aurélien.

Un capitulaire de Charlemagne de 789 dit que les cloches ne doivent pas être baptisées, *cloccæ non sunt baptizandæ ;* et Baronius assure que Jean XIII, avant de placer une grosse cloche à Latran, la bénit avec les cérémonies accoutumées, et l'appela Jean.

Ce que nous venons de dire ne concerne que l'Occident, car les cloches ne furent pas usitées en Orient avant le huitième siècle. Cela résulte du livre des miracles de saint Athanase, mort en 627, et du deuxième concile de Nicée, en 787. On dit qu'au moment où le corps du saint approchait de Césarée, les habitants sortirent au-devant de lui en procession avec des croix, après

dans Éleusis, à celle qui avait enseigné aux hommes la culture du blé, se déployèrent en l'honneur du Dieu qui souffrit et pardonna. Celles des Rogations furent introduites par saint Mamers, évêque de Vienne en Dauphiné, dans le cinquième siècle (1), puis adoptées généralement dans le neuvième.

Saint Lazare, archevêque de Milan, est désigné par quelques-uns comme l'auteur des Litanies. Il les composa peut-être à l'occasion d'Attila, quand le glaive du barbare était près de s'abattre sur la ville. Il est certain que les prières qu'elles contiennent indiquent un péril imminent, bien qu'elles puissent se rapporter au temps où les Hongrois menacèrent l'Europe en 900. C'est à cette époque qu'elles reçurent probablement leur forme actuelle. Durant les trois jours où on les récitait, le jeûne était d'obligation, et l'on se répandait des cendres sur la tête. Il se mêla à leur récitation, dans les temps d'ignorance, des pratiques profanes, comme de suspendre des guirlandes de fleurs aux maisons et aux églises, et d'exposer, soit en réalité, soit d'une manière figurée, des mets et des légumes, des œufs, des vases d'eau, de vin, d'huile, de lait; les femmes plaçaient sur les balcons des poupées en chiffons, dans l'espoir d'obtenir par là une heureuse délivrance, et d'élever leurs enfants sans accident sinistre (2).

Le concile de Nicée, en 325, ajouta la seconde partie au

s'être réunis dans l'église *au bruit des bois sacrés* (*Concile de Nicée*, art. 4); et le bibliothécaire Anastase, en traduisant les actes de ce concile en latin, avertit que *Orientales ligna pro campanis percutiunt*.

Les historiens de Venise nous apprennent que le doge Orso Partecipazio envoya en 865 des cloches à l'empereur Michel, pour Sainte-Sophie. Depuis lors on en expédia d'autres en Orient, sans qu'elles y fussent jamais nombreuses. Godefroy de Bouillon les fit sonner à Jérusalem; mais elles tombèrent à la venue de Saladin, et plusieurs écrivains assurent qu'elles n'étaient en usage dans le Levant que chez les Maronites et les caloyers du mont Athos. On se servait, en leur place, de crécelles ou de bois que l'on frappait du haut de quelque édifice. Après la prise de Constantinople, les Turcs fondirent les cloches de la ville pour les convertir en canons; et l'on ne put dès lors en avoir dans l'empire musulman que par un privilége très-rare. Les conquérants craignaient qu'on ne s'en servît pour soulever le peuple au son du tocsin. Le même motif poussa Charles-Quint, lorsqu'il eut dompté la ville de Gand, à faire briser la cloche dite de Roland, parce qu'elle servait à réunir les mutins; et il la laissa sonner, fêlée comme elle était, pour qu'elle rappelât aux habitants le châtiment qui leur avait été infligé.

(1) Baronius (*Martyrol.*, 25 avril) les croit plus anciennes, et Mamers n'aurait fait, selon lui, que leur donner une forme stable.

(1) MURATORI, *Antiq. it.*, diss. 41, X.— *Antichità Long. milanesi*, d. XXV.

Gloria Patri; la seconde partie de l'*Ave Maria* est postérieure à la condamnation de Nestorius, et fut introduite comme pro-
431. testation continuelle en l'honneur de la mère de Dieu (1).

Que ceux qui se plaignent de la multiplication excessive des jours de fête, songent qu'ils amenaient au pied des autels une multitude ignorante, qu'ils procuraient le repos aux esclaves condamnés à travailler sans relâche et sans profit; et ils admireront les moyens employés par l'Église pour faire concourir toute chose, en mère affectueuse, au soulagement de ceux qui souffraient (2).

Une série de solennités ecclésiastiques commençait à l'Avent, comme préparation à la fête de Noël. Ce jour venu, on s'envoyait, de part et d'autre, des présents, des étrennes, sans oublier les pauvres (3). Les gentils fêtaient le premier jour de l'année en se travestissant, les hommes en femmes, et quelquefois sous forme d'animaux, en passant la journée à chanter, à danser, à courir les spectacles, à se livrer à mille excès, ce qui faisait appeler la solennité de ce jour la *fête des Fous* (4). On

(1) GRANCOLAS dit, dans le *Brev. Rom.*, c. 25, qu'on ne trouve nulle part *Sancta Maria, mater Dei*, etc., avant 1508; et il pense que les Frères mineurs étaient les seuls à y ajouter le *Nunc et in hora mortis nostræ*, qui se trouve pour la première fois dans un de leurs bréviaires de l'an 1515. Mais cette prière étant usitée même dans les églises d'Orient, il n'est pas possible de la croire aussi récente.

(2) On voit dans Hérodote les prêtres égyptiens se plaindre de la tyrannie de Chéops, qui, pour hâter la construction de sa pyramide, diminua le nombre des jours fériés.

(3) Plus tard, il était d'usage à Milan, lors des fêtes de saint Ambroise et de saint Étienne, que l'archevêque bénît douze mesures de vin destinées à être distribuées aux pauvres. Au jour de Noël, les prêtres et les diacres se rendaient en chape à la curie, où l'archevêque les recevait en leur disant : *Puer natus est nobis, et filius datus est nobis;* chacun répondait, *Deo gratias*, puis lui baisait les mains et la bouche. L'archevêque, s'asseyant ensuite, donnait au vicomte une férule et une paire de gants, au portier une autre paire de gants, un cierge à chacun de ceux qui devaient mettre sur la table le premier service, BÉROLD, *Manusc. de la biblioth. du Dôme.*

(4) « Voilà les calendes venues, et toute la pompe des démons s'apprête, toute l'officine des idoles va sortir, et l'antique privilége du nouvel an va se consacrer. On fait figurer Saturne, Jupiter, Hercule; on expose Diane; Vulcain est promené avec pompe... Les hommes se travestissent en bêtes, les garçons en filles; ils violent l'honnêteté, ils perdent le jugement, se moquent de la censure publique... Il n'y a pas assez de charbon pour teindre le visage de ces dieux... Afin que leur aspect soit plein d'horreur, on cherche partout des peaux, des fourrures, du fumier... Les chrétiens les admettent dans leurs demeures. » *Fragm. inéd. de saint Augustin.*

eut beaucoup de peine à déraciner cet usage, qui dura, notamment à Rome, jusque dans le huitième siècle, bien que réprouvé par les conciles, et l'on y substitua les souvenirs de l'enfance de Jésus-Christ.

Quand la principale fête chez nous était Noël, chez les Grecs c'était l'Épiphanie, qui fut ensuite introduite de même en Occident. On y faisait alors des processions en mémoire de la venue des mages, dont la tradition vulgaire fit des rois, en leur assignant un nom, une patrie et une couleur (1). On proclamait ce jour-là, puis on suspendait à un cierge la *table pascale*, éphéméride des fêtes mobiles. On annonce encore aujourd'hui publiquement dans la cathédrale de Milan, lors de la célébration de cette fête, le jour de la solennité de Pâques.

La Chandeleur fut substituée, le deuxième jour de février, aux Lupercales d'Évandre ou bien à une fête en l'honneur de Cérès, pendant laquelle on allumait des flambeaux pour chercher Proserpine; peut-être a-t-elle remplacé les Ambarvales, sacrifices en l'honneur des dieux infernaux. On voudrait en attribuer l'introduction à Gélase Ier; mais il est probable qu'elle lui est postérieure d'un siècle. Le carnaval, aux désordres duquel l'Église s'est opposée constamment, est aussi un débris des rites païens.

C'est dans le concile *in Trullo* de 692 que se trouve mentionnée pour la première fois la fête de l'Annonciation. Les seuls jeûnes obligatoires pour les premiers chrétiens étaient ceux qui précédaient la Pâque (2), en mémoire de la passion du Christ; on les observait, dans la pensée de se conformer à ces paroles évangéliques : *Vous jeûnerez quand l'époux vous sera enlevé* (3). Certains jeûnes étaient pratiqués par pure dévotion, comme nous l'avons dit de ceux de la quatrième et de la sixième férie, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi de chaque semaine; d'autres étaient ordonnés par les évêques dans les dangers de l'Église : alors chacun se les imposait aux Jeûnes.

(1) L'archevêque de Milan conduisait une procession des plus solennelles jusqu'à Saint-Eustorge, où l'on croyait que les corps des mages avaient été déposés dans un sépulcre qui existe encore, et d'où l'on prétend qu'ils furent enlevés au temps de Frédéric Barberousse, pour être transportés à Cologne. Le cortége était une représentation vivante de celui des trois rois, avec toute la magnificence de spectacle dont le moyen âge était avide.

(2) *Const. Apost.*, V, c. 18.

(3) SAINT MATTHIEU, IX, 15. — SAINT MARC, II, 20.

jours qu'il choisissait par pure dévotion. Celui du carême ne se rompait qu'à la chute du jour (1), les autres à none.

Il est probable que le jeûne du carême commençait le jour qui fut plus tard appelé Sexagésime; il commençait même à la septuagésime en Orient. Durant ce temps de pénitence, on ne se mariait pas; les autels étaient couverts d'étoffes de deuil, et on ne goûtait point de viande. Quelques-uns adoptaient la xérophagie, c'est-à-dire qu'ils se nourrissaient d'aliments secs, en s'abstenant des fruits vineux et succulents; d'autres se réduisaient au pain et à l'eau (2). Il ne fut permis que très-tard de manger maigre, et l'autorisation de faire gras ne date que du siècle passé. On exorcisait fréquemment à Milan, durant le carême, les catéchumènes avec du sel, et on leur apprenait le catéchisme. S'ils étaient adultes, on les soumettait à des pénitences; on se contentait de l'apparence pour les enfants, et l'on faisait passer sur un cilice bénit une grande pierre avec le monogramme du Christ (3). A Alberstadt, dans la basse Saxe, chaque année un citoyen passait le carême entier à se promener dans l'église pieds nus et sans se reposer, pour faire pénitence au nom de tous; puis, le jeudi saint venu, il était absous, et avec lui la ville entière.

L'usage de ne pas célébrer la messe le vendredi, pendant le carême, est ancien; il fut confirmé, pour l'Église grecque, par le concile de Laodicée (4), et s'est conservé dans le rite ambroisien. Au temps de saint Ambroise, on ne bénissait pas encore les oliviers; cette fête, introduite depuis, se célébrait à Milan avec des cérémonies bizarres. A la sortie de l'église, l'archevêque montait sur un riche palefroi, et, accompagné d'un homme d'armes de la famille de Ro, qui lui servait d'écuyer, il allait chanter la messe à la basilique Ambroisienne; l'abbé venait à sa rencontre pour lui faire présent d'un *palmorerium* et d'une truite. D'après une tradition très-répandue, saint Ambroise avait guéri un lépreux dont la maladie était héréditaire. C'est pourquoi le lundi *in Authentica* trois lépreux venaient vers l'archevêque, qui les bénissait, et, après les avoir aspergés d'eau bénite et d'encens, les conduisait au

(1) SAINT AMBROISE, *in Ps.* 118, n° 46.

(2) TERTULLIEN et ORIGÈNE, *Hom.* X, *in Levit.*

(3) On appelait ce monogramme χρίσμον, et il y a encore une pierre de ce genre derrière le chœur de Milan.

(4) En l'an 363. Can. 46.

bain près la porte du Tessin. Là, un prêtre lavait et peignait leur tête. En sortant du bain, on les habillait de neuf; l'archevêque (1) leur lavait le pied droit, l'essuyait et le baisait; puis il s'en donnait trois coups sur la tête. Culte du malheur, conforme aux inspirations chrétiennes et aux coutumes naïves du moyen âge.

Le jeudi saint était, dès les premiers temps de l'Église, destiné à réconcilier les pénitents. L'évêque, après les avoir admonestés et réunis sous sa verge pastorale, leur donnait le baiser de réconciliation. On consacrait les saintes huiles, on chantait la messe, durant laquelle le peuple communiait; l'évêque lavait les pieds des prêtres, et le saint sacrement était déposé dans la sacristie, les hymnes et les mystères cessant dans ces jours de deuil. Le samedi ou plutôt la nuit avant Pâques, on conférait le baptême, la confirmation et l'eucharistie aux catéchumènes.

Quand la solennité de Pâques invitait les croyants à chanter l'Alleluia, les solitaires eux-mêmes, dans leurs ermitages, faisaient quelque trêve aux rigueurs de la pénitence. Saint Pacôme assaisonnait ses herbes avec de l'huile; saint Benoît permettait un repas meilleur, et saint Antoine couvrait ses épaules d'un vêtement de feuilles de palmier. Dans le monde, il était d'usage de bénir un agneau cuit, pour en faire le premier mets de la famille après le jeûne du carême; et souvent on exécutait des danses dans les églises et dans les cimetières. On enlevait du cierge pascal des parcelles qui étaient distribuées au peuple le dimanche *in Albis*, et on les plaçait dans les maisons et dans les champs par dévotion, et comme préservatif contre les maléfices : de là vinrent ensuite les *agnus Dei*. Pâques.

Cette grande solennité était suivie de cinquante jours de réjouissances et de fêtes, durant lesquels il était défendu de donner des spectacles (2), de jeûner ou de s'agenouiller (3); on était tenu d'assister plus fréquemment à l'église, et la discipline ecclésiastique diminuait de sa rigueur (4). Le dimanche avant

(1) Le titre d'archevêque ne se trouve pas donné au métropolitain de Milan avant 777, époque à laquelle on lit, sur un parchemin du monastère de Saint-Ambroise : *Thomas, archiepiscopus Mediolanensis.*

(2) *Code Théod.*, lib. XV, 5, v.

(3) TERTULLIEN, *de Corona mil.*, n° 3.

(4) ALBASPINA, *in can.* 43 *concilii Illiber.*

l'Ascension, le pape bénissait une rose qu'il envoyait en don à des princes et à des grands. L'Ascension est une des fêtes les plus anciennes. La Pentecôte a été substituée à la fête juive des semaines et des prémices.

La fête du Saint-Sacrement (*corpus Domini*) ne fut approuvée qu'en 1264 par Urbain IV, qui la vit naître à Liége à l'occasion de révélations dont avait été favorisée la sœur hospitalière Julienne. Saint Thomas d'Aquin composa le bel office de ce jour; mais le saint sacrement ne fut porté que couvert par les rues avant le concile de Vienne en 1311; c'est de cette époque seulement que l'usage s'introduisit de l'exposer publiquement et de donner les bénédictions; les *Quarante heures* furent ensuite instituées par le P. Joseph de Ferno (1), capucin milanais, mort en 1564.

La fête de la Trinité, déjà en usage dans quelques églises, fut rendue générale par Jean XXII; celle de la Transfiguration fut placée, par Calixte III, au 6 d'août, en mémoire de la délivrance de Belgrade en 1456, comme celle du Rosaire fut instituée en commémoration de la bataille de Lépante. Innocent IV, dans le concile de Lyon, ordonna l'octave de la Nativité pour rendre Dieu propice à la septième croisade; et Innocent XI celle du nom de Marie, pour la victoire que les Polonais, sauvant Vienne et l'Europe, avaient remportée sur les Ottomans.

On croit que la Dédicace de l'Église, célébrée dans le Milanais le second dimanche d'octobre, fut instituée par saint Eusèbe, après les dégâts dont les temples avaient eu à souffrir de la part des Goths (2). On conserva, pour la consécration des temples et des autels, les rites observés dans l'antiquité. On les oignit d'huile sainte comme on le pratiquait pour ceux de Jéhovah, de Jupiter et de Brahma; et l'évêque, suivi du clergé, faisait plusieurs fois le tour de la basilique, en l'aspergeant d'eau lustrale. La pierre de l'autel était ointe et bénite, et l'on traçait en rouge des croix grecques sur les murailles. C'était ainsi que les portes des Hébreux avaient été marquées avec le sang mystique de l'Agneau, quand l'ange exterminateur vint frapper de mort les premiers-nés de l'Égypte.

(1) THIERS, *De l'exposition du saint sacrement.*

(2) Jusqu'au douzième siècle, il était d'usage que la procession s'avançât vers l'église, frappât à la porte fermée, et lorsqu'elle était ouverte, se mît à poursuivre le clergé, qui, courant à toutes jambes, allait se réfugier derrière l'autel. *Antich. Long. milanes.*

L'immaculée Conception devint une fête générale, par l'ordre du concile de Bâle. Elle fut instituée pour obtenir la fin de la peste qui désolait alors l'Europe. Les Grecs ne célébraient pas l'assomption de Marie, mais sa mort (κοίμησις τῆς Παναγίας), et beaucoup d'églises lui sont dédiées, surtout dans les monastères.

La commémoration des Morts fut introduite par saint Odilon, abbé de Cluny, vers l'an 1050; la Toussaint, par Boniface IV, lorsque au commencement du septième siècle il obtint de l'empereur Phocas le Panthéon, qu'il dédia à Marie et à tous les martyrs.

L'anniversaire des saints fut fixé par un beau symbole au jour de leur mort, comme à celui où ils étaient nés à la véritable vie. Saint Jean-Baptiste est le seul dont l'Église célèbre la nativité. Dès le troisième siècle on trouve des traces de l'invocation des saints comme intercesseurs. Dans le principe, le nom de *saint* était commun à tous les chrétiens après la mort, puis il fut particulier aux évêques; une dévotion spéciale l'attribua ensuite aux personnages les plus pieux et les plus bienfaisants. Comme il pouvait résulter de là des erreurs et des abus, il fut ordonné Canonisation. que personne ne serait plus appelé saint qu'après une procédure régulière. Saint Uldéric, évêque d'Augsbourg, fut le premier canonisé de cette manière par Jean XVI en 993, dix ans après sa mort. Alexandre III réserva plus tard exclusivement au saint-siége la canonisation, quand il mit au rang des saints Édouard d'Angleterre.

Les fêtes les plus solennelles, comme Pâques, la Pentecôte, Noël, l'Épiphanie, étaient précédées de veillées dans lesquelles on passait la nuit entière à prier et à chanter; mais elles devinrent des occasions de scandale, et l'on y renonça.

La psalmodie faisait les délices des premiers chrétiens; mais, dit Isidore (1), on chantait avec une légère modulation qui ressemblait moins à un chant qu'au débit d'une personne qui parle harmonieusement. Saint Ambroise fit chanter à Milan des hymnes et des psaumes par des voix qui alternaient et se répondaient, suivant l'usage d'Orient; il y adapta, ainsi que Grégoire le Grand, des airs déterminés, et par eux fut perfectionné le chant ecclésiastique (2). L'*antiphone*, c'est-à-dire le chant al-

(1) *De Off. Ecclesiæ*, I, 5.

(2) Saint Augustin atteste l'impression que firent sur lui les cantiques et les psaumes qu'il entendit chanter dans l'église de Milan. *Confess.* IX, 6.

terné, consistait peut-être en un verset répété par le peuple à chaque pause faite par le chœur, comme on le pratique aujourd'hui pour le *Venite exultemus*, et pour certaines hymnes, telles que le *Stabat mater*.

L'office se divisait en trois parties : l'une se faisait à l'aube, l'autre le soir, et se prolongeait jusqu'à la nuit, et la dernière à tierce. Mais peut-être dans l'Orient se divisait-il en sept parties, tel qu'il fut introduit aussi parmi nous vers le huitième siècle. On restreignait toutefois l'office complet au clergé seul, sans que tout le peuple fût obligé d'y prendre part.

Il est inutile de dire que la liturgie variait beaucoup d'une église à l'autre. On se sera aperçu que nous nous en sommes tenu plus particulièrement à celle de Milan, tant parce qu'elle nous est plus connue que parce qu'elle a conservé plus de vestiges d'antiquité. Car nous croyons que saint Ambroise n'a pas introduit un rite nouveau, mais que l'ancien s'est conservé dans son église, malgré la tentative de plusieurs papes pour l'abolir, et les efforts plus énergiques de Charlemagne. D'après ce rite antique, on dirait que chaque église n'avait qu'un seul autel (1), et qu'on n'y célébrait la messe qu'autant qu'il avait été consacré par des reliques de martyrs (2). Il paraît qu'il n'y avait, du temps de saint Ambroise, qu'une église ou deux au plus dans Milan.

On appelait *titres* les lieux destinés aux assemblées des premiers chrétiens, et l'on y suspendait soit une image, soit des festons, soit tout autre signe. Il y en avait sept à Rome, confiés à sept diacres cardinaux; de là viennent les titres qui sont encore conférés aux cardinaux de l'Église romaine. Ce nom de *cardinal*, commun d'abord à plusieurs et peut-être à tous les prêtres des églises où l'on baptisait, fut ensuite restreint aux seuls électeurs du pontife, auxquels la pourpre fut aussi réservée depuis 1242, et le titre d'Éminence depuis 1630.

L'autel consistait en une simple table carrée, parfois ronde, recouverte d'une nappe, sans chandeliers ni croix. Une grille séparait du reste de l'église le sanctuaire, où personne n'entrait, pas même les empereurs, sauf pour les offrandes. Le célébrant se tenait tourné vers le peuple, comme on le voit encore dans

(1) Cependant, d'après une description du diocèse de Milan, faite en 1288 par Buonvicino da Riva, il y aurait eu, dans cinquante-six paroisses, dix-sept cent quatre-vingts églises, avec deux mille deux cent soixante-dix autels.

(2) SAINT AMBROISE, *Exhort. ad virg.* — *Ep.* 20, *ad Marcellinam*.

quelques basiliques de Rome. Cet usage ayant changé, il dut se retourner vers les assistants, seulement quand la formule s'adressait au peuple, ou bien pour le bénir, et, dans certains rites, comme celui des Arméniens, quand on lui montrait le pain consacré.

La messe.

Pendant la célébration du saint sacrifice, deux diacres debout aux deux côtés de l'autel agitaient des éventails de plumes de paon, pour en écarter les insectes; c'est un usage conservé pendant la messe papale.

Le pape Boniface avait enjoint de ne se servir que de calices et de patènes de bois; mais le concile de Tribur (1) pensa que, si cela était bon quand les prêtres étaient d'or, il était nécessaire, quand ils étaient devenus de bois, que les vases sacrés fussent d'un métal précieux. Déjà, au surplus, du temps de saint Ambroise, les églises possédaient des ornements de grande valeur, des couronnes suspendues sur les autels, des lampes, des encensoirs, de riches couvertures de livres et de diptyques, ou tablettes sur lesquelles on inscrivait les bienfaiteurs de l'église, pour faire commémoration de leur nom durant la messe. Ce mobilier se vendait, au besoin, pour secourir les pauvres, pour racheter les captifs, pour agrandir les cimetières (2).

Le peuple assistait à la messe agenouillé, ou incliné vers la terre (3); et l'on croyait que le saint sacrifice commençait après l'évangile, au moment de souhaiter la paix (4). On dit que le pape Symmaque introduisit le *Gloria in excelsis* pour les dimanches et pour les fêtes des martyrs. Dans l'Église romaine, le *Credo* n'était pas récité à la messe; et, aussitôt après l'évangile, l'évêque ou le pape prêchait. Césaire allait jusqu'à faire fermer les portes pour empêcher de sortir ceux qui partaient après l'évangile, et s'écriait : *Où allez-vous? il ne vous sera point donné de m'entendre au jour du jugement*. Dans les premiers temps, le canon ne s'écrivait pas, mais se transmettait par tradition orale, afin qu'il ne fût jamais profané. Il paraît

(1) Près Mayence, en 895, can. 18.

(2) Saint Ambroise, *de Off.*, II, 28.

(3) *Id.*, *in Ps.*, 118, oct. 20.

(4) Bérold dit qu'au douzième siècle il était d'usage avant l'évangile qu'un diacre fît de l'autel cette recommandation : *Parcite fabulis;* et deux bedeaux ajoutaient : *Silentium habete*. Cela se pratique encore dans l'église métropolitaine de Milan, dans les offices pontificaux. Serait-ce parce que l'on causait? Muratori, *Ant. ital.*, diss. LVII, p. 872.

qu'avant la consécration les choses mystérieuses étaient couvertes, ou en tirant un voile sur l'autel, comme le pratique l'Église grecque, ou en enveloppant l'autel dans le pavillon suspendu au-dessus (1). Sous Innocent III, le légat Gui Paré, à Cologne, ordonna de sonner la clochette au moment de l'élévation, afin que le peuple eût à se prosterner; il enjoignit aussi que le bedeau précédât, en sonnant, le prêtre qui portait le viatique. Le baiser de paix fut donné à la communion tant que les hommes furent séparés des femmes; on fit ensuite baiser une croix ou une relique. L'*Agnus Dei* fut récité au moment où l'officiant rompt le pain sacré, par l'ordre du pape Sergius.

Le concile d'Auxerre de 538 avait décrété qu'il n'était pas convenable de célébrer plus d'une messe par jour sur le même autel; celui de Compostelle de 1056 décida que les prêtres et évêques devaient célébrer la messe chaque jour (2); et l'on prétend que ce fut seulement en 1603 que le concile de Rome leur défendit d'en dire plus d'une par jour, ce qui auparavant était considéré comme une œuvre méritoire.

Les bénitiers à l'entrée des églises sont encore un usage emprunté aux rites païens, et le tronc pour les aumônes fut introduit au temps des croisades. L'huile était préférée pour le luminaire, et la cire était réservée pour les processions. On se servait habituellement de chandeliers à plusieurs branches, appelés *arbres*, ornés avec une grande richesse (3).

Mœurs. Les œuvres des saints Pères fournissent de nombreux détails sur les mœurs d'alors. Le christianisme avait bien donné aux habitudes héréditaires de la vieille société une direction meilleure, mais sans les changer entièrement. L'esclavage domestique continuait, et certaines maisons ne comptaient pas moins de deux à trois mille esclaves; une dame riche à qui une de ses femmes avait le malheur de déplaire la faisait encore attacher au montant de son lit et fustiger sous ses yeux (4). La condition des femmes réintégrées dans leur dignité naturelle s'était peu améliorée. A l'église elles se tenaient séparées des hommes, et une jeune fille honnête ne serait pas sortie à la chute du jour.

(1) « Tous ne voient pas les hauts mystères; car les lévites prennent soin de les couvrir, afin qu'ils soient dérobés aux regards de ceux dont il ne convient pas qu'ils soient vus. » SAINT AMBROISE, *de Off.*, I, 10.

(2) LABBE, t. IX, f. 1087.

(3) Il en existe encore un dans la cathédrale de Milan.

(4) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Œuvres*, t. XI, p. 112.

Quelques dames conservaient l'ancien faste et se faisaient porter à l'église dans un char doré, traîné par quatre mulets, au milieu d'un cortége d'eunuques et d'esclaves vêtus de tuniques d'or et de soie; on les voyait elles-mêmes étinceler de diamants, et porter à leurs oreilles la subsistance de mille pauvres familles; associant au luxe la dévotion, elles brodaient sur leurs vêtements des scènes de l'Évangile (1). D'autres préféraient, au contraire, les tranquilles joies du chaste amour; et cependant, au milieu des austérités, elles conservaient encore des vestiges d'élégance dans la manière de disposer les plis de leur tunique, et savaient révéler ainsi les grâces qu'elles dérobaient aux regards. Les abus qui se produisaient, quoiqu'ils fussent le propre d'un petit nombre, ne fournissaient encore que trop matière aux reproches des prédicateurs, qui, tout en exaltant la virginité, recommandaient le mariage, surtout dans les jeunes années.

Dans les grandes villes comme Antioche et Constantinople, les enfants étaient élevés avec soin : à l'âge de cinq ans, ils apprenaient dans les écoles publiques à lire et à tracer des caractères sur la cire; les grammairiens leur faisaient ensuite connaître Homère et les autres poëtes grecs; ils passaient enfin sous les maîtres d'éloquence, qui souvent, par pédanterie dévote, faisaient profession de l'ancienne croyance.

La plupart, à la fin de leurs études, recevaient le baptême, et, initiés à la foi dans l'âge le plus ardent, quelques-uns se retiraient au désert; d'autres s'appliquaient au droit civil, qui donnait accès aux dignités; un bien petit nombre suivaient la carrière des armes, que la mollesse du temps et la voix des prédicateurs avaient fait tomber en discrédit (2).

Maintes superstitions païennes avaient survécu : les bois et les grottes sacrées (3) étaient encore un objet de vénération; on consultait les augures (4) et les enchanteurs; on portait des amulettes, surtout avec l'effigie d'Alexandre, dont la gloire

(1) Aster., *Homil. in divitem et Lazarum.*

(2) Saint Jean Chrysostome, *Op.*, I, 84.

(3) *Id.*, I, 727.

(4) Constantin décrétait en 321 : *Si quid de palatio nostro aut ceteris operibus publicis degustatum fulgure esse constiterit, retento more veteris observantiæ, quid portendat ab haruspicibus requiratur, et diligentissime scriptura collecta, ad nostram scientiam referatur. Ceteris etiam usurpandæ hujus consuetudinis licentia tribuenda, dummodo sacrificiis domesticis abstineant, quæ specialiter prohibita sunt.* Code Théod., XVI, 10, 1.

était devenue une religion (1). Quelques-uns, associant ces superstitions au christianisme, portaient sur eux des feuillets de l'Évangile, et les suspendaient au cou de leurs enfants; à leur naissance, ils allumaient plusieurs lampes, en affectant à chacune un nom différent, et donnaient au nouveau-né celui de la lampe qui avait duré le plus (2). Les malades se faisaient oindre avec l'huile des lampes qui brûlaient dans les lieux saints (3), et se faisaient aussi imposer les mains par quelque pieux solitaire, dans l'espoir d'obtenir leur guérison. Mais l'opinion s'étant répandue que l'âme de ceux qui mouraient de mort violente échappait au démon, il en était dont le fanatisme allait jusqu'à égorger leurs propres enfants, pour assurer leur félicité éternelle.

Les lois de Thédose II et les conciles attestent que la croyance dans la magie n'avait pas cessé. Constantin défendit les enchantements contre la santé des hommes et contre leur pudeur, mais non ceux qui auraient pour but de les guérir, ou de préserver les champs de la grêle (4). Constance condamna à mort ceux qui troublaient par des pratiques de magie les éléments, et attentaient à la vie des hommes ou évoquaient les morts (5).

La manie des jeux publics, que nous avons déjà signalée, était aussi du nombre des habitudes profanes qui ne se perdaient pas. Le théâtre avait une grande vogue à Constantinople, où les comédies étaient accompagnées de danses et de chants, en même temps qu'y figuraient, au grand scandale des fidèles, jusqu'à des jeunes filles le visage découvert.

(1) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, I, 682; II, 243.
(2) *Id.*, X, 107.
(3) *Id.*, XII, 573.
(4) *Eorum est scientia punienda et severissimis merito legibus vindicanda, qui magicis adcincti artibus, aut contra hominum moliti salutem, aut pudicos ad libidinem deflexisse animos detegentur. Nullis vero criminationibus implicanda sunt remedia humanis quæsita corporibus, aut in agrestibus locis ne maturis vendemiis metuerentur imbres, aut ruentis grandinis lapidatione quaterentur, innocenter adhibita suffragia, quibus non cujusque salus aut æstimatio læderetur, sed quorum proficerent actus, ne divina munera et labores hominum sternerentur.* En l'année 321. Code Théod., IX, 14, III.
(5) *Multi magicis artibus ausi elementa turbare, vitas insontium labefactare non dubitant, et manibus accitis, audent ventilare, ut quisque suos conficiat malis artibus inimicos. Hos, quoniam naturæ peregrini sunt, feralis pestis absumat.* En l'année 357. *Ibid.*, IV.

Il n'y a point à s'étonner que, dans des temps d'ignorance, des traditions mal fondées ou des pratiques superstitieuses aient pénétré dans les rites de l'Église. On sait avec quel zèle les pontifes s'employèrent, surtout depuis le concile de Trente, à purger les bréviaires et les missels (1) des leçons et des croyances absurdes. Le temps les y avait introduites; l'Église, surveillante attentive de la pureté du dogme et de la vérité, prenait soin de les en effacer.

CHAPITRE XX.

LITTÉRATURE PROFANE.

Culture générale.

Les cités qui n'avaient pas subi le joug des barbares continuaient à cultiver les belles-lettres. Jusqu'à Justinien, Aristote et Platon étaient expliqués publiquement à Athènes, en même temps que des grammairiens, des rhéteurs y vendaient de l'éloquence et des notions philosophiques; c'était là que venait

(1) On trouve, dans un missel milanais de 1488, la messe contre la mort subite, composée, y est-il dit, par le pape Clément, qui accorda deux cent quarante jours d'indulgence à quiconque y assisterait; en y assistant cinq fois avec un cierge allumé, on était garanti de la mort subite, comme l'expérience, ajoute le manuscrit, en a été faite à Avignon et dans les environs. Le même missel contient, à la date du 4 février, la messe de sainte Véronique. Dans sa vieillesse, elle ne pouvait plus suivre Jésus-Christ. Un jour, dit-on, elle lui prêta un voile; il s'essuya le visage, et lui laissa son image empreinte sur le suaire. Elle s'en alla à la ronde avec le voile admirable, et l'ayant étendu sur Volusien, qui était perclus et bossu, elle le redressa; elle convertit Tibère en le guérissant de la lèpre; enfin elle entra en paradis avec son suaire. Dans une préface d'un missel de 1475, on lit ces paroles : « Oh! qu'elle est glorieuse cette journée, dans laquelle Judas s'attend, pendant une heure du jour, à recevoir un soulagement! » Il y a une messe pour un défunt, *de cujus anima dubitatur, ut, si plenam veniam anima ipsius oblinere non potest, saltem vel inter ipsa tormenta, quæ forsitan patitur, refrigerium de abundantia miserationum tuarum sentiat;* Venise, 1563, Giunti. — C'était un usage particulier à l'Espagne, quand on haïssait quelqu'un, de faire dire pour lui une messe des morts, comme si l'on eût hâté son décès en faisant célébrer ses obsèques. Cela fut défendu par le dix-septième concile de Tolède, can. 3, en l'année 694. On ne cessa que tard de célébrer à Pavie, avec double rite, la commémoration de Boëce, martyr, le 23 octobre. Dans différents lieux, les noms d'Hercule, de Jason et d'autres bienfaiteurs des peuples s'introduisirent dans les litanies.

se perfectionner quiconque aspirait au titre d'homme instruit. Une jeunesse vive et bruyante y prenait parti pour tels ou tels maîtres, les soutenait dans leurs rivalités et dans leurs triomphes. Saint Basile et Grégoire y faisaient leurs études avec Julien l'Apostat. Béryte était en renom pour ses écoles de jurisprudence; Édesse, pour celles de grammaire, de rhétorique, de philosophie, de médecine. Comme on y parlait les deux langues, grecque et syriaque, ces écoles étaient fréquentées par les jeunes gens des provinces orientales. Antioche, ville de luxe et de dissipation, portait à l'excès la mollesse comme l'austérité; elle fourmillait à l'intérieur de brillants désœuvrés, qui criblaient de leurs épigrammes les philosophes et les rois, tandis que les campagnes environnantes étaient peuplées d'anachorètes. Là, toutes les sectes discutent sans se combattre; Libanius y compose tranquillement l'éloge de l'Apostat, se flattant de voir renaître l'idolâtrie; et saint Jean Chrysostome y fait tendre d'immenses toiles pour garantir du soleil la multitude écoutant avec enthousiasme sa parole, qui fait briller à ses yeux une doctrine lumineuse et de vives espérances.

Alexandrie, moins tolérante, bizarre mélange d'étude et d'agitation, voit ses citoyens industrieux prendre part aux querelles ascétiques : juifs, catholiques, donatistes, adorateurs de Sérapis, s'y poursuivent à coups de pierre et d'épée, parfois la torche à la main; ils appellent la persécution ou se révoltent contre elle. Théodose, en ordonnant la destruction du temple de Sérapis, anéantit la célèbre bibliothèque.

Constantinople, siége de la religion et de l'autorité politique en Orient, s'ouvrait aux esprits les plus distingués et à toutes les sectes qui, cherchant un appui à leurs dogmes chancelants, venaient solliciter la faveur de la cour, et n'employaient pas, pour y parvenir, les moyens les plus louables. Constantin protégea les lettres, affranchit de charges personnelles les médecins, les grammairiens, les professeurs de beaux-arts et de droit, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, dégreva leurs maisons d'impôts, et assura leur traitement (1); des lois
476. à ce sujet furent renouvelées par ses successeurs. Il établit dans sa capitale une école qui avait quelque rapport avec nos universités. C'était un édifice octogone, où quinze professeurs œcuméniques, c'est-à-dire universels, enseignaient sous la di-

(1) *Code de Justinien*, X, 52, 6.

rection d'un grand maître, qui était en même temps conservateur des archives ecclésiastiques et de la bibliothèque. Julien augmenta celle-ci en y ajoutant la sienne. Valens y attacha ensuite sept antiquaires pour copier les manuscrits, ce qui fit qu'en cent cinquante années elle ne compta pas moins de cent vingt mille volumes. Mais, sous Basile, une aile du bâtiment octogone fut réduite en cendres, et beaucoup de livres furent consumés, entre autres les quarante-huit chants des poëmes d'Homère, écrits en lettres d'or, sur l'intestin d'un serpent de cent vingt pieds de long; enfin, tout fut livré aux flammes par le fanatisme iconoclaste de Léon l'Isaurien.

Les professeurs de l'Octogone étaient en grande réputation; les empereurs les consultaient souvent. Comme toutes les universités, ils tendaient à conserver le passé et à s'opposer aux innovations, tout en exigeant qu'on ajoutât une foi aveugle aux livres dont ils se faisaient les prôneurs.

Rome chrétienne, dans un siècle aussi fécond, ne produisit pas un seul grand écrivain, s'appliquant de préférence à affermir son autorité, à résoudre les questions controversées, à protéger la vérité persécutée ailleurs. Saint Augustin y fut appelé de l'Afrique pour enseigner l'éloquence; un rhéteur y fut appelé de la Gaule pour faire le panégyrique de Théodose; Claudien y vint d'Alexandrie, Macrobe de l'Égypte; Ammien Marcellin d'Antioche, et de Syrie Ichérius, élevé en Grèce et réputé le meilleur orateur de son temps. Survint une disette de vivres, et il fut ordonné aux étrangers de sortir de Rome; et les gens de lettres, qui étaient en bien petit nombre, furent expulsés pour y conserver trois mille danseuses, autant de cantatrices, avec leurs maîtres, toute leur suite et les chœurs.

Les écoles cependant ne manquaient pas; Jérôme s'y exerçait, enfant, à la déclamation, préludant, par des luttes simulées, à de véritables triomphes. Il s'en allait ensuite entendre, dans les tribunaux, les orateurs les plus éloquents discutant l'un contre l'autre et s'emportant jusqu'à l'injure et aux personnalités (1). Valentinien soumit à de certaines règles ceux qui venaient étudier à Rome, les obligeant à apporter de leur pays natal des attestations justifiant de leur état; à faire connaître, en arrivant, où ils logeaient; à quelles études ils entendaient se livrer; à ne pas fréquenter les mauvaises compagnies, ni les spectacles;

(1) *Comm. in ep. ad Galat.*, c. 2.

faute de quoi ils devaient être chassés à coups de verges (1).

La Gaule avait surtout fait des progrès en culture intellectuelle. Marseille, Arles, Narbonne, Vienne, Toulouse, Bordeaux, Clermont, possédaient des écoles de jurisprudence et de philosophie, mais plus encore de grammaire et de rhétorique : elle fournit à Rome plusieurs sophistes ingénieux et déclamateurs, tant en prose qu'en vers, délateurs dans le siècle précédent, panégyristes dans celui où nous sommes arrivés.

376. La loi de Gratien, qui établit des écoles dans les principales villes de la Gaule, ne parle que de maîtres de rhétorique et de grammaire, en distinguant ceux de la langue latine et ceux de la langue grecque. Les professeurs de rhétorique étaient les plus considérés, c'est ce qu'attestent les rations qui leur étaient assignées à titre de salaire (2); cependant les professeurs de grammaire n'enseignaient pas simplement les éléments de la langue, mais toutes les sciences philologiques (3). Quant aux écoles qui

(1) *Quicumque ad urbem discendi cupiditate veniunt, primitus ad magistrum census provincialium judicum, a quibus copia est danda veniundi, ejusmodi litteras proferant, ut oppida hominum et natales et merita expressa teneantur; deinde ut primo statim profiteantur introitu, quibus potissimum studiis operam navare proponant; tertio ut hospitia eorum sollicite consualium norit officium... Quin etiam tribuimus potestatem, ut si quis de his non ita in urbe se gesserit, quemadmodum liberalium dignitas poscat, publice verberibus adfectus, statimque navigio superpositus, abjiciatur urbe, domumque redeat. His sane qui sedulam operam professionibus navant, usque ad vigesimum ætatis suæ annum Romæ licet commorari. Post id vero tempus, qui neglexit sponte remeare, sollicitudine præfecturæ etiam impurius ad patriam revertatur*, etc. Dat. III. Id. Mart. Triv. Valentiniano et Valente III. A. Coss.

(2) On leur donnait vingt-quatre rations par jour; moitié seulement aux autres professeurs. L'usage de fixer les salaires par rations était général, et le fisc les rachetait moyennant un prix déterminé. Le traitement indiqué ci-dessus est pour les écoles municipales; dans les écoles impériales de Trèves, les rhéteurs avaient trente rations, un grammairien latin vingt, un grammairien grec douze.

(3) C'est ce que prouve un poëme d'Ausone en l'honneur d'un grammairien de Bordeaux :

Quod jus pontificum, quæ fœdera, stemma quod olim
Ante Numam fuerat sacrificis Curibus;
Quod Castor cunctis, de regibus ambiguis, quod
Conjugis e libris ediderat Rhodope;
Quod jus pontificum, veterum quæ scita Quiritum,
Quæ consulta patrum; quid Draco, quidve Solon
Sanxerit, et Locris dederat quæ jura Zaleucus;
Sub Jove quæ Minos, quid Themis ante Jovem :
Nota tibi. De Profess., c. 22.

contribuent le plus à former l'homme et le citoyen, personne n'y songeait. Ces professeurs passaient d'une ville à l'autre, alléchés par les salaires les plus élevés, et fabriquant des vers, des panégyriques, des compliments, des discussions, sans prendre souci de l'empire qui tombait en ruine, ni du christianisme qui se propageait.

La littérature gallo-romaine du cinquième siècle offre, ainsi que le remarque Fauriel, un contraste singulier entre le fond et la forme, entre les idées et le style (1) : celles-là parfois graves, sont toujours intéressantes comme peinture des hommes et du temps auquel ils appartiennent; celui-ci, toujours affecté, est plein de recherche, comme si l'auteur, en mettant son imagination en quête de combinaisons ingénieuses de phrases et de paroles, craignait toujours de n'en pas trouver d'assez nouvelles et d'assez piquantes, d'assez fausses et d'assez forcées. S'il est contraint d'employer immédiatement le mot propre, il s'efforce de le relever, de lui donner un air neuf à l'aide d'un tour de phrase, afin de provoquer l'attention, d'exciter l'étonnement.

Les écoles devinrent donc des pépinières de mauvais goût, où l'on enseignait à suppléer à la pensée par une emphase de plus en plus exagérée, et à la perfection du style par une profusion de figures.

D'autres foyers d'instruction faisaient passer dans Rome un goût et une culture mélangés. Si l'on compare la manière ampoulée, les antithèses, l'affectation de Sénèque et de Lucain, avec la manière de plusieurs Espagnols modernes, on est porté à croire que les écrivains de ce pays apportèrent à Rome quelque chose du sol natal; ils durent en outre, comme les Africains et les Gaulois, en se servant d'une langue qui n'était pas celle de leur pays, donner dans l'exagéré et le prétentieux.

Langue latine.

Le latin n'était pas leur idiome naturel; car, bien qu'on répète qu'il était devenu la langue universelle, il ne faut pas entendre par là qu'il était parlé réellement par le vulgaire. Les écoles, la magistrature, ceux qui rédigeaient les actes publics, les auteurs, n'employaient peut-être pas un autre langage; mais le peuple de chaque province conservait l'idiome indigène. On voyait dans l'empire ce que l'on voit aujourd'hui en France, par exemple, où l'on peut dire que l'on parle généralement la

(1) *Hist. de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains;* Paris, 1837, t. I, p. 419.

langue de Paris, sans que le provençal, l'alsacien, le breton, cessent d'être en usage. Dans les pays même où l'on parlait latin, il devait se mêler dans le langage, sur une si grande étendue de territoire, beaucoup d'éléments étrangers. Nous irons plus loin : en Italie, dans le Latium même, la langue parlée était différente de la langue écrite, et peut-être le romain rustique ne ressemblait pas plus au latin de Cicéron que les dialectes italiens ne ressemblent à la langue dans laquelle on écrit; mais nous reviendrons ailleurs sur ce sujet (1).

A mesure que la culture intellectuelle s'altéra, et que s'accrut le mélange des idiomes, l'élément populaire prévalut, et ce qui était imitation, ce qui relevait de l'art, fit place à ce qui était inculte et spontané; à tel point que les Romains eux-mêmes eurent peine à conserver la pureté aristocratique de l'expression. Il est à remarquer néanmoins qu'au moment où la langue se montrait si déchue chez des écrivains tels que Macrobe, Apulée et autres, qui séparaient l'idiome pratique du langage littéraire, le bon sens et la gravité des jurisconsultes soutenaient la mâle simplicité du latin contre le luxe corrupteur des beaux esprits; il s'écoula même beaucoup de temps avant qu'on en vînt aux sentences affectées et entortillées du Code Théodosien.

La Bible vint rajeunir la littérature. Cette simplicité d'exposition donna l'idée d'une poésie plus naïve; elle enseigna à traiter les sujets les plus élevés, sans avoir recours aux abstractions métaphysiques dans lesquelles tombent les Orientaux et les Grecs eux-mêmes, quand leur esprit se livre à la réflexion. La Bible parle toujours par symboles et par images, comme si l'imagination eût pris cette voie quand la raison lui défendait les représentations trop pittoresques. Elle apprit donc aux auteurs à s'exprimer par des images vives, et les inventions symboliques dont fut si riche le moyen âge commencèrent alors. Beaucoup de causes vinrent arrêter ce mouvement : toujours est-il que le latin classique se trouva modifié par les idées chrétiennes, et qu'il naquit un nouveau langage qui devint l'idiome commun des philosophes, pour durer jusqu'au moment où renaquit la langue de Cicéron.

Parmi les rhéteurs et les grammairiens, qui étaient alors en grand nombre, comme il arrive d'ordinaire dans les temps de

(1) Voy. liv. VIII, ch. 20.

décadence, nous nommerons Servius (1), qui fit usage, en commentant Virgile, de plusieurs traditions dont la trace s'était perdue; Chalcidius, qui a laissé un commentaire sur la première partie du Timée de Platon, avec une traduction latine de ce dialogue; Donat, maître de saint Jérôme, qui enseigna la grammaire dans Rome, et fit sur Térence des commentaires, 364.
dont ceux que nous possédons aujourd'hui ne sont peut-être qu'un abrégé peu exact; il traita aussi du barbarisme, du solécisme, des schèmes et des tropes, sans parler des éléments de la grammaire; son ouvrage servit de modèle à ceux qui furent composés ensuite sur le même sujet (2).

Un autre Donat laissa une Vie de Virgile, destinée peut-être à servir d'introduction à un commentaire sur ses Bucoliques, qui s'est perdu, et des scolies sur l'Énéide, pour en révéler les beautés.

Nonius Marcellus de Tibur, contemporain de Constantin, écrivit sur la *Propriété des mots latins* (3), ouvrage pédantesque dans lequel il nous a transmis néanmoins beaucoup de passages d'anciens auteurs.

Sextus Pompeius Festus traita de la signification des mots, en abrégeant le travail de Verrius Flaccus, contemporain d'Auguste, sur ce sujet. Le sien fut lui-même abrégé, au temps de Charlemagne, par Paul Diacre; il ne nous en est resté qu'une partie (4).

Nous avons de Charisius Flavius Sosipater cinq livres d'observations grammaticales, *Institutiones grammaticæ*, et d'autre livres de Diomède, *de Oratione*, *de Partibus orationis*, etc.

Fabius Furius Planciadès Fulgentius leur est postérieur, et probablement il était Africain; il a laissé une interprétation des mots anciens, trois livres de *Mythologie*, et un livre sur les choses contenues dans Virgile, *de Expositione virgilianæ con-*

(1) *Servii Mauri Honorati Commentarii in Virgilium.*, ed. A. Lyon, 2 vol in-8°; Gottinguæ, 1825.

(2) Ses deux traités, *Ars sive editio prima de litteris, syllabisque, pedibus et tonis*, *et Editio secunda de octo partibus orationis*, réunis au troisième *de Barbarismo*, *solæcismo, schematibus et tropis*, ont été publiés par Lindemann, sous le titre de *Ælii Donati ars grammatica tribus libris comprehensa*, dans le *Corpus gramm. lat.*, t. 1, p. 5 et suiv.

(3) *Nonius Marcellus*, *de Proprietate sermonis*, ed. Gerlach et Roth; Basiliæ, 1842.

(4) *M. Verrii Flacci fragmenta et Sexti Pompeii Festi fragmentum, ad fidem Ursiniani exemplaris recensitum*, ed. E. Egger; Parisiis, 1838.

tinentiæ. Ce dernier ouvrage révèle la sottise barbare d'un pédant que l'on a peine à comprendre, et dont on se moque quand on l'a compris (1).

Le dernier rhéteur ancien, Arusianus Messius, composa un recueil alphabétique de phrases et de locutions glanées dans les classiques (2).

Éloquence latine. De Pline à Constantin, c'est à peine si l'on trouve un orateur qui mérite c[e n]om, tant l'éloquence, cette ancienne gloire de Rome, était alors déchue. Calpurnius Flaccus, imitant ce que Marcus Sénèque avait fait pour les anciennes illustrations de la tribune, fit un recueil des *Déclamations de dix orateurs du second ordre* (3); ce sont des exercices sur des sujets fictifs, où il y a peu d'art et d'élégance, et nulle spontanéité.

Panégyristes. Les Grecs appelaient *panégyries* (4) certaines réunions dans lesquelles ils invitaient les personnes présentes à écouter des dissertations sur un sujet quelconque; et comme les orateurs se proposaient le plus souvent, pour ne pas perdre leurs allures adulatrices, les louanges d'un dieu, d'un héros, d'une ville, le mot *panégyrique* devint synonyme d'*éloge*. Ce genre de composition paraît avoir été inconnu aux Romains de la république; il prit naissance quand les autres occasions de faire parade d'éloquence eurent disparu. Le premier panégyrique dont il soit fait mention est celui de Pline; et si quelques-uns des successeurs de Trajan n'acceptèrent pas toujours des éloges

(1) AUG. VAN STAVEREN a inséré cet auteur dans sa belle édition des *Auctores mythographici latini*; Leyde, 1742. Voici la première période de ses *Mythologiæ : Quamvis inefficax petat studium res, quæ caret effectu, et ubi emolumentum deest negotii, causa cesset inquiri; hoc videlicet pacto, quia nostri temporis ærumnosa miseria non dicendi petat studium, sed vivendi fleat ergastulum, nec famæ adsistendum poeticæ, sed fami sit consulendum domesticæ.*

(2) *Quadriga sive exempla elocutionum ex Virgilio, Sallustio, Terentio, Cicerone, per literas digesta.* Ce recueil que P. Burmann appelle *luculentum grammaticæ rei monumentum,* a été publié dans le tome 1er du *Corpus gramm. lat.* de Lindemann; 4 vol. in-4o, Leipsick, 1831.

(3) Burmann les a éditées en 1720, à la suite des *Quintiliani declamationes.*

(4) De πᾶν, tout, et ἄγυρις (éolien) pour ἀγορά, assemblée. Le parénétique d'Isocrate et son panégyrique, dans lequel il fut heureux au moins pour le choix du sujet, appartiennent à ce genre. Je n'ai pas pu consulter l'ouvrage récemment publié à Lyon : *Histoire civile et religieuse des lettres latines aux quatrième et cinquième siècles,* par F. COLLOMBET.

débités en face, le faste oriental, en s'introduisant dans les mœurs, fit naître l'usage des panégyriques.

Il nous en reste douze, imitations malheureuses d'un modèle qui n'a pas une grande valeur. Ce sont des félicitations et des flatteries adressées aux Augustes, au nom de la province, par les orateurs les plus éloquents. Par un effet du hasard, tous ceux qui nous ont été conservés en latin sont composés par des Gaulois (1). Ils visent à l'emphase, et pour eux l'art consiste à dire longuement et en termes élégants ce que l'on pourrait exprimer avec simplicité et en peu de mots.

Symmaque paraît s'être proposé Pline pour modèle dans sa manière de vivre et d'écrire; de son temps, époque de mauvais goût, il fut vanté à l'envi par Macrobe, Ammien Marcellin et Libanius; Prudence lui-même, en le réfutant, le préfère à Cicéron (2), disant que personne ne s'élève, ne frémit, ne tonne, ne se gonfle du souffle de la parole, et ne déploie plus d'éloquence que lui. Quelques fragments de cet orateur tant loué, retrouvés de nos jours (3), attestent combien l'éloquence avait dégénéré non-seulement depuis Cicéron, mais même depuis

(1) Claudius Mamertinus en récita un à Trèves le 20 avril 292, anniversaire de la fondation de Rome, à la louange de Maximien Hercule, et un généthliaque le jour de la naissance de cet empereur. Eumène, natif d'Autun, où il était professeur, qui accompagna Constance Chlore, comme secrétaire (*magister sacræ memoriæ*), dans ses expéditions militaires, en a laissé quatre : un à l'occasion de la réouverture des écoles d'éloquence à Autun, en 297; un autre recité à Trèves en l'honneur de Constance; le troisième et le quatrième prononcés en présence de Constantin. Nazaire, professeur à Bordeaux, en composa un pour le jour de naissance des césars Crispus et Constantin; Claudius Mamertinus le Jeune, pour remercier Julien de l'avoir fait consul; Latinus Pacatus Drépanius, de l'Aquitaine, pour se réjouir avec Théodose de sa victoire sur Maxime, en 391; il est cité avec éloge par ses contemporains, et ce qui nous en reste a quelque valeur. Corippus en fit un pour Justin le Jeune, en vers; Magnus Félix Ennodius, diacre, puis évêque, fit l'éloge, en 507, à Milan ou à Ravenne, du roi Théodoric. Voy. *Panegyrici veteres latini, ad usum Delphini, Parisiis*, 1676; *Panegyricæ orationes veterum oratorum*, ed. Patarol, *Venetiis*, 1708.

(2) *O linguam miro verborum fonte fluentem,*
Romani decus eloquii, cui cedat et ipse
Tullius : has fundit dives facundia gemmas.
Os dignum æterno tinctum quod fulgeat auro,
Si mallet laudare Deum.

PRUDENCE, in Symm., I.

(3) *Symmachi octo orationum ineditarum partes... curante* ANGELO MAIO; Mediolani, 1815.

Fronton. Il apprécie les anciens; mais, courant après le clinquant poétique, il se perd dans la licence des transpositions et en jeux de mots, se montrant avide d'applaudissements bien plus qu'ami du beau véritable. Nous ne dirons rien de ses basses adulations (1).

Ses lettres, qui furent recueillies par son fils en dix livres, sans ordre chronologique, ne sont pas inutiles à l'histoire. Ceux qui les compareront à celles de Cicéron, puis à celles de Pline, auront sous les yeux l'espace que parcourut la littérature pour arriver de la simplicité républicaine aux formules serviles. Nous avons vu combien il s'employa activement en faveur du paganisme (2).

Une statue fut élevée dans le forum de Trajan à l'Africain Marius Victorinus pour son éloquence, et Julien l'excepta de la défense portée contre les chrétiens d'enseigner les belles-lettres. Mais cet honneur et les éloges d'Augustin et de Jérôme n'empêchent pas ses œuvres de paraître obscures et incultes; il se montre en outre pauvre de science et de raisonnement quand il traite des matières de foi.

Langue grecque.

La langue grecque, bien qu'elle eût plusieurs dialectes distincts, ne formait pourtant qu'une seule langue : en effet, quand le roi de Perse cherchait à persuader aux Athéniens de s'unir à lui contre les autres Hellènes, ils répondirent que ce serait une honte à leurs yeux de se séparer de ceux qui avaient des dieux, des temples, des sacrifices communs avec eux, et parlaient le même langage (3). Parmi les dialectes qui n'étaient

(1) Quand Valentinien s'associe Valens, Symmaque s'écrie : *Si qua inter cognatas cælitum potestas hujusmodi esset æquatio, paribus cum sole luminibus globus sororis arderet; nec radiis fratris obnoxia, precarium raperet luna fulgorem; iisdem curriculis utrumque sidus emergeret, pari exortu diem germana renovaret, per easdem cœli lineas laberetur, nec menstruo pigra discursu aut in senescendo varias mutaret effigies, aut in renascendo parvas pateretur ætates. Ecce formam beneficii tui astra nesciunt æmulari : illis nihil est in mundana luce consimile, vobis totum est in orbe commune.*

Pour l'inauguration du pont que le même empereur fit construire sur le Rhin : *Eat nunc carminis auctor inlustris, et pro clade popularium Xanthum fingat iratum; armatas cadaveribus undas scriptor decorus educat. Nescivit flumina posse frenari. Tantumne valuit rivus Iliacus, ut in auxilium Vulcani flamma peteretur? Profundus didicit, quid parvus evaserit? Defensio ipsa cœlestium tuo operi non meretur æquari. Fluvium incendisse vindicta est, calcasse victoria.*

(2) Voyez ci-dessus, page 201.

(3) HÉRODOTE, I.

point des jargons, produits informes d'une décomposition de l'idiome maternel, mais qui en étaient des formes diverses et primitives toujours admirables, celui de l'Attique avait prévalu dans la littérature, et cela grâce aux grands écrivains qui l'avaient employé, comme aussi à la puissante culture intellectuelle des Athéniens. Néanmoins, ceux qui voulurent s'en servir sans l'avoir parlé dès leur naissance, tombèrent dans de fréquentes impropriétés d'expression; il en résulta que ce dialecte lui-même perdit de sa pureté à mesure que s'y introduisirent des formes étrangères, surtout après la domination macédonienne. Comme cette domination avait répandu l'usage du grec parmi des nations éloignées, dans des villes dont le peuple ne l'avait pas naturellement sur les lèvres, à Pergame et à Alexandrie par exemple, il s'altéra en proportion de son extension et de ses conquêtes. Alors il s'introduisit dans l'usage des formes nouvelles et des expressions insolites que les écrivains finirent par adopter; ce néologisme eut des partisans, surtout parmi ceux qui cherchaient à plaire à la multitude, comme Héliodore, Xénophon d'Éphèse et Chariton.

La cour, transplantée à Constantinople, y apporta beaucoup de locutions entièrement latines (1); la langue s'altéra bien plus encore quand des discussions nouvelles furent soulevées par l'école d'Alexandrie et par le christianisme. Ceux qui prêchaient la foi, s'adressant plutôt à la multitude qu'aux gens de lettres, durent se rapprocher du langage vulgaire; c'est pourquoi saint Paul déclarait qu'il voulait écrire comme les gens simples, et l'Évangile offre des expressions qu'on ne rencontre pas dans les bons auteurs (2), ainsi que des phrases qui ont un air étran-

(1) Sur une monnaie des Éphésiens à l'effigie de l'empereur Maxime on lit ΒΩΤΑ pour *vota*. Plutarque dit que Cicéron naquit ἡμέρᾳ τρίτῃ τῶν νέων χαλανδῶν. Nous avons un ouvrage de Constantin Porphyrogénète sur les cérémonies de la cour de Constantinople, où l'on rencontre plusieurs acclamations en usage au banquet impérial, introduites, à n'en pouvoir douter, dans les commencements du nouvel empire. Lorsque l'empereur a pris place, cinq βοχάλες (*vocales*, chanteurs) s'écrient : *Conserbet Deus imperium ouestrum;* puis le cinquième ajoute : *Bona tua semper;* le quatrième : *Bictor sis semper;* le troisième : *Multos annos bictorem te faciat Deus;* le deuxième : *Bictor semper eris;* le premier reprend : *Deus præstet*, etc. Ces compliments sont en lettres grecques. Voyez *de Cærem. aulæ Byz.*, I, 75. C'est ainsi que l'on trouve : 'Οφφικίαλες τοῦ παλατίου (*Officiales palatii*); ῥὲμ σαλβὰμ ποπίλι φόρε (*rem salvam pupilli fore*); ἄρματα pour armes; ιγλία pour veille, et ainsi de suite.

(2) Γῦρος, ὀψώνιον, κράβατος, κῆνσος, ἀποκεφαλίζειν, εὐχαριστεῖν, etc.

ger. Les Pères ne visèrent pas non plus à l'atticisme : saint Basile s'en excuse en disant qu'il converse ordinairement avec Moïse, Élie, et d'autres bienheureux dont le langage exprime un sentiment vrai, mais dont la phrase est négligée. Il doit être rangé cependant parmi les meilleurs écrivains grecs de l'époque, surtout si on compare ses compositions à celles des cénobites qui habitaient les déserts de la Libye, ou même dans la Syrie ou dans la Thrace.

C'est alors que commença la décadence de la plus belle langue parlée par les Occidentaux, celle dont l'éclat avait duré plus de quinze siècles. On vit s'altérer cet idiome si musical dans sa mélodie, si abondant en inflexions, si clair et si logique dans sa syntaxe; si délicat dans la gradation des synonymes, si riche dans la composition des mots. En s'affaiblissant sans se dénaturer, il se transforma pour devenir le grec moderne, et la partie la plus pure se conserva dans les hymnes et les psalmodies à travers de nombreuses vicissitudes, afin qu'il servît encore à chanter les fastes de la nation régénérée.

Plusieurs écrivains profanes employèrent dignement le grec ancien sous les premiers empereurs de Byzance. Il nous reste d'Ulpien d'Antioche, en Syrie, contemporain de Constantin, plusieurs dissertations et un commentaire sur les douze Philippiques de Démosthène. Himérius, de Prusias en Bithynie, qui mérita les bonnes grâces de Julien, avait composé plus de soixante-quinze discours, qu'il allait débitant par les villes de la Grèce, où il recueillait des applaudissements; mais ils sont d'un style emphatique, surchargés d'érudition et dénués d'intérêt comme de hardiesse. Prohærésius, de Césarée, son prédécesseur dans la chaire d'éloquence à Athènes, fut favorisé par Julien de la même exception que Victorin; mais il ne voulut pas séparer son sort de celui de ses collègues, et si Eunape dit vrai, Rome lui éleva une statue avec cette inscription ampoulée et barbare : *Regina rerum Roma regi eloquentiæ*.

Thémistius. Thémistius, Paphlagonien, surnommé Εὐφράδης (le beau parleur), fut très-aimé de Constance, qui lui fit ériger une statue de bronze, et non moins bien vu de Julien (1) et de ses suc-

(1) « La renommée a porté à nos oreilles le nom de Thémistius, et nous avons cru qu'il était de notre dignité impériale et de la vôtre de récompenser convenablement le mérite d'un homme comme lui, en l'agrégeant à l'assemblée des nobles pères. L'une sera ainsi honorée par l'autre, car le sénat verra dans cette disposition non-seulement un effet de ma bienveillance pour

cesseurs. Il obtint les premiers emplois et fut chargé de l'éducation d'Arcadius, bien qu'il ne fût pas chrétien. Il eut pour ami Grégoire de Nazianze, pour élèves Libanius et Augustin. Loin d'accepter un salaire de ses auditeurs, il secourait ceux d'entre eux qui étaient dans le besoin. La philosophie qu'il professait était un mélange de celle de Pythagore, d'Aristote, de Platon, et il s'était formé sur le modèle du dernier un style clair, doux, élégant, riche de pensées et d'énergie. Dans les trente-trois panégyriques qu'il composa pour sept princes successifs, il sut laisser à l'écart les flatteries triviales, et mêler aux choses gracieuses des vérités utiles. Supérieur aux autres par le soin, les connaissances et l'art, il vient en aide à l'histoire par les renseignements qu'il lui fournit. C'est, du reste, un sujet d'étonnement pour nous, avec nos habitudes si différentes, de le voir consacrer une harangue pleine de feu à prôner la beauté de Gratien (1).

Libanius, né à Antioche sur l'Oronte en 314, corrigea sous de bons maîtres des études commencées sous de mauvais, et professa dans Constantinople avec un tel renom, que des ri- Libanius.

Thémistius, mais encore une preuve de l'estime que je porte à un corps digne de posséder un semblable philosophe. De cette manière, la récompense de l'un honorera l'autre, la gloire du sénat se réfléchira sur quiconque y sera admis; car si les moyens de s'illustrer sont divers, les uns acquérant un nom par leurs richesses et leurs domaines, les autres par des services rendus à l'État, d'autres encore par l'éloquence; en un mot, si plus d'un sentier conduit à la gloire, il est vrai aussi que tous sont obliques ou glissants, à l'exception d'un seul qui est sûr et solide, celui de la vertu. Ainsi donc, toutes les fois qu'il s'agira d'associer quelqu'un à votre ordre, examinez d'abord si c'est cette voie qu'il a suivie, et appréciez par-dessus tout autre mérite la justesse de l'esprit et un cœur vertueux, car ces deux qualités sont le principal but de la philosophie. L'érudition de Thémistius suffirait à le faire juger digne des plus grands honneurs, quand même il la renfermerait en lui-même et en jouirait en silence, puisque la vertu mérite des éloges lors même qu'elle ne se manifeste pas par des discours et ne daigne point se montrer aux regards vulgaires. Tel n'est pourtant pas le cas du personnage dont je vous entretiens; il n'a point choisi un genre de philosophie qui ne se communique pas aux autres; loin même de vouloir posséder seul un bien qu'il a acquis par ses travaux, il fait des efforts pour le communiquer à autrui, en se rendant l'interprète (προφήτης) des anciens sages, et l'hiérophante des mystères impénétrables de la philosophie. Il ne laisse pas s'éteindre et périr de vétusté les doctrines antiques; mais il s'efforce de les rajeunir et de les fortifier, en même temps qu'il donne à tous l'exemple de vivre conformément aux principes de la raison, et de marcher sans cesse vers la science. »

(1) Ἐρωτικὸς, ἢ περὶ κάλλους βασιλικοῦ, *Oratio* XIII, p. 161 de l'édition de Petau.

vaux envieux l'accusèrent de magie et de toutes sortes de méfaits. Victime de leurs intrigues et réduit à s'exiler, il ouvrit une école à Nicomédie, puis à Nicée et à Athènes. Rappelé enfin à Constantinople, il prit en si grand dégoût les tracasseries de ses ennemis, qu'il abandonna de nouveau cette ville et se fixa à Antioche, désolé de voir l'hellénisme périr, tant en fait de goût qu'en matière de religion.

Les maîtres chrétiens de Julien lui avaient fait promettre de ne jamais entendre Libanius; ce qui lui fit lire ses écrits avec l'avidité qu'inspire une défense, et le plaisir qu'il y trouva le détermina à le prendre pour modèle. Son attachement à la religion et aux coutumes anciennes le lui rendit plus cher encore; aussi, lors de son avénement au trône, voulut-il lui prouver sa gratitude d'une manière digne de lui, et plus encore lorsqu'il ne le vit pas accourir dans son palais avec la foule des philosophes. Durant son séjour à Antioche, Libanius lui rendit des visites, mais sans empressement; jamais il ne se présenta devant lui que sur une invitation formelle, donnant ainsi plus de valeur aux panégyriques qu'il composait en l'honneur du philosophe guerrier. Il lui demeura toujours fidèle, et quand il apprit la mort de Julien, il l'attribua aux Galiléens, et voulut montrer la nécessité de la venger. « O destins implacables! s'écrie-t-il, ô dieux cruels! pourquoi frapper d'une « mort si barbare la gloire du monde? Comment son esprit, sa « divine éloquence, son ineffable justice, ne vous ont-ils pas « touchés? Il fut un temps où les poëtes supposaient que la « Justice, en abandonnant la terre, s'envola vers les dieux; « pourquoi, en présence d'une preuve si manifeste de votre « cruauté, ne pourrions-nous pas croire aussi qu'elle a même « abandonné les cieux et qu'elle n'existe plus nulle part (1)? »

Ces vains reproches adressés aux dieux, sur la perte qu'il déplore, nous le montrent fortement attaché au culte évanoui des idoles. Leur abandon lui faisait regretter tristement le bon vieux temps, et fermer les yeux à l'espérance qui s'offrait au siècle nouveau. Le langage et le style furent chez lui également châtiés; parfois même il y apporta une recherche excessive. Mais jamais il ne s'élève à cette éloquence véritable qui naît de pensées graves et profondes, exerçant de l'influence sur le cœur, et manifestant une intelligence convaincue, un sentiment

(1) *Epistola* 396.

chaleureux. Ses *Progymnasmata* sont des exemples d'exercices de rhétorique qui pourraient convenir à ces professeurs modernes d'éloquence, dont l'orgueil s'arrange de prendre peu de fatigue, et d'habituer les jeunes gens à penser avec les idées d'autrui. Son discours sur ses propres affaires (λόγος περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης) est une autobiographie longuement délayée. Nous avons fait mention d'autres ouvrages de lui, en y puisant au besoin. Nous signalerons en outre le discours *à la jeunesse sur le tapis* (πρὸς τοὺς νέους περὶ τοῦ τάπητος), où nous voyons jusqu'à quel point les étudiants d'Antioche poussaient l'indocilité et l'insolence : ils avaient disposé un tapis à terre pour que leur maître tombât en s'y embarrassant les pieds. Il nous révèle dans d'autres discours plusieurs abus de ce temps, comme l'arbitraire avec lequel le préfet d'Antioche faisait arrêter les paysans qui apportaient des vivres à la ville, et les employait de force aux travaux publics avec leurs bêtes de somme; les emprisonnements dictés par le caprice, et les mauvais traitements qui les accompagnaient; la déloyauté de quelques campagnards qui, pour se soustraire aux vexations des militaires, se mettaient sous la protection des officiers, puis en abusaient pour se soustraire au fermage et aux redevances (1). Il s'excuse, dans une de ses harangues, d'avoir interrompu ses leçons, en alléguant un sort qu'on lui avait jeté sur la langue (2); il se plaint dans d'autres de la fureur avec laquelle les moines renversent les temples (3). Ses Dissertations sur des sujets de fantaisie sont au nombre de plus de quarante, et ses Lettres sont au nombre de plus de deux mille; elles sont adressées à plus de cinq cent cinquante personnes, parmi lesquelles se trouvent des empereurs, des généraux, des gouverneurs, des gens de lettres, des évêques, des saints, comme Basile, Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome (4).

Julien.

La fable de Julien, intitulée : *les Césars*, est une des compositions les plus belles et les plus originales de cette littérature. Durant la liberté des Saturnales, Romulus invite à un dîner

(1) Περὶ τῶν προστασιῶν. — Περὶ τῶν γεωργῶν. — Περὶ τῶν ἀγγαρείων. — Πρὸς τὸν βασιλέα περὶ τῶν δεσποτῶν.

(2) Περὶ τῶν φαρμάκων.

(3) Ὑπὲρ τῶν ἱερῶν.

(4) *Libanii orationes et declamationes, recens. et perpetua adnotatione illustravit* J. J. Reiske; Altenburgi, 1791, 4 vol. in-8°. — *Epistolæ, gr. et lat., notis illustratæ* a J. C. Wolfio; Amstel., 1738, in-fol.

les dieux au rang desquels il a été mis ; et les empereurs qui ont régné sur la ville fondée par lui sont assis aux premières places sur leurs siéges élevés. Les souverains inférieurs ont une table à part au-dessous de la lune. A mesure que paraissent les tyrans, l'inexorable Némésis les précipite dans le Tartare ; les autres sont plaisantés finement et jugés par Silène. Au dessert, Jupiter fait annoncer par Mercure qu'une couronne céleste sera décernée comme prix au plus méritant parmi les convives. Soudain se présentent pour concourir Jules César, Auguste, Trajan, Marc-Aurèle, Constantin, et pour compléter la compagnie, Alexandre de Macédoine. Chacun expose pompeusement ses hauts faits, à l'exception de Marc-Aurèle, qui garde modestement le silence. Alors les juges, grands connaisseurs des âmes, scrutent les intentions secrètes, et amènent les concurrents à confesser que la gloire, la puissance, le plaisir furent leurs seuls guides. Constantin est conspué, et Marc-Aurèle remporte le prix, pour être resté philosophe sur le trône, en se proposant d'imiter la Divinité (1).

L'idée n'était pas nouvelle, et déjà Lucien avait fait subir aux morts un jugement tantôt plaisant, tantôt sévère. Mais, ici, l'importance du sujet s'accroît de la majesté des acteurs et de celle de l'auteur, qui était à même, en se constituant le juge de ses prédécesseurs, d'apprécier au vrai les mérites de chacun d'eux, quand il n'était pas égaré par l'esprit de parti, et qui, dans leur condamnation comme dans leur approbation, formulait sa propre sentence.

Libanius travailla peut-être à son *Misopogon ;* mais à coup sûr il eut pour collaborateur Maxime, auquel il soumettait ses écrits. C'est un ouvrage tour à tour fin et trivial, spirituel et fade, dans lequel, comme d'ordinaire dans les satires, il se mêle beaucoup de faux à quelques vérités. Irrité contre les Antiochiens, il feint d'exercer contre lui-même sa mauvaise humeur, exagère ses propres défauts, et, représentant comme autant d'imperfections ses bonnes qualités, il fait contraster

(1) « Je ne crois pas que, dans aucun ouvrage aussi court, on trouve à la fois tant de caractères et de mœurs, tant de finesse et de solidité, tant d'instruction sans que l'auteur prenne jamais le ton dogmatique, tant de sel et d'enjouement sans qu'il cesse jamais d'instruire. En un mot, il me semble que les CÉSARS devraient ou déprévenir ou du moins embarrasser ceux qui ont voué une estime exclusive aux productions de l'ancienne Grèce. » LA BLETTERIE, *Histoire de l'empereur Jovien ; préface.*

celles-ci avec les vices d'Antioche, dont il fait des vertus (1). »

C'est un ouvrage où l'esprit étincelle, mais dégénère souvent

(1) « Aucune loi ne défend de se louer ou de se blâmer soi-même. Si je désirais dire du bien de moi, la vérité me contraindrait au silence; mais voulant en dire du mal, je ne crains pas d'épuiser de sitôt la matière.

« Je commence par ma figure. Elle n'avait rien de régulier ni de trop agréable, et, par humeur, par bizarrerie, rien que pour la punir de ne pas être belle, je l'ai rendue monstrueuse en portant cette longue barbe, forêt où se nichent de petits animaux fastidieux que je laisse s'y promener impunément. Elle me contraint à manger et à boire avec une extrême circonspection, car je la salirais certainement si je n'y prenais pas bien garde. Heureusement que je ne me soucie guère de donner et de recevoir des baisers.

« Vous dites qu'elle est bonne à faire des cordes; employez-la à cet usage, j'y consens; mais elle est dure, et je crains que vous ne réussissiez pas à l'arracher sans blesser vos petites mains si délicates. Croyez-vous m'affliger par vos plaisanteries? Ne voyez-vous pas que je les brave? Il me coûterait si peu de faire tomber sous le rasoir cette barbe épaisse et pointue, et de donner à mes joues un air de fraîcheur, ces grâces enfantines qui conviennent à des femmes et qui les rendent aimables, aussi peu qu'à vous de faire de votre mieux, même avec des cheveux blancs, pour ressembler à vos jeunes filles. Car, par raffinement de délicatesse, ou même par simplicité peut-être, vous maintenez sur votre visage une éternelle jeunesse, et c'est à vos traits, non à votre menton, qu'on s'aperçoit que vous êtes des hommes.

« Comme s'il ne suffisait pas de laisser pousser une barbe touffue, mes cheveux mal peignés ne donnent guère de besogne aux barbiers; je me taille rarement les ongles, et mes doigts sont tachés d'encre. Voulez-vous savoir mes secrets? J'ai la poitrine velue et hérissée comme celle du roi des animaux. Jamais je n'ai cherché le secours de l'art pour suivre la mode, et j'eus toujours la bizarrerie, la petitesse de conserver ce que me donna la nature. Eussé-je une verrue seulement, je ne vous en ferais pas mystère; mais je n'en ai aucune, pas même de celles qui méritent votre indulgence.

« J'ai assez parlé du corps; passons à l'esprit.

« La vie que je mène est étrange comme ma personne. Mon goût me bannit du théâtre, et je suis tellement insensible au beau, que je ferme aux comédiens la porte du palais, où ils n'entrent que le premier jour de l'an; j'y fais alors tant d'attention, que l'on voit bien qu'il ne s'agit que d'une cérémonie. Le tribut que la tyrannie de l'usage exige de moi, je le paye avec la réserve d'un fermier qui apporte à peine à un maître plein de dureté la part qu'il lui doit...

« Mais écoutez quelque chose de plus extraordinaire. Aucun débiteur n'a le tribunal plus en haine que moi l'hippodrome; c'est pour cela que vous m'y voyez rarement : je n'y parais qu'aux fêtes solennelles, bien différent de mon cousin, de mon oncle, de mon frère; loin d'y passer le jour entier, je n'ai pas la patience de voir plus de six courses. J'y assiste sans y prendre d'intérêt, avec ennui, et sans autre plaisir que celui de m'en aller.

« Quant à ma vie intérieure, je dors sur un lit fort dur, je partage ma nuit entre de graves occupations et un sommeil léger, souvent interrompu. Une nourriture si frugale qu'elle ressemble à la diète me rend l'humeur aigre, et me donne je ne sais quoi d'inconciliable avec les bonnes manières

en causticité inconvenante. L'auteur, tout en se donnant comme philosophe, se manque à chaque instant à lui-même par dépit,

d'une ville plongée dans les délices. Chers amis, ne me reprochez pas cette manière de vivre, mon intention n'ayant pas été de vous offenser par le contraste; et pardonnez-moi le ridicule préjugé dont je fus esclave dès mon enfance, de faire la guerre à mes sens, et de les tenir dans les limites de la plus stricte tempérance. C'est pour cela que mon estomac n'a jamais à souffrir des inconvénients d'un excès; et depuis que je fus élevé à la dignité de César, je n'ai été contraint qu'une fois de le soulager: encore n'était-ce pas par intempérance...

« Quand j'étais à Paris, mes manières obtenaient de l'indulgence chez une nation grossière comme sont les Gaulois; mais quelle injustice est la mienne de prétendre qu'elles ne révoltent pas une ville brillante comme la vôtre, une ville si peuplée, le centre de la richesse, de l'oisiveté, le rendez-vous des danseurs et des joueurs de flûte, une ville où il y a plus d'histrions que de citoyens, et qui est habituée à traiter ses princes avec mépris... Ces nobles inclinations qui vous suivent partout éclatent principalement au théâtre et dans les assemblées publiques. Là le peuple vocifère et applaudit avec fracas; là les magistrats se perpétuent par des profusions : aussi acquièrent-ils une plus grande célébrité que n'en eut jamais le législateur d'Athènes par son entretien avec le monarque lydien. Là on ne voit que jeunesse, que beauté, que grâce, que tournures charmantes, et des barbes toutes fraîches. Comme chez les Phéniciens, jeunes et vieux s'accordent dans l'amour du luxe et des plaisirs.

« Et quoi! Julien, as-tu donc été assez simple pour croire que nous nous adapterions à ta grossièreté, à ta rudesse, à tes bizarreries? O le plus malavisé et le plus désireux de haine (φιλαπεχθημονέστατε)! Qu'as-tu fait de ces connaissances tant vantées par tes lâches flatteurs? Cette âme, l'unique objet de ta complaisance et de tes soins, cette âme que tu t'appliques sans cesse à embellir, à orner de sagesse, comment en est-elle venue si vite à tant d'extravagance? Nous te le disons clairement : la sagesse, nous ne savons ce que c'est; nous en avons entendu parler, mais nous n'en avons nulle idée. Que si, pour être sage, il faut t'imiter, tenir comme indispensable la soumission aux dieux et aux lois, ne pas insulter ses égaux, prendre la défense du pauvre contre le riche oppresseur, braver, comme tu l'as fait souvent, dans l'intérêt de la justice, les inimitiés, les colères, les injures, se maîtriser soi-même, étouffer son ressentiment, régler son cœur, c'est chose vraiment étrange que cette sagesse! S'il est nécessaire de renoncer même aux plaisirs qui ne déshonorent pas ceux qui s'y livrent; si la sagesse ne peut s'allier avec la fréquentation des théâtres; si elle ne se réconcilie jamais dans le secret des familles avec ceux qui l'outragent en public, il n'y a plus pour toi moyen d'échapper; et c'est alors que tu voudrais nous entraîner dans le précipice! Le seul mot de subordination nous fait horreur, attendu que nous ne voulons dépendre ni de Dieu ni de la loi. Vive en tout la liberté!

« Y a-t-il une scélératesse égale à la tienne? Quoi! tu ne veux pas souffrir qu'on t'appelle Seigneur; tu te mets en courroux pour un titre autorisé par l'usage, en le trouvant trop fastueux, et pourtant tu exiges que nous obéissions à ton autorité et à celle des lois. Prends plutôt le nom de Seigneur et de Maître, et laisse-nous la réalité de l'indépendance. Non, non, tyran en effet, tu n'as de la bonté que l'apparence. Quelle est cette barbarie

jusqu'au moment où il oublie tout à fait son rôle, et, laissant l'ironie, se jette dans les injures contre les habitants d'Antioche, où, dit-il, il y a plus d'histrions que de citoyens. L'amour de la liberté leur fait refuser d'obéir aux lois, aux magistrats et aux dieux : ils vont aux temples pour lui complaire, mais sans y observer la modestie et le silence; et il leur oppose le contraste des Athéniens, si remplis de dévotion envers les dieux, si bienveillants avec les étrangers (1). Le style accuse la rapidité d'un écrit de circonstance (2).

Attentif à combattre la religion du Christ avec toutes sortes d'armes, et gonflé surtout de la vanité d'auteur, il crut utile

d'empêcher les riches d'abuser de leur crédit dans les tribunaux, d'interdire aux pauvres le métier de délateur?... »

(1) « Est-il une occasion de nous mortifier que néglige ta brutale colère? Souvent tu te rends aux temples, et pour te plaire le peuple court en foule à celui où tu dois aller; par cette raison, beaucoup de magistrats font de même. On t'y fait un pompeux accueil; applaudissements, acclamations comme au théâtre, rien n'est épargné... Que faut-il de plus pour te contenter? Pourquoi refuser à notre zèle les louanges auxquelles il a droit? Mais non, tu prétends en savoir plus long que l'oracle de Delphes, et tu réponds à nos empressements par des réprimandes; tu censures nos cris; tu nous reproches l'indécence prétendue de nos acclamations, et tu nous dis : « Vous venez rarement au temple pour les dieux; et quand vous y venez pour moi, le tumulte et l'irrévérence règnent dans le lieu saint. Des gens sages et vertueux doivent se rappeler Homère, qui recommande le silence religieux, et faire des vœux dans le recueillement pour attirer les bénédictions célestes. Si de telles clameurs n'étaient pas répréhensibles, Ulysse aurait-il réprimé les transports d'Euryclée? Nous qui sommes de vils mortels, vous nous mettez à la place des dieux, vous nous prodiguez un encens que vous dérobez à leurs autels : ces dieux mêmes, si je ne me trompe, n'ont pas besoin de nos adulations; un culte sage et réglé, des prières modestes, voilà tout ce qu'ils nous demandent. »

« Souffre donc, Julien, que les habitants d'Antioche te haïssent, qu'ils te déchirent en secret, t'insultent en public. Dévore les injures, puisque les louanges te déplaisent. Si tu ne t'adaptes pas à leur genre de vie, ils pourront te le pardonner; mais comment excuser le reste? Tu ne partages ton lit avec personne; tu es un sauvage que rien ne peut apprivoiser. Ton cœur, inaccessible à la volupté, résiste à ses plus puissants attraits... Ils te demandent pour première récréation ta propre métamorphose; ils te conjurent de peupler les théâtres de danseurs et de danseuses, d'actrices effrontées, de jeunes garçons rivalisant de beauté avec les femmes, d'hommes efféminés et plus amollis que de grandes dames. Ils te demandent des assemblées et des fêtes, mais non de ces fêtes consacrées aux dieux, dans lesquelles il faut de la sagesse et de la décence; tu n'en célèbrés que trop déjà de celles-ci, et tout le monde en est las et dégoûté. »

(2) Voyez *Juliani imp. Opera quæ supersunt omnia*, ex recensione Spanhemii; Lipsiæ, 1696, in-fol. — *Juliani quæ feruntur epistolæ*, ed. Heyler; Moguntiæ, 1828, in-8°.

d'opposer au christianisme une réfutation complète, et il pensa que personne ne s'en acquitterait mieux que lui-même. Il composa donc un écrit intitulé *Contre les chrétiens et leur croyance*, ouvrage d'un tel poids dans l'opinion de Libanius, qu'il détrônait Porphyre. Cyrille d'Alexandrie nous en a conservé une bonne partie dans la réfutation qu'il en fit. Il entassa tout ce qui avait été dit précédemment contre le christianisme, principalement par Celse, en y joignant les pensées de Maxime, de Priscus et de quelques autres de ses amis, et en donnant à l'ensemble l'autorité du nom impérial. « Son but, dit-il, est « d'exposer à tous les hommes les raisons qui lui donnèrent la « conviction que la doctrine galiléenne était une invention hu- « maine, n'ayant rien de divin, et qui avait été composée mali- « gnement pour abuser la partie crédule et puérile de l'âme, en « propageant comme vraies certaines fables prodigieuses. » Il commence par engager ses adversaires à s'en tenir aux règles ordinaires du jugement, et à ne pas récriminer avant d'avoir réfuté. Il savait, en effet, que les chrétiens auraient une belle revanche à prendre s'ils analysaient l'hellénisme, et que la force de la vérité consiste dans l'ensemble et non dans le détail des preuves. Il reproche donc aux chrétiens de s'être engagés dans une voie particulière, en empruntant aux Hébreux leur dédain à l'égard des dieux, aux Grecs le mépris de la circoncision et des autres cérémonies mosaïques. Il en vient ensuite à accuser plusieurs de leurs rites. Les apologistes s'emparèrent depuis de ses reproches pour démontrer l'antiquité contestée de certains dogmes et de certaines coutumes de l'Église.

Versé dans l'art du sophiste, il sait combien le vulgaire savant se laisse abuser par des citations extraites du livre que l'on réfute, ce qui, tout en montrant la bonne foi de l'assaillant, oppose à celui qui est attaqué la preuve la meilleure, son propre aveu. Mais il faudrait que les citations fussent sincères. Or, le commun des lecteurs ne s'inquiète guère de savoir si elles sont altérées ou dénaturées par leur isolement du texte, si l'interprétation qu'on en donne n'est pas arbitraire. C'est sur quoi se fiaient Julien et ses imitateurs, ainsi que ses panégyristes du siècle passé, qui comprirent comme lui combien est terrible cette arme du ridicule, et s'en servirent pour discréditer les choses les plus saintes, au grand divertissement de la foule (1).

(1) Au nombre des artifices employés dans le siècle passé contre la religion,

A peine l'ouvrage de Julien eut-il paru, qu'il fut réfuté par Apollinaire de Laodicée; l'auteur n'employa que les arguments empruntés au bon sens, sans recourir aux saintes Écritures. Julien, après avoir jeté les yeux sur ce travail, écrivit : ***J'ai lu***, *j'ai compris, j'ai méprisé*. Un évêque répondit : ***Tu as lu, tu n'as pas compris; si tu avais compris, tu n'aurais pas méprisé*** (1). Il fut combattu plus directement, cinquante ans après, par Philippe de Side, saint Cyrille et Théodoret, qui font voir combien le sophiste impérial avait dénaturé les faits, mal interprété les dogmes, attaqué les vérités les plus évidentes.

Les lettres de Julien n'ont pas de spontanéité ; mais elles révèlent sa philosophie et un esprit distingué qui parfois s'égare dans d'étranges puérilités. A l'occasion d'un envoi de cent figues sèches de Damas, adressé à Sérapion, il consacre la moitié d'une très-longue lettre à vanter ces fruits avec des lieux communs de rhétorique et en entassant les autorités; l'autre moitié contient l'éloge du nombre cent pour ses propriétés arithmétiques et poétiques, attendu les cent bras de Briarée, les cent villes de Crète, les cent portes de Thèbes, l'hécatombe, les centuries, les centurions, les centumvirs et autres. Quelques-unes de ses lettres sont des rescrits impériaux; il en est aussi qui sont remplies de bassesses envers des écrivains auxquels il prodigue l'encens et des protestations de dévouement qui paraîtraient excessives de la part d'un écolier.

L'abjecte adulation qui respire dans ses divers panégyriques en l'honneur de Constance et d'Eusébie trouve difficilement une excuse dans les circonstances critiques où il était placé, et dans la nécessité de feindre. Son discours *en l'honneur du Soleil roi*, εἰς τὸν βασιλέα Ἥλιον, est un éloge du *Logos* de Platon ; il s'y met l'esprit à la torture au sujet de la mère des dieux, pour expliquer allégoriquement le culte insensé de Cybèle. Ses

nous citerons celui du marquis d'Argens, qui, à l'aide de la réfutation de saint Cyrille, s'avisa de reconstruire à sa guise l'œuvre de Julien, et de la faire imprimer sous le titre de *Défense du paganisme par l'empereur Julien*, en grec et en français; Berlin, 1764. Une réfutation victorieuse en fut faite par George-Frédéric Meier, dans le *Beurtheilung der Betrachtungen der Herrn marquis von Argens über des Kaiser Julian* (Halle, 1764), et par Guillaume Crichton, *Betrachtungen über des Kaiser Julian Abfall von der christlichen Religion und Vertheidigung des Heidenthums* (Halle, 1765).

(1) Le jeu de mots ne comporte pas la traduction : Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων. La réponse fut : Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως; εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως.

discours contre Héraclius et autres cyniques sont des diatribes. Quand il eut perdu', dans les Gaules, Salluste son ami, Julien chercha à se consoler par des écrits dans lesquels l'affection qui les dicta se trouve étouffée sous un amas d'allusions et de citations (1).

Mais le subtil Julien, l'habile et disert Thémistius, l'abondant et pompeux Libanius, le violent et irascible Eunape, et tous les autres disciples de cette école, étaient des hommes du passé; l'avenir était en d'autres mains.

(1) « On aime à voir un homme admiré dans sa cour et sur les champs de bataille écrire et penser dans son cabinet, et parler en philosophe aux peuples qu'il sait gouverner en roi. Julien réunit ces deux genres de mérite ; mais remarquons que cet avantage, si rare aujourd'hui, l'était beaucoup moins chez les anciens. A Rome, un grand nombre d'empereurs avaient cultivé les lettres. On sait que César fut le rival de Cicéron à la tribune, et voulut l'être de Sophocle au théâtre. Auguste, très-bon écrivain en prose, fit de plus des tragédies et des poëmes. Caligula se piqua d'éloquence. Claude écrivait avec pureté, et composa l'histoire de son temps. L'imagination ardente et fougueuse de Néron se livra à la poésie comme à la musique. Adrien, poëte, peintre, architecte et historien, passa encore pour le premier orateur de son siècle. Marc-Aurèle, philosophe comme Épictète, fut écrivain comme lui. Septime Sévère, orateur dans les deux langues, composa les Mémoires de son règne. Alexandre Sévère chanta les vertus qu'il avait dans son cœur, et célébra en vers les empereurs les plus humains qui l'avaient précédé sur le trône. Les deux Gordien furent magistrats, guerriers et hommes de lettres; et l'un d'eux, avant de régner, publia un poëme en trente chants en l'honneur de Marc-Aurèle et d'Antonin. Balbin, élu par le sénat et massacré par les troupes, réussit dans la poésie et l'éloquence. Gallien, qui fut à la fois voluptueux et brave, et qui se rendit célèbre par des victoires et des bons mots, avait le talent de bien écrire, et fit des vers pleins de volupté et de goût. Tacite, maître du monde, se glorifiait de descendre de l'historien de ce nom, et ne passait pas une nuit sans lire ou composer. On érigea une statue à Numérien comme orateur, et un seul homme dans l'empire (Némésien) lui disputait le prix de la poésie. Constantin, enfin, associant les usages de l'ancienne Rome à ceux de l'Église et les droits du trône à ceux de l'autel, devenu chrétien fut tout à la fois empereur et orateur sacré; il composa et prêcha plusieurs sermons, et l'on a encore aujourd'hui un de ses ouvrages intitulé : *Discours à l'assemblée des saints*, sermon composé et prêché à Byzance pour la fête de Pâques, par le successeur de César et d'Auguste. Ainsi, avant Julien, seize empereurs avaient été au rang des écrivains de Rome. » THOMAS, *Essais sur les Éloges*, ch. XIX.

CHAPITRE XXI.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Ne cherchant pas l'art pour lui-même, mais faisant servir la forme à la pensée, et créant une littérature d'un caractère neuf quand l'ancienne perdait le sien, les Pères de l'Église suivaient des routes différentes.

Jamais jusqu'à eux on n'avait songé à réunir le peuple dans une église pour lui exposer ce qu'il devait croire, comment il fallait adorer et agir. La connaissance des choses sacrées était restée, comme tout le reste, le privilége d'un petit nombre, et n'avait jamais été communiquée au vulgaire. Aurait-il été possible de prêcher dans le temple quand les docteurs n'étaient pas eux-mêmes d'accord sur les dogmes et sur la morale? L'éloquence antique était limitée aux intérêts particuliers d'un citoyen ou d'une cité; tout au plus quelques philosophes discutaient avec leurs disciples, mais sur des doctrines spéciales, dépourvues d'un caractère public et universel.

Du moment où le Christ eut dit : *Allez et prêchez à tous*, la vérité acceptée communément devait être exposée à la réunion des fidèles; il fallait expliquer ce qui importait au salut du monde entier. Le prêtre prenait l'enfant dès l'âge le plus tendre, et lui insinuait, à l'aide du catéchisme, les vérités les plus sublimes; et, grâce à cet enseignement, la plus simple femme était à même de répondre sur ce qu'ignoraient Aristote et Platon. Cet enseignement durait autant que la vie, soit pour confirmer dans la foi ceux qui croyaient, soit pour ramener ceux qui s'égaraient, soit pour convertir les incrédules.

La prédication fut d'abord appuyée par l'évidence du miracle, et le Saint-Esprit, qui parlait par la bouche des apôtres, n'avait pas besoin des persuasions de l'humaine sagesse (1); mais quand la religion se fut étendue et mêlée à la société, elle se munit des armes dont l'erreur se servait pour la combattre; et l'éloquence passa de la tribune à la chaire, de la politique à la morale, des intérêts du monde à ceux du ciel.

(1) Ep. aux Corinthiens, I, II, 4.

Comme art, l'éloquence chrétienne prit son essor à l'époque où la parole divine put librement retentir du haut de la chaire. Le champ lui fut ouvert par les luttes avec les ariens; puis elle grandit, grâce à des orateurs qui soutiennent la comparaison avec ce que l'antiquité vante de plus illustre, et laissent bien loin derrière eux leurs contemporains. En Orient surtout, les Pères savent faire plier non-seulement l'art, mais aussi la langue des Grecs, aux inspirations sacrées, pour exprimer les idées neuves de la foi; pourtant cette langue ne cesse pas d'être ce qu'elle était quand elle tonnait avec Démosthène, ou charmait avec Isocrate; c'est comme une mélodie antique que l'on aurait adaptée à de nouvelles paroles. Ce degré de culture était nécessaire pour gagner à la foi les gens instruits, et la foule de ceux qui s'étaient exercés aux luttes des rhéteurs. Aussi Julien chercha-t-il à émousser une arme dangereuse pour sa croyance, en excluant les chrétiens de l'école. Ils protestèrent, d'une voix unanime, contre cet édit inique, et ne s'en appliquèrent qu'avec plus de zèle à l'étude; et Grégoire de Nazianze disait aux païens : *Je vous laisse toutes les autres richesses, naissance, gloire, autorité, les biens, qui s'évanouissent comme un songe; mais je prends l'éloquence, et, pour l'acquérir, je ne regrette ni fatigues, ni voyages par terre et par mer* (1).

Puis, quand l'Église fut triomphante, de même qu'elle se para de pompes et de solennités brillantes, elle voulut s'entourer aussi du prestige de l'éloquence, et elle chercha à suppléer par l'art à la foi primitive, qui s'était attiédie.

Saint Athanase.

Il est à regretter que les persécutions auxquelles Athanase fut en butte de la part de ses ennemis, n'aient pas laissé survivre un seul des discours qu'il prononça dans le cours de sa vie orageuse, et à l'aide desquels il ébranla le monde chrétien. Dans ses ouvrages de controverse (2), consacrés plutôt au dogme qu'à la morale, il dédaigne les ornements, ainsi que les formes de la rhétorique et de la philosophie grecque, pressant l'argumentation, sans jamais toucher une corde pathétique, et montrant une intelligence convaincue, non moins qu'une énergique volonté.

Saint Grégoire et saint Basile.

Grégoire de Nazianze et Basile s'embellissent, au contraire, de tous les ornements de l'art, s'appliquant, non plus comme

(1) Contre Julien.
(2) Ils ont été publiés par le P. Mabillon, en 3 vol. in-fol., 1698

Athanase, à retrancher d'un corps vigoureux les membres infectés, mais à réconcilier par l'amour. Ils discutent moins sur la précision du dogme, qu'ils ne cherchent à améliorer les mœurs; et leurs exhortations, qu'avive l'eloquence d'un langage châtié, respirent l'enthousiasme de la conviction. Le peuple grec, abandonnant les ateliers, où il gagnait le pain de chaque jour, accourait, curieux et avide, à cet enseignement, qui cachait l'art d'Athènes sous une simplicité populaire et persuasive (1); et comme la cause de l'humanité, dont ils prirent la défense, est plus universelle, plus vitale que celle d'une république, leurs discours sont plus intelligibles pour nous que ceux des anciens orateurs. Après tant de siècles, ils nous offrent encore le tableau vivant des luttes intérieures, des incertitudes, des espérances qui accompagnent l'homme dans le court trajet du berceau à la tombe.

Basile (2) déployait d'abord aux regards du peuple de Césarée les merveilles de la création, pour l'amener par degrés à la contemplation du Créateur. Chaque matin et chaque soir, il exposait l'ordre des saisons, les mouvements alternatifs de la mer, les instincts divers des animaux, leur migration régulière et tout ce qui, dans la nature humaine, excite davantage l'étonnement (3). « Si quelquefois, s'écrie-t-il, dans la sérénité de la « nuit, portant des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des « astres, vous avez pensé au Créateur de toutes choses; si vous « vous êtes demandé quel est celui qui a semé le ciel de telles « fleurs; si quelquefois, dans le jour, vous avez étudié les « merveilles de la lumière, et si vous vous êtes élevé, par les « choses visibles, à l'Être invisible, alors vous êtes des audi« teurs bien préparés, et vous pouvez prendre place dans ce « magnifique amphithéâtre; venez : de même que, en pre« nant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, on la « leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des « étrangers, à travers les merveilles de cette grande cité de « l'univers. »

(1) Nous ne saurions trop recommander la lecture et l'étude du beau travail de M. Villemain, intitulé : *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, nouvelle édition; Paris, 1849.

(2) *Sancti Basilii, Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi, Opera omnia*, gr. et lat. : opera et stud. Jul. Garnier; Paris, 1721-30; trois vol. in-fol., réimprimés en six vol. in-8°, à Paris, 1839, chez les frères Gaume.

(3) *Homélie* VI *sur l'Hexaméron, ou ouvrage des six jours.*

Il la décrit, il l'explique à l'aide d'une imagination toujours intelligente, et en élevant sans cesse les âmes vers le Créateur, faisant jaillir des réflexions morales de ce grand livre de la nature, où tout est symbole pour qui sait l'interroger. « Mais puis-je apercevoir la beauté de l'Océan, tel qu'il parut « aux yeux de son créateur? Que si l'Océan est beau et digne « d'éloge devant Dieu, combien est plus beau le mouvement « de cette assemblée chrétienne, où les voix des hommes, « des enfants, des femmes, confondues et retentissantes comme « les flots qui se brisent au rivage, s'élèvent, au milieu de « nos prières, jusqu'à Dieu lui-même? »

Ses homélies sont pleines d'onction évangélique, et surtout de charité. Aussi fut-il appelé le prédicateur de l'aumône; car elle était à ses yeux un moyen de réparer l'inégalité des richesses, en ces temps principalement où un père se voyait parfois contraint, comme le raconte le saint lui-même, de vendre un fils pour se procurer le pain nécessaire à la nourriture des autres : spectacle déplorable, qui entraînait Basile jusqu'à considérer toute richesse comme une iniquité et comme un vol.

La fragilité de la vie et de toutes les choses humaines est dépeinte par lui avec les couleurs de la Bible, si différentes de celles de Simonide et de Stésichore; il la rend, pour ainsi dire, palpable, à l'aide d'images toujours saisissantes. « De « même, dit-il, que ceux qui dorment dans un navire sont « poussés vers le port, et, sans le savoir, emportés vers le « terme de leur course; ainsi dans la rapidité de notre vie qui « s'écoule, nous sommes entraînés, par un mouvement insen- « sible et continu, vers notre dernier terme. Tu dors, le temps « t'échappe; tu veilles et tu médites, la vie ne t'échappe pas « moins. Nous sommes, comme des coureurs, obligés de fournir « une carrière. Tu passes devant tout, tu laisses tout derrière « toi. Tu as vu, sur la route, des arbres, des prés, des eaux, et « tout ce qui peut se rencontrer d'agréable aux regards : tu as « été un moment charmé, et tu as passé outre. Mais tu es « tombé sur des pierres, des précipices, des rochers, parmi « des bêtes féroces, des reptiles venimeux et d'autres fléaux : « après avoir un peu souffert, tu les as laissés derrière toi. « Telle est la vie; ni ses plaisirs ni ses peines ne sont dura- « bles. »

Le même sujet attirait la méditation de Grégoire de Na-

zianze (1), inférieur à Basile par le génie, mais d'une imagination plus brillante et plus gracieuse. Afin d'avoir des livres à substituer aux poëtes profanes, quand Julien les eut interdits aux chrétiens, il composa des vers, inférieurs par l'art à ceux des classiques, mais dont le sentiment était neuf et plein de vérité. En réfléchissant sur l'énigme de notre existence, il s'écrie : « Qu'ai-je été? que suis-je? que deviendrai-je? Je l'ignore. Un « plus sage que moi ne le sait pas mieux. Enveloppé de nuages, « j'erre çà et là, n'ayant rien, pas même le rêve de ce que je « désire. Car nous sommes déchus et égarés, tant que le nuage « des sens est appesanti sur nous; et celui-là paraît plus sage « que moi, qui est le plus trompé par le mensonge de son « cœur. Je suis; dites quelle chose? car ce que j'étais a disparu « de moi, et maintenant je suis autre chose. Que serai-je « demain, si je suis encore? Rien de durable. Je passe, et me « précipite, tel que le cours d'un fleuve. Dis-moi ce que je « parais être le plus; et, t'arrêtant ici, regarde avant que j'é- « chappe. On ne repasse pas les flots que l'on a passés; on ne « revoit pas le même homme que l'on a vu.

« J'ai existé dans mon père; ensuite ma mère m'a reçu, et « je fus formé de l'un et de l'autre. Ensuite je devins une chair « inerte, sans âme, sans pensée, enseveli dans ma mère. Ainsi « placés entre deux tombeaux, nous vivons pour mourir. Ma « vie se compose de la perte de mes années. Déjà la vieillesse « me couvre de cheveux blancs. Mais si une éternité doit me « recevoir, comme on le dit, répondez : ne vous semble-t-il « pas que cette vie est la mort, et que la mort est la vie?

« Mon âme, quelle es-tu? D'où viens-tu? Qui t'a chargée de « porter un cadavre? quel pouvoir t'a liée avec les chaînes de « cette vie? Comment es-tu mêlée, souffle, à la matière? esprit, « à la chair? Si tu es créée à la vie en même temps que le « corps, quelle funeste union pour moi! Je suis l'image d'un « Dieu, et je suis fils d'un honteux plaisir. La corruption m'a « enfanté. Homme aujourd'hui, bientôt je ne suis plus homme, « mais poussière; voilà les dernières espérances. Mais si tu es « quelque chose de céleste, ô mon âme! apprends-le-moi; si « tu es, comme tu le penses, un souffle et une parcelle de Dieu, « rejette la souillure du vice, et je te croirai. »

(1) *Gregorii Nazianzeni Opera omnia*, gr. et lat., ex interp. Jac. Billii Prunæi; Parisiis, 1609-1611. — Editio altera, gr. lat., opera et studio monachorum Sancti Benedicti e congr. Sancti-Mauri; Parisiis, 1688.

Mais, au milieu de ses incertitudes, tout à coup il s'arrête effrayé; il blâme et rétracte ses paroles. « Aujourd'hui les té-« nèbres, dit-il, ensuite la vérité; et alors, ou contemplant Dieu, « ou dévoré par les flammes, tu connaîtras toutes choses. . . . . . « Ainsi, quand mon âme eut dit ces paroles, ma douleur « tomba; et, vers le soir, je revins de la forêt à ma demeure, « tantôt riant de la folie des hommes, tantôt souffrant encore « des combats de mon esprit agité. »

« Pourquoi, s'écrie-t-il ailleurs, pourquoi n'ai-je pas les « ailes de l'hirondelle ou de la colombe? Avec quelle rapidité « je fuirais la compagnie des hommes, pour m'en aller vivre « dans la solitude, au milieu des bêtes fauves, plus fidèles que « les hommes! Là, mes jours s'écouleront sans ennuis et sans « regrets; et, ne me servant de la raison, qui me rend supé-« rieur aux bêtes, que pour connaître la Divinité et m'élever « jusqu'au ciel, je savourerai, par la contemplation, les dou-« ceurs d'une vie complétement tranquille. Là, comme si je « parlais d'un lieu élevé, je crierai aux habitants de la terre : « Hommes de la terre, hommes condamnés à mourir, êtres « d'un moment, vous qui ne vivez que pour devenir la proie « du tombeau! quand cesserez-vous de courir après de vaines « illusions, et, trompés par votre intelligence même, de rêver « en plein jour? Quand finirez-vous de traîner, dans ce monde, « la chaîne de vos égarements?... Misérables mortels! encore « quelques instants, ils ne seront plus que poussière! Un même « sort les attend tous. Riches et pauvres, rois et sujets, envi-« ronnés des mêmes ténèbres, tous viendront aboutir au même « point. On ne distinguera plus les puissants de la terre que « par de somptueux mausolées, où se liront leurs noms et leurs « titres, gravés sur le marbre ou sur le bronze. »

L'éloquence de ce saint, d'une imagination splendide, est nourrie de cette poésie méditative et idéale; l'atticisme s'associe, chez lui, à la hardiesse orientale; la délicatesse d'un langage plein d'élégance aux élans désordonnés de l'enthousiasme; l'austérité de l'apôtre aux raffinements du rhéteur. Pleure-t-il sur les tombeaux, c'est un autre Jérémie. Lance-t-il l'invective contre Julien, on croit entendre Isaïe; et son éloquence, toujours noble, se soutient à l'aide de tours habiles, de pensées ingénieuses, auxquelles se mêlent heureusement les idées les plus touchantes.

Ce n'était pas en raison de ses emplois et de ses dignités

que l'homme apparaissait grand aux yeux des Pères, c'était uniquement par ses mérites personnels. Laissant donc aux adorateurs du passé les panégyriques des monarques et des héros, ils employaient leur éloquence à louer les hommes de vertus simples et ignorées, que la mort avait déjà soumis à ce jugement devant lequel se tait toute réflexion humaine. L'éclat que l'éloquence profane tire du récit d'exploits retentissants et du contraste entre la grandeur et le néant est compensé par le pathétique qu'inspirent des vertus bienveillantes consacrées au service des hommes. Dans l'oraison de son frère Césaire, Grégoire, n'ayant à le louer d'aucune action publique, s'arrête à ses qualités morales, et dit comment elles furent perfectionnées en lui par l'éducation; comment il eut occasion de les exercer, pour résister au prestige le plus dangereux de tous, l'amitié des grands. « Julien, dit-il, s'étant perdu lui-« même en renonçant au Christ, se mit à tourmenter les « autres. Il ne s'y prenait pas comme les anciens de la foi en « professant ouvertement l'impiété, mais en voilant la persé-« cution sous des procédés en apparence pleins de modération. « Ainsi, pour nous ôter la gloire du martyre, il faisait con-« damner comme malfaiteurs ceux qui étaient persécutés « comme chrétiens; et, pour avoir l'air d'employer la persua-« sion au lieu de la violence, il livrait à la déconsidération, « plutôt qu'il n'intimidait par le danger, ceux qui demeuraient « fidèles. Quand il eut gagné les uns par l'attrait des richesses, « les autres par des promesses, tous par la séduction de ses « discours et par l'autorité de l'exemple, il vint enfin tenter « Césaire. Insensé! il espérait donc que mon frère, que le fils « de mes parents serait une proie facile? » Et, après avoir décrit le combat que son frère eut à soutenir, il ajoute : « Vous « avez peut-être craint que Césaire n'allât céder à quelque « chose indigne de son âme. Rassurez-vous; la victoire est « avec le Christ, qui a vaincu le monde. » En effet, Julien, se voyant à bout de ses efforts, s'était écrié : *Heureux père! malheureux enfants!*

La tombe n'inspire pourtant pas aux chrétiens des idées de tristesse et de regret; ils voient en elle un avis saint et salutaire.

Grégoire fit aussi l'éloge de ses parents et de sa sœur Gorgonie, trouvant que, s'il y a impiété à déshériter les siens, il y en a autant et plus encore à les priver des louanges que nous ne refusons pas à des étrangers. Une femme pieuse, dont la vie

s'était passée en saintes austérités et s'était éteinte doucement (1), fournit à Grégoire des tableaux si attachants qu'on regrette de le voir recourir par moments à l'art, pour venir en aide à un sujet qui lui semble faible par lui-même.

Il prend un essor plus assuré dans l'éloge de son père, évêque de Nazianze, où il épanche à la fois la douleur d'un fils et l'affection d'un ami. Il s'adresse dans l'exorde à saint Basile, en présence duquel il parle : « Homme de Dieu, serviteur fidèle « et savant dispensateur des divins mystères, d'où viens-tu? « Que veux-tu ici? Quel bien nous apportes-tu? Viens-tu cher- « cher le pasteur ou passer en revue son troupeau? Si tu viens « pour nous, hélas! tu nous trouves ayant à peine vie, et frappés « par la mort dans la plus chère partie de nous-mêmes. » Parfois, s'adressant à sa mère, il lui dit : « La mort et la vie, « bien qu'elles te semblent en opposition, sont en rapport « entre elles, et l'une tient lieu de l'autre. Je ne sais si l'espé- « rance qui nous délivre des maux présents pour nous conduire « à une vie céleste peut s'appeler mort. Le péché seul est la « véritable mort.... O mère! il te manque quelqu'un qui prenne « soin de ta vieillesse; mais où est ton Isaac que te laissa mon « père pour te tenir lieu de tout? »

Il rappelle avec complaisance, dans l'éloge de saint Basile, leur éducation commune, les soins qui les occupèrent ensemble. Ces retours sévères sur la famille, sur soi-même étaient inconnus à l'art antique, et bien plus encore à celui qui se prostituait alors à la flatterie, louant en face les empereurs, fût-ce Trajan ou Valens, Constantin ou Julien. Nous ne voudrions pas néanmoins donner Grégoire comme modèle d'éloquence sacrée; il cherche trop les artifices de rhétorique, qui ne l'aident pas à faire jaillir la moralité des faits, à éviter les digressions, les longueurs, à rejeter le clinquant qui a l'aspect de la nouveauté sans la substance. Cependant la chaleur et l'élévation que son langage tire des idées supérieures, quoiqu'il se plaise à un style modéré, la richesse des images, des comparaisons, des expressions métaphoriques, le talent de l'écrivain lui donnent le pas sur les Pères contemporains, sans en excepter peut-être saint Jean Chrysostome.

(1) « Autour d'elle coulaient des larmes muettes, douleur inconsolable, mais silencieuse; chacune se faisant conscience d'honorer de gémissements le départ si tranquille de la chrétienne, dont la mort paraissait une solennité pieuse. »

On a recueilli cent cinquante-huit poëmes de saint Grégoire, sans parler de plusieurs épigrammes et de la très-faible tragédie du *Christ souffrant* (1); plus, deux cent quarante-deux lettres, dont quelques-unes doctrinales, mais la plupart familières. Il répond à un ami qui lui demandait s'il fallait faire des lettres longues ou courtes que l'opportunité doit en régler la mesure. « A quoi bon écrire longuement si l'on a « peu de chose à dire? Pourquoi se restreindre en quelques « lignes quand on a beaucoup à se communiquer?... La pré- « cision requise dans une lettre est la clarté; c'est aussi de ne « pas s'engager dans un labyrinthe de paroles stériles qui ne « laissent apparaître que la manie de parler. Le premier mé- « rite dans ce genre, c'est de se rendre également agréable « aux ignorants et aux doctes : aux premiers par un langage « qui ne soit pas au-dessus de leur faible intelligence; aux « autres par un style qui, sans être vulgaire, se fasse com- « prendre sans effort. Vient ensuite le mérite de la grâce, « qu'on ne doit attendre ni d'un sujet aride et dénué d'im- « portance, ni d'une élocution incorrecte, propre à inspirer « seulement l'éloignement et l'ennui, ne se prêtant ni aux « sentences ni aux allusions, c'est-à-dire à ce qui assaisonne « et relève le discours. Que surtout le naturel domine. Les « oiseaux voulurent un jour se créer un roi; chacun exaltait « ses mérites; l'aigle fut choisi et jugé le meilleur, parce qu'il « n'en avait pas la prétention. »

Nous avons aussi environ quatre cents lettres de saint Basile, qui sont des modèles de discussion épistolaire. Dans le traité aux jeunes gens *Sur la manière de lire avec fruit les ouvrages des gentils*, il recommande de les étudier d'abord pour y trouver des exemples de vertu; secondement, parce que tout ce qu'ils contiennent d'utile et de vrai fut puisé dans les saintes Écritures, opinion qui était alors assez généralement répandue. Il pouvait ajouter que c'était un moyen de se perfectionner le goût, d'exercer l'intelligence et la critique. Son mérite est d'avoir, par cet opuscule, empêché la destruction des livres profanes, à laquelle se livrait un zèle immodéré.

Son frère, Grégoire de Nysse, était professeur de rhétorique; il entra ensuite dans les ordres, et s'adonna à la théologie, où Saint Grégoire de Nysse.

(1) Cette tragédie, Χριστὸς πάσχων, se trouve aussi dans la *Bibliotheca græca* de Didot, à la suite des *Fragmenta Euripidis*; Paris, 1846.

il porta l'amour de la philosophie profane, hésitant entre Platon et l'Évangile, expliquant les dogmes à l'aide du raisonnement et par la méthode allégorique de l'Orient, sans tomber néanmoins dans l'erreur. L'oraison funèbre de son frère de Nazianze, qu'il composa, est une œuvre extrêmement médiocre et tout à fait théologique, où les peintures ne sont en rien vivifiées par l'imagination et le sentiment; il se laisse entraîner par le mysticisme à une aridité méthodique, au lieu d'y puiser le coloris oriental et de s'élever au spectacle des progrès du christianisme; il a l'air d'appliquer les Catégories d'Aristote à cette œuvres d'inspiration et de foi.

Synésius. 378. Synésius de Cyrène, disciple de la célèbre Hypatie, fut choisi par ses concitoyens, à l'âge de dix-neuf ans, pour présenter à Arcadius une couronne d'or qu'ils lui avaient décrétée, et prononça devant ce prince un discours sur l'art de gouverner (περὶ βασιλείας), dont la noble et prudente franchise a été l'objet de justes éloges (1). Lorsque Claudien exalte les exploits et les vertus de l'oisif et imbécile Honorius, il est beau de voir le jeune orateur africain faire entendre à son frère Arcadius des vérités dignes de la fermeté antique; lui dévoiler la décadence de la discipline militaire, quand citoyens et sujets achetaient l'exemption du service, pendant que les Scythes déserteurs parvenaient aux premières dignités, et que cette jeunesse étrangère, impatiente du frein des lois, aspirait à usurper les richesses, non à imiter les arts d'un peuple qu'elle méprisait et détestait. Il exhorte l'empereur à ranimer par son exemple le courage de ses sujets; à bannir le luxe de la cour et des camps; à remplacr les barbares qui vendent leur sang à prix d'or par une armée intéressée à défendre la propriété et les lois; à contraindre, dans un danger imminent, les artisans à sortir des ateliers, les philosophes des écoles; à réveiller la cité de son sommeil insouciant; à armer les cultivateurs pour la défense de leurs champs, et à défier lui-même, à leur tête, une nation étrangère à toute vertu, pour ne déposer les armes qu'après l'avoir vaincue et soumise.

Devenu ensuite chrétien, il continua d'étudier Platon en cherchant à le concilier avec l'Évangile, et allant parfois jusqu'à donner la préférence au philosophe. Conduit ainsi à adopter

(1) *Synesii, episcopi Cyrenes, opera quæ exstant omnia*, gr. lat., interprete Dionysio Petavio; Lutetiæ, 1612 et 1629; pages 1-32.

des opinions métaphysiques peu droites, il croyait à l'immortalité de l'âme, mais non à l'éternité des peines : ses idées sur l'essence divine étaient pures; mais il traitait de frivolités les questions relatives aux dogmes.

Il refusa longtemps, par attachement à ses opinions et pour ne pas se séparer d'une épouse chérie, l'évêché de Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque; il écrivait à son frère : « Je partage « aujourd'hui mon temps entre le plaisir et l'étude. Quand j'é- « tudie, surtout les choses du ciel, je me retire en moi; dans « le plaisir, au contraire, je suis le plus sociable des hommes. « Mais un évêque doit être un homme de Dieu, étranger, inac- « cessible au plaisir, entouré de mille regards qui surveillent « sa vie, occupé des choses célestes, non pour lui, mais pour « les autres, puisqu'il est le docteur de la loi et doit parler « comme elle. »

Un autre motif du refus de Synésius, c'était son mariage. « Dieu lui-même, dit-il, la loi et la main de Théophile m'ont « donné une épouse; aussi je déclare et j'affirme que je ne « veux ni me séparer d'elle ni vivre furtivement avec elle « comme un adultère. Je veux et je souhaite, au contraire, en « avoir de beaux et nombreux enfants. »

On attachait tant de prix à son consentement que malgré son mariage il fut sacré évêque, et il montra qu'il savait comprendre la dignité de ce titre, ainsi que la distinction entre l'autorité ecclésiastique et la puissance temporelle. « Dans les « temps antiques, dit-il, les mêmes hommes étaient prêtres et « juges. Les Égyptiens et les Hébreux furent longtemps gou- « vernés par des prêtres. Mais comme l'œuvre divine se faisait « ainsi d'une manière tout humaine, Dieu sépara ces deux exis- « tences : l'une resta religieuse, l'autre toute politique. Pour- « quoi essayez-vous donc de réunir ce que Dieu a séparé, en « mettant dans les affaires non pas l'ordre, mais le désordre? « Rien ne saurait être plus funeste. Vous avez besoin d'une pro- « tection, allez au dépositaire des lois; vous avez besoin des « choses de Dieu, allez au prêtre de la ville. La contempla- « tion est le seul devoir du prêtre qui ne prend pas faussement « ce nom. »

Aussi, lorsqu'Andronicus introduisit dans la Cyrénaïque des supplices et des tortures inusités dans cette colonie grecque, Synésius mit en œuvre les conseils et les prières pour l'adoucir; mais ne pouvant y réussir, il lui interdit l'Église de Ptolémaïs,

en exhortant les autres Églises de l'Orient à en faire autant. Il ne croyait pas usurper les droits séculiers en protégeant son troupeau. En revanche, lorsque ce même gouverneur fut révoqué, Synésius le protégea contre le peuple irrité.

L'empire, qui ne savait pas refréner ses propres magistrats, pouvait encore moins tenir en bride les barbares. Des hordes, dans lesquelles les femmes elles-mêmes portaient les armes, se précipitèrent sur la Cyrénaïque, dévastant tout et n'épargnant que les enfants, pour s'en servir à réparer leurs pertes. L'évêque gémissait en voyant cet ouragan détruire de fond en comble la civilisation grecque et chrétienne; et, mêlant naïvement ses souvenirs pieux et profanes, il s'écriait : « O Cyrène, dont les registres publics font remontrer ma naissance jusqu'à la race des « Héraclides! Tombeaux antiques des Doriens, où je n'aurai « pas de place! Malheureuse Ptolémaïs, dont j'aurai été le dernier évêque! Je ne puis en dire davantage; les sanglots étouffent ma voix. Je suis tout entier à la crainte d'être forcé peut-être à quitter le sanctuaire. Il faut nous embarquer et fuir; « mais quand on m'appellera pour le départ je supplierai qu'on « attende; j'irai d'abord au temple de Dieu, je ferai le tour de « l'autel, je baignerai le pavé de mes larmes, je ne m'éloignerai pas avant d'avoir baisé le seuil et la table sainte. Oh! que « de fois j'appellerai Dieu! Oh! que de fois je saisirai les barreaux du sanctuaire! Mais la nécessité est toute-puissante, « elle est impitoyable. Combien de temps encore me tiendrai-je « debout sur les remparts, et défendrai-je le passage de nos « tours? Je suis vaincu par les veilles, par la fatigue de placer « des sentinelles noctures, pour garder à mon tour ceux qui « me gardent moi-même. Moi qui souvent passais les nuits sans « sommeil pour épier le cours des astres, je suis accablé de « ces veilles pour nous défendre des incursions ennemies. Nous « dormons à peine quelques moments mesurés par la clepsydre; ma part de repos m'est enlevée par le cri d'alerte, et si « je ferme les yeux, que de rêves affreux où me jettent les « pensées du jour. Nous sommes en fuite, nous sommes pris, « blessés, chargés de chaînes, vendus en esclavage....» Puis, comme s'il eût désavoué cette résolution qu'il avait prise de fuir : « Cependant, continue-t-il, je resterai à mon poste dans « l'église; je placerai devant moi les vases sacrés, j'embrasserai « les colonnes du sanctuaire qui soutiennent la table sainte; j'y « resterai vivant, j'y tomberai mort. Je suis ministre de Dieu,

« et peut-être faut-il que je lui fasse le sacrifice de ma vie! « Dieu jettera quelques regards sur l'autel arrosé par le sang « du pontife (1). »

Les citoyens, animés par ses paroles et par son exemple, défendirent la ville et repoussèrent les assauts des barbares, qui, se répandant sur le reste de la province, la dépeuplèrent pour toujours. Peut-être Synésius lui-même périt-il sous le glaive ennemi, ou de la douleur qu'il éprouva de tant de désastres.

Orateur et poëte, il écrit avec élégance, s'élevant par moments jusqu'au sublime, et ornant les matières les plus abstraites tantôt par la poésie, tantôt par des traits d'histoire et de mythologie. Il adressa à son fils à naître un discours ayant pour sujet *sa Vie littéraire,* dans lequel il raconte que, pour devenir philosophe, et non sophiste, il avait étudié les ouvrages de Dion Chrysostome, et, à son exemple, cultivé la poésie en même temps que l'art oratoire. Il opposa au discours que cet écrivain éloquent avait composé à la louange des cheveux, *l'Éloge de la calvitie,* rempli d'esprit et d'allusions fines mêlées à des observations morales. Dans le livre intitulé *l'Égyptien* ou *de la Providence*, il peint la position de l'empire romain sous l'allégorie d'Osiris et de Typhon, avec l'intention de démontrer que les calamités publiques ne sont pas un motif pour accuser la Providence. D'autres traités font voir en lui un heureux disciple de Platon dans l'art de revêtir de belles formes les pensées les plus profondes.

Ses cent cinquante-quatre lettres d'amitié et d'affaires sont aussi attrayantes qu'instructives; soit qu'il y proteste de son respect pour la vertueuse Hypatie, sa mère, sa sœur, son institutrice, sa bienfaitrice, soit qu'il y raconte agréablement à son frère un voyage, il sait toujours se faire aimer.

Il composa aussi dix hymnes en vers iambiques, dans lesquels il mêla aux vérités évangéliques les rêves de Platon, en embellissant le tout d'images poétiques, et en s'élevant à l'idéalisme méditatif qui, néanmoins, devient bientôt monotone. « Heureux qui, fuyant les cris de la matière et s'échappant « d'ici-bas, monte vers Dieu d'une course rapide! Heureux qui, « libre des travaux et des peines de la terre, s'élançant sur les « routes de l'âme, a vu les profondeurs divines! C'est un grand

(1) *Catastasis,* où il décrit les malheurs de la Pentapole, p. 302 et suiv.; éd. Petau.

« effort de soulever son âme sur l'aile des célestes désirs. Sou-
« tiens cet effort par l'ardeur qui te porte aux choses intellec-
« tuelles. Le Père céleste se montrera de plus près pour toi, te
« tendant la main. Un rayon précurseur brillera sur la route, et
« t'ouvrira l'horizon idéal, source de la beauté. Courage, ô mon
« âme! abreuve-toi dans les sources éternelles; monte par la
« prière vers le Créateur, et ne tarde pas à quitter la terre.
« Bientôt, te mêlant au Père céleste, tu seras dieu dans Dieu
« même. »

Saint Éphrem.

Éphrem de Nisibe, en Mésopotamie, ami de saint Basile, devint le panégyriste de la vie monastique, qu'il avait embrassée après en avoir observé les prodiges en Égypte. Dans les *Parénèses* (Παραινέσεις), il adresse des exhortations aux moines, en leur donnant une sorte de règle pour leurs travaux et leurs prières; puis, dans ses *Discours sur les saints Pères qui moururent en paix*, il retrace la vie des *Pasteurs* solitaires de la Mésopotamie avec des élans d'imagination et d'amour (1). Il décrit, dans la *Confession*, sa propre vie, ou plutôt la manière dont il passa des doutes à la certitude catholique. Les gnostiques, et spécialement Bardesane et Harmonicus, ayant composé des hymnes que beaucoup de fidèles chantaient, les croyant bons et purs, quoiqu'ils fussent entachés d'erreurs, il en fit cinquante-deux sur les mêmes airs, dans des sentiments orthodoxes. Ses chants de mort (Νεκρώσιμα ᾄσματα), destinés principalement aux funérailles des moines, sont encore plus riches de poésie. Il y loue leurs vertus en les proposant pour modèles et en enviant leur sort, parce que « ils n'entendent plus de gé-
« missements, mais la parole de Dieu, la consolation de la dou-
« leur, le gage d'une grande espérance; ils ne sont pas morts,
« ils reposent dans le Christ. »

Il dit à l'occasion de la mort d'un enfant. « Combien est
« acerbe la douleur d'une mère qui perd son enfant! Combien
« est dure la séparation de la mère d'avec le fils! Toi, Seigneur,
« qui recueilles les exilés dans ta maison paternelle, tu prendras
« soin des orphelins.

« Le jour où mourut un fils ouvrit un plaie profonde dans
« l'âme de ses parents; il leur enleva et brisa le bâton de leur
« vieillesse. O Seigneur! que ta charité les soutienne!

(1) *Sancti patris nostri Ephraem Syri opera omnia quæ exstant, græce, syriace et latine, ad manuscriptos codices vaticanos aliosque castigata, studio et labore* J. S Assemani; Romæ, 1732, 6 vol. in-fol.

« La mort a ravi à la mère son fils unique; elle lui a coupé son « bras droit, elle a brisé tous ses membres. O mon Dieu! rends « à cette mère son antique vigueur!

« La mort a séparé la mère de son premier-né; cette mère « reste malheureuse et désolée. O mon Dieu! regarde-la dans « son abandon, console sa douleur.

« La mort a arraché l'enfant du sein de sa mère, et la pauvre « mère inconsolable en pleure la perte. O mon Dieu! fais qu'elle « revoie son enfant dans le ciel!

« Heureux enfants qui jouissez de la béatitude dans le ciel! « Infortunés vieillards que la mort a laissés au milieu des afflic- « tions de cette vie! Toute une famille en proie à la désolation « invoque, ô mon Dieu! tes secours. »

Dans tous ses chants, la pensée d'une vie nouvelle console des douleurs présentes et de la perte d'une existence fugitive; sentiment qui seul distingue l'affliction païenne de la tristesse du chrétien, les angoisses du désespoir du sourire de la confiance.

Saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, publia les instructions (Κατηχήσεις) qu'il faisait aux néophytes, en leur exposant la substance du dogme, de la morale et de la discipline (1); c'est un témoignage imposant de l'immutabilité de la croyance catholique, auquel se joignent les instructions de saint Gaudens, évêque de Brescia, où l'on remarque par intervalles des éclairs d'éloquence. Saint Cyrille.

Eusèbe de Césarée fut disciple de Pamphile, qui souffrit le martyre au temps de Galère et dont il ajouta le nom au sien. Élevé en Palestine, il subit l'emprisonnement comme chrétien, et fut soupçonné d'avoir recouvré sa liberté en sacrifiant aux dieux. Il se montra favorable à Arius jusqu'au moment où cet hérésiarque fut convaincu d'erreur et condamné. Eusèbe de Césarée.

Explorateur avide de toutes les doctrines, il s'efforça de concilier les opinions païennes avec celles du christianisme, ce qui fait qu'on trouve dans ses livres Jésus-Christ mêlé avec Pythagore et Platon. Il composa, outre la vie de son maître Pamphile, cinq livres pour la défense d'Origène, dans lesquels ses discussions théologiques, principalement contre Marcel d'Ancyre, laissent apercevoir des doutes sur la nature du Verbe divin. Mais son ouvrage le plus important est la *Préparation évangé-*

(1) *Sancti Cyrilli, archiep. Hierosol., opera*, éd. Ant. Aug. Touttée; Paris, 1720, in-fol.

tique (1). C'est un recueil de passages extraits de plus de quatre cents auteurs dont les écrits sont perdus en grande partie, fait pour servir d'introduction philosophique à la science de l'Évangile et pour démontrer, contrairement aux allégations des Hébreux et des gentils, que le christianisme ne fut pas adopté avec une confiance insensée et une crédulité téméraire, mais avec un jugement éclairé, et comme l'emportant de beaucoup sur tous les systèmes païens. Dans les six premiers livres, Eusèbe s'occupe de prouver la vanité de ceux-ci; les neuf autres contiennent l'exposition des motifs qui déterminèrent les chrétiens à adopter la théologie des Hébreux. Il passe donc en revue la cosmogonie des Phéniciens selon Sanchoniaton, des Égyptiens d'après Manéthon, des Grecs selon qu'elle est exposée par Diodore de Sicile, Évhemère et Clément d'Alexandrie. Il soutient que la doctrine de Platon est peu supérieure à celle du vulgaire, et que les interprétations allégoriques de la mythologie furent réfutées par les Romains eux-mêmes, attendu que la croyance commune les acceptait dans le sens matériel. Il établit que les explications données à l'aide de l'histoire naturelle ou de la morale ne se soutiennent pas davantage; que le culte et les sacrifices s'adressaient aux démons chassés plus tard par le Christ; enfin, qu'il ne fallait pas croire au destin ni à une puissance exercée par les étoiles sur les actions humaines.

Après avoir renversé les arguments de ses adversaires, il traite de la nature du système hébraïque, puis de ses sources, et prétend que, si les philosophes grecs, Platon surtout, mirent en avant quelque chose de bon, ils le puisèrent dans les saintes Écritures, en flottant du reste au milieu de vaines hypothèses et de contradictions perpétuelles.

Après avoir établi les bases de la doctrine hébraïque comme *Préparation*, il continua, dans la *Démonstration évangélique*, à montrer les motifs pour lesquels les chrétiens, s'écartant de l'excellente doctrine des Juifs, abandonnèrent certaines manières de vivre qui ne convenaient qu'à un peuple isolé, obligé de sacrifier dans un temple unique, chose impossible à une religion qui embrasse toutes les nations de l'univers.

Il fit aussi, afin de légitimer la foi due aux livres historiques de l'Ancien Testament, la *Chronique* ou *Histoire universelle*,

(1) M. Séguier de Saint-Brisson en a donné une très-bonne traduction française; Paris, 1846, 5 vol. in-8°.

en deux livres. Dans le premier, il rapporte les événements principaux qui se sont accomplis chez tous les peuples jusqu'en l'an 325 de J. C. Une section est consacrée à chaque peuple, et contient des extraits de différents écrivains aujourd'hui perdus; le second se compose de tables synchroniques où sont notés, de dix en dix ans, les noms des monarques et les principaux événements, à partir de la vocation d'Abraham. Cet ouvrage a été retrouvé de nos jours (1); et si le résultat n'a pas répondu aux espérances, s'il a peu ajouté aux connaissances que l'on avait déjà, il les a du moins confirmées.

Dans la Vie ou panégyrique de Constantin, Eusèbe pousse l'adulation jusqu'à supposer l'empereur en communication immédiate avec la Divinité, et l'invite à faire part au monde de ce que lui ont appris ses visions célestes. Reprenant néanmoins par moments la gravité épiscopale, il lui fait entendre les vérités évangéliques, et associe à la louange d'utiles et sévères leçons.

Son Histoire ecclésiastique, sujet sur lequel il fut le premier à écrire, commence à l'origine du christianisme, et va jusqu'au concile de Nicée; c'est un recueil de souvenirs contemporains, réunis et discutés avec méthode et discernement, en même temps qu'exposés avec franchise et simplicité. Nous lui devons de ne pas nous trouver dans les ténèbres pour tout ce qui concerne les premiers temps de l'Église. Son intention n'était pas tant de faire un livre pour l'édification des fidèles qu'un exposé destiné à être mis sous les yeux des gentils pour les arracher aux systèmes erronés et aux préjugés de l'éducation. Il y présenta donc le christianisme dans tout son éclat, sans attaquer de front l'ancienne croyance et en s'abstenant de discussions hostiles. Il ne fait pas mention de l'arianisme, et peut-être termina-t-il exprès son histoire à l'année qui précéda celle où cette hérésie fut condamnée, pour n'avoir point ainsi à manifester sa propension pour elle.

Il sentit que l'histoire devait prendre un aspect nouveau. « Tan- « dis que les autres racontent les victoires et les triomphes des « grands capitaines, les exploits des héros qui ont versé leur « sang pour défendre leur patrie, leurs enfants, leurs biens, nous

(1) Il a été retrouvé à Constantinople, dans une version arménienne qu'ont éditée à Milan, en 1818, Angelo Maï et Zorab; elle l'a été encore, et mieux peut-être, à Venise, dans la même année, par le mekhithariste Aucher.

« qui écrivons l'histoire d'un État céleste et divin, nous n'avons « à exposer que des guerres sacrées, faites pour la paix de « l'âme et de la conscience, pour la vérité et pour la piété, « non pour la patrie et pour la famille; nous devons confier « aux monuments perpétuels des lettres l'insigne constance « des athlètes chrétiens, l'énergie invincible de leurs âmes, « les trophées érigés par eux contre les démons, leurs victoires « invisibles pour un œil mortel, les couronnes d'éternelle mé-« moire qui leur ont été décernées (1). »

Saint Nil.

Saint Nil le Majeur disposa le Manuel d'Épictète à l'usage des chrétiens; il laissa en outre des chapitres parénétiques, et bon nombre de lettres dans lesquelles la morale est exposée d'une manière attrayante.

Saint Jean Chrysostome.

La clarté et le naturel dans l'élocution, la majesté des idées, le pathétique des sentiments, la puissance du raisonnement, l'abondance et la hardiesse des images, tout le savoir de l'époque se trouvent réunis dans saint Jean Chrysostome, image vivante de l'Eglise d'Orient, comme saint Augustin le fut de celle d'Occident. Initié dans tous les secrets de cette langue grecque si riche et si élégante, il n'ignorait aucune des ressources au moyen desquelles la parole se modifie, se transforme et produit des effets merveilleux. Il peint avec les vives couleurs du drame la difformité du vice, ou excite les passions en faveur de la vérité, en cachant avec adresse sa prestigieuse habileté à manier la rhétorique et la philosophie. Son style, sans cesse éblouissant, n'est pas suffisamment varié, et cette abondance asiatique convient mieux dans un discours à l'audition qu'à la lecture. L'imagination, qui prédominait en lui, devait plaire singulièrement à des gens qui venaient de quitter le paganisme, et que leur inclination portait à donner un corps à toute chose; aussi mit-il à profit cette faculté brillante pour éveiller les sentiments les plus profonds du cœur humain. Inimitable dans l'art d'émouvoir et d'intéresser, il sait tirer un enseignement des sujets les plus stériles, en donnant la forme et la couleur aux idées qui en paraissent le moins susceptibles, sans jamais négliger l'occasion d'exciter à la piété et à l'affection.

Ce sentiment des beautés naturelles, qui charme dans saint Basile, revit dans saint Chrysostome; mais il est associé, chez

(1) Avant-propos du livre V.

ce dernier, à la morale la plus sévère. « La nuit n'est pas faite « pour être donnée en entier au sommeil. Voyez les artisans, « les voituriers, les marchands, l'Eglise elle-même, se lever à « minuit; levez-vous donc aussi, et contemplez ce bel ordre « d'étoiles, ce profond silence, cette vaste tranquillité. L'âme à « cette heure se sent plus pure, plus légère, plus élevée; les « ténèbres et le silence excitent la componction; les hommes, « gisant tous dans leurs lits comme dans des sépulcres, offrent « l'image de la fin du monde... O hommes! ô femmes! pliez « les genoux, soupirez profondément, priez! Que ceux qui « ont des enfants les réveillent; et, durant la nuit, faites de « votre chambre une église. S'ils sont trop délicats pour pou- « voir supporter la veille, faites-leur réciter une prière ou deux, « puis recouchez-les, afin qu'ils s'accoutument à se lever (1). »

Il faut distinguer, parmi les ouvrages de saint Jean Chrysostome, ceux qu'il écrivit à Antioche de ceux qu'il composa après son élévation au siége de Constantinople. Il rédigea dans la première ville, lorsqu'il n'était pas encore absorbé par les travaux ecclésiastiques, ses longs traités, celui notamment sur le *sacerdoce*, dans lequel la vigueur du raisonnement ne fait rien perdre à la chaleur de l'émotion et du sentiment. Il consacra trois livres à la défense de la *vie monastique*, contre les chrétiens qui s'amusaient à tourner les moines en ridicule, et se vantaient soit d'en avoir frappé ou maltraité un, soit d'avoir fait quelque mauvais tour à un autre, d'avoir mis le juge aux trousses d'un troisième, ou d'avoir causé son emprisonnement. Aux yeux de saint Jean Chrysostome, le mépris des richesses, de la gloire, du pouvoir temporel rend le moine libre, puissant, honorable par-dessus tous les autres hommes.

Ordonné prêtre après l'âge de trente-huit ans, il écrivit des homélies qui lui attiraient de nombreux auditeurs, et faisaient souvent éclater de bruyants applaudissements. On ne saurait en comprendre la puissance et la force en n'en lisant que des fragments détachés, leur beauté consistant surtout dans l'ensemble, dans la chaleur qui les anime d'un bout à l'autre, dans le charme de cette abondance asiatique qui sert de parure à une morale toujours pure et généreuse, dans la magie d'un style qui

(1) *Sancti patris nostri Joannis Chrysostomi opera omnia*, cura et studio B. de Montfaucon; Paris, 1718-1838, 13 vol. in-fol. Les frères Gaume en ont donné une nouvelle édition à Paris, 1834-1839, en 13 vol. in-4°. Voyez Homélie 26, *in Acta Apost.*, 3, 4.

revêt la pensée des expressions les mieux appropriées, claires pour instruire, pittoresques pour décrire, énergiques pour exhorter, pathétiques pour émouvoir ou pour consoler.

Celles qu'il composa à Constantinople n'offrent pas une aussi grande perfection, hâtées qu'elles ont été par la nécessité de vaquer au soin d'un grand nombre d'âmes; mais l'infortune, le danger, les inimitiés lui rendirent dans l'exil l'énergie et la douceur qui reparaissent dans ses lettres, comme au temps de ses plus belles années.

Il ne divise pas ses discussions en plusieurs points : cet usage, qui fut inconnu aux premiers Pères, fut introduit plus tard par les scolastiques. Versé dans la connaissance la plus profonde des saintes Ecritures, il s'y tient strictement sans chercher des significations mystiques et secrètes, s'efforçant au contraire d'en donner l'interprétation littérale la plus précise, la plus claire, et terminant toujours par une application morale. Non moins habile à sonder le cœur humain pour y découvrir ses vices, il les scrute avec insistance et les peint avec sévérité, en saisissant les occasions les plus favorables pour amener le pécheur à s'amender.

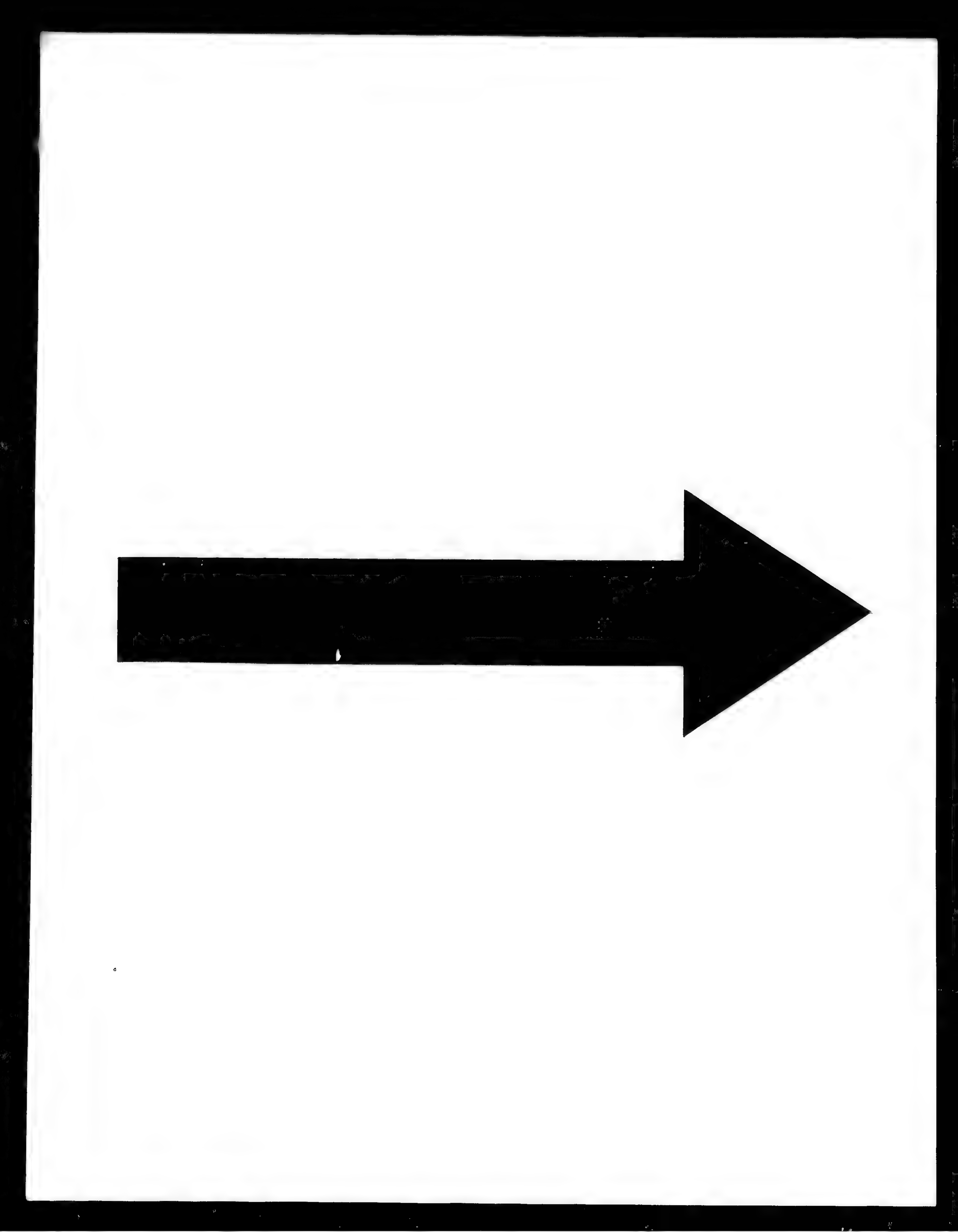
L'éloquence grecque s'éteint avec saint Jean Chrysostome. Trente-trois ans après sa mort, Proclus prononça son éloge, monument déplorable d'une décadence dont l'art ne se releva plus. Une seule parole éloquente ne résonne plus désormais dans une langue demeurée pourtant très-belle encore, chez un peuple exempt de l'invasion de ces barbares auxquels on impute parfois l'anéantissement des belles-lettres dans l'Occident.

Il ne faut pas, quand nous louons l'éloquence des saints Pères, mettre en avant les noms de Démosthène et de Cicéron. Ils manquent sans doute de cette pureté de style, sobre à la fois et sévère, qui jamais ne cesse de plaire dans les classiques. Sans méthode précise, trop abondants en détails, ils se jettent dans des digressions; et, en voulant instruire, ils abusent de l'érudition, qui refroidit. Mais les grands écrivains de l'antiquité surgirent dans les circonstances bien autrement propres à fomenter le génie. Ceux dont l'éloquence rivalisa en France au dix-septième siècle avec celle des Pères de l'Église eurent l'avantage d'une civilisation perfectionnée par les arts, par la vie sociale, par la magnificence d'une cour dont l'éclat s'alliait au goût le plus raffiné. Au quatrième siècle, au contraire, les orateurs chrétiens s'élèvent au milieu de la décadence générale,

des invasions étrangères, des querelles acharnées d'une grossièreté efféminée, d'un découragement profond; dans un temps enfin où des monarques ineptes sont circonvenus par des femmes et par des eunuques, où tout plie sous un ordre tyrannique ou languit dans une lâche insouciance.

Pour peu qu'on veuille une fois ne pas s'en tenir uniquement à ces formes que l'école admire, pour peu qu'on pénètre au fond des choses, et qu'on fasse attention à ce qui distingue essentiellement les Pères de l'Église des ancie[illegible]teurs, on est frappé de la conviction ardente et sympa[illegible]i vivifie leurs écrits du commencement à la fin, qui [illegible] langage si chaleureux et si vrai; tout y est intéressa[illegible] tout est sincère. Si l'on veut en outre comparer l[illegible] compositions soigneusement élaborées, mais qui ne [illegible]ourries que d'adulation, avec la vigueur de celles où sont agités les intérêts les plus vivaces, les plus sublimes de l'homme et de l'humanité, on a lieu de s'étonner alors en trouvant les Pères si supérieurs à leurs contemporains, en voyant des esprits si divers, séparés par les temps et par les lieux, s'accorder aussi bien pour soutenir les mêmes doctrines et pour défendre toujours la cause la plus noble, la plus généreuse.

La culture intellectuelle avait eu chez les Latins beaucoup moins de durée que chez les Grecs; et quand l'ancienne littérature cessa de produire, la nouvelle n'annonça pas une moisson brillante. Dans les premiers jours du christianisme, aucun écrivain ne s'éleva parmi les Latins avant Tertullien de Carthage, et l'on ne trouve pas chez ceux qui fleurirent après lui cette belle harmonie du génie grec ni cette élocution gracieuse et charmante que les Hellènes conservèrent presque sans altération; mais les Latins ont plus d'onction, et, s'ils savent moins plaire, ils émeuvent et touchent plus sûrement. Les traditions littéraires étaient moins enracinées en Italie, et moins encore en Espagne, dans les Gaules et en Afrique, que dans la Grèce; c'est pourquoi le développement des esprits y fut moins raffiné, mais il resta plus original. Si la langue s'altère, le style renaît; et ce qui manque aux écrivains en pureté et en correction est remplacé par l'énergie du sentiment, par la richesse des images, par l'élévation des vues et surtout par la nouveauté du fond; mérite remarquable dans une littérature qui, dès le berceau, n'avait fait que traduire et arranger. Pères latins.



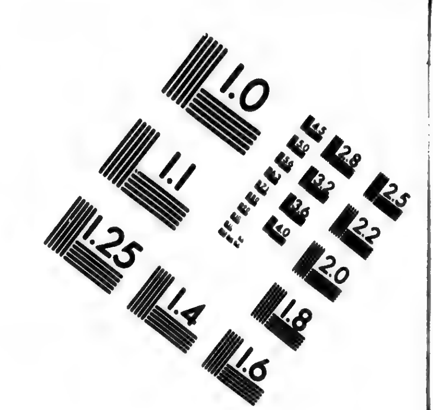
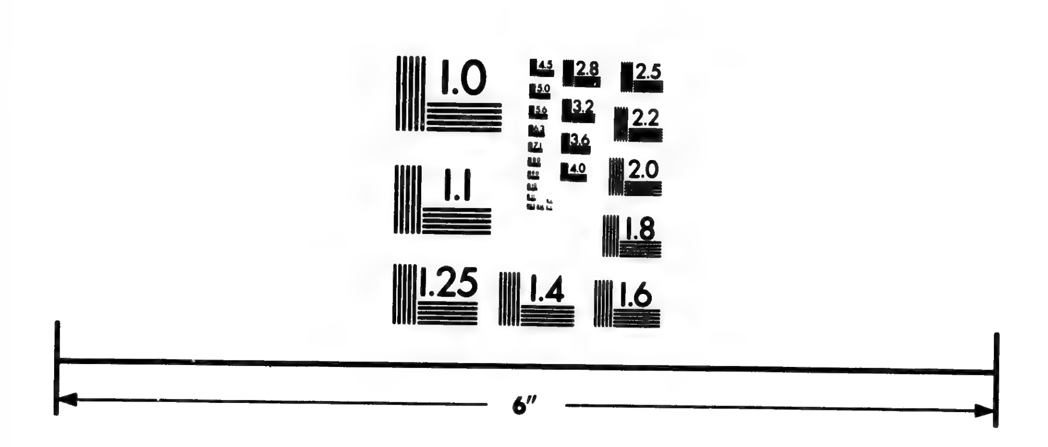
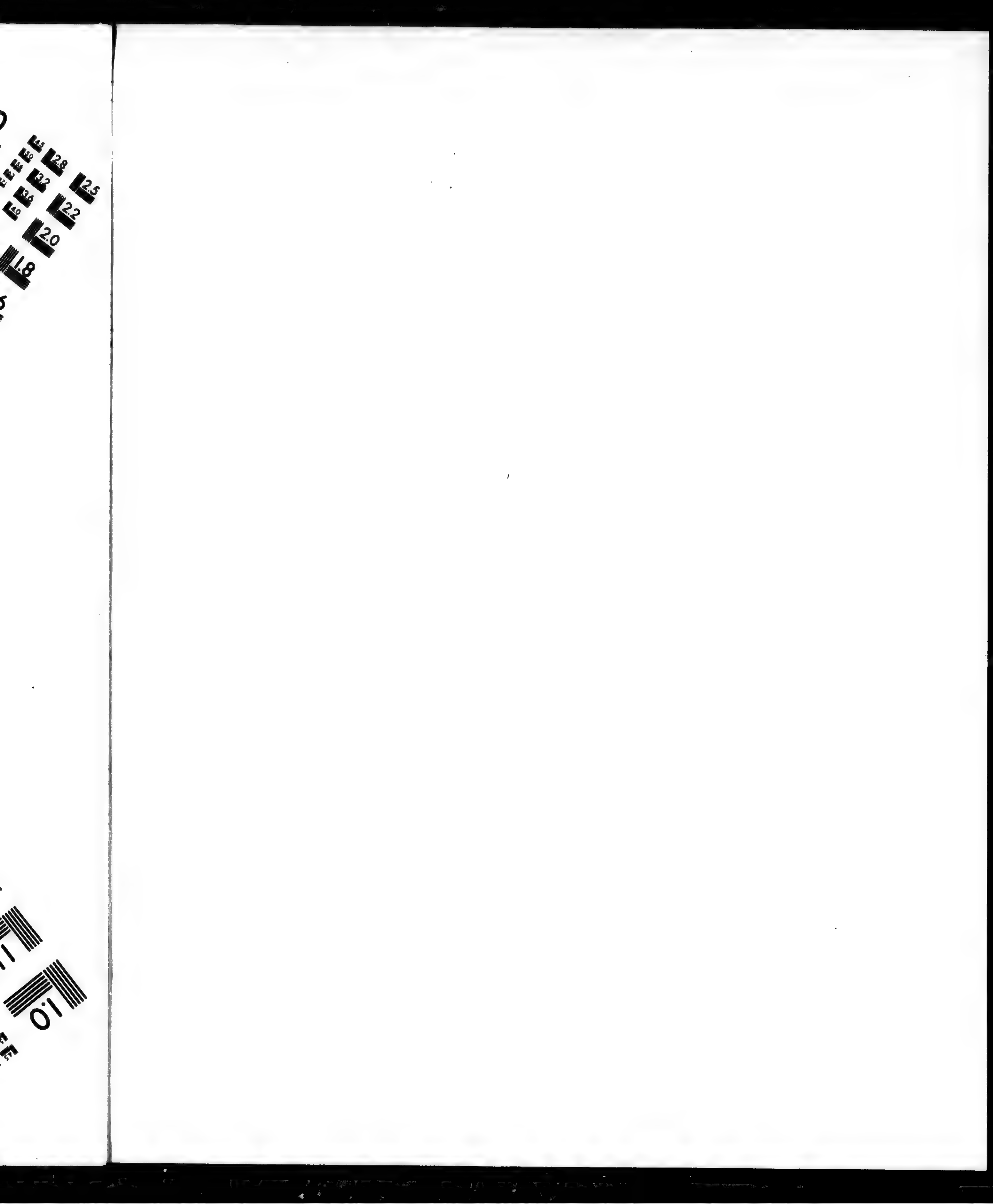


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





Saint Jérôme. Saint Jérôme se trouva entraîné, dans ses écrits comme dans sa vie, par la fougue de son imagination; ce qui fait qu'on y rencontre, à côté d'admirables beautés, des erreurs et des bizarreries. L'expression y est toujours énergique, souvent naturelle; mais souvent aussi des citations inopportunes que lui fournit une vaste érudition, des réflexions froides et triviales, le défaut de ne pas savoir s'arrêter à temps détruisent l'effet qu'elle devrait produire. Comment d'ailleurs aurait-il pu être correct, s'il lui arrivait parfois d'écrire mille lignes dans un jour (1), et si le traité contre Vigilantius fut composé en une nuit? Son imagination parvient néanmoins encore à orner les matières les plus arides, et de beaux éclairs d'éloquence, une dialectique serrée font aimer la lecture de ses ouvrages.

Les plus importants sont des travaux de critique sacrée. Le pape Damase le chargea de revoir la version italique des Évangiles, réputée la plus fidèle, mais que des interpolations et des altérations avaient corrompue. Ceux qui possédaient un exemplaire de l'Évangile avaient coutume d'annoter en marge les variantes qu'ils trouvaient dans d'autres, parfois même de simples traditions orales ou des gloses. Peu à peu les copistes, distinguant mal le texte primitif des annotations, avaient transcrit le tout; et il en était résulté, selon l'expression de saint Jérôme, non plus quatre Évangiles, mais quatre concordances des Evangiles. Si l'on ajoute à cela la maladresse de quelques-uns de ces copistes, la présomption de certains autres qui s'avisaient de faire des corrections de leur chef, on comprendra que la forme primitive du livre sacré avait dû se trouver singulièrement changée.

Jérôme, ayant entrepris de le purger de ces éléments hétérogènes, eut recours, avant tout, aux textes grecs les plus anciens, à ceux peut-être de Pamphile et d'Origène; mais il n'eut pas la patience de corriger tous les passages qu'il reconnut à la comparaison pour avoir été corrompus : de manière que parfois son commentaire n'est pas en rapport avec la révision. Il corrigea aussi les Psaumes, le livre de Job et plusieurs autres, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Il songea ensuite à faire une nouvelle traduction de l'Ancien Testament, non plus sur le texte des Septante, mais sur l'original. Connaissant l'hébreu, le chaldéen, le grec, versé dans

(1) Préface du second Comm. in *Ephes.*

l'art de la critique, patient au travail, saint Jérôme était, plus que tout autre, capable de bien s'acquitter d'une semblable tâche. Il s'y appliqua durant quinze années, et poussa la fidélité au texte jusqu'à employer beaucoup de tournures entièrement hébraïques. Il se servit aussi de la version syriaque et arabe, des versions latines d'Aquila, de Théodose et de Symmaque, en s'attachant surtout à celle des Septante, citée par les apôtres.

Une guerre très-vive fut alors dirigée contre sa traduction, qui néanmoins, adoptée par l'Église à l'exclusion de l'ancienne Vulgate, devint le fondement de celle que le concile de Trente déclara authentique (1).

Le séjour de saint Jérôme en Palestine, et la connaissance qu'il avait des usages de l'Orient, lui rendirent plus facile l'intelligence du sens littéral, et durent l'aider beaucoup dans ses commentaires sur les saintes Écritures, quoiqu'il s'égare parfois dans les étymologies et à la suite des rabbins. Quand ensuite il passe au sens allégorique ou mystique, il ne sait pas assez tenir son imagination en bride; parfois aussi il accumule les différentes interprétations des exégètes sans se résoudre pour aucune d'elles, et laisse le lecteur dans une incertitude qui est plus pénible que l'ignorance.

Son *Canon*, ou, si l'on aime mieux, son Catalogue des écrivains ecclésiastiques, est un modèle de biographie rapide et éloquente. Il écrivit aussi ou recueillit des vies des Pères du désert, dans lesquelles il laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la critique. Il traduisit et nous conserva ainsi la *Chronique* d'Eusèbe, en la continuant jusqu'à son temps. Il a laissé cent quarante-sept lettres qui traitent d'importantes questions d'exégèse et de morale (2).

Ces travaux sont souvent déparés par une polémique virulente que réprouve, non pas seulement la charité chrétienne,

(1) Il raconte lui-même qu'il avait obtenu des Nazaréens de Béroë, en Syrie, des copies d'un évangile syro-chaldéen, qu'il traduisit en latin et en grec. Il était intitulé *selon les Égyptiens et selon saint Matthieu*; mais comme il est perdu, nous ne savons si c'était l'original de celui de cet évangéliste que nous possédons en latin, ou un cinquième évangile. La dernière supposition est plus probable, d'après l'accusation portée contre saint Jérôme, par Théodore de Mopsueste, d'avoir fait un nouvel évangile.

(2) *D. Hieronymi Opera emendata studio monachorum Sancti Benedicti*; Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol.

mais la simple politesse (1). Parfois il enveloppe, dans ses invectives contre ses adversaires, les lumières mêmes de l'Église, comme Jean Chrysostome, qu'il attaqua pendant sa vie et après sa mort; comme Augustin, qu'il ne dépendit pas de lui de discréditer et de rendre suspect. Rufin, auquel il prodigue tant de termes de mépris injurieux ramassés dans Perse et dans Juvénal, nous est présenté sous un tout autre jour par les grands hommes d'alors, par des pontifes mêmes. Le *Commentaire sur quelques-uns des petits prophètes* est d'ailleurs un ouvrage qui fait le plus grand honneur à cet adversaire de saint Jérôme, tant parce qu'il donne une explication exacte sans s'écarter du sens littéral, que parce qu'il montre une louable modération à l'égard de celui qui l'attaque et l'injurie.

Jérôme ayant adressé à saint Augustin un de ses écrits polémiques contre Rufin, l'évêque d'Hippone chercha à lui faire entendre avec politesse et charité qu'il fomentait la discorde par des suppositions indignes de lui; il termine sa lettre par ces mots, qui pourraient profiter à tant de gens : « Hélas! que ne « puis-je vous rencontrer tous deux dans un même lieu! « Ému comme je le suis de crainte, de douleur, je tomberais « à vos pieds, je pleurerais ce que j'ai de larmes, je supplierais par tout ce que j'ai d'amour; et je prierais chacun « de vous, je vous prierais tous deux, l'un pour l'autre et aussi « pour les autres, principalement pour les faibles dans l'intérêt desquels le Christ est mort, et qui tiennent leurs regards fixés sur vous avec grand péril dans ce théâtre de la « vie; je vous conjurerais de ne pas publier des écrits qu'un « jour vous voudrez et ne pourrez effacer, qui empêchent maintenant que vous ne vous rapprochiez, et que vous redouterez « de lire une fois réconciliés, pour ne pas rallumer vos querelles (2). »

Saint Ambroise.

Il suffit de lire saint Ambroise pour voir combien il était familier avec les classiques; car ses discours sont remplis de

(1) Il écrit en ces termes contre Vigilantius : « Les Gaules n'avaient enfanté jusqu'ici que sublimes vertus, grands capitaines, orateurs excellents. Mais Vigilantius, qu'il conviendrait mieux d'appeler Dormitantius, se réveillant soudain, et laissant la poussière et la fumée de sa cuisine, leur a ravi en un moment un si beau privilège. Ce tavernier rhabillé continue de mélanger l'eau avec le vin, et cherche à altérer, à l'aide des procédés de sa profession première, la pureté de la foi catholique, en y introduisant la lie de l'hérésie, etc. »

(2) Lettre 73.

tournures et de pensées empruntées aux meilleurs auteurs. Il fallait donc que le mauvais goût fût bien général pour que son style soit, malgré cela, incorrect et bizarre, sans hardiesse d'expression, et pour qu'il se livre à de vaines subtilités et à des jeux d'esprit, quand il n'est pas animé par le sentiment du devoir ou du péril (1).

Le meilleur de ses discours est peut-être celui qu'il composa sur la mort de Satyrus son frère, et dans lequel on retrouve ces épanchements d'affection domestique que nous avons admirés dans les Pères grecs : « A rien ne m'a servi d'avoir recueilli ta « respiration mourante, d'avoir appuyé ma bouche sur tes lèvres « éteintes. J'espérais faire passer ta mort dans mon sein, ou te « communiquer ma vie. Gages cruels et doux, embrassements « malheureux, au milieu desquels je sentis son corps devenir « froid, se roidir, son dernier souffle s'exhaler ! Je le pressais « entre mes bras qui s'attachaient à lui, mais j'avais déjà perdu « celui que je serrais encore. Ce souffle de mort, dont je me « suis pénétré, est devenu pour moi un souffle de vie. Veuille « du moins le ciel qu'il purifie mon cœur, et mette dans mon « âme ton innocence et ta douceur ! »

C'est dans l'exorde de ce même discours que des affections de famille il s'élève à la contemplation des malheurs publics; mais rien d'aussi beau ne se trouve ni dans la *Consolation* au sujet de la mort de Valentinien, ni dans le panégyrique de Théodose. Dans son ouvrage le plus étendu et le plus curieux, intitulé : *de Officiis ministrorum*, il insiste sur les devoirs des ecclésiastiques pour passer en revue ceux de tous les hommes, et pour résoudre des questions de philosophie pratique.

Origène lui est d'une grande utilité dans l'*Hexaméron*, où il explique les six journées de la création. Ses éloges de la virginité produisaient un tel effet, que les pères et les époux se plaignaient de ce qu'un trop grand nombre de jeunes filles consacraient à Dieu leur pureté. Dans l'intention d'opposer un antidote aux chants profanes en usage parmi le peuple, il composa aussi plusieurs hymnes d'une noble et touchante simplicité, dont quelques-unes sont encore chantées aujourd'hui (2). C'était avec une sainte complaisance qu'il se rappe-

(1) *D. Ambrosii Opera, ex editione romana* ; Paris, 1742. 5 vol. in-fol.

(2) *Deus creator omnium. — Jam surgit hora tertia. — Nunc, Sancte*

lait la mélodie produite par des voix d'hommes, de femmes, de vierges et d'enfants, retentissant comme le bruit des flots (1), et dont saint Augustin lui-même se sentait ému jusqu'aux larmes (2).

Mamert. Claudianus Mamertus, frère d'un évêque de Vienne, et cité avec éloge, par Sidoine Apollinaire, parmi les esprits les plus distingués de son temps, a écrit trois livres, *de Statu animarum*, dans lesquels il traite, avec beaucoup de sagacité et de dialectique, de la spiritualité des âmes.

Vincent de Lérins. Saint Vincent de Lérins publia, en 434, le *Commonitorium*, avertissement contre les hérésies condamnées trois ans auparavant dans le concile d'Éphèse, avec des exhortations aux fidèles de suivre ce qui a été professé et cru *partout*, *toujours* et *par tous*.

Maxime. Il fallait que le paganisme conservât une certaine vitalité, et se mêlât encore aux usages chrétiens, pour que saint Maxime, évêque de Turin, crût ne pas prodiguer en vain son zèle en combattant dans son *Traité contre les païens* ceux qui croyaient à Vénus, à Mars et aux autres dieux (3). Il y réfute la doctrine du destin, et s'écrie : « Pourquoi adorez-vous vos divi« nités? pourquoi immolez-vous aux idoles? A quoi bon les « prières et l'encens, les victimes, les offrandes apportées aux « temples, si tout est préétabli ? » Il se plaint aussi grandement de l'apathie avec laquelle les magistrats font exécuter et les chrétiens observent les édits impériaux concernant le culte; attendu que l'on célébrait encore solennellement à Turin les calendes de janvier, que l'on considérait comme un temps de joie folle, de banquets et de licence. « Chacun se lève de « bonne heure pour porter de petits dons qu'ils appellent « *étrennes*, pour saluer ses amis; on leur fait un présent avant « de leur souhaiter le bonjour. Les lèvres se pressent, les mains « se serrent, non pour échanger les témoignages d'amitié, mais « pour que les courtoisies de l'avarice soient payées. C'est

nobis Spiritus ; et quelques-uns disent aussi le *Te Deum,* que d'autres prétendent avoir été composé par un moine appelé Sisebut, qui vécut probablement au sixième siècle, dans le couvent du Mont-Cassin. Voyez QUESNEL, *Observ. ad breviarium chori monasterii M. Casini*, dans le *Pœnitentiale* de Théodore, publié par Jacques Petit, I[re] partie, p. 328.

(1) *Hexaméron*, III, 5.

(2) *Confessions*, IX, 7.

(3) *D. Maximi Taurinensis episcopi Opera ;* Romæ, 1784, in-fol.

« ainsi qu'en même temps qu'ils embrassent un ami, ils le tâ-« tent... Puis, en retournant au logis, ils portent des rameaux « comme s'ils avaient pris les augures, et s'en reviennent char-« gés des dons recueillis, sans s'apercevoir que ce sont autant « de péchés. »

Comme les environs de Turin continuaient à être infestés d'idoles, Maxime ne cessait d'exhorter à les abattre, à empêcher les sacrifices intempérants ou cruels, à ne pas croire aux magiciens qui se vantaient de pouvoir, par leurs chants, faire descendre la lune du ciel; tant était grande l'obstination des païens à suivre les rites prohibés !

Saint Augustin.

Le plus complet parmi les Pères latins fut saint Augustin, qui, s'il eût été favorisé par des temps plus opportuns, aurait pu être rangé au nombre des esprits les plus élevés. Il sut tout, et son intelligence docile se plia à tout. Métaphysicien, historien, versé dans la connaissance des mœurs et des arts, dialecticien subtil, orateur grave et majestueux, il écrivit sur la musique et traita les questions théologiques les plus ardues; il décrivit la décadence de l'empire, et analysa les phénomènes de la pensée. Il sait vivifier, par l'éloquence, la discussion scolastique, et associer l'imagination à la théologie, quoique contraint le plus souvent de consumer sa sagacité en subtilités mystiques (1) Son éloquence a parfois quelque chose de barbare et d'affecté; mais elle est souvent neuve et simple, toujours vive et concise. Les pensées si brillantes qui sortaient de cette imagination ardente comme le climat natal, et l'émotion extraordinaire avec laquelle il les exprimait, agissaient puissamment sur les esprits africains. Si, manquant d'art, inégal et rude dans son style, il ne s'élève pas autant que les Pères orientaux, il a plus de la manière évangélique, parce qu'il s'adresse plus souvent au cœur : il porte jusque dans la chaire cette vive tendresse de l'âme qui respire dans ses *Confessions*, et ne l'abandonne jamais, même dans les discussions les plus arides de la théologie.

Il s'en vint de Carthage professer l'éloquence à Rome, « non « par l'espoir, dit-il, que m'y promettaient mes amis de consi-« dération et d'avantages plus grands, quoique de telles rai-

(1) *Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, opera, emendata studio monachorum ordinis Sancti Benedicti;* Parisiis, 1679-1700, 8 vol. in-fol. Les œuvres de saint Augustin ont été réimprimées en 11 vol. gr. in-8°, sur cette édition des Bénédictins, chez les frères Gaume; Paris, 1835-1838.

« sons furent alors toutes-puissantes sur mon esprit; mais la « plus forte, la seule même qui me décida, c'est que j'avais ouï « dire que la jeunesse y était plus studieuse, plus patiente de « l'ordre et de la répression; qu'un maître n'y voyait jamais sa « classe insolemment envahie par des disciples étrangers à ses « leçons, et que les siens même n'y étaient admis que de son con- « sentement. A Carthage, au contraire, une liberté impudente « règne parmi les écoliers, qui entrent hardiment dans les « classes, et troublent l'ordre et les règles établies pour l'ensei- « gnement avec une scandaleuse impunité (1). » Il poursuit de la sorte, en retraçant l'indiscipline de la jeunesse carthaginoise. Les choses néanmoins ne se passaient pas, à Rome non plus, d'une manière exemplaire. Parfois les élèves s'entendaient pour passer tous d'un commun accord sous un autre professeur, et frustrer le premier de la rétribution qui lui était due.

Ses *Confessions*, modèle qui a été mal imité, ne sont pas une œuvre d'orgueil cynique comme les *confessions* modernes, mais une exposition ingénue faite à Dieu des combats qu'une âme honnête a à livrer pour passer de la mauvaise voie dans la bonne, de l'erreur à la vérité. Plein d'ambition et d'amour, dans les égarements de son jeune âge il s'enivre à la coupe des plaisirs, et ne se satisfait pas; il prend la célébrité en dégoût, court avec avidité après le bonheur et la vérité. Combattant contre lui-même, dans la solitude violente de son cœur, il surmonte tous les obstacles qu'opposent une fausse sagesse, une longue habitude, les excitations de la jeunesse et de la concupiscence; il nous les signale avec cet accent de vérité de l'homme qui a eu tant de peine à les vaincre, avec l'énergie de celui à qui le repentir fait agrandir sa faute. Aussi l'on se reconnaît soi-même dans ce miroir qu'il offre aux regards, on se console en voyant ce qu'une volonté ferme peut fournir de force nouvelle; et les problèmes de notre existence intérieure sont résolus par ce continuel recours à Dieu, qui seul en est l'explication. Quand le philosophe moderne, sans rougir d'une union illégitime, en rejette les fruits dans un établissement public, le véritable chrétien, lui, a honte de sa faute; il élève ses enfants et leur assure un état, sentant que la violation d'un devoir n'en justifie pas une nouvelle, et que l'on ne doit pas faire porter à d'autres la peine de son péché.

(1) *Confessions*, V, 8.

Le naturel dont cet écrit est empreint est une chose nouvelle dans l'antiquité, ainsi que la réflexion sévère et la tristesse sans désespoir que le christianisme a mises dans l'homme. C'est un livre à réserver toutefois aux âmes qui reviennent dans le droit chemin, non à celles qui jamais ne s'en sont écartées.

Les *Soliloques* sont des entretiens de saint Augustin avec lui-même pour connaître *Dieu et l'âme;* il y déploie une dialectique déliée, à laquelle s'associe une imagination pleine de sensibilité. Quelle n'est pas l'agitation inquiète de cette âme avide de vérité! « Dans ma première jeunesse, une certaine « timidité enfantine qui tenait de la superstition m'empêchait de « rechercher la vérité; mais l'âme m'ayant gonflé le cœur, je « me jetai dans un autre excès : j'entendis parler d'hommes « qui affirmaient pouvoir, sans recourir à l'impérieuse autorité, « délivrer de l'erreur quiconque viendrait à leurs leçons, et lui « montrer la vérité sans aucun voile. J'étais alors tout feu, « tout étourderie, comme est la jeunesse; aimant la vérité, « mais avec cette espèce d'orgueil que l'on contracte dans « l'école, quand on entend discuter sur toutes les matières des « hommes réputés savants. Je ne demandais donc aussi qu'à « entrer en lice, prenant en dédain, comme fable, tout ce qui « s'élevait au delà de mon intelligence et de mes sens. Aveugle « que j'étais! je cherchais sur la route de l'orgueil ce qui ne se « trouve que sur celle de l'humilité (1). Je restai neuf ans avec « les manichéens... Je ne pouvais néanmoins me dissimuler « à moi-même qu'ils étaient bien plus féconds en arguments « pour combattre la croyance de l'Église, qu'en preuves pour « établir leur doctrine (2). »

Lorsqu'il fut ensuite parvenu à tranquilliser son âme en se reposant dans l'autorité, il combattit les erreurs des autres, et discuta les points les plus épineux de la philosophie. En réfutant les académiciens, il se posait la question du fini et de l'infini; il dut, avec les manichéens, traiter de l'origine du mal; avec les pélagiens, de quelques-uns des rapports entre le nécessaire et le contingent. Les relations entre la foi et la science sont expliquées dans d'autres travaux destinés à démontrer que l'élément humain du raisonnement doit s'appuyer sur l'élément divin de la foi; enfin, dans la *Cité de Dieu,* il aborde

(1) *Serm.* LI, cap. V, num. 6.
(2) *De Utilitate credendi,* cap. I, num. 2.

la question politique, soutenant que tous les événements d'ici-bas accomplissent les desseins de la Providence, qui, sans entraver le libre arbitre, fait converger les volontés finies aux vues de sa sagesse infinie.

Il fut le premier en Occident à réduire à la forme systématique la doctrine de l'Évangile, et, sous ce rapport, il peut être considéré comme le père de la dogmatique latine : non qu'il ait imaginé un nouveau système philosophique, mais il mit à profit ses longues études et son esprit flexible pour trouver des affinités non encore observées entre le christianisme et l'école d'Alexandrie, en combattant les erreurs de celle-ci avec l'autorité de l'Église pour fondre le néoplatonisme avec les objets de la révélation, et pour démontrer que l'appui de la sagesse divine est indispensable à la science et à la raison humaine. Dieu, être nécessaire, infiniment parfait, est vivant, attendu que la vie est meilleure que l'inertie ; il est la vie elle-même, parce que la vie est meilleure que l'être vivant ; il est le principe de l'intelligence ; il est immuable dans sa sagesse. Il créa librement le monde, mais il le connaissait avant qu'il existât. Il est la vérité éternelle, l'éternelle loi de toute justice ; il est le bien suprême du monde spirituel, auquel l'homme tend à se réunir par le moyen de la religion. Il appela tous les hommes à la félicité par la voie de la vertu, à laquelle ils doivent atteindre à l'aide de la raison et de la volonté, qui peut, à son gré, user de la liberté pour se rapprocher ou s'éloigner de Dieu.

Les idées que renferme en elle l'inteligence divine étaient éternelles et immuables, non-seulement comme actes de sa pensée, mais comme types des créatures ; il en résulte que les idées sont indépendantes des choses.

Tout ce qui existe est bon : la mort elle-même est bonne, parce qu'elle a pour cause l'existence. L'univers, essentiellement parfait, doit comprendre toute espèce de choses, et, dès lors même, des créatures inférieures et corruptibles.

C'est là ce qu'il opposait aux manichéens. Les pélagiens soulevaient la question de la grâce. Il les combattit sur ce terrain, en procédant par démonstrations successives ; comme philosophe, parce que leur science était bornée et imparfaite ; comme réformateur pratique, parce qu'ils affaiblissaient le moyen de gouvernement le plus efficace que possédât l'Église ; comme logicien, parce que leurs idées ne s'adaptaient pas aux conséquences déduites des idées fondamentales de la foi. Il

soutint que l'homme, après le péché originel, cessa d'être impeccable; que la grâce de faire le bien ne peut lui venir que de Dieu, qui l'accorde à qui il veut et comme il le veut (1). Il cherche alors à concilier la liberté humaine avec la prédestination divine, le mal avec la Providence. Par la suite, ces discussions embarrassèrent quelque peu les théologiens, qui parfois prétendirent trouver dans saint Augustin des passages venant à l'appui d'opinions que l'Église condamne ou qu'à peine elle tolère.

Au début de sa vie philosophique, il suivit les doctrines erronées des académiciens; mais, comme il reconnut les difficultés qu'elles présentent dans les problèmes fondamentaux, il en chercha la solution dans les hypothèses excessives des platoniciens, et adopta les idées innées dans l'extension qu'ils leur donnaient; il fut enfin conduit à la vérité en croyant que la nature humaine est raisonnable par son essence, ce qui lui fait chercher, trouver, connaître la vérité (2).

Selon saint Augustin, comme il est donné à chacun de consulter dans sa propre conscience cette vérité, celui qui n'entend pas sa voix n'en peut accuser que lui-même (3); que si tous ne savent pas la distinguer, cela vient de ce que les choses vraies ressemblent à celles qui sont fausses, et de ce que l'illusion des passions fait prendre les unes pour les autres. Il affirme donc que la vérité habite dans le for intérieur de l'homme (4), ce que peut-être voulait exprimer cette sentence admirée :

(1) Marhenecke, *Dialogues sur la doctrine de saint Augustin touchant la liberté et la grâce;* Berlin, 1821 (allemand). — G. F. Wigger, *Essai d'une exposition historique d'Augustin et de Pélage*, ib.

(2) Nous avons déjà signalé le faux raisonnement de Platon, qui disait : *Savoir, c'est se souvenir*, et le démontrait par l'exemple d'un enfant qui, interrogé avec art, répond sur des points qui jamais ne lui ont été enseignés. La conclusion de Platon était : *Donc il a les idées en lui, et il suffit qu'elles y soient développées*. La nôtre est : *Donc il est raisonnable*. Saint Augustin, qui d'abord avait fait le premier raisonnement, se rétracta en disant : *Car il pourrait se faire que l'enfant répondît à ce qu'on lui demande, parce qu'il est d'une nature intelligente*. Rétract. I, 8.

(3) *Ubique, veritas, præsides omnibus consulentibus te, simulque respondes omnibus etiam diversa consulentibus. Liquide tu respondes, sed non liquide omnes audiunt. Omnes unde volunt consulunt, sed non semper quod volunt audiunt. Optimus minister tuus est, qui non magis intuetur hoc a te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod a te audierit*. Confess., X, 26.

(4) *De vera religione*, 39.

Connais-toi toi-même; et il donne l'observation des faits intérieurs comme la source des vérités les plus sublimes : doctrine immensément supérieure à cet empirisme vulgaire mis en vogue par Locke, qui veut tout déduire de l'observation extérieure.

Saint Augustin cite l'exemple de l'idolâtrie pour prouver que le tort de l'erreur, soit dans les opinions de la foule, soit dans celles des doctes, réside uniquement dans la volonté. Les hommes aimèrent plus les œuvres que l'ouvrier, et, n'ayant pas assez de force pour le chercher, ils s'arrêtèrent à ses œuvres. De l'amour des créatures, ils se laissent aller à *vouloir les servir.* Les doctes, *voulant* une liberté sans frein, tombent dans l'incrédulité; les uns et les autres peuvent se relever de ces erreurs, *s'ils croient ce qu'ils ne sauraient encore comprendre* (1).

On trouve déjà, chez lui, l'argument de Descartes, qui donne les actes de la pensée comme démonstration de l'existence (2). Mais le *Je suis*, qui manque d'appui chez Descartes, parce qu'il suppose une majeure, n'est accepté par le saint que comme un principe incontesté par les académiciens qu'il réfute, et non comme première vérité. Il prouve, lui (3), que tout homme sait, par le témoignage de sa conscience, qu'il vit, sent et comprend; ce qui équivaut à connaître son âme, c'est-à-dire le sujet qui vit, sent et comprend.

On trouverait encore dans ses ouvrages, si l'on voulait bien y chercher, quelques opinions dont on a fait honneur à des philosophes postérieurs, et d'autres dont l'oubli a entraîné dans l'erreur. Contrairement à des doctrines que l'on voudrait aujourd'hui ressusciter, il distingue clairement la faculté de sentir de celle de juger; c'est dans la dernière qu'il fait consister l'esprit (4), et il démontre que, si nous étions munis uniquement de sens, nous ne saurions employer les signes, faute d'avoir les moyens de les distinguer de l'objet désigné (5).

(1) *De vera religione*, 38.

(2) Je pense, donc je suis. *Prius abs te quæro, ut de manifestissimis capiamus exordium, utrum tu ipse sis. An tu forte metuis ne hac interrogatione fallaris, cum utique, si non esses, falli omnino non posses?* De lib. arb., II, 3.

(3) *De Trinitate*, X.

(4) *Quæstiones*, IX.

(5) *Mens servat aliquid quod libere de specie imaginum* (des choses cor-

Son traité *Des choses qui ne se voient pas* est dirigé contre ceux qui repoussent le christianisme, parce qu'il impose l'obligation de croire ce qui ne tombe pas sous les sens. Il y démontre que, si l'on n'a pas foi en des choses imperceptibles aux yeux, la société civile manque alors de base. Il ajoute néanmoins que notre croyance s'appuie également sur des preuves sensibles, comme l'accomplissement des prophéties, et surtout le grand changement du monde, opéré par un crucifié.

Il fit aussi une guerre active à l'astrologie très-répandue alors; s'attachant principalement à montrer combien est différente la destinée de deux jumeaux nés sous la même conjonction d'astres, et combien il est absurde d'admettre une détermination antérieure du destin, puis de prétendre le modifier, en ne commençant une entreprise que sous l'influence bienfaisante de telle ou telle planète.

Quant à la politique, saint Augustin, à ces paroles de saint Paul, *Il n'est pas de puissance qui ne soit établie par Dieu,* ajoute : *Soit qu'il l'ordonne, soit qu'il la permette.* Les premières clartés du christianisme ne suffirent pas à faire disparaître cette maxime jusque-là indubitable, que le droit de vie et de mort appartient au souverain. Cela est si vrai, que saint Augustin put dire : « Le soldat qui ne tue pas, quand le prince légitime le lui commande, est aussi coupable que celui qui tue sans ordre (1). » Car on n'en était pas encore arrivé à se faire une idée claire d'un droit public nouveau, en établissant une distinction entre la force et le droit de juger. Saint Augustin excuse la terrible nécessité de la guerre toutes les fois qu'il s'agit de repousser l'injure, de venger le préjudice causé aux sujets, de s'opposer à des voisins ambitieux; mais il admet que l'injustice de son principe peut la rendre inique, ainsi que la violence des moyens, l'abus de la victoire, l'acharnement contre l'ennemi, la cruauté des représailles, le trouble apporté à la paix des innocents, la soif des conquêtes, les violences de tous genres, quand on peut les empêcher (2).

Il avait examiné aussi, en répondant à Marcellin, comment la religion se concilie avec la politique (ce qui paraissait impossible aux païens), d'après les deux préceptes de rendre le bien

porelles) *judicet, et hoc est magis mens, id est rationalis intelligentia, quæ servatur ut judicet.* De Trin., IX, 5.

(1) *De Civ. Dei*, I, 29. — Voyez DE MAISTRE, *du pape,* IV, 4.

(2) Réfutation du manichéen Faustus.

pour le mal, et de présenter la joue gauche à celui qui a frappé la joue droite; préceptes qui, selon eux, interdisaient de revendiquer les biens enlevés par un ennemi, ou de repousser les barbares qui dévastaient l'empire. Mais Augustin répond que rien n'est plus propre à maintenir la concorde que la clémence et le pardon des injures, la bonne intelligence s'établissant plus facilement entre personnes habituées à la patience et à la douceur, qu'entre celles qui ne reconnaissent de loi que la force; que le précepte de présenter l'autre joue ne doit pas être entendu à la lettre au point de le pratiquer extérieurement, mais comme une disposition du cœur. Cela n'empêche pas de punir les méchants pour les améliorer même malgré eux, ou de les réprimer par la guerre, qui est loin d'être défendue par l'Évangile, puisqu'il détermine les devoirs des soldats (1). Que ceux-ci les remplissent, que peuples et magistrats, maîtres et esclaves, rois, juges, publicains, maris, femmes, parents, enfants, soient tels que le veut le christianisme, puis l'on verra si l'État peut y perdre. Imputer, du reste, aux princes chrétiens la décadence de l'empire, est une absurdité, puisqu'il y avait longtemps, d'après les témoignages des gentils eux-mêmes, que les vices publics et privés avaient commencé à le saper par la base.

Quand Rome fut prise par Alaric, une voix s'éleva dans tout le monde chrétien pour dire que c'était la vengeance du sang de tant de martyrs; et une sorte de joie de cette grande expiation perce dans plusieurs discours d'Augustin lui-même. Mais les partisans de l'ancien culte virent dans ce désastre une punition infligée par les dieux abandonnés, et imputèrent aux chrétiens la ruine de l'État.

Augustin leur opposa un ouvrage d'histoire et de philosophie, la *Cité de Dieu*, monument curieux de génie et d'érudition, où il entreprend de démontrer que les idées de vertu et de gloire ont été bouleversées dans le paganisme, et recherche dans celui-ci les causes véritables de la ruine de l'empire. Il met en présence les deux civilisations qui se combattent, et prononce la sentence de mort de l'une d'elles avec une conviction inconnue jusque-là à l'histoire, en même temps qu'il célèbre le triomphe de l'autre, qui, depuis Abel, continue d'avancer au milieu des persécutions du monde et des consolations de Dieu.

(1) SAINT LUC, III, 14.

Il commença cet ouvrage en 411, et le publia successivement en vingt-deux livres jusqu'à l'année 427. Les dix premiers sont employés à réfuter les païens; les cinq suivants à démontrer l'erreur de ceux qui croyaient le culte des dieux nécessaire à la prospérité temporelle de ce monde; il y en a autant de consacrés à combattre ceux qui se figuraient devoir servir les dieux pour obtenir la béatitude dans l'autre vie. Les dix derniers montrent l'origine des deux cités, c'est-à-dire l'Église et la société du siècle, leurs progrès et leur destinée différente.

« Il y a deux cités, dit-il : une des hommes, qui a pour chef « Caïn; l'autre de Dieu, incorruptible et pure, dont Abel fut « le premier citoyen. La première fut édifiée par l'amour de « soi-même, porté jusqu'au mépris de Dieu; la seconde par « l'amour de Dieu, porté jusqu'au mépris de soi-même; l'une « se glorifie en soi-même, l'autre dans le Seigneur; l'une cher- « che la gloire des hommes, l'autre ne veut point de gloire en « dehors du témoignage de la conscience; l'une marche gon- « flée et vaniteuse, l'autre dit à Dieu : Tu es ma gloire; dans « l'une, les princes sont entraînés par la passion de dominer « sur leurs sujets; dans l'autre, princes et sujets se prêtent une « assistance réciproque, ceux-là en gouvernant bien, ceux-ci « en obéissant. »

Pour peu qu'on ne se laisse pas rebuter par des antithèses continuelles et par un style brillanté, on verra dans ce livre, qui est une sorte d'épopée, de quel point de vue élevé saint Augustin, avant tout autre, sut embrasser d'un coup d'œil l'humanité entière. Dès les temps les plus reculés, l'homme avait aperçu dans l'ordre merveilleux du monde physique un sublime dessein de la Providence, et compris le langage dans lequel *les cieux racontent la gloire de Dieu*. Mais que, sous la variété continuelle des événements dont se compose l'histoire de la famille humaine, se cachât un dessein immuable et nécessaire de cette Providence, dessein qui s'accomplit peu à peu, malgré les obstacles de l'ignorance et des passions, c'est ce qu'aucun des plus grands philosophes n'avait su même entrevoir : car s'ils croyaient, en général, à la Providence et aux châtiments comme aux récompenses dont elle fait suivre le mal et le bien, tant pour les individus que pour les nations, ils ne supposaient pas même que les fils des événements pussent aboutir tous dans la main de Dieu, ce qui produit l'unité dans cette variété immense.

Et, en effet, comment le deviner? Les nations cheminaient, chacune dans sa voie, comme si elles eussent été distinctes l'une de l'autre; le libre arbitre de l'homme, la force, les victoires, les défaites, décidaient du sort des peuples. Le christianisme seul pouvait annoncer que tous les hommes sont frères, que le Christ est le centre de l'humanité, et que l'extension de son règne est la fin vers laquelle se dirigent les choses humaines, même par ce qui semble les en détourner le plus. Les persécutions en avaient offert une douloureuse, mais incontestable preuve; et les Pères de l'Église avaient proclamé que la propagation de l'Évangile est le but vers lequel la Providence dirige les choses de ce monde.

Saint Augustin observe les événements sous ce point de vue, en traçant une histoire universelle sur un plan neuf, et en donnant le premier exemple de ce que les modernes ont appelé la philosophie de l'histoire. Des considérations les plus sublimes descendant à la pratique, il conseille aux membres de la cité divine de rester soumis et tranquilles tant qu'ils se trouvent mêlés avec ceux de la cité terrestre, de prier même pour ceux-ci, afin de jouir de la paix temporelle, qui est un bien commun aux bons et aux méchants.

Certaines de ses opinions lui ayant paru plus tard ou moins justes ou moins claires, il s'occupa dans sa vieillesse de les corriger ou de les éclaircir, en écrivant ses *Rétractations*, dans lesquelles il repasse quatre-vingt-treize de ses ouvrages, formant deux cent cinquante-deux volumes. Possidius, son disciple et son biographe, compte mille trente ouvrages composés par lui, en y comprenant ses homélies et ses lettres : encore n'est-il pas certain de tout rapporter. En laissant de côté ceux qui ne sont que des répétitions ou qui combattent des erreurs disparues, il en reste encore douze à ranger parmi ce que l'Église d'Occident a produit de plus important.

Après s'être proposé d'abord de répondre dans la *Cité de Dieu* au paganisme politique de l'Occident, il s'écarta de son sujet, et, au lieu d'une simple réfutation, il donna au monde une exposition, qu'on peut dire entière, des doctrines du christianisme. Il détermina cependant l'Espagnol Paul Orose à reprendre et à traiter son premier sujet, pour répondre aux plaintes des païens qui accusèrent le christianisme d'être la cause des malheurs dont l'empire était affligé. Cet écrivain entreprit donc de démontrer, dans son livre empreint d'une

P. Orose.

religieuse tristesse (1), que, depuis que le monde existe, de grandes calamités ne cessèrent de désoler le genre humain; que dès lors les calamités présentes n'avaient rien d'extraordinaire, quelque désastreuses qu'elles fussent. Il en conclut que la vie est une voie d'expiation par laquelle l'homme s'avance, à travers mille amertumes qui l'y préparent, à la félicité véritable, dont peut jouir même par avance sur la terre celui qui apprend de la religion à accepter les épreuves comme elles doivent l'être.

Salvien.

Quand les Vandales eurent occupé l'Afrique, aux gentils qui reprochaient au christianisme les désastres de l'empire, se joignirent les chrétiens eux-mêmes, se plaignant que la vertu et les souffrances ne leur valussent que des malheurs. Alors Salvien, l'éloquent prêtre de Marseille, écrivit son livre *Du gouvernement de Dieu* (2), dans lequel, après avoir démontré combien on juge souvent à tort du bien et du mal, il cherche dans l'histoire la manifestation de la justice divine, dont on ne saurait se plaindre avec raison, quand la corruption est aussi générale en dedans qu'en dehors de l'Église. Établissant même des comparaisons remplies de riches descriptions et de passages pathétiques, il signale chez les barbares, dévastateurs de l'empire, des vertus ignorées ou tombées en désuétude chez les Romains; d'où il suit qu'il n'y a pas à s'étonner de leurs succès.

Il devança ainsi cette doctrine prêchée de nos jours, que, dans la lutte engagée entre deux causes, la meilleure finit toujours par avoir le dessus. Il montra surtout qu'il avait compris ce dont aucun de ses contemporains n'eut le sentiment, savoir, que la chute de l'empire donnerait naissance à une civilisation nouvelle, constituée sur la base du christianisme.

On est frappé de ce qu'il y a de vie, d'accord, de mouvement dans la société religieuse, au moment où la société civile

(1) Il porte, dans des manuscrits, le titre étrange de *Ormesta mundi*. Dans l'ignorance où l'on est de l'étymologie de ce nom, nous sommes portés à y voir l'erreur d'un copiste qui aura trouvé écrit *Pauli Or. mœsta mundi*. On croit que l'ouvrage était intitulé : *De Miseria hominum;* titre qui conviendrait bien à l'histoire en général. Paul Orose se rendit en Palestine avec saint Jérôme; puis il mit la désunion entre lui, Pélage et Jean de Jérusalem, dans la fameuse question des Origénistes et dans celle de la Grâce. La meilleure édition de Paul Orose est celle de Havercamp; Lugd. Bat., 1738, 1 vol. in-4°.

(2) Le *De Gubernatione Dei* est l'œuvre principale de Salvien, surnommé le Jérémie des Gaules, l'apologiste des Barbares. Voy. *Salviani Massiliensis opera*, éd. de Baluze; Paris, 1684, 1 vol. in-8°.

languit inerte et va se décomposant. Nous avons trouvé parmi les gens de lettres païens des grammairiens glacés, des rhéteurs loquaces, de maigres chroniqueurs, des poëtes d'épithalames et d'idylles, tout ce qui peut exister avec la servitude et l'affaissement moral. Chez les chrétiens, il y a des philosophes, des hommes politiques, des orateurs qui agitent les plus hautes questions; et la plupart de ceux qui écrivaient, aux théories joignaient l'action : ils étaient évêques, philosophes, hommes voués à la méditation et à la pratique, toujours occupés de convaincre et de gouverner. C'est pour cela que leurs écrits sentent parfois la précipitation, étant composés pour la circonstance, et destinés à résoudre des questions au moment même où elles viennent de naître dans l'Église; mais ces questions sont traitées avec la liberté qui manque tout à fait à la littérature des païens, qu'asservit l'étiquette de la cour; à peine un doute s'élevait sur un point non encore bien éclairci, qu'il était discuté de toutes parts jusqu'à ce que la décision eût été prononcée et réduite en une formule de dogme.

S'occupant surtout des choses, les écrivains chrétiens tombèrent dans maints défauts, dus en partie à leur propre caractère, en partie à la décadence des études, en partie aussi au mépris des formes. Jean Chrysostome s'abandonne quelquefois à une redondance sans énergie; Augustin et Ambroise conservent dans les antithèses les habitudes de la rhétorique; Cyprien se complaît dans la période ampoulée du Midi; la limpide facilité de Lactance fait ressortir d'une manière plus choquante les dures métaphores et le style de fer de Tertullien. Mais par combien de qualités ces défauts ne sont-ils pas rachetés chez Athanase, si habile à trouver des arguments, si vigoureux dans leur exposition; chez Basile, qui procède avec une noble élégance, une précision énergique et un pur atticisme; chez Grégoire, qui associe la sublimité à l'exactitude; chez Jean Chrysostome, dont la richesse ne diminue pas le pathétique; chez Cyprien, dont la véhémence magnanime se rapproche de celle de Démosthène; chez Jérôme, qui joint à la force et à l'imagination l'érudition la plus variée; chez Ambroise, naturellement doux, toujours noble et plein d'onction; chez Augustin, qui, sublime et populaire, réunit les qualités de tous, et sait habilement s'en servir dans des luttes de toute sorte qui sont autant de victoires.

CHAPITRE XXII.

POETES.

Les poëtes s'étaient fait un métier de la flatterie; réunis en maîtrises comme les autres professions, ils se laissaient conduire par leurs chefs au palais des grands, tantôt pour chanter leurs louanges, tantôt pour célébrer un jour de naissance, leur fête ou leur mariage. De là un déluge de vers inspirés par la faim et par la servilité, dont les misérables auteurs doivent rester dans l'oubli avec leurs trop nombreux imitateurs. D'autres traitaient des sujets didactiques, la plupart matériels, comme la pêche, la chasse, etc., ou composaient des poésies descriptives, dans lesquelles l'absence d'idées se cache sous une certaine élégance. Une critique mesquine, vague, inintelligente (1) se perd à étudier les rapprochements des paroles et des rhythmes, en s'occupant beaucoup plus de l'oreille que du jugement, des images que des pensées, des sens que de l'âme.

Personne ne songe plus à jeter un regard sur les poëmes astrologiques, sauf quelques amateurs de raretés. Poëtes grecs.

Nonnus de Panopolis, en Égypte, a laissé les *Dionysiaques*, poëme en XLVIII livres sur les exploits de Bacchus; son premier éditeur, Falckenburg (2), le comparait à ceux d'Homère, et César Scaliger le mettait au-dessus. C'est un de ces exercices alors en usage sur un sujet à l'aide duquel on peut faire étalage d'érudition, qui prête à la déclamation et à propos duquel l'au- Nonnus.

(1) *Literas plenas nectaris, florum, margaritarum... Argutus artifex erat, faciebat siquidem versus oppido exactos, tam pedum mira quam figurarum varietate; hendecasyllabos lubricos et enodes; hexametros crepantes et cothurnatos; elegos vero nunc echoïcos, nunc recurrentes, nunc per anadiplosim fine principiisque connexos.* Devinez, si vous le pouvez, ce que veut dire ce critique. Un autre prétend louer un auteur parce qu'il est *commaticus, copiosus, dulcis, elatus.* Un autre écrit : *At vero in libris tuis jam illud quale est, quod et teneritudinem quamdam continuata maturitas admittit; interseritque tempestivam censura dulcedinem, ut lectoris intensionem per eventilata disciplinarum philosophiæ membra lassatam repente voluptuosis excessibus, quasi quibusdam pelagi sui portubus, foveat.*

(2) *Antuerpiæ, apud Plantinum*, 1569, in-8°. La dernière édition est de Fréd. Graefe, Leipzig, 1819, 2 vol. in-8°.

teur a recueilli et conservé les mille traditions répandues sur Bacchus. Les fables sont très-variées, les images souvent belles et les sentiments vrais; mais le style, qui passe brusquement de la trivialité à l'emphase, dénote l'absence de goût. Peut-être Nonnus fit-il déroger l'hexamètre de son ancienne gravité en le rendant plus coulant et plus élégant. Un poëme chrétien (1) qu'il composa aussi fait supposer qu'il fut converti à la vérité.

Cyrus. Des aventures bizarres méritent une mention à Cyrus, compatriote de Nonnus de Panopolis; en 439, il fut préfet de Constantinople, puis du prétoire, enfin consul, tant son esprit poétique l'avait mis en faveur près de Théodose II et d'Eudoxie, bien qu'on l'accusât de pencher vers le paganisme. Durant les quatre années de son gouvernement, Constantinople s'embellit et fut entourée de murailles nouvelles, ce qui fit que le peuple, réuni dans le cirque, s'écria en présence de l'empereur : *Gloire à Cyrus! il a renouvelé la ville de Constantin*. Théodose regarda ces éloges comme une insulte pour lui, et Cyrus lui devint odieux; il lui ôta ses emplois, il confisqua ses biens; et peut-être lui serait-il arrivé pis encore s'il n'eût embrassé le sacerdoce. Il fut bientôt nommé évêque de Cotyée, en Phrygie. Ses poëmes sont vantés par les historiens; il n'est resté de lui que sept épigrammes d'un style pur et élégant, qui se trouvent dans l'Anthologie (2).

Musée. Le grammairien Musée, auteur de poëme sur *Héro et Léandre*, appartient probablement à cette époque. Ce petit chef-d'œuvre mérite de prendre place à côté des œuvres antiques par sa simplicité, par sa grâce, un peu affectée sans doute, par la pureté du style, et aussi à cause de cet art dans la disposition qui est particulière aux tragiques; mais il leur est supérieur peut-être pour le coloris dont l'amour sensuel y est revêtu.

Quintus de Smyrne. Quintus de Smyrne, dit le Calabrais, parce que son ouvrage fut trouvé dans un couvent près d'Otrante par le cardinal Bessarion, doit être postérieur à Musée. Son ouvrage est intitulé *Paralipomènes* d'Homère, le poëte s'étant proposé de continuer l'Iliade à partir de la mort d'Hector jusqu'à la ruine de Troie. Comme l'unité et l'intérêt lui font défaut, il entasse les incidents en y faisant intervenir la divinité sans cette foi qui caractérise les anciens et sans l'économie raisonnée des modernes. Les batailles ne conservent rien de la prodigieuse variété que l'on

(1) *Metaphrasis evangelii Ioannei*, ed. Passow, Lipsiæ, 1834.
(2) Voy. les *Analecta* de Brunck, t. 2, p. 454.

remarque dans Homère. Il imite néanmoins son modèle en homme qui l'a étudié à fond, et non pas seulement avec la patience d'un grammairien. La diction de son poëme est riche, les ornements variés et souvent admirablement appropriés au sujet. Ces qualités firent paraître Quintus de Smyrne si supérieur à ses contemporains que quelques-uns ont supposé qu'il n'avait fait qu'amplifier la petite Iliade de Leschès, ou que rassembler des fragments de différents poëtes cycliques.

L'*Enlèvement d'Hélène*, attribué à Coluthus de Lycopolis, auteur d'un autre ouvrage en six chants, intitulé *les Calidoniaques*, se rattache encore aux poëmes homériques. Tryphiodore, Égyptien aussi, composa les *Marathoniaques* et l'*Hippodamie*; puis l'*Odyssée lipogrammatique*, en omettant dans chacun des chants une lettre de l'alphabet et l'*s* dans tous. Le temps a fait justice de ce jeu puéril. Mais il nous a laissé un autre petit poëme sur la destruction de Troie, Ἰλίου ἅλωσις, dont le plus beau passage est celui où Hélène, avertie par Vénus des embûches des Grecs, se rend au temple dans lequel le cheval de bois a été placé. Appelant à voix basse les héros qui y sont blottis, elle leur rappelle leurs femmes, et les émeut jusqu'aux larmes; déjà même Anticlus va répondre à cette voix touchante, quand Ulysse se hâte de l'égorger (1).

Six hymnes orphiques de Proclus sont au nombre des meilleures compositions de ce temps. Elles ont pour but de démontrer que le paganisme, pur et philosophique à son origine, se trouva altéré par le mélange des opinions vulgaires. Trois de ces hymnes peuvent passer pour des chefs-d'œuvre. Nous avons du même auteur une *Chrestomathie grammaticale*, tirée des anciens grammairiens, avec des notes précieuses tant sur la vie des auteurs que sur des poésies de genres différents, dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue.

Poëmes difficiles.

On attribue à Grégoire de Nazianze une tragédie sur la passion du Christ (ὁ Χριστὸς πάσχων); c'est un tissu d'hémistiches d'Euripide, employés dans une acception que ne leur avait pas donnée le grand poëte. Ces amusements difficiles étaient devenus alors à la mode. Eudoxie, ainsi que nous l'avons vu, chanta Jésus-Christ en deux mille trois cent quarante-trois

(1) Ces poëmes de Musée, de Quintus de Smyrne, de Coluthus, de Tryphiodore se trouvent dans la *Bibliotheca græca*, à la suite de l'Hésiode; Paris, Didot frères, 1841.

hexamètres formés de phrases d'Homère. Falconia Proba en fit autant avec des phrases de Virgile. Une autre de ces puérilités fut l'Odyssée lipogrammatique dont nous venons de parler. On fit aussi en latin, ainsi qu'on l'avait fait en grec, des vers dont la mesure différente donnait la forme de différents objets (1); on en composa d'anagrammatiques, d'anacycliques, de sotadiques, c'est-à-dire dont les lettres ou les paroles, lues en sens inverse, donnaient encore et le vers et le sens; il y en eut d'ophites ou serpentins, dont le vers pentamètre finissait par les mêmes mots qui commençaient l'hexamètre. Ce fut dans ce genre que brilla par-dessus tous Publilius Optatianus Porphyrius. Exilé par Constantin, il obtint sa grâce en lui offrant une série de compositions dont quelques-unes figuraient un autel, d'autres une flûte, d'autres un orgue (2). Il en est une dont le premier vers est tout en mots bisyllabiques, le second tout en mots de trois syllabes, et le troisième de quatre. Dans une autre, les mots d'une, de deux, de trois, de quatre et de cinq syllabes se succèdent; il en est dans lesquelles la première partie de l'hexamètre est reproduite dans la seconde du pentamètre; dans une, les vers peuvent se lire de droite à gauche sans que la mesure soit altérée; dans une autre de vingt vers, toutes les premières lettres forment, en les réunissant, *Fortissimus imperator;* les quatorzièmes, *Clementissimus rector;* les finales, *Constantinus invictus.* Martial avait longtemps auparavant qualifié ces œuvres puériles de *difficiles nugæ.*

Romans. Le roman ne fut pas non plus négligé. Le meilleur de tous est l'*Histoire de Théagène et de Chariclée*, en dix livres, composée, vers 390, par Héliodore d'Émèse en Phénicie, qui fut évêque. Une belle ordonnance, une distribution heureuse, des événements neufs et vraisemblables, des épisodes bien amenés, des caractères et des mœurs soutenus, un dénoûment naturel distinguent cet ouvrage des précédents, et l'offrirent à l'émulation non-seulement des Grecs qui suivirent, mais encore des modernes à l'époque de la renaissance des lettres. Ces amours chastes étaient une nouveauté; mais c'est en vain qu'on y chercherait des renseignements sur un temps et un peuple; car, ainsi que dans les tableaux grecs, il n'y a point là de fond, et

(1) Voy. ces poëmes figurés, texte et traduction, aux notes additionnelles du tome III, p. 427.

(2) Voy. tome III, p. 431.

tout roule plutôt sur des accidents merveilleux que sur le développement successif de la passion.

Tatius d'Alexandrie, qui, vers la moitié du cinquième siècle, écrivit en huit livres les *Aventures de Leucippe et de Clitophon*, est inférieur à Héliodore pour les caractères et pour l'intrigue ; son imagination garde aussi bien moins de retenue. Chariton d'Aphrodise raconta les amours de *Chéréas et de Callirrhoé* non sans quelque intérêt ; l'Égyptien Eustathius écrivit les *Amours d'Ismène et d'Isménias*, obscénités ennuyeuses ; Aristénète de Nicée, épistolographe et romancier, nous a laissé des *Lettres* moins amoureuses qu'érotiques, mauvaise lecture dont l'ennui mitige les dangers. Tatius, etc.

Nous devons mentionner ici le sophiste Longus, auteur des *Amours de Daphnis et Chloé*, petit roman assez faible de composition, mais riche de détails infiniment gracieux, qui en font comme une idylle prolongée. Sous le naturel qui plaît on voit percer l'art employé pour l'atteindre, trahi qu'il est çà et là par des antithèses et des figures pompeuses. La naïve traduction de J. Amyot, complétée par P. L. Courier, l'a rendu plus célèbre que la discussion puérile qui, de nos jours, a mis en rumeur le monde littéraire. Il a surtout le mérite d'avoir inspiré *Paul et Virginie*. Longus.

Le meilleur poëte de cette époque se rendit d'Alexandrie à Rome. Parvenu à l'âge mûr, il adopta la langue latine après s'être exercé déjà dans l'idiome grec, et lui donna une énergie qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Nous voulons parler de Claudien, qui, de 395 à 404, écrivit sur différents sujets, quelques-uns de réminiscence, d'autres d'inspiration (1). Aux premiers appartiendraient les deux épopées, l'*Enlèvement de Proserpine*, en trois chants, auxquels il ne manque que quelques vers à la fin, et la *Gigantomachie*, dont nous n'avons que le commencement. Les personnages sont des divinités, et ne peuvent inspirer cet intérêt qui naît de la vue d'êtres semblables à nous, qui sont en butte aux passions que nous éprouvons nous-mêmes. Pour atteindre à une grandeur plus qu'humaine, Claudien enfle sa voix ; et les paroles, les images, les descriptions sont sur un ton si constamment élevé qu'il rebute par sa pompe et sa monotonie. Claudien.

(1) CLAUDII CLAUDIANI *opera omnia* recensuit N. L. Artaud, Paris, 1824, dans la Bibliothèque latine de Lemaire.

Il n'est pas plus heureux avec les sujets contemporains, auxquels il se trouva condamné ou se condamna lui-même. Rome, dont l'idée remplit les écrivains du bon siècle, cède chez lui le pas à un homme, à Stilicon, auquel il ne cesse, soit directement, soit par voie détournée, de prodiguer la louange. Il n'y avait pas eu jusque-là de panégyriques en vers, ou très-peu (1), tandis que quiconque était promu à une dignité se trouvait dans l'obligation de prononcer un panégyrique en prose devant l'empereur, qui devait ainsi apprendre à mépriser les hommes et à se croire tout permis. Mais les poëtes, voulant aussi prendre part aux profits que l'on tirait de ce vieil usage, se mirent à composer des panégyriques; ils ressemblaient à ceux qui étaient écrits en prose : il y avait quelques images de plus. Les invectives marchèrent de pair avec les éloges, l'usage étant alors comme aujourd'hui de dénigrer les uns pour encenser les autres.

Claudien se mit donc à célébrer en toute occasion son Mécène barbare, et à déchirer Rufin et Eutrope, ses adversaires. Mais, se trouvant trop à l'étroit dans le vrai, il se jetait dans les exagérations, pour lesquelles son esprit avait du penchant. Il se montra, du reste, habile dans l'art d'agrandir les petites choses, d'embellir des pauvretés. Quoique son imagination soit peu féconde, il trouve des accents extrêmement heureux (2). Il a

(1) Peut-être faut-il ranger dans cette classe l'éloge de Messala, par Tibulle, et celui de Pison, attribué à Saléius Bassus.

(2) . . . . *Nec te jucunda fronte fefellit*
Luxuries, prædulce malum, quæ dedita semper
Corporis arbitriis hebetat caligine sensus,
Membraque circæis effeminat acrius herbis.
De Laud. Stilic., II, 132.

. . . . *Figendaque sensibus addis*
Verba, quibus magni geminatur gratia doni.
Ibid., 153.

Quoties incanduit ore
Confessus secreta rubor, nomemque beatum
Injussæ scripsere manus!
De Nuptiis Mariæ, 8.

Pervenit ad aures
Vox jucunda deæ, strepituque excita resedit,
Et reliquum nitido detersit pollice somnum;
Utque erat indigesta comas, turbata capillos,
Mollibus exsurgit stratis.
Epithalamium, 25.

surtout un art admirable pour faire entendre l'harmonie dont l'oreille n'était plus frappée depuis deux siècles et que la langue latine ne pouvait plus connaître après lui (1); mais il ne sait jamais franchir ce point imperceptible au delà duquel les grands écrivains arrivent à élever l'esprit et à toucher le cœur. Sa verve, que parfois l'on prendrait pour de l'inspiration, brille surtout dans les invectives, qui, plus que tout le reste, sont riches de poésie.

Après avoir abordé hardiment son sujet, il tarde peu à languir, comme il advient des improvisateurs et de tous ceux dont

Sur le printemps :

Mitior alternum Zephyri jam bruma teporem
Senserat, et primi laxabant gramina flores.

In Eutrop., II, 96

Il dit d'Eutrope, le consul eunuque :

Heu terræ cœlique pudor ! Trabeata per urbes
Ostentatur anus, titulumque effeminat anni.

Ibid., I, 9.

Et ailleurs :

Ducis impetus undas
Vincebat celeres, et pax, a fonte profecta,
Cum Rheni crescebat aquis.

De Laud. Stilic., I, 200.

(1) Nous retrouvons aussi chez lui (*de Nuptiis Mariæ*, 289) la comparaison du cheval, que depuis Job aucun poëte n'a oubliée :

Nobilis haud aliter sonipes, quem primus amoris
Sollicitavit odor, tumidus, quatiensque decoras
Turbata cervice jubas, pharsalia rura
Pervolat, et notos hinnitu flagitat amnes,
Naribus accensis; mulcet fœcunda magistros
Spes gregis, et pulchro gaudent armenta marito.

Il décrit les amours des plantes dans le même chant nuptial (v. 65) :

Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim
Felix arbor amat : nutant ad mutua palmæ
Fœdera; populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque adsibilat alnus.

Et la demeure de Vénus (v. 78) :

Hic habitat nullo constricta Licentia nodo,
Et flecti faciles Iræ, vinoque madentes
Excubiæ, Lacrymæque rudes, et gratus amantum
Pallor, et in primis titubans Audacia furtis,
Jucundique Metus, et non secura Voluptas,
Et lasciva volant levibus Perjuria pennis.
Hos inter petulans alta cervice Juventas
Excludit senium luco.

l'esprit n'est pas soutenu par l'étude. Il n'apporte pas non plus un soin judicieux dans le choix de ses images, qui sont parfois exagérées ou dégoûtantes. Ainsi, des chevaux savourent à l'avance leur proie du lendemain (1), des veines vomissent l'or (2), ou des mers crachent des perles sur la plage (3).

Mais si les poëtes latins conservèrent jusqu'à la fin le privilége des beaux vers et des phrases gracieuses, ils se nourrirent trop de réminiscences au lieu de sentiment; ils étaient d'autant plus froids qu'ils s'écartaient davantage de la foi populaire. Alaric s'avançait menaçant, et ils rêvaient la Rome de Fabricius et de Caton; dans la ville des papes, ils chantaient Jupiter et la guerre, et parlaient à Stilicon un langage qui aurait convenu à Marius.

On est étonné, en lisant Claudien, de la confiance qu'il montre dans ces anciennes divinités abattues non pas tant par les décrets impériaux que par les prédications, les mépris et les vertus des chrétiens. Le génie poétique ne peut prendre un essor élevé qu'en s'associant aux grandes impressions du peuple pour lequel il chante. S'il s'enchaîne, au contraire, à des idées dénuées de vie, de force, d'avenir, il se condamne à ne produire que des jouets puérils. Voyez Claudien : comme si rien ne se fût passé dans l'intervalle, il a sous la main des dieux et des augures pour toutes les occasions, pour porter aux nues l'empereur catholique Théodose, pour célébrer la naissance d'Honorius et prophétiser la fécondité de ses hymens immaculés, non moins que pour proclamer et vanter les victoires de Stilicon.

En d'autres temps, quelques littérateurs attachés uniquement au culte de l'art purent employer avec succès les formes toujours belles de la mythologie; ce fut de leur part une affaire d'étude, rien de plus; mais alors il y avait deux ennemis en présence, et chanter le Christ ou Jupiter, c'était se déclarer pour l'un contre l'autre. Claudien voulut se mettre avec ceux qui se flattaient d'empêcher la lumière de briller, en fermant les yeux à ses

(1) *Crastina venturæ spectantes gaudia prædæ*
De Raptu Proserpinæ, I, 286.

(2) *Oblatum sacris natalibus aurum*
Vulgo vena vomit.
De Laud. Serenæ, 76.

(3) *Cantaber oceanus vicino littore gemmas*
Exspuit. Ibid., 74.

rayons (1) ; peut-être aussi méritait-il, en se constituant le chantre officiel du paganisme, que le sénat lui fît décréter par les *doctissimes* empereurs le titre de très-illustre, le rang de tribun et de notaire et une statue dans le forum de Trajan (2); mais la prostérité ne saurait lui tenir compte de l'esprit qu'il usa à vouloir faire reverdir ce qui était irremédiablement flétri.

Ses flatteries lui valurent, outre des distinctions honorifiques, la main d'une riche héritière africaine ; mais la ruine de Stilicon entraîna aussi celle du poëte. Orgueilleux de la protection du général, il avait lancé, sous son inspiration peut-être, une épigramme contre deux préfets du prétoire, Mallius, qui dormait quand il s'agissait de faire le bien, et Adrien, trop éveillé pour mal faire (3). Ce dernier n'eut garde de s'endormir lorsque vint l'occasion de lui imputer à crime les éloges donnés à Stilicon. Claudien s'enfuit, et adressa de sa retraite une lettre au préfet offensé, en déplorant lâchement son imprudence et en lui citant des exemples d'hommes, de dieux et d'animaux, pour l'exciter à la clémence (4).

(1) Il y a une épigramme de lui dans laquelle il prie en riant, au nom de tous les saints, un certain Jacob de ne pas le critiquer ; elle commence ainsi :

Per cineres Pauli, per cani limina Petri,
Ne laceres versus, dux Iacobe, meos.

(2) Dans le quinzième siècle, on déterra un piédestal avec cette inscription, dont l'authenticité est un peu suspecte : CL. CLAVDIANO V. C. TRIBVNO ET NOTARIO, INTER CETERAS VIGENTES ARTES PRÆGLORIOSISSIMO POETARVM, LICET AD MEMORIAM SEMPITERNAM CARMINA AB EODEM SCRIPTA SVFFICIANT, ADTAMEN TESTIMONII GRATIA OB JUDICII SVI FIDEM DD. NN. ARCADIVS ET HONORIVS FELICISSIMI AC DOCTISSIMI IMPERATORES, SENATV PETENTE, STATVAM IN FORO DIVI TRAJANI ERIGI COLLOCARIQUE JUSSERVNT.

Sur la base de cette statue, à la suite de l'inscription, était gravée cette épigramme hyperbolique que nous a conservée l'Anthologie (III, 275; *appendix*, 158) :

Εἰν ἑνὶ Βιργιλίοιο νόον καὶ μοῦσαν Ὁμήρου
Κλαυδιανὸν Ῥώμη καὶ Βασίλεις ἔθεσαν.

Scaliger (*Poetices lib. V, qui et Hypercriticus*) appelle Claudien *maximus poeta*, et lui décerne cet éloge : *solo argumento ignobiliore oppressus, addit de ingenio quantum deest materiæ. Felix in eo calor, cultus non invisus, temperatum judicium, dictio candida, numeri non affectati, acute dicta multa sine ambitione.*

(3) *Mallius indulget somno noctesque diesque ;*
Insomnis Pharius sacra, profana rapit.
Omnibus hoc, italæ gentes, exposcite votis,
Mallius ut vigilet, dormiat ut Pharius.

(4) Epistola I, *Deprecatio ad Hadrianum.*

Flavius Mérobaude.

Flavius Mérobaude, poëte que les palimpsestes viennent de nous révéler (1), avait servi en Espagne sous le règne de Placide Valentinien, et il eut aussi les honneurs d'une statue avec une inscription dans le forum de Trajan. Son poëme est consacré à célébrer le vainqueur d'Attila. Il y décrit d'abord la paix glorieuse dont jouit l'empire, grâce à celui qui a réduit Mars au silence et fait reposer son char (2); puis il montre la Discorde qui, envieuse de ce bonheur, excite Bellone à le troubler (3); et quand tout est bouleversé par elle, il représente les Romains les yeux fixés sur Aétius, qui seul est capable de les sauver. On voit que la machine est tout à fait dans le système antique, et absolument comme si les autels de Vesta et de Jupiter étaient encore entourés d'hommages.

Rutilius Numatianus.

Rutilius Claudius Numatianus, de Toulouse, se montre encore plus chaud partisan du paganisme. Il avait été préfet de Rome; il alla visiter ses propriétés dans les Gaules, et il fit une description de son voyage, *de Reditu suo*. C'est un poëme en deux livres, dans lequel il maltraite la religion judaïque, n'osant s'attaquer directement à la foi chrétienne (4), et dénigre le genre

(1) FLAV. MEROBAUDIS *carminum orationumque reliquiæ, ex membranis Sangallensibus ed. G. Niebuhrio*, 1823.

(2) *Ipse pater Mavors, Latii fatalis origo,*
Festa ducis socii trucibus non impedit armis.
Tela Dei, currusque silent.

(3) *Quis miseros, germana, tibi sopor obruit artus*
Pace sub immensa? quoniam tua pectora...
Mersit iniqua quies, inopes tua classica...
Indue mortales habitus, tege casside vultus;
Urge truces in bella globos, scythicasque pharetras.
. . . .
Romanos populare deos, et nullus in aris
Vestæ exoratæ fotus strue palleat ignis...
Majorum mores et pectora prisca fugabo
Funditus...
Spernantur fortes, nec sit reverentia justis;
Attica neglecto pareat facundia Phœbo...
Omniaque hæc sine mente Jovis, sine numine summo.

(4) *Radix stultitiæ, cui frigida sabbata cordi,*
Sed cor frigidius relligione sua est...
Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis, imperioque Titi!
Latius excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos natio victa premit. (I, 398.)

de vie des moines, qu'il trouva en grand nombre dans les îles de Gorgona et de Caprée (1).

Aviénus.

Rufus Festus Aviénus, deux fois proconsul, mit en vers latins, au temps de Théodose, les *Phénomènes* et les *Pronostics* d'Aratus, ainsi que la description du monde (*Metaphrasis periegeseos*) de Denys d'Alexandrie, en mille trois cent quatre-vingt-quatorze hexamètres. Il songeait même à réduire en vers iambiques jusqu'à l'histoire de Tite-Live, entreprise bien digne de l'époque (2). On lui attribue un résumé de l'Iliade, écrit d'un meilleur style et avec moins d'aridité que les arguments dont les grammairiens faisaient précéder les anciens poëmes. Il composa aussi, sous le titre de *Ora maritima*, sept cent trois vers, qui probablement sont le premier chant d'une description des côtes depuis Cadix jusqu'à la mer Noire ; mais le fragment ne s'étend pas au delà de Marseille. Les quarante-deux fables ésopiques que les premiers éditeur sont publiées sous son nom paraissent appartenir à un certain Flavius Avianus ; ces fables, écrites en vers élégiaques, sont très-inférieures en mérite à celles de Phèdre; on ignore l'époque où leur auteur vivait.

Ausone.

Quand Décimus Magnus Ausonius naquit à Bordeaux d'un médecin célèbre (3), son horoscope lui prédit de grands hon-

(1) *Munera fortunæ metuunt, dum damna verentur :*
Quisquam sponte miser ne miser esse queat?
Quænam perversi rabies tam stulta cerebri,
Dum mala formides nec bona posse pati? (I, 445.)
. . . .
Perditus hic vivo funere civis erit...
Impulsus furiis, homines divosque reliquit,
Et turpem latebram credulus exul amat.
Infelix putat illuvie cœlestia pasci;
Seque premit, læsis sævior ipse deis. (I, 524.)

(2) Si toutefois il faut entendre dans ce sens ce que dit Servius sur le chant X, aux vers 272 et 388 de l'Énéide.

(3) Ausone fait dire à son père :

Judicium de me studui præstare bonorum :
Ipse mihi nunquam, judice me, placui...
Felicem scivi, non qui, quod vellet, haberet;
Sed qui per fatum non data non cuperet.
Non occursator, non garrulus, obvia cernens,
Valvis et velo condita non adii.
Famam, quæ posset vitam lacerare bonorum,
Non finxi; et, veram si scierim, tacui...
Nonaginta annos baculo sine, corpore toto,
Exegi, cunctis integer officiis.
Idyll. 2.

neurs. Ses parents le firent donc élever avec un soin extrême. Il étudia la rhétorique à Toulouse et dans sa ville natale ; puis il suivit la carrière du barreau. Il enseigna ensuite la grammaire et la rhétorique jusqu'à l'âge de trente ans; alors l'empereur Valentinien Ier l'appela près de lui, pour faire l'éducation de son fils Gratien. Ce fut là le commencement de sa fortune, car il fut successivement nommé comte et promu aux premières dignités de l'État; il devint préfet du prétoire en Italie et en Afrique, enfin consul. Gratien, qui n'avait pu assister à son
379. entrée en charge, voulut être présent lorsqu'il déposa les faisceaux. Le poëte récita à cette occasion le remercîment qui nous est resté (1). Son élève impérial lui répondit : *J'acquitte une dette, et en la payant je reste encore débiteur ;* mot qui vaut mieux dans sa concision que toute la harangue étudiée du consul-poëte. Il voulut, après la mort de Gratien, se retirer des honneurs; mais il ne le put qu'après la défaite de Maxime. Il alla alors habiter près de Bordeaux, et ce fut là qu'il composa la plupart des ouvrages qu'il a laissés; il y mourut vers l'année 392.

Il composa trois préfaces en vers pour des ouvrages que l'on ne connaît pas, et environ cent quarante épigrammes à la manière de Martial, dont il est loin d'avoir le trait; seulement il l'égale en obscénité. Il retrace, dans les *Parentalia*, les fastes de sa famille, et dans une autre série de compositions il fait l'éloge des professeurs de sa patrie. Nous avons aussi de lui trente-huit épitaphes sur des sujets fictifs; des vers sur les douze Césars, la description des dix-sept principales villes de l'empire (2). Il met en scène, dans deux de ses compositions, les sept sages de la Grèce, proclamant les maximes de leur philosophie. L'idylle fut envisagée par lui dans le sens primitif du mot, c'est-à-dire comme un petit tableau, et il en composa vingt; l'une d'elles, au sujet de la Pâque, si pourtant elle est de lui, le rangerait parmi les chrétiens, tandis que la treizième, qui se compose d'hémistiches de Virgile, mis en œuvre pour décrire un jour de noces, le placerait parmi les païens les plus licencieux. Vingt-quatre lettres à ses amis sont mêlées de poésie et de prose. Son *Ephéméride* est un petit poëme en vers de

(1) Voy. ci-dessus.

(2) *Rome, Constantinople, Carthage, Antioche, Alexandrie, Trèves, Milan, Capoue, Aquilée, Arles, Mérida, Athènes, Catane, Syracuse, Toulouse, Narbonne, Bordeaux.*

différents rhythmes, sur la manière de passer la journée : les idées et la versification lui donnent de l'intérêt.

Ses ouvrages étaient en telle estime que Théodose lui adressa une lettre pour les lui demander; et les empereurs le comblèrent à l'envi, ainsi que sa famille, de titres et de dignités. Si pourtant sa versification conserve cet éclat que les Latins ne perdirent jamais, elle pèche par le goût et porte l'empreinte de la décadence. Il se jette dans des circonlocutions étudiées, faute d'oser se servir du mot propre : les lettres sont les noires filles de Cadmus; le papier, la blanche fille du Nil; et les roseaux pour écrire, il les appelle des nœuds cnidiens (1). Dans un de ses poëmes, il énumère tout ce qui va trois par trois : les Grâces, les Parques, les gueules de Cerbère, le trident de Neptune, les têtes de la Gorgone, Dieu qui est un et triple. Il mêle ainsi souvent le sacré au profane, et s'il était chrétien il voulait rester païen en fait d'art. Il se complaît aussi dans les tours de force : par exemple, en terminant un vers par le monosyllabe qui commence le vers suivant. On remarque chez lui, en somme, une frivolité continuelle au milieu des périls de l'empire, semblable en cela à ces poëtes italiens du seizième siècle qui parlaient d'amour et de chevalerie au moment où périssait l'indépendance de l'Italie.

Nous avons vu Paulin, l'ami d'Ausone, partir du même point et arriver à un bien autre résultat. Saint Sévère, lié aussi d'amitié avec lui, a laissé un poëme bucolique (*de Mortibus boum*) sur l'une des nombreuses épizooties qui, au commencement du quatrième siècle, vinrent s'ajouter à tant d'autres calamités. Dans cette églogue, le pâtre Buculus raconte au bouvier Ægon comment il a perdu son troupeau; et Tityre, questionné par tous deux sur la manière dont il a conservé le sien, répond que c'est en marquant au front ses bestiaux du signe de la croix; et de là il prend occassion de chanter les louanges de la religion chrétienne et d'amener ses compagnons à adorer avec lui le Christ : ce sont les idées nouvelles habillées à l'antique.

Aurélius Prudentius Clémens, né à Calahorra, en Espagne, fut préfet de deux villes; puis, il obtint un grade militaire qui l'approcha de la personne de l'empereur (2). A l'âge de trente-sept Prudence. 340.

(1) Epist., IV, 77.

(2) *Bis legum moderamine*
Frenos nobilium reximus urbium,
Jus civile bonis reddidimus, terruimus reos.

ans, il s'adonna entièrement aux travaux de l'esprit, et composa des poëmes didactiques, d'autres sur les vérités de la religion. Il fut le premier à traiter largement et avec éloquence les mystères chrétiens. L'*Apothéose* est un poëme contre les sabelliens et autres hérétiques; de même que Ἁμαρτιγένεια, ou l'*Origine du péché*, est dirigée contre les marcionites et les manichéens. Il écrivit aussi deux livres contre Symmaque, le défenseur de l'idolâtrie. On lui attribue peut-être à tort le manuel biblique (*Enchiridium utriusque Testamenti*), résumé de l'histore sainte en quarante-neuf quatrains.

Ses poésies lyriques forment deux collections : l'une (*liber* Καθημερινῶν) contient douze hymnes pour différentes heures de la journée et pour certains jours de fête; l'autre (*de Coronis*) contient quatorze hymnes en l'honneur des martyrs. L'hymne en l'honneur de saint Hippolyte ne le cède en rien, que nous sachions, à la poésie des Métamorphoses d'Ovide. On rencontre aussi dans les autres, où l'onction chrétienne se fait souvent sentir, des passages gracieux et touchants. Bien que Prudence tombe parfois dans le solécisme et blesse les règles du mètre, on voit qu'il connaît ce que les anciens produisirent de mieux (1).

Tandem militiæ gradu
Evectum pietas principis extulit,
Assumptum propius stare jubens ordine proximo.
Préf. des Καθημερινῶν.

(1) Il exhorte Honorius à abolir les jeux sanglants, et reproche particulièrement aux vestales d'assister aux combats de gladiateurs :

Inde ad consessum caveæ pudor almus, et expers
Sanguinis it pietas, hominum visura cruentos
Congressus, mortesque, et vulnera vendita pastu
Spectatura sacris oculis. Sedet illa verendis
Vittarum insignis phaleris, fruiturque lanistis.
O tenerum mitemque animum ! Consurgit ad ictus;
Et quoties victor ferrum jugulo inserit, illa
Delicias ait esse suas, pectusque jacentis
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi,
Ne lateat pars ulla animæ vitalibus imis,
Altius impresso dum palpitat ense secutor.
. . . . . Podii meliore in parte sedentes
Spectant æratam faciem quam crebra tridente
Impacto quatiant hastilia, saucius et quam
Vulneribus patulis partem perfundat arenæ,
Cum fugit, et quanto vestigia sanguine signet !
Quod genus ut sceleris jam nesciat aurea Roma,

Saint Prosper d'Aquitaine, notaire de Léon le Grand, a laissé quelques poëmes, cent six épigrammes, ou, pour dire mieux, des pensés morales tirées de saint Augustin, un chant sur les ingrats (περὶ ἀχαρίστων), nom sous lequel il entend les semi-pélagiens, qui prétendaient que l'homme peut par ses seules forces atteindre à la perfection. Les jansénistes ressuscitèrent ce poëme dans le siècle passé comme favorable à leurs idées : ils étaient alors en discussion sur la grâce divine. Prosper.

Né à Lyon d'une famille illustre, Sidoine Apollinaire fit, à l'âge de vingt-cinq ans, le panégyrique de l'empereur Avitus, son beau-père, et en fut récompensé par l'érection de sa statue dans le forum de Trajan, honneur réservé désormais non à ceux qui se signalaient par des exploits, mais à ceux qui décernaient le mieux la louange. Son attachement pour Avitus ne lui nuisit point auprès de ses successeurs; et, dans un autre panégyrique qu'il adressa à Majorien, il cite, pour s'excuser, des exemples de lâcheté semblable, qui jamais n'ont manqué. Il n'épargna pas non plus les louanges à Aviénus, qui fut ensuite élevé à l'empire. S'étant retiré dans l'Arvernie, il y habita la vallée de Cambon, près d'un lac, à peu de distance du mont Dor, où son *Avitacum*, ainsi qu'il l'appelle, n'offrait ni marbres ni ornements étrangers. Il y avait pourtant une salle de bains, une salle de parfums et de repos; mais la piété chrétienne en avait banni les peintures obscènes (*non hic per undam corporum* Sidoine Apollinaire. 430-489.

Te precor, Ausonii dux augustissime regni,
Et tam triste sacrum jubeas, ut cetera, tolli.
Perspice, nonne vacat meriti locus iste paterni,
Quem tibi supplendum Deus et genitoris amica
Servavit pietas? Solus ne præmia tantæ
Virtutis caperet, partem, tibi, nate, reservo,
Dixit, et integrum decus intactumque reliquit.
Accipe dilatam tua, dux, in tempora famam,
Quodque patris superest successor laudis habeto.
Ille urbem vetuit taurorum sanguine tingi :
Tu mortes miserorum hominum prohibeto litari.
Nullus in urbe cadat, cujus sit pœna voluptas,
Nec sua virginitas oblectet cædibus ora.
Jam solis contenta feris infamis arena,
Nulla cruentatis homicidia ludat in armis.
Sit devota Deo, sit tanto principe digna
Et virtute potens et criminis inscia Roma,
Quemque ducem bellis sequitur, pietate sequatur.

Contra Symmach., II, 1900.

pulchritudinem turpis prostat historia). Une triple arcade menait à une piscine dans laquelle six têtes de lions versaient l'eau fournie par les sources des montagnes. En sortant de là, on trouvait la salle matronale, près de laquelle était le cellier et la chambre à tisser. Il y avait aussi un portique, au levant, soutenu par de gros piliers ronds, d'où l'on jouissait de la perspective du lac; près du vestibule, une longue galerie servait aux clients pour causer, et aux nourrices pour se reposer au frais. Dans l'hiver, un grand feu brûlait dans une salle où il dînait; et quand le temps devenait plus doux il se faisait servir sur une terrasse, devant laquelle se déroulait une vue à faire oublier celles de la Campanie (1).

Il passait là sa vie avec trois fils et une femme excellente, visité par tout ce que la Gaule avait d'hommes distingués, écrivant des vers sur les mille petits accidents de la vie, comme Ausone, comme Stace. Le sacerdoce ne lui fit pas dépouiller l'esprit profane, et les périls de la patrie n'altérèrent pas l'égalité de son humeur.

On peut donc chercher dans ses compositions la peinture du monde romain dans les Gaules, ainsi que celle des conquérants qui se succèdent et 'près desquels il eut à soutenir plusieurs fois la dignité de sa nation. Il loue chaque chose avec cet esprit provincial que certains prennent pour du patriotisme. Il trouve ceux qui l'entourent dans son intérieur, ses amis, au-dessus de tout ce que l'antiquité et l'âge présent peuvent citer. Il sent pourtant, au milieu de tant d'éloges, la corruption dont la littérature est atteinte; il déplore le barbarisme qui s'introduit, et encourage ceux qui conservent encore la pureté du langage.

Un jour qu'il se rendait de Lyon dans l'Arvernie, il voit des fossoyeurs occupés à fouiller le terrain dans lequel reposaient les cendres de son aïeul; il les fait saisir aussitôt et expirer dans les tourments : c'était ainsi que les rustres étaient traités par l'aristocratie romaine.

Élevé à l'évêché de Clermont, il eut à signaler son amour pour la patrie et sa charité pendant les désastres qui survinrent. La connaissance qu'il avait des événements récents le fit songer à en retracer l'histoire; mais le coloris fait défaut au dessin. Nous avons de lui vingt-quatre compositions, dont trois pané-

(1) Ep. II, 2, Carm. XVIII : *Si quis Avitacum*, etc.

gyriques et quelques épithalames qui ne manquent ni de verve ni d'imagination. Mais la routine des écoles le fit tomber dans des subtilités et des métaphores exagérées qui parurent de l'or pur aux Romains dégénérés comme aux envahisseurs ignorants.

Le poëme du *Phénix* a fait aussi ranger Lactance parmi les poëtes; mais les deux autres compositions versifiées qu'on lui attribue, sur la Pâque et sur la passion du Christ, paraissent être de Vénantius Fortunatus, poëte du sixième siècle.

Juvencus, prêtre espagnol, mit en vers la première partie de la Bible (*Carmen in Genesim*) et les miracles de Jésus-Christ (*Evangelica historia*), en restant fidèle au texte sacré.

Commodien fit un poëme contre les païens, dans lequel les initiales de chaque article forment le titre de l'ouvrage : ainsi, dans le passage cité en note on retrouve, par les initiales, *præfatio*. Ce qui est plus digne d'observation, c'est que les hexamètres n'y tiennent plus compte de la quantité des syllabes, mais seulement de leur nombre (1). Ce passage de la versification ancienne à la moderne prouve combien la prononciation était déjà altérée, quoique le latin continuât de subsister. Nous en trouvons un nouveau signe dans l'introduction de la rime, qui, si elle avait paru quelquefois dans les classiques, s'employait alors, par système, tant dans les vers (2) que dans la prose (3).

(1) *Præfatio nostra viam erranti demonstrat*
Respectumque bonum, cum venerit sæculi meta,
Aeternum fieri; quod discredunt inscia corda.
Ego similiter erravi tempore multo,
Fana prosequendo, parentibus insciis ipsis.
Abstuli me tandem inde, legendo de lege.
Testificor Dominum, doleo, proh! civica turba
Inscia quod perdit, pergens deos quærere vanos.
Ob ea perdoctus ignaros instruo verum.

(2) Un poëme de saint Augustin ou d'un contemporain, contre les donatistes, est en vers trochaïques rimés :

Abundantia peccatorum solet fratres conturbare,
Propter hoc Dominus noster voluit nos præmonere;
Comparans regnum cœlorum reticulo misso in mare,
Congreganti multos pisces, omne genus hinc inde,
Quos cum traxissent ad littus, tunc cœperunt separare :
Bonos in vasa miserunt, reliquos malos in mare.

(3) SAINT AUGUSTIN, de Tempore : *Et magis ex ipsa (vita) corrumpitur quam sanetur; magis occiditur quam vivificetur.* Sermon 138, De Verbis Domini : *Ecce venitur ad passionem, ecce venitur et ad sanguinis effusionem, venitur et ad corporis incensionem.* De Civ. Dei, XVI, 6 : *Tam-*

On aurait néanmoins peine à croire que ceux dont la prose est rude et incorrecte, comme Sidoine Apollinaire et Marcianus Capella, soient les mêmes lorsqu'ils écrivent en vers. C'est que la prose, se rapprochant du langage ordinaire, altéré par le mélange de tant d'expressions et de phrases barbares, se ressentait de cette corruption, tandis que le poëte sans inspiration ni spontanéité, mais d'un esprit studieux et riche de souvenirs, retrouvait quelque chose de la pureté grammaticale et de l'élégance de ses modèles.

Quelques poëtes chrétiens ne firent qu'imiter les classiques dans les descriptions, dans les récits, dans les compositions didactiques ou élogieuses; ils restaient anciens pour la forme, pour les images et pour le style, sauf qu'ils substituaient aux sujets profanes la sainte Écriture, les vies des saints, les vertus chrétiennes. Mais le jeune tronc repoussait cette greffe hétérogène. Chaque fois donc que les écrivains postérieurs voulurent recourir aux mêmes moyens pour donner au christianisme une couleur poétique, ils ne réussirent pas à produire quelque chose de grand et d'original.

D'autres cependant, s'abandonnant à l'expression de sentiments personnels, ouvraient une nouvelle carrière en abordant la poésie lyrique, qui jamais ou presque jamais n'avait exprimé chez les Latins les inspirations intérieures, ou ne s'était soutenue que par l'imitation. C'est que le christianisme, religion tout intime, avec ses sublimes modèles dans les prophètes, dans les psaumes et dans les cantiques répétés en chœur pour exprimer la joie et la tristesse universelle, pouvait donner naissance à une poésie originale, spontanée, pleine d'enthousiasme.

Cette poésie prit un essor de plus en plus hardi lorsque l'Église eut obtenu la paix, et lorsque les soins de Damase, d'Ambroise, de Grégoire eurent donné des règles au chant. Quelques hymnes, chantées encore par l'Église, soutiennent la

quam lex æterna in illa eorum curia superna. XVII, 12 : *Infidelitas gentium, cum Dei populum exsultabat atque insultabat esse captivum, quid aliud quam Christi commutationem, sed scientibus nesciens, exprobrabat ?..... Illius enim spei est confirmatio verbi hujus iteratio.* XIX, 1 : *Partim erudito otio, partim necessario negotio.* 2 : *Uno (vitæ genere) in contemplatione vel inquisitione veritatis otioso, altero in gerendis rebus humanis negotioso... Crucifixerunt salvatorem suum, et fecerunt damnatorem suum.*

comparaison avec les plus belles odes des classiques, sinon pour l'élégante pureté de la langue, à coup sûr pour la profondeur du sentiment et pour la puissance poétique (1).

Destinée non aux plaisirs d'un petit nombre, mais à exercer sur tous son influence, non à être lue dans le cabinet, mais à être chantée en pleine église, cette poésie dut s'éloigner des formes de la poésie lyrique profane; elle prit donc de plus grandes libertés quant à la langue et au mètre; elle s'affranchit des règles sévères de la prosodie et du rhythme, jusqu'au moment où l'accent prévalut entièrement sur la quantité et amena la versification des modernes. L'usage auquel elle était destinée détermina le choix du mètre, en faisant donner la préférence aux strophes de quatre vers et aux ïambes de quatre pieds, comme s'adaptant mieux aux simples cantilènes du chœur.

On retrouve aussi dans la poésie descriptive, lorsqu'elle n'est pas surchargée de détails inutiles et étrangers, comme dans certains panégyriques de saints, la gravité solennelle et la force majestueuse de la muse latine. Il y règne en outre, pour dominer le lecteur, un sentiment profond, aussi éloigné de la fadeur que de l'emphase, et dont on n'est pas distrait par ces peintures destinées uniquement à montrer l'art du peintre, auxquelles s'arrêtèrent trop exclusivement les poëtes païens de cette époque.

Si les Grecs brillent par l'éclat des idées, par la hardiesse de l'imagination, par la grâce, la douceur, l'abondance propre à leur langue, si belle entre toutes, les Latins sont plus simples, plus majestueux, nous dirions presque plus intimement croyants; or, c'est ce qu'il fallait à des chants destinés à soutenir le courage dans des luttes pénibles, d'abord contre une persécution acharnée, ensuite contre les calamités accumulées sur nos contrées de l'occident.

(1) Telles que celles de saint Ambroise :

Deus creator omnium.

Et de Prudence :

Salvete, flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.

Les autres hymnes anciennes que l'Église chante encore sont *Gloria in excelsis,* de saint Hilaire; le *Jam mœsta quiesce querela,* de Prudence, et deux hymnes de Sédulius.

On a si peu l'habitude de proposer pour modèles ceux qu'on appelle d'ordinaire les écrivains barbares du christianisme que nous sommes obligé de nous appuyer de l'autorité d'autrui (1) pour recommander, sinon de les substituer dans les écoles aux classiques, souvent immoraux, toujours frivoles, au moins de ne pas négliger les pieux cantiques et les exhortations efficaces de la foi, de l'espérance et de la résignation.

CHAPITRE XXIII.

SCIENCES.

Philosophie.

La philosophie néo-platonique, altérée comme elle l'était par le mélange des sciences cabalistiques et de la théurgie, espérait atteindre son apogée, grâce à la protection de Julien, lorsque ses espérances s'évanouirent avec la vie de cet empereur. L'école continuait à exister à Athènes, académie de luxe au milieu de celles qui avaient un but d'utilité, et demeurée comme une ancienne ruine parmi des institutions plus nouvelles depuis que les Muses avaient dit adieu à la patrie de Sophocle. La tradition, source des connaissances des cabalistes, avait été adoptée aussi par les néo-platoniciens, qui imaginaient une chaîne de maîtres (σειρὰ ἑρμαϊκή), lesquels s'étaient transmis de main en main les doctrines secrètes des sages primitifs (2). Interrompue par Constantin, comme contraire au christianisme, elle fut

(1) Alde Manuce l'Ancien, dans sa préface au recueil intitulé : POETÆ CHRISTIANI VETERES, dit : *Statui christianos poetas cura nostra impressos publicare, ut, loco fabularum et librorum gentilium, infirma puerorum ætas illis imbueretur, ut vera pro veris, et pro falsis falsa cognosceret, atque ita adolescentuli, non in pravos et infideles, quales hodie plurimi, sed in probos atque orthodoxos viros evaderent, quia adeo a teneris assuescere multum est.* L. Vivès, célèbre professeur de belles-lettres du seizième siècle, écrivait : *Legendi et poetæ nostræ pietatis Prudentius, Prosper, Paulinus, Sedulius, Juvencus et Arator; qui cum habeant res altissimas, et humano ingenio salutares, non omnino sunt in rebus rudes et contemnendi. Multa habent quibus elegantia et venustate carminis certent cum antiquis; nonnulla quibus etiam eos vincant.* G. Fabricius, Gaspard Barth, Leyser, Daum ont exprimé la même opinion.

(2) Voy. tome V, p. 597.

renouée par un Plutarque d'Athènes (1), surnommé le Grand à cause de son habileté à reproduire les enseignements de Plotin, de Porphyre et de Jamblique.

Il initia à ses secrets Hiérius, son fils; Archiade, son gendre, et surtout Asclépigénie, sa fille, devenue dépositaire de l'arcane théurgique.

Celle-ci instruisit Proclus, qui fut aussi disciple de Syrianus à Athènes et d'Olympiodore à Alexandrie. Proclus, initié dans toutes les sectes, amena le néo-platonisme à sa perfection; il eut commerce avec les démons, opéra des miracles, et fut mis, lorsqu'il mourut, au rang des dieux.

Il fut remplacé dans la chaire athénienne par Marin de Pa- 485.
lestine, qui écrivit la vie du maître. Il y montra que Proclus atteignit le comble de la félicité, parce qu'aux quatre vertus cardinales qui constituent la sagesse, savoir la justice, la force, la prudence et la tempérance, il joignit dans sa personne les qualités physiques de la santé, de la bonté des sens, de la vigueur et de la beauté.

Proclus avait expliqué les mystères de la science à Hégias avant l'âge permis; mais celui-ci en fit si peu de cas qu'il devint infidèle à l'école. La chaîne d'or était donc au moment de se briser; mais elle fut renouée par Isidore de Gaza, rempli d'une foi vive dans la sainteté de Proclus et dans l'origine céleste de la science théurgique. Par malheur, il ne possédait ni la science ni l'érudition; aussi, soit conscience de l'insuffisance de ses forces, soit inclination, soit peut-être qu'il vît cette école perdre chaque jour de son crédit, il se retira en Égypte, où le mysticisme conservait plus de fervents adeptes.

Il eut pour successeur Zénodote, puis Damascius, qui s'était mis au courant de toutes les sciences, et avait un jugement droit, qui devait le garantir au moins des erreurs les plus pernicieuses des philosophes de son école. Mais il fut le dernier anneau de la chaîne hermétique; car Justinien, regardant cette école comme un foyer de doctrines hostiles au christianisme et dangereuses pour la société, la fit fermer. Damascius se réfugia à Alexandrie; les autres philosophes, près de Chosroès Nouschirvan, roi de Perse; mais, n'y trouvant pas les largesses qui leur avaient été promises, ils revinrent dans leur patrie, et se

(1) Eunape (Vie des Sophistes, éd. de Boissonnade, p. 5) l'appelle ἡ πάσης φιλοσοφίας ἀφροδίτη καὶ λύρα.

dispersèrent. Non-seulement leur école disparut avec eux, mais on oublia Platon lui-même jusqu'au moment où les Grecs, qui s'étaient enfuis devant le cimeterre ottoman, le remirent en lumière et avec lui inaugurèrent la Renaissance en Italie et dans l'Occident.

Ce grand philosophe avait été l'objet d'un culte sans délire de la part de Chalcidius, qui commenta son *Timée;* de Salluste, auteur d'un opuscule intitulé *Des dieux et du monde*, qui, bien que païen, détournait Julien de persécuter les chrétiens; de Césaire, frère de Grégoire de Nazianze, auteur de cent quatre-vingt-quinze questions et réponses théologiques et philosophiques sur des passages de la Bible; de Némésius d'Émesse enfin, qui écrivit sur la nature de l'homme un des ouvrages les plus accrédités de ce temps : il s'y montra versé dans la connaissance pratique de tous les philosophes, se servant de leurs doctrines pour éclaircir le dogme et pour le soutenir, aidé en outre, dans cette tâche, par un style plus châtié que celui de ses contemporains.

Cependant le goût de l'ancienne philosophie se perdait à tel point que Jérôme pouvait s'écrier : « Qui désormais lit Aris- « tote? Combien y en a-t-il qui connaissent les écrits et le nom « de Platon? A peine quelques vieillards désœuvrés qui le lisent « dans un coin, tandis que nos apôtres, gens grossiers, nos « pêcheurs d'hommes sont connus et cités dans l'univers « entier. »

Histoire. Dans des temps aussi remarquables que ceux où une civilisation se meurt et où une autre la remplace, il ne s'est trouvé personne pour retracer, sans flatterie ou sans haine, sous leurs véritables traits, les peuples envahisseurs et le caractère des empereurs et des grands. Suivant que l'écrivain de cette époque est idolâtre ou chrétien, il juge les autres à son point de vue, et porte aux nues ou rabaisse avec mépris les individus, selon le bien ou le mal qu'ils firent à son parti.

Et d'ailleurs comment contempler d'un regard ferme et raconter avec ordre, avec vérité, tant de désastres au milieu de cette mollesse des intelligences, de cet abattement des esprits? Quelle confiance avoir dans le lendemain quand l'édifice social tombait par morceaux, sans qu'on pût prévoir quel serait celui qui s'élèverait sur ses ruines? Les barbares, dans leurs mouvements perpétuels et irréfléchis, ne laissaient voir que l'agitation du chaos, ou l'impulsion d'un hasard aveugle, inexorable.

Maudire leurs victoires était dangereux, quand déjà on les voyait menaçants sur sa tête; il y avait lâcheté à les célébrer : mieux valait se taire et s'étourdir.

Sextus Aurélius Victor, qui n'était pas un écrivain sans talent, 360.
fit un résumé fort succinct des événements qui s'étaient accomplis depuis Auguste jusqu'aux victoires de Julien dans les Gaules. Il écrivit aussi les vies des Romains illustres, attribuées parfois à Cornélius Népos, à Pline, à Suétone et à d'autres; cet ouvrage comprend en outre les vies de plusieurs grands hommes étrangers, comme celles d'Antiochus de Syrie, de Mithridate et d'Annibal. Il composa aussi l'*Origine de la nation romaine;* c'était un extrait de Verrius Flaccus, de Fabius Pictor, de Licinius Macer, de Varron, de César, de Tubéron, des Annales des pontifes, qui ne va pas au delà de la première année de Rome; mais c'est peut-être aussi le travail de quelque grammairien postérieur, destiné à servir d'introduction aux autres ouvrages d'Aurélius Victor. Julien lui décréta une statue de bronze, honneur avili parce qu'il fut prodigué, et le nomma gouverneur de la seconde Pannonie. Théodose l'appela ensuite à la dignité de préfet de Rome.

Eutrope, qui fit la campagne de Perse avec Julien, écrivit par 364.
l'ordre de Valens un *Bréviaire* de l'histoire romaine en dix livres, depuis les temps les plus anciens jusqu'à Jovien. Le style en est facile, simple et châtié, et l'amour de la vérité s'y fait sentir, quoique l'auteur n'ait pas toujours assez d'habileté et de jugement pour écarter ce qui est erroné.

Sextus Rufus composa, par ordre de Valentinien, un tableau des victoires et des provinces du peuple romain, espèce de statistique terminée par un opuscule dans lequel il décrit les monuments et les édifices de Rome. Ces deux écrits n'ont d'importance que pour les érudits, et la littérature n'a rien à y voir.

On a perdu les ouvrages de Praxagoras d'Athènes, qui, bien que païen, donna des éloges à Constantin; d'Eunape, médecin de Sardes, qui s'en fit le détracteur; d'Olympiodore de Thèbes, son continuateur à partir de 405 jusqu'à l'an 425; de Priscus, qui écrivit les guerres d'Attila; et l'*Historia omnimoda* de Flavius Lucius Dexter, qui s'étendait depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'année 430. Il dédia cette histoire à saint Jérôme, qui à son tour lui dédia le catalogue des écrivains ecclésiastiques. Eunape écrivit aussi les vies des philosophes et sophistes; mais, étranger à la philosophie, les renseignements qu'il fournit sont

en trop petit nombre pour faire bien connaître le néo-platonisme. Le tableau historique des savants illustres, par Hésychius de Milet, est encore moins substantiel.

De même que Polybe avait entrepris de raconter les événements qui firent la grandeur de Rome, de même Zosime exposa ceux qui amenèrent sa chute. Il part du règne d'Auguste, et, après avoir parcouru rapidement dans son premier livre les trois premiers siècles de l'empire, il s'étend davantage sur le quatrième dans les trois livres suivants. Jusque-là, cependant, il ne fait que compiler et résumer avec un choix judicieux et en conservant, au moins dans l'ensemble, la clarté, qui est le premier mérite des abrégés. Il devient véritablement historien dans le cinquième livre, où il raconte l'ébranlement de l'empire sous Honorius, Arcadius et Théodose le jeune. Il néglige beaucoup trop la chronologie, mais il sait choisir et coordonner les événements, remonter aux causes et signaler les conséquences; il possède enfin la connaissance des hommes et celle des ressorts qui les font mouvoir eux et les gouvernements. Peut-être résumait-il à la fin de son histoire, qui nous manque, les causes, souvent indiquées, qui amenèrent la ruine de l'empire. La principale à ses yeux est le christianisme et la chute de l'idolâtrie; aussi donne-t-il l'essor à sa haine contre les empereurs chrétiens; et il sert en cela à corriger ce qu'il y a d'excessif à leur égard dans le zèle des écrivains ecclésiastiques (1).

Ammien Marcellin. 350.

Ammien Marcellin a une importance beaucoup plus grande (2). Issu d'une bonne famille d'Antioche, il fit la guerre en Mésopotamie et dans la Gaule, de 350 à 359, puis se retira du service à l'âge de cinquante ans, pour passer le reste de ses jours à Rome. Il y écrivit en latin, bien qu'il fût Grec, une histoire de l'empire, avec les qualités et les défauts d'un soldat qui raconte sans grande habileté. Il est toujours guidé par le bon sens et par l'amour de la vérité, quand il n'est pas égaré par son attachement à l'ancienne religion et à Julien. Bien qu'assez instruit, il ne se propose pas de suivre tel ou tel modèle, et ne songe pas à faire de l'histoire un exercice de rhétorique; il sait même que la simplicité est le premier mérite de l'historien, et il lui sacrifie toute pompe de style.

(1) ZOSIMUS, *ex recognitione Immanuelis Bekkeri;* Bonnæ, 1837, in-8°.

(2) AMMIANI-MARCELLINI *quæ supersunt*, Ernesti, Leipzig, 1773, in-8°; et mieux, Wagner et Erfurdt, Leipzig, 1808, 3 vol. in-8°.

Les trente et un livres de son récit embrassaient l'histoire de l'empire depuis le règne de Nerva, où Tacite finit, jusqu'à la mort de Valens; mais il ne nous reste que les dix-huit derniers (352-378), les plus importants en réalité, puisque tout autre historien nous manque dans cette période. Il se livre, à la manière des chroniqueurs, à des digressions indigestes sur les comètes et d'autres accidents naturels, tandis qu'il se tait sur des circonstances d'une telle gravité que l'on serait tenté de croire que son travail nous est parvenu incomplet. Il sait montrer comment s'enchaînent les événements, et dessiner les caractères; enfin, il nous a transmis des renseignements précieux sur les pays et les mœurs qu'il a observés, notamment sur la Germanie, où il séjourna plusieurs années. Sans être favorable au christianisme, il ne témoigne pas d'aigreur contre lui, désapprouvant également les folies mystiques de Julien, l'intolérance de Constance et les erreurs des évêques qui s'écartaient de la discipline primitive.

Après ce dernier historien profane, on ne rencontre plus que des chroniqueurs et des compilateurs. Jules Exupérance a laissé un opuscule sur les guerres civiles de Marius, Lépidus et Sertorius, extrait peut-être de Salluste. Prosper d'Aquitaine a écrit une chronique en deux parties : la première, qui prend le monde depuis la création jusqu'à l'année 379 du Christ, est tirée d'Eusèbe; l'autre s'étend de la mort de Valens à la prise de Rome par Genséric, en 455. Idace, évêque de la Galice, a composé aussi une chronique qui se termine en 467, et en outre il a rédigé les fastes consulaires, de l'an 265 de Rome à l'an 468 de J. C. Il entreprend de continuer saint Jérôme, et jusqu'à la troisième année du règne de Valentinien il ne fait que copier les meilleurs écrivains; puis il raconte de lui-même, comme témoin des faits et y ayant pris part, s'étant trouvé plusieurs fois, dans des circonstances difficiles, chargé, comme les autres évêques, de missions civiles. Il donne, sur les Goths, sur les Suèves, des détails qu'on ne trouve point ailleurs. Sans lui toute l'histoire d'Espagne resterait très-obscure; et, ce qui est rare chez les anciens, il observe la chronologie, en disposant les faits par olympiades, et d'après les années du règne de chaque souverain.

Un ouvrage très-important pour faire connaître la condition politique et civile de l'empire après Constantin, non moins que pour l'étude du droit, est la *Notice des dignités civiles et mi-*

litaires de l'Orient et de l'Occident (1). C'est une espèce d'almanach royal, dans lequel sont désignés tous les emplois des deux empires. Il paraît avoir été composé entre les années 445 et 453, après l'occupation du diocèse d'Illyrie par les Huns, et avant qu'ils eussent détruit Concordia et Aquilée.

Historiens ecclésiast.

L'importance des écrivains ecclésiastiques s'accroît à mesure que disparaissent les écrivains profanes. Nous avons déjà nommé Eusèbe de Césarée, le premier et le plus grand d'entre eux (2). Son ouvrage fut traduit en latin par Rufin, prêtre d'Aquilée, qui, avec des additions et des retranchements, le continua jusqu'à Théodose. Philostorge de Cappadoce, instruit dans la philosophie et l'astronomie, écrivit aussi une histoire ecclésiastique depuis la naissance de l'arianisme, pour lequel il inclinait, jusqu'à l'année 425; c'est un résumé ampoulé, mais utile. On a perdu les histoires de Philippe de Side et d'Hésychius de Jérusalem. Gélase le jeune retraça aussi les vicissitudes de l'Église depuis le concile de Nicée jusqu'à la mort de Constantin.

Socrate eut plus de célébrité. Peu versé dans les matières théologiques, il marcha d'abord sur les traces de Rufin; puis, s'étant aperçu qu'il avait pris un mauvais guide, il eut recours à des sources plus pures; il en tira une œuvre judicieuse et d'un style simple. Elle fut refondue par Hermias Sozomène, avocat de Constantinople, dont le jugement est moins sain, mais l'exposition plus élégante; il y ajouta des choses d'un faible intérêt, principalement en ce qui concerne la vie de quelques anachorètes, dont il se proclamait l'admirateur. Son histoire va de l'année 323 à l'année 439, et elle a été continuée jusqu'au commencement du sixième siècle par Évagrius d'Épiphanie.

Jean d'Égée, le rhéteur Zacharie, l'anagnoste Théodore, Léonce de Byzance, inférieurs aux précédents en mérite comme en importance, sont peu postérieurs à l'époque dont nous nous occupons.

Théodoret d'Antioche, orateur, traducteur, controversiste, évêque de Cyr, condamné comme hérétique (449), puis réhabilité, a laissé une histoire ecclésiastique qui s'étend de l'année 325 jusqu'à la mort de Théodore de Mopsueste, en 429. Écrivain

(1) *Notitia utraque dignitatum cum Orientis, tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora, et in eam Guidi Panciroli commentarius;* Venetiis, 1602, in-fol.

(2) Voy. ci-dessus, page 457.

érudit, il peint plus largement que ses prédécesseurs, en évitant les erreurs dans lesquelles une manière de voir étroite les avait entraînés. Sur l'invitation de Sporatius, commissaire impérial au concile de Chalcédoine, il exposa toutes les hérésies dans un ouvrage en cinq livres. Il énuméra dans le premier ceux qui admettent plus d'un Dieu et attribuent au Fils une nature humaine, quant à l'apparence seulement; dans le second, ceux qui combattent la divinité du Christ; dans le troisième, six hérésies diverses; dans le quatrième, les dernières hérésies, depuis Arius jusqu'aux nestoriens et aux pélagiens; le cinquième est une exposition succincte de la foi.

Il raconta encore les miracles et les actions édifiantes de trente ermites (Φιλόθεος ἱστορία); ce que fit aussi Palladius de Galatie dans son Histoire dite Lausiaque, parce qu'elle fut dédiée à Lausus. Né en 367.

Sulpice Sévère, né en Aquitaine et converti par saint Martin, a écrit la vie de cet homme de Dieu, de ce grand évêque, et retracé en deux livres les vicissitudes de la religion, depuis l'origine du monde jusqu'en l'an 410 de J. C. Bien qu'il ne nous enseigne rien de nouveau, et que sa pieuse crédulité nuise à son discernement, il plaît par la pureté de sa diction, qui l'a fait surnommer le Salluste chrétien. 366.

La Recette médicale (Πανάριον) de saint Épiphane, né en Palestine, évêque de Salamine, se rattache à l'histoire des hérésies; il en énumère quatre-vingts, en indiquant la manière de les guérir. Vingt sont antérieures au Christ et divisées en cinq catégories : l'état barbare, qui dura jusqu'à Noé; le scythisme, qui continua même après la construction de Babel; l'hellénisme, c'est-à-dire la véritable idolâtrie; le samaritisme, qui comprend les hérésies des Esséniens, des Sébuéens, des Gorthéniens et des Dosithéens; enfin, le judaïsme, qui embrasse les Saducéens, les Scribes, les Pharisiens, les Nazaréens, les Osséniens, les Hérodiens. Sans dénombrer les soixante hérésies postérieures au Christ, nous nous bornerons à dire qu'Épiphane ne les combat pas victorieusement. Bien qu'attentif à recueillir tout ce que ses lectures, extrêmement variées, l'ont mis à même de trouver çà et là dans une multitude d'ouvrages, il ne sait pas soumettre ses matériaux à un ordre méthodique; il fait preuve d'ailleurs de peu d'exactitude dans ses jugements, et parfois il se trompe complétement. Nous avons de lui un autre livre, l'Anacéphaléose (Ἀνακεφαλαίωσις), qui est la *Récapitulation* de son travail. Il 343-403.

a laissé aussi un ouvrage *sur les poids et mesures* des Juifs, où il y a beaucoup d'érudition.

Dans l'exposition de la foi catholique (Ἀγκυρωτόν), il décrit les sentiments de l'Église de son temps. « La virginité, dit-il, « est gardée et honorée par beaucoup ; ensuite on estime le « célibat, la continence et le veuvage ; puis le mariage, particu-« lièrement chez celui qui ne se marie qu'une fois, bien qu'il « ne soit pas interdit de se remarier. La source de tous ces « biens est le sacerdoce, qui se donne aux célibataires, aux « veufs, ou à ceux qui s'abstiennent de leur femme. Viennent « après les lecteurs, choisis parmi les célibataires ou les hom-« mes mariés, les diaconesses, pour assister les femmes aux « fonts baptismaux ou dans les occasions semblables ; elles sont « vierges ou vivent dans la continence ; puis on voit les exorcis-« tes, les interprètes pour traduire des différentes langues les « lectures et les sermons ; puis les *copiates* ou ensevelisseurs, « les portiers et autres servants.

« Les assemblées ordonnées par les apôtres se tiennent le « mercredi, le vendredi et le dimanche. Partout on jeûne le « mercredi et le vendredi jusqu'à none, en reconnaissance de ce « que le Christ a souffert pour nous, et en expiation de nos « péchés. Dans les cinquante jours de Pâques seulement, il est « défendu de jeûner ou de plier les genoux, et les assemblées « se tiennent non à none, mais le matin. Jamais on ne jeûne « lors de l'Épiphanie, tombât-elle un jour où il est prescrit « de le faire. Les ascétiques jeûnent toute l'année, à l'exception « des dimanches et du temps pascal. Le dimanche est un jour « de joie pour toute l'Église, qui se réunit le matin. Les qua-« rante jours avant Pâques se passent dans un jeûne conti-« nuel. Dans les sept jours qui précèdent cette solennité, on ne « prend que du pain, du sel et de l'eau vers le soir (ξηροφαγία), « et quelques-uns même s'abstiennent de toute nourriture. On « veille, on tient des assemblées quotidiennes ; dans quelques « lieux on offre le sacrifice le jeudi saint ; ailleurs la nuit du « dimanche seulement. Le baptême et les autres mystères se-« crets se célèbrent selon la tradition de l'Évangile et des apô-« tres.

« On fait commémoration des morts en les nommant, et on leur « vient en aide par l'oraison et le sacrifice. Le matin on chante « les laudes, et les psaumes le soir. Quelques moines habitent « dans la ville, d'autres au dehors, et pratiquent des dévotions

« particulières, comme de porter les cheveux longs, de s'abs-
« tenir de viande, d'œufs et de laitage, de dormir sur la terre,
« d'aller pieds nus, de se vêtir du cilice, mais en secret, parce
« que celui-là fait mal qui montre avec ostentation le rude vê-
« tement et les chaînes. Ils ont inventé des moyens d'éviter
« l'oisiveté et de gagner leur nourriture; la plupart s'exercent
« à la psalmodie, à la lecture, à l'oraison.

« L'hospitalité, l'aumône et les autres bonnes œuvres prati-
« quées envers tous les individus sans distinction ont un grand
« mérite. La fréquentation des hérétiques, la fornication, l'a-
« dultère, l'idolâtrie, l'homicide, la magie, l'empoisonnement,
« l'astrologie, les augures, les sortiléges sont des crimes qu'il
« faut éviter. De même aussi il faut fuir les théâtres, les courses
« de chevaux, les combats de bêtes féroces, les spectacles
« musicaux, toute médisance, toute querelle, les injustices,
« l'avarice, l'usure. Ceux-là sont mis après tous les autres qui
« s'immiscent dans les affaires du monde, et l'on ne reçoit d'of-
« frandes que de ceux qui opèrent selon la justice.

La géographie, cette sœur de l'histoire, ne fit point de progrès. Au troisième siècle, les murailles de l'école d'Autun étaient tapissées de cartes géographiques (1), de même qu'autrefois une carte de l'Italie avait été peinte dans le temple de Tellus (2), et une du monde entier dans un portique de Rome (3). Frontin nous parle de cartes topographiques (4); Végèce, d'autres plus étendues qui servaient aux généraux (5). Julianus Titianus avait fait, au commencement du troisième siècle, une description des provinces de l'empire qui s'est perdue. Dans la quinzième année de son règne, Théodose (le jeune probablement) ordonna de mesurer les provinces dans leur longueur et dans leur largeur (6); ce travail servit à dresser Géographie.

(1) EUMÈNE, *Orat. pro restaur. scholis*, c. 19.
(2) VARRON, *De Re rustica*, I, 2.
(3) PLINE, *Hist. nat.*, III, 3, 14.
(4) *Script. rer. agr.*, p. 28.
(5) *De Re milit.*, III, 6.
(6) Sédulius nous en donne la certitude :

Hoc opus egregium, quo mundi summa tenetur,
Æquora quo, montes, fluvii, portus, freta et urbes
Signantur, cunctis ut sit cognoscere promptum
Quidquid ubique latet; clemens genus, inclyta proles,
Ac per secla pius, totum quem vix capit orbis,

une carte de l'univers romain plus exacte que celle d'Agrippa. Les barbares la firent tomber dans l'oubli, et elle y resta jusqu'au quinzième siècle. On trouva alors, dans une bibliothèque d'Allemagne, une carte des voies romaines sur douze feuilles de parchemin, ayant en tout vingt et un pieds trois pouces allemands de longueur sur un pied de largeur. Elle fut acquise par Conrad Peutinger d'Augsbourg, ville très-florissante alors par le commerce et par les études; et elle passa de sa bibliothèque dans celle de Vienne, en conservant le nom de *Table de Peutinger*. Meermann, après l'avoir examinée, nia que ce fût la carte qui avait été levée par l'ordre de Théodose (1), et il pensa qu'elle ne pouvait pas être antérieure au siècle de Charlemagne; la preuve en résultait de l'écriture, qui est du genre appelé lombard, et des ornements, qui sont dans le style que nous nommons gothique; ce à quoi il fallait ajouter les erreurs d'orthographe et une ignorance de géographie physique telle que l'auteur de la carte donnait à la terre une longitude vingt fois plus grande que la latitude, et n'assignait pas aux routes une longueur proportionnée. Mannert y vit une mauvaise copie de l'ancienne carte, et cette copie, suivant lui, aurait été faite dans le treizième siècle.

Nous trouvons des renseignements plus certains dans l'itinéraire de l'empereur Antonin, espèce de livre de poste indiquant seulement les distances d'une ville à l'autre. Nous en avons deux, un de mer et un de terre; malgré leur titre, il est certain qu'ils ont été dressés postérieurement à Constantin, bien que sur des notes peut-être de beaucoup antérieures, auxquelles on aura ajouté successivement les noms des stations nouvelles. La dernière rédaction en est attribuée par quelques-uns à Æthicus Ister, chrétien du quatrième siècle, dont nous avons une *Cos-*

Theudosius princeps venerando jussit ab ore
Confici, ter quinis aperit dum fascibus annum.
Supplices hoc famuli, dum scribit, pingit et alter.
Mensibus exiguis, veterum monumenta secuti,
In melius reparamus opus, culpamque priorem
Tollimus, ac totum breviter comprendimus orbem:
Sed tamen hoc tua nos docuit sapientia, princeps.

(1) *Commentarius in epigramma anonymi vel potius Sedulii presbyteri, de tabula orbis terrarum, jussu Theodosii jun. imp. facta, in quo cum de illius, tum de Peutingerianæ origine, ætate ac natura ex professo agitur.* Anthologie de Burmann, vol. II.

mographie qui n'a d'importance qu'à cause de la disette des matériaux géographiques.

Dans le cours du même siècle, un Bordelais traça l'itinéraire de sa ville natale à Jérusalem, et d'Héraclée à Rome et à Milan. Godefroi a publié une description du monde faite par un anonyme; elle est assez bien entendue pour la partie orientale, et elle fournit quelques renseignements sur les Perses.

Vibius Séquester, qui vivait vers cette époque, nous a laissé une *Nomenclature des fleuves, ruisseaux, lacs, bois, marais, montagnes, peuples mentionnés par les poëtes*, qui a pour principal mérite d'avoir servi de base à un travail du même genre fait par Boccace (1).

Les philologues et les compilateurs, dont nous avons déjà trouvé quelques-uns dans le siècle précédent, nous ont conservé bon nombre de renseignements sur l'histoire et sur les autres sciences. Aurélius Théodosius Ambrosius Macrobius, né en Orient, qui vivait sous Théodose le jeune, représente, dans ses *Saturnales*, une réunion de personnages de distinction qui s'entretiennent, durant les féeries de Saturne, sur des matières relatives à l'antiquité. On peut juger, par les titres de quelques-uns de ses chapitres, combien son ouvrage est varié : « Que tous les « dieux furent d'abord des symboles du soleil. — Plaisanteries « et bons mots de Cicéron, d'Auguste, de Julie et autres.— Particularités sur le luxe romain. — Pourquoi la honte fait rougir. « — Pourquoi le vertige vient en tournant. — Pourquoi les « femmes ont la voix plus douce que les hommes. — Pourquoi « les corps plongés dans l'eau paraissent plus grands. » Compilateurs. Macrobe.

Macrobe rapporte les renseignements et les doctrines qu'il emprunte aux autres avec les expressions même des auteurs, ce qui produit une bigarrure de style désagréable; mais il avoue qu'il manie le latin avec difficulté, et il n'en fournit que trop la preuve quand il lui arrive par moments de parler sans citer les autres.

Il nous a conservé de cette manière plusieurs fragments d'une grande importance, outre le *Songe de Scipion*, qui avait été extrait de la République de Cicéron et qu'il commenta pour son fils; il montra dans cette explication des connaissances assez étendues en astronomie.

(1) Voir le *Recueil des itinéraires anciens*, publié par le comte de Fortia d'Urban; Paris, impr. roy., 1845, in-4°.

Martianus Capella.

Martianus Minéus Félix Capella, de Madaure en Afrique, écrivit à Rome, vers la moitié du cinquième siècle, un ouvrage qui porte le titre de *Satyricon* et qui est divisé en neuf livres, sorte de macédoine composée de vers et de prose. Les deux premiers livres sont relatifs à un mariage allégorique de la Philosophie avec Mercure. Les autres traitent chacun d'une des sciences entres lesquelles se partageaient alors les études, la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'astrologie, l'arithmétique, la musique avec la poésie, en les effleurant toutes, et même légèrement. Cet ouvrage a servi de texte à l'enseignement des écoles au moyen âge.

Le *Liber memorialis* de Lucius Ampélius appartient à ce genre de recueils par extraits. On y trouve dans cinquante petits chapitres des notions très-abrégées et sans valeur sur le monde, les éléments, la terre et l'histoire. Il y a beaucoup plus de profit à retirer du traité sur les différents mètres (*De metris liber*) de Flavius Mallius Théodorus, qui fut consul en 399.

Censorin.

Censorinus écrivit ses *Indigitamenta* à propos des divinités qui passaient pour exercer quelque influence sur la vie de l'homme; cet ouvrage est perdu. Celui qui nous reste de ce grammairien est un traité chronologique, astronomique, arithmétique et physique, intitulé *De Die natali*, mine féconde de connaisances exactes et utiles : sans ce petit livre, notre ignorance en ce qui concerne les antiquités classiques serait bien plus grande encore (1).

(1) Le titre des chapitres suffit pour en faire connaître l'importance : 1. *Præfatio.* — 2. *Cur genio, et quomodo sacrificetur.* — 3. *Genius quid sit, et unde dicatur.* — 4. *Variæ opiniones veterum philosophorum de generatione.* — 5. *De semine hominis, et quibus e partibus exeat.* — 6. *Quid primum in infante formetur, et quomodo alatur in utero.* — 7. *De temporibus quibus partus solent esse ad nascendum maturi, deque numero septenario.* — 8. *Rationes Chaldæorum de tempore partus, item de zodiaco et de conspectibus.* — 9. *Opinio Pythagoræ de conformatione partus.* — 10. *De musica ejusque regulis.* — 11. *Ratio Pythagoræ de conformatione partus confirmata.* — 12. *De laudibus musicæ, ejusque virtute; item de spatio cœli, terræque ambitu, siderumque distantia.* — 13. *Distinctiones ætatum hominis, secundum opiniones multorum, deque annis climatericis.* — 14. *De diversorum hominum clarorum tempore mortis.* — 15. *De tempore et de ævo.* — 16. *Sæculum quid sit ex diversorum definitione.* — 17. — *Romanorum sæculum quale sit.* — 18. *De ludorum sæcularium institutione, eorumque celebratione usque ad imp. Septimium et M. Aurelium Antoninum.* — 19. *De anno magno secundum diversorum opiniones, item de diversis aliis annis, de olympiadibus, de lustris et agonibus capi-*

Nous placerons ici, quoiqu'il y ait incertitude sur le temps où il vivait, Jean de Stobée, en Macédoine, que l'on peut croire païen en ne voyant pas un seul auteur chrétien cité par lui parmi tant d'autres dont il parle. Il recueillit, pour l'instruction de son fils Septimus, ce qu'il trouva de mieux dans ses nombreuses lectures ; et il en résulta une *Anthologie d'extraits, de sentences et de préceptes*, qui nous est arrivée mutilée et en désordre, mais qui est encore précieuse ainsi. Chaque chapitre de ce recueil a un titre particulier, sous lequel sont disposés les passages des poëtes d'abord, puis des historiens, des orateurs, des philosophes, des médecins, sans autre lien que celui du sujet. Plus de cinq cents écrivains sont ainsi mis à contribution, et la plupart sont maintenant perdus, notamment les comiques anciens, dont cette anthologie nous a conservé un grand nombre de vers. Stobee.

Vindanius Anatolinus donna quelques bons préceptes d'agriculture, mais il subit encore l'influence des superstitions païennes. Le dernier écrivain latin qui se soit occupé de cette matière est Palladius Rutilius Taurus Émilianus. Ses quatorze livres contiennent des extraits d'anciens auteurs, surtout de Columelle, bien qu'il soit plus exact que lui en parlant des arbres fruitiers et des jardins. Son dernier livre est en vers élégiaques. Nous ne ferons que mentionner Innocentius, auteur d'un *Art de mesurer les terres* (1). Agriculture

Diophante d'Alexandrie, qui écrivit une Arithmétique en treize livres, dont six nous restent, en abrégé du moins, fut, dit-on, contemporain de Julien l'Apostat. Indépendamment de ce qu'il nous donne à connaître à quel point en étaient les sciences exactes au quatrième siècle, on aime à voir, chez lui, la méthode claire avec laquelle il résout des problèmes analytiques ingénieusement posés. Il faut chercher aussi, dans son Mathématiciens.

tolinis. — 20 *De annis vertentibus diversarum nationum.* — 21. *De anno vertente Romanorum, deque illius varia correctione, de mensibus et diebus intercalariis, de diebus singulorum mensium, de annis Julianis.* — 22. *De historico temporis intervallo, deque adelo et mythico, de annis Augustorum et Ægyptiacis.* — 23. *De mensibus naturalibus et civilibus et nominum rationibus.* — 24. *De diebus et varia dierum apud diversas nationes observatione, item de solariis et horariis.* — 25. *De dierum romanorum diversis partibus, deque eorum propriis nominibus.*

(1) La collection la plus complète est celle qui est intitulée : *Rei agrariæ auctores legesque variæ*, cura Will. Goesii, cum Nic. Rigaltii notis et observationibus ; Amstelodami, 1674.

ouvrage, les premières tentatives de la science appelée depuis algèbre en l'honneur de l'Arabe Géber, à qui l'invention en est attribuée.

En 378, Paul d'Alexandrie explique, dans une introduction à l'astrologie, les élements de cette science, qui est si vaine.

Le Sicilien Julius Firmicus Maternus ne fait, dans huit livres de mathématiques, qu'accumuler des songes astrologiques et des procédés pour tirer l'horoscope.

Les *Collections mathématiques* de Pappus d'Alexandrie sont des extraits de bon nombre d'ouvrages, et attestent chez lui beaucoup de connaissances.

Théon et Hypatie.

Théon, son contemporain, professeur de mathématiques à Alexandrie, commenta Euclide et Ptolémée, et fut plus célèbre encore par la belle Hypatie, sa fille, qui avait appris de lui les éléments de la science. Lorsqu'elle eut perfectionné son éducation à Athènes, elle fut appelée à Alexandrie pour y professer la philosophie. Elle suivait les doctrines éclectiques, en s'appuyant néanmoins sur les sciences exactes, et en introduisant leurs démonstrations dans les sciences spéculatives, ce qui lui permit de leur appliquer une méthode plus rigoureuse. L'évêque Synésius, son disciple, la vénéra toujours; Oreste, préfet d'Égypte, l'aimait, l'admirait, et s'aidait même de ses conseils dans les différends qui s'élevèrent entre lui et le fougueux archevêque Cyrille. On dit que l'attachement qu'elle conservait pour le paganisme la rendait hostile aux chrétiens; il en résulte que quelques imprudents irritèrent contre elle le peuple; et un jour qu'elle allait professer à l'école elle fut arrachée de son char, dépouillée de ses vêtements, et massacrée par une foule sanguinaire, qui jeta ses membres au feu.

Guerre.

Pour les Romains, la guerre était plutôt un art qu'une science. César lui-même, dans ses Commentaires, n'est pas d'une grande utilité pour ceux qui s'occupent particulièrement de stratégie. Mais après lui les armées changent d'éléments, de constitution et de forme, et pour s'en faire une idée exacte il faut recourir à de nouveaux auteurs. Le platonicien Onésandre, dont nous avons fait mention dans le siècle précédent, se montre philosophe et moraliste dans l'exposition de ses préceptes stratégiques, recueillis sans doute d'ouvrages antérieurs; on peut donc y apprendre la partie morale et comme la philosophie de la guerre. L'empereur grec Léon le Philosophe a fait son éloge

en le copiant presque en entier sans le citer, il est vrai, et le duc de Saxe l'avait en grande estime. Coray a publié à Paris, en 1822, *le Général d'armée* d'Onésandre, Ὀνησάνδρου στρατηγικός, en le dédiant aux Grecs qui combattaient alors pour la liberté. Ce généreux vieillard, auquel sa nation fut redevable de vifs encouragements, et le monde littéraire d'éditions excellentes, disait dans ses Prolégomènes : ***Je ne connais qu'une guerre nécessaire et juste, celle que l'on entreprend pour la liberté. La liberté n'a qu'une arme à laquelle rien ne résiste ; et cette arme, c'est le mépris de la mort*** (1).

(1) Πόλεμον ἀνάγκαιον καὶ δίκαιον ἕνα μόνον γνωρίζω τὸν ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας πόλεμον... Ἓν ἀνίκητον μόνον ὅπλον ἔχει ἡ ἐλευθερία, τὴν καταφρόνησιν τοῦ θανάτου. — Pour faire juger l'importance de l'ouvrage d'Onésandre, nous donnons ici la table des chapitres dont il se compose : *Du choix du général. — Définition du général parfait. — De son conseil. — Des motifs de la guerre* (*la justice des motifs, donnant du courage aux soldats, contribue au succès*). *— De l'armée avant son entrée en campagne. — De la marche de l'armée. — De la marche des troupes par divisions. — Des retranchements. — Des décampements. — Des exercices* (dans ce chapitre il est aussi question *des fourrages, des espions, des sentinelles de nuit, de la manière de lever le camp, des entrevues, des déserteurs, des reconnaissances, du secret, de l'exploration des entrailles des victimes avant le combat*). — *De la poursuite de l'ennemi et des entrevues. — Du temps des repas. — De la fermeté dans les revers. — Dans quelles circonstances le général doit inspirer la terreur aux ennemis et encourager ses soldats par la vue des prisonniers. — Des différentes manières de se ranger en bataille. — Comment la cavalerie doit être disposée. — Comment on range les troupes légères sur un terrain difficile. — Des intervalles dans les rangs pour ménager la retraite. — Par quels moyens on peut assaillir l'ennemi qui a beaucoup de troupes légères quand on en manque soi-même. — Il ne faut pas trop étendre la phalange, pour ne pas donner à l'ennemi la facilité de la tourner. — Il est nécessaire d'avoir toujours des troupes de réserve pour venir au secours de celles qui sont fatiguées, et de ne jamais oublier les embuscades. — Il est utile qu'au milieu du combat le général répande parmi les siens des nouvelles favorables, quoique fausses. — Il doit faire en sorte que ceux qui se connaissent se trouvent dans les mêmes rangs, pour que chacun combatte à côté de son ami. — Le signal de l'attaque ou l'ordre d'une manœuvre quelconque doit être donné par les lieutenants du général ou par les officiers généraux. — On doit ajouter à la parole des signaux militaires. — Les soldats ne doivent jamais quitter leurs rangs, soit que l'armée tienne ferme, soit qu'elle batte en retraite. — Le général ne doit rien négliger pour que l'armée marche en bataille et en bon ordre. — Il est bon que les soldats crient en combattant. — Avant la bataille, le général doit arrêter son plan d'après celui de l'ennemi, et assigner sa place à chaque officier général. — Si l'ennemi est plus fort en cavalerie, il faut choisir une position difficile à emporter. — Le général ne doit pas braver les dangers, ni en-*

Hygin, qui a écrit sur la castramétation, *Gromaticus, seu de castris metandis liber,* n'était pas un homme de guerre ; c'était l'affranchi d'un empereur guerrier, de Trajan peut-être. Le traité d'Arrien de Nicomédie sur la *Tactique des Grecs*, Λόγος τακτικὸς, ἢ τέχνη τακτική, est un ouvrage des plus importants pour l'art militaire, ainsi que son *Histoire d'Alexandre* et celle de l'*Expédition contre les Alains*. Quand, sous Alexandre Sévère, on en revint à donner la préférence à l'art militaire grec, Élien écrivit aussi sur la *Tactique des Grecs*, Τακτικά, avec plus d'étendue, mais sans pour cela fournir plus de lumières qu'Arrien; car ce qu'il ajoute consiste en dispositions et en manœuvres inutiles et inexécutables, ou en théories dénuées de sens, étranger qu'il était au métier des armes.

Nous avons fait mention des stratagèmes de Polyen comme curieux, et rien de plus. Frontin, bien qu'il l'emporte sur lui dans le choix et dans la disposition des matières, se propose tout autre chose que d'offrir un système scientifique de la guerre. Comme il la connaît néanmoins, il juge les faits avec bon sens; il s'élève, des détails, à des observations générales; il classifie les expédients dont il rend compte. Par malheur, ils sont quelquefois absurdes; et comme ils appartiennent à tous les temps et à toute nation, ils ne révèlent la physionomie d'aucune époque donnée. Julius Africanus fournit dans ses *Cestes* (1) des notions militaires qui, sans aucune valeur pour

gager sa personne dans les combats. — Des récompenses. — Du pillage. — Des prisonniers de guerre. — De l'enterrement de ceux qui succombent sur le champ de bataille, et des moyens pour faire face à la défaite. — Des précautions nécessaires durant la paix. — Comment on doit traiter les villes prises et les traîtres. — Des surprises nocturnes, et de l'utilité de connaître pour la réussite le cours des astres. — De la manière de prendre une ville pendant le jour. — Des piéges et des embûches devant les portes d'une ville assiégée. — A la fin, l'auteur traite les sujets suivants : *La crainte est un faux prophète. — Le général encouragera les soldats en prêchant d'exemple. — Des machines de guerre pour l'assaut d'une ville. — Comment on peut continuer un assaut en redoublant d'efforts. — Du repos du général. — Les lieux considérés par les assiégés comme inexpugnables donnèrent souvent gain de cause aux assiégeants. — De l'emploi des trompettes dans un assaut. — Ce que doit faire le général en prenant une place d'assaut. — Quand on veut réduire une ville par famine, il faut y renvoyer les prisonniers d'une complexion faible. — Conduite que doit tenir le général après la victoire.*

(1) Les *Cestes* de Jules Africain, espèce d'encyclopédie, se trouvent dans les *Mathematici veteres ;* Paris, 1693, in-fol.

les temps antérieurs, sont bonnes pour le sien, s'il est vrai qu'il ait été initié aux projets d'Alexandre Sevère, et qu'il ait fait partie de son expédition contre les Perses.

Flavius Végétius Rénatus fut le premier qui rédigea un traité dogmatique de la science militaire; l'*Epitome institutionum rei militaris*, qu'il dédia à l'empereur Valentinien, est un extrait des divers auteurs ayant déjà écrit sur la stratégie, tant sur terre que sur mer, et appuyé sur les règlements d'Auguste, de Trajan et d'Adrien; il le composa, dit-il, « afin « que les instructeurs des jeunes soldats pussent, par l'exemple « et l'imitation des anciennes vertus, rétablir l'honneur des « armées romaines, dégénérées et abattues. » Jules Africain et Végèce.

Adrien, trouvant que l'ancienne légion se prêtait mal aux manœuvres nouvelles, recourut au remède vulgaire de choisir les soldats les plus braves et les plus obéissants pour en former une cohorte de mille hommes, comme si ce qui n'est pas bon le devenait par le morcellement. Il est probable que cette cohorte était placée en tête de la légion; et derrière elle venaient les neuf autres cohortes, disposées de manière à faciliter la formation du bataillon carré (*quadratum agmen*) : on en faisait usage très-fréquemment contre la cavalerie, dans laquelle consistait la principale force des Perses et des Arabes (1). Mais déjà Végèce dit que de son temps il ne subsiste plus de la légion que le nom. Nous avons vu en effet qu'elle ne se recrutait qu'à grand'peine; qu'il fallait lui assigner des cantonnements voluptueux, alléger ses armes, la remplir même d'étrangers.

Julius Africanus, après avoir déploré la négligence des soldats de son temps à se munir d'armes défensives, continue en ces termes : « Si l'on songeait à protéger les guerriers avec « des cuirasses et des casques à la manière grecque; si on « leur donnait de longues lances; si on les exerçait à lancer le « javelot avec plus de justesse, à combattre chacun pour « soi-même, et à s'élancer au moment opportun sur l'ennemi, « en courant de toute leur force pour franchir la portée des « traits, on pourrait être certain que les barbares ne résiste- « raient pas. »

(1) Urbicius, enseignant à l'empereur Anastase comment on peut défendre l'infanterie contre la cavalerie, lui conseille de placer à chaque angle du carré des chevaux portant des machines qu'il appelle *canons*; c'étaient des pieux disposés sur un pivot et munis d'un fer aigu que l'on enfonçait en terre, c'est-à-dire des chevaux de frise.

Ces modifications furent précisément adoptées sous Alexandre Sévère, qui forma de soldats équipés de la sorte une phalange de six légions, plus nombreuse que n'avait jamais été celle des Grecs.

Mais déjà l'astuce est substituée à la force, et Julius Africanus lui-même emploie une bonne partie de son ouvrage à indiquer les moyens de faire périr l'ennemi sans combatre, en empoisonnant les eaux, les vivres, l'air même, en épouvantant les chevaux, en tendant à ses adversaires de ces piéges que l'antique vertu romaine avait en horreur. Il conseille aussi des expédients pour soutenir avec intrépidité soit l'attaque de l'ennemi, soit le fer des chirurgiens : à cet effet, rien de plus efficace que de porter sur soi, dans la mêlée, une petite pierre trouvée dans le gésier d'un coq; il est bon aussi de se rendre favorable le dieu Pan, qui inspire la terreur panique, et possède une grande puissance pour donner le courage ou pour l'ôter.

Quand, la constitution étant changée, on put parvenir aux premiers grades de l'armée en servant à la cour des princes livrés au faste asiatique, le goût des armes diminua beaucoup, et il fallut remplir les légions de barbares, les munir ou plutôt les embarrasser de machines. C'étaient de grands engins, dont l'un lançait des dards à l'aide d'une arbalète que l'on montait avec une manivelle; l'autre, des pierres ou des balles de plomb et de fer (1). On commença à donner des machines à chaque légion quand les camps sur les frontières ressemblèrent à des forteresses; puis on les fit marcher avec l'armée elle-même, et, au temps de Végèce, « chaque centurie était munie d'une « baliste servie par onze soldats et placée sur des chars à « roues tirés par des mules. » Chaque légion en comptait cinquante-cinq petites, plus dix grandes; ce qui devait rendre les évolutions et les marches moins rapides.

Végèce expose ses idées avec méthode et clarté, à la manière de Xénophon. Il établit en principe que l'art et l'expérience l'emportent sur la nature, et que les Romains durent à l'exercice ainsi qu'à leurs institutions d'atteindre à une supériorité qu'ils ne tenaient pas du nombre et de la force. « Les

(1) Napoléon eut la curiosité d'en faire l'essai à Paris, et il trouva que l'effet était encore au-dessous de ce qu'il avait pu s'imaginer. Le P. Daniel avait pourtant soutenu, dans son *Histoire de la Milice française*, que ces machines étaient supérieures à l'artillerie.

« Romains ne l'emportaient pas en nombre sur les Gaulois, « en agilité sur les Espagnols, en vigueur sur les Germains, en « ruse sur les Africains, en richesse sur les Asiatiques, en « savoir sur les Grecs, mais mieux que tous ils savaient choisir « de bons soldats, leur enseigner la guerre par principes, ac- « croître leur vigueur par des exercices journaliers; prévoir « tout ce qui peut être nécessaire dans les différents genres « d'engagements, de marches, de campements; punir les « lâches, récompenser les braves. La connaissance du métier « de la guerre augmente le courage : on ne craint pas de pra- « tiquer ce qu'on a bien appris, c'est ce qui fait qu'une petite « troupe bien exercée est plus sûre de vaincre, au lieu qu'une « multitude novice et qui ne sait pas son métier est exposée « aux défaites les plus meurtrières. »

La perfection de l'art consiste à bien choisir les soldats, à les exercer, à les former, à les animer, à leur montrer en perspective des récompenses et des châtiments, des motifs d'encouragement et de crainte; à leur donner une nourriture salubre qui conserve et accroisse les forces physiques.

Végèce passe ensuite aux détails des divers exercices pour la cohorte, la centurie, le peloton, le soldat. Dans le deuxième livre, il s'élève aux théories supérieures, à la manière de mettre une légion en bataille, aux moyens à l'aide desquels il fallait enchaîner au drapeau le soldat qui n'était plus volontaire : on lui faisait donc jurer par Dieu, par le Christ, par l'Esprit-Saint et par la majesté de l'empereur de faire de bon cœur tout ce qu'il lui commanderait, de ne jamais déserter, et de sacrifier sa vie pour l'empire romain.

Une hiérarchie sans fin s'était aussi introduite dans l'armée, où les titres honorifiques attestaient la servilité, et devaient rendre le soldat raisonneur et inquiet, par suite du désir excité en lui de monter de l'un à l'autre de ces grades, qui souvent ne différaient que de nom.

Dans le livre III, Végèce traite de la formation des armées, des moyens de les conserver en état de santé et dans un bon esprit, des qualités des généraux, du maintien de la discipline, des signaux et des différents ordres de bataille; il s'occupe en outre des dispositions à prendre sur les différents terrains, des corps de réserve, du passage des fleuves et de la manière d'établir un camp. Il parle, dans le IVe, des fortifications; dans le Ve, de la marine; mais le génie militaire et maritime

a subi trop de changements aujourd'hui pour que les règles anciennes puissent offrir un intérêt sérieux.

La cohorte de son temps différait de celle d'Adrien en ce qu'elle se composait de deux lignes, la première de soldats pesamment armés, l'autre d'archers couverts de fer avec lances et javelines; derrière eux étaient deux rangs de vélites; puis une rangée de machines à lancer des traits, entre lesquelles se tenaient les arbalétriers et les frondeurs avec les recrues mal équipées; enfin les *additi*, destinés à protéger les machines, se postaient derrière, et plus loin les triaires, pour donner au besoin comme réserve.

Végèce reconnaît sept ordres de bataille. Dans le premier, l'armée conserve sa symétrie primitive et reste parallèle à l'ennemi, disposition sans art ni calcul, qu'il est possible d'employer quand on veut attaquer tous les points de la ligne opposée. Un grand carnage résultera de cet engagement de deux armées sur toute leur longueur, à moins que l'une d'elles, plus vaillante et plus nombreuse, n'enveloppe l'autre de toutes parts, en terminant la lutte tout d'un coup. Mais quand même une armée est supérieure à l'autre, elle doit éviter cet ordre de bataille, qui oblige à une marche générale de front très-difficile, même en plaine.

Le deuxième ordre consiste à placer à la droite les meilleures troupes, à attaquer avec elles en tenant momentanément la gauche hors de portée.

Dans le troisième, on opère de même avec l'aile gauche; mais l'attaque est plus faible, attendu l'usage des boucliers.

Dans le quatrième, les deux ailes attaquent vivement et en même temps celles de l'ennemi, tandis que le centre se tient en arrière, ce qui forme une tenaille.

Le cinquième ne diffère du précédent que par la disposition des troupes légères, qui couvrent le centre pendant que les ailes attaquent.

Le sixième, auquel recourent les grands généraux quand ils ne se fient ni sur la valeur ni sur le nombre de leurs troupes, consiste à attaquer avec sa droite la gauche de l'ennemi, tandis que le reste se dispose en forme de broche ou de Z.

Le septième ordre est celui que l'on observe dans une position où l'on veut résister à des troupes plus braves et plus nombreuses, en s'appuyant sur un lac, sur une rivière, sur un bois.

On comprend combien de semblables distinctions sont mal déterminées.

Ce qu'il y a de mieux dans Végèce, ce sont les maximes générales, qui contiennent des principes sûrs et n'ayant pas encore perdu leur utilité. En voici quelques-unes :

« Plus vous aurez exercé et discipliné les soldats dans leurs « quartiers, moins vous courrez de dangers en campagne.

« Ne disposez jamais vos troupes en bataille rangée que vous « n'en ayez éprouvé la valeur par des escarmouches. Cherchez « à réduire l'ennemi par la famine, par la terreur, par les « surprises plus que par les batailles; car, dans ces dernières, « le hasard a une grande part.

« Détachez de l'ennemi le plus d'hommes que vous pourrez; « recevez bien tous ceux qui viendront à vous; car vous ga- « gnerez plus en attirant à vous des hommes qu'en les tuant.

« Après une bataile, fortifiez les postes au lieu de disperser « l'armée.

« Le meilleur dessein est celui qui reste caché à l'ennemi. « L'art de saisir les occasions est plus utile à la guerre que la « valeur.

« L'armée acquiert des forces dans l'exercice; elles les perd « dans l'inaction. Ne conduisez jamais les soldats au combat, « s'ils ne peuvent se promettre la victoire.

« Celui qui connaît et apprécie sainement ses propres forces « et celles de l'ennemi succombe rarement.

« La valeur l'emporte sur le nombre; une position avanta- « geuse l'emporte parfois sur la valeur.

« Des manœuvres toujours nouvelles rendent un général « redoutable; une manière d'opérer trop uniforme le fait mé- « priser.

« Celui qui laisse les siens s'éparpiller à la poursuite des « fuyards mérite de perdre la victoire.

« Selon que vous serez fort en infanterie ou en cavalerie, cher- « chez un champ de bataille favorable à l'une ou l'autre arme, « et que le choc principal vienne de celle des deux sur laquelle « vous comptez le plus.

« Délibérez en plein conseil sur ce qu'il conviendrait géné- « ralement de faire; décidez avec un très-petit nombre ou même « à vous tout seul sur ce que vous devez faire instantanément.

« Les grands généraux ne livrent jamais bataille que lors- « qu'ils y sont amenés par une occasion favorable ou par la né-

« cessité. Il y a plus de science à réduire l'ennemi par la faim « que par le fer. »

Un autre ouvrage, intitulé *de Rebus Bellicis*, qui contient de plus différentes notions sur les finances, est dédié à Théodose II.

Médecine. On peut à peine appeler science la médecine de cette époque, tant elle se perd en enchantements, en formules orphiques et pythagoriciennes, en figures cabalistiques. Sextus Placitus Papyriensis, auteur d'un recueil indigeste de recettes pour la préparation de médicaments tirés des animaux, *De medicamentis ex animalibus*, recommande, pour la guérison de la fièvre quarte, de porter sur soi un cœur de lièvre. Il enseigne à prévenir les coliques en mangeant bouilli un chien nouveau-né. Celui qui mange trois violettes est préservé de toutes maladies durant l'année. Pour guérir quelqu'un de la fièvre aiguë, il faut couper un morceau de la porte sur le seuil de laquelle est passé un maniaque, et dire : *Tollo te, ut ille N. febribus liberetur.*

Marcellus de Side, en Pamphylie, a laissé un poëme en hexamètres sur la lycanthropie, et un autre sur les médicaments extraits des poissons. Les deux Serénus Sammonicus, père et fils, ont écrit aussi en vers la médecine. Vindicianus, comte des archiatres de Valentinien I[er], obtint une grande célébrité ; mais il ne nous reste de lui qu'une lettre en tête de l'ouvrage de Marcellus Empiricus de Bordeaux, médecin de Théodose. Ce Marcellus a composé pour ses fils un recueil de recettes médicales, physiques ou sympathiques, contre toutes sortes de maladies, afin que ses fils pussent en faire un usage charitable; mais la bonne intention ne pallie pas l'absurdité de l'œuvre (1). Il prescrit les

(1) Si un corps étranger est entré dans l'œil de quelqu'un, il faut toucher l'organe affecté en répétant trois fois : *Tetune resonco bregan gresso*, ou bien *in moder comarcos axatison*, et cracher chaque fois. Si l'on a l'orgelet à l'œil droit, qu'on le touche avec trois doigts de la main gauche, en crachant et en disant trois fois : *Nec mula parit, nec lapis lanam fert, nec huic morbo caput crescat, aut si creverit tabescat.* Pour le panaris, touchez trois fois le mur en prononçant ces mots : *Pu, pu, pu, nunquam ego te videam; per parietem repere.* Pour des coliques, dites trois fois : *Stolpus a cœlo cecidit; hunc morbum pastores invenerunt, sine manibus collegerunt, sine igne coxerunt, sine dentibus comederunt;* ou bien gravez sur une plaque d'or ces caractères :

a ★ M Θ R J A

répétés jusqu'à trois fois parallèlement.

jours précis où il faut préparer les médicaments, les prières à dire au commencement de l'année et au premier chant des hirondelles, ainsi que la manière d'employer le *rhamnus spina Christi*, dont les propriétés sont miraculeuses, parce qu'il fut un des instruments de la passion du Rédempteur.

Oribase, médecin de Julien, le complice et l'instigateur de ses pratiques superstitieuses, a fait, sur l'invitation de ce prince, des extraits d'ouvrages anciens; mais ce qui nous en reste n'ajoute rien à ce que l'on savait. Il s'étend du reste sur les exercices du corps en usage chez les anciens, et sur l'éducation physique à donner aux enfants, en recommandant, ce qui ne sera jamais trop répété, de fortifier le corps avant de cultiver l'intelligence; de laisser reposer l'esprit jusqu'à sept ans, et de le confier alors à des maîtres; d'attendre l'âge de quatorze ans pour l'enseignement de la grammaire et de la géométrie. A partir de ce moment, il veut que les jeunes gens soient sans cesse occupés, afin que l'aiguillon de l'amour ne se fasse pas sentir chez eux de trop bonne heure.

Nous avons de cette époque une introduction à l'anatomie, modelée, mais non calquée sur Aristote. Dans un écrit de Némésius, évêque d'Émèse, sur la nature de l'homme, on a cru trouver un passage indiquant la circulation du sang, quand peut-être l'auteur n'entendait parler que du lien général qui existe entre les artères, les veines et les nerfs (1).

Célius Aurélianus de Sicca, en Numidie, qui vivait au troisième siècle, a laissé un livre des maladies chroniques, et un autre des affections aiguës. Ces deux ouvrages, extraits des auteurs grecs, sont mal écrits, et néanmoins ils ont du prix en ce qu'ils nous font connaître la médecine méthodique, et aussi à cause du soin particulier avec lequel la partie diagnostique y est traitée.

Sous Théodose II, Théodore Priscien écrivit en latin et en grec un livre qui se divise en quatre parties : l'*Euporiston*, des remèdes faciles à se procurer; le *Logicus*, sur les symptômes des maladies chroniques et aiguës; le *Gynécion*, sur les maladies

(1) Voici le passage dont Almeloveen (*Inventa nova antiqua*, Amsterdam, 1684) s'est tant servi contre Harvey : Διαστελλομένη μὲν ἡ ἀρτηρία ἐκ τῶν παρακειμένων φλεβῶν ἕλκει τῇ βίᾳ τὸ λεπτὸν αἷμα, ὅπερ ἀναθυμιώμενον τροφὴ γίνεται τῷ ζωτικῷ πνεύματι· συστελλομένη δὲ τὸ αἰθαλῶδες τὸ ἐν αὐτῇ κενοῖ διὰ παντὸς τοῦ σώματος καὶ τῶν ἀδήλων πόρων.

des femmes; et le ***Physicorum liber***, sur les expériences de physique.

Un Végèce a traité de la médecine vétérinaire (***mulomedicina***), et un Gargilius Martial des maladies des bœufs, en s'étendant sur toute l'économie rustique.

Un livre attribué à tort à C. Plinius Valérianus porte le titre de ***Medicina Pliniana***.

Après Constantin, il y eut des archiatres palatins, souvent décorés du titre de comtes de première classe, et, après le cinquième siècle, mis au même rang que les ducs ou vicaires impériaux. Valentinien II ordonna que chacun des quatorze quartiers de Rome eût un médecin élu par sept de ses confrères.

CHAPITRE XXIV.

BEAUX-ARTS.

Nous avons traité longuement ailleurs de l'origine de l'architecture (1), et remarqué qu'à l'exemple de tous les autres arts d'utilité positive et d'agrément elle s'était conformée aux lieux, au climat, aux matériaux. Des souterrains de l'Inde et des lourdes constructions de l'Égypte, elle arriva en Grèce à imiter les chênes de Dodone, et à embellir les premières habitations que ces arbres avaient servi à construire. Mais tandis que toutes les architectures périssaient ou cessaient de produire, celle de la Grèce renaquit de ses cendres, tantôt conservée avec une fidélité classique, tantôt transformée par des innovations.

Bien que l'on trouve quelques vestiges de la voûte dans les édifices de l'Inde et de l'Égypte (nous les avons indiqués), ainsi que dans quelques anciens monuments des Grecs, ceux-ci en firent peu usage dans les meilleurs temps. Ils ne pouvaient dès

(1) Tome I, p. 445, et surtout tome II, ch. XXI.
Voyez aussi :
STIEGLIK, *Histoire de l'architecture chez les anciens.*
J. G. LE GRAND, *Hist. générale de l'architecture, comparaison des monuments de tous les âges chez les différents peuples, et théorie de cet ar puisée dans les exemples, comme dans les grands effets ou productions de la nature.*
TH. HOPE, *Histoire de l'architecture.*

lors donner à leurs édifices une plus grande ampleur que ne le permettaient les toits plats en pierre qu'ils faisaient; ils ne pouvaient pas non plus y introduire la lumière sans laisser passage à la pluie et à l'air, puisqu'ils ne se servaient pas du verre pour les fenêtres. Les temples restaient donc étroits, et n'étaient éclairés que par des interstices ménagés dans la frise, par l'ouverture de la porte et par des lampes : c'est pourquoi on mettait peu de soin à les orner à l'intérieur; toute la magnificence se déployait au dehors, et on les entourait d'un ou de deux rangs de colonnes servant, en même temps que d'ornement, à abriter la foule qu'on n'admettait pas dans le sanctuaire.

L'agora et le théâtre, dans lesquels tout citoyen avait accès, devant être au contraire très-vastes, étaient laissés découverts; la beauté du ciel et l'habitude de la vie en plein air contribuaient d'ailleurs à ce qu'il en fût ainsi. La constitution démocratique du peuple grec empêchait les particuliers de se distinguer par des habitations somptueuses (1); il en résultait que l'amour des arts se reportait tout entier sur les constructions publiques. De là la magnificence des édifices dont se couvrit la Grèce, tous conservant, malgré une extrême variété dans les détails, leur caractère original de pureté selon les uns, de faiblesse selon les autres. Les colonnes considérées comme partie principale, courtes et solides pour soutenir les masses superposées, étaient espacées entre elles autant que le permettait la longueur d'une imposte de marbre ou celle d'une poutre. Ce système ne permit pas de hasarder des formes plus vastes, et il lui manqua l'inépuisable variété qui naît de la courbe et de la voûte.

Rome, au contraire, apprit à sa naissance, des architectes étrusques, à construire la voûte. On la voit dans les villes pélasgiques d'Italie, sur les aqueducs comme sur les égouts construits par les Tarquins. Rome n'avait pas à sa disposition d'aussi riches carrières de marbre que la Grèce; construisant donc en briques, elle trouvait plus d'avantage à employer la voûte : l'arc devint ainsi le caractère distinctif de l'architecture romaine, progrès important, puisqu'il permet de rattacher entre eux des piliers et des murs à bien plus grande distance qu'on ne saurait le faire avec des architraves en bois ou en pierre, et de couvrir, avec des toits aussi solides que faciles

(1) Démosthène accuse publiquement Midias, parce que sa maison à Éleusis est plus élevée que les autres.

à construire, des vaisseaux spacieux. On retrouve donc des arcs dans tous les lieux où les Romains édifièrent. Tantôt, au fond d'une place carrée ou autour d'une place circulaire, ils ouvrirent des hémicycles couverts de demi-coupoles ou de coupoles entières, ou formés par des arcs concentriques; tantôt ils circonscrivirent différents petits arcs dans un plus grand, ou ils les croisèrent dans des directions différentes. Lors même qu'ils appuyèrent les portiques sur des colonnes, à la manière grecque, ils jetèrent l'arc de l'une à l'autre, en le masquant par une architrave simulée.

Cela suffit pour distinguer l'architecture romaine de celle des Grecs; et bien que la première eût emprunté à celle-ci quelques parties, elle les rendit ornementales d'essentielles qu'elles étaient. L'inflexible ligne droite de l'architrave se combinait mal avec l'arc se courbant d'un pilastre à l'autre, la sommité anguleuse du toit avec la convexité de la coupole. Les triglyphes et les dentelures perdaient leur signification s'il n'existait pas, à l'intérieur, des poutres dont elles eussent à figurer la saillie; mais les Romains, qui n'étaient pas inventeurs, ne trouvèrent aucun moyen original pour orner convenablement l'archivolte.

Bien que Rome, lorsqu'elle eut opprimé l'Étrurie, tirât de la Grèce la plupart de ses artistes, et que l'imitation grecque se montre déjà dans le tombeau de Scipion Barbatus (l'an 456 de Rome), où le triglyphe dorique est surmonté de dentelures ioniques, ces architectes durent se plier au goût romain; ce qu'ils y ajoutèrent de grec s'y rattacha comme hors-d'œuvre. Il en résulta un style bâtard qui plut à un peuple bien éloigné de posséder ce sentiment exquis du beau particulier aux Grecs. La victoire procurait-elle aux Romains des chefs-d'œuvre d'art, des colonnes, des sculptures, ils chargeaient des architectes de les employer dans les édifices, qu'il fût possible ou non de faire accorder les morceaux anciens avec la construction nouvelle. La colonne, partie principale de l'architecture grecque, ne fut plus qu'un ornement pour interrompre le mur continu destiné à soutenir le poids perpendiculaire en même temps que la pression oblique de la voûte. Elle put donc se dresser sur un piédestal incommode aux passants, et s'élevant parfois, comme dans les arcs de triomphe, à une grande hauteur entre le plafond et le stylobate, ce qui lui faisait perdre de son effet et de son importance. Au lieu de rester le soutien de l'architrave,

elle servit d'appui à ce qui déjà était porté par le mur; il s'ensuivit qu'elle parut faire saillie, pour ajouter à la solidité; elle rendait toutefois la figure du chapiteau moins déterminée à l'œil. La colonne se trouve même placée, dans le Panthéon, dans l'intérieur d'un arc indépendant et d'elle et de la corniche, de manière qu'elle ne soutient que celle-ci, et que la corniche ne porte rien; démonstration manifeste de son inutilité.

Le fronton, qui, chez les Grecs, se continuait sans interruption, change de destination dans l'architecture romaine; il se trouve parfois placé sous la corniche, ou bien il surmonte une porte, une fenêtre, une niche; on le voit même, à Balbek, dans l'intérieur d'un portique. Par suite, au lieu d'un fronton grandiose, il y en eut plusieurs petits, parfois brisés, parfois arrondis, ou surmontés de plus grands, comme au Château-d'Eau à Rome, au temple de Diane à Nîmes, à celui du Soleil à Balbek et au palais de Dioclétien à Salone.

Les Romains introduisirent donc ces modifications avec d'autres encore dans les ordres d'architecture. Comme le dorique était trop sévère pour se plier à une modification, ils l'employèrent rarement; mais ils donnèrent son nom à un autre dont ils exclurent les traits les plus caractéristiques. L'ordre ionique perdit avec eux la diversité entre la face et les côtés de la volute, ce qui faisait la principale beauté de son chapiteau. L'ordre corinthien se transforma en composite. L'ove fut tronqué dans sa partie supérieure, les dentelures écrasées par en bas. Les ordres furent mêlés ensemble, comme dans le théâtre de Marcellus, où la corniche ionique couronna la colonne dorique. Vitruve se plaint, quand les Grecs ne s'écartaient jamais du principe originaire de la cabane de bois, de ce que les Romains ne voulaient point faire attention à ces convenances de détail, et mettaient dans les corniches inclinées de leurs frontons les dentelures sous les médaillons, suivant ainsi leur caprice en toute chose.

Ces défauts se faisaient remarquer dans les meilleurs temps, s'il convient d'appeler défaut ce qui est une déviation de règles arbitraires. Il faut avouer en effet que l'architecture romaine, avec la courbe de ses arcs, apporta beaucoup de variété à la beauté des lignes droites, des superficies planes et des formes anguleuses de la Grèce; mais sa décadence fut prompte. Déjà l'arc de triomphe élevé par Tibère à son prédécesseur est démesurément large, soutenu par des piliers de maçonnerie avec

deux maigres colonnes, et un fronton mal posé allant de l'une à l'autre. Celui de Trajan, à Ancône, pèche par l'excès contraire, écrasé qu'il est entre les piliers; et, en outre, les soubassements très-élevés sont surchargés de moulures insignifiantes. Il y a encore un plus mauvais sentiment de l'art dans la porte des Borsari à Vérone, édifiée peut-être sous le règne d'Alexandre Sévère, avec ses colonnes à cannelures torses et les frontons de ses niches tour à tour ronds et triangulaires. Dans le palais de Spalatro, l'arcade naît des colonnes, sans corniche. Mais si l'on peut considérer comme un progrès cette suppression d'une partie inutile, c'est toujours une combinaison défectueuse que des colonnes posant sur des modillons au lieu de piédestaux, et dont une rangée s'élève sur l'autre sans une ligne continue indiquant un plafond; que des corniches qui, au lieu de suivre la ligne horizontale d'une colonne à l'autre, circulent avec la frise autour d'une voûte immense. Ajoutez à cela les ornements semés sans sobriété, sans signification et sans effet, comme à Palmyre, où la quantité des colonnes et des frises dégénère en superfluité et en confusion.

Ces défauts choquent d'autant plus que la sculpture eut une décadence plus rapide encore. En effet, les gigantesques modillons en marbre du magnifique temple de la Paix ne sont guère supérieurs aux ouvrages des siècles barbares; et sous Constantin il y avait une telle pénurie d'artistes que l'on dut dilapider les anciens monuments pour embellir les nouveaux, surtout à Constantinople : cet empereur pensait, comme Jules II, que les édifices devaient s'élever, et non se construire. L'arc érigé en souvenir de ses triomphes est, dans son ensemble, plus majestueux que celui de Septime Sévère; mais les ornements furent enlevés de l'arc et du forum de Trajan, et se marièrent mal avec des ouvrages nouveaux, où manquait la beauté et l'art des contours, qui produit la grâce. C'est ce dont étaient dépourvues tout à fait les images du Sauveur et des douze Apôtres, en argent, qu'il fit porter à Saint-Jean de Latran, comme d'autres statues de son siècle, existant au Capitole, ainsi que les médailles et les monnaies du même temps. Il fit enlever la tête à une statue d'Apollon pour y substituer la sienne, qui fut ensuite frappée de la foudre en 1100. L'arc de triomphe élevé en son honneur à Thessalonique est plus grandiose que celui de Rome, et de tous les côtés plus chargé de reliefs et d'ornements.

La colonne érigée à Théodose le Grand est de beaucoup au-dessous de celles de Trajan et d'Antonin, autant que nous en pouvons juger par les dessins de Bellini, la succession monotone d'une marche triomphale y ayant été substituée aux vicissitudes de la guerre. Le piédestal de l'obélisque égyptien, placé par ce prince dans l'hippodrome de Constantinople et où il est représenté, avec ses fils, assistant aux jeux et entouré de sa cour, est une grande preuve de décadence. Les portes de bronze de Saint-Paul, avec des figures et des arabesques en argent, furent fondues à cette époque; mais la richesse ne peut déguiser la décadence de l'art.

Si la loi qui exempte les peintres et leur famille des logements militaires (1) atteste chez Constantin le désir d'encourager les arts, d'autres lois prouvent combien le goût du beau se perdait parmi le peuple : ainsi il fut nécessaire de promulguer la défense de démolir les mausolées, les arcs de triomphe, d'abattre les colonnes par caprice, ou par besoin de s'en servir pour d'autres constructions (2). On dut même instituer un magistrat pour défendre par la force les monuments publics (3).

L'art chrétien, sorti des catacombes, où il avait fait ses premiers essais (4), put élever des temples, et les embellir d'effigies et d'ornements. Le pape Sylvestre reçut en don, de Constantin, le palais de Latran pour sa demeure et pour l'usage du culte. Ce pontife fit édifier derrière ce palais un baptistère octogone, consacré à saint Jean-Baptiste. L'église voisine, dédiée sous le même nom, a été depuis considérablement changée; mais le pape y prend encore possession de la ville et du monde (*urbis et orbis princeps*). Constantin fit élever sur l'emplacement du cirque de Néron un temple au prince des apôtres; il fit construire aussi ceux de Saint-Paul hors des murs, de Saint-Laurent et de Sainte-Agnès dans une vallée parsemée de catacombes, entre les voies Salaria et Nomentana. Le dernier fut converti en chapelle funéraire quand on y déposa Constance, fille de l'empereur, dans un admirable sarcophage de porphyre, orné d'allégories bachiques. On voit des symboles du même Art chrétien

(1) *De Excusatione artificum.*
(2) *Code de Justinien*, XIII et suiv., *de sepulcr. viol.* — *Code Théod.*, IX, 17; XVI, 49, XV.
(3) *Centurio nitentium rerum.* AMMIEN MARCELLIN, XVI, 6.
(4) Voy. tom. V. page 652.

genre dans la mosaïque du baptistère rond qui se trouve près de cette église; non qu'il eût été précédemment consacré à Bacchus, mais parce que les pampres et la vendange étaient des symboles chrétiens.

Trois églises furent bâties par l'ordre du même empereur ou de sa mère sur le mont des Oliviers, à Bethléem, et sur le saint sépulcre, par des architectes qui probablement avaient vu Saint-Paul de Rome, ce qui empêcha leur imagination de se laisser entraîner aux exagérations du style oriental. Constantin éleva d'autres églises dans sa nouvelle capitale, comme Sainte-Sophie, les Saints-Apôtres, Sainte-Dynamie, Sainte-Irène, et, si nous en croyons Grégoire de Tours, une magnifique dans l'Arvernie. La rapidité avec laquelle il voulait voir se terminer les constructions fit que toutes ne tardèrent pas à s'écrouler, à l'exception peut-être des églises de Saint-Jean et de Sainte-Constance.

Cet empereur et ses premiers successeurs n'abattirent pas les temples païens et ne changèrent pas leur destination. Quand Théodose eut assuré le triomphe du christianisme, il fallut élever partout des églises, puisque l'on comptait presque autant de fidèles que de citoyens. Les temples des dieux étaient petits, comme nous l'avons dit ailleurs, destinés qu'ils étaient non à recevoir la foule, mais seulement à l'accomplissement des rites; leur nombre s'était accru dans Rome par l'affluence des adorateurs d'une multitude de divinités différentes, mais ils n'étaient pas devenus plus vastes. Ils pouvaient donc difficilement être changés en églises chrétiennes, où le peuple entier se réunissait pour prendre part à la prière et au sacrifice, pour entendre les vérités de la foi et les préceptes de la morale. Des vaisseaux plus spacieux devenaient dès lors nécessaires, et l'on jugea plus convenable d'approprier les basiliques au nouveau culte.

Basiliques

On se rappelle que c'étaient des enceintes couvertes, où les marchands se réunissaient pour traiter de leurs affaires, et dans lesquelles les orateurs venaient plaider, et les juges prononcer leurs sentences. Pline en comptait dix-huit dans Rome (1). Les temples étaient entourés extérieurement de nombreuses colonnades; mais les basiliques ne laissaient voir au dehors que des murailles nues; elles avaient d'ordinaire la forme d'un carré long, et se trouvaient partagées en trois nefs par deux rangées

(1) *Hist. nat.*, VI, 33.

de colonnes aboutissant à un demi-cercle élevé de quelques marches et couvert d'un hémicycle en forme de niche, appelé en grec ἀψίς, en latin *tribunal*. Là siégeait le magistrat entouré des juges, ayant en face de lui les avocats. Dans des cabinets contigus se tenaient les scribes ou autres, auxquels on soumettait, pour les résoudre ou les concilier, les questions de droit ou les différends qui s'élevaient entre négociants. Quelques-unes de ces basiliques avaient des balcons ou tribunes pour la commodité des spectateurs.

Rien ne pouvait mieux convenir aux réunions des chrétiens, tant pour l'espace que pour la distribution. L'autel fut placé au milieu du tribunal, l'évêque s'assit sur la chaire du magistrat, le clergé autour de lui; le reste de l'édifice reçut les fidèles, les hommes au midi, les femmes au nord, les catéchumènes dans la nef du milieu; dans les tribunes étaient les veuves et les vierges.

Une fois que le christianisme eut pris l'essor, il fonda ses églises pour ses besoins et ses idées. Au moment où le pape Libère s'entretenait, avec un sénateur, de celle de Sainte-Marie Majeure, qu'il se proposait d'élever à Rome, la neige tomba au milieu du mois d'août, et sur cette neige un ange traça le plan de la nouvelle église. Cette légende atteste que l'on attribuait aux formes des temples une origine supérieure au caprice de l'artiste. Tout semble en effet avoir été rituel dans les constructions chrétiennes, comme jadis dans le temple hébraïque. Les premières églises furent même disposées à son imitation; car on lit dans les constitutions apostoliques, ouvrage du quatrième siècle, que saint Pierre voulut que les églises ressemblassent à un navire, avec deux pastophories ou sacristies aux extrémités; l'évêque et les prêtres siégent au milieu, tandis que les diacres sont debout, vêtus légèrement, comme des marins prêts à voguer. Leur mission est de veiller à ce que les laïques soient rangés en bon ordre, les femmes séparées des hommes; qu'ils écoutent en silence les lectures et l'explication de l'évêque, qui représente le pilote. Des portiers doivent être préposés du côté où entrent les hommes, des diaconesses du côté où se tiennent les femmes.

Quand les chrétiens avaient le choix du lieu, ils construisaient leurs églises sur une hauteur, d'une longueur double de la largeur, le chevet du côté de l'orient, le pied au couchant, symbole du progrès catholique, qui, de l'immobilité orientale,

s'avançait d'un libre essor vers un avenir plein de grandeur.

On y rencontrait d'abord l'*atrium*, portique à colonnes (1), aussi large que l'église, et qui devint, quand les catacombes furent abandonnées, le lieu de repos des morts, où ils attendaient la résurrection la tête tournée au levant. Les riches pouvaient obtenir des tombes séparées dans le même lieu; mais les seuls évêques étaient ensevelis dans les nefs. La famille impériale avait ses caveaux sous le seuil sacré, ce qui faisait dire à Jean Chrysostome que les rois étaient devenus les portiers des pêcheurs. Parfois l'atrium s'étendait jusqu'à former une cour carrée, comme on le voit déjà devant le temple du Soleil, à Balbek; à la chapelle d'Isis, à Pompéi, et dans plusieurs églises chrétiennes (2).

Le temple païen, de même que les maisons, n'avait pas de fenêtres; il recevait la lumière par les portes, ou par une ouverture dans le plafond, ou par des lampes. Le groupe antique le plus remarquable fut trouvé dans une chambre des bains de Titus, ornée de marbres précieux, mais où n'entrait pas la lumière du jour. Dans les temples chrétiens, des fenêtres rondes ou à plein cintre transmettaient une lumière tempérée par des verres coloriés, représentant au peuple des faits de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Au dehors, point de colonnes, de moulures, ni aucune saillie, sauf celle du toit; mais des murailles nues, dont la simplicité et l'harmonie donnaient à l'édifice un air de majesté.

L'église était partagée en trois zones : dans la première (*narthex*, *ferula*, *pronaos*), voisine de la porte, prenaient place les pénitents non excommuniés et les catéchumènes qui entendaient l'évangile sans pouvoir assister au sacrifice. La seconde (*navis*, *naos*) recevait les initiés; elle était séparée de la première par un mur transversal à trois portes : celle qui était à droite servait pour les hommes, celle qui était à

(1) On le voit encore à Rome, à Saint-Laurent, à Saint-George en Vélabre, à Sainte-Marie de Transtévère et, quelque peu modifié, à Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure, etc.

(2) Telles que celles de Saint-Clément, des Quatre Saints couronnés, de Saint-Laurent, de Rome; de Saint-Apollinaire et de Saint-Jean de la *Sagra in Classi*, à Ravenne; de *Parenzo*, dans l'Istrie; de Saint-Ambroise, à Milan. Cette dernière, Saint-Zénon à Vérone et Sainte-Marie de *Torcello* sont les églises de l'Italie supérieure qui conservent le plus d'analogie avec l'ancienne basilique.

gauche pour les femmes, celle du milieu pour les processions.

Dans la nef du milieu, plus élevée ou plus basse, destinée aux cérémonies religieuses, se plaçaient les lévites et les trois chœurs chantants, destinés, un pour l'orchestre, un pour l'épître, un pour l'évangile, dont la lecture, ainsi que celle des lettres des évêques, était le privilége des diacres. Devant les ambons, en pierre le plus souvent, octogones ou carrés (1), avec des mosaïques et des sculptures, s'élevait la colonne du cierge pascal.

Le siége de l'évêque, derrière l'autel, occupait le centre de l'abside, qui s'appelait presbytère, et dont la voûte était dorée. A côté se trouvaient les pastophores. Cette chaire épiscopale était élevée de trois marches au-dessus des stalles des prêtres du rang le plus haut; l'évêque pouvait ainsi, par-dessus l'autel, parcourir du regard la foule rassemblée. A côté s'élevaient deux ambons : un pour lire les évangiles, l'autre les épîtres. A l'extrémité des deux nefs latérales étaient le *senatorium* et le *matroneum*, pour les sénateurs et les matrones.

La troisième zone était le sanctuaire (*cella, hieration*), séparé du reste du temple par un arc triomphal. On y montait par trois degrés sur lesquels s'abaissait le voile peint, et il n'était donné qu'au prêtre d'y pénétrer. Au-dessous était la confession, crypte où se trouvaient des ossements des martyrs, sur laquelle était appuyé l'autel unique, consacré au Dieu unique. La colombe de l'Eucharistie était suspendue au-dessus, et alentour on voyait des lampes de formes diverses, attachées au baldaquin en triangle grec, soutenu par quatre colonnes et appelé *ciborium*.

Plusieurs variétés de détail s'introduisirent dans la forme générale. Il nous reste la description de l'église de Tyr, abattue comme les autres au temps de Dioclétien, et que les habitants de cette ville voulurent rebâtir, après le règne de Constantin, sur le même emplacement, mais plus vaste et plus ornée. L'édifice était entouré d'une enceinte murée, où l'on pénétrait par une galerie ouverte vers l'orient, si élevée qu'elle semblait de loin inviter les fidèles. Cette galerie donnait accès dans une grande cour carrée, ayant de chaque côté, pour les catéchumènes, des porches à colonnes, fermés de jalousies qui laissaient

(1) Celui de Saint-Ambroise, à Milan, a été formé de deux tombeaux superposés.

circuler l'air. Les fidèles pouvaient se purifier aux fontaines qui jaillissaient au milieu de la cour, à la suite de laquelle on trouvait le pronaos, avec trois portes vers le soleil levant : celle du milieu, plus haute et plus large, avec ses battants d'airain ciselé, donnait entrée dans la grande nef, accompagnée de deux autres plus basses, qui recevaient la lumière de fenêtres garnies d'un grillage en bois artistement sculpté.

La basilique était soutenue par des colonnes plus élevées que celles du péristyle. Elle était décorée d'ouvrages précieux; le pavé était en marbre, la couverture en cèdre; une grille séparait les fidèles du sanctuaire (1).

On pense que la basilique Porcia, ainsi nommée de L. Porcius, consul en l'an 564 de Rome, fut la première consacrée au culte chrétien dans la ville des Césars. Constantin fit construire sur le même modèle celle de Saint-Paul hors des murs (2). Les chapiteaux élégants des vingt-quatre colonnes de marbre violet qui y furent portées du môle d'Adrien y contrastaient avec la grossièreté des seize autres colonnes ajoutées depuis, peut-être quand Théodose et Arcadius agrandirent cette basilique. Ces colonnes divisaient l'édifice en cinq nefs, qui, avec une autre transversale, formaient une espèce de croix. Ces quatre rangées offraient au dedans un coup d'œil bien plus grandiose et plus magnifique que les péristyles extérieurs des anciens.

Les arcs partent ici des colonnes, contrairement à ce que nous offrent les constructions d'un style plus pur. Dans Sainte-Constance, à deux milles de Rome, les colonnes sont jumelles. On en voit de semblables dans une église près de Nocéra, et dans une autre près de Rome, dont la construction est attribuée à sainte Hélène.

Comme on employait à ces édifices des colonnes enlevées de toutes parts, et qui étaient dès lors de dimensions diverses, au lieu de raccourcir celles qui étaient trop longues, ou d'exhausser, au moyen d'un piédestal, celles qui se trouvaient trop courtes, on bannit l'architrave, et l'on jeta de l'une à l'autre les arceaux qui partirent immédiatement de leur sommet; méthode connue déjà peut-être, mais devenue alors d'un usage général.

(1) EUSÈBE, *Hist.*, X, 3.
(2) Brûlée le 21 juillet 1832.
Voyez J. CIAMPINI, *Synopsis de sacris ædificiis a Constantino constructis*. Rome, 1691.

L'église dédiée dans Rome à sainte Prisca, sur l'emplacement où s'élevait le palais de cette matrone, baptisée par saint Pierre et considérée comme la première martyre, a quelque ressemblance avec les catacombes; car on y trouve un tombeau, un autel et une chapelle. Saint-Clément, qui, antérieur à Théodose, est un des plus anciens restes de cette architecture primitive, conserve dans sa pureté la forme rituelle, entouré qu'il est d'un atrium à colonnes avec un pronaos. Il est divisé en trois nefs, dont celle du milieu a trente-quatre pieds de largeur, celle de droite treize et celle de gauche dix-huit (anomalie qui n'est pas rare); de larges degrés conduisent à la tribune (le chœur), sous laquelle se trouve la confession avec les reliques. Saint-Sylvestre, Saint-Hermès, Saint-Martin des Monts, à Rome, furent aussi élevés sur des oratoires souterrains.

Galla Placidia, fille de Théodose, voulut que l'église de Saint-Nazaire et Saint-Celse, à Ravenne, imitât les hypogées; et elle y fit disposer des tombeaux pour elle, pour Honorius, son frère; pour Constance, son époux, et pour Valentinien III, son fils.

Un des premiers temples païens changé en église fut Saint-Urbain, hors la porte Capène, au-dessus de la source d'Égérie. Il est tout en briques, et son portique est orné de quatre belles colonnes. Saint-Pierre aux Liens est attribué à Léon le Grand; mais on ignore d'où il tira ces colonnes d'ordre dorique qui sont beaucoup plus élevées que celles de Pestum. Chaque colonne, avec son chapiteau, a de hauteur près de huit fois son diamètre.

Les églises se multiplièrent ensuite dans Rome (1), et l'on pourrait y suivre peu à peu l'architecture dans son déclin et dans sa renaissance; car il n'y eut pas de siècle, quelque malheureux qu'il fût, dans le cours duquel la munificence ou la piété des pontifes n'en fît édifier au moins une.

Il en fut aussi construit dans les autres villes, à mesure que

(1) On calcule qu'il a été construit dans Rome, dans le deuxième siècle, deux églises; dans le troisième, neuf; dans le quatrième, dix-sept; dans le cinquième, huit; dans le sixième, douze; dans le septième, cinq; dans le huitième, onze; dans le neuvième, sept; dans le dixième, une; dans le onzième, sept; dans le douzième, huit; dans le treizième, seize; dans le quatorzième, huit; dans le quinzième, trente; dans le seizième, quatre-vingt-treize; dans le dix-septième, soixante-deux; dans le dix-huitième, sept; — en tout, trois cent trois églises.

le christianisme s'y établit. Elles conservaient toutes les formes rituelles, soit pour le plan, soit pour l'élévation, soit pour les ornements. Lorsque ensuite le culte ne se borna pas à honorer un seul martyr, le nombre des autels s'accrut, et la simplicité du dessin s'altéra par l'interruption des belles lignes; ce fut bien pis encore quand s'introduisit la pompe profane des mausolées.

ÉPILOGUE.

Nous sommes élévés dès l'enfance à admirer Rome, la ville reine. On nous donne à étudier une littérature majestueuse, pleine de sa grandeur, et des historiens qui, idolâtres de tant de prodiges, sans tenir compte de ce qui est juste ou non, exagèrent les vertus, justifient les forfaits, émettent des idées fausses et inhumaines sur la liberté, la gloire, le droit de conquête. Nous sommes amenés ensuite à méditer sur cette législation qui frappe encore d'étonnement après tant de progrès de la science du droit et de la jurisprudence. Environnés des admirables débris de cette civilisation, et considérant comme une gloire héréditaire ou nationale la magnificence et les triomphes de ceux que nous regardons comme nos instituteurs ou nos ancêtres, il n'est pas surprenant que nous ayons peine à revenir sur des jugements acceptés sans discussion et devenus des sentiments, à nous arracher ces illusions, à substituer aux belles phrases les faits dans leur nudité, à l'éclat la justice, à la gloire l'humanité.

Nous aussi, qui sommes pleins de foi et d'espoir dans les progrès que fait le genre humain en apprenant et en s'améliorant toujours, nous ne saurions nier la part immense que Rome a eue dans les progrès qu'il a réalisés déjà. Au morcellement des communes elle substitua l'idée de nation, à des dynasties de rois celle d'un peuple, d'un peuple roi; elle brisa les mille barrières qui isolaient les populations; rapprocha des civilisations très-diverses, afin que l'une profitât à l'autre; prépara le temps où devait lui succéder une dynastie de nations régnant non plus par la force, mais par l'intelligence.

La nécessité de ce changement n'était pas prédite par les sibylles, elle n'était pas aperçue par les philosophes ni par les

hommes d'État; loin de là, ils s'irritaient contre les chrétiens, qui la prêchaient, et Rome mourait persuadée de son immortalité; elle mourait par la force, elle qui avait vécu par la force.

Elle mourait, mais en laissant à l'avenir un immense héritage. Dans toutes les contrées de l'Europe où elle avait pu atteindre, restèrent les villes qu'elle avait fondées, et qui devinrent des foyers de civilisation. Celles-ci fixèrent d'abord au sol le flot des barbares; plus tard elles se trouvèrent, avec les évêques et les communes, en mesure de résister à la tyrannie féodale (1).

Sa littérature demeura, comme objet d'étude, à côté de la littérature nationale, et servit à faire l'éducation des nouveaux peuples européens, qui tous en éprouvèrent l'influence, ceux-là même qui voulurent le moins le reconnaître. L'Homère du moyen âge se faisait guider par Virgile dans son merveilleux voyage.

Son idiome survécut longtemps : conservé par l'Église, il offrit une langue universelle, non comme une chimère philosophique, mais comme un fait; modifié par les dialectes primitifs, il engendra les langues nouvelles, plus logiques si elles sont moins majestueuses, plus claires si elles sont moins poétiques.

Ses lois demeurèrent toujours : maintenues d'abord et modifiées par l'Église, elles s'introduisirent ensuite dans les écoles et dans la société séculière pour régler les actes, les transactions, les contrats, en fournissant de nobles modèles d'ordre et d'équité, bien qu'elles apportassent parfois des entraves à la pensée.

Rome avait trouvé le monde divisé en municipes sans unité; elle étouffa leur individualité en les réunissant à elle; mais elle les organisa par l'administration. Lorsqu'elle vint à se dissoudre, ces institutions continuèrent de subsister, réduites, il est vrai, à la simple administration; mais, plus tard, mêlées aux éléments septentrionaux et vivifiées par les immunités ecclésiastiques, elles produisirent les communes du moyen âge et l'époque la plus glorieuse de l'Italie.

Rome elle-même conserva, comme héritage, l'idée d'un pouvoir central faisant tout mouvoir; elle se perpétua, partie dans l'administration qui ne changea pas, partie dans les souvenirs.

(1) Qu'on voie à quel point les choses se passèrent différemment en Pologne et en Écosse, où il n'y eut point de villes romaines.

Les peuples barbares cherchèrent à imiter celle qu'ils admiraient sans pouvoir l'égaler; par elle un empire chrétien renaquit sous Charlemagne; et si des légistes bourgeois purent opposer aux usurpations sans frein des juridictions féodales la force d'un pouvoir suprême, ce fut à elle qu'on le dut.

Combien son accroissement, sa grandeur, sa décadence ne sont-ils pas riches de leçons pour celui qui observe l'homme et admire sa puissance, moins dans l'abus effréné de la force que dans les lentes conquêtes de la justice ! Nous avons suivi celles-ci pas à pas, en cherchant à dissiper devant nous le nuage des opinions préconçues, en sympathisant avec les opprimés, avec les vaincus, avec le peuple. Il n'y a donc pas à s'étonner si nos jugements se sont formulés tout autrement que ceux des admirateurs de la violence, des triomphes et des héros. Il n'y a pas à s'étonner si la voie Sacrée et le Capitole nous ont moins occupé que le quartier de Suburre et les Catacombes; si nous avons moins accordé une admiration extatique à la Rome de César que nous n'avons observé dans une contemplation prolongée son agonie et sa fin. Il n'y a pas de spectacle plus intéressant que celui d'une société qui se dissout et d'une autre qui s'élève. Et quand l'histoire offrit-elle une occasion plus opportune d'y attacher ses regards?

Nous nous sommes arrêté longuement à considérer le combat entre le monde oriental, le monde chrétien et le monde septentrional; à voir le christianisme, l'hellénisme, la philosophie, la barbarie se disputer la terre. Mais l'hellénisme, blessé au cœur, s'efforce en vain de se régénérer en adoptant tout ce qu'il trouve de mieux chez son adversaire; c'était un arbre vermoulu que ne rafraîchissaient pas les rosées du ciel, et qui, semblable à l'upas, répandait une ombre meurtrière sur tout sentiment d'amour et de générosité : il ne pouvait pas recevoir la greffe de l'olivier destiné à vivifier le monde. Après avoir cessé de tuer, le paganisme s'arme d'arguments dans les écoles, se pare de symboles dans les temples, appelle opiniâtrément à son aide les préjugés de l'aristocratie et les habitudes du vulgaire; mais aussitôt que l'appui de la légalité lui manque, il vient expirer au fond des catacombes, où le christianisme avait grandi (1).

(1) Répétons-le, nous considérons le catholicisme comme une immense force civilisatrice ; la démonstration de la sainteté de ses dogmes appartient à d'autres sciences. L'histoire doit l'envisager comme une religion de liberté et de

Celui-ci, sachant que la résistance est un crime quand elle cesse d'être un devoir, afin de ne pas provoquer les tyrans, avait d'abord versé son sang en silence et le pardon sur les lèvres; mais une fois qu'il eut pris vigueur dans les tourments et dans les mâles voluptés de l'abstinence et de la solitude, il éleva la voix au milieu du fracas des armes; de croyance personnelle et intérieure, il s'est changé en institution; il a son gouvernement, ses revenus, sa représentation, ses assemblées, et il peut désormais se dégager des entraves de la société civile.

Celle-ci demeure païenne au fond, dans ses institutions, dans ses lois, dans ses mœurs, telle qu'elle naquit et grandit. Aussi l'empire, tout en reconnaissant l'Évangile, marche-t-il dans un autre sens que celui qui est prescrit par la loi nouvelle.

Le christianisme ne se proposait pas son renversement, car il tendait à améliorer les hommes, afin que la société devînt meilleure; il voulait non pas corriger celle-ci aux dépens de ceux-là, selon la méthode pratiquée jusqu'alors par les sages. Il ne fait donc pas cesser tout à coup la guerre, l'esclavage, l'obéissance passive. Quelles forces avait-il pour cela? Il ne précise pas les rapports de conscience entre rois et peuples, attendu qu'il n'y avait pas encore de nations chrétiennes, mais seulement des individus. Le gouvernement est encore dans la main des empereurs, qui sont les chefs des armées et de l'État, pontifes et dieux, avec un sénat disposé à tout approuver, une armée prête à tout exécuter. Mais l'Église déclare que les empereurs dépendent eux-mêmes d'un Dieu qui les élève et les abat à son gré; la rigidité de la loi romaine doit plier devant les lois chrétiennes, c'est-à-dire devant la morale et la justice. Les Césars ne sont pas détrônés, mais renversés de l'autel et du siége pontifical. A côté de la société qui doit périr, il s'en élève, comme modèle, une autre entièrement différente, fondée sur l'égalité des hommes, sans noblesse ou priviléges héréditaires, avec une hiérarchie élective, dans laquelle les honneurs, la considération, le pouvoir sont appuyés sur la seule base légitime, le mérite.

On ne pouvait toutefois l'appeler société chrétienne tant que les dépositaires de la nouvelle doctrine ne seraient pas parvenus à s'emparer de l'homme au berceau, à écarter de lui les

progrès, et ne croit jamais insister assez sur le plus grand changement qui se soit opéré ici-bas.

idées de l'ancien ordre de choses, devenues habitudes, et à infiltrer dans son âme celles du nouveau, avec les préceptes reçus sur les genoux de la mère.

Ce but ne pouvait être atteint tant que la cité romaine resterait debout; et, constituée par la force, elle ne pouvait être renversée que par la force.

Que si le gouvernement libre est non pas celui qui affranchit l'homme de toute subordination, mais bien celui dans lequel le joug de la force fait place aux règles de la morale, la soumission aveugle à une croyance rationnelle, le supplice à l'expiation, nous devons dire que le droit canonique, dans son intégrité, conduisait mieux que les lois romaines à l'émancipation. Les chrétiens résistent, parce qu'ils craignent plus Dieu que l'homme; les individus et les nations apprennent que, persécutés dans un lieu, ils peuvent mettre à l'abri dans un autre les droits de leur conscience. Quand les Romains définissaient la loi : *ce qui plaît au prince* (1); quand, selon Aristote, il valait mieux être gouverné par un homme que par de bonnes lois (2). les maîtres du christianisme enseignèrent à désirer, en tous pays, des institutions telles qu'il ne fût pas possible au roi de tyranniser ses sujets (3), et saint Augustin professait que les gouvernements étaient institués par le peuple et pour le peuple. « Les rois et les seigneurs (*domini*), dit-il, ne sont pas nom- « més afin de régner et de dominer, mais afin de régir; car « règne dérive de roi, et ce dernier mot de régler. Le faste « princier doit être considéré non comme l'attribut de celui « qui règne, mais comme l'effet de l'orgueil de celui qui com- « mande..... Dieu, ayant fait l'homme raisonnable à son image, « voulut qu'il dominât sur les créatures dénuées de raison, non « sur l'homme. C'est pourquoi les premiers justes furent pas- « teurs de troupeaux, et non pas rois d'hommes, Dieu voulant « par là nous donner à connaître à la fois ce qui est conforme « et à l'ordre des créatures et à l'expiation des péchés (4). »

Nous n'avons jamais rencontré, chez les anciens sages, de pareilles idées de liberté; et, avant saint Augustin, aucune voix n'avait protesté contre la peine de mort (5). Il implore lui-

(1) *Quod principi placuit, legis habet vigorem.*
(1) ARISTOTE, *Polit.*, III.
(3) SAINT THOMAS, *de Regimine principum.*
(3) *De Civitate Dei*, XII, 2; XV, 1.
(5) Voy. ci-dessus, pages 373 et suivantes.

même du tribun Marcellin la grâce de quelques sectaires, demandant que l'emprisonnement remplace pour eux la peine capitale, « afin qu'ils soient ramenés, dit-il, d'une activité « malfaisante à un labeur utile, de la folie du crime à la raison « et au repentir. »

Vous avez là l'idée première du système pénitentiaire, gloire ou espérance de notre siècle d'humanité; vous avez, dans les assemblées paroissiales, diocésaines, œcuméniques, le gouvernement représentatif, vanté comme la plus haute conception de la philosophie et comme le terme du progrès social. Vous avez la liberté et l'égalité dans l'assemblée des fidèles; la monarchie élective dans l'Église, dont le chef, bien que choisi parmi le peuple, obtient des fidèles une obéissance parfaite. Ce qui même parut un songe d'esprits bienveillants ou d'utopistes, à savoir un langage commun et la paix universelle au moyen d'assemblées générales, fut réalisé autant que possible dans la société chrétienne par l'usage de la langue latine et par les conciles.

Dans ces assemblées, des prélats désarmés osent contredire des empereurs; et, tandis que les sénateurs font assaut de lâcheté, ils opposent aux décrets la voix de la conscience. Celui de Nicée est le premier exemple donné au monde d'une association de tous les peuples connus, différents par les lois, par les usages, par la civilisation, réunis par une même foi et pourtant indépendants, envoyant des députés populaires discuter la question de savoir comment on doit croire, adorer et se conduire. Plusieurs droits y sont reconnus; on y proclame un symbole d'unité générale, qui couronne les plus sublimes doctrines des temps antiques. Aussi, dès ce moment, une nouvelle ère de progrès commence pour la civilisation et pour l'intelligence humaine.

La liberté, bannie en tous lieux par la funeste influence de l'égoïsme, se réfugie donc dans le sanctuaire, protégée par la foi en Celui par qui règnent les rois. On pourrait, au premier abord, trouver une apparence de despotisme dans ce gouvernement de l'Église, qui impose ce qu'il faut croire, étend son empire sur la conscience et proscrit l'hérésie; mais il s'offre sous un bien autre aspect si l'on songe qu'il tire son infaillibilité d'un principe qui, supérieur à l'homme, est fait pour satisfaire complétement la raison; qu'il agit, en toutes choses, publiquement, par lettres, par conciles, par discussions, à tel

point que chaque détermination est prise à la suite de délibérations en commun. Les hérésies elles-mêmes prouvent quelle activité régnait dans ce corps, où l'autorité semblait devoir l'étouffer. *Je ne souffrirai jamais la servitude de l'esprit*, disait un évêque (1) ; *celui-là me paraît tomber trop bas qui est obligé de cacher sa pensée.*

Le christianisme avait posé comme base de toute doctrine ce qu'il y a de plus général dans ses croyances et dans la raison humaine. Les intelligences n'avaient donc qu'à travailler avec énergie pour élever tout ce qui est science sur un fondement inébranlable ; et il en serait résulté la régénération complète du savoir et l'immense progrès qui est le fruit de l'accord. Par malheur, l'opinion individuelle prit bientôt la place de la foi universelle ; elle s'appliqua à la solution de problèmes impossibles à débrouiller, et le temps et les efforts se consumèrent à construire des systèmes incertains en droit, éphémères de fait ; le caractère de généralité manqua dans les réformes partielles, et les investigations ne profitèrent plus à l'agrandissement de l'ordre de la foi bien affermie, mais elles marquèrent un retour à des théories particulières, à des écoles exclusives, à des hypothèses gratuites.

Malgré cela, bien que les conditions de la société d'alors et les désastres survenus eussent retardé les résultats à recueillir, il n'est peut-être pas une seule des améliorations des temps plus civilisés qui ne se trouve, au moins en germe, dans les saints Pères. Ayant succédé aux apôtres et aux martyrs pour soutenir, par le savoir et par la parole, les croyances nouvelles nées au milieu du peuple et propagées parmi le peuple, ils rompent le cercle perpétuel d'imitation dans lequel la littérature profane était comme enchaînée, et font éclore le siècle d'or de la littérature chrétienne. Nous avons pu étudier dans leurs écrits maintes particularités de l'histoire des peuples, les progrès lents, mais incessants, par lesquels fut amenée à maturité la révolution la plus vaste, et les obstacles que lui opposa la science, appuyée sur les anciens usages, jusqu'au moment où elle fut appelée elle-même à soutenir les nouvelles doctrines avec un redoublement d'énergie.

Déjà avant Auguste les productions de l'esprit et des arts ne se proposaient que d'exciter les instincts personnels, tan-

(1) SIDONIUS APOLLINARIS, *Ep.* VIII, 18.

dis que les enseignements de l'Église fomentaient, chez les fidèles, une passion toute sociale. Il semblerait, quand on lit les auteurs profanes des premiers siècles chrétiens, qu'ils composassent dans des pays éloignés de tout tumulte, dans la Rome triomphale et confiante en ses divinités protectrices, tant ils chantent puérilement sur le bord de la tombe, et encensent par réminiscence les immortalités défuntes.

C'est à bon droit que l'art, réduit à cette condition misérable, est pris en dédain par les Pères de l'Église, eux qui, tonnant du haut de la chaire, discutant dans le concile ou chantant dans la solitude, sont toujours les hommes de leur temps et de la réalité : ils respectent et révèlent les souffrances d'une société qui périt, et se font les héros de la charité et de l'opposition quand n'apparaît ailleurs que basse flatterie, ou résignation efféminée, ou patience douloureuse.

Après la lutte contre le paganisme, soutenue, durant les quatre premiers siècles, par les chrétiens, qui proclamaient la liberté de croire et d'adorer, la liberté de la conscience indépendante de César, le triomphe est complet; mais il faut alors asseoir les fondements de l'édifice nouveau, affermir la discipline, épurer et éclairer les croyances.

Il faut livrer de nouveaux combats. A chaque pas surgissent des hérésies soit contre la foi, soit contre la morale, soit contre la discipline. Le Christ n'avait pas dit que sa barque aurait toujours les vents propices, mais qu'aucune tempête ne la submergerait.

Aujourd'hui ces hérésies ont perdu leur signification, semblables désormais à ces squelettes d'animaux antédiluviens qui attestent de violentes révolutions. Mais quiconque voudra laisser de côté ce qu'il y a de plus opposé à la profondeur, c'est-à-dire la raillerie et le dédain, reconnaîtra que chacune de ces opinions eut son influence sur le cours des choses et sur les idées qui donnent l'impulsion à l'humanité.

Les Pères s'arment parfois, en réfutant, de raisons si générales qu'elles peuvent répondre à tous les novateurs dont chaque époque voit pulluler la race. Ainsi Tertullien prouve, dans ses *Prescriptions*, que les hérésies ne sont pas la route du véritable christianisme, parce que chacune est nouvelle en comparaison de la vérité existante dès le principe, parce que les hérétiques n'ont ni règle ni but dans les débats qu'ils engagent contre l'Église, abandonnés qu'ils sont à leur propre jugement,

parce que ces opinions se contredisent l'une l'autre, chacune prétendant posséder exclusivement la vérité (1). Si parfois l'esprit de dispute entraîna véritablement soit à des discussions frivoles, soit à des paroles amères, et accumula les difficultés sur le sentier que devait dégager la foi pour marcher une et assurée, prenons en pitié ces égarements de la raison humaine, qui, se sentant rendue à la liberté, en abusait comme l'enfant débarrassé de ses langes.

Il est plus instructif et plus consolant de contempler ces prêtres qui, sans intérêt ni espérance terrestre, se répandent sur tout le monde habité, et rattachent les peuples à l'Église par la charité; mot nouveau entendu de la multitude, qui sent en lui une vérité plus qu'humaine; mot qui fait aimer la religion qui l'a inspiré.

Quelques-uns se réfugient dans la solitude, ce besoin des âmes dégoûtées du monde ou brisées par la tempête. Ne les accusons pas d'oisiveté et d'indolence avant de considérer comment l'homme doit commencer la réforme sur lui-même et quelle influence exerça sur les imaginations barbares cet enthousiasme de pénitence, supérieur à tout ce que la volonté humaine a de fragile, et sans nous rappeler que ce fut à cette école sévère que les Jérôme, les Chrysostome, les Athanase et bien d'autres se préparèrent à résister aux séductions de l'erreur et aux menaces de la puissance.

C'est par eux en effet que se répand, avec le christianisme, une connaissance plus exacte des devoirs de famille, de citoyen, d'homme enfin; que tombe la superstition; que de nouveaux germes sont déposés dans le sein de l'ancienne civilisation, afin que tout n'ait pas à périr dans le naufrage. C'est par eux que l'Église s'affermit dans l'ordre social comme autorité publique, comme république morale, pour fondre ensemble ce qui reste de vertus aux Romains corrompus avec les vertus incultes et énergiques que possèdent les barbares; pour apporter remède aux vices des premiers et procurer l'éducation aux seconds; pour embrasser dans son universalité le monde entier, comme dans une étreinte de bienfaisance, d'humanité, de tolérance et de charité protectrice; pour opposer aux mystères de la chair et à la sagesse des sens une spiritualité sublime, et aux rapines sangui-

(1) Ce sont les mêmes arguments dont se servit Nicole contre les protestants dans les *Préjugés légitimes*.

naires des envahisseurs le dogme de la fraternité universelle; pour conserver le dépôt des lettres et la tradition des arts; pour retremper, à l'aide de ses commandements sévères, les intelligences abâtardies par la frivolité; pour renouer les communications entre les provinces divisées et disputées. Éloignée d'une rigidité exclusive bien qu'immuable dans le dogme, l'Église s'adapte au caractère des diverses nations; les discussions, les hérésies, les rites prennent une forme différente chez les Syriens et chez les Grecs, chez les Africains et chez les Latins; mais partout se fait sentir également la conviction qui lutte, l'enthousiasme qui élève, la charité qui sanctifie.

Si nous avons plus parlé de l'Église que du reste, la raison en est que la vie, à mesure qu'elle s'échappe du corps social de l'empire, se retire en elle; et, quand tous refusent les fonctions civiles comme un fardeau insupportable, que les prêtres sont là pour les suppléer à la tâche, et restent seuls debout au milieu des ruines, comme les architectes du nouvel édifice. Sachant que leur royaume n'est pas de ce monde, et que la charité les oblige à être utiles, à sauver, en quelque lieu que ce soit, ils accourent où l'on souffre, s'interposent entre le tyran et les opprimés, entre les envahisseurs et les populations subjuguées. Aux rois ils prêchent l'origine commune, et les égards dus aux pauvres; ils inculquent au peuple la soumission raisonnée. Ils s'offrent aux gouvernants comme conseillers, comme tuteurs aux sociétés retombées en enfance. Un évêque gaulois entasse le blé dans les greniers; et quand le pays est dévasté il les ouvre pour qu'on y puise. Martin, Rémy, Ambroise, Paulin sont les héros de cet âge.

Sans d'aussi généreux dévouements, que serait devenu le monde envahi par des hordes de Germains, de Goths, de Vandales, qui se poussaient les unes les autres, ne sachant d'où elles venaient, où elles allaient, mais sentant comme une impulsion supérieure qui les chassait vers le Capitole? Les violences de l'invasion ne furent que trop douloureuses, mais elles causèrent moins de mal que l'agonie sans vigueur de ceux qui ne surent pas résister. Comme les inondations du Nil, les courses des barbares laissèrent un limon d'une merveilleuse fécondité, brisèrent les institutions qui s'opposaient au progrès, et rendirent possible cette société qui est la nôtre, laquelle est fondée non sur la force et l'exclusion, mais sur la raison et l'amour.

C'est là déjà une différence capitale entre les temps dont nous avons parlé et ceux dont nous approchons. Nous avons vu les sociétés dominées par un principe unique : la théocratie domine dans l'Inde et dans l'Égypte, l'autorité paternelle dans la Chine, la monarchie en Perse, la liberté en Grèce, l'État dans Rome. De là cet air de vigueur qui apparaît dans les hommes et dans les faits; de là aussi les excès, la république poussant parfois à abuser de la liberté, la monarchie de la servitude : chaque chose s'empreint d'un même caractère, et la littérature et les arts deviennent l'expression d'un intérêt unique dans la société.

Parmi les modernes, au contraire, les idées et les sentiments se combattent entre eux et se limitent réciproquement. L'aristocratie se place à côté du gouvernement d'un seul ou de celui de la commune; et les uns et les autres sont tenus en bride par un pouvoir ecclésiastique qui jamais ne laisse tirer les dernières et impitoyables conséquences de principes mal établis. Là donc l'unité avait causé la tyrannie; ici la franchise naît de la variété. Là l'éducation unique et dominante imprimait des sentiments et des opinions uniformes pour toute la vie, tandis que chez nous celle que l'on reçoit aux écoles, toute puisée dans les débris des souvenirs antiques, se trouve corrigée par des leçons que donne la société. Là l'usage, l'exercice, le progrès de la civilisation sont confiés au gouvernement, c'est-à-dire aux privilégiés, non pas en tant qu'ils opèrent individuellement, mais comme concourant simultanément à l'action publique; chez les modernes, au contraire, la civilisation est d'intérêt public, mais elle est abandonnée entièrement à l'activité libre de chaque citoyen, les gouvernants n'ayant à s'occuper de la chose publique que pour conserver la société, en écartant tous les obstacles. A l'autorité, ce lien unique chez les anciens, est substitué chez les modernes celui des mœurs; là une plus grande indépendance politique, mais pour un petit nombre de privilégiés; ici une plus grande indépendance personnelle et pour tous : les anciens ne considéraient que le citoyen, nous considérons l'homme.

Et quiconque possède une âme raisonnable est homme. La division établie dès les premiers temps entre les hommes est abolie par l'égalité religieuse; et pour arriver de celle-ci à l'égalité civile il n'y a que les conséquences à tirer. Jadis les vaincus perdaient tout, parce qu'ils perdaient leurs dieux;

maintenant le christianisme, en donnant un même Dieu à tous, fonde un nouveau droit des gens. Si l'Église ne proclame pas hautement le droit de l'esclave à la liberté, elle proclame le devoir pour l'homme libre d'être bon, et dès lors de ne pas sévir cruellement contre l'esclave, de ne pas abuser de son corps, de ne pas le tuer et de ne pas le battre; loin de là, de l'aimer comme lui-même. L'héroïsme pour ceux-là même qui se montrèrent humains dans l'antiquité, comme César, Germanicus, consistait à égorger sans pitié quiconque était ennemi (1). A peine Constantin est-il devenu chrétien qu'il promet de l'argent pour chaque ennemi qui sera amené vivant. On ne devra plus à l'intérieur chercher à assurer le bonheur d'un petit nombre par l'oppression d'une multitude sans droits et sans nom; la population des campagnes ne sera plus sacrifiée au seul avantage des villes; la tâche des siècles futurs sera d'étendre à tous la sécurité, l'éducation, la dignité morale. A peine, dans les âges antérieurs, le principe unique sur lequel reposait la société venait à s'user qu'il lui fallait tomber d'une manière plus ou moins rapide. Ainsi périt la Perse quand les satrapes se rendirent indépendants; la Grèce, quand la prédominance macédonienne courba les républiques sous des rois; Rome, quand ses victoires l'eurent amenée à rendre les droits égaux entre les nations vaincues et ses citoyens, elle qui était constituée originairement sur la différence et sur l'exclusion. Mais, dans les siècles nouveaux, si un élément succombe, un autre prend sa place. Les nations se transforment, elles ne périssent pas; elles accomplissent leurs révolutions politiques,

(1) Aux faits nombreux cités dans le livre précédent nous ajouterons ceux-ci : Tacite raconte que, dans la guerre de Germanicus, quelques Germains se réfugièrent sur la cime d'arbres élevés; ce que voyant les Romains, *admotis sagittariis, per ludibrium figebantur* (*Annales*, II, 17). Les Romains se précipitent, pendant une nuit obscure, sur les Marses et les Germains. Après avoir divisé les légions avides de sang en quatre corps, afin que la dévastation fût plus étendue, on mit le pays à feu et à sang, sans pitié pour l'âge ou le sexe. Du côté des Romains, il ne fut pas répandu une goutte de sang, parce que le soldat tuait les ennemis à moitié endormis, désarmés et errants au hasard, *non sexus, non ætas miserationem attulit... sine vulnere milites, qui semisomnos, inermos aut palantes ceciderant* (I, 51). Germanicus exhortait ses soldats à poursuivre le massacre, disant de ne pas faire de prisonniers, parce que l'extermination seule du peuple entier pouvait mettre fin à la guerre, *nil opus captivis, solum internecionem gentis finem bello fore*. (II, 21.)

morales, économiques, sans disparaître : lors même qu'elles sont enchaînées par la force brutale, l'espérance ne les abandonne pas, et, au lieu de se livrer à d'impuissantes lamentations, elles nourrissent une confiance active dans une restauration à venir, dans le progrès.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME.

LIVRE VII.

SEPTIÈME ÉPOQUE (323-476.)

BAS-EMPIRE.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.